This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

FL 2HSY V

Digitized by Google

Libreria NARDECCHIA
ROMA

HARVARD UNIVERSITY

LIBRARY

OF THE

FOGG ART MUSEUM

In Memoriam

1903–1927

CHARLES MARX, JR.

CLASS OF 1925

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

10 - 13

BIBLIOTHÈQUE

DES

ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

FASCICULE DIXIÈME

RECHERCHES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA PEINTURE ET DE LA SCULPTURE CHRÉTIENNES EN ORIENT AVANT LA QUERELLE DES ICONOCLASTES,

PAR M. CH. BAYET.

Digitized by Google

TOULOUSE, IMPRIMERIE A. CHAUVIN ET FILS, RUE DES SALENQUES, 28.

Digitized by Google

RECHERCHES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE LA PEINTURE

ET DE LA

SCULPTURE CHRÉTIENNES EN ORIENT

AVANT LA QUERELLE DES ICONOCLASTES

PAR

Ch. BAYET

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE, ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME
ET DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

PARIS
ERNEST THORIN, ÉDITEUR
LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
DU COLLÈGE DE FRANCE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
7, RUE DE MÉDICIS, 7

1879

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION.

Les œuvres de l'art chrétien primitif ont, depuis près de trois siècles, attiré l'attention des savants. Jean l'Heureux, Ciacconio, Bosio dessinaient les fresques et les sculptures qu'ils rencontraient dans les catacombes romaines; Ciampini recueillait dans ses *Vetera monimenta* un grand nombre de mosaïques chrétiennes. Chaque jour encore, on retrouve dans les manuscrits des bibliothèques soit des descriptions, soit des dessins, qui nous montrent combien le goût de ces études était alors répandu en Italie. Mais les savants de cette époque se préoccupaient surtout du sens qu'il fallait donner à ces vieilles œuvres; ils s'attachaient d'une façon trop exclusive à en dégager l'intention symbolique. Aveuglés par une admiration étroite et peu éclairée de l'art antique, ils ne s'arrêtaient pas à la forme : l'histoire même de l'art leur était indifférente.

De notre temps a prévalu une plus juste méthode : on cherche toujours la signification des monuments, mais on y ajoute l'étude du style (1). Ces fresques, ces sculptures primitives, ces mosaïques qui nous sont parvenues appartiennent à des époques différentes :

(1) Il est juste de rappeler que c'est un savant français, d'Agincourt, qui un des premiers est entré dans cette voie pour le moyen âge. Le grand ouvrage qu'il a publié, *Histoire de l'art par les monuments depuis sa décadence au quatrième siècle jusqu'à son renouvellement au seizième, pour servir de suite à l'histoire de l'art chez les anciens*, 1823, traduit en italien et en allemand, a eu une influence incontestable.

Digitized by Google

après les avoir expliquées, il faut aussi les dater, les analyser, déterminer en quoi elles se rapprochent ou s'écartent de la tradition antique. Derrière les imperfections et souvent la grossièreté du travail, il faut démêler un art nouveau qui se forme et se développe. On sait tout ce que l'archéologie chrétienne ainsi comprise doit aux savantes études de M. de Rossi. Depuis quelques années les recherches, les ouvrages se multiplient, et l'on peut songer déjà à écrire l'histoire générale de l'art chrétien pendant les premiers siècles (1).

C'est un chapitre détaché de cette histoire que je voudrais traiter ici en détail. La peinture et la sculpture chrétiennes en Orient, avant les iconoclastes, n'ont encore fait l'objet d'aucune monographie spéciale (2). On était rebuté sans doute par le petit nombre d'œuvres qui subsistent pour les premiers temps. Le contraste est trop grand avec Rome : là, depuis le jour où les catacombes ont commencé à être connues, chaque nécropole, chaque galerie nouvelle est venue enrichir le trésor de la science. Aussi, quelques découvertes qu'on puisse faire ailleurs, Rome sera toujours le centre et comme la grande école de l'archéologie chrétienne : c'est là seulement qu'on pourra se former à l'étude et à la critique des monuments. Mais il serait injuste de ne point appliquer à d'autres pays l'expérience que Rome seule peut donner : l'examen même des catacombes doit apprendre à étendre le champ des recherches du côté de l'Orient. Que de traces n'y rencontre-t-on pas des influences orientales, depuis la forme des tombes, dont on retrouve le modèle dans les nécropoles hébraïques et helléniques, jusqu'à ces épitaphes

(1) V. entre autres le grand recueil que publie le P. Garrucci : *Storia della arte cristiana nei primi otto secoli della Chiesa.*

(2) Je n'ai voulu traiter ici que de la peinture et de la sculpture, non point que je méconnaisse l'importance de l'architecture pendant cette longue période ; j'ai plutôt reculé devant l'étendue de ces nouvelles études qui m'auraient entraîné trop loin. Au reste, l'architecture nous est mieux connue : des savants spéciaux s'en sont déjà occupés, même au point de vue particulier de l'art chrétien d'Orient. Il me suffira de rappeler çà et là, dans la suite de ce travail, les rapports qui existent entre les œuvres de l'architecte et celles du peintre et du sculpteur.

Digitized by Google

rédigées en langue grecque, si nombreuses jusqu'au quatrième siècle ! et si l'on examine ensuite l'histoire, la liturgie, les usages religieux, partout encore apparaît la même loi. N'est-il pas naturel de se demander aussi quel rôle a joué l'Orient dans la formation de l'art chrétien?

Ce qui se dégage d'abord avec netteté de cette étude, c'est l'unité générale de l'art : presque toujours les témoignages qu'on peut recueillir sur l'Orient sont d'accord avec ce que nous connaissons en Occident. Si les docteurs cherchaient à maintenir entre les diverses églises l'accord des dogmes et des croyances, l'artiste lui aussi choisissait partout les mêmes images et reproduisait les mêmes enseignements; les variantes paraissent avoir été peu nombreuses et peu importantes.

Quand on cherche à démêler dans ce fonds commun la part de l'Orient, il semble que le plus souvent ce fut de lui que vint l'initiative. L'Orient crée les types et les symboles : l'Occident les accepte. On comprend qu'il soit souvent impossible d'en donner la preuve; pourtant un assez grand nombre d'exemples nous montrent ce mouvement de transmission s'opérant d'après des données chronologiques certaines. C'est en Orient qu'on emploie d'abord le monogramme du Christ, la croix monogrammatique, la croix simple. C'est un Père d'Orient, pourtant peu favorable à l'art, qui le premier recommande aux fidèles les symboles du poisson, de l'ancre, de la colombe, etc. ; et ces mêmes symboles, si nous les cherchons à Rome, nous les rencontrons d'abord sur des inscriptions grecques. Plus tard, lorsque des innovations successives modifient le caractère de l'art chrétien, c'est à l'Orient qu'elles sont dues. S'agit-il d'attribuer aux personnages des traits individuels plus marqués, d'introduire dans l'art plus de souci de la couleur historique? l'Orient donne l'exemple et il imagine un style et des sujets nouveaux. Les explorations futures nous apporteront sur ce point des témoignages plus nombreux, mais déjà se retrouve ici une loi de partage qu'on observe sans cesse dans

Digitized by Google

l'histoire du christianisme. L'imagination orientale est plus brillante et plus riche ; l'Occident l'emporte par l'esprit d'ordre et de règle ; moins créateur, il se défend mieux contre les exagérations. C'est ainsi qu'à la fin de l'époque qui nous occupe, lorsqu'éclate la querelle des iconoclastes, Rome ne se laisse point gagner ; elle reste fidèle à la tradition et défend l'art religieux menacé.

L'histoire de l'art chrétien d'Orient avant les iconoclastes comprend deux grandes périodes.

Jusque vers le quatrième siècle, l'art est presque exclusivement symbolique. Il ne se produit d'abord que sous les formes les plus simples : des objets, des animaux qui rappellent au fidèle ses dogmes et ses croyances. Il suffit d'une ancre, d'un poisson gravé sur le chaton d'une bague ou sur une épitaphe, pour éveiller en lui l'idée du Christ ou l'espoir de la vie nouvelle. Ces images élémentaires forment comme un cycle à part, et ce ne sont pas les moins intéressantes à étudier, car la popularité en fut très-grande et se maintint longtemps. De bonne heure cependant, on aborde de véritables compositions dont les sujets sont empruntés aux livres saints. Dans ces œuvres nouvelles le même esprit domine : la fresque ou le bas-relief n'est encore que la traduction symbolique des vérités de la foi et comme un catéchisme figuré. Les prédicateurs citaient dans leurs homélies les faits de l'Ancien Testament qu'ils considéraient comme les « types » des dogmes nouveaux ; ils commentaient les événements de la vie du Christ ; l'artiste se pénétrait de ces enseignements et s'attachait à les reproduire fidèlement, sans qu'il fût besoin, comme on l'a cru quelquefois, d'une surveillance directe du clergé. Aussi les monuments de cette époque s'interprètent-ils facilement à l'aide des œuvres de la littérature sacrée : ce sont les mêmes pensées traduites dans une autre langue.

Y avait-il dès cette époque en Orient un style particulier à l'art chrétien ? En Occident, on conservait encore les traditions de l'art

Digitized by Google

païen, mais on les modifiait insensiblement : en pliant ces formes anciennes à des inspirations nouvelles, on arrivait quelquefois à produire des œuvres vraiment originales (1). En Orient, malgré le petit nombre des monuments qui nous restent, il semble qu'il en ait été de même.

A partir du règne de Constantin commence une seconde période : l'art se transforme en même temps que changent les destinées de l'Église. Il ne s'agit plus maintenant de décorer les galeries obscures d'une nécropole souterraine ou les murs d'un pauvre oratoire ; de superbes basiliques s'élèvent de toutes parts : il faut que les peintures et les sculptures qu'on y trouve soient dignes de la majesté du lieu et de la puissance du christianisme victorieux. Aussi voit-on bientôt apparaître une ornementation d'un caractère plus riche : à cette extrême simplicité qu'on remarquait auparavant dans les vêtements et les accessoires succèdent un luxe royal, une profusion de brillantes étoffes, d'or et de gemmes. Les personnages eux-mêmes ne conservent plus leur ancien aspect : aux traits indécis et impersonnels qu'on donnait aux fondateurs et aux héros du christianisme on substitue des types précis, individuels, dont on prétend trouver l'origine dans des traditions primitives. Les sujets enfin ne sont plus les mêmes : on s'écarte peu à peu du vieux cycle symbolique et de ces allégories d'un charme si pénétrant auxquelles se plaisait le chrétien des premiers âges.

Sans doute il ne faut pas exagérer la portée de ces faits, ni chercher à fixer des dates trop précises. Un art qui fut populaire ne disparaît point subitement : longtemps même après qu'il a faibli, on retrouve encore çà et là dans les œuvres nouvelles la trace de son influence et de ses traditions. Parmi les anciens symboles quelques-uns survécurent et se sont même transmis jusqu'à nous. Cependant, à mesure qu'on avance vers le sixième siècle, on sent qu'un autre art grandit et triomphe. Il en est de même si l'on consulte le style des œuvres de cette époque. On s'éloigne de ce

(1) Voir en particulier les belles études de M. Vitet : *Journal des Savants*, 1866.

Digitized by Google

naturel et de cette vie qui caractérisent les fresques antérieures : on incline vers une manière plus conventionnelle et plus raide qui n'exclut pourtant pas la grandeur. C'est ainsi que naît ce style, connu sous le nom de byzantin, dont nous aurons à rechercher l'origine (1).

Il reste à indiquer les matériaux qui ont servi à cette étude.

Pour la première période les monuments sont fort rares. On ne doit point en accuser seulement les ravages du temps, le fanatisme des iconoclastes ou des musulmans. L'art chrétien à ses débuts produisit sans doute moins d'œuvres que plus tard. En outre, si nous connaissons à Rome un grand nombre de peintures et de sculptures primitives, nous le devons aux catacombes. Les catacombes d'Orient sont encore à retrouver, et c'est de quelque hasard heureux qu'il faut en attendre la découverte. Quel document indiquait l'existence de celle de Milo, qui a été saccagée avant qu'aucun archéologue y eût pénétré? Il en est de même à Alexandrie, où la nécropole décrite par M. Wescher n'a pas été encore déblayée et explorée complétement. Il faudrait rechercher avec plus de soin qu'on ne l'a fait encore les moindres débris de cette époque : l'Orient chrétien réclame des archéologues.

La plupart des monuments récemment découverts ont été publiés dans le *Bulletin d'archéologie chrétienne* de M. de Rossi : je tiens à rendre ici hommage à une revue qui m'a été si souvent utile et dont tous les savants connaissent le mérite. Pour suppléer à l'insuffisance de ces monuments, je me suis quelquefois adressé à des œuvres d'une époque postérieure, et j'ai recherché dans des miniatures de manuscrits, dans des bas-reliefs plus

(1) Ce n'est point sans quelque répugnance que j'ai adopté pour cette seconde période le terme d'art byzantin. Pendant longtemps ce mot seul éveillait dans l'esprit une idée défavorable ; aujourd'hui encore on ne l'emploie pas toujours avec assez d'exactitude et de précision. Néanmoins un long usage l'a consacré, et c'est aux idées fausses plutôt qu'aux mots qu'il convient de s'attaquer.

Digitized by Google

récents, ce qui pouvait encore subsister de l'ancien art symbolique. Cette restitution indirecte du passé doit être faite avec beaucoup de prudence, et je n'ai cru pouvoir la tenter que lorsque j'y étais autorisé par des documents certains ou par des textes. Bien que les Pères de l'Église d'Orient ne se soient guère occupés de cet art qui se développait autour d'eux, ils nous ont laissé çà et là quelques descriptions de peintures, quelques allusions aux œuvres de leur temps. Plus tard, les Pères du septième concile, soucieux de défendre l'antiquité du culte des images, ont réuni un grand nombre de ces textes. J'ai profité de leur travail et j'ai cherché à y ajouter ce qui avait pu leur échapper.

Au reste, après le triomphe du christianisme la tâche est moins difficile. Ce n'est pourtant pas en Orient même qu'on trouve des monuments nombreux. Peu de chose relativement subsiste des peintures, des sculptures, des mosaïques qui ornaient les grandes basiliques de la Grèce et de l'Asie : les descriptions que quelques contemporains nous en ont laissées permettent seulement de comprendre avec quelle magnificence elles furent décorées. Mais il nous reste ailleurs comme un coin de l'Orient transporté en Occident. Ravenne, même avant la domination byzantine, subit l'influence de la Grèce; elle nous offre, au bord de l'Adriatique, une image réduite, mais fidèle, de Byzance. C'est aux mosaïques de ses églises, aux sarcophages épars çà et là qu'il faut souvent demander l'histoire de l'art qui vient de naître en Orient.

La plupart de ces monuments ont déjà été étudiés. J'ai pris soin d'indiquer tous les travaux auxquels j'ai eu recours; c'est une marque de reconnaissance que je devais à ceux dont les recherches m'ont été si souvent utiles. Comme je ne pouvais joindre à mon travail les reproductions qui eussent été nécessaires à l'intelligence des descriptions, il était naturel de renvoyer à celles qui ont été publiées. Quatre années de séjour en Italie et en Orient m'ont permis du reste de voir par moi-même presque toutes les œuvres que j'ai citées; j'en parle donc avec plus de confiance; j'ai pu les examiner longuement et en quelque sorte me pénétrer de leur esprit.

Digitized by Google

Tel qu'il est, ce travail présente des défauts et des lacunes que je suis le premier à reconnaître. C'est ainsi que la première partie offre avec la seconde une disproportion qui était inévitable. A mesure que l'Orient chrétien sera mieux connu, de nouveaux monuments viendront s'ajouter à ceux dont j'ai parlé. J'ai cru néanmoins qu'il y avait quelque intérêt à réunir des données éparses et à tenter sur ce sujet une première étude d'ensemble.

Digitized by Google

RECHERCHES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE LA PEINTURE ET DE LA SCULPTURE CHRÉTIENNES

EN ORIENT

AVANT LA QUERELLE DES ICONOCLASTES.

PREMIÈRE PARTIE.

L'ancien art symbolique.

CHAPITRE PREMIER.

DES PLUS ANCIENS SYMBOLES.

Tout le monde est aujourd'hui d'accord sur l'antiquité de l'art chrétien. Les textes où l'on prétendait autrefois trouver la condamnation des images avaient été mal interprétés. On peut dire seulement que les chrétiens, à l'origine, se préoccupèrent peu de l'art. Beaucoup d'entre eux étaient juifs, par suite opposés aux images. En outre, il était naturel que la haine de l'idolâtrie rejaillît un peu sur l'art; mais on ne voit pas qu'il ait été proscrit en termes formels, lorsqu'il n'était pas employé au service du paganisme ou d'un luxe condamnable. Saint Justin, Théophile d'Antioche, Tatien n'éprouvent que cette indignation qui remplissait saint Paul à la vue des statues innombrables d'Athènes (1). Origène

(1) *Actes des apôtres*, XVII, 16; S. Justin, *Apol.*, I, c. 9; Théoph., *Ad Autolycum*, l. II, c. 2; Tatien, *Orat. adv. Græcos*, c. 33, 34, 35. Quelques-uns de ces Pères connaissaient cependant assez bien les chefs-d'œuvre de l'antiquité. — V. Piper, *Einleitung in die monumentale Theologie*, p. 118 et suiv.

Digitized by Google

et saint Clément d'Alexandrie vont plus loin (1); mais, quand on voudrait trouver dans quelques passages de leurs écrits une prohibition absolue, on ne saurait affirmer que leur opinion fût celle de tous les fidèles.

Sans doute, ce ne fut point sous l'influence des docteurs que naquit l'art chrétien. Ces esprits élevés n'avaient pas besoin d'images ni de signes sensibles pour exprimer leur foi : or, ce qu'on rechercha d'abord ce ne fut pas la beauté de l'art, mais la traduction matérielle et visible des croyances. A mesure que le christianisme se répandit dans la société païenne, ce penchant devint plus impérieux. Et d'ailleurs, les juifs eux-mêmes étaient loin de rester fidèles à leurs rigoureux préceptes (2). En dehors de la Palestine, dans les communautés formées surtout de prosélytes, on se montrait moins sévère qu'à Jérusalem. La découverte récente des nécropoles juives de Rome nous éclaire sur ce qui devait se passer en Orient (3). On y trouve des chambres décorées de peintures comme dans les cimetières chrétiens voisins. Sans doute ce sont surtout des représentations d'animaux, des pégases, des moutons, des coqs, des paons; pourtant on y rencontre aussi la Victoire ailée, les génies des saisons, une figure nue de jeune homme. Parmi les inscriptions funéraires se trouve celle d'un peintre.

Dans le cimetière juif dont nous venons de parler, sur quatre-vingt-quatre épitaphes, soixante-deux sont grecques; parmi les latines cinq encore sont écrites en caractères grecs : ce fait accuse l'influence de l'hellénisme dans ces transformations. Si le mosaïsme avait cédé, le christianisme avait moins de raisons encore pour ne point se laisser pénétrer par l'art. On imagina d'abord des symboles d'un caractère fort simple. Il est curieux de remarquer que ce fut un Père d'Orient, saint Clément d'Alexandrie qui, le premier parmi les écrivains chrétiens dont les œuvres nous restent, en recommanda l'usage en termes précis : « Que vos cachets portent l'image de la colombe, du poisson, du navire voguant vers le ciel, de la lyre dont se servit Polycrate, de l'ancre nautique que gravait Séleucus; et si l'on y place un pêcheur, on se souviendra de l'apôtre et des enfants retirés de l'eau (4). » A

(1) Origène, *In Celsum*, l. VIII, c. 17; Clément d'Alexandrie, *Cohortatio ad gentes*, c. 4, 10; *Stromata*, l. V, c. 5.

(2) V. de Saulcy, *Histoire de l'art judaïque; passim.*

(3) Garrucci, *Cimitero ebreo di vigna Randanini; passim.*

(4) Αἱ δὲ σφραγῖδες ἡμῖν ἔστων πελειὰς ἢ ἰχθῦς. ἢ ναῦς οὐρανοδρομοῦσα, ἢ λύρα

Digitized by Google

l'époque où écrivait saint Clément, ces symboles étaient depuis longtemps populaires : les découvertes archéologiques en ont établi l'importance et l'antiquité. On les retrouve sur tous les monuments et dans toutes les régions, mais il est probable que ce fut en Orient qu'ils prirent naissance.

Le fait est certain pour le symbole du poisson. L'étymologie seule suffirait pour le prouver : les cinq lettres du mot ἰχθύς rappelaient sans cesse aux fidèles Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur, « Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτήρ (1). » De mystérieuses allusions montrent que de bonne heure tous les chrétiens d'Orient en connaissaient le sens. Abercius, évêque de Hiérapolis en Syrie, vers la fin du second siècle, dit dans son épitaphe : « La foi me conduisit et mit devant moi pour nourriture le poisson sorti d'une fontaine, très-grand, très-pur que tint dans ses bras la vierge chaste (2). » Lorsque ce symbole se répand en Occident, il est, pendant les premiers temps, sous le patronage de la langue grecque. A Rome, les courtes inscriptions non datées, rédigées le plus souvent en grec, et qui remontent à la première période du christianisme portent sans cesse le poisson (3). Vers le cinquième siècle, quand l'usage du grec disparaît, le poisson disparaît aussi. On le trouve à Modène, sur une inscription grecque du troisième siècle (4). En Gaule enfin, la célèbre épitaphe d'Aschandius, découverte à Autun, contient un hymne grec en l'honneur du poisson sacré, et les vers y sont groupés dans un acrostiche reproduisant les initiales du mot ἰχθύς. « O race divine de l'ἰχθύς céleste, reçois avec un cœur plein de res-

μουσικὴ, ᾗ κέχρηται Πολυκράτης, ἡ ἄγκυρα ναυτικὴ, ἣν Σέλευκος ἐνεχαράττετο τῇ γλυφῇ · κἂν ἁλιεύων τις ᾖ, ἀποστόλου μεμνήσεται καὶ τῶν ἐξ ὕδατος ἀναστωμένων παιδίων. *Pædagogus*, l. III, c. 11.

(1) Eusèbe, *Orat. Constant.*, c. 18 ; *Oracula Sibyllina*, éd. Alexandre, t. I, l. VIII, v. 217 et suiv., et t. II, *excursus* IV, p. 276 et suiv.

(2) . . . . . Πίστις δὲ προῆγε
καὶ παρέθηκε τροφὴν ἰχθύν τε μιῆς ἀπὸ πηγῆς
παμμεγέθη, καθαρὸν, ὃν ἐδράξατο παρθένος ἁγνή.
Spicilegium Solesmense, t. III, p. 533.

(3) Costadoni, *Del Pesce simbolo di Gesù Cristo presso gli antichi cristiani* ; de Rossi, *De christianis monumentis* ἰχθύν *exhibentibus* ; Becker, *Die Darstellung Christi unter dem Bilde des Fisches*, 1866. V. *Corpus inscriptionum græcarum*, nos 9596, 9687, 9717, 9725, 9727, etc.

(4) Cavedoni, *Opusc. di relig. di Modena*, série II, t. I, p. 329 ; de Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1865, p. 76. — Le nom est écrit, il est vrai, surtout en caractères latins, mais il est grec. Une autre inscription de Modène porte également le poisson avec les mots ἰχθὺς σωτ[ήρ : De Rossi, *Roma sotterr.*, t. II, p. 333.

Digitized by Google

pect la vie immortelle parmi les mortels; rajeunis ton âme, ô mon ami, dans les eaux divines, par les flots éternels de la sagesse qui donne les trésors. Reçois l'aliment, doux comme le miel, du Sauveur des saints; prends, mange et bois, tenant ἰχθύς dans tes mains (1)... » Ce petit poëme, d'un caractère oriental si marqué, avant de parvenir jusqu'en Occident fut sans doute gravé sur la tombe de quelque fidèle de Syrie, d'Égypte ou de Grèce.

On ne niera pas non plus l'influence orientale sur ces pierres gravées qui présentent l'image du poisson, accompagnée de légendes grecques. Ici, comme sur les inscriptions, le poisson se trouve tantôt seul (2), tantôt accoté à l'ancre (3), tantôt enfin uni à toute une série de symboles (4). Une fois il est placé au-dessous d'un buste du Christ accompagné de la légende XPICTOY (5); on joignait ainsi le symbole à la représentation réelle. On lit sur un petit poisson de bronze le mot CωCAIC. Cet objet, percé d'un trou, était destiné à être porté comme phylactère (6).

Il ne faut point s'étonner si, en Orient même, les exemples qu'on rencontre sont moins nombreux, puisque la plupart des monuments ont disparu. Quelques-uns de ceux qui nous restent remontent cependant à une certaine antiquité. Une inscription de Vodhéna en Macédoine porte l'image du poisson : la formule funéraire ne diffère pas de celles qu'on lit sur les inscriptions païennes, et l'épitaphe doit dater des premiers temps du christianisme (7). Une inscription de Salonique, également très-ancienne, présente le même symbole (8). A une époque plus récente, on le trouve sur quelques inscriptions de Syrie. Sur l'une d'elles, il est gravé à côté d'une pierre où on lit la prière : Ἰησοῦ Χριστὲ βοήθει, au-dessous de deux croix et du monogramme du Christ (9). Ailleurs l'image même est absente, on ne voit que le mot ἰχθύς (10).

(1) Le Blant, *Inscr. chrét. des Gaules*, t. I, n° 4, pl. I, n° 1. Cette inscription a été souvent publiée et discutée.

(2) De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1870, Tav. IV, n° 10, et 1873, Tav. IV-V, n° 6; Chabouillet, *Catalogue des camées, pierres gravées du cabinet des médailles*, n° 1333.

(3) Perret, *Catacombes de Rome*, t. IV, pl. XVI, n° 7.

(4) *Id.*, t. IV, pl. XVI, n°s 8, 12.

(5) *Id.*, n° 47; Chabouillet, *ouvr. cité*, n° 1334.

(6) Costadoni, *ouvr. cité*, Tav. XI, 35; de Rossi, *Bull.*, 1870, p. 53.

(7) Delacoulonche, *Mémoire sur le berceau de la puissance macédonienne*, p. 173.

(8) *Corpus inscr. græc.*, n° 9439.

(9) Le Bas et Waddington, *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure*, n° 2537ᵃ.

(10) *Id.*, n°s 2363, 2695, daté de l'an 439. De même sur un cercueil en plomb

Digitized by Google

La Cyrénaïque, province soumise à l'influence grecque et dépendant du patriarcat d'Alexandrie, offre également de curieux exemples. A Cyrène, tout autour d'une fresque que nous décrirons plus loin, sont représentés sept poissons dont les grandes dimensions ne paraissent pas en rapport avec le reste de la peinture (1). Dans un hypogée d'Aphrodisias, une frise peinte porte entre autres ornements un poisson dans un médaillon. Enfin en Phénicie, sur la mosaïque de Kabr-Hiram, ce même motif est plusieurs fois répété (2).

L'origine chrétienne de ces monuments est certaine. Mais quelquefois l'image du poisson se rencontre sur d'autres objets qu'on ne peut attribuer sans réserve à la religion nouvelle. Il en est ainsi pour un fragment de marbre conservé à Athènes, au musée de la société archéologique : des poissons et un coquillage y sont sculptés. Peut-être faut-il y reconnaître les débris d'une cuve baptismale (3). Des lampes trouvées en Grèce et d'une facture grossière présentent aussi deux poissons accotés, tenant à la bouche un objet rond qui peut passer pour un pain. Mais, avant de se prononcer sur ces objets, il faudrait en connaître plus exactement la provenance.

Je me suis longuement étendu sur ce symbole : c'est le plus important et celui que nous retrouvons le plus souvent sur les monuments d'Orient. D'autres cependant furent aussi très-répandus (4). Si nous pouvions en reconstruire l'histoire à l'aide de documents plus nombreux, peut-être trouverions-nous que quelques-uns furent empruntés par l'art chrétien à un symbolisme populaire qui existait déjà. Des inscriptions de Phrygie, tantôt païennes, tantôt chrétiennes, présentent indistinctement les mêmes images (5). Ce sont d'abord des objets qui indiquent le sexe et les occupations du mort : ici des paniers à ouvrage, des

trouvé à Saïda : de Rossi, *Bull.*, 1873, p. 77 et suiv., Tav. IV et V ; et sur plusieurs pierres gravées : Perret, *ouvr. cité*, t. IV, pl. XVI, n° 87.

(1) Pacho, *Voyage en Cyrénaïque*, pl. XIII, LI ; Garrucci, *Storia della arte cristiana*, Tav. 105ᵉ.

(2) Renan, *Mission de Phénicie*, pl. XLIX.

(3) Il faut rapprocher ce fragment de trois vases en verre trouvés sur différents points de l'Occident : De Rossi, *Bull.*, 1873, p. 142 et suiv., Tav. IX.

(4) V. par exemple l'ancre sur une inscription de Smyrne, probablement très-ancienne : *C. inscr. græc.*, n° 3314 ; sur une bague d'Alexandrie où elle est entre deux poissons : Martigny, *Dictionnaire*, art. Anneaux.

(5) Le Bas et Waddington, *Voyage archéologique*..., nᵒˢ 714, 718, 727, 783, 786, 789, 797, 801, 803, 805, 810, 812, 813, 814, 815, 816, 818, 819, 820, 823, 825, 835.

Digitized by Google

fuseaux, des pelotons; là des tablettes ouvertes ou une charrue. Sur les inscriptions provenant des nécropoles chrétiennes de Rome, des instruments font aussi connaître la profession du mort (1); mais de pareilles analogies sont naturelles, et on ne saurait y voir la trace d'une idée religieuse. Il n'en est pas de même des petits oiseaux qui sur ces marbres de Phrygie sont sculptés çà et là, tantôt posés sur une branche, sur un objet, tantôt retenus dans la main du défunt. Cette représentation se retrouve dans d'autres régions du monde hellénique, toujours sur des monuments funéraires, avec des formes variées et gracieuses. N'y faut-il point voir un symbole de la vie (2)? Dans l'art chrétien, l'oiseau est devenu l'image de l'âme, et on s'est surtout inspiré de la colombe de Noé. Mais on peut croire que cette figure fut d'autant plus facilement acceptée qu'elle existait déjà dans une mythologie populaire dont les inscriptions funéraires sont l'écho. Sur une des tombes chrétiennes de Phrygie, ces oiseaux, dont les stèles païennes voisines offraient le modèle, sont perchés dans les rameaux d'une vigne; l'archéologie chrétienne y reconnaîtrait volontiers l'image des élus goûtant les joies du ciel. Il serait téméraire d'insister sur ce sujet et de demander à des monuments d'une interprétation incertaine des conclusions trop précises. Mais on peut croire que quelques-uns de ces motifs poétiques, sans cesse reproduits dans une même région, appartiennent à un symbolisme qui fut commun aux chrétiens et aux païens. Au reste, l'image de l'oiseau a toujours été chère aux fidèles d'Orient. Connue dès les premiers temps (3), elle se perpétue à travers les siècles. Sous des formes diverses, on la retrouve sur les sarcophages, les mosaïques et jusque sur les dalles sculptées du moyen âge byzantin.

Il en est de même pour le symbole de l'agneau dont l'origine est également fort ancienne; quand saint Justin en parlait (4), il est probable que les artistes s'étaient déjà emparés de ce mo-

(1) Cf. en particulier de Rossi, *Il museo epigrafico cristiano Pio-Lateranense*, Tav. XVI, où sont réunies plusieurs de ces inscriptions.

(2) On sait, il est vrai, que les Grecs dressaient des oiseaux à les suivre. Ils ont vu cependant aussi dans ces représentations une image de l'âme : cf. *Bibl. des Écoles d'Athènes et de Rome*, 1877, fasc. II, p. 298-299. Il est difficile de fixer le point précis où la réalité devient symbole, car c'est un travail qui se fait naturellement et sans peine dans l'esprit populaire.

(3) Parmi les plus anciens témoignages qui nous restent est une inscription de Macédoine, qui doit remonter au second siècle : Delacoulonche, *ouvr. cité*, p. 73.

(4) *Dialogus cum Tryphone*, c. 40.

Digitized by Google

tif. Plus tard ils le reproduisirent sans cesse, même malgré les défenses d'un concile.

Tous les symboles dont il a été question jusqu'ici furent employés en Occident aussi bien qu'en Orient. Mais il en existait d'autres, dont l'usage était moins répandu et se restreignait peut-être à une région particulière. Ainsi, sur une lampe qui appartenait à l'abbé Greppo, on voit une grenouille avec la légende : « Je suis la résurrection : ἐγὼ εἶμι ἀνάστασις. » M. Chabouillet, qui signale ce curieux objet, est porté à considérer aussi comme chrétien un pendant de collier qui offre la même représentation (1).

Le chameau fut aussi considéré comme le symbole des longs voyages entrepris par les pèlerins à travers le désert (2); et il est évident que cette image, d'un caractère local, ne pouvait être usitée que dans certains pays d'Orient. Mais ce sont là, semble-t-il, de rares exceptions. En général, les symboles furent partout les mêmes et on y attachait aussi les mêmes idées. Ces figures si simples, quand elles se présentent isolées, appartiennent à peine à la sculpture et à la peinture. Pourtant il était juste d'en dire d'abord quelques mots. Elles ne marquent point seulement les débuts de l'art chrétien, elles indiquent le caractère qu'il eut dès lors et qu'il devait longtemps garder.

(1) Chabouillet, *ouvr. cité*, n° 3453.
(2) *C. inscr. græc.*, n° 8947 a et d ; de Rossi, *Bull.*, 1872, p. 28.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

LA PEINTURE.

L'art chrétien, même à ses premiers jours, ne pouvait se contenter de ces formes élémentaires. A Rome, dès la fin du premier siècle, on trouve des fresques représentant certains faits de l'Ancien et du Nouveau Testament, c'est-à-dire de véritables compositions artistiques. En Orient, il dut en être de même, bien qu'il ne nous soit point parvenu de monuments d'une si haute antiquité. Lorsque saint Justin voyait dans Noé l'image du Christ, dans l'arche l'image de la croix, il est probable que déjà l'art d'Orient s'était emparé de ce sujet (1). Ainsi encore lorsqu'il décrivait dans le détail l'histoire de Jonas (2).

Les plus anciennes peintures chrétiennes que nous connaissions en Orient sont celles qui ont été découvertes par Pacho, en Cyrénaïque (3). L'une d'elles, trouvée à Cyrène même, a une véritable importance : on y voit l'image du Bon Pasteur. C'était un des sujets les plus populaires de l'ancien art chrétien, et nous aurons à en citer plus loin d'autres exemples. Le Christ s'était représenté lui-même sous les traits du berger veillant sur son troupeau. Une des premières œuvres de la littérature chrétienne avait pu contribuer à répandre ce symbole en Orient, car nous savons que

(1) *Dialogus cum Tryphone*, c. 12, 138.

(2) *Id.*, c. 107, 108. On pourrait tirer un argument du même genre d'un passage de Celse mentionné par Origène, *In Celsum*, l. VII, c. 53. Celse dit qu'on aurait dû préférer au Christ « Ἰωνᾶς ἐπὶ τῇ κολοκύντῃ ἢ Δανιὴλ ὁ ἐκ τῶν θηρίων. » Il semble qu'il parle ainsi en songeant à quelques peintures qu'il aurait vues. Buonarruotti l'a déjà remarqué : *Osservazioni.*, p. 18.

(3) Pacho, *Relation d'un voyage dans la Marmarique, la Cyrénaïque*, etc., 1827-1829, pl. XIII et LI ; Garrucci, *ouvr. cité*, Tav. 105ᵉ.

Digitized by Google

le *Pasteur* d'Hermas était surtout connu des Orientaux et qu'on le lisait publiquement dans les églises de Grèce (1). Au second siècle, l'évêque de Hiérapolis Abercius se déclare « le disciple du pasteur chaste (2). » Saint Clément d'Alexandrie, dans l'hymne qui se trouve à la fin du dernier livre du Pédagogue, appelle le Christ « pasteur des agneaux royaux (3), et, en plusieurs autres endroits, il fait encore allusion à ce symbole (4). Plus tard, les témoignages abondent.

Sur la fresque de Cyrène, le Bon Pasteur est jeune et imberbe. Il est vêtu d'une courte tunique sans manches, nouée à la ceinture, et que recouvre en partie un manteau (*pænula*), les jambes sont nues et les pieds chaussés de sandales. Le pasteur porte sur ses épaules une brebis dont il tient deux pattes réunies dans chacune de ses mains. Dans la main gauche on voit en outre le bâton recourbé qui sert de houlette. Auprès du berger, de chaque côté, sont trois brebis qui, sauf une, tournent toutes la tête vers lui. Deux arbres indiquent la campagne.

On reconnaît ici la scène si fréquente sur les monuments d'Occident : la composition, les détails sont les mêmes. En deux points cependant la fresque de Cyrène s'écarte du type ordinairement adopté. Sur la tête du pasteur le peintre a placé une couronne de feuillages, détail gracieux, emprunté encore aux habitudes de la vie champêtre. Puis en haut, tout autour de cette scène, on distingue sept poissons de grandes dimensions et dessinés avec soin. Si ce nombre est exact, il semblerait qu'il existe une relation entre les sept poissons et les sept brebis; mais on ne saurait rien affirmer, car la fresque a été détériorée précisément en deux endroits où pouvaient figurer d'autres poissons.

Dans la même région, près d'Aphrodisias, une chambre sépulcrale présente une frise peinte, de date moins ancienne et de moindre importance. On n'y trouve d'ailleurs aucune scène historique, aucune figure humaine, mais seulement des motifs tels que des rameaux de vigne chargés de grappes, des ornements

(1) S. Jérôme, *De viris illustribus*, c. 10. Il est vrai que cet ange de la pénitence, représenté sous les traits d'un berger, n'est pas donné comme le Christ; il a cependant un rôle analogue à celui du Bon Pasteur, et la description qui ouvre le second livre s'appliquerait fort bien aux monuments qui représentent ce type populaire.

(2) Ἀβέρκιος εἰμὶ μαθητὴς ποιμένος ἁγνοῦ... *Spicileg. Solesm.*, t. III, p. 533.

(3) Ποιμὴν ἀρνῶν βασιλικῶν, v. 4, V. aussi v. 19 et 30.

(4) *Pædagogus*, l. I, c. 7 et 9; *Stromata*, l. I, c. 26.

Digitized by Google

géométriques, un médaillon avec le poisson, un autre avec la croix. Un serpent enlacé autour d'une croix rappelle sans doute le serpent d'airain élevé dans le désert, que les écrivains sacrés considéraient souvent comme un symbole de la croix du Sauveur.

Les peintures qui ont été découvertes à Alexandrie méritent mieux de fixer l'attention. En 1864, M. Wescher signala, vers le sud-ouest de l'ancienne ville, une catacombe chrétienne. L'année suivante, il envoya à M. de Rossi une description détaillée accompagnée de dessins : ce fut le sujet de deux articles étendus du *Bulletin d'archéologie chrétienne* (1).

Pour étudier ces fresques avec fruit, il est nécessaire de dire quelques mots de l'endroit où elles se trouvent. Plusieurs textes mentionnent les cimetières chrétiens d'Alexandrie. La disposition et la décoration de la catacombe qu'on a découverte montrent qu'elle devait avoir une assez grande célébrité, et qu'elle renfermait la tombe d'un saint ou d'un martyr illustre. Creusée à une époque ancienne, elle ne fut point délaissée après le triomphe du christianisme : les fidèles et les pèlerins la visitaient, comme ils visitaient à Rome les cryptes historiques. Ce qui l'atteste avec évidence, c'est que des peintures nouvelles vinrent remplacer les fresques anciennes atteintes par le temps : les derniers travaux datent du sixième ou du septième siècle, et le style byzantin s'y mêle aux œuvres, malheureusement bien effacées, de l'époque antérieure. Une partie seule de la nécropole nous est connue. Elle comprend, d'après la description de M. Wescher :

« 1° Un vestibule avec une abside et une exèdre;

» 2° Une salle carrée avec trois niches creusées dans le roc, qui forment trois chapelles distinctes;

» 3° Une longue galerie voûtée avec trente-deux *loculi* disposés sur deux rangs et ayant la profondeur nécessaire pour recevoir les corps destinés à l'inhumation. »

De la première salle ou vestibule part un escalier qui aboutit, après un certain nombre de marches, à une porte murée : il me paraît donc presque certain que, le jour où elle sera renversée, on pénétrera dans d'autres galeries. Je n'ai jamais pensé sans envie au trésor de documents de toute sorte qui se cachent peut-être derrière ce pan de mur, et j'ai bien regretté qu'il ne m'ait pas été possible, pendant mon séjour en Orient, de diriger de ce côté des recherches.

(1) *Bullettino*, 1865, nos 8 et 10.

Digitized by Google

Les peintures qui appartiennent à la première période de l'art chrétien se trouvent dans ce que M. Wescher appelle le vestibule. Elles datent peut-être du troisième siècle; elles décorent l'abside et forment à mi-hauteur une frise qui se développe en longueur. Au-dessus on n'avait placé que des ornements en relief, une rosace épanouie en forme de coquillage, contrairement à la tradition qui domina dans l'époque postérieure (1). L'examen de cette frise est assez difficile, parce qu'elle a subi de fortes dégradations et que, dans la suite, on refit certaines parties qui s'étaient effacées.

Vers la gauche, on trouve d'abord les noces de Cana. Les figures le mieux conservées appartiennent à un groupe d'hommes et de femmes qui sont assis à terre et prennent part au repas. Deux femmes étendent la main vers un plat : les draperies blanches de leur costume, indiquées par de légers traits, sont disposées avec une simplicité élégante. Une tête seule subsiste, d'un caractère assez fin. Une troisième femme est vue de dos et paraît à demi nue; elle se tourne vers les autres convives, et le peintre a rendu assez exactement le mouvement oblique du torse. La partie inférieure du corps est couverte d'une draperie rouge. On voit que ce groupe comptait encore d'autres personnages. Quant au Christ, il était debout et devait bénir les amphores; mais il fut repeint plus tard, et cette restauration même a aujourd'hui presque complétement disparu. De petites inscriptions, tracées en noir, nous révèlent l'existence d'autres figures qui ont eu le même sort. Ainsi les mots **Η ΑΓΙΑ ΜΑΡΑ** correspondaient à un groupe de deux personnages dont on devine à peine les vestiges. Au-dessous de la légende **ΠΑΙΔΙΑ**, « les serviteurs », une seule figure subsiste à moitié.

A gauche de cette première scène est représentée la multiplication des pains et des poissons. Un premier groupe est formé du Christ et de deux apôtres, saint Pierre et saint André. Mais ici des restaurations d'une époque postérieure ont encore altéré le caractère de l'œuvre première. Le Christ, d'après un des types traditionnels de l'art byzantin, est assis sur un siége recouvert d'un coussin. Cette attitude de convention est d'autant moins heureuse que la scène se passe en pleine campagne : le peintre ancien avait eu soin de l'indiquer par quelques arbres. On ne distingue plus les traits du Christ; mais on voit que la tête était ceinte du nimbe crucifère : c'est aussi une addition évidente du sixième

(1) On rencontre des exemples de ce système de décoration à une place analogue dans les cryptes romaines : Bosio, *Roma sotterr.*, p. 438; Armellini, *Scoperta della cripta di santa Emerenziana*, 1877, p. 38, 40-41.

Digitized by Google

ou du septième siècle. Aux pieds du Christ sont les paniers qui servirent à recueillir les pains. Saint Pierre, dont le nom est écrit en lettres rouges, se tient à la droite du Sauveur, mais ici encore la fresque a fort souffert. On voit cependant que l'apôtre était représenté imberbe, et qu'on ne s'était pas préoccupé de lui donner un type individuel. Il est évident que saint Pierre offrait les pains au Christ. De l'autre côté, saint André, dont on lit également le nom, est un peu mieux conservé. Vêtu d'une longue tunique blanche et d'un manteau dont les draperies flottent derrière lui, il présente au Christ un plat qui contient deux poissons. La tête, bien que fort effacée, paraît prêter aux mêmes remarques que celle de saint Pierre; mais on y note un détail particulier : des traits d'un ton gris semblent indiquer la présence d'un large nimbe carré. C'est l'opinion de M. Wescher; cependant ce fait s'accorde mal avec ce qu'on sait de l'emploi du nimbe carré.

Ce groupe forme comme une première partie dans l'ensemble de la scène. Plus loin, en effet, assises à l'ombre des arbres, plusieurs personnes mangent la nourriture miraculeuse. Au dessus, une inscription en lettres rouges explique le sujet : « τὰς εὐλογίας τοῦ Χριστοῦ ἐσθίοντες, mangeant les eulogies du Christ. » On retrouve à peu près la même disposition que précédemment; mais les figures ont encore plus souffert.

Je n'insisterai pas sur la signification symbolique de cette fresque; on ne saurait rien ajouter aux excellentes remarques de M. de Rossi, et il est évident que les deux scènes représentées sont l'image complète du dogme eucharistique. Il vaut mieux indiquer ici les rapports qui existent entre ces peintures et les monuments d'Occident. Le choix des sujets atteste l'unité de l'art chrétien. A Rome cependant, le miracle des noces de Cana ne semble pas avoir été un des sujets préférés par les premiers artistes; on le trouve plutôt reproduit sur les sarcophages, les mosaïques, les objets du mobilier ecclésiastique qui datent du quatrième ou du cinquième siècle (1). Au contraire, la multiplication des pains est de bonne heure populaire; on en rencontre de nombreux exemples sur les fresques des catacombes et plus tard sur les autres monuments.

Au point de vue de la composition, les différences sont assez notables. A Rome, il existe une tendance marquée à restreindre la

(1) Bottari, *Sculture e pitture sacre*, Tav. XIX, XXXII, LI, LXXXV, LXXXVIII; Millin, *Voyage dans le midi de la France*, pl. LXV; Martigny, *Dictionnaire*, art. Cana, Eucharistie; Garrucci, *Storia della arte cristiana*, Tav. 176, 177, 269, etc.; de Rossi, *Bullett.*, 1872, p. 6, 82.

Digitized by Google

scène, à supprimer les personnages dont le rôle n'est pas essentiel. On se contente du groupe du Christ et des Apôtres ; quelquefois même le Christ est seul. A Alexandrie, le sujet est développé avec plus de liberté, les détails ne sont point sacrifiés ; l'ensemble de la scène offre un aspect plus naturel et plus vrai. Ces convives attablés et ces esclaves d'un côté, de l'autre ce repas sous les arbres, donnent à la composition de la vie et de la grâce, et les mêmes remarques sont encore justes si on examine la manière dont sont traitées les figures, la variété des mouvements et des attitudes. Ces qualités n'excluent pas cependant une recherche de symétrie assez sensible. Les deux groupes de personnages assis et mangeant se correspondent, et reproduisent aux deux côtés du groupe central la même disposition. L'artiste a certainement désiré cet effet. Plus tard, l'art byzantin restera fidèle à cet amour de la symétrie ; mais il l'exagérera en y sacrifiant cette liberté de style, qui la tempère ici d'une façon si heureuse. Il est difficile de prétendre juger une école d'après une œuvre isolée et dégradée ; cependant la fresque que nous venons d'étudier donne une idée très-favorable de la peinture chrétienne à Alexandrie.

Pour suppléer à l'insuffisance des monuments de cette époque (1), on trouve quelquefois chez les Pères de l'Église des descriptions de tableaux précieuses à recueillir. J'en citerai deux qui sont relatives à un sujet fort populaire en Occident : le sacrifice d'Isaac. On y voyait l'image du sacrifice de la croix, et les artistes des catacombes aimaient à reproduire une allégorie d'une signification si élevée. Il en était de même en Orient, d'après le témoignage de saint Ephrem et de saint Grégoire de Nysse. « Souvent, dit-il, j'ai vu sur des peintures l'image de cet événement, et je ne pouvais la contempler sans larmes, tant l'art rendait la scène avec vérité. Isaac est placé au-dessous de son père, près de l'autel ; il est agenouillé et ses mains sont ramenées derrière le dos. En arrière, Abraham met le pied sur le jarret de son fils ; de sa main gauche, il renverse la tête d'Isaac et se penche sur ce visage qui le regarde avec une expression pleine de tristesse ; la main droite est armée du couteau ; il va frapper et déjà la pointe du fer touche le corps ; alors se fait entendre la voix divine qui arrête le sacrifice (2). » Cette

(1) Le P. Garrucci, *ouvr. cité, Prefaz.*, p. 1, mentionne des peintures décorant des tombes qu'un voyageur anglais, M. Layard, aurait vues dans la région voisine de Trébizonde. Je ne crois pas qu'on aie publié aucune description de ces peintures.

(2) « Εἶδον πολλάκις ἐπὶ γραφῆς εἰκόνα τοῦ πάθους, καὶ οὐκ ἀδακρυτὶ τὴν θέαν πα-

Digitized by Google

vive description permet de juger exactement de la peinture, de l'attitude et des mouvements des personnages. Au siècle suivant, saint Cyrille d'Alexandrie parle encore du même sujet. Bien que ce texte soit déjà d'une époque un peu basse, je le citerai ici parce qu'il complète le témoignage de saint Grégoire. « Si quelqu'un aujourd'hui désirait voir figurée sur un tableau l'histoire d'Abraham, quels traits le peintre donnerait-il à son personnage? Le montrerait-il en un seul tableau accomplissant toutes les actions que l'on raconte, ou bien successivement dans chacune de ces actions et chaque fois différent de lui-même, ou bien encore toujours le même, mais dans plusieurs attitudes? Ainsi ferait-il à mon sens : Ici Abraham serait assis sur une ânesse, emmenant son enfant et suivi de ses serviteurs; là l'ânesse serait restée en bas avec les serviteurs, Abraham chargerait Isaac de bois et tiendrait dans ses mains le couteau et le feu. Ailleurs encore on le verrait représenté dans une autre attitude, mais toujours le même : il attacherait l'enfant au bûcher, et, armé du couteau, se préparerait à frapper (1). »

Ces deux textes m'amènent naturellement à parler de documents d'un autre genre, mais qui donnent une idée assez précise encore des anciennes peintures. Il nous reste, des siècles qui suivirent, un assez grand nombre de miniatures grecques; quand on les examine avec soin, on s'aperçoit que les peintres chargés de décorer les manuscrits obéissaient à des tendances diverses. Les uns s'inspiraient de leur époque, du style byzantin qui venait de se former;

ρῆλθον, ἐναργῶς τῆς τέχνης ὑπ'ὄψιν ἀγούσης τὴν ἱστορίαν. Λοιπὸν πρόκειται ὁ Ἰσαὰκ τῷ πατρὶ παρ'αὐτῷ τῷ θυσιαστηρίῳ ὀκλάσας ἐπὶ τὸ γόνυ καὶ περιηγμένας ἔχων εἰς τοὐπίσω τὰς χεῖρας · ὁ δὲ ἐπιβεβηκὼς κατόπιν τῷ ποδὶ τῆς ἀγκύλης καὶ τῇ λαιᾷ χειρὶ τὴν κεφαλὴν τοῦ παιδὸς πρὸς ἑαυτὸν ἀνακλάσας ἐπικύπτει τῷ προσώπῳ ἐλεεινῶς πρὸς αὐτὸν ἀναβλέποντι · καὶ τὴν δεξιὰν καθωπλισμένος τῷ ξίφει πρὸς τὴν σφαγὴν κατευθύνει · καὶ ἅπτεται ἤδη τοῦ σώματος τῇ τοῦ ξίφους ἀκμῇ · καὶ τότε αὐτῷ γίνεται θεόθεν φωνὴ τὸ ἔργον κωλύουσα. » S. Grégoire de Nysse, éd. Migne, t. III, p. 572; S. Ephrem, éd. Assemani, t. II, p. 317.

(1) « Ἆρ'οὖν, εἴπερ τις τῶν καθ'ἡμᾶς ἐπεθύμησεν ἰδεῖν καταγεγραμμένην ἐν πίνακι τὴν ἐπίγε τῷ Ἀβραὰμ ἱστορίαν, πῶς ἂν αὐτὸν ἐχάραξεν ὁ ζωγράφος; Ἆρ'ἐν ἑνὶ πάντα δρῶντα τὰ εἰρημένα, ἢ ἀνὰ μέρος καὶ ἑτεροίως, ἤγουν ἑτεροειδῶς πλειστάχοῦ τὸν αὐτόν; σόν τι φημί. Ποτὲ ἐφιζήσαντα τῇ ὄνῳ, συμπαραληφθέντος τοῦ παιδαρίου καὶ ἑπομένων τῶν οἰκέτων · ποτὲ δὲ πάλιν ἀπομεινάσης τῆς ὄνου κάτω τοῖς οἰκέταις ὁμοῦ, καταφορτίσαντα μὲν τοῖς ξύλοις τὸν Ἰσαὰκ, ἔχοντα δὲ μετὰ χεῖρας τὴν μάχαιραν καὶ τὸ πῦρ · καὶ μὲν καὶ ἑτέρωθι τὸν αὐτὸν ἐν εἴδει πάλιν ἑτέρῳ, συμποδίσαντα μὲν τὸ μειράκιον ἐπὶ τὰ ξύλα, ὁπλίσαντα δὲ τῇ μαχαίρᾳ τὴν δεξιὰν ἵν'ἐπάγοι τὴν σφαγήν... »

S. Cyrille, lettre à Acace, évêque de Scythopolis, citée au septième concile : Labbe, *Concilia*, t. VII, p. 204.

Digitized by Google

leurs œuvres rappellent souvent les belles mosaïques dont on décorait alors les églises. D'autres, au contraire, même au huitième ou au neuvième siècle, recouraient au passé; ils ouvraient devant eux un manuscrit ancien, tout orné de miniatures, et, comme le calligraphe copiait les mots, ils copiaient les images. Mais celui dont ils reproduisaient l'œuvre n'avait pas créé lui-même toutes ces compositions. Plus voisin du troisième ou du quatrième siècle, il en connaissait les monuments; il s'était inspiré des peintures qui ornaient les églises et les cryptes primitives; il avait accepté docilement les traditions d'un passé encore récent. C'est ainsi que procède l'art populaire. Les vieilles images sont comme les vieilles chansons et les vieux contes, elles se transmettent pendant de longs siècles d'une génération à l'autre. En Orient, les gravures religieuses qu'on trouve aujourd'hui dans toutes les maisons et devant lesquelles s'incline pieusement le Grec orthodoxe, datent de l'enfance de l'art; reproduites sans cesse, elles ressemblent en tout point à leurs aïeules; mais la dévotion s'est attachée à ces formes naïves. Il en était de même autrefois, et on remarquera même que les manuscrits les moins riches sont ceux où le souvenir du passé est le plus visible. Ils étaient décorés par de pauvres moines, par d'humbles artistes qui vivaient à l'écart de leur époque, tandis que les manuscrits de prix, confiés à des peintres plus habiles, offraient l'image de l'art nouveau.

Si ces documents présentent de l'intérêt, c'est avec une extrême prudence qu'ils doivent être consultés. Il ne suffit point de supposer des ressemblances, il faut les prouver. Quelquefois heureusement on arrive à une démonstration évidente. Le sacrifice d'Isaac nous en fournira précisément un exemple. Dans un manuscrit de la *Topographie de Cosmas*, dont nous parlerons plus loin en détail (1), on trouve une miniature qui représente ce sujet. Abraham est vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau d'un brun rouge qui laisse libre le bras droit. Il a la barbe et les cheveux blancs; de la main gauche il saisit la chevelure d'Isaac, de la main droite il lève le couteau. Isaac est vêtu d'une tunique bleue dénouée, ornée de deux bandes d'or. Il a un genou en terre; et, comme Abraham le tire par les cheveux, il se renverse un peu en arrière. Tout près est placé un vase avec du feu, désigné sous le nom de θυσιαστήριον. D'autres légendes indiquent les personnages : « Ἀβραάμ. Ἰσαὰκ συμποδιζόμενος. » Près d'Abraham, l'agneau qui

(1) V. 2me partie, ch. II.

Digitized by Google

servira au sacrifice est attaché à un arbre. En haut, la main de Dieu sort des nuages.

Plaçons cette description en regard de celle que nous avons lue dans saint Grégoire : les deux personnages ont la même attitude, le même mouvement, les détails sont les mêmes. Un seul ne se retrouve pas dans la miniature : le pied d'Abraham posé sur le jarret d'Isaac. Dira-t-on que cette presque identité est fortuite? Mais ce sujet, si simple qu'il soit, peut se composer de bien des manières : les monuments d'Occident le prouvent. N'est-il pas plus naturel de croire que le type ici reproduit était fort répandu en Orient au quatrième siècle, et que le miniaturiste a suivi la tradition générale du passé? Saint Cyrille indique d'autres épisodes que traitaient les artistes; et, ces épisodes, nous les retrouvons en partie sur la miniature. Ainsi « l'ânesse restée en bas avec les serviteurs » est gardée par deux enfants vêtus de courtes tuniques. « Isaac chargé de bois » porte ici un fagot. Il y a donc une double coïncidence qui complète la démonstration.

Pour un autre sujet, l'histoire de Jonas, la comparaison de quelques miniatures avec les monuments d'Occident amène aux mêmes conclusions. Au folio 69 du manuscrit de Cosmas trois épisodes de cette histoire sont réunis. Jonas est d'abord représenté au moment où deux matelots le précipitent dans la mer et où il est avalé par la baleine. Plus loin, il sort de la gueule du monstre : malheureusement la miniature a été entamée à cet endroit par la maladresse d'un relieur. Enfin le prophète est à demi couché sous un arbuste; il est toujours nu, appuyé sur le bras gauche; le bras droit est étendu le long du corps. C'est là comme une réplique exacte des peintures romaines, des bas-reliefs de sarcophages qui offrent ce sujet, l'un des plus populaires alors. Les détails de chaque épisode y sont les mêmes; mais, en outre, on y trouve souvent réunies, comme ici, les trois scènes principales de l'histoire de Jonas (1). En Orient comme en Occident, on ne tenait pas compte des différences de temps et de lieu.

Dans un autre manuscrit d'époque plus basse, le *Ménologe Basilien*, on retrouve encore l'histoire de Jonas (2); mais deux épisodes seulement y figurent. A droite, le prophète sort de la gueule de la

(1) Garrucci, *Storia*, Tav. 9, 64, 66, 76. Plus souvent encore, dans la décoration des plafonds pour les *cubicula* des cimetières, chacun de ces trois épisodes occupe un compartiment.

(2) Folio 59; *Menologium*, éd. d'Urbin, t. I, p. 161. Ce manuscrit date du règne de Basile II (976-1025).

Digitized by Google

baleine; à gauche il est étendu sous la cucurbite au bord du rivage: dans le fond est indiquée une ville. On peut encore citer à Rome des peintures qui ne présentent que ces deux scènes (1). Mais, entre la miniature du manuscrit de Cosmas et celle du *Ménologe Basilien*, la différence n'existe pas seulement dans le nombre des sujets. Celui qui a peint le premier de ces manuscrits est en tout point fidèle à l'art des premiers siècles : les personnages sont nus; Jonas ne porte point de nimbe : ces détails attestent l'exactitude de la copie. Dans le *Ménologe Basilien*, manuscrit plus riche et plus soigné, on saisit chez l'artiste de curieux scrupules. Le sujet avait été si populaire, qu'instinctivement il conservait encore la composition consacrée par l'usage; mais le nu lui paraissait déplacé, et le prophète, dans les deux épisodes, est vêtu d'une tunique. Le nimbe est devenu un accessoire obligé : Jonas porte donc un large nimbe à fond d'or. Ainsi les traditions se perpétuent, mais en s'altérant peu à peu; c'est tantôt un détail, tantôt un autre qui change pour satisfaire au goût nouveau; mais derrière ces modifications on retrouve, à demi effacée, la composition ancienne. Aujourd'hui même elle n'est pas encore abandonnée en Orient (2).

On peut citer d'autres exemples empruntés au manuscrit de Cosmas. Ainsi Abel (folio 55) rappelle d'une façon frappante le type et l'attitude qu'on donnait au Bon Pasteur (3). Plus loin (fol. 66) l'enlèvement d'Élie est représenté comme sur les sarcophages d'Occident : le mouvement du prophète tendant son manteau à Élisée, la personnification du Jourdain, penché sur son urne, sont des ressemblances caractéristiques (4). Je n'ai voulu parler ici que des miniatures où la persistance de l'art des quatre premiers siècles est évidente, où des preuves certaines permettent de l'affirmer, mais souvent encore on la sent, bien qu'on ne puisse la démontrer avec la même netteté.

Ainsi deux ou trois fresques, quelques textes d'auteurs, des miniatures plus récentes, telles sont les différentes classes de documents qui nous permettent d'entrevoir ce que fut la peinture chrétienne en Orient pendant cette première période. L'impression générale est celle qu'on retire de l'étude des fresques de Rome : ce sont les mêmes sujets correspondant aux mêmes idées. Mais

(1) Garrucci, *ouvr. cité*, Tav. 71, 73.

(2) Ἑρμηνεία τῶν ζωγράφων, 1853, p. 88-89; Didron, *Manuel d'iconographie chrétienne*, p. 120-121.

(3) Ce rapprochement est indiqué par les orateurs sacrés : Basile de Séleucie, *Orat.*, *XXVI*, au commencement.

(4) Comparer entre autres avec Bosio, *Roma sotterr.*, 1632, p. 73, 77.

Digitized by Google

cette presque identité n'est point le résultat d'une réglementation tyrannique et uniforme; dans ce cycle de compositions les artistes se meuvent librement. Si peu nombreux que soient les monuments d'Orient, nous n'avons pas constaté que des ressemblances avec les œuvres d'Occident. Ces caractères généraux seront d'ailleurs l'objet d'un chapitre spécial.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

LA SCULPTURE.

Les recherches sur les origines de la sculpture chrétienne ont prouvé qu'en général le développement en fut assez tardif. Peut-être la sculpture excita-t-elle d'abord plus de défiance que la peinture; on se rappelait combien elle avait contribué à populariser les dieux de l'Olympe, et les Pères, dans les attaques qu'ils dirigent contre les artistes, ont presque toujours en vue les statuaires. L'emploi de la sculpture offrait aussi des difficultés particulières. L'art chrétien fort souvent ne pouvait s'exercer que dans des retraites obscures, inaccessibles aux païens; le peintre, au fond des catacombes, retraçait sans crainte les croyances chrétiennes; son travail exigeait moins de place, moins de frais, moins d'embarras enfin que celui du sculpteur. A ce dernier il fallait un atelier spacieux, plus de lumière, des voies de transport plus commodes que les étroits couloirs des nécropoles. Aussi, pendant les premiers siècles, lorsqu'un fidèle désirait un sarcophage pour sa tombe, il s'adressait souvent aux artistes païens. Il choisissait une œuvre terminée déjà, mais dont la décoration ne contrariait pas trop sa foi : des scènes de pêche, de navigation, de vie champêtre lui plaisaient surtout, car il y trouvait quelques rapports avec les sujets de la symbolique chrétienne (1). Si l'artiste était chrétien, le caractère des œuvres changeait peu ; la prudence lui commandait de s'en tenir aux mêmes motifs (2). Ce fut seule-

(1) De Rossi, *Roma sotterr.*, t. III, p. 440 et suiv.

(2) Une inscription grecque de Rome nous a conservé le nom d'un sculpteur chrétien antérieur au quatrième siècle ; son nom, Eutropos, indique une origine orientale : Fabretti, *Inscriptionum antiquarum explicatio*, p, 587, n° CII.

Digitized by Google

ment après le triomphe du christianisme, que l'usage se répandit de sculpter sur les bas-reliefs funéraires des sujets exclusivement chrétiens. Quant aux œuvres de ronde bosse, elles étaient encore plus rares, et l'on en connaît fort peu d'exemples, même à Rome.

En fut-il de même en Orient? S'il fallait en croire certains témoignages, on y aurait vu autrefois un monument de sculpture qui remontait à l'époque même du Christ : il s'agit d'un groupe du Sauveur et de l'hémorroïsse qui existait dans la ville de Panéas. A partir du cinquième et du sixième siècle, les chroniqueurs byzantins imaginèrent toute une série de légendes sur des images auxquelles on attribuait une antiquité fabuleuse ; si je cite ici le groupe de Panéas, c'est qu'au quatrième siècle déjà il en est fait mention par Eusèbe et par Astérius d'Amasée. Voici ce que rapporte Eusèbe : « Cette femme, qui était malade d'un flux de sang, et qui, les Évangiles nous l'apprennent, fut guérie par le Sauveur, était originaire de Panéas. Il paraît qu'on y voit encore sa maison et les témoignages de la charité du Sauveur envers elle; car, près de la porte de sa demeure, se trouverait sa statue en airain, sur un piédestal de pierre. Elle est agenouillée et tend les mains dans l'attitude de la prière. En face est la statue d'un homme debout, vêtu d'une diploïde, qui tend la main à la femme. A ses pieds, sur la stèle même, croît une plante particulière qui s'élève jusqu'à la frange du manteau et qui est le meilleur remède contre toute espèce de maladies. On dit que cette statue représente Jésus-Christ. Elle a subsisté jusqu'à notre époque, et nous l'avons vue en visitant Panéas. Il n'y a rien d'étonnant à ce que les gentils qui avaient reçu des bienfaits du Sauveur aient voulu témoigner ainsi leur reconnaissance (1). » Vers la même époque, Astérius, cité par Photius, rapporte que Maximin

(1) Τὴν γὰρ αἱμορροοῦσαν, ἣν ἐκ τῶν ἱερῶν εὐαγγελίων πρὸς τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν τοῦ πάθους ἀπαλλαγὴν εὕρασθαι μεμαθήκαμεν, ἐνθένδε ἔλεγον ὁρμᾶσθαι, τόν τε οἶκον αὐτῆς ἐπὶ τῆς πόλεως δείκνυσθαι, καὶ τῆς ὑπὸ τοῦ Σωτῆρος εἰς αὐτὴν εὐεργεσίας θαυμαστὰ τρόπαια παραμένειν. Ἑστάναι γὰρ ἐφ'ὑψηλοῦ λίθου πρὸς μὲν ταῖς πύλαις τοῦ αὐτῆς οἴκου, γυναικὸς ἐκτύπωμα χάλκεον ἐπὶ γόνυ κεκλιμένον, καὶ τεταμέναις ἐπὶ τὸ πρόσθεν ταῖς χερσὶν, ἱκετευούσῃ ἐοικός. Τούτου δὲ ἄντικρυς ἄλλο τῆς αὐτῆς ὕλης ἀνδρὸς ὄρθιον σχῆμα, διπλοῖδα κοσμίως περιβεβλημένον, καὶ τὴν χεῖρα τῇ γυναικὶ προτεῖνον, οὗ παρὰ τοῖς ποσὶν ἐπὶ τῆς στήλης αὐτῆς ξένον τι βοτάνης εἶδος φύειν, ὃ μέχρι τοῦ κρασπέδου τῆς τοῦ χαλκοῦ διπλοΐδος ἀνιὸν, ἀλεξιφάρμακόν τι παντοίων νοσημάτων τυγχάνειν. Τοῦτον δὲ τὸν ἀνδριάντα εἰκόνα τοῦ Ἰησοῦ φέρειν ἔλεγον. Ἔμεινε δὲ καὶ εἰς ἡμᾶς, ὡς καὶ ὄψει παραλαβεῖν ἐπιδημήσαντας αὐτοὺς τῇ πόλει. Καὶ θαυμαστὸν οὐδὲν τοὺς πάλαι ἐξ ἐθνῶν εὐεργετηθέντας πρὸς τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν, ταῦτα πεποιηκέναι. *Hist. eccl.*, l. VII, c. 18.

Digitized by Google

avait fait disparaître ce monument (1). Au cinquième siècle, Sozomène raconte que Julien l'Apostat voulut mettre à la place sa statue et que le tonnerre la brisa (2). A partir de cette époque les témoignages abondent, mais il est inutile de les citer. Il est évident qu'au sixième siècle il s'était formé à ce sujet une légende où la vérité historique était peu respectée (3). Les textes les plus anciens sont seuls dignes d'attention. Si l'on examine le récit d'Eusèbe, on est frappé de la réserve de ses paroles. Il a vu ce groupe, et pourtant il n'affirme pas que le Christ y soit représenté. Il relate la tradition sans se prononcer; il déclare seulement qu'elle n'est pas inadmissible, et les termes qu'il emploie sont ceux que nous emploierions nous-mêmes en parlant d'un monument dont le sujet nous paraîtrait incertain. D'autre part, Astérius rapporte que Maximin fit enlever la statue, et cependant sous Julien elle était à son ancienne place. Cette objection est moins grave ; on peut admettre une erreur ou croire que la statue fut replacée, mais le langage si discret d'Eusèbe excite de sérieuses défiances. Aussi a-t-on fort attaqué cette tradition. Si les fidèles donnèrent plus d'une fois aux sujets traités par les païens une interprétation chrétienne, ne purent-ils pas considérer comme chrétien un monument qui représentait un sujet profane (4)?

Cependant l'authenticité de ce groupe a trouvé des défenseurs. Récemment encore M. Grimouard de Saint-Laurent s'est attaché à la démontrer (5). Il a même cru voir dans un sarcophage romain depuis longtemps connu la reproduction à peu près exacte du monument oriental (6). La composition qu'on y trouve répond assez bien sans doute à la description d'Eusèbe; quelques détails archi-

(1) *Bibliotheca*, cod. 271, éd. Bekker, p. 505. Cf. aussi Magnès cité par Nicéphore, *Spicileg. Solesmense*, t. I, p. 332-333.

(2) *Hist. eccles.*, l. V, c. 21.

(3) Banduri, *Imperium orientale*, t. I, *Antiquit. Constant.*, l. V, 274-276; Malala, *Chronographia*, éd. de Bonn, p. 237 et suiv.; Cédrénus, *Histor. comp.*, éd. de Bonn, t. I, p. 534; Nicéphore Calliste, Siméon Métaphraste, etc. V. aussi *Itinera et descriptiones Terræ Sanctæ*, éd. Tobler, t. I, p. 72 et 83; mais en remarquant qu'il existe une discordance entre l'itinéraire de Théodose et l'abrégé : l'un place la statue à Capharnaüm, l'autre à Panéas.

(4) Münter, *Sinnbilder.*, Zweites Heft, p. 14 et suiv.

(5) *Guide de l'art chrétien*, t. II, p. 213-216.

(6) Ce sarcophage est aujourd'hui au musée du Latran. Il a été trouvé au cimetière du Vatican et publié par Bosio, *Roma sotterr.*, 1632, p. 587; mais la gravure donnée par M. Grimouard de Saint-Laurent en tête du tome II de son ouvrage est bien préférable.

Digitized by Google

tecturaux rappellent même le style des édifices de Palestine (1); mais je craindrais de tirer une conclusion de ces analogies dont il ne faudrait pas exagérer l'importance.

Laissons donc de côté le groupe de Panéas, pour arriver à des œuvres qui ne soient pas contestables. Il existe à Constantinople, au musée de Sainte Irène, une statuette brisée du Bon Pasteur qui mesure 0,52 centimètres de hauteur (2). Le Bon Pasteur est imberbe, sa figure est celle d'un enfant, ses cheveux sont bouclés : de la main droite il tient les quatre pattes d'un agneau qu'il porte sur ses épaules; le bras gauche est brisé; les jambes sont cassées. Le vêtement consiste en une tunique courte, nouée à la ceinture. Si l'on en juge d'après le dessin qui a été publié, l'exécution est peu soignée, le travail assez sommaire; cependant le style indique une bonne époque, le troisième siècle environ.

A Athènes, M. Homolle a signalé, parmi les fragments de sculpture du musée de Patissia, une autre statuette du Bon Pasteur. Il en a publié un dessin accompagné d'une description que je reproduis ici en partie : « Le marbre du musée de Patissia a beaucoup souffert : de la tête et de l'avant-bras droit, il ne reste que l'indication des contours; les jambes sont cassées au-dessous du genou ; le bras gauche manque complétement, et avec lui l'extrémité des pattes de devant de la brebis que tenait le Bon Pasteur de la main gauche ; la tête de la brebis a disparu. La statue est de marbre blanc; elle mesure dans l'état présent 0,48 centimètres environ. Le travail est loin d'en être fin ; tel qu'il est, on peut affirmer que le monument n'est certainement pas postérieur au quatrième siècle; il est peut-être antérieur. La partie postérieure du marbre n'a été dégrossie que sur les bords ; elle se réduit à une colonne qui sert d'appui à la statue du haut en bas (3). »

L'analogie entre les deux statuettes est frappante : le marbre de Constantinople vaut peut-être mieux comme exécution, mais on retrouve des deux côtés la même attitude : ce sont là deux reproductions d'un type populaire partout répandu. A Rome, où les œuvres de ronde bosse sont extrêmement rares à cette époque, il en existe aussi des exemples qui se rapprochent de ceux que

(1) Raoul-Rochette avait déjà fait remarquer l'intérêt que présentent ces bas-reliefs pour l'histoire de l'architecture chrétienne : *Tableau des catacombes romaines*, p. 220 et suiv.

(2) Dumont, *Revue archéologique*, octobre 1868; de Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1869, p. 47.

(3) *Revue archéologique*, novembre 1876, p. 297, 298.

Digitized by Google

nous venons d'étudier ; ce nouveau trait de ressemblance entre les deux régions du monde chrétien est remarquable.

Au quatrième siècle, lorsque Constantin voulut décorer les fontaines de Byzance de motifs chrétiens, ce fut un des sujets qui se présentèrent naturellement à l'esprit. « On voit, dit Eusèbe, sur les fontaines élevées au milieu des places, l'image du Bon Pasteur, familière à ceux qui connaissent les paroles divines, et celle de Daniel avec les lions : ces ouvrages sont en bronze recouvert de lames d'or brillant (1). » La représentation du Bon Pasteur se conserva dans l'art du cinquième siècle, et plus tard nous en signalerons des exemples sur les monuments de cette époque.

Faut-il la reconnaître dans un bas-relief athénien qui paraît antérieur au quatrième siècle? Plusieurs savants ont parlé de ce curieux monument (2). En voici la description exacte, autant que le permet l'état du marbre écaillé par endroits : le personnage principal est un berger, vêtu d'une courte tunique nouée à la ceinture et d'un manteau rejeté en arrière ; les traits du visage indiquent un homme jeune ; la tête est ceinte d'un nimbe. Le berger tient dans la main gauche un long bâton ; son bras droit est replié. Plus loin, un second personnage penché vers la terre retient un agneau de ses deux bras ; à côté de lui s'élève un arbre autour duquel s'enroule un serpent. La composition ne manque point de vie et ne trahit pas une basse époque.

Y a-t-il ici un indice de christianisme? on ne saurait invoquer la présence du nimbe qui peut se trouver aussi sur des monuments païens (3). Certains bas-reliefs chrétiens d'Occident offrent des scènes analogues à celles qu'on voit ici (4) ; mais le caractère de ces sujets pastoraux est un peu vague pour qu'on en puisse tirer une conclusion, si l'on n'a point d'autres preuves. Quelques dé-

(1) Εἶδες δ'ἂν ἐπὶ μέσων ἀγορῶν κειμέναις κρήναις τὰ τοῦ καλοῦ ποιμένος σύμβολα, τοῖς ἀπὸ τῶν θείων λογίων ὁρμωμένοις γνώριμα, τόν τε Δανιὴλ σὺν αὐτοῖς λέουσιν ἐν χαλκῷ πεπλασμένα, χρυσοῦ τε πετάλοις ἐκλάμποντα. Eusèbe, *De vita Constant.*, l. III, c. 49.

(2) De Laborde, *Revue archéologique*, 1re série, t. IV, 1847, p. 56 et suiv. ; Scholl, *Archæologische Mittheilungen aus Griechenland*, 1843, I, p. 98 ; Dumont, *Sarcophage chrétien trouvé à Salone*, p. 9. La planche donnée par de Laborde est exacte.

(3) Je citerai en particulier la mosaïque d'Ostie représentant Sylvain ; elle peut être rapprochée du bas-relief d'Athènes : *Annali dell' istituto di corrisp. archeol.*, 1874, p. 174-176 et Tav. d'aggiunta, LM, n° 3.

(4) Martigny, *Étude sur l'Agneau et le Bon Pasteur.*

Digitized by Google

tails cependant méritent l'attention : pourquoi ce serpent qui n'a point été placé là sans intention? Sur les œuvres chrétiennes on ne le voit jamais, je crois, menacer comme ici le troupeau du pasteur; mais, dans l'histoire d'Adam et d'Ève, il occupe une même place enroulé autour de l'arbre (1). Sur des sarcophages de la Gaule il se dresse au-dessus de nids de colombes (2). On peut donc défendre par quelques arguments l'origine chrétienne du bas-relief d'Athènes; mais il serait imprudent de l'affirmer (3).

On avait choisi à Constantinople l'histoire de Daniel comme pendant à l'image du Bon Pasteur : c'est qu'il existe entre ces deux sujets des ressemblances matérielles qui frappent l'œil. Daniel, sur les monuments anciens, est souvent seul, dans l'attitude de la prière, avec un lion de chaque côté : la disposition reproduit donc, presque trait pour trait, le groupe du pasteur et des brebis. Nous ne possédons pas de monument d'Orient antérieur au cinquième siècle qui présente cette scène; mais on peut croire, d'après un sarcophage plus récent de Ravenne, que la composition si fréquente à Rome se retrouvait dans les pays grecs (4). Au reste ce

(1) On le trouve représenté de même, mais isolé, sur quelques verres dorés : Garrucci, *Vetri*, Tav. II, nos 5 et 6. Mais ces petits verres faisaient évidemment partie d'un ensemble qui présentait encore l'histoire d'Adam et d'Ève. Il ne faut pas négliger de remarquer cependant que le serpent, enroulé autour de l'olivier, se trouve sur les monnaies d'Athènes : Beulé, *Monnaies d'Athènes ; passim*. V. aussi sur les serpents chez les anciens : Daremberg et Saglio, *Dictionn.*, p. 695.

(2) Millin, *Voyage dans le midi de la France*, pl. LVIII, n° 4; pl. LXV, n° 4.

(3) De Laborde, *loc. cit.*, hésite : « Le marbre me servant de conducteur et comme de garant, dit-il, je vis au premier moment, dans cette moitié de tableau, le Bon Pasteur, ayant d'un côté Isaac enfant, qui offre un bélier en allusion à une immolation symbolique, et le serpent autour de l'arbre de science, souvenir de la première faute qui rendit nécessaire le premier sacrifice. On pourrait facilement restituer l'autre partie du bas-relief avec des allégories dont les deux testaments ne se sont pas montrés plus avares que l'ancienne mythologie. » Cette explication est inadmissible : l'auteur, du reste, ne la défend guère et croit qu'il vaut mieux chercher une interprétation profane; mais il ne se prononce pas nettement. — Scholl propose de voir ici Asclépios.

(4) Daniel dans la fosse aux lions était considéré comme une image du martyre. Or on trouve à ce sujet dans Eusèbe un passage qu'il est intéressant de rapprocher des monuments. Parlant de martyrs qui furent exposés aux bêtes sans être blessés par elles, il décrit l'attitude de l'un d'eux : « δίχα δεσμῶν ἑστῶτος νέου καὶ τὰς μὲν χεῖρας εἰς σταυροῦ τύπον ἐφαπλοῦντος... ἄρκτων καὶ παρδάλεων θυμοῦ καὶ θανάτου πνεόντων καὶ σχεδὸν αὐτῆς καθαπτομένων αὐτοῦ τῆς σαρκός... » *Hist. eccl.*, VIII, 7. Il s'agit d'Égyptiens martyrisés en Phénicie. L'analogie avec les représentations de Daniel est frappante.

Digitized by Google

type de l'orant était fort répandu. Ce qui le prouve pour l'Orient, c'est la persistance singulière avec laquelle il se maintint. Nous le rencontrerons plus tard sur de nombreux monuments appartenant à des pays divers, comme les mosaïques de Salonique et les ampoules de saint Ménas d'Égypte. Il apparaît presque à chaque page du *Ménologe Basilien*, et la Vierge même, qui de bonne heure a été ainsi représentée, a gardé cette attitude jusque dans l'art byzantin contemporain.

Il existe un monument d'origine orientale sur lequel sont réunis quelques-uns des sujets que nous venons d'étudier. C'est un seau en plomb, trouvé dans la régence de Tunis, et qui a figuré à l'exposition universelle de 1867 (1). Il servait à l'eau bénite et il avait été fabriqué dans une région grecque, ainsi que l'indique la langue de l'inscription qu'on y lit : « ἀντλήσατε ὕδωρ μετ' εὐφροσύνης. — Puisez de l'eau avec joie. » La langue grecque n'apparaît guère en effet sur les monuments et les inscriptions originaires de cette région de l'Afrique. Ce seau doit dater du quatrième siècle, et on y voit déjà quelques-uns des motifs qui furent plus tard populaires ; mais les scènes principales se rattachent plutôt au symbolisme primitif, et on y retrouve même le souvenir des jours d'épreuve et de persécution. A côté du Bon Pasteur, un gladiateur est représenté au moment où il vient de saisir la couronne déposée sur un cippe (2). D'autre part une orante, drapée dans le style grec, est couronnée par une Victoire ailée qui porte une palme. Je ne m'arrêterai pas à la signification de ces images : il est évident que nous assistons ici au triomphe du fidèle, vainqueur dans les luttes de la vie. C'est avec raison que M. de Rossi, en étudiant ce monument, n'a pas insisté sur le rapport qu'on pourrait établir entre l'orante et sainte Perpétue. Je crois que la présence du gladiadeur ne doit pas être considérée non plus comme une allusion aux visions de la martyre de Carthage ; car il faudrait alors admettre que le seau a été fait dans cette région de l'Afrique, ou bien que l'artiste étranger a reçu des instructions particulières. Ces symboles ont plutôt un sens général qui s'applique sans peine à tous les fidèles dont la foi a été éprouvée dans le combat.

(1) De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1867, 77-87 ; Martigny, *Dict. des antiq. chrét.*, 2e édit., p. 264.

(2) Il faut signaler à ce propos un bas-relief brisé, découvert à Éphèse, qui représente des gladiateurs luttant contre des lions : l'un d'eux est terrassé et sur le point d'être dévoré. M. Wood suppose qu'on pourrait y voir un martyr chrétien : Wood, *Discoveries at Ephesus*, 1877, p. 222-223. Cette hypothèse ne me paraît pas suffisamment fondée.

Digitized by Google

A côté de ces sujets on trouve des bandes de pampres, des palmiers, des paons buvant à une coupe ; les quatre fleuves du paradis terrestre s'échappent d'un tertre surmonté d'une croix et des cerfs s'y abreuvent : ainsi s'annonce le symbolisme de l'âge suivant. Dans un angle, une néréide chevauche sur un hippocampe : un dauphin, un coquillage indiquent encore la mer. Ce motif, en apparence si peu à sa place ici, mérite l'attention. L'art chrétien primitif tolérait la représentation des monstres et même de certaines divinités du cycle marin : c'étaient là des images sans portée, d'un caractère décoratif, et qui ne blessaient pas les fidèles. A Rome, la sculpture surtout les admettait, parce qu'elle était moins libre dans le choix des sujets. Je pense qu'il faut voir, dans la plupart des scènes du seau de Tunis, l'imitation de sarcophages orientaux du troisième ou du quatrième siècle, et c'est ce qui fait le principal intérêt de ce petit monument.

On trouvera, dans la seconde partie de ce travail, d'autres œuvres qui, bien que postérieures, pourraient être citées ici (1). En effet, les sujets primitivement traités se sont souvent maintenus avec persistance dans la sculpture. Les sarcophages d'Occident l'attestent par de nombreux exemples. L'histoire de l'art se refuse aux classifications rigoureuses, aux périodes chronologiques exactement définies : souvent les époques se pénètrent les unes les autres ; il faut se souvenir du caractère complexe de ces études et, s'il est nécessaire d'établir des divisions, ne point se dissimuler ce qu'elles ont quelquefois de conventionnel et de factice (2).

(1) Je regrette de n'avoir aucun renseignement précis sur un bas-relief représentant Adam et Eve, signalé à Antioche par M. Richter, *Die Mosaiken von Ravenna*, 1878, p. 132, note 1. D'après le sujet traité, il semble qu'on trouvera là une nouvelle preuve de l'unité de l'art chrétien.

(2) Je n'ai point parlé, dans le cours de ce chapitre, des fameuses médailles d'Apamée de Phrygie, qui représentent Noé et qui ont été si souvent étudiées : cf. Eckhel, *Doctr. numm.*, t. III, p. 134 et suiv., qui résume les travaux précédents ; Ch. Lenormant, *Mélanges d'arch.* des PP. Cahier et Martin, 1re série, t. III ; Garrucci, *Vetri*, p. 9 ; de Witte, *Mémoire sur l'impératrice Salonine*, p. 51-52. Je m'en tiens sur ce point à la sage incertitude d'Eckhel et de Lenormant. J'avoue cependant qu'il est difficile de ne point se demander si la composition adoptée sur ces médailles ne fut point inspirée par des œuvres chrétiennes : les analogies sont trop frappantes. Le christianisme s'est de bonne heure développé avec beaucoup de force dans ces régions évangélisées par S. Paul.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA PEINTURE ET DE LA SCULPTURE PENDANT LA PREMIÈRE PÉRIODE. COMPARAISON ENTRE LES MONUMENTS D'ORIENT ET LES MONUMENTS D'OCCIDENT.

Dans les pages qui précèdent nous avons passé en revue les quelques monuments qu'on connaît pour cette première période. Le nombre en est encore bien faible, mais il va s'accroissant d'année en année. Chaque œuvre, chaque fragment apporte une donnée nouvelle, et l'histoire de cet art primitif, encore à demi cachée, se précise déjà dans quelques-uns de ses traits. Je voudrais essayer de résumer ici les résultats qui me paraissent acquis.

L'origine même est certaine. Qu'on place devant ces monuments un artiste fort sensible au style, mais peu versé dans l'interprétation des sujets; rien dans l'exécution ne l'avertira qu'il est en présence d'un art nouveau. Entre les statuettes du Bon Pasteur dont nous avons parlé et telle autre sculpture profane du troisième siècle il n'existe guère de différence : c'est le même travail, ce sont les mêmes procédés. On peut en dire autant de la peinture. Tous ces artistes, païens ou chrétiens, appartenaient à une même école; ils pouvaient changer de croyances, non de style. Ce travail de transformation n'a lieu que peu à peu : on n'a point le emps d'abord de songer à ces détails; l'esprit est ailleurs. Plus tard, la révolution déjà faite dans le domaine des idées s'accomplit dans le domaine de l'art : l'âme de la religion nouvelle modifie les formes extérieures par lesquelles elle s'exprime.

Si quelque part les artistes chrétiens innovèrent dès le début, ce dût être dans le choix des sujets et dans la composition, et pourtant on a essayé de contester à ces œuvres primitives l'originalité qui semble ici leur être essentielle. Les artistes chrétiens ne se seraient pas attachés à certains sujets sous l'influence des dogmes et des croyances populaires parmi les fidèles : ils y auraient

Digitized by Google

été amenés par leur manque d'invention et par un esprit d'imitation facile. Leur but aurait été d'emprunter à l'art profane des compositions et des types qu'on pût adapter aux idées chrétiennes. On est parti de cette hypothèse pour établir, entre les œuvres chrétiennes et les œuvres païennes, une série de rapprochements souvent spécieux, mais toujours assez hasardés (1). Je n'examinerai pas ici en détail cette théorie, qui du reste ne compte plus guère de partisans; mais, à ne prendre que les sujets que nous avons rencontrés sur les monuments d'Orient, elle me paraît inadmissible. Est-il vrai, par exemple, qu'il faille reconnaître le type du Bon Pasteur dans un modèle antique? Les textes et les monuments que l'on cite font d'abord illusion; mais, on ne considère pas assez combien cette image du berger portant une brebis est simple et familière. Du moment où l'esprit du fidèle était pénétré de la parabole évangélique, le premier paysan venu pouvait lui en offrir le modèle; il n'était pas nécessaire d'avoir vu des Hermès criophores. Pourquoi chercher des explications si érudites quand on en peut trouver de si naturelles?

Et quand cela serait juste pour les représentations du Bon Pasteur, en dira-t-on autant de tous les autres sujets? On rapprochera le Christ d'Apollon, saint Pierre d'Hercule; Élie enlevé au ciel deviendra le soleil sur son char (2). Mais, quelque subtilité qu'on y mette, on sera obligé de s'arrêter en chemin, et de reconnaître que bien des scènes échappent malgré tout à ce système d'analogies forcées. Quand les artistes chrétiens firent des emprunts à l'art païen, comme Orphée charmant les animaux ou Ulysse résistant aux sirènes, cela ne tint point à des causes matérielles, mais à des idées morales dont les Pères nous donnent l'explication. S'il fallait chercher des comparaisons de ce genre, on les trouverait plutôt, je crois, dans l'emploi de certains symboles. C'est ainsi que saint Clément considère le navire qui vogue, les voiles enflées, comme un symbole chrétien; et l'on sait que chez plus d'un peuple ancien un sens mystérieux s'attachait à ces images de la navigation. Je suis loin de rejeter absolument tous ces rapprochements : je m'étonnerais plutôt que le christianisme n'eût pas pris au passé quelques-unes de ces poétiques

(1) V. Raoul Rochette, *Discours sur l'origine et le caractère des types imitatifs qui constituent l'art chrétien*, 1834; *Tableau des catacombes*, 1837; Piper, *Mythologie und Symbolik der christlichen Kunst*, Weimar, 1847-1851. V. d'excellents arguments contre ce système dans de Rossi, *Roma sotterr.*, t. I, p. 67, 347, t. II, p. 351 et suiv.

(2) Piper, *ouvr. cité*, t. I, *passim*.

Digitized by Google

allégories : mais la plupart d'entre elles appartiennent à une sorte de domaine commun de l'humanité, elles se présentent l'esprit de tous les peuples, et on ne saurait de faits si simples tirer des conclusions si subtiles (1).

C'est au sein même du christianisme, entre l'Orient et l'Occident, qu'il est plus sage et plus intéressant de chercher des rapports : là ils se présentent à chaque pas et avec une incontestable évidence. La description des monuments nous a déjà fourni plusieurs fois l'occasion d'insister sur ce point. Un texte d'Astérius, évêque d'Amasée, au quatrième siècle, nous offrira toute une série d'exemples importants. Astérius nous apprend que les gens riches de son temps, qui voulaient montrer leur dévotion, faisaient broder sur leurs vêtements des scènes de l'Évangile. « On y voit le Christ avec ses disciples et chacun de ses miracles, tel que l'histoire le raconte : les noces de Cana et les hydries; le paralytique portant son lit sur les épaules; l'aveugle guéri avec un peu de boue; l'hémorroïsse qui touche le bord du vêtement du Sauveur; la pécheresse aux pieds de Jésus; Lazare qui du sépulcre est rappelé à la vie (2). »

Parmi les sujets qu'énumère ici Astérius, il n'en est pas un seul qui ne se trouve sans cesse répété sur les monuments d'Occident. Si, en Orient, on les reproduisait même sur les étoffes, ils devaient être choisis parmi les plus populaires : c'est une preuve nouvelle et plus forte de la concordance qui existait entre les deux régions du monde chrétien.

Il y a quelques années, on a découvert en Illyrie un petit monument qui me paraît à ce point de vue d'un singulier intérêt (3). L'Illyrie formait en effet entre l'Orient et l'Occident une région mixte, également ouverte aux influences diverses. L'art de ce pays devait en porter la trace et tout ce qui en subsiste mérite donc d'être interrogé avec soin. Le monument dont il s'agit ne se recommande point par l'exécution : il est difficile d'imaginer une œuvre plus grossière. Sur une coupe de verre un fidèle, peu versé

(1) V. plus haut, ch. I.

(2) Ὄψει τὸν γάμον τῆς Γαλιλαίας καὶ τὰς ὑδρίας, τὸν παραλυτικὸν τὴν κλίνην ἐπὶ τῶν ὤμων φέροντα, τὸν τυφλὸν τῷ πηλῷ θεραπευόμενον, τὴν αἱμορροοῦσαν τοῦ κρασπέδου λαμβανομένην, τὴν ἁμαρτωλὸν τοῖς ποσὶν τοῦ Ἰησοῦ προσπιπτούσην, Λάζαρον ἐκ τοῦ τάφου πρὸς τὴν ζωὴν ὑποστρέφοντα. *Homilia de divit. et Lazaro.*

(3) Dumont, *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1873, p. 71 ; de Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1874, p. 153 et suiv. Tav. XI; 1877, p. 77 et suiv., Tav. V-VI. Ce plat aété acheté par M. Basilewski et il a figuré à l'exposition universelle de 1878.

Digitized by Google

dans les arts du dessin, a gravé plusieurs sujets empruntés aux Livres Saints, et il les a accompagnés de légendes explicatives rédigées dans une langue à demi barbare. Mais il s'est évidemment inspiré des monuments qu'il avait eus sous les yeux, et son travail nous offre donc, quant au choix des scènes, un tableau de l'art illyrien de son temps. Par une curieuse coïncidence, la composition principale, placée au centre, est précisément celle que saint Grégoire de Nysse avait vue si souvent reproduite, que saint Cyrille nous a encore décrite, et que nous avons retrouvée dans le manuscrit de Cosmas : le sacrifice d'Isaac (1). Plusieurs détails complètent la ressemblance : ainsi l'autel (θυσιαστήριον) sur lequel brûle le feu, l'agneau placé derrière Abraham. Tout autour du médaillon central on rencontre Adam et Ève auprès de l'arbre fatal, le Christ ressuscitant Lazare, Moïse qui fait jaillir la source du rocher (2), Daniel au milieu des lions, les trois jeunes Hébreux dans la fournaise, Susanne accusée, l'histoire de Jonas. On reconnaît ici plusieurs des sujets dont il nous reste pour l'Orient des monuments ou des témoignages écrits; mais, d'autre part, on ne saurait désirer une conformité plus complète avec l'art occidental.

Non loin de là, les nécropoles de Salone ont fourni à l'archéologie chrétienne un certain nombre d'inscriptions et de bas-reliefs. Parmi ces derniers, un sarcophage présente sur sa face principale le passage de la mer Rouge. Les peintres d'Orient avaient dû de bonne heure traiter cet épisode (3). En Occident, les sculpteurs d'Italie et de Gaule l'ont plusieurs fois reproduit (4). Partout la disposition est à peu près la même que sur le sarcophage de Salone. A gauche, les Égyptiens : le roi est sur son char, armé de la lance et du bouclier; autour de lui se groupent ses soldats, cavaliers et fantassins, vêtus du costume romain. Les premiers en tête tombent déjà dans les flots. A droite, sur l'autre rive, on voit Moïse, les Israélites, des femmes qui conduisent leurs enfants. Marie la prophétesse, la sœur d'Aaron, joue du tambourin. Dans le bas, sous la scène principale, sont placées trois petites figures accoudées qui semblent personnifier

(1) V. plus haut, ch. II.

(2) La légende qui accompagne cette scène est fort curieuse. On y lit : *Petrus virga percutit....* C'est une nouvelle preuve du rapprochement qu'on établissait entre Pierre et Moïse. Le rocher est ici remplacé par un arbre.

(3) Martigny, *Dictionn. des antiq. chrét.*, art. *Mer Rouge.*

(4) Bottari, *Sculture e pitture*, Tav. XL, CXCIV ; Millin, *Voyage dans le midi de la France*, pl. L, LXVII.

Digitized by Google

l'Égypte, la mer Rouge et l'Arabie (1). Une orante, sculptée sur un des côtés, complète les ressemblances qui existent entre ce sarcophage et ceux d'Occident.

Dans la même ville, un autre sarcophage, plus récemment découvert, offre d'abord l'image du Bon Pasteur (2). La sculpture est d'une époque plus basse que les statuettes de Constantinople et d'Athènes : la tête n'est point imberbe; elle s'écarte du type impersonnel, et on a même proposé d'y voir une sorte de portrait national, une reproduction du type dalmate. Mais l'attitude, le costume, les principaux détails sont conformes aux données ordinaires dont nous avons déjà constaté l'existence en Orient et en Occident. Une autre partie de la décoration présente également quelque analogie avec des monuments romains. Cinq personnages, une femme, deux hommes et deux enfants sont groupés autour d'une porte décorée de têtes de lions. L'hésitation n'est pas possible : nous avons ici l'image d'une famille chrétienne, et on est naturellement porté à rapprocher ce bas-relief de la belle fresque du cimetière de Calliste, qui représente également une famille dans l'attitude de l'oraison (3). Le cadre seul est changé : dans la fresque romaine, des arbres verdoyants indiquent le jardin céleste; sur le sarcophage de Salone le lieu de la scène semble moins bien précisé (4). On ne saurait douter cependant que l'artiste ait voulu représenter la famille dans l'autre vie.

Si ces deux sujets se rattachent à ceux que nous voyons ordinairement traités, il n'en est pas de même de deux scènes sculptées à droite et à gauche du Bon Pasteur. D'un côté, vingt-huit petites figures sont groupées autour d'un personnage qui tient un rouleau dans une de ses mains; ces figures sont de taille dif-

(1) De Lavallée (*Voyage historique et pittoresque de l'Istrie et de la Dalmatie, rédigé d'après l'itinéraire de Cassas*, 1802) a publié ce bas-relief, pl. 38. Il le donne comme provenant des ruines du palais de Dioclétien, et il y voit les exploits d'un gouverneur romain, p. 140-141. On trouvera de meilleures reproductions dans Adam, *Ruins of the palace of the emperor Diocletian*, pl. LVII; Zimmermann, *Die mittelalterlichen Kunstdenkmæler Dalmatiens*.

(2) Dumont, *Sarcophage chrétien trouvé à Salone*, avec deux planches; v. aussi un article de Conze dans la *Zeitschrift für bildenden Künste*, 1872, p. 65-67, 259-260.

(3) M. de Rossi vient d'en donner une très-belle reproduction, *Roma sotterr.*, t. III, Tav. I-II.

(4) On rencontre cependant des portes de ce genre sur plusieurs monuments chrétiens : cf. Le Bas et Waddington, *Voy. arch.*, n° 727. Cette image a quelquefois été appliquée au Christ : Martigny, *Dictionn.*, art. *Portes*. Mais ici je crois qu'on aurait tort de chercher une intention de ce genre.

Digitized by Google

férente, afin de mieux indiquer la diversité des âges : on y remarque des hommes et des femmes. De l'autre côté, quatorze petites figures, de grandeur moins inégale et d'aspect plus jeune, entourent une femme d'un âge mûr. Elle est enveloppée d'un grand manteau, qui se replie en voile sur la tête, et elle tient dans ses bras un petit enfant nu.

Je crois qu'on peut déterminer exactement le sens de ces représentations. Les deux grandes figures sont les images des morts qui reposaient dans cette tombe. L'homme appartenait au clergé : il était prêtre, diacre ou lecteur et devait être chargé de l'instruction des catéchumènes. L'artiste nous le montre dans l'exercice de ses fonctions : il parle, et ses auditeurs, tournant la tête vers lui, écoutent avec attention l'enseignement sacré. De l'autre côté est représentée sa femme : elle était diaconesse. A partir du quatrième siècle on recevait dans cet ordre les femmes des diacres, des prêtres, des évêques (1). La diaconesse était chargée de la garde des enfants et des orphelins : elle en est entourée, et son rôle est encore mieux indiqué par la présence du petit enfant qu'elle porte dans ses bras (2).

Ce sont là des sujets dont je ne vois guère d'exemples sur les monuments d'Occident. J'ajouterai que l'un d'eux trahit l'influence orientale. Dans l'Église occidentale, l'institution des diaconesses tomba de bonne heure; au cinquième siècle déjà elle était abandonnée en beaucoup d'endroits. L'Orient, au contraire, la conserva plus longtemps. Or, les bas-reliefs dont il est question ne sont pas de date très-ancienne. On pourrait y voir la trace de ces tendances au réel, à l'historique, dont nous étudierons le développement plus loin. Et cependant il me semble y retrouver aussi l'esprit de l'art primitif : un lien étroit existe entre ces deux personnifications du clergé chrétien et le Bon Pasteur? L'artiste a voulu offrir comme un tableau complet de la charité chrétienne : au centre, le Maître divin; à ses côtés, ceux qui l'ont pris pour modèle.

Les monuments de l'art illyrien que nous avons cités donnent donc des renseignements divers. Le plus souvent ils attestent l'unité de l'art en Orient et en Occident; quelquefois ils montrent que cette unité n'était pas absolue. C'est ce que nous avaient déjà appris les œuvres entièrement grecques d'origine : tous les témoignages s'accordent donc sur ce point. On en doit con-

(1) Pelliccia, *De christianæ ecclesiæ politia*, éd. Ritter, t. I, p. 42.
(2) V. Allard, *Les esclaves chrétiens*, p. 368 et suiv.

Digitized by Google

clure qu'il n'existait pas une direction uniforme, une réglementation partout imposée par l'Église aux artistes chrétiens. De fait, le peintre et le sculpteur étaient libres. Si bien souvent, dans des pays différents, ils traitaient les mêmes sujets et de la même façon, cela tenait à l'unité de l'enseignement et aux relations qui existaient entre les diverses communautés. Le fidèle qui, des bords du Nil ou des vallées de la Syrie, venait à Rome y retrouvait ce qu'il avait quitté ; quand il descendait pour la première fois dans les galeries des nécropoles, il ne s'y sentait point étranger : l'art lui-même semblait l'accueillir par une douce hospitalité. Chacune des images qu'il contemplait lui parlait une voix amie : il en reconnaissait le sujet, les personnages ; il se rappelait les consolations et les espérances attachées à ces mystérieuses allégories et pouvait se croire encore au milieu des cryptes et des chapelles de sa patrie.

Ce que nous devons donc admirer, c'est la communauté naturelle d'inspiration et de sentiments dont nous trouvons sans cesse la trace. Si le symbolisme dominait alors dans l'art, il ne s'y présentait pas sous des formes subtiles et arides. Parmi tous ces événements dont le prêtre expliquait aux fidèles le sens mystique, l'artiste, quelle que fût sa patrie, se sentait surtout attiré vers ceux qui offraient un caractère plus doux et plus familier. Ainsi, ce qu'il aimait dans le Christ, c'était le Dieu bienveillant et charitable qui se mêle à la foule, console les affligés, guérit les malades et rassasie ceux qui ont faim ; les miracles du Sauveur étaient partout les sujets les plus populaires, les plus souvent reproduits. L'art était en cela l'interprète fidèle de la société chrétienne : par un mouvement tout naturel, il mettait en lumière les épisodes de l'Évangile qui gagnaient le plus d'âmes à la foi nouvelle. Quand les fidèles contemplaient l'image des bienfaits du Christ, ils y puisaient sans cesse le courage et l'espérance, ils se sentaient plus étroitement unis à celui dont la puissance était si grande et si favorable à ceux qui souffrent.

Par un remarquable contraste, dans la série des faits empruntés au Nouveau Testament, jamais on ne verra figurer la Passion. Ici l'art s'effaçait, obéissant à un sentiment de réserve pieuse et touchante : sans doute pensait-on qu'il y aurait une témérité profane à aborder un tel sujet ; la gloire d'un Dieu rayonnant à travers les souffrances de l'homme échappait à toute expression matérielle. L'art, depuis cette époque, n'a plus reculé devant la Passion ; il a cherché à en accuser le côté humain et douloureux ; mais, dans la discrétion des premiers siècles, il y avait quelque

Digitized by Google

chose de plus élevé, une plus vive inspiration de l'idéalisme chrétien.

C'est par un même sentiment qu'on laissait de côté la représentation des événements contemporains. Au moment où mouraient les martyrs, on ne se préoccupait guère de retracer leurs combats. C'est à peine si, sous le voile de quelques scènes symboliques, les fidèles pouvaient entrevoir une allusion aux dangers qui les menaçaient, une exhortation à bien mourir. Préparés aux supplices, ils aimaient mieux cependant de moins tristes images et se plaisaient surtout aux scènes de paix et de joie; aussi semble-t-il qu'on voie dans les œuvres de ce temps se refléter leurs âmes simples et sereines. Tandis que leurs adversaires les accusaient d'être une « race ennemie de la lumière », c'était à la nature qu'ils empruntaient quelques-unes de leurs plus chères images. Le paradis était pour eux un beau verger, tout embaumé du parfum des roses, resplendissant d'une incomparable clarté. De là ces arbres, ces fleurs, ces oiseaux sans cesse répétés sur les fresques des catacombes.

Cet amour de la nature se retrouvait dans l'art d'Orient comme dans l'art d'Occident. Quelques-uns des monuments que nous avons étudiés en portent la trace. Et que de textes charmants on pourrait citer pour les commenter! Un martyr d'Ancyre, Théodote, peu de temps avant sa mort, va voir le prêtre d'un village voisin. Il s'arrête près d'une grotte d'où jaillit le fleuve Halys, et là, quelques fidèles survenant, on prend ensemble le repas. « Ils se couchèrent sur l'herbe, dit le narrateur. Il y avait là un épais gazon, et, tout autour, des arbres fruitiers et sauvages et une grande abondance de fleurs odorantes de toute sorte. On y entendait, à l'aurore, le doux chant des cigales, des rossignols et des autres oiseaux; enfin, on y trouvait toutes ces choses par lesquelles la nature peut donner de la beauté et de l'attrait à un lieu isolé (1). » Ce tableau est plein de fraîcheur et de charme. Pourtant va suivre le récit d'une terrible persécution, et si même Théodote est venu à cet endroit, c'est qu'il est averti que son corps y reposera plus tard.

Cette gaieté sereine, ce penchant pour les choses de la nature pénétraient si bien toutes les âmes, qu'on en rencontre l'expres-

(1) Κατακλιθέντων δὲ αὐτῶν ἐπὶ τὴν χλόην· ἦν γὰρ περὶ τὸν τόπον χόρτος πολύς, καὶ δένδρα ἑστῶτα ἀρκεύθινα καὶ βοράτινα, εἶχε δὲ καὶ παντοίαν εὐωδίαν ἀπὸ τῶν ἀνθέων ὁ τόπος, τεττίγων τε καὶ ἀηδόνων ἄσματα περὶ τὸν ὄρθρον ἐγίνοντο σύμφωνα, καὶ πάντων ὀρνέων ᾠδαι, καὶ ἁπλῶς πάντων ἦν πλήρης οἷς ἡ φύσις τερπνοῖς τὴν ἐρημίαν ἐκόσμησεν. — *Acta SS. maii*, t. IV, p. 153. Ces actes sont rangés parmi les *sincera*.

Digitized by Google

sion jusque dans les prières publiques et dans les vieilles liturgies de l'Eglise orientale. « Introduisez-les, Seigneur, dit la liturgie d'Alexandrie, rassemblez-les dans le lieu de verdure, sur les eaux de repos, dans le paradis de joie, d'où sont bannis la douleur, la tristesse, les gémissements (1). » En lisant cette touchante prière, n'est-il point naturel de songer à cette fresque, trouvée à Alexandrie même, et où les fidèles, assis par groupes à l'ombre des arbres, mangent en paix la nourriture que leur donne le Christ ?

(1) Σύναψον εἰς τόπον χλόης, ἐπὶ ὕδατος ἀναπαύσεως, ἐν παραδείσῳ τρυφῆς, ἔνθα ἀπέδρα ὀδύνη καὶ λύπη καὶ στεναγμός. — Renaudot, *Liturgiarum orientalium collectio*, éd. de Francfort, 1847, t. I, p. 71. Ces prières sont restées dans l'Euchologe moderne : Εὐχολόγιον τὸ μέγα, Venise, 1869, p. 394, 428, etc. On les gravait sur les tombes en Égypte : *C. inscr. græc.*, nos 9116, 9121, etc. ; *Bulletin de correspondance hellénique*, 1877, p. 321 et suiv.

Digitized by Google

SECONDE PARTIE

Des changements survenus dans la peinture et la sculpture à partir du quatrième siècle. — Formation de l'art byzantin.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'INFLUENCE DU RÈGNE DE CONSTANTIN. LES IMAGES DU CHRIST, DE LA VIERGE, DES APÔTRES ET DES SAINTS.

La grande révolution historique qui, au quatrième siècle, changea les conditions de la société chrétienne, devait exercer une influence considérable sur les destinées de la peinture et de la sculpture. On ne saurait bien comprendre les sentiments de délivrance, de joie, de triomphe qui se traduisent dans l'art comme en toutes choses, si on ne se reportait aux terribles années qui précédèrent. Après une période de calme et de paix, la persécution s'était soudain déchaînée avec une violence encore inconnue; du jour au lendemain, on avait vu les églises profanées et détruites, les livres et les objets du culte saisis, les plus illustres des fidèles martyrisés ou condamnés aux mines. L'horreur et l'épouvante étaient au comble, et ceux dont la foi n'était point encore bien aguerrie purent croire que l'Église s'abîmerait au sein de cette tourmente. Il faut lire, dans le huitième et le neuvième livre d'Eusèbe, le récit de ces épreuves; l'expression en est d'autant plus saisissante, qu'il les avait lui-même traversées. Mais aussi, combien l'ivresse des esprits fut plus vive lorsqu'au sortir des ces sombres années on vit arriver non pas une paix précaire, mais une liberté assurée, mieux encore, le pouvoir! « Un jour serein

Digitized by Google

et limpide, qu'aucun nuage ne troublait plus désormais, éclairait des rayons de la lumière divine les églises du Christ éparses sur toute la terre (1)... »

Dans cette exaltation du christianisme triomphant, l'art s'épanouit aussitôt en des formes nouvelles et plus riches. En bien des endroits, il ne s'était encore développé que dans l'ombre, mystérieusement abrité par le respect qui s'attachait à la tombe; maintenant de tous côtés il sort de terre, il éclate en pleine lumière. « Ce n'est pas sans raison, dit Eusèbe, que nous ferons ici avec soin le panégyrique de la restauration des églises; nous obéissons à l'Esprit-Saint lui-même, qui nous y exhorte par ces paroles : Chantez au Seigneur un cantique nouveau, car il a fait des choses admirables. » Et c'est avec enthousiasme qu'il décrit alors ces églises qui partout s'élèvent plus belles et plus grandes : « Dans chaque ville ont lieu des fêtes pour les dédicaces, les consécrations d'oratoires nouvellement construits. A cette occasion, les évêques s'assemblent, les pèlerins accourent de régions éloignées; on voit éclater l'affection des peuples pour les peuples : ce sont les membres du Christ unis dans une même harmonie (2). »

A la tête de ce mouvement était l'empereur lui-même. C'était lui qui encourageait les évêques, faisait restituer les biens des églises, donnait de l'argent pour les constructions. Nous avons conservé une lettre adressée par lui à Eusèbe et qui fut envoyée aussi aux autres évêques. « Dans toutes les églises que tu gouvernes, dans toutes celles dont tu connais les évêques, les prêtres, les diacres, avertis-les tous qu'ils apportent tout leur soin à la construction des églises; qu'on répare celles qui subsistent ou qu'on les agrandisse; là où ce sera utile, qu'on en élève de nouvelles. Pour ce qui est nécessaire, adressez-vous aux gouverneurs de provinces ou au préfet du prétoire (3). »

Les historiens mentionnent un grand nombre des églises élevées à ce moment en Syrie, en Palestine, à Constantinople, en Italie (4). C'étaient de vastes et spacieux édifices, dont le plan

(1) Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. X, c. 1.

(2) *Id.*, *Hist. eccl.*, l. X, c. 3.

(3) *Id.*, *De vita Constantini*, l. II, c. 46.

(4) *Id.*, *Hist. eccl.*, l. X, c. 2, 3, 4, 5; *De laudibus Constantini*, c. 9; *De vita Constant.*, l. III, c. 25-44, c. 48, 50, 51, 52, 55, 59, l. IV, c. 39, 43, 58-60; Socrate, *Hist. eccl.*, l. I, c. 17, 18; Sozomène, *Hist. eccl.*, l. II, c. 2, 3, 4, 26; *Lib. pontific.*, *vita Sylvestri*, etc. Cf. Ciampini, *De sacris ædificiis a Constantino*

Digitized by Google

rappelait à la fois les basiliques profanes et les chapelles chrétiennes de l'époque antérieure. Précédées de grands atriums et de portiques, elles se divisaient en nefs auxquelles trois portes donnaient accès. Quelques vieilles églises ont encore gardé le plan et la disposition alors en usage. La construction et la décoration de ces monuments, les travaux qui s'accomplissaient dans la nouvelle capitale de l'empire en Orient, réclamaient un grand nombre d'artistes. Aussi l'empereur s'efforçait-il de les encourager : architectes, peintres, sculpteurs, mosaïstes, tous ceux enfin qui pouvaient servir ses projets étaient dispensés des charges publiques (1). Toutes ces circonstances devaient modifier profondément le caractère des œuvres figurées. Les peintures qui convenaient à la décoration d'une crypte funéraire ou d'un petit oratoire n'étaient plus à leur place dans une grande basilique ; la composition en était trop simple, les dimensions trop restreintes. Auparavant l'artiste, disposant de peu d'espace, donnait aussi peu de développement au sujet qu'il traitait ; il n'admettait que les personnages essentiels et supprimait tout ce qui était accessoire. Maintenant, sur les larges parois qu'on lui livre, cette extrême simplicité, cette sobriété de détails paraîtraient la marque d'un esprit pauvre et stérile. Il faut grandir les personnages, les multiplier, en un mot établir une proportion exacte entre la décoration et l'étendue de l'édifice. De là une tendance à augmenter le nombre des sujets et à introduire dans l'art des personnages nouveaux ; de là aussi l'application de procédés décoratifs d'un effet plus puissant, tels que la mosaïque.

Mais cela ne suffira point encore ; tous ces héros de l'art antérieur avec leurs allures modestes et familières, leurs vêtements aux couleurs peu éclatantes seraient ici dépaysés ; on ne sentirait plus peut-être tout ce qu'il y a de noblesse et de charme dans leur simplicité. On cherchera donc à leur donner une dignité plus compassée, on modifiera leur attitude, leur démarche et jusqu'à leur costume. Ces questions de forme répondent à d'inévitables changements dans l'esprit du christianisme. Entré désormais dans une nouvelle période de son histoire, il ne saurait rester éternelle-

magno exstructis, 1693 ; De Vogué, *Les églises de la Terre Sainte*, *Architecture civile et religieuse de la Syrie*, etc., etc.

(1) *Cod. Théodos.*, l. XIII, tit. IV : constitutions de 334 et de 337, avec les remarques de Godefroy sur les différentes professions énumérées dans la seconde constitution.

Digitized by Google

ment attaché aux images qui jadis le charmèrent; il doit incliner aux idées de triomphe et de puissance.

Le caractère plus historique des types et des compositions est un des premiers signes auxquels on reconnaît cette transformation dans le principe même de l'art. On sent par là que des liens nouveaux l'attachent à la terre. Sur les monuments que nous avons étudiés jusqu'ici les personnages n'ont point de caractère individuel bien marqué; dès le quatrième siècle, au contraire, apparaît avec évidence la préoccupation de créer des types précis.

C'était de la figure du Christ qu'il était naturel de s'occuper d'abord. Il est inutile de rappeler les témoignages des écrivains chrétiens qui prouvent qu'on ne s'entendait pas sur les traits du Christ; les uns soutenaient qu'il avait voulu être laid, d'autres lui attribuaient la beauté. Parmi ces écrivains, un grand nombre appartiennent à l'Orient : saint Justin, saint Clément d'Alexandrie, saint Basile, saint Cyrille d'Alexandrie, défendirent la première opinion; saint Grégoire de Nysse, saint Chrysostôme, Théodoret la seconde. Ces derniers, on le remarquera, appartiennent tous à une époque plus récente et semblent mieux représenter les traditions de l'art postérieur à Constantin. C'est à ce point de vue qu'on peut consulter aussi les légendes imaginées par les écrivains byzantins. Elles attestent, en outre, combien était devenu vif le désir de posséder des données exactes sur les traits du Sauveur; puisque les auteurs anciens avaient négligé de s'en occuper, on suppléait à leur silence par une fraude pieuse (1). On sait, il est vrai, que les carpocratiens avaient des images du Christ (2), et qu'Alexandre Sévère avait fait placer un buste du Christ dans son lararium (3). Mais il semble que le monument le plus ancien qu'on puisse citer pour l'Orient soit une pierre gravée du cabinet des médailles de Paris (4). On y voit une tête d'homme accompagnée de la légende XPICTOY et de l'image du poisson. Raoul Rochette

(1) En ce qui concerne le portrait envoyé par le Christ à Abgare, un des plus anciens témoignages se trouve dans Moïse de Khorène (né dans la seconde moitié du quatrième siècle). L. II, c. 31, 32, dans Langlois, *Collect. des historiens de l'Arménie*, t. II, p. 96.

(2) Irenée, *Adv. hæreses*, I, c. 25. Ils prétendaient même les faire passer pour des portraits contemporains du Christ : *Philosophumena*, l. VII, c. 4.

(3) Lampride, *Alex. Sev.*, c. 29.

(4) Perret, *Catacombes*, t. IV, pl. XVI, n° 47; Chabouillet, *Catalogue des camées et pierres gravées*, n° 1334. Cette pierre passe pour basilidienne. Récemment M. Grimouard de Saint-Laurent, *Guide de l'art chrétien*, t. II, p. 237, a voulu en suspecter l'authenticité ou y voir un ouvrage du neuvième siècle, mais sans en donner aucune raison.

Digitized by Google

croyait cette pierre gravée du second ou du troisième siècle (1). Elle semble appartenir à une époque de transition, où, à côté de l'image réelle, on place le symbole. Du reste, si l'artiste a voulu donner un portrait du Christ, le type est singulièrement incertain encore.

Au commencement du quatrième siècle, il existait chez les chrétiens des images du Christ; Eusèbe en parle dans son histoire. Il s'agit de portraits, mais le passage n'est pas assez clair pour qu'on puisse déterminer quelle en était l'antiquité (2). On sait aussi que Constantia ayant demandé à Eusèbe un portrait du Christ, celui-ci l'en reprit vivement dans une longue lettre qui nous est parvenue (3). Mais comment s'est formé le type du Christ tel qu'il apparaît vers cette époque? Nous n'avons sur ce point aucun renseignement contemporain (4). Plus tard, au huitième siècle, saint Jean Damascène, après avoir dit que Constantin fit reproduire la forme humaine du Christ sur des peintures et des mosaïques, décrit le type qu'on adopta. « On le représenta tel que l'avaient dépeint les anciens historiens, avec des sourcils qui se rejoignent, de beaux yeux, un long nez, des cheveux bouclés, le corps voûté, une figure jeune, une barbe noire, un teint de la couleur du blé ainsi qu'était celui de sa mère, de longs doigts (5)... » Bien qu'on ne puisse citer saint Jean Damascène comme une autorité sérieuse sur ce qui s'était passé au quatrième siècle, son témoignage n'est pas ici sans valeur. Cette tradition s'appuyait sans doute sur des monuments encore existants, et il est certain que dès le quatrième siècle on connaît des images du Christ con-

(1) *Discours sur l'art du christianisme*, p. 21, note 2.

(2) ... ὅτε καὶ τῶν ἀποστόλων αὐτοῦ τὰς εἰκόνας Παύλου καὶ Πέτρου καὶ αὐτοῦ δὴ τοῦ Χριστοῦ διὰ χρωμάτων ἐν γραφαῖς σωζομένας ἱστορήσαμεν. Eusèbe, *Hist. eccl.*, VII, c. 18.

(3) *Epist. ad Constantiam Augustam*, Migne, *Patrol. gr.*, t. XX, p. 1545 et suiv. Je ne cite pas la lettre de saint Basile à Julien, éd. Gaume, t. III, part. II, p. 675, dont l'authenticité est contestée.

(4) Même sur les monuments si nombreux d'Occident, la transition entre les deux époques n'est pas toujours facile à étudier. Cf. Grimm, *Die Sage vom Ursprung der Christusbilder*, 1843; Piper, *Mythol. und Symb. der christl. Kunst*, t. I, p. 100-105.

(5) Καθὼς οἱ ἀρχαῖοι ἱστορικοὶ διαγράφουσιν αὐτοῦ τὴν ἐκτύπωσιν, σύνοφρουν, εὐόφθαλμον, ἐπίρρινον, οὐλόθριξιν, ἐπίκυφον, εὔχρονον, γενειάδα μέλανα ἔχοντα, σιτόχρουν τῷ εἴδει κατὰ τὴν μητρῴαν ἐμφάνειαν, μακροδάκτυλον. *Ep. ad Theophilum imp.*, c. 3. On attribuait une description des traits du Sauveur conçue dans les mêmes termes à l'historien Josèphe : V. André de Crète ap. Boissonade, *Anecd. græca*, t. IV, p. 473. Sur la chevelure du Christ, v. Théophane, éd. de Bonn, t. I, p. 174 : οὖλον καὶ ὀλιγότριχον σχῆμα.

Digitized by Google

formes à la description de saint Jean Damascène. Au sixième siècle, outre les images dites miraculeuses, il existait des portraits du Christ qui passaient pour avoir été peints de son vivant; c'était au moins une marque d'antiquité, et on pourrait leur attribuer peut-être deux siècles de date. Antonin Martyr signale une œuvre dece genre à Jérusalem, dans la basilique de Sainte-Sophie (1). Bien que la description qu'il en donne soit courte et un peu vague, on y retrouve quelques-uns des traits indiqués par saint Jean Damascène.

Ce type, tel surtout qu'il se voit sur les mosaïques, est d'origine orientale; tout y était calculé pour donner au Christ une beauté majestueuse. Pourtant, sur bien des monuments, on trouve encore le Christ imberbe, avec des traits moins arrêtés. Mais, quelle que fût la donnée qu'on choisît, la fantaisie de l'artiste devait être assujettie à certaines règles. Plusieurs chroniqueurs ont rapporté l'histoire d'un peintre de Constantinople qui, au cinquième siècle, s'avisa de représenter le Christ sous les traits de Jupiter. Ce tableau lui avait peut-être été commandé par un païen. Il fut cruellement puni : ses mains se desséchèrent, et il fallut pour le guérir l'intervention du patriarche Gennadius (2).

Il n'est pas non plus facile de déterminer avec précision à quelle époque s'est formé le type de la Vierge, tel qu'il s'est perpétué dans l'art oriental (3). A l'origine, les Grecs comme les Occidentaux ne songèrent point sans doute à des représentations de la Vierge offrant le caractère d'un portrait (4); mais c'est à tort qu'on a cru qu'il n'en exista pas avant le concile d'Ephèse (431). D'après un témoignage qui n'est pas sans valeur, on pourrait croire que le type de la Vierge portant l'enfant Jésus remonte au

(1) « Pedem pulchrum, modicum, subtilem, staturam communem, faciem pulchram, capillos subanellatos, manum formosam, digitos longos imago designat, quæ, illo vivente, picta et posita est in ipso pretorio. » *Itinera et descriptiones Terræ Sanctæ*, éd. Tobler, t. I, p. 104.

(2) Le plus ancien auteur qui en parle est, je crois, Théodore Lecteur (sixième siècle) cité par saint Jean Damascène, *Oratio III de imag.*, éd. Migne, t. I, p. 1413. V. aussi Léon le Grammairien, éd. de Bonn, p. 114; Cedrenus, éd. de Bonn, t. I, p. 611; Théophane, éd. de Bonn, p. 174.

(3) Cf. sur cette question le mémoire spécial de M. de Rossi : *Imagines selectæ Virginis Deiparæ*.

(4) On ne saurait tenir grand compte du texte suivant emprunté par Stillting à un lectionnaire arménien : « Festum Deiparæ, quum Gregorius illuminator idololatriam abstulit, et loco imaginis cujusdam feminæ quam colebant, imaginem beatæ Virginis collocavit. » *Acta SS. Septembris*, t. VIII, p. 296. C'est encore là une tradition d'un caractère légendaire.

Digitized by Google

règne même de Constantin. Un écrivain, publié par Banduri, parle d'une image de ce genre qui se trouvait à Constantinople, et qui fut livrée au feu par les ariens (1). Vers la même époque, Helladius, écrivant la vie de saint Basile, mentionnait un tableau qui représentait la Vierge et saint Mercure (2). Ce passage semble indiquer que dès lors, sur des œuvres de dévotion, on avait l'habitude de grouper autour de la Vierge diverses figures de saints (3); et dans des compositions de ce genre, il est naturel de substituer à des types impersonnels de véritables portraits. Au cinquième siècle enfin, les traits qu'on donnait à la Vierge étaient arrêtés, et il existait même des règles généralement observées pour l'arrangement et la couleur de ses vêtements. L'étude des monuments nous en offrira, dans les chapitres suivants, des preuves nombreuses.

L'image de la Vierge, en effet, ne devait point tarder à devenir populaire entre toutes. De nos jours, en Orient, il n'est point d'église, point d'oratoire, point de maison où on ne la trouve sans cesse répétée. Alors déjà il en était de même. Le voyageur qui visitait les retraites isolées et misérables des anachorètes de la Syrie ou de l'Égypte, y rencontrait cependant d'humbles images de la Panaghia, devant lesquelles brûlaient de petites chandelles allumées (4). On en trouvait même dans les prisons (5). La Vierge était une protectrice puissante dont on voulait s'assurer le secours dans toutes les entreprises : en 610, quand Héraclius partit d'Afrique pour détrôner Phocas, ses navires portaient au haut des mâts des images de la Vierge (6).

D'après le texte d'Eusèbe que nous avons cité, il existait, même avant le quatrième siècle, des images de Pierre et de Paul. On possède, du reste, certaines traditions assez anciennes sur les

(1) *Enarrationes chronographicæ*, dans Banduri, *Imperium Orientale*, t. I, *Antiquit. Constant.*, l. V, 236. A vrai dire, le chroniqueur ne dit pas qu'elle ait été peinte sous Constantin ; mais les mots οἱ Ἀρειανοὶ μετὰ τὸ κρατῆσαι semblent indiquer que la destruction de cette image eut lieu sous Constance ou Valens.

(2) Fragment conservé par saint Jean Damascène, *Orat. I de imag.*, éd. Migne, p. 1277.

(3) Cyrille d'Alexandrie avait vu la Vierge lui apparaître entourée d'anges, et à côté d'elle saint Jean Chrysostôme : Cedrenus, éd. de Bonn, t. I, p. 576. Mais ce texte est contemporain des querelles du nestorianisme que Cyrille combattit avec ardeur ; il a donc moins d'autorité.

(4) Moschus, *Pratum spirituale*, c. 45, 180.

(5) Evagrius, *Hist. ecclesiast.*, V, 18.

(6) Théophane, éd. de Bonn, t. I, p. 459-460.

Digitized by Google

traits de ce dernier. Dans les actes de sainte Thècle, on le décrit comme étant petit de taille, chauve; il a les jambes arquées, le corps bien constitué, des sourcils qui se rejoignent, un nez un peu fort, une physionomie pleine de charme (1); son visage est tantôt d'un homme, tantôt d'un ange. Des traits analogues sont indiqués dans un dialogue qu'on a quelquefois, mais à tort, attribué à Lucien; il y faut voir un pamphlet écrit peut-être vers 363. C'est néanmoins une date assez ancienne, et nous savons par là qu'en Orient, au quatrième siècle, on représentait saint Paul avec le type qui est resté traditionnel (2). Il devait en être de même pour saint Pierre qu'on lui associait ordinairement. En Occident, à Rome, les premières représentations historiques des deux apôtres remontent, on le sait, beaucoup plus haut.

Cette tendance au portrait devait naturellement se généraliser, et on chercha presque aussitôt à reproduire, sous des traits historiques, non-seulement les apôtres, mais les martyrs, les saints, les personnages les plus illustres de l'Eglise. Saint Nil parle, dans une de ses lettres, d'un enfant qui fut sauvé par l'intervention miraculeuse de saint Platon. L'enfant reconnut le saint « parce qu'il avait vu souvent ses traits reproduits par la peinture (3). » Dès le règne de Constantin, on avait placé sur le Forum de Constantinople les portraits de plusieurs évêques de cette ville (4). Saint Jean Chrysostôme, faisant le panégyrique de Mélétius, évêque d'Antioche, rapporte que les habitants de la cité ne se contentaient point de donner à leurs enfants le nom de Mélétius; ils aimaient à retracer son image sur les murs de leurs

(1) Εἶδεν δὲ τὸν Παῦλον ἐρχόμενον, ἄνδρα μικρὸν τῷ μεγέθει, ψιλὸν τῇ κεφαλῇ, ἄγκυλον ταῖς κνήμαις, εὐεκτικόν, σύνοφρυν, μικρῶς ἐπίρρινον, χάριτος πλήρη· ποτὲ μὲν γὰρ ἐφαίνετο ὡς ἄνθρωπος, ποτὲ δὲ ἀγγέλου πρόσωπον εἶχεν. Tischendorf, *Acta Apost. apocr.*, p. 41. Sur la valeur de ces actes, cf. le récent travail de M. Le Blant, *Ann. de l'associat. des études grecques*, 1877. Cependant on pourrait peut-être voir dans ce passage une interpolation. L'ordre de cette énumération rappelle trop les textes du huitième siècle relatifs au Christ.

(2) Sur cette question d'iconographie qui a été souvent traitée, v. Garrucci, *Hagioglypta*, p. 93 et suiv.; *Vetri*, p. 28; de Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1864, p. 84 et suiv.; Grimouard de Saint-Laurent, *Guide de l'art chrétien*, t. V, p. 115 et suiv. Je n'avais pas à y insister ici. Parmi les images de saint Paul appartenant à l'art oriental de cette époque, il faut citer celle que saint Jean Chrysostôme avait placée dans sa chambre : Saint Jean Damascène, *Or. I de imaginibus*, éd. Migne, p. 1277.

(3) Καὶ γνωρίζοντι τοῦτον ἐκ τοῦ πολλάκις τὸν χαρακτῆρα τοῦ ἁγίου ἐπὶ τῶν εἰκόνων τεθεᾶσθαι. *Epist.*, l. IV, *ep.* LXII, *ad Heliodorum silentiarium*.

(4) Banduri, *Imperium Orientale*, t. I, *Antiq. Constant.*, l. V, 236.

Digitized by Google

maisons et même sur les chatons de bagues, sur les sceaux, sur les vases (1). Mélétius alors était encore en vie, mais on l'avait exilé, et les fidèles voulaient montrer par là combien ils lui étaient attachés. Plus tard, la vénération qu'on témoignait à saint Jean Chrysostôme se traduisait de la même manière. Un de ses ennemis, Théophile, à son lit de mort, ne put rendre l'âme que lorsqu'on lui eut apporté l'image du saint et qu'il l'eut vénérée (2). Dans la seconde partie du cinquième siècle, on conservait les portraits des Pères du concile de Chalcédoine et peut-être des patriarches de Constantinople (3). Il serait facile de multiplier les citations de ce genre (4). J'ai seulement voulu signaler ici les origines de ces nouvelles traditions artistiques qui devaient si rapidement se développer. Il s'y manifeste une tendance à la réalité matérielle presque inconnue auparavant. On ne se contente plus de vagues images qui ne valent que par les idées qu'on y attache, on veut voir les personnages tels qu'ils étaient, « avec le type de leur corps (5). »

Ce penchant à l'histoire apparaît encore dans le choix et dans l'ordre des sujets. Ce n'est plus uniquement l'idée symbolique qui guide l'artiste et charme le fidèle ; tous deux se souviennent que les récits des livres saints, dont ils connaissent le sens mystérieux, correspondent à des événements réels, et dès lors on n'ose plus toujours les grouper selon l'ancien usage. Sur les bas-reliefs funéraires, on continuera assez longtemps encore à associer les trois Mages aux trois Hébreux et Jonas à Lazare ; mais sur les peintures murales et sur les mosaïques, on montrera de bonne heure un souci plus grand de la chronologie, et on reproduira des suites historiques de sujets. Les auteurs qui écrivaient quelques siècles plus tard attribuaient ce changement à Constantin. « Il ordonna, dit saint Jean Damascène, qu'on peignît dans les églises la naissance à Bethléem, la scène des bergers, l'adoration des mages, l'étoile qui les guidait, le juste Siméon recevant le Christ, le baptême de Jean, les miracles du Christ, sa passion volontaire, sa merveilleuse et

(1) *Homil. de S. Meletio*, éd. Gaume, t. II, part. II, p. 621.

(2) Fragment de la chronographie du diacre Isidore conservé par saint Jean Damascène, *Or. III de imag.*, t. I, p. 1409.

(3) Fragments de l'ouvrage de Théodore Lecteur conservés par saint Jean Damascène, *loc. cit.*, p. 1397, 1400.

(4) V. les actes du septième concile : Labbe, *Concilia*, t. VII.

(5) « Ὁρᾷν... τοῦ σώματος τὸν τύπον, » dit saint Jean Chrysostôme dans le passage cité plus haut à propos des images de saint Mélétius.

Digitized by Google

salutaire résurrection, sa divine ascension, les événements qui suivirent et les prodiges accomplis par les apôtres (1). » Il est évident qu'on ne saurait songer à prendre ce passage à la lettre. La Passion n'a été traitée que bien plus tard, et les artistes qui travaillèrent sous Constantin montrent souvent plus d'incertitude dans le choix et la disposition des sujets; mais saint Jean Damascène et ses contemporains, peu soucieux d'une critique exacte, se rendaient compte vaguement que le règne de ce prince avait été le point de départ d'un système artistique nouveau.

Il ne faut pas cependant exagérer l'importance de ces tendances historiques. L'art qui se forme non seulement conserve bien des données du symbolisme primitif, mais crée lui-même un symbolisme nouveau. Il se complaît aussi aux rêveries mystiques et aux visions de l'autre monde, mais elles perdent peut-être quelque chose de leur exquise fraîcheur et de leur naïveté. C'est ainsi que se développe l'influence jusqu'alors peu sensible des récits de l'Apocalypse et des livres de quelques prophètes de l'ancienne loi; de là des conceptions plus subtiles, plus compliquées et souvent d'un caractère moins doux.

Il est vrai que dans ces études, toujours complexes et délicates, on ne saurait trop se défier des jugements qui ont la prétention de s'appliquer à l'ensemble des œuvres d'une époque. Au quatrième siècle et dans les temps qui suivent, l'art se divise en deux branches dont les destinées sont souvent bien diverses. D'un côté, c'est l'art populaire tout pénétré des vieilles traditions et qui, sur bien des points, reste attaché aux idées et aux formes anciennes; de l'autre, c'est l'art officiel qui se montre moins conservateur et se détache plus facilement du passé; là prennent naissance toutes les innovations. Si on ne tenait compte de la diversité de ces deux éléments on ne saurait comprendre les différences que présentent les monuments de cette époque.

Le terme d'art officiel que j'emploie ici convient exactement

(1) Ἐν ταῖς ἐκκλησίαις ἀνιστορεῖσθαι ἐνομοθέτησε καὶ ταῦτα ἐν ζωγραφικοῖς χρώμασι διαχαράττων τὴν ἐν Βηθλεὲμ γέννησιν, τὴν τῶν ποιμένων αὐτοψίαν, τὴν τῶν μάγων δωροφορίαν, τὸν τοῦ ἀστέρος δρόμον, τὴν τοῦ δικαίου Συμεὼν εἰσδοχήν, τὴν ὑπὸ Ἰωάννου βάπτισιν, τὴν τῶν παραδόξων καὶ θεϊκῶν θαυμάτων ἀνάδειξιν, τὰ ἑκούσια παθήματα, τὴν ὑπερφυῆ καὶ ζωηφόρον ἀνάστασιν, τὴν εἰς οὐρανὸν θεϊκὴν ἀνάληψιν, καὶ τὰ ἀκόλουθα τῶν ἀποστόλων τερατουργήματα. *Epist. ad Theophilum imp.*, c. 3, éd. Migne, t. III, p. 349. Au septième concile (*Actio IV*), les légats du pape Adrien rappellent que les mosaïques exécutées sous Constantin dans la basilique du Latran présentaient une série de faits de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Digitized by Google

à un grand nombre des œuvres religieuses de cette période. On y sent en effet l'influence directe et puissante de la cour : les empereurs sont désormais chrétiens, mais, par une inévitable conséquence, le christianisme devient quelque peu impérial ; or, à la cour des empereurs, s'opérait un changement notable dans les habitudes. Déjà, avant Constantin, plusieurs princes avaient emprunté aux despotes de l'Orient leur luxe, leur cérémonial compliqué ; mais chez la plupart cela n'avait paru qu'une bizarrerie passagère et comme une marque de folie. Dioclétien cependant avait semblé y voir une des manifestations naturelles de la puissance ; cette tendance se marqua mieux encore à la suite de la fondation de Constantinople (1). Eusèbe nous montre Constantin qui porte avec la pourpre impériale des vêtements tissus d'or où sont brodées des fleurs (2). D'après un chroniqueur byzantin, ce serait ce prince qui le premier se serait servi du diadème et se serait orné avec plus de recherche de perles et de pierres précieuses (3). Bientôt, on ajoutera à ce diadème des chaînes de pierreries qui pendent sur les joues (4). Qu'on lise les auteurs, qu'on interroge les monuments, tout atteste les progrès de ces idées de pompe et de luxe. Il est naturel d'y voir se rattacher une importance plus grande dans le rôle de la cour : le nombre de ceux qui y figurent augmente ; ils sont rangés d'après une hiérarchie savante, dont tous les détails sont réglés par une scrupuleuse étiquette. Déjà s'établit ce cérémonial byzantin, si curieux et si compliqué, dont l'ouvrage de Constantin Porphyrogénète nous offre l'image la plus achevée.

De là, dans les grandes œuvres de l'art religieux, plus de richesse mais en même temps une manière plus conventionnelle de disposer les personnages. Auparavant le style était plein de naturel, les attitudes simples et sans contrainte ; à partir du quatrième siècle ces qualités charmantes commencent à disparaître. Il semble qu'on soit choqué de ces allures familières, qu'on les évite comme un manque de dignité et de tenue. Ce Christ qui ne se distingue point de ceux qui l'entourent, qui se mêle à tous, a quelque chose de trop

(1) Cf. Weiss, *Kostümkunde in Mittelalter*, 1864, t. I, p. 84 et suiv.

(2) *Or. de laudibus Const.*, c. 5.

(3) Léon Grammairien, éd. de Bonn, p. 86 ; Cedrenus, éd. de Bonn, t. I, p. 517. Plus tard, à Sainte-Sophie, on conservait un diadème qui passait pour être celui de Constantin et qui du reste répondrait exactement à la description des chroniqueurs byzantins : Antoine de Novgorod, dans Riant, *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, t. II, p. 221.

(4) Constantin Porphyrogénète, *De cærimoniis aulæ byzant.*, l. I, p. 582, l. II, p. 688.

Digitized by Google

populaire. Il est roi et l'art doit le faire sentir. Les écrivains, dès cette époque, donnent l'exemple de ces rapprochements tout matériels entre la royauté divine et la royauté terrestre. Au début du panégyrique de Constantin, Eusèbe s'y étend longuement et il nous présente Dieu, l'empereur céleste, comme une image agrandie de l'empereur d'ici-bas. « Les arcs du monde lui servent de trône, la terre est son escabeau... les armées célestes montent la garde autour de lui, les puissances surnaturelles sont ses doryphores; elles le reconnaissent pour leur despote, leur maître, leur roi (1). » Et la comparaison continue et se développe avec une singulière richesse d'images. Aussi, dans le domaine de l'art officiel, donnera-t-on désormais au Christ un costume plus éclatant, un aspect plus majestueux et plus imposant. Il ne suffit pas de lui ceindre la tête du nimbe, il convient encore que ce nimbe ait une forme particulière et une ornementation plus recherchée. Le Christ s'est mêlé à la foule, sans doute, mais en monarque qui ne se confond point avec elle : on doit pouvoir le reconnaître en toute occasion à des signes distinctifs. Du reste, sa véritable place est sur le trône, sur ce trône byzantin, tout resplendissant d'or et de gemmes. Il est là calme, impassible, dominant le monde qu'il bénit d'un geste royal.

Il faut une cour à ce monarque : l'artiste imagine les anges qui rappellent l'humanité, sans y appartenir, et qui servent d'intermédiaire entre le ciel et la terre. Pour former ce type il emprunte aux génies païens, à la Victoire quelques-uns de leurs attributs; mais sa création se distingue par une véritable originalité. L'ange byzantin avec son visage d'une beauté régulière, ses longs cheveux traversés d'une bandelette, ses vêtements blancs, son attitude hiératique produit sur l'esprit une impression puissante. Ici encore on peut constater combien sont étroits les liens qui unissent l'art à la littérature religieuse. Au moment où on adoptait ce type nouveau, se répandaient les écrits attribués à Denys l'Aréopagite, où la hiérarchie céleste est fixée avec soin et où l'on peut voir en quelque sorte le code des cérémonies de la cour divine.

Ainsi il n'est presque pas de détails où ne se fasse sentir l'influence des idées nouvelles : c'est l'âme même de l'art qui se

(1) Μέγαν δ'ἐγὼ βασιλέα καλῶ, τὸν ἀληθῶς μέγαν... οὗ θρόνοι μὲν τῆς βασιλείας ἀψῖδες οὐρανίοι, γῆ δὲ ὑποπόδιον αὐτοῦ τῶν ποδῶν. . Τοῦτον στρατίαι περιπολοῦσιν οὐράνιοι, δορυφοροῦσι δ'ὑπερκόσμιοι δυνάμεις, τὸν αὐτὸν δεσπότην καὶ κύριον καὶ βασιλέα γνωρίζουσαι... » *Or. de laudibus Const.*, c. 1 et 2.

Digitized by Google

transforme, et par suite presque tous les traits extérieurs doivent changer. De si profondes modifications ne se font pas en un jour, elles ne s'accomplissent pas non plus partout d'une manière uniforme : les époques de transition présentent des faits complexes, d'apparentes irrégularités dont on ne doit point s'étonner. Dans les chapitres suivants l'examen des monuments nous permettra de préciser ce que nous avons voulu indiquer d'abord d'une manière générale.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

LA PEINTURE. PEINTURES MURALES, TABLEAUX, MINIATURES DE MANUSCRITS.

Le nombre des peintures murales qui subsistent pour cette période est très-restreint. Les œuvres de ce genre sont en effet fort exposées à la ruine, surtout si elles se trouvent placées dans des édifices en plein air : associées à leur sort elles disparaissent avec eux ; mais, lors même que ceux-ci restent debout, la peinture pâlit et s'efface, l'humidité l'altère, la sécheresse la fend, l'enduit où elle est fixée se détache. Les générations suivantes, dédaigneuses de ces vieilles œuvres à demi détruites, y substituent une décoration nouvelle. Dans les couvents du mont Athos on repeint les églises au bout de trois ou quatre siècles environ. C'est là un usage qui a toujours dû exister en Orient. Il faut des circonstances extraordinaires pour que des peintures murales puissent échapper à tant de causes de ruine : dans les églises, la conservation en est presque impossible ; elle est mieux assurée dans l'isolement obscur de la tombe. Aussi les quelques œuvres qu'on peut ici mentionner ont-elles été trouvées dans des monuments funéraires. Mais cette circonstance même leur enlève de leur importance pour l'époque qui nous occupe ; elles nous montrent l'art privé, mais elles ne nous renseignent que d'une manière indirecte sur les changements que la construction de grands édifices religieux amenait dans le système décoratif.

Souvent même on se bornait à peindre dans les sépultures des ornements géométriques, des figures d'animaux. En Phénicie, dans les dunes de Néby-Younès, M. Renan a vu « de jolies chambres peintes présentant des animaux, des paons affrontés, des autruches, sous de petits arceaux peints très-ornés, rappelant la disposition des canons qu'on trouve en tête des beaux évangéliaires

Digitized by Google

byzantins. A l'entour gisaient de nombreuses pierres couvertes de stuc et de dessins au trait... Il est évident qu'il y eut vers cet endroit une ville assez importante dont la floraison paraît avoir eu lieu surtout à l'époque chrétienne (1). » L'exécution de ces peintures doit sans doute être placée entre le cinquième et le huitième siècle, mais il faudrait, pour en bien juger, une description détaillée et des planches. Il est regrettable que M. Renan n'ait pas cru devoir donner plus de renseignements sur les vestiges de l'art chrétien en Phénicie. En plusieurs endroits il signale, sans s'y arrêter, des caveaux chrétiens dont quelques-uns sont ornés de peintures. En 1854 on découvrit à Saïda une crypte de ce genre où une longue inscription grecque donnait la date de la décoration, exécutée en 642. M. Dietrich à cette époque publia l'inscription et la commenta avec un fort grand luxe d'érudition ; il ne négligea qu'une chose : ce fut d'indiquer ce que représentaient les peintures (2).

Il est vrai que ces peintures appartiennent à une basse époque. L'hypogée chrétien d'Alexandrie en offre qui sont plus anciennes et plus importantes. Malheureusement elles sont presque entièrement détruites, et on ne peut en plusieurs endroits savoir ce qu'elles représentaient que par les légendes dont elles sont accompagnées. Nous avons déjà décrit plus haut la disposition de cet hypogée et ce qui subsiste de la décoration primitive. Plus tard (probablement au cinquième siècle), on y retraça quelques sujets nouveaux. De ce nombre était la résurrection du Christ. Dans le fond on distingue des soldats accroupis, sur un des côtés deux femmes, de l'autre une figure ailée avec l'inscription : ἄγγελος Κυ, plus loin une figure presque effacée avec l'inscription Σίμων ὁ καὶ Πέτρος. Ailleurs une figure qui est représentée écrasant deux serpents est entourée des légendes : ἐπὶ ἀσπίδα καὶ βασιλίσκον ἐπιβήσῃ et : [Χριστι]ανῶν ἐλπίς (3). On a supposé qu'on y pouvait reconnaître la Vierge ; cette hypothèse ne paraît guère admissible et les détails

(1) *Mission de Phénicie*, p. 510.

(2) *Zwei sidonische Inschriften*, Marburg, 1855, p. 11-19. — L'inscr. a été reproduite dans le *C. inscr. gr.*, n° 9153.

(3) Un auteur du seizième siècle signale une peinture analogue dans la Samarie, à l'intérieur d'une chapelle située sur la montagne de la Quarantaine : « Ibi in imagine Christi ab Helena parieti picta cernitur et diabolus confusus sub pedibus ejus. » Boniface, *De perenni cultu Terræ Sanctæ*, l. I, cité par Guérin, *Voy. en Samarie*, t. I, p. 131. Il est inutile de faire remarquer qu'on ne saurait, sur un pareil témoignage, attribuer cette peinture à l'époque constantinienne.

Digitized by Google

qu'on trouve ici conviennent mieux au Christ. Peut-être fut-ce aussi à cette époque qu'on restaura la fresque du troisième ou du quatrième siècle, en y introduisant un ange ailé et en plaçant le Christ sur un trône.

Enfin, au sixième ou au septième siècle, la décoration de l'hypogée fut encore changée. Mais alors on adopta un système nouveau et l'on peignit en plusieurs endroits des figures isolées de prophètes et de saints : Élie, Daniel ; les saints Jean, Marc, Cosme, Damien, Sacerdos, d'autres encore.

On a signalé en deux endroits de la Cappadoce, à Surp-Garabed et à Urgub, des grottes consacrées au culte, des tombeaux ornés de nombreuses peintures. « Les chapelles et les oratoires d'Urgub, dit Texier, se comptent par centaines, et une année entière ne suffirait pas à un peintre exercé pour recueillir toutes les peintures qui les décorent. » Qu'il est regrettable que des monuments si curieux soient encore à peine connus! Texier donne cependant quelques détails qu'il est intéressant de rapporter (1). Il cite une peinture représentant un martyr attaché à une croix ; des anges l'entourent et paraissent l'exhorter dans ses derniers moments. Une autre peinture représente un vieillard qui semble faire hommage d'un livre à la Vierge entourée d'anges. S'il en faut juger par la reproduction qu'on trouve dans l'ouvrage de Texier (2), le vieillard donateur, ainsi qu'un personnage nimbé placé derrière la Vierge, sont d'un style raide et conventionnel. Au contraire, la Vierge assise, la main droite appuyée sur l'épaule de l'enfant Jésus, offre une attitude gracieuse et naturelle. L'enfant est nu et tient un livre ouvert ; deux anges volent en l'air. Cette chromo-lithographie est-elle bien exacte? et surtout reproduit-elle fidèlement le style de l'œuvre originale? Il est difficile de n'en point douter, et, pour ne citer qu'un détail, la jolie tête blonde de l'enfant a un caractère bien moderne, bien peu conforme aux traditions byzantines.

Le jugement des âmes est souvent représenté dans les chapelles ou tombeaux d'Urgub (3). On y trouve aussi fréquemment l'image du Christ assis sur un trône, la main droite levée et tenant dans l'autre main le livre des Évangiles. « Le trône est soutenu par des

(1) Texier et Poplewel Pullan, *Architecture byzantine*, p. 40 et suiv.

(2) *Id.*, pl. V.

(3) Au huitième siècle, on peignait le jugement dernier, avec ce luxe de détails terribles qu'on remarque encore aujourd'hui dans les représentations byzantines de ce sujet : Jean Damascène, Λόγος ἀποδεικτικός, c. 8. Mais aucun document ne nous apprend à quel moment on avait commencé à traiter ce sujet.

Digitized by Google

figures étranges qui représentent ou des démons, ou les passions que le Christ a vaincues. » Mais à quelle époque appartiennent toutes ces peintures, et doivent-elles être attribuées à la période qui nous occupe? C'est là ce qu'on ne saurait affirmer avec confiance, avant qu'elles aient été l'objet d'une plus longue étude; les futurs explorateurs de la Cappadoce rendront service à l'histoire de l'art en s'occupant de ces monuments. Il me semble probable cependant qu'une partie au moins de ces peintures soit antérieures au huitième ou au neuvième siècle.

Les quelques œuvres qui nous restent seraient bien insuffisantes pour faire connaître les transformations que subit alors la peinture, si nous n'avions, d'autre part, des textes assez nombreux et assez précis décrivant des monuments. C'est ainsi que, dès la fin du quatrième siècle ou le commencement du cinquième, saint Nil indique quelles étaient les peintures dont on ornait alors les églises d'Orient. Un éparque, Olympiodore, voulait élever une église, et il songeait à faire peindre, à l'intérieur, des animaux, des scènes de chasse et de pêche. Il écrit à saint Nil et lui demande conseil. Celui-ci blâme un projet de décoration qui s'accorde si peu avec le caractère religieux de l'édifice et propose d'autres sujets. « Dans le naos, de chaque côté, on couvrira les murs de scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, peintes par un bon artiste; ainsi, ceux qui ne connaissent pas les lettres et ne peuvent lire les saintes Écritures apprendront par ces peintures les belles actions de ceux qui ont servi Dieu fidèlement; ils seront excités à imiter cette noble conduite qui leur fit préférer le ciel à la terre, les choses invisibles aux choses visibles (1). » Il ne s'agit pas ici de scènes choisies et groupées d'après une intention symbolique; la décoration a un caractère plus historique, bien qu'elle contienne un enseignement religieux. Les sujets empruntés aux livres saints devaient se succéder dans un ordre à peu près chronologique.

Pour illustrer ce texte de saint Nil, je citerai, à défaut d'œuvres existant encore, les peintures qui, d'après Choricius de Gaza, décoraient une des églises de cette ville (2). Elles ne datent, il est vrai, que du sixième siècle, mais elles sont entièrement conformes

(1) Ἱστοριῶν δὲ Νέας Διαθήκης πληρῶσαι ἔνθεν καὶ ἔνθεν χειρὶ καλλίστου ζωγράφου τὸν ναὸν τὸν ἅγιον, ὅπως ἂν οἱ μὴ εἰδότες γράμματα, μηδὲ δυνάμενοι τὰς θείας ἀναγινώσκειν γραφὰς, τῇ θεωρίᾳ μνήμην τε λαμβανώσιν τῆς τῶν γνησίως τῷ ἀληθινῷ Θεῷ δεδουλευκότων ἀνδραγαθίας, καὶ πρὸς ἅμιλλαν διεγείρωνται τῶν εὐκλεῶν καὶ ἀοιδίμων ἀριστευμάτων, δι' ὧν τῆς γῆς τὸν οὐρανὸν ἀπηλλάξοντο, τῶν βλεπομένων τὰ μὴ δρώμενα προτιμήσαντες. *Ep.*, l. IV, 61.

(2) *Choricii Gazæi orationes, declamationes, fragmenta*, éd. Boissonade, p. 91-98.

Digitized by Google

aux préceptes qu'on vient de lire. La description de Choricius est longue, diffuse, et les agréments d'une rhétorique banale y tiennent une trop grande place; il suffit d'en donner l'analyse. Tous les sujets sont empruntés au Nouvean Testament. Le cycle des peintures commence à l'Annonciation : l'ange, descendant du ciel, s'approche de la Vierge, occupée à filer; il lui parle et il semble qu'on entende ses paroles; la Vierge est étonnée de ce spectacle inattendu, et la pourpre qu'elle tisse s'échappe presque de ses mains. La Visitation vient ensuite et l'on voit Elisabeth se précipiter vers la Vierge dont elle voudrait embrasser les genoux, tandis que la Vierge l'en empêche. Plus loin est représentée la Nativité, l'âne et le bœuf sont auprès de la crêche où repose le nouveau né; la Vierge est couchée, à demi accoudée sur le bras droit. Puis une voix céleste avertit les bergers, les distrait de leurs troupeaux; ils les laissent dans le pâturage, auprès d'une source, à la garde du chien, et se dressent à l'appel. Les uns portent leurs houlettes, d'autres s'en servent pour s'appuyer. L'ange leur apparaît, il leur indique où se trouve l'enfant; les troupeaux, qui ne se doutent point de l'apparition, paissent ou s'abreuvent, mais le chien, plus intelligent, semble comprendre que quelque chose d'extraordinaire se passe. La peinture suivante représente le vieillard Siméon saluant l'enfant divin porté sur les bras de sa mère. Telles sont les scènes qui ont trait à l'enfance du Christ. Celles qui viennent ensuite représentent les principaux miracles du Sauveur. On assiste d'abord aux noces de Cana : le Christ, accompagné de sa mère, change l'eau en vin; un des serviteurs verse dans les amphores l'eau contenue dans un vase; un autre, après avoir rempli le cratère, le fait circuler autour de la table. Il semble que le vin soit d'un agréable bouquet, car la figure enluminée de celui qui boit montre le plaisir qu'il y trouve. Ici c'est la belle-mère de Pierre que le Sauveur guérit à la demande de l'apôtre; là le paralytique, le serviteur du centurion, délivrés de leurs souffrances. Plus loin on porte au tombeau le fils de la veuve, mort à la fleur de l'âge; des femmes le suivent en gémissant; mais leur douleur se change en des transports de joie, à la vue du miracle accompli par le Christ. Le repentir de la femme adultère, la tempête apaisée, le Christ marchant sur les flots et sauvant Pierre, la guérison du possédé et et l'hémorroïsse, la résurrection de Lazare figurent aussi dans cette seconde série de sujets.

Enfin viennent les épisodes empruntés aux derniers jours du Christ : la Cène, la trahison de Judas, les souffrances et le jugement du Christ, Pilate se lavant les mains, la Crucifixion, les

Digitized by Google

soldats gardant le tombeau, l'Ascension. Malheureusement Choricius, d'abord si prodigue de détails sur la composition de ces tableaux, en devient plus avare à partir de l'épisode des noces de Cana et quelques-unes des dernières scènes sont à peine indiquées. Néanmoins, sa description montre clairement quel esprit présidait à l'ordre et à la distribution de ces peintures; sans doute on ne traitait point tous les faits de l'Évangile, mais on les classait en trois séries chronologiques : les scènes de l'enfance, les miracles, la Passion (1).

D'autres documents encore concordent avec les renseignements que nous donne Choricius. On trouve dans l'*Anthologie* une série d'épigrammes chrétiennes, toutes fort courtes, sur les principaux événements de l'Ancien et du Nouveau Testament (2). La plupart ont pour auteur Agathias le scholastique, qui vécut dans la première partie du sixième siècle. Elles s'appliquent certainement à des peintures (3), car le titre de l'une d'elles l'indique : εἰς τὸν αὐτὸν (Λάζαρον) ἐν Ἐφέσῳ. On doit traduire : « pour une peinture qui représente le même sujet, l'histoire de Lazare, et qui se trouve à Ephèse. » Citons encore, parmi les œuvres pour lesquelles il nous reste des témoignages, un tableau mentionné par saint Jean Chrytôme et qui représentait l'ange du Seigneur dispersant l'armée des Assyriens (4).

Plusieurs auteurs nous apprennent que, dès le quatrième siècle, les peintres commencèrent à représenter les hauts faits des martyrs et des premiers fidèles. Saint Basile exhorte les artistes à retracer le martyre de saint Barlaam. « Venez maintenant à mon aide, » dit-il, « peintres illustres des combats athlétiques, ornez par votre art l'image imparfaite que j'ai tracée de ce chef; faites resplendir par vos couleurs l'athlète couronné que je n'ai pu décrire avec assez d'éclat. Je consens à être vaincu par vous, par vos tableaux qui représenteront les hauts faits de ce martyr... Faites-nous voir la lutte de la main et du feu exactement rendue (5);

(1) Les sujets qu'on trouve ici sont les mêmes que ceux que nous avons vus indiqués plus haut par saint Jean Damascène; on a seulement laissé de côté l'adoration des mages, le baptême et les événements qui suivent l'Ascension.

(2) *Anthologia*, éd. Jacobs, t. I, Χριστ., nos 37-90. On trouve quelques épigrammes du même genre composées par Ignace le grammairien (nos 109-114); mais c'est un auteur du neuvième siècle.

(3) Les commentateurs le reconnaissent aussi : *Id.*, t. III, p. 15.

(4) Texte cité par saint Jean Damascène, *Or. II de imag.*, éd. Migne, p. 1313.

(5) On avait placé sur la main de Barlaam de l'encens brûlant; mais le martyr resta impassible et ne secoua pas sa main, afin de ne point paraître sacrifier.

Digitized by Google

faites-nous voir l'image brillante du combattant; que les démons pleurent, vaincus cette fois encore par les vertus du martyr; que la main ardente et victorieuse se montre à eux de nouveau Placez aussi dans votre tableau le Christ, agonothète de ces luttes (1). » A la même époque, saint Grégoire de Nysse décrit des peintures qui représentaient le martyre de saint Théodore. « L'artiste a déployé dans cette œuvre le meilleur de son talent. Il a retracé habilement, par la couleur, les grandes actions du martyr, sa résistance, ses souffrances, les traits sauvages des tyrans, leurs violences, la fournaise ardente, la fin bienheureuse de l'athlète, la forme humaine du Christ qui préside à ces combats. Sa peinture est comme un livre vivant; il a rendu les luttes et les tourments du martyr et il a orné le temple comme une prairie agréable et fleurie. Car la peinture, bien que silencieuse, semble parler sur le mur et ses enseignements sont précieux (2). » Mais les peintures les plus curieuses en ce genre, dont le souvenir nous ait été conservé, sont celles que saint Astérius d'Amasée a décrites longuement dans un de ses sermons. Elles représentaient le martyre de sainte Euphémie. « Le juge est assis sur son siége; il regarde la vierge d'un air farouche et cruel. L'art sait, en effet, quand il veut, peindre la colère, même sur une matière inanimée. Tout près sont les satellites, la foule des soldats; les greffiers ont leurs tablettes et leurs stylets; l'un d'eux suspend sa tâche et se tourne vivement vers la vierge, comme s'il lui ordonnait de répondre plus haut, craignant d'entendre mal et de commettre quelque erreur dans le procès-verbal. Euphémie porte des vêtements sombres, et le pallium, signe de la philosophie. Le peintre lui a donné une physionomie aimable; pour moi, son âme me paraît embellie par ses vertus. Deux soldats la conduisent au juge; l'un marche en avant et la traîne, l'autre est derrière elle et la pousse. La pudeur se mêle au courage dans la démarche de la vierge. Elle baisse la tête comme si elle rougissait d'être regardée par des hommes, mais elle se tient sans crainte, et ne souffre point de montrer la moindre terreur dans le combat. Autrefois j'admirais comment certains peintres ont rendu l'histoire de Médée; comment, lorsqu'elle est sur le point d'égorger ses enfants, la pitié et la colère se mêlent sur son visage; un œil exprime

(1) *Homil.*, 18, t. I, éd. Combefis. — Combefis croit qu'il faut voir ici une métaphore, et que saint Basile, en parlant des peintres, fait allusion aux orateurs; mais cette interprétation forcée paraît inadmissible, le texte grec est trop précis : ἐγγραφέσθω τῷ πίνακι κ.τ.λ.

(2) *Orat. in S. Theodorum*, éd. Migne, t. III, p. 738 et suiv.

Digitized by Google

la fureur, l'autre trahit la mère prête à épargner et prenant en horreur un tel crime. Maintenant j'ai reporté mon admiration sur la la peinture dont je parle; je suis étonné du talent de l'artiste qui, mélangeant mieux encore les sentiments que les couleurs, a tempéré l'un par l'autre la pudeur et le courage, vertus qui semblent contraires par leur nature. Plus loin, dans la suite de cette peinture, les bourreaux, vêtus seulement d'une tunique, accomplissent leur tâche : l'un d'eux a saisi la tête de la vierge et la renverse en arrière, il la maintient ainsi immobile, exposée aux tortures; l'autre lui arrache les dents. On voit les instruments du supplice, un maillet et un foret. Mais ici je fonds en larmes et la douleur me coupe la parole. Car le peintre a si distinctement rendu les gouttes de sang, qu'il semble qu'on les voie réellement couler, et qu'on s'éloigne en sanglotant. Puis on aperçoit la vierge en prison; elle est assise seule, dans ses vêtements de deuil; elle tend les mains vers le ciel; elle invoque Dieu, au milieu de ses souffrances. Pendant qu'elle prie, apparaît au-dessus de sa tête le signe que les chrétiens ont l'habitude d'adorer et de représenter; c'est, je pense, le symbole du martyre qu'elle va subir. Tout près, en effet, le peintre a placé un bûcher embrasé qui répand çà et là ses flammes rougeâtres et épaisses. Euphémie est au milieu, les mains vers le ciel; son visage ne trahit aucune tristesse; il montre plutôt la joie de fuir vers la vie immatérielle et bienheureuse (1). » Certes, si les écrivains grecs nous avaient laissé beaucoup de textes d'une semblable importance, il serait plus facile de refaire l'histoire de l'art chrétien d'Orient. La description d'Astérius est aussi détaillée que peut l'exiger un archéologue ou un critique d'art; elle indique dans ces peintures, non-seulement le souci du côté historique, mais la tendance à un réalisme violent. Si quelques passages font penser à ces types exquis de vierges chrétiennes, familiers aux Byzantins et aux primitifs Italiens, d'autres endroits rappellent les sanglantes peintures dont le Pomarancio a couvert à Rome les murs de Santo Stefano Rotondo. On y trouve aussi la preuve de l'importance qu'on attachait alors aux œuvres de l'art : nous sommes loin de l'époque où les Pères de l'Église n'en parlaient qu'avec dédain. L'évêque du quatrième siècle est un connaisseur délicat; il a vu les tableaux profanes, il les estime et ne craint

(1) *Homil.* 11 *in laudem S. Euphemiæ*, éd. Migne, p. 334 et suivantes. Cette peinture était exécutée sur toile. V. à ce sujet de Rossi, *Bull.*, 1871, p. 61-62.

Digitized by Google

point de comparer les sujets qui y sont traités avec les sujets chrétiens.

De ces scènes de martyre si vivement rendues, il était facile de passer à la représentation des événements contemporains ou récents, qui attestaient la puissance et la grandeur de la religion. Une épigramme de l'*Anthologie* décrit l'église de Saint-Polyeucte, fondée au cinquième siècle, et mentionne des peintures qui reproduisaient plusieurs épisodes de la vie de Constantin. « On peut admirer à la voûte une étonnante merveille des pinceaux sacrés : le sage Constantin fuyant les idoles, éteignant la rage des ennemis de Dieu, trouvant la lumière de la Trinité, après avoir purifié son corps dans les eaux (1). » Déjà, sous le règne même du premier empereur chrétien, l'art avait cherché à célébrer ce qu'il y avait de glorieux dans le rôle qu'il s'était attribué. Un tableau, cité par Eusèbe, le représentait avec ses enfants, foulant aux pieds un dragon percé de flèches, image du démon (2).

Dès la fin du quatrième siècle, il existait à Alexandrie une fête chrétienne fort bizarre, mais dont le nom seul, Εἰκόνιον, indiquait le culte d'une image. On racontait que Théodose, au moment de partir pour une expédition, avait demandé qu'on fît venir d'Égypte un moine nommé Senuph, fort renommé pour ses vertus. Senuph ne voulut point partir, mais il envoya à l'empereur son voile et son bâton : Théodose devait, avant de combattre, se couvrir du voile et prendre en main le bâton. Il se soumit aux ordres du moine, et à sa vue les ennemis s'enfuirent. De là cette fête populaire, destinée à honorer la mémoire de Senuph, et où l'on portait une image représentant Théodose couvert du voile et tenant le bâton (3).

A Constantinople, sous Anastase, un certain Olympius, après avoir blasphémé contre la Trinité, s'était rendu aux bains. La

(1) *Anthol.*, éd. Jacobs, t. I, p. 8. C'est à tort que Ducange a cru que cette église avait été bâtie sous Justinien : *Constant. christ.*, l. IV, p. 133. Julienne, qui la fit construire, était fille de Placidie et d'Olybrius. V. les épigrammes suivantes de l'*Anthologie*, et Tillemont, *Hist. des emp.*, t. VI, p. 378. Sur la décoration de cette église, cf. *Christliche Kunstblätter*, 1869, p. 145-151, et Duchesne, *Étude sur le Liber pontific.*, p. 172. S'agit-il de mosaïques ou de peintures? Le mot « γραφίδων » semble indiquer des peintures; il se peut cependant qu'on ne doive pas le prendre à la lettre. La décoration de cette église a donné lieu à une légende longuement rapportée par Grégoire de Tours, *De gloria martyrum*, l. I, c. 103.

(2) *De vita Const.*, l. III, c. 3.

(3) Sophronius, *Vita SS. Cyri et Johannis*, c. 13 et 14.

Digitized by Google

source qui fournissait l'eau jaillissait de l'autel de l'église de Saint-Etienne. Olympius, entré dans le bain, poussa de grands cris, déchirant ses chairs avec ses ongles. On le retire, on l'enveloppe de draps; on lui demande ce qui lui est arrivé. Il répond qu'il a vu un homme vêtu de blanc qui, s'approchant du bain, a versé sur son corps trois mesures d'eau bouillante, en lui disant : « Ne blasphème pas. » Olympius était arien; ses amis le transportent dans un bain voisin de l'église arienne; mais, quand ils voulurent enlever les draps dont il était enveloppé, ses chairs tombèrent en lambeaux et il mourut. « Lorsque Anastase apprit cet événement, il ordonna qu'on fît un tableau représentant ce prodige, et qu'on le suspendît au-dessus de la conduite d'eau (1). » On inscrivit les noms de ceux qui avaient assisté à cette scène et l'endroit où ils habitaient.

En 540, Antioche fut prise par Chosroès. Les habitants d'Apamée supplièrent alors leur évêque d'exposer publiquement le bois de la croix, à certains jours indiqués d'avance, afin que les populations des environs pussent accourir à cette cérémonie. Il y eût de grandes processions où l'évêque portait la relique sacrée; on racontait qu'il était entouré d'une grande flamme qui brillait sans le brûler. Pour conserver le souvenir de ce miracle, on le fit peindre au plafond de l'église (2).

Ces derniers exemples indiquent un mélange de l'élément historique et de l'élément religieux que nous retrouverons sur plusieurs mosaïques. C'est un des traits que j'ai signalés dans le chapitre précédent, et qui caractérisent nettement l'art nouveau. On allait plus loin encore dans cette voie. Nous connaissons par une épigramme un tableau qui se trouvait à Ephèse, et qui représentait le proconsul Théodore recevant d'un archange les insignes de sa charge (3).

Je n'entrerai point ici dans l'examen détaillé des procédés techniques employés par les artistes de cette époque : il est nécessaire cependant d'en dire quelques mots. Les textes et les monuments cités montrent qu'on peignait sur mur, sur bois et sur toile. Se servait-on de la peinture à l'encaustique dont les procédés ont

(1) Fragment de Théodore Lecteur conservé par saint Jean Damascène, *Or. III de imag.*, éd. Migne, t. I, p. 1388. Cf. Fabricius, *Bibl. græca*, éd. Harles, t. VII, p. 435 et suiv. Le même fait est rapporté par Théophane, éd. de Bonn, t. I, p. 220.

(2) Evagrius, *Hist. eccl.*, l. IV, c. 26.

(3) *Anthol.*, éd. Jacobs, t. I, p. 15-16. — Cette épigramme est d'Agathias qui vécut sous Justinien.

Digitized by Google

été le sujet de tant de discussions (1)? Cela ne saurait être mis en doute. Eusèbe, parlant d'un tableau commandé par Constantin, ajoute qu'on y avait employé la cire fondue au feu (2). Saint Jean Chrysostôme, dans une de ses Homélies, fait usage du même terme (3). Procope, à propos d'une œuvre décorative, indique avec soin qu'il s'agit d'une mosaïque et non d'une peinture à l'encaustique (4). Ces textes suffisent pour montrer combien ce genre de peinture était usité à l'époque qui nous occupe. Il est plus difficile de déterminer à quel moment on le délaissa. Quelques voyageurs ont raconté qu'ils l'avaient vu pratiquer par des peintres grecs; Letronne, qui rapporte leurs témoignages, en conteste l'autorité, avec raison je crois (5). En effet, dans le *Guide de la peinture*, on ne trouve point décrits les procédés de l'encaustique.

Il nous reste encore de cette époque d'autres œuvres qui, sous des dimensions plus restreintes, offrent cependant des documents du plus grand intérêt. Ce sont des manuscrits à miniatures qui, moins exposés à la ruine, ont traversé les siècles et nous ont transmis une image réduite de la grande peinture (6). L'usage d'orner ainsi les livres précieux remonte à une époque plus ancienne (7); mais aucun de ceux qui ont survécu n'est antérieur au quatrième siècle. Peut-être même, parmi ceux qui appartiennent à l'art chrétien oriental, n'en est-il point d'antérieur au sixième siècle; mais on sait que, pour ces monuments, il ne faut pas se tenir à une chronologie trop exacte et trop scrupuleuse. Les miniatures sont souvent plus anciennes qu'on ne le croirait, si l'on ne consultait que la paléographie ou la signature du manuscrit (8).

(1) Cf. le travail récent de Donner dans Helbig, *Vandgemälde der Städte Campaniens*, 1868, p. x-xxx.

(2) Διὰ τῆς κηροχύτου γραφῆς ἐδείκνυ... *De vita Constant.*, l. III, c. 3.

(3) Ἐγὼ καὶ τὴν κηρόχυτον γραφὴν ἠγάπησα... cité par saint Jean Damascène, *Or. II de imag.*, éd. Migne, t. I. p. 1313.

(4) Οὐ τῷ κηρῷ ἐνταχέντι καὶ διαχυθέντι... *De ædific.*, l. I, c. 10.

(5) *Lettres d'un antiquaire à un artiste*, 1835, p. 497.

(6) Quand j'ai commencé ce travail et que j'en ai réuni les matériaux, la *Storia della arte cristiana* du P. Garrucci commençait à peine à paraître. On y trouve maintenant reproduites toutes les miniatures de ces manuscrits, et je renvoie ici une fois pour toutes à la partie de cet ouvrage qui leur est consacrée, t. III, à partir de la Tav. 112.

(7) Pline, *Hist. nat.*, l. XXV, 4; l. XXXV, 2; Sénèque, *De tranquill. animi*, c. 9.

(8) Au neuvième siècle, Nicéphore parle de manuscrits des livres saints très-anciens qui étaient ornés de miniatures. Le passage est intéressant : « Ὁρῶμεν πολλὰ τῶν σεβασμίων βίβλων τουτωνί, καί γε καὶ τῶν ἀρχαιοτέρων καὶ τῷ μακρῷ χρόνῳ παρ'εὐσεβῶν καὶ φιλοθέων ἀνδρῶν ἐκπεπονῆσθαι μαρτυρουμένων, ἅπερ ἀναπ-

Digitized by Google

L'artiste qui était chargé de le décorer se bornait quelquefois à reproduire presque exactement l'œuvre d'un de ses prédécesseurs: la plupart des savants qui se sont occupés de ces études ont reconnu l'existence de cet usage (1).

Le plus ancien est un manuscrit de la Genèse, conservé à la bibliothèque de Vienne. On croit qu'il fut écrit au sixième siècle, mais on pourrait peut-être remonter plus haut (2). Les miniatures sont d'assez grande dimension et au nombre de quarante-huit; elles reproduisent d'une façon à peu près suivie les principaux épisodes du livre sacré, mais il serait impossible d'en donner ici la description détaillée. Les compositions sont souvent heureuses, et témoignent d'un goût assez fin : le peintre n'est point embarrassé pour disposer ses personnages, et donner de la vie à l'ensemble de la scène, sans y introduire de confusion. Certains groupes se font remarquer par leur grâce et par une observation délicate de la nature. L'exécution n'est pas non plus sans mérite. On y trouve, il est vrai, certains défauts qui seront toujours sensibles dans l'art byzantin, notamment une singulière inexpérience à présenter le visage de profil; mais en général les attitudes et les mouvements sont justes, et les figures nues elles-mêmes sont traitées sans trop de maladresse. Les femmes sont drapées avec cet arrangement de plis simple et élégant, qui caractérise les œuvres grecques de cette époque et qui rappelle l'antique.

Il faut rattacher à la même école un manuscrit grec de date postérieure, conservé à la Vaticane (3). C'est un rouleau de parchemin, long de onze mètres et demi. Les miniatures se développent les unes à la suite des autres et forment la partie importante de l'ouvrage ; le texte ne sert ici que de légende explicative. Le peintre a retracé l'histoire de Josué, mais le manuscrit ne nous est pas arrivé entier; les miniatures commencent avec le chapitre II du livre de la Bible et s'arrêtent au chapitre X. Si on ne consulte que la paléographie, le manuscrit ne paraît pas antérieur

τυσσόμενα, ἐν μέρει μὲν διὰ τῆς καλλιγραφικῆς εὐφυΐας τὰ τῆς θείας ἱστορίας ἡμῖν ἐμφανίζει διδάγματα, ἐν μέρει δὲ διὰ τῆς ζωγραφικῆς εὐτεχνίας τὰ αὐτὰ ἡμῖν παραδείκνυσι πράγματα... » *Antirrhetica*, l. III, c. 61. Un grand nombre de manuscrits à miniatures furent détruits par les iconoclastes. *Concilia*, t. VII, p. 371 et suiv.

(1) V. plus haut, première partie, ch. II,

(2) Schnaase, *Gesch. der bildenden Künste im Mittel.*, t. I, p. 236, parle du quatrième ou du cinquième siècle. Cf. aussi Garrucci, *ouvr. cité*, *Spiegaz.*, p. 29.

(3) *Vatic. Palat.*, n° 405. Cf. Rumohr, *Italienische Forschungen*, t. I, p. 166 ; Labarte, *Hist. des arts industriels*, p. 14-29 ; Schnaase, *ouvr. cité*. D'Agincourt avait déjà reproduit ces miniatures, *Peintures*, pl. XXVII-XXX.

Digitized by Google

au septième siècle; mais, avec plus de certitude encore que pour d'autres œuvres, on peut affirmer que les compositions originales étaient plus anciennes. Il existe en effet un contraste curieux entre ces compositions mêmes et l'exécution. Il s'agit de faits de guerre, de batailles, sujets assez difficiles à traiter, et cependant les scènes sont pleines de vie et de mouvement : les cavaliers s'élancent au galop; les soldats courent, combattent; la mêlée est vivement rendue. L'impression générale est donc satisfaisante; il n'en est pas de même quand on examine les détails. Ces peintures sont bien inférieures, comme exécution, à celles du manuscrit de la Genèse. L'artiste ne connaît plus le corps humain et ses proportions; il ne sait plus comment les membres s'attachent les uns aux autres; les figures semblent composées de pièces de rapport, mal assemblées et mal ajustées. Ce mouvement, cette vie qui existent dans l'ensemble de la composition, on ne les retrouve plus au même degré dans chaque figure prise isolément. Des jambes aux rotules saillantes, des têtes souvent trop grosses ou trop petites pour le reste du corps, de la sécheresse et de la raideur dans les draperies, tant de défauts enfin ne laissent point de doute sur l'époque. Certainement ce n'est pas ici le même peintre qui a conçu et qui a exécuté. Celui dont le travail nous a été conservé copiait quelque beau manuscrit plus ancien; mais, s'il parvenait à rendre à peu près l'aspect de l'œuvre antérieure, il était entravé dans le détail par l'esprit, par le style de son siècle. De là cette contradiction étrange.

On peut remarquer dans ces miniatures un emploi des personnifications mythologiques fort curieux. Le culte des divinités païennes, et surtout des divinités secondaires, ne s'est jamais perdu en Orient : les traces s'en retrouvent à toutes les époques, et, même de nos jours, elles ont leur place dans les peintures religieuses aussi bien que dans les chansons populaires. Mais, au siècle où fut peint le manuscrit de Josué, on était encore plus voisin de l'antique religion. Aussi n'est-il presque point de scène où ne se rencontre quelqu'une de ces personnifications : tantôt c'est un fleuve qui est couché, à demi nu, auprès de son urne renversée; tantôt un dieu des montagnes, étendu au sommet de la colline, ou une ville, assise près de ses remparts, la tête couronnée de tours (1).

J'ai déjà eu occasion de citer le manuscrit de la topographie de

(1) Ces personnifications se rencontrent du reste dans d'autres manuscrits de la même époque. Le manuscrit de la Genèse, cité plus haut, en offre un cu-

Digitized by Google

Cosmas, et j'ai fait remarquer qu'on y trouvait quelquefois une imitation exacte des plus anciennes œuvres de l'art chrétien. La plupart des critiques sont d'avis que les exemplaires que nous possédons ont été copiés sur un exemplaire plus ancien, datant du siècle de Justinien (1). Les sujets traités sont nombreux et variés. Toute une série est tirée de l'Ancien Testament : Moïse reçevant les tables de la loi, les tribus d'Israël autour du Tabernacle, Abel gardant les troupeaux, le sacrifice d'Isaac, Moïse près du buisson ardent, le char d'Élie, la vision d'Isaïe, la vision d'Ézéchiel, la vision de Daniel. Il y faut ajouter un grand nombre de figures isolées de prophètes et de personnages célèbres de l'ancienne Loi. L'histoire du christianisme a fourni quelques épisodes, comme la lapidation de saint Étienne et la conversion de saint Paul. Ces détails peuvent donner une idée de l'importance de ces miniatures : par la composition, par le style, elles accusent deux influences distinctes : ici les souvenirs du passé, là l'esprit particulier de l'art grec nouveau. Il en est une surtout qui mérite d'être citée à ce dernier point de vue ; elle occupe toute une page, vers la fin du manuscrit. Dans le haut sont placés deux médaillons, avec les images de sainte Anne et de saint Siméon. Les têtes se détachent sur un fond bleu : sainte Anne a des traits beaux et réguliers, encadrés par le voile qui se drape au-dessus de son front ; ses mains sont ouvertes sur sa poitrine, dans une attitude religieuse ; saint Siméon est un vieillard, avec de longs cheveux et une barbe pointue. Au-dessous, cinq personnages sont rangés les uns à côté des autres. C'est d'abord la vierge, drapée dans ces longs vêtements bleus aux plis réguliers que portent toutes les madones byzantines ; puis le Christ, jeune et beau, avec d'épais cheveux châtains et une barbe fine et soyeuse ; saint Jean-Baptiste, le grand prêtre Zacharie, sainte Élisabeth viennent ensuite. L'attitude hiératique et immobile de ces figures, la sérénité religieuse de leurs visages, l'or qui éclate sur le fond des nimbes et sur les vêtements, tout concourt à donner à cette miniature un aspect original et saisissant. On trouve ici le même esprit qui a présidé à l'ordonnance d'un grand nombre de mosaï-

rieux exemple. Dans deux épisodes de l'histoire de Rebecca, on voit, pour personnifier une source, une naïade appuyée sur son urne ; la poitrine est entièrement nue ; une draperie couvre les jambes.

(1) Il existe deux exemplaires de ce manuscrit : Rome, *Vatic.*, n° 699 ; Florence, *Laurent.*, plut., IX, n° 28. Montfaucon a donné une édition de Cosmas avec gravures : *Collect., nova Patrum*, 1706, t. II, p. 141 et suiv.

Digitized by Google

ques (1) et qui s'est perpétué dans l'art byzantin. L'exécution est aussi plus soignée qu'aux pages précédentes.

On peut mieux étudier encore certains côtés de cette histoire des transformations de la peinture dans un manuscrit syriaque, conservé à la Laurentienne de Florence (2). Les miniatures dont il est décoré sont d'autant plus importantes, qu'elles ont une date certaine. Le calligraphe s'appelait Rabula; il vivait à Zagba en Mésopotamie, dans le couvent de Saint-Jean, et il termina son travail en 586. Nous avons donc ici un tableau réduit de l'art, à la fin du sixième siècle, après les modifications qui eurent lieu sous le règne de Justinien. Il est utile de nous y arrêter plus longuement.

L'ornementation tient une fort grande place dans ces miniatures. Presque partout on y trouve de grands encadrements architecturaux, de hauts portiques, soutenus par de frêles et élégantes colonnettes, tout un ensemble de formes qu'il est curieux de rapprocher des édifices de la même époque. Sur le faîte, à l'entour de ces légères constructions, sont placés des oiseaux, des animaux, des arbres, traités dans un style gracieux et recherché. La plupart des miniatures sont groupées aux côtés de ces portiques; à chaque fois l'artiste emprunte également des motifs à l'Ancien et au Nouveau Testament : ainsi, au premier portique, on verra dans le haut Moïse reçevant les tables de la Loi, Aaron tenant en main la verge fleurie; et plus bas l'ange annonçant à Zacharie la naissance de son fils. C'est donc une double série de sujets qui se juxtaposent les uns aux autres : mais celle qui a trait à l'Ancien Testament est bien plus pauvre. L'influence des compositions anciennes, si sensible dans le manuscrit de Cosmas, a ici disparu : l'artiste n'a même pas cherché à traiter des scènes à plusieurs personnages; il s'est contenté de représenter les prophètes de l'ancienne loi avec quelque acccessoire qui rappelât le rôle particulier de chacun d'eux.

Il n'en est pas de même pour les sujets du Nouveau Testament. La série est riche, plus développée. Elle comprend : l'ange et Zacharie, l'Annonciation, la naissance du Christ, le massacre des innocents, le Baptême, les noces de Cana, le paralytique emportant son lit, la guérison de l'hémorroïsse, Jésus et la Samaritaine, la résurrection du fils de la veuve, la Transfiguration, un

(1) Je ne serais même pas éloigné de croire que cette miniature a été copiée sur une mosaïque.

(2) Plut., I, n° 58.

Digitized by Google

sujet incertain, la résurrection de la fille de Jaïre, la guérison des deux possédés, la pêche miraculeuse, les évangélistes, le Christ parlant au centurion, la multiplication des poissons, la guérison des boîteux et des aveugles, le Christ donnant la communion aux apôtres, l'entrée du Christ à Jérusalem, son arrestation, le suicide de Judas, la comparution devant Pilate, et enfin, pour les événements qui suivent, des miniatures de dimensions plus grandes. Tous ces petits tableaux forment comme une galerie disposée suivant un ordre chronologique; ils répondent à ces suites de sujets du Nouveau Testament dont on décorait les églises de cette époque, et on peut aussi les rapprocher des compositions indiquées plus tard dans le guide du moine Denys. A ce double point de vue, les miniatures du manuscrit syriaque sont du plus haut prix, puisqu'elles suppléent aux œuvres perdues d'une période de transition.

Elles ne présentent, il est vrai, qu'un abrégé fort succinct des grandes peintures murales. La plupart sont reléguées dans les marges des feuillets : le miniaturiste ne pouvait y faire entrer tous les personnages qui trouvaient place dans les fresques; il supprimait ceux dont le rôle était épisodique. Malgré ces réductions, on trouve à plusieurs endroits tous les traits essentiels des compositions qui furent dès lors populaires. Ainsi, dès le début, l'Annonciation présente le type qui est resté classique dans l'art byzantin, et qui a été transmis par les maîtres d'Orient aux écoles de Sienne et de Florence. La Vierge est debout, en avant du seuil de sa maison; elle vient de quitter son siége et tient encore dans une main la bande de laine qu'elle tissait; l'autre main est dirigée vers l'ange qui s'avance. Les peintres grecs du moyen âge et leurs disciples sépareront souvent ces deux personnages, en les plaçant, par exemple, aux côtés opposés d'un arc; ici cette disposition existe déjà : chacun d'eux est à un des côtés d'un portique.

Ces analogies sont plus frappantes encore, quand on étudie les miniatures de dimensions plus grandes, placées vers la fin du manuscrit. L'une d'elles est célèbre, parce qu'on y voit un des premiers exemples de la Crucifixion (1). Des montagnes forment le fond du tableau : le Christ est au centre, sur la croix, vêtu d'une longue robe sans manches. Les pieds sont cloués séparément et ne reposent pas sur une tablette. Au-dessus du Christ, dans le ciel, on voit le soleil et la lune ; à ses côtés, les deux larrons crucifiés. Au bas de la croix, un soldat présente l'éponge

(1) Labarte, *Histoire des arts industriels*, album, pl. LXXX.

Digitized by Google

fixée à un long bâton; Longin perce le flanc du Sauveur; les bourreaux jouent aux dés les vêtements, tandis que la Vierge, saint Jean, les saintes femmes sont placés en deux groupes différents, aux extrémités de la scène. L'apparition de ce sujet marque une date importante dans l'histoire de l'art chrétien. Dans ces derniers temps, un savant fort expert, M. Cavalcaselle, a attaqué l'authenticité de cette miniature : il y voit une addition d'époque fort postérieure (1). L'histoire du manuscrit est connue : jusqu'à la fin du quinzième siècle, il a appartenu à des monastères de Syrie. Faut-il croire qu'on s'y serait avisé d'ajouter de nouvelles peintures à celles qui existaient déjà? Cela est peu probable, et je ne vois rien non plus, dans les détails de l'exécution, qui autorise cette hypothèse. Depuis que le manuscrit est passé en Occident, on a pu faire à cet endroit des retouches, raviver çà et là les couleurs; mais l'ensemble de la miniature est ancien.

Au bas de la Crucifixion est placée la Résurrection. Cet épisode comprend trois scènes différentes, mais qui, dans la miniature, ne sont pas séparées les unes des autres. Vers la gauche, deux femmes se rendent au sépulcre. La première seule est nimbée, ce qui conviendrait ici à la Vierge, non point à Marie-Madeleine. Faut-il y voir une erreur de l'artiste, ou la trace de quelque tradition particulière sur les personnages qui les premiers apprirent la résurrection? Un ange, assis près du tombeau, adresse la parole aux femmes. C'est au tombeau même que se passe la seconde scène : la porte en est entr'ouverte, et il s'en échappe des flammes qui vont frapper le visage des soldats renversés à terre. Enfin, vers la droite, le Christ apparaît aux femmes qui tombent à ses genoux.

Une autre miniature, réprésentant l'Ascension, offre exactement la composition indiquée dans le *Guide de la peinture*. En haut, entouré d'une grande auréole qui repose sur le tétramorphe, le Christ s'élève, soutenu par des anges. En bas, directement au dessous du Christ, la Vierge est debout, les bras étendus. De chaque côté se tient un ange qui la sépare des apôtres; ceux-ci suivent le Christ des yeux avec admiration. D'autres scènes encore sont traitées dans le même esprit : la Pentecôte, les apôtres réunis

(1) « Questa rappresentazione, come si vede dai suoi caratteri, è miniatura fatta dopo il dodicesimo secolo; fù poi ripassata in molte parti, ed è evidente che i posteri la aggiunsero a quel libro in tempi a noi vicini. » *Storia della pittura in Italia*, t. I, p. 85.

Digitized by Google

pour l'élection de Matthias, la Madone debout sous une grande arcade.

Quant à l'exécution de toutes ces miniatures, malgré la richesse et l'élégance de l'ornementation, elle est en général médiocre. Ce n'est point ici un de ces manuscrits de haut prix, destinés à un empereur, dont on chargeait les meilleurs artistes du temps. Le peintre du couvent de Zagba n'était point sans mérite, mais il connaissait moins bien son métier et travaillait plus vite. Du reste, son œuvre a subi des restaurations modernes qui çà et là lui ont fait grand tort.

Parmi les arts industriels qui se rattachent à la peinture, il faut compter la fabrication des tissus historiés. On y employait divers procédés, et les étoffes étaient tantôt peintes, tantôt brodées. Les manufactures d'Alexandrie, de Tyr, de Damas, d'Antioche, depuis longtemps célèbres, devaient garder leur réputation jusque bien avant dans le moyen âge (1). J'ai déjà cité plus haut un texte d'Astérius, qui nous apprend que les riches chrétiens du quatrième siècle employaient, pour leurs vêtements, des étoffes où étaient représentés des épisodes empruntés aux livres saints; on y peut joindre le témoignage de Theodoret (2). Ces tissus faisaient aussi partie du mobilier ecclésiastique. Ici c'étaient des voiles, suspendus aux portes des églises; là des nappes destinées à recouvrir les autels, ou des vêtements et des ornements sacerdotaux. Si nous n'avons point de pièces qui remontent à une si grande antiquité, plusieurs nous sont connues par des descriptions précises. Ainsi, vers la fin du septième siècle, un pèlerin qui visitait la Terre Sainte, Arculfe, vit à Jérusalem un voile qui passait pour avoir été tissé par la Vierge, et qui était l'objet d'une grande vénération. On y avait représenté le Sauveur et les douze apôtres (3). L'origine légendaire attribuée à ce voile prouve du moins qu'il pouvait être considéré dès lors comme fort ancien; les sujets qui y figuraient permettraient de croire qu'il datait du quatrième siècle environ. Plus tard, Paul le Silentiaire donne des renseignements fort détaillés sur les étoffes historiées dont Justinien avait enrichi le trésor de Sainte-So-

(1) Cf. Emeric David, *Histoire de la gravure;* Francisque Michel, *Recherches sur le commerce des étoffes de soie, d'or et d'argent;* Cahier et Martin, *Mélanges d'archéologie*, 1re série, t. II, p. 100 et suiv.; Labarte, *Histoire des arts industriels*, t. IV.

(2) *Orat. IV, de providentia*, Migne, *Patrol., gr.*, t. LXXXIII, p. 617.

(3) *Itinera et descriptiones Terræ Sanctæ*, éd. Tobler, t. I, p. 156. V. aussi Théodoret, *Hist. eccl.*, l. I, c. 29.

Digitized by Google

phie (1). Il indique et le mode de fabrication, et les sujets représentés. La nappe qu'on étendait sur l'autel était surtout d'une incomparable magnificence. Au centre, apparaissait le Christ, vêtu d'une tunique de pourpre et d'un manteau d'or aux reflets étincelants; il tenait ouvert de la main gauche le livre des Évangiles, et étendait en avant la main droite; à ses côtés se tenaient Paul et Pierre, portant l'un le livre sacré, l'autre la croix fixée à un bâton d'or; tous deux étaient vêtus de blanc. Les personnages étaient placés sous une coupole dorée, soutenue par quatre colonnes également dorées. Sur les bords étaient retracés les miracles du Christ; on y avait joint les bonnes œuvres de l'empereur et de l'impératrice, qui étaient représentés visitant les hôpitaux et les églises. Sur d'autres tissus, on voyait Justinien et Théodora réunis tantôt par la main de la Vierge, tantôt par la main du Christ. Agnellus mentionne en plusieurs endroits de riches étoffes, exécutées d'après les ordres des évêques de Ravenne. Plusieurs dataient de l'épiscopat de Maximien, contemporain de Justinien. Sur l'une d'elles était représentée toute l'histoire du Christ (2), et en deux endroits le portrait de l'évêque; sur une autre étaient brodées en or les images de ses prédécesseurs. Plus tard, dans la vie de Théodore, il est encore question d'un dessus d'autel, où était reproduite la création du monde (3). Ces tissus avaient sans doute été commandés aux fabriques de Constantinople, à moins que les manufactures orientales n'eussent alors une succursale à Ravenne : les termes employés par Agnellus donneraient quelque vraisemblance à cette dernière hypothèse. Une mosaïque de Ravenne montre qu'alors encore on ornait de sujets religieux les vêtements laïques : Theodora, à San-Vitale, porte un superbe manteau dont la bordure inférieure représente l'Adoration des Mages. Ces tissus de prix, fort recherchés en Occident, furent l'objet d'un important commerce. Pendant toute la première partie du moyen âge, l'Orient ne cessa d'en exporter, et le *Liber Pontificalis*, les inventaires des églises les mentionnent sans cesse.

(1) *Descriptio S. Sophiæ*, éd. de Bonn, v. 775 et suiv. V. Ducange, *Constant. christiana*, l. III, c. 65.

(2) Un écrivain postérieur, Nicéphore, *Antirrhetica*, l. III, c. 26, parle de tissus sacrés du même genre.

(3) Agnellus, *Liber pontificalis*, éd. Bacchini, t. II, p. 99, 100, 305.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

LES MOSAÏQUES.

Quand on aborde l'étude des œuvres de l'art chrétien postérieures au commencement du quatrième siècle, on est frappé de la singulière extension que prit alors l'art de la mosaïque. Ce n'est pas qu'il n'eût été déjà fort répandu. On en retrouve les traces en Orient. Les Grecs le pratiquèrent et l'enseignèrent aux Romains. Sous l'empire, on s'en servit souvent pour la décoration des pavements; les découvertes de Pompéi ont prouvé qu'on l'employait aussi pour orner les parois des maisons (1). Les chrétiens le trouvèrent donc formé déjà, et de bonne heure en firent usage. On en retrouve des monuments même dans les catacombes romaines; mais, à partir du quatrième siècle, l'art de la mosaïque acquiert chez les chrétiens une importance nouvelle. On l'introduit dans la décoration des grands édifices religieux, et on lui attribue en quelque sorte la place d'honneur. A Rome, le baptistère de Sainte-Constance conserve encore des mosaïques, qui remontent au règne de Constantin (2). En Orient, cet art dut alors se développer dans ces églises si nombreuses et si riches qui, par les ordres de l'empereur, s'élevaient de tous côtés (3). Nous savons avec certitude que plusieurs d'entre elles étaient ainsi décorées. Il est question, dans une lettre de Constantin, des artistes en mosaïque qui avaient été employés à Constantinople (4).

(1) Je ne parle pas ici de la technique des mosaïques. On trouvera dans Labarte, *Histoire des arts industriels*, t. IV, p. 158 et suiv. les principaux détails à ce sujet.

(2) Müntz, *Notes sur les mosaïques chrétiennes de l'Italie*, *Revue arch.*, oct. et nov. 1875, juin 1878.

(3) Ciampini, *De sacris ædificiis a Constantino magno constructis; passim.*

(4) *Cod. theodos.*, l. III, tit. IV.

Digitized by Google

Un curieux document, récemment publié par M. Sakkélion, bibliothécaire du monastère de Patmos, nous fait connaître des mosaïques de Bethléem qui, au neuvième siècle, passaient pour dater de l'époque de Constantin. « La bienheureuse Hélène, y dit-on, cette reine pieuse, après avoir retrouvé la croix salutaire, orna les saints lieux d'images vénérées. A Bethléem, elle éleva le grand temple de la mère de Dieu, et au couchant, dans la partie extérieure, elle fit représenter en mosaïque la naissance du Christ, la mère de Dieu portant sur sa poitrine l'enfant qui apporte la vie, et l'adoration des mages. Quand les Perses impies dévastèrent toutes les villes de l'empire romain et de la Syrie, brûlèrent Jérusalem et firent prisonnier le patriarche Zacharie... à leur arrivée à Bethléem, ils virent avec étonnement les images des mages persans, observateurs des astres, leurs compatriotes. Par respect et par affection pour leurs ancêtres, les vénérant comme s'ils étaient vivants, ils épargnèrent l'église... Elle a subsisté jusqu'à nos jours (1). »

Faut-il accepter ce témoignage sans restrictions? A l'époque où il fut rédigé, on aimait à rapporter au règne de Constantin beaucoup de souvenirs et de traditions artistiques; c'est une tendance qu'on remarque sans cesse dans les écrits de saint Jean Damascène. Les sujets dont il est ici question s'accordent bien cependant avec tout ce qu'on connaît de l'art au quatrième siècle. Vers la même époque, saint Grégoire de Nysse parle d'une mosaïque de pavement qui représentait le martyre de saint Théodore. Après avoir décrit des peintures murales qui offraient ce sujet, il ajoute qu'on le trouvait répété à terre, grâce au talent du mosaïste (2).

C'est encore au même siècle que j'inclinerais à rapporter une œuvre découverte récemment, et qui a donné lieu à d'importantes discussions. Lors des fouilles dirigées par M. Renan en Phénicie, on rencontra aux environs de Tyr, à Kabr-Hiram, une grande mosaïque de pavement, qui a depuis été transportée en France;

(1) « ... Καὶ τῷ πρὸς δύσιν ἔξωθεν μέρει μουσουργικοῖς ψηφώμασιν ἐξεικονίσασα τὴν ἁγίαν Χριστοῦ γέννησιν, καὶ τὴν Θεομήτορα, ἐγκόλπιον φέρουσαν τὸ ζωηφόρον βρέφος, καὶ τὴν τῶν μάγων μετὰ δώρων προσκύνησιν... » Ἐπιστ. συνοδ. τῶν ἁγιοτάτων πατριαρχῶν κ. τ. λ. πρὸς Θεόφιλον αὐτοκράτορα..., p. 30. Athènes, 1874. — Cette prise de Jérusalem eut lieu en 614. Il est aussi question dans cette lettre (p 29) d'une mosaïque qui se trouvait à Chypre et qui représentait la Vierge, mais rien n'indique, même approximativement, à quelle époque elle avait été exécutée.

(2 *Orat. in S. Theod.*, éd. Migne, t. III, p. 739.

Digitized by Google

elle ne mesure pas moins de 14m,40 de longueur (1). Plusieurs parties distinctes la composent. Vers l'entrée, se présente d'abord un large carré, encadré par une bordure d'ornements géométriques. Aux quatre coins sont placés des vases, d'une forme élégante, d'où s'échappent des branches couvertes de feuillages et de fleurs; elles se répandent sur toute la surface du carré en de gracieux enroulements, et forment des médaillons où figurent des motifs empruntés à la chasse et à la vie champêtre. Des brebis, des chevaux, des serpents, des chiens, des lions, des oiseaux y sont représentés, et on y trouve le groupe du fauve terrassant la biche, si fréquent aux diverses époques des arts orientaux. Ce sont ensuite de petites figures humaines : un berger assis joue de la flûte, un paysan traîne par le licol son âne chargé de paniers. Au centre est un pressoir; deux enfants y travaillent, et le vin s'échappant de la cuve tombe dans une auge. Toute cette première partie offre de curieuses ressemblances avec les mosaïques de Sainte-Constance à Rome (2). Plusieurs motifs sont presque les mêmes, et on éprouve la même hésitation sur le sens qu'il y faut attribuer. Y doit-on voir quelque intention chrétienne? On a remarqué que le pressoir placé au centre semblait offrir l'image de la croix ; mais ces allusions, si elles existent, sont bien légères et bien incertaines encore. Les fidèles, nous le savons, ont aimé ces scènes champêtres; souvent aussi ils ont représenté, avec une idée symbolique, des vases, d'où s'échappent les rameaux de la vigne céleste, et des scènes de vendange; mais, si une inspiration chrétienne semble avoir présidé à ce travail, elle est cachée, presque insaisissable; on la sent mieux qu'on ne la prouve.

L'église se divisait en trois nefs. Entre les colonnes qui séparaient la nef centrale des deux autres, on avait placé des compartiments d'une décoration uniforme. Chacun d'eux renferme deux animaux qui se poursuivent, séparés par un arbre. Sur les côtés, s'étendent de longs parallélogrammes, encadrés par des torsades. Des médaillons, accotés deux à deux, y sont inscrits; on en compte soixante et quatorze. Douze sont occupés par les images en buste des mois du calendrier macédonien. Ce sont des figures imberbes, sans traits distinctifs. Il n'en est pas de même des saisons, qui

(1) Renan, *Mission de Phénicie*, p. 607 et suiv., pl. XLIX ; *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1862, p. 153, 157 et suiv., 161 et suiv. ; *Annales archéologiques*, 1863, 1864.

(2) Cf. aussi une mosaïque de Carthage : *Rev. arch.*, 1850, pl. 143.

Digitized by Google

remplissent quatre autres médaillons. L'hiver a la tête recouverte d'un capuchon, et tient dans ses bras un vase qui contient du feu; le printemps a une figure souriante et la tête couronnée de fleurs; les traits de l'été et de l'automne semblent moins caractérisés (1). Ces figures sont ailées. Tout près les quatre vents soufflent violemment, et portent des ailes à leurs têtes. Enfin, dans les autres médaillons, reparaissent des animaux réunis par groupes quelquefois répétés. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que les poissons, le vieux symbole chrétien par excellence, se représentent jusqu'à huit fois, à intervalles à peu près réguliers.

Du côté où se trouvait l'autel, une inscription en mosaïque, entourée d'ornements géométriques, donne des détails sur l'exécution de ce pavement. Voici ce qu'on y lit : «Toute cette mosaïque, consacrée à l'illustre et très-vénéré martyr saint Christophe, a été exécutée entièrement sous Georges, archiprêtre et chorévêque, très-aimé de Dieu, sous le diacre Cyrus, épitrope, pour le salut des intendants et des laboureurs des deux domaines, de leurs enfants, des bienfaiteurs de l'église, à l'époque du très-pieux Zacharie, prêtre très-humble, au mois de Daisius de l'an 701, 9me indiction (?). » M. Renan croit qu'on doit ici calculer d'après l'ère de Sidon, ce qui donnerait l'an 575.

A ne considérer que l'œuvre même, il semble bien difficile d'y reconnaître un travail du sixième ou du septième siècle (2). Tout s'y oppose : le style et les motifs traités. Saint Nil et saint Astérius nous apprennent qu'au quatrième siècle les sujets de ce genre étaient fort en vogue ; l'art flottait quelquefois indécis entre le paganisme et le christianisme. Les enroulements de feuillages, les petites figures sont exécutées dans un style qui convient au quatrième siècle : je crois qu'on doit adopter sur ce point les conclusions de MM. de Rossi et de Longpérier. Quant à l'inscription, il faut ou en calculer autrement la date, ou admettre qu'elle ne se rapporte pas à l'ensemble de la mosaïque (3).

(1) On peut comparer ces figures avec les représentations des saisons qu'on trouve dans les catacombes de Rome. V. Martigny, *Dict. des antiq. chrét.*, art. *Saisons*.

(2) Je n'ai pu voir l'ensemble de la mosaïque, qui est encore dans les caves du Louvre, faute d'un emplacement suffisant. Les compartiments sont entassés les uns sur les autres, tels qu'ils avaient été découpés pour le transport. M. Heuzey a eu l'obligeance de m'en montrer quelques-uns, mais il faudrait, pour avoir une idée exacte de cette œuvre considérable, qu'elle fût mise en place.

(3) Si on calculait d'après l'ère des Séleucides, on obtiendrait l'an 389. Il

Digitized by Google

Sans doute il serait plus intéressant de retrouver, au lieu de pavements, une mosaïque absidiale; mais les œuvres de ce genre qui furent exécutées en Orient, au quatrième et au cinquième siècles, ont été détruites. Le duc de Luynes signale cependant une mosaïque absidiale, dans une petite chapelle de Neby-Younès (1). L'inscription donne les noms des abbés et la date de 480 (si l'on calcule d'après l'ère de Tyr). Malheureusement le duc de Luynes n'a pas songé à décrire la mosaïque, et je ne sache pas que d'autres voyageurs en aient parlé.

A défaut des monuments disparus de la Grèce et de l'Asie, c'est aux églises de Ravenne que nous devons nous adresser. Là, en effet, dès le commencement du cinquième siècle, nous sommes pour ainsi dire en Orient, et les mosaïques que nous rencontrons ont presque la même importance que si elles décoraient les basiliques de Constantinople. On a ingénieusement appelé Ravenne une « Pompéi italo-byzantine; » mais il est juste d'ajouter que l'élément byzantin y domine. Quand on commença à y décorer avec soin les églises, l'art chrétien d'Orient était déjà formé (2),

n'est point rare, dans ces pays, de rencontrer au même endroit l'emploi simultané d'ères différentes. L'ère des Séleucides a été fort en usage dans la Syrie, quoique moins répandue sur la côte : cf. Waddington, *Rev. arch.*, 1865, p. 268 et suiv. On fait à cela deux objections. La première est fondée sur la paléographie de l'inscription. On y trouve, dit-on, des formes de lettres, des abréviations, des sigles qui indiquent une basse époque. Mais la paléographie des inscriptions est un mauvais guide, lorsqu'on en veut tirer des règles trop générales; elle varie de pays à pays. En Syrie, on rencontre de bonne heure ces formes abréviatives. Si je consulte le recueil des inscriptions de Syrie de M. Waddington, j'y trouve ΠΡΕϹΒ/ pour πρεσβυτέρου en 318 (n° 2258), ȣ pour ΟΥ, / pour καὶ en 389 (n° 1965). La seconde objection se tire du calcul des indictions. Mais l'inscription porte à cet endroit ΤΝΑȣ, et si M. Renan transcrit ΙΝΔΘ, c'est une restitution hypothétique plutôt qu'une lecture. Je ne prétends pas qu'on doive rejeter la date de 575 pour adopter celle de 389, mais du moins la dernière serait moins inadmissible qu'on ne l'a cru. Non loin de Kabr-Hiram, à Nébi-Younès, on a découvert une autre mosaïque du même genre, bien que de dimensions plus petites. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 512. Cependant les motifs qui, sur la première, indiquent le mieux le quatrième siècle manquent ici. Du reste il est difficile d'en bien juger, car on n'en a point publié de dessins. Là encore se trouvent des dates qui, calculées d'après l'ère de Sidon, donneraient 554 et 584.

(1) De Luynes, *Voyage d'exploration à la mer Morte*, p. 16.

(2) Il paraît qu'avant le commencement du cinquième siècle, Ravenne ne possédait pas encore de grande basilique. L'évêque Ursus en construisit alors une qu'Agnellus a décrite, mais sans nous dire quels sujets étaient représentés sur les mosaïques. Jusqu'au milieu du siècle dernier, on voyait des mosaïques dans l'abside de cette église. Buonamici, *Metropolitana di Ravenna*, 1749, Tav.

Digitized by Google

Ravenne était en relations continuelles avec Constantinople; elle devait en subir entièrement l'influence (1). L'absence de traditions artistiques antérieures contribuait encore à favoriser le libre développement de ces éléments étrangers; aussi ne s'agit-il point là d'un travail d'imitation; l'art oriental est en quelque sorte transplanté à Ravenne et s'y épanouit en pleine terre, longtemps même avant la fondation de l'exarchat (2).

Peu de villes prédisposent mieux l'esprit à se pénétrer des souvenirs du passé. Des rues désertes, un grand air de tristesse et d'abandon répandu sur toutes choses, donnent bientôt au voyageur l'impression d'une ville à demi morte. L'aspect intérieur des églises, il est vrai, attire d'abord peu l'attention; plusieurs ont eu à subir dans ces derniers siècles d'inintelligentes restaurations. Mais, dès qu'on franchit le seuil, le regard est saisi par ces grandes mosaïques qui se développent, tantôt au fond des absides, tantôt le long des parois. L'effet est profond sur ceux-là même qui ont déjà étudié à Rome des œuvres du même genre : on se sent ici en présence d'un autre art (3).

Deux œuvres nous restent pour la première partie du cinquième siècle. La plus importante est la décoration du baptistère orthodoxe, qui date de l'épiscopat de Néon (451) (4). Au centre de

A et A+, les a reproduites. Malgré une inscription qui indique une basse époque, il y a vu une œuvre ancienne. De cette décoration, on a transporté à la chapelle du palais archiépiscopal la Madone et les deux saints qui occupent le fond.

(1) Cette influence orientale à Ravenne est sensible en toutes choses. Parmi ses évêques, plusieurs portent des noms et des surnoms grecs. Une fausse tradition faisait venir les dix-sept premiers de la Syrie : Agnellus, *Liber pontific.*, éd. Bacchini, t. I, p. 226, 234. Plus tard, au neuvième siècle, Agnellus, dont l'ignorance est si grande et le latin si barbare, donne sans cesse la traduction des expressions grecques et des noms grecs qu'il emploie.

(2) M. Labarte, *Hist. des arts industriels*, t. IV, p. 177, a soutenu avec raison que Ravenne employait, dès le cinquième siècle, des artistes de Constantinople.

(3) Je citerai ici une fois pour toutes les publications principales qui ont trait aux mosaïques de Ravenne : Ciampini, *Vetera monimenta*, 1690, ouvrage précieux, mais qui ne donne malheureusement que de détestables reproductions ; Quast, *Die alt-christlichen Bauwerke von Ravenna*, 1842 ; Garrucci, *Storia della arte cristiana ;* Rahn, *Ravenna*, 1869 ; Richter. *Die Mosaïken von Ravenna*, 1878 ; Crowe et Cavalcaselle, *Storia della pittura in Italia*, 1875, t. I, c. 1 et 2. Un photographe de Ravenne, M. Ricci, a eu l'heureuse idée de reproduire en détail tous les monuments de cette ville ; il a formé ainsi une véritable collection archéologique fort utile de plus de quatre cents photographies.

(4) « Fontes Ursianæ ecclesiæ pulcherrime decoravit. Musivo et auratis tessellis apostolorum imagines et nomina cameræ circumpinxit, » etc. Agnellus, t. I, p. 237-238.

Digitized by Google

la coupole domine un sujet approprié à la destination de l'édifice, le baptême du Christ. Saint Jean-Baptiste est debout sur la rive du Jourdain : il est couvert d'une draperie qui laisse à nu les jambes et une partie de la poitrine; de la main gauche il tient une grande croix toute semée de gemmes et d'or , de la main droite il verse sur la tête du Christ l'eau contenue dans une patène. Le Christ est dans l'eau jusqu'à la ceinture ; le visage allongé, la barbe, les longs cheveux tombant en boucles sur les épaules lui donnent le type de figure dès lors arrêté. Au-dessus de lui plane une colombe, symbole du Saint-Esprit. Mais la présence d'un dieu fluvial personnifiant le Jourdain est un des détails les plus curieux de ce tableau : à demi plongé dans les flots, il tient déployée sur ses mains une draperie qu'il semble présenter au Christ ; sa longue barbe, d'un aspect fangeux (1), un roseau entre ses bras, une couronne de feuilles sur sa tête précisent son rôle. Nous retrouvons ici ce mélange des idées chrétiennes et de la mythologie païenne que nous avons déjà constaté plus haut, et c'est avec raison qu'on a remarqué que cette figure du Jourdain semblait copiée sur un modèle antique (2).

Tout à l'entour du médaillon qui encadre cette scène se déroule une longue bande circulaire avec les images en pied des douze apôtres. Ils portent tous des couronnes dans leurs mains recouvertes de draperies, et forment ainsi comme un cortége d'honneur autour du Christ. Cependant, si l'aspect général est le même, on a cherché à introduire dans les attitudes quelques légère variantes : les uns sont vus de face, les autres de profil : on évitait ainsi une trop grande monotonie, tout en respectant l'ordonnance régulière et uniforme de l'ensemble. On s'est aussi attaché à marquer la physionomie particulière des apôtres : saint Pierre et saint Paul ont leurs traits traditionnels, les autres, dont le type était moins bien fixé, se distinguent cependant par certains détails du visage. Plus bas, une seconde bande de mosaïques présente des motifs d'un genre tout différent. Sous des plafonds soutenus par quatre colonnes, on aperçoit tantôt des *cancels*, tantôt des trônes ou des autels

(1) Le P. Garrucci voit ici une preuve de l'origine grecque de cette œuvre : « Amano i Greci figurare le imagini barbate, e pare che questo musaico sia disegnato da un artista greco, o almeno nutrito in quella scuola : di che abbiamo un argomento nell' affettata desinenza in N delle iscrizioni sui quattro libri evangelici : EVANGELIVN, MARCUN, MATTHEUN, LVCAN, se non è piuttosto tronco in vece di LVCANVN. » *Storia.*, *Musaici*, *Dichiaraz.*, p. 34 et 36.

(2) Cavalcaselle et Crowe, *Storia della pittura in Italia*, t. I, p. 29-30.

Digitized by Google

sur lesquels sont ouverts les livres des Évangiles (1). Enfin, plus près encore du sol, au milieu d'arabesques d'or, on voit huit figures d'apôtres ou de saints.

Le séjour de la cour impériale à Ravenne donnait alors à cette ville une grande importance. Il était naturel que l'art religieux s'en ressentît. Galla Placidia comblait de présents les églises de Ravenne (2) : elle en fit élever elle-même plusieurs ; l'une d'elles conserve encore les riches mosaïques dont on l'avait ornée (3). Quand on pénètre dans l'église des SS. Nazaire et Celse, on admire tout d'abord combien l'ensemble même de la décoration est encore intact. Dès l'entrée, au-dessus de la porte, la mosaïque qui représente le Bon Pasteur rappelle, par la liberté du style, les œuvres antérieures. Assis au milieu de son troupeau, le berger caresse de la main droite une brebis, tandis que de la main gauche il tient une croix à longue hampe ; le visage, entouré de cheveux blonds, est d'une beauté calme et régulière. Le paysage qui sert de cadre à cette scène est rendu avec un sentiment assez sincère de la nature, et l'ensemble laisse une impression de vie et de grâce. Un vestibule, décoré d'ornements géométriques, conduit jusqu'au centre de la chapelle : là, sur le fond bleu de la coupole parsemé d'étoiles, se détache une grande croix d'or ; les pendentifs présentent les symboles des quatre évangélistes. Dans chacune des arcades inférieures, on voit deux personnages drapés à l'antique, et à terre un vase où boivent deux colombes. A droite et à gauche, dans les bras de la croix formée par l'édifice, un même sujet se répète : des arabesques d'or courent sur le fond bleu de la voûte ; deux figures d'hommes, également dorées, s'y encadrent et le centre offre le monogramme inscrit dans un médaillon et entouré des lettres symboliques A et ω ; au fond, au milieu d'arabesques où se mêlent le vert et l'or, deux cerfs boivent à une source. Enfin, à l'extrémité de la chapelle, se place une scène dont l'interprétation a été discutée : le personnage qui y est représenté tient une longue croix appuyée sur son épaule droite, dans la main gauche un livre ouvert. Devant lui un feu est allumé, sur lequel est placé un

(1) Sur cette partie de la mosaïque, cf. De Rossi, *Bullett.*, 1872, p. 137-138, tav. VIII. Il faut comparer avec les détails d'architecture des mosaïques de Salonique dont je parle plus loin : les analogies sont frappantes.

(2) « Istius (Petri) temporibus Galla Placidia Augusta multa dona in ecclesia Ravennæ fecit. » Agnellus, t. I, p. 232.

(3) « Capellam in qua ejus et filiorum suorum Valentiniani et Honoriæ... corpora requiescunt. » Muratori, *Script. rer. ital.*, t. I, p. II, p. 576. Agnellus, t. I, p. 287.

Digitized by Google

gril, et tout près, dans une armoire, on aperçoit des livres qui portent écrits les noms des quatre évangélistes (1).

Les deux œuvres dont on vient de lire la description rapide se recommandent entre toutes à l'attention ; elles ne nous sont point arrivées mutilées et à l'état de fragments. Si elles ont eu à souffrir çà et là des atteintes du temps et des restaurations modernes, ces dégradations partielles n'ont pas altéré la disposition générale, et une impression précise se dégage sans effort de cette étude : nous sommes en présence d'un art de transition, à demi engagé encore dans le passé, à demi tourné vers l'avenir. Dans le détail même de l'œuvre, l'ornementation, quoique très-riche, est plus sobre que dans les œuvres postérieures : on n'y emploie qu'avec réserve ces gemmes qu'on sèmera plus tard à profusion sur les vêtements et sur les accessoires.

Galla Placidia avait élevé à Ravenne d'autres églises qui furent aussi décorées de mosaïques. Lors d'un voyage à Constantinople, menacée de périr dans une tempête, elle fit vœu de consacrer une église à saint Jean l'évangéliste (2). Nous savons qu'on y plaça des images des empereurs et des impératrices, ainsi qu'un portrait en pied de l'évêque Pierre. L'évêque était représenté avec une longue barbe, dans l'attitude de l'oraison ; à côté de lui se tenait un ange qui recueillait ses prières (3). L'église existe toujours, mais les mosaïques ont disparu (4).

(1) C'est à tort que Ciampini, Hubsch, Rahn, etc., avaient voulu y voir le Christ. On propose aujourd'hui d'y reconnaître saint Laurent, comme semble l'indiquer le gril. M. de Rossi fait remarquer que, sur plusieurs monuments, saint Laurent est ainsi représenté avec la croix sur l'épaule : De Rossi, *Musaici di Roma*, à propos de la mosaïque de Saint-Laurent-hors-les-Murs ; Richter, *ouvr. cité*, p. 31 et suiv.

(2) « ... Ædificavit ecclesiam S. Johannis evangelistæ. Cum esset angustiosa per discrimina maris gradiens, orta procella, carina quassata a fluctibus, putans mergi in profundum, Deo votum vovit de apostoli ecclesia. Liberata est a furia maris, et infra tribunam ipsius ecclesiæ super capita imperatorum et augustarum legitur ita, » etc. Agnellus, éd. cit., t. I, p. 287. Cet événement eut lieu en 425.

(3) « Et infra ecclesiam B. Johannis evangelistæ jussit Galla Placidia pro illius (Petri) sanctitate ejus effigiem tessellis exornari in pariete tribunali post tergum pontificis, supra sedem ubi pontifex sedet. Quæ effigies ita est facta, prolixam habens barbam, extensis manibus, quasi missas canit, et hostia veluti super altare posita est, et ecce angelus Domini in aspectu altaris illius orationes suscipiens est depictus. » *Id.*, t. I, p. 232.

(4) Il en existe une description dans Rubeus, *ouvr. cité*, p. 98. — Quant aux fragments de mosaïque incrustés dans une des chapelles de l'abside, on est aujourd'hui d'accord pour y voir un pavement du moyen âge : Aus'm Weerth,

Digitized by Google

Rome, à la même époque, s'enrichissait d'œuvres nombreuses du même genre. Je ne m'en occuperai pas ici, afin de ne point m'écarter du caractère spécial de ce travail. Si les influences orientales s'exercent alors à Rome, si dans les compositions, dans le style, dans la technique on en aperçoit les traces, il n'en est pas moins vrai que les traditions locales y subsistent avec plus d'énergie et de vitalité. Le rôle de l'Orient dans l'art chrétien du cinquième siècle est assez considérable, pour qu'on ne cherche point à le grandir, à l'aide d'hypothèses incertaines. Plus tard, au sixième, au septième, au huitième siècle, l'art grec dominera à Rome, mais dans des œuvres où son influence est manifeste, à la suite d'événements que l'histoire fait connaître.

Si nous revenons à l'Orient même, c'est à la fin de cette période, vers les approches du règne de Justinien, qu'il faut placer sans doute les grandes mosaïques de l'église de Saint-Georges à Salonique (1). J'ai déjà dit dans un autre travail qu'aucun document ne nous en faisait connaître la date, mais qu'elles appartenaient certainement aux six premiers siècles. Malgré l'incertitude qui résulte de ce manque de renseignements, je les crois antérieures au mouvement artistique qui se manifeste sous Justinien (2).

La grande coupole qui forme cette église était tout entière décorée de mosaïques. La disposition décorative était analogue à celle du baptistère de Ravenne : au centre, encadrée dans un médaillon, devait se trouver soit l'image du Christ, soit quelque scène des livres saints. On ne voit plus aujourd'hui que quelques traces de la bordure, composée de feuillages et de fruits. Tout autour se déroulait une large zone, correspondant à celle qui, dans le baptistère de Ravenne, présente les images des apôtres : elle a également disparu. Au-dessous s'en trouve une autre, la seule qui subsiste aujourd'hui, en grande partie du moins. Elle est divisée en compartiments : chacun d'eux contient plusieurs saints

Der Mosaikboden in S. Gereon zu Cöln., Taf. XII ; Muntz, *Notes sur les mosaïques chrétiennes d'Italie*, p. 16 ; Richter, *ouvr. cité*, p. 112. La barbarie de l'exécution ne permet à ce sujet aucun doute.

(1) Texier et Poplewell Pullan, *Architecture byzantine*, pl. XXX-XXXIV, ont publié ces mosaïques en chromo-lithographie.

(2) *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, t. I, p. 319 et suiv., où j'ai cherché à rectifier quelques détails de l'étude de Texier. — Schnaase, *Geschichte der bildenden Künste im Mittelalter*, t. I, p. 194, les attribue au siècle de Constantin : je crains que ce ne soit en exagérer l'antiquité. Il est certain cependant que dès cette époque Salonique avait une grande importance aux yeux du premier empereur chrétien : elle avait même failli devenir capitale avant Byzance : v. Cédrénus, éd. de Bonn, t. I, p. 496.

Digitized by Google

debout, dans l'attitude d'orants, au milieu d'un riche encadrement architectural. Le style des édifices qui y sont reproduits mérite d'être étudié : il participe à la fois de l'art ancien et de l'architecture byzantine nouvelle (1).

Les saints ici représentés étaient accompagnés d'une légende qui indiquait leur nom, le mois de leur fête et leur profession. Treize noms se retrouvent encore :

Eucarpion, guerrier, au mois de décembre ;
Romanos, prêtre ;
Damien, médecin, au mois de septembre ;
Cosmas, médecin, au mois de septembre (2) ;
Porphyrios, au mois d'août ;
Onésiphore, guerrier, au mois d'août ;
Philémon, joueur de flûte, au mois de mars ;
Léon, guerrier, au mois de juin ;
Thérinos, guerrier, au mois de juillet ;
Philippos, évêque, au mois d'octobre ;
Priscos, guerrier, au mois d'octobre ;
Basiliscos, guerrier, au mois d'avril ;
Ananias, prêtre, au mois de janvier.

Il serait difficile de déterminer quels motifs ont porté à choisir ces saints. On remarquera seulement que les guerriers forment la majorité. Tous ont le même costume : sur la tunique, nouée à la ceinture, est jetée la chlamyde agrafée vers l'épaule droite ; ce dernier vêtement est orné d'un large *clavus* brodé sur le devant (3). Les autres personnages sont vêtus d'une longue robe sans manches (φαινόλιον) qui tombe jusqu'aux pieds et couvre la tunique. Ce second costume est donc commun à des prêtres et à des laïques. Je ne crois pas cependant qu'on en puisse tirer aucun renseignement précis pour la date de cette décoration (4).

Le travail de ces mosaïques est de toute beauté. Malgré leur affreux état de mutilation, leurs tons passés, leurs figures détruites, elles sont encore d'un très-grand effet. Les moindres détails de l'ornementation témoignent d'un goût fin et délicat : les arabesques, les bandes à palmettes sont élégamment dessinées. On peut en dire autant de trois petites voûtes absidiales décorées à la

(1) V. ce que j'en ai dit, *ouvr. cité*, p. 320.

(2) M. Texier a lu l'inscription de Cosmas qui a depuis lors disparu.

(3) Sur ce vêtement, v. Weiss, *Kostümskunde im Mittelalter*, p. 104 et suiv. Sur les monuments byzantins, les saints guerriers ont tantôt ce costume, commun aux courtisans et aux fonctionnaires, tantôt le costume militaire.

(4) Martigny, *Dictionn.*, art. Vêtements des ecclésiastiques.

Digitized by Google

même époque. Des ornements géométriques, des oiseaux, des fruits, tels sont les motifs qu'on y trouve.

Si nous passons au règne même de Justinien, il est important de rechercher quelle put être la part de ce prince dans la décoration en mosaïques de Sainte-Sophie. Mais il n'est point aisé d'arriver sur ce point à des conclusions précises, et les documents écrits aussi bien que les parties de la décoration qui subsistent encore sont d'une interprétation difficile. A la vérité, il semble certain que Justinien s'empressa de faire orner de mosaïques l'église à peine construite. Plus tard, quand la grande coupole s'écroula, les architectes assurèrent que l'accident devait être en partie attribué à la trop grande hâte avec laquelle on avait retiré l'armature de bois, pour permettre aux mosaïstes de se mettre à l'œuvre (1). Deux écrivains contemporains, Procope et Paul le Silentiaire, se sont attachés à nous faire connaître l'église à cette époque : ce serait donc chez eux qu'on s'attendrait à rencontrer des détails sur ces œuvres. Procope, dans le premier livre du *De ædificiis*, décrit longuement une mosaïque qui se trouvait dans le palais et qui représentait les victoires du règne de Justinien (2); mais il ne dit rien de celles qui ornaient les églises. Cependant, si la mosaïque où on a voulu voir l'image de Justinien, et que nous décrivons plus bas, avait existé dès cette époque, il serait bien surprenant que l'historiographe officiel n'en eût point fait mention. La description de Paul le Silentiaire est plus complète et plus détaillée, et il y est à plusieurs endroits question de mosaïques. Dans l'atrium même, le mur était orné d'œuvres de ce genre qui représentaient non point des sujets religieux, mais des animaux (3). Nous savons déjà par S. Nil que ce système de décoration était alors fort en usage. Ailleurs, on voyait des cornes d'abondance pleines de fruits, des paniers, des rameaux où se posaient des oiseaux; une vigne aux feuilles d'or s'étendait çà et là (4). Cette ornementation délicate était bien dans le style de cette époque, et on la retrouve dans plus d'un monument. Arrivons aux parties principales. La voûte est à fond d'or, et l'œil est ébloui par des reflets étincelants : « On croirait voir le soleil à midi, lorsqu'il a doré tous les monts (5). »

(1) *Anonymi de S. Sophia* dans Banduri, *Imperium orientale*, t. I, *Antiquit. Constant.*, l. IV, 222; Codinus, éd. de Bonn, p. 144.

(2) *De ædificiis*, l. I, c. 10.

(3) *Descriptio S. Sophiæ*, éd. de Bonn, v. 607-612.

(4) *Id.*, v. 649-657.

(5) *Id.*, v. 668 et suiv.

Digitized by Google

L'écrivain indique aussi l'emploi de l'argent, et la mention des mines de Sunium précise l'indication : l'argent avait été choisi comme fond pour l'abside ; mais là s'arrêtent les détails, et on a lieu de s'en étonner. De même, à l'endroit où il parle de la mosaïque de pavement, il n'indique point qu'aucun sujet y fût représenté (1) : plus tard, quand il fallut restaurer l'église, on y reproduisit les quatre fleuves du paradis terrestre tombant dans la mer (2). Paul le Silentiaire ne semble guère disposé à rien omettre : il nous parle des moindres motifs de la sculpture décorative, des pièces d'orfévrerie, des lampes, etc. ; comment donc laisse-t-il de côté de grandes mosaïques à personnages? En faut-il conclure qu'en 562, époque qu'on attribue à la rédaction de son poëme, ces grandes mosaïques n'étaient pas encore exécutées ?

Je ne m'occuperai point d'autres documents d'une autorité et d'une importance moindres ; j'ai voulu montrer qu'il était impossible de tirer des écrivains des indications exactes. Dans la suite, Sainte-Sophie passa par bien des vicissitudes : tantôt on chercha à compléter la décoration de l'église, tantôt on la restaura après de graves accidents. Mais en général ni les auteurs byzantins ni les pèlerins d'Occident ne se préoccupent de nous renseigner sur ce qui nous intéresse ici (3). Au seizième siècle, Pierre Gylle lui-même, dans son excellent ouvrage, ne semble point y songer.

Au commencement du dix-huitième siècle, Banduri reçut d'un de ses amis une description fort soignée de Sainte-Sophie : on y trouve quelques détails sur ce qui subsistait encore des mosaïques. « Dans le narthex au-dessus de tout cet encroutement de marbre qui va jusqu'au haut des portes, on voit plusieurs figures et croix en mosaïque, que les Turcs n'ont pas si fort effacées, que l'on n'y remarque bien encore, au-dessus de trois portes du milieu, une image du Sauveur assis qui donne sa bénédiction à un empereur prosterné à ses pieds, et d'une Παναγία ou Notre-Dame qui est à sa droite, avec le Πρόδρομος ou saint Jean-Baptiste, qui est

(1) *Id.*, v. 664 et suiv.

(2) Banduri, *Imperium orientale*, t. I, *Antiq. Constant.*, l. IV, 223 ; Codinus, *De signis*, éd. de Bonn, p. 144-145.

(3) On trouve dans la relation d'Antoine de Novgorod (1200) le passage suivant : « Deinde venitur ad ecclesiam Lazari pictoris, qui primus in templo S. Sophiæ pinxit, virginem videlicet Christum gestantem, quam videre est in sanctuario, et angelum utrumque. » Riant, *Eruviæ sacræ Constant.*, t. II, p. 29. Le mot *pinxit* pourrait s'appliquer ici à des mosaïques, mais il serait difficile de déterminer la valeur de cette tradition.

Digitized by Google

à sa gauche. Dans le haut de l'espace qui se trouve entre les portes occidentales de ce vestibule, il y a deux grandes entrées ou portails où l'on remarque encore plusieurs images en bas-relief. » A un autre endroit, dans la description du gynécée, on lit : « Le dessus était autrefois tout revêtu de figures en mosaïque, comme on en voit encore des restes en plusieurs endroits ; mais à présent il n'y en a plus : les Turcs l'ayant enlevée, comme ils font encore tous les jours, avec de grandes perches, ou bien jettent par-dessus plusieurs couches de chaux et de blanc pour en cacher les figures qui y paraissent ; ils n'ont pu cependant si bien faire qu'il ne soit resté quantité de ces figures, tant dans les premières galeries que dans l'église. On y voit encore deux grands séraphins au-dessous de la partie orientale du dôme, quatre saints et une vierge au milieu, qui sont sous l'arcade orientale. Deux grands anges et une Véronique au-dessus du *Sancta Sanctorum* ; et enfin une grande image de la mère du Sauveur assise dans un trône et tenant sur ses genoux l'enfant Jésus qui donne la bénédiction ; elle est dans le fond de l'église, au milieu d'un demi-dôme tout encrouté de mosaïque... »

Arrivons enfin à l'ouvrage le plus important sur ce point. En 1847, des travaux de restauration furent entrepris à Sainte-Sophie sous la direction de l'architecte Fossati, M. de Salzenberg put alors étudier à loisir l'édifice, et recueillir les matériaux du bel ouvrage qu'il publia en 1854 sur les monuments chrétiens de Constantinople (1). Malgré le mérite de cet important travail, il est difficile de se rendre un compte exact des mosaïques de Sainte-Sophie qui y sont décrites et reproduites. De quelle époque datent-elles? Sans doute, toutes n'appartiennent pas à une même période, et M. de Salzenberg ne parle de l'époque de Justinien qu'avec une certaine réserve (2) : il paraîtrait même qu'il a avoué depuis que ses doutes à ce sujet n'avaient fait que croître. J'ajouterai que, quelque soin qu'on ait apporté à l'exécution des planches de cet ouvrage, il serait imprudent d'accepter leur témoignage en toute confiance. On peut leur reprocher de donner çà et là aux figures une physionomie un peu moderne, d'adoucir l'aspect général et même les traits.

(1) *Alt-christliche Baudenkmale von Constantinopel vom V bis XII Jahrundert*, Berlin, 1854.

(2) « ... Die meisten, mit Ausnahme des westlichen und östlichen Tragbogens, möchten der Zeit Justinians angehören, wenngleich Paulus Silentiarius, der sonst so genau ist, nicht in eine nähere Beschreibung derselben eingeht. » *Id.*, p. 32.

Digitized by Google

S'il est difficile de s'arrêter à une date précise, on doit admettre cependant que quelques-unes de ces mosaïques appartiennent à la période de deux siècles et demi environ qui nous occupe ici. Parmi les plus anciennes je rangerais volontiers la figure d'ange qui se détache sur fond d'or au-dessus du *Bêma*. La grande mosaïque placée au-dessus des portes du narthex semble plus récente (Pl. XXVIII). Le Christ y est représenté dans tout l'éclat de la puissance, assis sur un trône magnifique, bénissant d'une main, tenant de l'autre un livre ouvert avec la légende : « Paix à vous : je suis la lumière du monde. » A droite et à gauche, deux médaillons encadrent les têtes de la Vierge et de l'archange Michel, que le correspondant de Banduri prenait à tort pour saint Jean-Baptiste. Aux pieds du Christ est prosterné un empereur richement vêtu et ceint du diadème nimbé. Cet empereur est barbu, ce qui est absolument contraire au type de Justinien, tel que nous le connaissons par les monuments et surtout par les médailles. Si l'on consulte la numismatique byzantine, il faut descendre jusqu'à Maurice Tibère (582-602) pour rencontrer un empereur portant la barbe (1) ; encore n'est-ce qu'une exception, et Phocas est le premier qui soit ainsi représenté habituellement (2). Ce détail est déjà concluant, mais en outre l'ensemble de la mosaïque ne permet guère de songer au sixième siècle. J'y reconnais volontiers toutes les qualités qu'on y a signalées (3), mais ces qualités ne sont pas l'apanage exclusif du sixième siècle, et on les retrouve au même degré dans des œuvres postérieures. Les images de la Vierge, de S. Pierre et de S. Paul, reproduites à la planche XXII, datent du règne de Basile le Macédonien : c'est Constantin Porphyrogénète qui nous l'apprend (4). On en peut dire autant, je crois, des grandes figures de saints et de prophètes représentés debout, sous des arcades, dans une attitude hiératique (Pl. XXVIII, XXIX, XXX) : Jonas, Jérémie, Habacuc, saint Anthime, saint Basile, saint Grégoire le théologien, saint Denys, saint Nicolas, saint Grégoire l'Arménien. Ce système de décoration apparaît de bonne heure dans l'art oriental, et nous l'avons déjà vu employé à Saint-Georges de Salonique. Néanmoins on rapprocherait plus justement cette partie des mosaïques de Sainte-Sophie des minia-

(1) Sabatier, *Description des monnaies byzantines*, t, I, pl. XXV, n° 17.

(2) *Id.*, pl. XXVI-XXVII.

(3) Labarte, *Histoire des arts industriels*, t. I, p. 36. Schnaase, *Gesch. der bildenden Künste im Mittelalter*, t. I, p. 202.

(4) *De Basilio Macedone*, c. 79.

Digitized by Google

tures du *Ménologe Basilien :* les attitudes sont analogues, et on remarque une même tendance, de plus en plus accentuée, à allonger les figures et à leur donner une expression ascétique. Il faut mentionner enfin dans le gynécée une mosaïque représentant la Pentecôte, mais M. de Salzenberg n'en a donné qu'une reproduction à une trop petite échelle.

L'Orient offre encore d'autres mosaïques de la même période. Les plus importantes sont celles qui, à Salonique, décorent l'ancienne église de Sainte-Sophie, aujourd'hui transformée en mosquée. Le plan de cet édifice reproduit en partie celui de la grande église de Constantinople; la tradition veut que les mêmes architectes y aient travaillé. Mais nous avons des données plus précises encore sur la date de la décoration. Dans le bas de la mosaïque qui occupe l'abside, on lit une longue inscription moitié liturgique, moitié historique, malheureusement fort mutilée. Il y est question d'un évêque Constantin qu'il faut placer, je crois, entre 549 et 582 (1); nous serions donc en présence d'une œuvre remontant au règne de Justinien ou de ses premiers successeurs.

Dans l'abside est représentée la Vierge : elle est assise sur un trône orné de gemmes et porte dans ses bras l'enfant Jésus, dont on distingue le nimbe crucifère. Les vêtements de la Vierge sont bleus; la tête est ceinte du nimbe, mais la figure a été détruite. Le sol est figuré par des tons bleus et verts; les bandes qui forment la bordure renferment des arabesques d'or, qui courent sur un fond vert, et des ornements géométriques. Les murs latéraux sont aussi décorés de carrés, contenant alternativement des croix et des feuilles (2).

Dans la coupole on a placé l'Ascension du Christ (3). La composition est à peu près la même que celle qu'on retrouve encore aujourd'hui sur les fresques des églises byzantines. Le Christ était représenté assis, encadré dans un grand médaillon, mais cette partie a presque entièrement disparu. Deux anges soutiennent le médaillon et volent les ailes déployées. Au-dessous la Vierge est debout, dans l'attitude de l'oraison, nimbée et vêtue de bleu. A ses côtés sont placés deux anges dont elle est isolée

(1) J'ai donné ailleurs les raisons qui me portent à fixer cette date : *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, t. I, p. 329 et suiv.

(2) Ces détails sont reproduits dans Texier et Poplewell Pullan, *ouvr. cité*, pl. XXVI.

(3) *Id.*, pl. XL, XLI.

Digitized by Google

par des arbres : ces anges portent un sceptre et un globe sur lequel sont inscrits les sigles du nom du Christ : IC XC. Les apôtres viennent ensuite, répartis des deux côtés, d'après une disposition analogue à celle que nous avons vue à Ravenne; des arbres, qui se détachent sur le fond doré, les séparent les uns des autres. Il y a dans leurs attitudes une certaine recherche de variété : la plupart lèvent la tête vers le Christ; ils se le montrent, et quelques-uns même placent leurs mains au-dessus de leurs yeux, comme pour se garantir du soleil et le mieux distinguer. La mosaïque est en trop mauvais état pour qu'on puisse rechercher quels types de figures l'artiste avait donnés aux différents apôtres. On voit seulement que quelques-uns d'entre eux portaient des croix fixées à un long bâton, d'autres des livres ornés de gemmes ou de simples rouleaux.

Cette mosaïque appartient-elle à la même époque que celle de l'abside? Il faudrait, pour l'affirmer, qu'une inscription en fixât également la date : or on ne trouve ici qu'une longue légende liturgique, dont le texte est emprunté aux livres saints. Je crois qu'il existait jadis une autre inscription; j'en ai reconnu quelques lettres, mais fort éloignées les unes des autres et ne donnant aucun sens. On pourrait noter peut-être quelques différences de travail entre la décoration de l'abside et celle de la coupole. Le style de cette dernière et surtout certains détails, tels que l'absence de nimbes pour les apôtres, ne permettent guère cependant de songer à une époque plus récente.

D'autres églises de Salonique étaient encore ornées de mosaïques datant à peu près du même temps. On en trouve des traces en particulier dans la mosquée d'Eski-Djouma : à l'étage supérieur, qui formait le gynécée, les douze arcades du côté droit présentent tantôt des guirlandes de fruits, tantôt des vases et des arabesques; le centre est partout occupé par un médaillon qui renferme une croix à quatre branches. Ces vestiges permettent de supposer que l'église tout entière était autrefois ornée de mosaïques; quant aux motifs qui y sont traités, ils conviennent à l'art du cinquième ou du sixième siècle. Ailleurs, existait une mosaïque représentant saint Démétrius (1).

Il est moins facile de juger de la mosaïque du mont Sinaï qu'on attribue à cette même époque. M. Léon de Laborde, qui l'a dessinée, dit qu'elle est toute noircie par la fumée de l'encens : la reproduction qu'il en a donnée est par suite fort vague dans les

(1) *Id.*, p. 137.

Digitized by Google

détails (1). Cette mosaïque décore une chapelle consacrée à sainte Catherine d'Alexandrie, dans la grande église de Sainte-Marie. Dans l'abside est représentée la Transfiguration du Christ. Le Sauveur s'élève dans les airs, les mains jointes, au centre d'une auréole qui l'entoure tout entier. Les trois apôtres qui assistent à cette scène sont à genoux : saint Pierre, comme frappé de terreur, est prosterné à terre et se cache la figure dans les mains; saint Jean et saint Jacques lèvent le bras en signe d'étonnement. Debout, aux deux côtés, se tiennent Moïse et Elie, sous les traits de vieillards, avec de longs cheveux et une longue barbe; ils montrent de la main le Christ. Les noms de tous ces personnages sont écrits et précédés d'une croix. On peut noter, comme signe caractéristique, l'absence de nimbes, sauf pour le Sauveur. Tout autour, trente médaillons contiennent les portraits en buste de prophètes, d'apôtres, d'évangélistes, également désignés par des inscriptions (2). Ici, comme dans la scène précédente, il est malheureusement impossible d'étudier les types qu'on avait donnés à ces personnages.

Sur l'arc extérieur à l'abside, aux côtés d'une fenêtre, sont traités deux sujets bibliques. A gauche, Moïse est à genoux devant le buisson ardent; à droite, il reçoit de Dieu les tables de la Loi. Ces deux derniers événements s'étaient passés sur le Sinaï, et il était naturel que l'artiste eût songé à les retracer. Quant à la Transfiguration, elle avait été choisie à cause des rapports qu'elle offrait entre Moïse et le Christ, entre l'Ancienne et la Nouvelle Loi. L'ensemble de la décoration était donc inspiré par l'histoire du Sinaï; elle avait un caractère local.

Sur cet arc extérieur on trouve encore deux anges qui volent, les ailes étendues. Ils devaient sans doute accompagner une figure du Christ, ou tout au moins soutenir un médaillon renfermant sa tête, son nom, un monogramme ou une croix (3). Au-dessous, deux têtes offriraient, selon M. de Laborde, les portraits de Jus-

(1) *Voyage dans l'Arabie Pétrée*, 1830, pl. XXI; reproduite depuis dans Garrucci, *Storia.*, Tav. 268, mais toujours d'après le même dessin.

(2) Apôtres : André, Barthélemy, Jacques, Simon, Philippe, Thomas, Thaddée, Matthias, Paul. On a introduit Paul et on n'a pas répété les trois apôtres qui ont place dans la Transfiguration. Parmi les évangélistes, Jean est laissé de côté pour la même raison.

Prophètes : Daniel, Jérémie, Malachie, Agée, Habacuc, Joël, Amos, Jonas, Osée, Michée, Abdias, Nahum, Sophonie, Zacharie, Isaïe, Ézéchiel.

(3) Il faudrait savoir si la fenêtre placée entre les deux scènes bibliques est contemporaine des mosaïques ou si elle a été ouverte plus tard.

Digitized by Google

tinien et de Théodora ; mais cette attribution n'est pas certaine (1).

Comment fixer la date de cet ouvrage? Dans l'abside, au bas de la Transfiguration, on lit l'inscription suivante : « Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, tout ce travail a été exécuté pour le salut de ceux qui y ont contribué, sous Longinus le très-saint prêtre et higoumène (2). » En effet, à la fin de cette inscription, un médaillon contient le portrait de cet higoumène (Λογγίνος ἡγούμενος), tandis qu'un autre, au début, est consacré à un diacre du nom de Jean (Ἰωάννης διάκ.). Mais ce renseignement nous est inutile, puisque d'autres documents ne font point connaître l'époque à laquelle vécut Longinus. Procope dit bien que Justinien éleva au Sinaï une église de la Vierge (3) ; mais il ne parle pas du monastère, et on a voulu rejeter la tradition d'après laquelle il aurait été fondé par ce prince (4). Cependant il est plus d'une fois question, dans les écrivains grecs de cette époque, des couvents du Sinaï (5). Un pèlerin d'Italie, qui les visita dans la seconde moitié du sixième siècle, Antonin Martyr, atteste leur importance (6) ; on connaît même les noms de quelques higoumènes de ce temps. Les formules employées ici sont celles qu'on retrouve souvent en Orient, dès la fin du quatrième siècle. La paléographie ne saurait être un guide certain : j'ai déjà eu occasion de remarquer qu'en certains pays les abréviations, les formes nouvelles de caractères apparaissent d'assez bonne heure. Néanmoins, il me paraît assez juste de placer cette mosaïque au sixième siècle (7).

(1) Le P. Garrucci croit que ces têtes pourraient être de simples motifs décoratifs : *Storia., Musaici, Dichiaraz.*, p. 79. J'aurais quelque peine à l'admettre. On pourrait invoquer le manque d'inscriptions indicatives, alors que dans l'abside chaque médaillon est accompagné d'une légende. Cette objection n'aurait cependant pas grande valeur : à S. Vital de Ravenne le nom de Maximien est écrit, tandis qu'à côté celui de Justinien ne l'est pas. Pour se prononcer il faudrait un dessin plus exact.

(2) L'inscription est disposée sur une seule ligne : *Ouvr. cités*, et *C. inscr. græc.*, n° 8825.

(3) III, p. 327, éd. de Bonn.

(4) *C. inscr. græc.*, n° 8634. Je ne sais pas cependant si l'on a raison de ne tenir aucun compte de l'inscription publiée à ce numéro du *Corpus*. Je ne prétends pas que le marbre existant soit du sixième siècle : la paléographie s'y oppose : *Id.*, pl. XII. Mais pourquoi ne pas y voir une copie d'un original ancien faite au moyen âge ?

(5) Moschus, *Pratum spirituale*, *passim*; Évagrius, *Hist. eccl.*, l. V, c. 6, etc.

(6) *Itinera et descriptiones Terræ Sanctæ*, éd. Tobler, t. I, p. 112.

(7) Martigny, *Dictionnaire*, art. *Transfiguration*.

Digitized by Google

A ces diverses mosaïques encore à demi-conservées, on peut en ajouter pour l'Orient quelques autres du même temps, mais qui ne nous sont connues que par les textes des écrivains et des chroniqueurs. Ainsi, à Amasée de Phrygie, dans la seconde moitié du sixième siècle (entre 565 et 577), un mosaïste fut employé par un certain Chrysaphius, qui voulait transformer sa maison en un oratoire consacré à la Vierge et à l'archange Michel. Il fallait d'abord enlever du mur une ancienne mosaïque qui représentait l'histoire d'Aphrodite; comme l'artiste y travaillait, sa main s'enfla au point qu'il fallut songer à une amputation. Le malheureux, avant d'y consentir, alla trouver Eutychius, patriarche de Constantinople, qui était alors en exil à Amasée. Il fut guéri par Eutychius, et, en témoignage de reconnaissance, il exécuta dans l'oratoire l'image de celui qui l'avait sauvé (1). Dans une église de Gaza, une grande mosaïque représentait la Vierge portant le Christ dans ses bras; à ses côtés étaient des saints, et parmi eux Sergius, patron du sanctuaire, à qui l'évêque Marcianus offrait son église. Des arbres encadraient la scène (2). A Constantinople, au commencement du septième siècle, dans une église consacrée à saint Phocas et plus tard à saint Jean l'évangéliste, l'empereur Phocas fit exécuter des mosaïques à fond d'or qui représentaient Constantin et Hélène (3).

C'est encore à Ravenne qu'il convient de chercher les œuvres les mieux conservées et les mieux datées de cette période. L'influence grecque y dominait même sous les rois ostrogoths (4), mais elle fut plus puissante que jamais, lorsque la ville devint le siége d'un exarchat byzantin. Entre toutes les églises de cette époque, San Vitale est surtout célèbre par la magnificence de sa décoration. Commencée sous l'épiscopat d'Ecclésius (524-534), elle fut terminée sous celui de Maximien, en 547; elle avait été construite et ornée par le trésorier Julien (5).

(1) *Eutychii vita ab Eustratio*, c. 53; Migne, *Patrol. gr.*, t. LXXXVI.

(2) *Chortcii Gazæi orationes.*, éd. Boissonade, p. 86-87; v. aussi p. 116.

(3) Codinus, *De signis*, éd. de Bonn, p. 37.

(4) On voit, il est vrai, dans Cassiodore (*Variarum*, I, 6), que Théodoric fait demander à Rome des *marmorarii* pour une église de Ravenne. On a supposé que ces *marmorarii* n'étaient peut-être que des tailleurs de marbre et non des artistes mosaïstes: Labarte, *Histoire des arts industriels*, t. IV, p. 202. En tout cas ce ne serait qu'une exception, qui s'expliquerait par la situation particulière de Théodoric.

(5) « Martyris B. Vitalis basilica mandante Ecclesio viro beatissimo episcopo a fundamentis Julianus argentarius ædificavit, ornavit, atque dedicavit, conse-

Digitized by Google

Dès qu'on pénètre dans l'abside, le regard est attiré par deux grandes compositions, les plus curieuses peut-être de ce temps : elles nous montrent Justinien et Théodora au milieu de leur cour et dans tout l'éclat de leur puissance. Justinien vient offrir à l'église un riche plateau qu'il tient dans ses mains. La tête de l'empereur est ceinte du nimbe, symbole de la puissance, et surmontée d'une lourde couronne. Les membres du clergé le précèdent ; près de lui est l'évêque Maximien, dont le nom est écrit ; derrière vient une escorte de courtisans et de guerriers. En face, Théodora (1) apporte un présent du même genre : elle est représentée dans l'*atrium*, près de la fontaine sacrée (πηγή), et un serviteur soulève devant elle les voiles suspendus à la porte de l'église. Le costume de l'impératrice est d'une merveilleuse richesse : la longue robe est ornée dans le bas d'une large broderie qui représente l'Adoration des mages ; le haut de la poitrine est couvert de joyaux ; de la chevelure pendent sur les épaules des torsades de perles et de gemmes ; une haute couronne est placée sur la tête, ceinte également du nimbe.

Les têtes de Justinien, de Maximien, de Théodora ont un caractère évident de réalité, et on doit les considérer comme de véritables portraits (2). Le costume des femmes qui accompagnent Théodora est encore remarquable par le luxe et la recherche. L'impression de ces tableaux est profonde : on ne saurait désirer une évocation plus vive et plus pénétrante du passé. Ces figures

crante vero reverendissimo Maximiano episcopo sub die XIII sexies P. C. Basilii Junioris. » Agnellus, t. II, p. 95. Sur ce Julien et ses fonctions, v. la note de Bacchini, *Id.*, p. 55 et suiv.

(1) L'opinion d'après laquelle il faudrait voir ici Sophie, la femme de Justin II, est insoutenable : *Revue archéol.*, 1re série, 1850. Le texte d'Agnellus est précis : « Et in tribunali B. Vitalis ejusdem Maximiani effigies, atque Augusti et Augustæ tessellis valde computatæ sunt. » T. II, p. 94. Maximien est mort avant la fin du règne de Justinien.

(2) Justinien et Théodora ont-ils réellement assisté à la consécration de S. Vital ? Il y a sur ce point des discussions dont on trouvera le résumé dans Ciampini, *Vet. Monim.*, t. II, p. 76-77. Je les crois assez inutiles. Nous ne trouvons aucune trace d'un voyage de l'empereur à Ravenne en 547 (V. Muralt, *Essai de chronographie byzantine*, ad ann.). Mais dans ces deux compositions rien n'indique qu'il soit question de la consécration de l'église. Agnellus nous apprend que Justinien et Théodora avaient fait de riches présents aux églises de Ravenne. Peut-être les ont-ils portés eux-mêmes, bien que rien ne le dise. Mais s'ils les ont envoyés, — comme on tenait à proclamer les générosités impériales, — on a eu recours à ces deux compositions : elles sont ainsi à demi historiques et à demi conventionnelles. C'est l'opinion qu'adopte avec raison le P. Garrucci, *ouvr. cité*, p. 72.

Digitized by Google

symétriquement rangées et qui toutes se présentent de face, ces femmes avec leur visage ovale et régulier, leurs yeux grands et fixes, leurs attitudes uniformes, tout enfin nous offre une image qu'on ne saurait oublier de la cour de Byzance, si riche et si élégante, mais où dominaient déjà une hiérarchie savante et une étiquette minutieuse.

Les sujets qui décorent le reste de l'abside ont un caractère plus religieux. Sur l'arc d'entrée, quinze médaillons présentent les têtes du Christ, des apôtres, des SS. Gervais et Protais. La voûte qui suit est occupée au centre par un autre médaillon, qui contient l'image de l'Agneau et qui est soutenu par quatre anges, debout sur des globes, les bras élevés en l'air; des arabesques d'or où s'entremêlent des oiseaux et des fruits complètent la décoration de cette partie. Puis viennent, sur les parois, des figures d'évangélistes, de prophètes, d'anges, et des scènes empruntées aux Livres saints : les offrandes d'Abel et de Melchisedech, la philoxénie d'Abraham, le sacrifice d'Isaac, Moïse gardant les troupeaux et détachant sa chaussure pour s'approcher du buisson ardent, puis recevant les tables de la Loi.

Dans le fond même de l'abside, le Christ est assis sur le globe. C'est un adolescent aux longs cheveux châtains; la tête est d'une grande beauté et pleine d'expression : de la main droite il tend une couronne à saint Vital, de la main gauche il tient un rouleau. De chaque côté un ange est debout et sert d'introducteur aux saints qui viennent ensuite : à droite, c'est saint Vital, qui étend vers le Christ ses mains recouvertes d'une draperie; à gauche, l'évêque Ecclésius qui porte son église, comme une offrande destinée au Sauveur.

Bien des détails ont été négligés dans cette description : il faudrait un chapitre entier pour faire connaître cette œuvre, la plus complète qui nous reste de cette époque. On a remarqué déjà comment à des sujets nouveaux, d'un caractère historique, viennent s'en mêler d'autres qui semblent empruntés aux souvenirs de l'ancien cycle chrétien. On pourrait observer dans le style la même diversité : les scènes empruntées aux livres saints sont généralement rendues avec plus de liberté et de naturel, on y retrouve mieux la trace des traditions passées (1).

(1) Pour les reproductions de ces mosaïques, les dessins de Ciampini sont, comme toujours, détestables : *ouvr. cité*, t. II. On en trouvera de meilleures dans Garrucci, *ouvr. cité*, Tav. 258-265. Voir surtout les photographies, Ricci, Tav. 6-24, 85. Les deux compartiments qui représentent Justinien et

Digitized by Google

A côté des mosaïques de San-Vitale, il faut placer la belle décoration qui subsiste encore en partie à S. Apollinare Nuovo. Date-t-elle presque tout entière de Théodoric, lui est-elle postérieure? C'est une question obscure, et les avis sont partagés. Je crois cependant qu'on peut attribuer au règne de Justinien les grands sujets traités sur les parois latérales, le long de la nef centrale (1). Au reste, ce n'est là qu'une question secondaire : quelle qu'en soit la date précise, ces mosaïques appartiennent à l'art grec du sixième siècle.

Sur la paroi de droite, se trouve d'abord une vue fort curieuse de la ville de Ravenne : le palais est au premier plan, et on peut assez bien en étudier l'architecture générale et même quelques détails. Dans le fond sont indiqués plusieurs édifices : d'après les formes qui leur sont données, il semble qu'on y doive reconnaître deux églises et deux baptistères (2). Plus loin défile une longue procession, formée par vingt-six martyrs qui s'avancent vers le Christ. Séparés les uns des autres par des palmiers, et portant des couronnes dans leurs mains, ils présentent tous la même attitude générale ; le Christ est assis sur un trône et entouré de quatre anges, qui forment sa garde d'honneur. En face, une composition analogue fait pendant à la première. C'est d'abord le port de Ravenne, Classis, avec ses remparts, ses édifices et les vaisseaux

Théodora ont été souvent publiés à part : cf. entre autres, *Rev. archéol.*, 1850, pl. 145 et 146, d'après les dessins de Papety ; néanmoins ces planches ne donnent pas l'aspect exact de l'original.

(1) Voici dans son entier le texte d'Agnellus : « Reconciliavit beatissimus Agnellus pontifex infra hanc urbem ecclesiam S. Martini confessoris, quam Theodoricus rex fundavit, quæ vocatur Cœlum Aureum, tribunal et utrasque parietes de imaginibus martyrum virginumque incedentium tessellis decoravit, suffixa vero metalla gypso aurea super infixit, lapidibus vero diversis parietibus adhæsit, et pavimentum lithostratis mire composuit. In ipsius fronte intrinsecus si aspexeritis, Justiniani augusti effigiem reperietis, et Agnelli pontificis auratis decoratam tessellis. Nulla ecclesia vel domus similis in laquearibus vel trabibus isti. Et postquam consecravit in ipsius confessoris episcopio epulatus est. In tribunali vero si diligenter inquisieritis supra fenestras invenietis exaratum ita : Theodoricus rex hanc ecclesiam a fundamentis in nomine Domini nostri Jesu Christi fecit. » *Pars II*, p. 123. — La question est de savoir si, dans la première phrase, *tessellis decoravit* se rapporte à Théodoric ou à Agnellus. D'après la tournure de la phrase, je penche pour la seconde explication. L'inscription qui nomme Théodoric est relative à la construction, à l'architecture de l'église. Le portrait de Justinien se trouve maintenant dans une chapelle latérale : ce sont les mêmes traits qu'à S. Vitale.

(2) Rahn, *Ravenna*, a donné une reproduction particulière fort nette de cette partie.

Digitized by Google

mouillés près du rivage; puis viennent vingt-deux saintes, et en tête du cortége les rois mages qui portent leurs dons et s'approchent de la Vierge et de l'enfant Jésus (1). Mais ce n'est plus la composition simple et gracieuse qu'on trouvait dans les catacombes ou sur les bas-reliefs des sarcophages. La Vierge, devenue souveraine, est placée sur un trône, et l'étiquette byzantine ne permet plus qu'on l'aborde directement : quatre anges l'entourent et la séparent de l'humanité.

Ce qui frappe le plus ici, c'est la longue procession des saintes. Comme les saints, elles portent des couronnes; leur costume est riche, leur tête est coiffée de la mitre; mais la régularité de leurs traits, une inclinaison légère et gracieuse de la tête leur donnent un charme particulier. Involontairement on se prend à songer à l'antiquité classique et à certaines œuvres d'une incomparable perfection, mais où dominait ce même esprit d'ordre et d'harmonie qu'on retrouve encore ici. Il semble que le passé ait légué à ces artistes byzantins quelques-unes de ses qualités maîtresses; mais ils ont perdu le sentiment de la vie libre et spontanée; ils s'éloignent de l'harmonie, de la symétrie naturelle, pour s'enfermer dans une uniformité absolue. L'impression de ces œuvres est fort vive, mais elle perd à être analysée, elle ne satisfait point l'esprit par une saine et complète conception du beau.

A S. Apollinare la décoration présente comme à S. Vitale un caractère complexe. Au-dessus des deux grandes compositions que nous venons de décrire, se trouvent des figures isolées de saints ou de prophètes, plus haut encore des sujets empruntés à la vie du Christ. Là, les traditions de la période antérieure reparaissent avec une singulière énergie : le Christ reprend cette figure jeune, d'un type indécis, qu'on lui donnait autrefois, et plusieurs scènes, choisies parmi les anciens sujets, sont traitées de la même façon. Il serait trop long d'examiner ici une à une chaque partie de cette riche série de tableaux; mais, pour prendre quelques exemples, la guérison du paralytique, la résurrection de Lazare, le Christ et la Samaritaine semblent comme de fidèles copies des fresques ou des sarcophages anciens. Ces mosaïques ajouteraient ainsi tout un ensemble de témoignages nouveaux à ceux que j'ai cités déjà sur l'unité de l'art chrétien primitif en Orient et en Occident. Par un scrupule qui est aussi fort significatif, l'artiste, tout en reproduisant plusieurs épisodes de la Passion, a évité le plus douloureux.

(1) Agnellus, contre son habitude, a longuement décrit ces mosaïques, t. II, p. 124-125.

Digitized by Google

de tous, la Crucifixion : ce sentiment de réserve pieuse s'effacera bientôt.

Ces deux églises, S. Vitale et S. Apollinare Nuovo, sont celles où l'on peut le mieux juger de l'art grec à Ravenne, au sixième siècle, où se dégagent le mieux les caractères qui le distinguent ; pourtant, au point de vue de l'exécution, la décoration de San-Vitale est en général plus soignée. J'insisterai moins sur les mosaïques de quelques autres églises, dont l'étude ne ferait que confirmer ce que nous avons vu déjà. C'est ainsi que les figures du Christ, les symboles des évangélistes, les bustes d'apôtres et de saints qu'on voit dans la chapelle du palais archiépiscopal prêtent à peu près aux mêmes remarques que les sujets de ce genre traités à S. Vitale (1). Il en est de même pour la mosaïque de S. Michele in Affricisco, qui présente, au centre de l'abside, le Christ, tenant la croix et le volume, avec S. Michel et S. Gabriel à sa droite et à sa gauche. Deux grandes figures de S. Cosme et de S. Damien occupent les côtés de l'abside ; au-dessus, on retrouve le Christ, assis sur le trône et entouré d'anges (2). Les mosaïques de S. Apollinare in Classe ont fort souffert (3), mais, parmi les sujets qui y figurent, il en est un qui présente une composition d'une singulière originalité. Dans l'abside, au-dessus d'une figure de S. Apollinaire en orant, une grande croix gemmée, encadrée dans un médaillon, se détache sur un fond parsemé d'étoiles. Au milieu, à l'intersection des branches, se trouve placé un petit buste du Christ. Dans le haut du médaillon on lit le mot IXΘΥC ; dans le bas, les mots *Salus mundi*. En dehors, sont représentées deux figures à mi-corps, sortant des nuages. Autrefois des légendes, maintenant effacées, indiquaient leurs noms : Moïse, Elie. Plus bas, au milieu d'arbres, trois brebis lèvent la tête vers la croix. On a reconnu ici, avec raison, la scène de la Transfiguration, mais les détails de la composition rappellent les images symboliques de l'art antérieur, plutôt qu'ils ne s'accordent avec les tendances historiques de l'art nouveau (4).

(1) On n'est pas d'accord sur la date de ces mosaïques, qu'on attribue tantôt au cinquième siècle, tantôt au sixième.

(2) V. sur la construction de l'église de San Michele, en 545, Agnellus, t. II, p. 94. La mosaïque, achetée en 1847 par le prince Charles de Prusse, est aujourd'hui à Berlin, mais encore renfermée dans les caisses qui ont servi à la transporter.

(3) Cavalcaselle et Crowe, *ouvr. cité*, p. 43. Le P. Garrucci dans les reproductions qu'il a données a cherché à indiquer les parties qui manquent : *Storia.*, Tav. 265, 266, 275.

(4) Une partie, fort endommagée, de la décoration de S. Apollinare *in Classe*

Digitized by Google

Je suis loin d'avoir décrit toutes les œuvres qu'offre Ravenne pour l'étude de la mosaïque grecque : il en est même que j'ai laissées entièrement de côté. J'ai cherché seulement à donner une idée générale de cet art, à en mettre en lumière les caractères essentiels. Du reste, à côté des œuvres qui subsistent, combien ont disparu et ne nous sont connues que par la sèche mention d'un chroniqueur (1)! Ravenne, à défaut de Constantinople, doit être considérée pour cette époque comme la véritable capitale de l'art byzantin, tel que nous pouvons le connaître. Dans les chapitres suivants nous aurons encore à y revenir au sujet de la sculpture; mais, pour rendre un compte exact de ses richesses, il faudrait une de ces grandes publications où le dessinateur et l'archéologue se prêtent un mutuel appui : peu d'entreprises seraient aussi utiles à la connaissance de l'art chrétien.

Cette influence grecque, dominante à Ravenne, se faisait aussi sentir dans le reste de l'Italie; les mosaïques de Rome en offrent des preuves nombreuses et certaines. Il ne saurait entrer dans le cadre restreint de cette étude de nous en occuper : les belles recherches dont elles sont en ce moment l'objet achèveront de les bien faire connaître (2). M. Vitet, dans un long travail où se révèle à chaque page sa vive et fine intelligence des monuments, avait depuis longtemps indiqué le caractère exotique des mosaïques des cinquième et sixième siècles. Il avait montré Rome « momentanément soustraite aux influences de ses premiers envahisseurs,... devenue grecque en quelque sorte, ou, du moins, soumise à l'autorité et aux influences de l'Orient (3). » Cependant, entre les œuvres de Ravenne et celles de Rome, il

date du septième siècle et présente les images des empereurs régnants : Agnellus, t. II, p. 295.

(1) V. Agnellus, t. I, p. 329; t. II, p. 39, 76, 88-90, 126, 127, 192. Trop souvent Agnellus n'indique pas les sujets traités; cependant il mentionne une Vierge et une adoration des mages à Sainte-Marie-Majeure, le portrait de l'évêque Maximien dans l'église de S.-Étienne.

(2) De Rossi, *Musaici di Roma;* Muntz, *Notes sur les mosaïques chrétiennes de l'Italie*, *Rev. arch.*, sept. 1874, oct. et nov. 1875, déc. 1876, janv. et sept. 1877. M. Müntz a réuni sur toutes les mosaïques de l'Italie de nombreux matériaux qui lui permettront de donner une histoire complète et définitive de cette branche de l'art.

(3) *Études sur l'histoire de l'art*, 1re série, p. 248. V. à ce sujet les remarques fort justes de M. Labarte, *ouvr. cité*, t. IV, p. 205 et suiv., qui confirment par des raisons historiques l'opinion de M. Vitet. Les études de M. Vitet ont paru à l'occasion de l'excellent travail de M. Barbet de Jouy, *Les mosaïques chrétiennes de Rome*, 1857.

Digitized by Google

existe de sensibles différences : Ravenne est entièrement grecque, Rome n'est qu'à demi conquise. Souvent elle se dérobe à l'influence orientale ; mais les mosaïques même où elle s'y soumet ont quelque chose de gauche et de gêné : on y sent parfois un air d'emprunt et l'effort de l'imitation.

Au terme de cette revue rapide des monuments, quelle est l'impression générale qui s'en dégage ? Ce qui frappe d'abord, c'est la simplicité et l'uniformité de ces œuvres, la répétition continuelle de sujets analogues. L'invention, la fantaisie de l'artiste ont peu de jeu ; si le mérite individuel se révèle, c'est par l'arrangement plus ou moins heureux des détails de la composition, par l'habileté plus ou moins grande de l'exécution. On aime à placer au centre de l'œuvre l'image même du Christ ; souvent on groupe autour de lui des anges, des apôtres, des saints ; dans le reste de la décoration, on fait encore une large place aux images de ces héros du christianisme. Quand tous ces personnages sont réunis dans une même composition, en dehors des données ordinaires de l'histoire, il n'est pas difficile de voir où se passe la scène, et la sérénité suprême partout répandue suffirait à l'indiquer. Les luttes sont terminées, l'heure du triomphe est venue, et les élus sont entrés dans la lumière éternelle, indiquée par le bleu uniforme ou l'or éclatant du fond.

On peut, dans cette composition et dans d'autres encore, signaler plusieurs traits qui rappellent les conceptions de l'époque antérieure. Auparavant, on se figurait le ciel comme un beau jardin, tout plein d'arbres et de fleurs, illuminé de clartés ; et quelquefois, dans ce cadre gracieux, le peintre représentait les morts les uns à côté des autres, priant avec une même attitude recueillie. Si les mosaïstes ont gardé dans leurs œuvres cette calme symétrie qui convient au triomphe chrétien, ils n'ont pas changé non plus l'aspect du lieu : le sol est encore émaillé de fleurs brillantes, et souvent des palmiers, des arbres sont placés aux extrémités de la composition ou même entre les personnages. Dans les autres sujets, les souvenirs de l'art passé se mêlent aussi aux innovations de l'art contemporain : ici, on se croirait devant quelque copie presque fidèle des fresques des premiers siècles ; là, ce sont au contraire des compositions nouvelles, des sujets historiques, traités dans un autre style. Mais que de changements déjà ! et, pour prendre un exemple, qu'on regarde les têtes de tous ces personnages : presque partout, les artistes ont abandonné ces figures impersonnelles dont on se contentait auparavant ; ils y ont substitué des portraits. Chacun, pour ainsi

Digitized by Google

dire, a des traits qui lui sont propres, qui le distinguent du voisin.

L'aspect de ces œuvres est imposant. Bien des peintres en ont été frappés, et leur témoignage est précieux à recueillir : Poussin admirait beaucoup la mosaïque de Sainte-Pudentienne ; Hippolyte Flandrin s'était longuement pénétré de ces vieilles œuvres et il s'en est souvent inspiré; de nos jours encore, on pourrait citer des artistes qui en ont senti tout le mérite. C'est qu'en effet les plus grossières, les plus imparfaites gardent encore une grandeur d'allure admirable : les incorrections de détail qui les déparent ne sauraient détruire l'impression de l'ensemble, et l'on conserve le souvenir de ces figures, d'une si sévère majesté dans leur immobilité hiératique.

Ces qualités tiennent à la technique aussi bien qu'à la composition. Depuis le moyen âge on s'est écarté des véritables traditions de la mosaïque; on en a méconnu le caractère original, par une imitation mal entendue des procédés de la peinture. Au lieu de s'en tenir aux couleurs simples, franches et peu nombreuses, qui étaient autrefois employées, les mosaïstes ont multiplié à l'infini les nuances et les dégradations de chaque ton. Par suite, ils se sont asservis à la peinture : ils cherchent à en rendre l'aspect, de même qu'ils en copient souvent les chefs-d'œuvre. Leur art dégénéré a ainsi perdu cette physionomie particulière que lui avaient donnée les vieux mosaïstes. Ceux-ci procédaient par grandes masses, juxtaposant des couleurs tranchées, négligeant les transitions : comme la mosaïque est vue de loin, la dureté de ces oppositions se perd dans l'harmonie générale de l'œuvre, mais, en revanche, tout se détache avec une vigueur et un éclat incomparables. Les figures s'enlèvent sur un fond d'un bleu ou d'un or intense : les tons vifs et nets des vêtements forment avec ce ton uniforme un contraste puissant ; souvent, pour mieux accuser le dessin, une ligne noire indique les contours du corps et les traits du visage. Grâce à cette disposition, les personnages font en quelque sorte saillie. Dans cet emploi d'un nombre de couleurs restreint, ne faut-il voir que l'inspiration d'un goût plus sûr? n'y trouverait-on point aussi l'ignorance des procédés qui permettent d'obtenir une plus grande variété de nuances? Peu importe : l'art est quelquefois mieux servi par l'ignorance que par la science, et la mosaïque, ainsi comprise, constitue un art décoratif vraiment original.

Dans le choix des compositions, les mosaïstes byzantins apportaient la même recherche de grands effets, bien accusés et sai-

Digitized by Google

sissant le regard. C'est pour cela qu'ils s'attachaient de préférence à des sujets où l'action est presque nulle, où l'on peut isoler les personnages, les ranger en ordre, de manière à ne point troubler la disposition uniforme de l'ensemble. Dans certaines scènes on évitait même de placer plus de figures d'un côté que de l'autre, de peur de rompre l'équilibre des différentes parties de l'œuvre et d'y introduire quelque disproportion. Ce principe de symétrie, dès lors si soigneusement observé, devait se maintenir dans l'art byzantin. L'esprit des artistes en fut si pénétré qu'ils l'appliquèrent sans cesse et jusque dans les moindres œuvres : ce fut par là que cet art, tout en perdant du côté de la vie et de la liberté, gagna de se prêter mieux que d'autres à la décoration des grands édifices religieux. Aujourd'hui encore, dans l'état de décadence où est tombée la peinture chrétienne d'Orient, ces qualités sont sensibles, et des œuvres médiocres, d'une exécution grossière, ont malgré tout un certain air de grandeur.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

LA SCULPTURE ET LES ARTS QUI S'Y RATTACHENT.

La sculpture ne nous est connue que par des œuvres moins nombreuses et moins importantes que celles de la mosaïque. Ce n'est pas seulement aux ravages du temps qu'il faut s'en prendre; il semble que l'art religieux de cette époque ait eu moins souvent recours au statuaire. Son rôle était en général fort modeste : on ne le chargeait pas, comme au moyen âge, de décorer de ses œuvres l'extérieur des églises; à l'intérieur même, les travaux qui lui étaient confiés avaient un caractère secondaire.

Le monument le plus considérable qui nous reste en ce genre est un ambon de dimensions assez grandes, dont les débris existent encore à Salonique (1). Il était de forme demi-circulaire, et des bas-reliefs en ornaient le pourtour. Les sujets sont empruntés à l'histoire des Mages. Sur l'un des côtés l'artiste les a représentés cherchant leur route et guidés par l'étoile, sur l'autre il les montre arrivés au terme de leur voyage et offrant leurs présents au Christ. Entre ces deux épisodes est placée l'image du Bon Pasteur au milieu de son troupeau.

Si par la donnée générale ces bas-reliefs rappellent les traditions de l'art antérieur, par d'autres côtés ils s'en écartent : ils paraissent dater du quatrième ou du cinquième siècle, et déjà on y voit apparaître des tendances fort marquées vers une composition de convention. Les personnages ne se groupent point les uns à côté des autres : chacun d'eux est isolé dans une arcade d'une ornementation riche, mais un peu lourde. Dans le premier épisode, pour montrer que les Mages errent à travers la campagne, l'artiste s'est contenté d'indiquer légèrement sur le fond quelques

(1) *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 1876, t. I, p. 249 et suiv.

Digitized by Google

feuilles d'olivier; dans le second épisode, des rideaux attachés à une tringle pendent au-dessous de l'arcade. Nous sommes loin déjà de la simplicité du récit évangélique; d'autres détails nous en écartent plus encore. Les Mages n'abordent pas directement la Vierge et l'Enfant : ils en sont séparés par un ange qui joue le rôle d'intermédiaire entre l'homme et la Divinité. La disposition matérielle des arcades accuse mieux encore cette séparation : celle où se trouve la Vierge est isolée des autres par un retour d'angle qui coupe la scène en deux. Les deux personnages divins ne semblent donc pas mêlés à l'action : ils appartiennent à un autre monde et trônent à part dans une majesté solitaire. Rien, dans leur attitude, ne corrige cette impression : tels ils figurent ici, tels on les aurait représentés, si on avait voulu nous les montrer en dehors de tout épisode évangélique. Il est curieux de remarquer combien cette étrange composition se rapproche de celle que nous avons vue déjà à S. Apollinare Nuovo. Elle reflète avec vigueur les idées d'une société nouvelle, toute pénétrée du sentiment de la hiérarchie, dans l'ordre divin comme dans l'ordre humain. Elle prouve en même temps combien ces principes de convention s'étaient rapidement substitués dans l'art à la simplicité et à la liberté de l'époque antérieure, combien ils étaient partout acceptés et s'imposaient également au sculpteur de Macédoine et au mosaïste de Ravenne.

Dans le style de cet ouvrage domine la même influence. La partie la mieux traitée est précisément cette image de la Vierge, immobile et majestueuse sur son siége. Bien que le bas-relief ait fort souffert, on voit que l'attitude est hiératique et que l'enfant même, ceint du nimbe crucifère, a déjà le sentiment de la puissance et de la royauté. Du reste, les détails sont soignés : dans les draperies, dans les accessoires on reconnaît la main d'un bon artiste de ce temps. Cette œuvre est donc à tous égards intéressante, et on n'en saurait désirer qui nous fît mieux juger de l'état de la sculpture chrétienne à ce moment (1).

Quelques voyageurs ont signalé d'autres représentations de la Vierge qui dateraient peut-être du cinquième ou du sixième siècle; malheureusement ils n'en ont pas donné de reproductions. C'est ainsi que le P. Babin, qui vers la fin du dix-septième siècle écrivit la relation de son voyage à Athènes, parle d'une œuvre

(1) On voit à Salonique, dans l'ancienne église de Sainte-Sophie, un autre ambon en marbre vert; mais la décoration en est fort simple et ne se compose que de quelques ornements et de l'image du dauphin.

Digitized by Google

de ce genre (1) ; mais il suffit de lire ce qu'il en dit, pour se convaincre qu'on ne saurait tenir grand compte de son témoignage. M. de Laborde a cru qu'il s'agissait d'un groupe de Kêphisodotos, Cyrène portant Pluton dans ses bras, qui, d'après Pausanias, se trouvait dans le quartier de la ville où eut lieu la découverte. Ce rapprochement est peut-être hasardé ; mais il est certain que plusieurs sujets païens présentent des analogies avec la Vierge portant l'enfant ; une méprise ne serait donc pas impossible (2).

On peut adresser les mêmes critiques à la description qu'un voyageur moderne, M. Boré, donne d'une statue de ce genre conservée à Uskub (l'ancienne Prusias ad Hypium) (3). M. Boré tire ses arguments de « la gravité de la pose » et « principalement du témoignage d'un vieillard. » Cette seconde preuve est bien de nature à éveiller le scepticisme de ceux qui ont voyagé en Orient : interroger les vieillards est une méthode d'investigation fort pittoresque ; les croire est peut-être dangereux, car la tradition est un guide facile auquel on fait dire ce qu'on veut. Quant à la gravité de la pose, il serait vraiment singulier d'en faire un caractère distinctif de l'art chrétien.

Il existe, dans une localité des bords de la mer de Marmara, à Miroflio, une sculpture d'une attribution certaine. M. Dumont, qui l'a vue, y reconnaît une ancienne image de la Vierge (4). Je

(1) « Les Francs qui n'ont à Athènes que la chapelle des pères capucins, comme auparavant ils n'avoient que celle des pères jésuites, disent que des massons ayant trouvé sous terre parmy les ruïnes de cette ancienne église (l'église de S. Denys), une statue de la Vierge tenant son fils entre les bras, l'archevêque défunt aussitôt qu'il la vist la mit en pièces, de peur que les Latins n'eussent cet argument contre les Grecs et ne leur objectassent que S. Denys honoroit les images en bosse puisqu'on en avoit trouvé une dans les ruines de sa maison qui joint cette église. » De Laborde, *Athènes aux XV*e*, XVI*e*, XVII*e* siècles*, t. I, p. 192.

(2) V. entre autres Gerhard, *Antike Bildwerke*, pl. XCVI.

(3) « Nous trouvâmes une statue de marbre dont la tête et les bras étaient mutilés. On reconnaissait une femme assise sur un trône, et nous pensâmes d'abord à quelque divinité de la Fable, comme Minerve ou Pallas ; mais la décence toute chrétienne de sa robe ondulante, la gravité de la pose et principalement le témoignage d'un vieillard, qui m'assura l'avoir vue portant à son bras un enfant, me persuadèrent que c'était une statue de la sainte Vierge. L'exécution en était pure et digne du ciseau classique des anciens. » Boré, *Correspondance et mémoires d'un voyageur en Orient*, t. I, p. 202.

(4) « Cette Vierge présente tous les traits que nous remarquons sur les fresques des absides ; elle est un spécimen peut-être unique de la belle sculpture grecque dans l'ancienne église orthodoxe ; on y reconnaît les grandes traditions de l'art classique. » Dumont, *Rev. archéol.*, 1870-1871, p. 223 ; *Rapport sur un voyage en Thrace, Archives des missions*, 2e série, t. VI, p. 487.

Digitized by Google

regrette de ne point pouvoir la publier, et je la signale ici avec l'espoir qu'un voyageur pourra quelque jour en prendre un dessin. Il est plus facile de juger d'un bas-relief athénien conservé au musée de Patissia. Il mesure 0,80 c. en hauteur sur 0,50 c. en largeur. La Vierge y est représentée debout, les bras étendus, dans l'attitude de l'oraison. Elle est vêtue d'une tunique talaire qui forme en tombant des plis droits et réguliers ; sur ce premier vêtement est jeté un long manteau qui couvre la poitrine et flotte des deux côtés des bras. Malheureusement tout le haut du bas-relief est mutilé, les bras ont à demi disparu, bien qu'on en distingue nettement le mouvement. La tête est brisée ; on ne voit plus que le large nimbe qui l'encadrait. Deux petits médaillons, placés à droite et à gauche, devaient offrir, selon l'usage consacré, les sigles abréviatives des mots Μήτηρ Θεοῦ : un de ces médaillons n'existe plus, sur l'autre les lettres ont disparu.

L'attitude reproduite ici par le sculpteur est conforme aux traditions du passé. Nous savons, par les monuments de Rome, combien ces figures d'orantes furent de bonne heure populaires dans l'art chrétien. Des témoignages précis prouvent que c'était quelquefois la Vierge dont on voulait ainsi offrir l'image ; pour l'Orient, on n'en saurait invoquer de meilleur que la persistance avec laquelle ce type s'est toujours maintenu. Il nous reste, des différentes époques du moyen âge, un nombre considérable de mosaïques, de peintures, de monuments de toute sorte représentant la Vierge dans cette attitude consacrée ; plusieurs ont été cités déjà dans les chapitres précédents. On conserva aussi le type de l'orant et de l'orante pour les figures de saints et de saintes : les belles miniatures du *Ménologe Basilien* en présentent des exemples presque à chaque page.

Cette constante uniformité à travers les siècles augmente la difficulté qu'on éprouve à dater ce bas-relief. Un des meilleurs moyens d'y arriver, c'est peut-être de le comparer avec une œuvre du même genre conservée à Ravenne, dans l'église de S. Maria in Porto (1). D'après de vieilles traditions, elle y serait arrivée miraculeusement de Grèce sur les flots, vers l'an 1100 : cette légende en indique au moins la provenance. A part quelques détails sans importance, le marbre d'Athènes et celui de Ravenne présentent dans l'attitude, dans l'arrangement général, une curieuse similitude ; mais si la composition est la même, l'exécution diffère. On remarque dans le bas-relief de Ravenne une certaine raideur

(1) Ricci, *Photogr. di Ravenna*, n° 283.

Digitized by Google

conventionnelle, bien moins sensible dans le bas-relief d'Athènes. Ce dernier est d'un style plus libre et plus large. Ces caractères ont frappé M. Homolle, qui a eu l'obligeance de dessiner pour moi ce monument, et il est porté à y voir une œuvre du sixième siècle. Cette opinion me paraît fort probable, bien qu'on ne puisse en donner une preuve certaine (1).

On conserve dans un monastère de l'Athos, à Xéropotamou, un petit bas-relief qui m'a paru de date assez ancienne. Il mesure environ 0,40 centimètres de hauteur sur 0,15 centimètres de largeur. Une inscription indique que l'artiste a voulu représenter saint Démétrius. Le saint est vêtu d'une tunique à manches nouée à la ceinture; un manteau agrafé sur l'épaule droite le couvre entièrement, à l'exception du bras droit qui reste libre; de sa main droite, il tient une croix sur sa poitrine. La tête, ceinte d'un large nimbe, est régulière; Démétrius est représenté jeune et imberbe; des cheveux épais mais courts tombent sur le front. Ce bas-relief est exécuté avec soin et par un artiste qui garde encore de bonnes traditions de sculpture; une inscription moderne rapporte qu'il a été transporté de Sainte-Sophie de Constantinople au monastère de Xéropotamou; si cette indication est exacte, on pourrait l'attribuer tout au moins au règne de Justinien (2). Trois bustes d'hommes, conservés au musée de Sainte-Irène, se rapprochent par l'attitude du bas-relief de Xéropotamou. Ces trois personnages n'ont de chrétien qu'un livre orné d'une croix; le travail est médiocre et lourd, mais rappelle les œuvres païennes du troisième siècle (3).

Ces différents monuments sont intéressants; aucun d'eux cependant n'atteint à de fort grandes dimensions, sauf l'ambon de Salonique : ils ne correspondent donc point, par leur importance, aux travaux qu'exécutaient alors les peintres et les mosaïstes. On peut citer des preuves plus curieuses encore de cette situation secondaire de la sculpture religieuse. Les belles explorations de M. de Vogüé et de M. Waddington en Syrie nous ont fait connaître des villes chrétiennes du cinquième et du sixième siècles

(1) M. Collignon m'a signalé depuis un bas-relief de Salonique qui présente exactement le même sujet.

(2) Les moines m'ont raconté qu'un voyageur avait fait mouler ce bas-relief. Peut-être M. de Sévastianoff a-t-il pris ce soin, mais je ne crois pas qu'il ait encore publié le monument. J'ai noté quelques autres œuvres, toujours de dimensions assez restreintes, que je n'ose citer ici, parce que la date m'en paraît trop incertaine.

(3) Dumont, *Rev. archéol.*, 1868, t. XVIII, p. 255.

Digitized by Google

encore à demi debout, avec leurs églises, leurs édifices, leurs maisons. C'est toute une civilisation qui se révèle à nous. « Ces cités, qui sont au nombre de plus de cent sur un espace de trente à quarante lieues, forment un ensemble dont il est impossible de rien détacher, où tout se lie, s'enchaîne, appartient au même style, à la même époque enfin, et cette époque est l'époque chrétienne primitive, et la plus inconnue jusqu'à présent au point de vue de l'art, celle qui s'étend du quatrième au septième siècle de notre ère (1). » Et en effet, pour étudier les destinées et les transformations de l'architecture sacrée en Orient, on ne saurait désirer un plus riche ensemble de monuments; mais dans ces églises, si heureusement rendues à la science, quelle est la part des autres arts? Que l'œuvre du peintre et du mosaïste ait disparu, on ne saurait s'en étonner; mais l'œuvre du sculpteur peut mieux résister au temps, et ces villes, perdues dans la solitude, ont eu moins à souffrir que d'autres des destructeurs d'images. Pourtant, dans la belle et vaste publication de M. de Vogüé, on cherche en vain une statue, un bas-relief à scènes chrétiennes : le sculpteur ne semble plus être qu'un ornemaniste au service de l'architecte. Dans ce genre de travail, il montre, il est vrai, de remarquables qualités, il fouille le marbre en tous sens et le plie aux motifs les plus compliqués. Je citerai comme exemple le linteau si riche, mais un peu lourd, d'un édifice de Dana, où des paons aux côtés d'un vase se détachent au milieu d'une luxuriante végétation (2). A côté de données empruntées à la flore, on trouve des ornements géométriques traités quelquefois avec plus de sobriété, et qui charment l'œil par leur ravissante élégance : la maison du sculpteur à Betoursa, les églises de Moudjeleiah, d'El-Barah en offrent d'excellents modèles (3). Mais qu'y a-t-il ici de particulier au christianisme que quelques symboles assez vagues, des monogrammes et des croix? Ces charmantes broderies sur marbre et sur pierre ne sauraient nous éclairer sur l'histoire de la sculpture religieuse, sinon en nous la montrant reléguée à une place fort inférieure.

En Lycie cependant, à Aladja, M. Texier a signalé une église qui daterait de l'époque de Justinien et qui aurait conservé toute une décoration sculptée. « La richesse de l'ornementation, dit-il, a lieu d'exciter la surprise : de nombreux médaillons et des cartouches sont remplis de bas-reliefs représentant des symboles

(1) De Vogüé, *Architecture civile et religieuse de la Syrie*, Avant-propos, p. 6.
(2) *Ibid.*, pl. 45.
(3) *Ibid.*, pl. 43, 50.

Digitized by Google

religieux ; les emblèmes des quatre évangélistes sont sculptés dans des pendentifs ; des anges aux six ailes, comme ceux de Sainte-Sophie, soutiennent l'image du Christ ; et les chapiteaux des colonnes portent aussi des sigles et des emblèmes. La figure de saint Michel est représentée foulant aux pieds de nombreux vaincus. On voit que, par son ornementation, cette église diffère de la plupart des églises connues, dans lesquelles la sculpture n'est employée qu'avec parcimonie et s'en tient toujours aux simples ornements (1).» On remarquera combien l'auteur, qui avait fait une étude spéciale des monuments de cette époque, est frappé de cette exception ; il est à regretter qu'il n'ait point donné la reproduction de ces sculptures. En Cilicie, à Corycus et à Anazarbe, M. Langlois signale aussi des fragments de sculptures, qui semblent se rapporter à la décoration d'églises, mais il néglige également d'y insister (2).

Dans un monument chrétien récemment découvert à Éphèse, un bloc de marbre, qui servait à la décoration d'une porte, présente sur une des faces, au-dessous d'une grande croix, un bœuf portant sur le dos une petite croix. Sur une autre face, on voit les traces d'une figure de saint ou de martyr, dont la tête était ceinte du nimbe ; quelques personnes ont cru distinguer, auprès l'épée, symbole du supplice. M. Wood veut reconnaître dans ce monument le tombeau de saint Luc, et, à la suite de fouilles, il a essayé une restauration de l'édifice (3). Quelque opinion qu'on adopte sur ce point, il me paraît difficile d'admettre la date proposée par le savant anglais (fin du troisième siècle ou commencement du quatrième).

Les descriptions qui nous restent de Sainte-Sophie, à l'époque de Justinien, montrent quel y était le rôle de la sculpture décorative. Paul le Silentiaire indique pour douze colonnes des chapiteaux historiés fort curieux : on y voyait le Sauveur, l'armée des anges qui l'adoraient, les prophètes qui avaient annoncé la venue du Christ, les apôtres, la Vierge (4). Ces

(1) Poplewell Pullan et Texier, *Architecture byzantine*, p. 184. — L'ornementation de cette église a été aussi signalée par de Laborde, *Revue archéol.*, 1847, p. 174. C'est à cet endroit qu'a été relevée l'inscription datée n° 9259 du *Corpus inscr. græc.*

(2) *Rev. archéol.*, 1855, p. 129 ; 1856, p. 365. Cf. aussi de Laborde, *Voyage d'Asie mineure*, t. I, pl. LXIII. Dans d'autres relations encore on trouve des indications de ce genre, mais presque toujours trop vagues.

(3) Wood, *Discoveries at Ephesus*, p. 56 et suiv.

(4) *Descriptio S. Sophiæ*, éd. de Bonn, v. 691-712.

Digitized by Google

figures étaient encadrées dans des médaillons. D'autres chapiteaux étaient peut-être décorés de scènes empruntées à la vie familière : on en conserve un, au musée de Sainte-Irène, qui provient, dit-on, de Sainte-Sophie, et qui représente des habitants de la campagne se livrant à leurs travaux (1). En d'autres endroits, Paul le Silentiaire parle encore d'œuvres de sculpture ; mais la pierre n'y est plus employée à la représentation de la figure humaine : ici, comme dans les églises de Syrie, il ne s'agit plus que de motifs d'ornements empruntés à la faune, à la flore ou à des combinaisons géométriques. Ainsi, pour décorer la fontaine sacrée ou les citernes, on sculpte des léopards, des biches, des lions qui vomissent l'eau (2). Sur l'ambon, exécuté avec tant de recherche et de luxe, on ne trouve d'autres motifs que des arbres ou des fleurs (3).

Cependant, en dehors des édifices religieux, on conserva assez longtemps encore l'habitude d'élever des statues sur les places publiques : de nombreux textes l'attestent (4). Plusieurs de ces statues avaient un caractère plus particulièrement chrétien ; une d'elles, fort célèbre, représentait le Christ; elle était en airain et passait pour avoir été placée dans la *Chalcé* par Constantin (5). Une émeute éclata plus tard, lorsque Léon III la fit enlever. Sur le forum se trouvait un grand monogramme constantinien, entouré des statues de Constantin et de ses fils (6); on y avait aussi placé les statues de Constantin et d'Hélène, séparées par une grande croix. Il est à remarquer que ce type de représentation s'est conservé dans l'Église grecque, où l'on vénère comme saints le premier empereur chrétien et sa mère : les fresques et les gravures byzantines conservent la disposition indiquée par le chroniqueur. Ajoutons encore, à propos de la décoration du forum, de grandes figures d'anges ailés (7). Par un contraste assez bizarre, il paraît que Théodose y avait aussi fait mettre de petites statues représentant les hérétiques fameux Arius, Sabel-

(1) *Revue archéol.*, 1870-1871, t. XXII, p. 222.

(2) Banduri, *Imperium orientale*, t. I, *Antiq. Constant.*, l. IV, 218-219.

(3) Paul le Silentiaire, *Descriptio ambonis*, éd. de Bonn, p. 49 et suiv.

(4) Codinus, *De signis*; Banduri, *Imperium orientale*; Ducange, *Constantinopolis christiana, passim.*

(5) Banduri, *Imperium orientale*, t. I, *Antiquit. Constant.*, l. I, 21 ; Labarte, *Le palais de Constantinople*, p. 110. Parmi les anecdotes qui se rattachent à cette statue, v. la vision d'Héraclius, Théophane, éd. de Bonn, t. I, p. 439-440.

(6) Banduri, *ibid.*, l. I, 33.

(7) *Ibid.*

Digitized by Google

lius, Macédonius, Eunomius : elles étaient destinées à inspirer aux passants l'horreur de l'hérésie, et il était d'usage de les couvrir d'ordures (1).

Plus tard, il ne semble pas que cette sculpture, demi-impériale et demi-religieuse, ait continué à se développer. C'est ainsi qu'il n'en est pas fait mention dans les documents relatifs aux sarcophages des empereurs. On trouve, il est vrai, au musée de Sainte-Irène, un fragment d'un sarcophage en porphyre qui semble se rattacher à cette classe, et où sont représentés des génies célébrant les vendanges sacrées (2). Ce sujet rappelle encore l'art du quatrième siècle, et, par une curieuse coïncidence, on le retrouve sur les sarcophages en porphyre de la famille de Constantin, conservés aujourd'hui au Vatican et qui proviennent de Sainte-Constance.

On ne connaît guère en Orient de sarcophages chrétiens de cette époque. On en a trouvé cependant à Saïda, en Phénicie, qui sont en plomb et décorés de motifs variés : sur l'un d'eux figure une Psyché ; sur un autre le monogramme ☧, accompagné du mot IXΘYC, donne à l'œuvre un caractère plus nettement chrétien. Des bordures, d'une exécution très-fine, présentent la vigne chargée de grappes, des oiseaux buvant à une coupe ; ces motifs conviendraient bien même au quatrième siècle, mais le style en est tel que MM. de Rossi et Renan, qui se sont occupés de ces monuments, les croient plutôt du troisième siècle (3).

Si des contrées de l'Orient nous revenons à Ravenne, nous y trouverons un assez grand nombre de bas-reliefs funéraires qui, de même que les mosaïques de cette ville, doivent être considérés comme des œuvres grecques ; mais cette série plus riche de monuments ne nous permettra que de mieux constater encore la décadence de la sculpture. On rencontre d'abord des œuvres assez voisines de l'antique ; puis les traditions s'effacent, l'artiste devient inexpérimenté, maladroit, et il abandonne peu à peu la représentation de la figure humaine, pour se restreindre à des sujets d'ornement. Ces sarcophages n'ont pas encore été, je crois, l'objet d'une étude spéciale et complète (4). Épars dans les églises et les rues, ils n'attirent pas autant l'attention que s'ils étaient placés dans

(1) *Ibid.*, l. V, 261-262.

(2) Dumont, *Rev. archéol.*, 1868, t. XVIII, p. 259.

(3) De Rossi, *Bull.*, 1873, p. 77 et suiv., tav. IV-V ; Renan, *Mission de Phénicie*, p. 427-428, pl. LX. Si j'ai mentionné le sarcophage qui représente Psyché, c'est qu'on peut y voir peut-être un monument chrétien.

(4) Le P. Martin a dû les dessiner à peu près tous, lors de ce voyage à Ravenne

Digitized by Google

un musée, les uns à côté des autres. J'ai cherché, pendant un séjour à Ravenne, à en dresser le catalogue : j'en ai compté plus de vingt-six ornés de sculptures.

On peut les diviser en trois classes : la première comprend les bas-reliefs dont les sujets sont empruntés aux livres saints; la seconde, ceux qui représentent le Christ et les apôtres, dans des compositions de convention ; dans la troisième doivent être rangées les sculptures d'où la représentation de la personne humaine est absente. Mais ces divisions ne sont pas absolues, et on trouve quelques sarcophages qui présentent, sur les grands côtés, des personnages ; sur les petits côtés, de simples motifs d'ornement.

Les bas-reliefs qui reproduisent des épisodes des livres saints sont de beaucoup les moins nombreux. Dans la première partie de ce travail, j'ai déjà cité ceux qui représentent l'adoration des Mages, Daniel dans la fosse aux lions, la résurrection de Lazare, et qui sont conservés près de San-Vitale. Par les sujets traités, ces sculptures se rapprochent en effet des œuvres plus anciennes de l'art chrétien ; mais elles s'en écartent singulièrement par le style et par l'exécution. Le sarcophage de l'exarque Isaac (septième siècle) accuse surtout une grande décadence : le travail est lourd et manque d'aisance. Si, dans la scène de l'adoration, quelques arrangements de draperies sont encore assez heureux, on sent cependant que la main de l'artiste est inhabile et inexpérimentée.

A un autre endroit de la ville, non loin de l'Académie, un grand sarcophage, placé dans la rue, offre des sujets plus nouveaux, mais un style moins imparfait. Un des bas-reliefs latéraux représente l'Annonciation. L'ange est debout devant la Vierge : il est reconnaissable à ses ailes. Marie est assise : à ses pieds est un grand panier en osier tressé, dont elle tire la laine qu'elle est occupée à filer (1). Sur l'autre côté, on voit deux per-

où il succomba si misérablement à la fièvre ; ils paraîtront sans doute d'après ses dessins dans la *Storia della arte crist.*, du P. Garrucci. Spreti, Ciampini, Cavalcaselle, Rahn, d'autres encore, ont cité plusieurs de ces sarcophages. Tous ceux qui sont intéressants ont été reproduits dans la collection des photographies de M. Ricci.

(1) On est assez étonné de voir ce que Ciampini avait ici découvert : « Cælata perhibetur mulier sedens, cujus dextera serpentem ex urna detrahit. An vero ipse serpens ex eadem prosiliens urna mulieris manum mordeat, distingui minime potest, cum figuræ ibidem expressæ a longa annorum serie detritæ sint ; quamobrem cum dignosci minime permittant, nec ego œdipus sim a prolixiore illarum explicatione abstineo. » *Vetera monimenta*, t. II, p. 8. Il est vrai que Ciampini en parlait d'après les dessins qu'on lui avait envoyés, et qu'il a re-

Digitized by Google

sonnages qui se rencontrent et se tendent la main : on a proposé d'y reconnaître la Visitation, et cette explication est vraisemblable, bien que le sujet ne soit pas très-déterminé et que la sculpture ait souffert. Ces deux bas-reliefs se distinguent par certaines qualités d'exécution qui deviennent alors assez rares : on sent que l'artiste n'a point tout à fait perdu l'habitude de tailler la pierre pour en faire sortir des personnages, qu'il sait leur donner des attitudes naturelles, des mouvements justes : les détails mêmes sont ici rendus avec plus d'exactitude et de souplesse.

D'après les monuments qui nous restent, les sculpteurs de Ravenne auraient ordinairement préféré aux épisodes de l'histoire sacrée une composition, dans laquelle ils groupaient autour du Christ soit tous les apôtres, soit seulement quelques-uns d'entre eux. On compte sept ou huit bas-reliefs de ce genre. Un des plus célèbres est celui qu'on voit dans l'église de S. Apollinare in Classe, et qui représente le Christ assis, entouré des douze apôtres. On le cite souvent, comme un des plus anciens monuments où saint Pierre figure avec les clés qui devaient lui servir d'attribut. Sur deux bas-reliefs, conservés dans l'église de San-Francesco, la scène est également développée, et chacun des apôtres occupe une arcade séparée : l'exécution est assez bonne. Ailleurs le nombre des personnages est plus restreint. Sur un sarcophage qui se trouve près de San-Vitale, le Christ est debout, sur un tertre ; un large nimbe orné du monogramme sacré entoure sa tête. Deux apôtres se tiennent à ses côtés : à l'un il tend un rouleau à demi déployé ; à l'autre, un objet dont la forme a disparu. Des palmiers encadrent ce groupe ; plus loin, aux extrémités du bas-relief, sont placés deux personnages, un homme et une femme, de taille plus petite et d'attitude plus modeste. Sur le sarcophage de S. Réginald, conservé à la cathédrale, le Christ est assis, et son siége surmonte le tertre d'où s'échappent les quatre fleuves. Les deux apôtres qui l'accompagnent ont en main leurs couronnes; celui de droite porte en outre une longue croix, appuyée

produits : *Ibid.*, Tab. III. Point n'était besoin d'être un Œdipe : il suffisait d'avoir vu le monument, et de se rappeler les récits de l'Annonciation qu'on trouve dans deux Évangiles apocryphes, le Protévangile de S. Jacques et l'Évangile de la Nativité. On y voit Marie tour à tour occupée à puiser de l'eau et à tisser la pourpre, lors de l'apparition de l'ange : Tischendorf, *Evang. apocrypha*, edit. altera, p. 22, 70-71. J'ai relevé sur des œuvres grecques des exemples de ces deux traditions. L'influence de ces livres apocryphes sur l'art a été très-grande, et on en trouve des témoignages assez anciens comme ici.

Digitized by Google

sur son épaule ; des palmiers sont également sculptés aux extrémités de la scène. Mais si la donnée est analogue, l'aspect des deux bas-reliefs est assez différent. A S. Vitale la composition n'est pas mauvaise, les personnages sont relativement assez bien posés, l'ensemble n'a rien de choquant. Ici, au contraire, tout accuse une époque plus basse, une singulière maladresse : les figures sont grossièrement sculptées, les attitudes d'une invraisemblance qui touche au grotesque. On ne s'explique point, par exemple, comment l'apôtre placé à droite peut se tenir debout, tant l'artiste a exagéré le mouvement du corps penché en avant. Le sarcophage de S. Exsupérantius, qu'on rencontre dans la même église, choque moins le goût : les trois personnages qu'on y a représentés sont debout, dans une attitude uniforme; mais il y a là une pauvreté d'invention qu'on remarque mieux encore sur un sarcophage voisin, celui de S. Barbatien, dont le travail est plus barbare. Les figures mal prises, mal proportionnées, isolées dans de trop larges arcades, attestent avec évidence la déplorable décadence de la sculpture.

Aussi bien l'école dont nous étudions en ce moment les œuvres semble avoir eu, de bonne heure, une tendance marquée à négliger la représentation de la personne humaine. Ce qu'on trouve le plus souvent sur ces bas-reliefs, ce sont des motifs où l'ancien symbolisme reparaît, bien que fort modifié. Le nombre en est très-limité : on rencontre uniformément des agneaux, des colombes, des paons, des vases d'où s'échappe la vigne, des monogrammes et des croix, groupés de manières diverses, mais toujours avec un très-grand amour de la symétrie. Quelquefois, on imagine de reproduire sous cette forme des scènes à personnages : ainsi sur un beau sarcophage, que la tradition désigne comme celui d'Honorius, nous retrouvons le Christ entouré de deux apôtres : mais les figures humaines sont remplacées par des agneaux (1). Ces décorations ne manquent ni de caractère ni d'une certaine élégance : je citerai comme exemple un des bas-reliefs latéraux du sarcophage de S. Réginald. La vigne, qui sort en gros rameaux du vase sacré, se développe symétriquement dans tous les sens : des oiseaux becquètent les lourdes

(1) Il faut rapprocher de cet ouvrage un bas-relief conservé à Venise et qui représente douze agneaux avec la légende OI ΑΠΟCΤΟΛΟΙ. Je regrette beaucoup de n'avoir point remarqué, à Venise, ce marbre, qui doit être d'origine orientale. M. de Rossi, qui l'a signalé, le croit du septième siècle : *Bull. di arch. crist.*, 1875, p. 144.

Digitized by Google

grappes qui pendent aux branches : l'ensemble est d'un aspect assez gracieux.

Par leur forme générale, par leur ornementation, ces sarcophages de Ravenne s'écartent souvent de ce qu'on voit à Rome et dans la plupart des pays occidentaux ; mais en revanche ils s'accordent avec tout ce que nous connaissons de l'Orient. Peut-être quelques-uns de ceux qui nous sont parvenus furent-ils exécutés par un artiste, dont un document contemporain nous a conservé le nom. On lit dans Cassiodore une lettre adressée par Théodoric à un sculpteur de Ravenne, du nom de Daniel, qui avait la spécialité de ce genre d'ouvrages (1). Quelle était la nationalité de ce Daniel ? La lettre ne le dit pas, mais le nom semble plutôt indiquer une origine orientale (2).

Tandis que les sculptures sur marbre ou sur pierre témoignent d'une décadence croissante, la sculpture sur ivoire acquérait, dans l'art religieux comme dans l'art civil, une importance qu'elle n'avait jamais eue. Depuis le quatrième siècle et pendant toute la durée du moyen âge, l'Orient eut une école d'ivoiriers célèbres dont les produits étaient fort recherchés, même en Occident (3). Quelquefois même ces artistes avaient cherché à donner à leurs œuvres les proportions de la grande sculpture : c'est ainsi que, dans la première église de Sainte-Sophie, on voyait une statue en ivoire de sainte Hélène, la mère de Constantin (4). Dans la même église, sous Justinien, on employa la sculpture en ivoire pour la décoration des portes (5). Mais, en général, l'ivoirier se restreignait à de plus modestes proportions : il sculptait des diptyques, des couvertures d'évangéliaires, des cassettes. Les musées et les collections particulières possèdent un grand nombre de ces ouvrages : quelques-uns datent de la période qui nous occupe. Je me contenterai de citer ici deux œuvres d'un intérêt particulier au point de vue de l'art religieux.

(1) *Variar.*, III, 19.

(2) V. Le Blant, *Inscr. chrét. des Gaules*, t. II, Préf., p. CXIII-CXIV, sur la rareté des noms hébraïques en Occident, sur leur fréquence en Orient. Les exemples que j'ai eu occasion de rencontrer en étudiant les inscriptions chrétiennes d'Orient confirment ces observations.

(3) Les traditions de cet art se sont conservées dans la sculpture sur bois, aujourd'hui encore fort cultivée en Orient. Certains artistes reproduisent, sur des plaques de bois de dimensions restreintes, toute une série de scènes où figurent de nombreux personnages, et ils y déploient une patience et une habileté merveilleuses. J'ai vu en Orient, et surtout au mont Athos, bien des spécimens curieux de cette industrie artistique.

(4) Banduri, *Imper. orient.*, t. I, *Antiq. Constant.*, l. I, 39.

(5) *Ibid.*, l. IV, 211.

Digitized by Google

Le musée britannique possède une moitié de diptyque qui représente un ange debout, sous une arcade richement décorée (1). Quelques degrés le séparent du sol ; d'une main il s'appuie sur un long sceptre, de l'autre il tient un globe surmonté d'une croix. Les ailes, largement déployées, sont travaillées avec beaucoup de soin ; le costume, composé d'une tunique et d'un manteau, offre des draperies d'un goût excellent et d'une rare élégance. Quant à la tête, encadrée par une chevelure aux boucles épaisses, elle présente un type d'une parfaite régularité ; on pourrait y désirer plus de finesse, mais non plus de correction. Les yeux grands ouverts donnent à la figure une expression vivante; l'attitude est noble, imposante, mais sans raideur Ceux qui se sont occupés de cet ivoire ont remarqué avec raison que l'artiste devait connaître et prendre pour modèles les œuvres de l'art antique. Mais on aurait tort de ne voir ici qu'une imitation de quelque type païen : à côté de l'influence du passé, il faut constater aussi une originalité réelle dans l'ensemble de la figure, en même temps qu'une grande habileté dans les détails de l'exécution.

Ces qualités se retrouvent, en grande partie, dans une œuvre plus considérable, le siége épiscopal de Maximien, conservé à la cathédrale de Ravenne (2). Le nombre des bas-reliefs qui le décorent est tel, que je n'essaierai point d'en donner une description complète : bien que plusieurs aient disparu, on en compte encore au moins dix-huit, dont les sujets sont empruntés à la vie du Christ et à l'histoire de Joseph. La partie la plus remarquable comme travail est celle qui forme le devant du siége (3) : saint Jean-Baptiste et les quatre évangélistes y occupent cinq arcades (4).

(1) *Annales archéologiques*, t. XVIII, p. 33 ; Labarte, *ouvr. cité*, Album, p. 33. La Société d'Arundel en a donné un moulage.

(2) Du Sommerard, *Les arts au moyen âge*, Album, 1re série, pl. XI. Je ne cite que pour mémoire les détestables dessins donnés par Bacchini dans son édition d'Agnellus, t. II, Appendice, p. 138. La collection Ricci contient quinze photographies qui permettent d'étudier tous les détails de ce monument.

(3) Je crois que plusieurs artistes ont été employés à la décoration de ce siége : le plus habile a été chargé du devant du siége ; les autres, des côtés. Ces derniers sont bien inférieurs en mérite au premier ; ils n'ont pas non plus la même éducation artistique. Peut-être faut-il y voir des Italiens travaillant sous la direction d'un Grec. Cette opinion, du reste, a déjà été exprimée par M. Labarte, *ouvr. cité*, t. I, p. 13.

(4) Je ne sais comment quelques savants ont pu se tromper au point de voir le Christ dans la figure centrale. Le personnage qui s'y trouve n'a aucun des attributs du Sauveur, mais il a tous ceux qu'on donnait dès lors à S. Jean-

Digitized by Google

Les têtes sont fort belles d'expression, pleines de réalité et de vie : ce sont de véritables portraits, mais avec un sentiment très-juste du caractère qui convenait aux personnages. Les attitudes, les détails du costume prêtent aux mêmes remarques que dans l'ivoire du musée Britannique. Mais ici l'ornementation des bordures est bien supérieure à tout ce qu'on peut voir sur d'autres monuments : elle est traitée avec une richesse et un goût extrêmes. C'est encore la vigne qu'on a choisie comme motif général : mais elle se développe avec plus de grâce, avec une symétrie moins lourde qu'ailleurs ; dans les enroulements, formés par les rameaux, se joue une foule d'oiseaux et d'animaux aux formes variées (1).

Il est probable qu'il faut attribuer à l'art d'Orient de cette époque quelques autres ivoires à sujets religieux : M. Labarte a signalé avec raison la couverture d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale, deux plaques d'ivoire du trésor de la cathédrale de Milan ; je crois qu'on pourrait en augmenter encore la liste. Mais ces œuvres doivent être consultées avec plus de prudence, parce qu'on n'en connaît pas d'une façon aussi certaine la date et l'origine. L'ivoire du musée Britannique porte une légende grecque, en beaux caractères du cinquième ou du sixième siècle ; la chaire de Maximien a été exécutée à une époque connue, dans une ville grecque. Ces indications précises ajoutent singulièrement à la valeur des monuments.

D'après la double étude que nous venons de faire, on a pu s'apercevoir du singulier contraste qui existe entre la sculpture sur ivoire et la sculpture sur marbre : l'une progresse, l'autre dégénère. A mesure qu'on s'éloigne du quatrième siècle, il semble que l'habitude se perde de tailler franchement dans la pierre, et de lui demander la reproduction de scènes animées. On ne s'en sert le plus souvent que pour des ornements d'un style et d'un aspect uniformes. Encore y emploie-t-on quelquefois des procédés nouveaux qui paraissent trahir une certaine timidité. On creuse le marbre plutôt qu'on ne le taille : c'est une surface plane ou cylindrique que le ciseau fouille minutieusement sans l'atta-

Baptiste : la peau de chameau, l'agneau, etc. Il en est de même pour le type : cette figure un peu sauvage, ces longs cheveux et cette longue barbe suffiraient pour indiquer S. Jean-Baptiste.

(1) Schnaase, *Geschichte der bildenden Künste im Mittelalter*, t. I, p. 220, signale, dans quelques motifs, l'imitation d'œuvres antiques. Cette remarque est juste, mais à la condition qu'on ne l'étende pas à l'ensemble même de cette décoration.

Digitized by Google

quer avec vigueur (1). Aussi, quand on veut en faire sortir des personnages groupés dans une action réelle, s'y prend-on avec une singulière maladresse. Sur la plupart des sarcophages de Ravenne, ces défauts frappent aussitôt l'œil. On croirait que l'artiste a trouvé la matière trop dure, et qu'il a eu une peine infinie à en dégager ses figures : aussi se présentent-elles mal et sont-elles gauches et grossières. La sculpture tombe ainsi dans cette extrême barbarie qu'attestent deux ambons conservés à Ravenne, l'un au Dôme, l'autre dans l'église des SS. Jean et Paul (2). Tous deux présentent des animaux, des oiseaux, des poissons; le second offre en outre deux personnages. On ne saurait rien imaginer de plus maladroit et de plus informe que tous ces motifs.

Cette faiblesse annonce et précède un abandon presque complet de la véritable sculpture. On sait que, dans l'Église orientale, les œuvres de ronde bosse sont aujourd'hui proscrites, et que, si le bas-relief échappe à cette condamnation, les exemples en sont néanmoins fort rares. Ce n'est point là une tradition primitive, et nous avons vu qu'au début il n'existait pas sur ce point de différence entre l'Orient et l'Occident. Ce fût vers l'époque du second concile de Nicée que cette idée prit naissance et se développa : peut-être l'état de décadence de l'art qu'on allait condamner n'y fut-il pas étranger. Les sculpteurs sur marbre devenaient sans cesse plus médiocres et moins nombreux. Quand la fureur des iconoclastes s'abattit sur cet art déjà à demi mort, elle acheva de le perdre; la peinture, la mosaïque résistèrent et se relevèrent après l'orage, la sculpture succomba presque entièrement. Dans l'ivoirerie, s'il faut plus de patience peut-être, il faut moins de hardiesse : la scie, la rape convenaient mieux sans doute que le ciseau aux artistes de cette époque. Plus à leur aise devant un petit morceau d'ivoire que devant un bloc de marbre, ils le déchiquetaient à plaisir, avec une délicatesse surprenante, une véritable passion du détail. Que de travail dans

(1) V. *Bibliothèque des Écoles franç. de Rome et d'Athènes*, t. I, p. 239. C'est le principe qui domine dans la décoration d'un grand nombre de chapiteaux cubiques de cette époque.

(2) Spreti, *De amplitudine*, t. I, pl. IX et XIII; t. II, p. 175, 355. — Ces deux ambons portent des inscriptions qui les datent : ils appartiennent à la seconde moitié du sixième siècle. Il y aurait sans doute quelque injustice à juger absolument la sculpture de cette époque d'après ces œuvres pitoyables. Pour porter un jugement plus équitable, on peut consulter des bas-reliefs que j'ai laissés de côté, parce qu'ils datent du huitième siècle, et qui se trouvent à Cividale, dans le Frioul. On les considère comme l'œuvre d'artistes grecs chassés par les iconoclastes. Mozzoni, *Tavole*, secolo ottavo, p. 96, 97.

Digitized by Google

ces œuvres souvent si restreintes ! Et pourtant plusieurs de ces prodiges de patience ont une rare valeur artistique ; cette sculpture en miniature conserve quelques-unes des qualités maîtresses de la grande sculpture.

On remarque, à la même époque, un grand développement des branches de la sculpture qui se rattachent au travail des métaux et à l'orfévrerie. Les listes de dons aux églises, qui nous ont été conservées par les rédacteurs de la chronique pontificale, mentionnent de nombreux présents de ce genre offerts par Constantin aux basiliques de Rome. On y énumère des reproductions en or ou en argent du Sauveur, des apôtres, des anges, hautes de cinq pieds et d'un poids considérable, et un grand nombre d'autres objets précieux (1). A l'église de Saint-Laurent hors les murs, un bas-relief d'argent représentait la passion du martyr (2). On ne saurait douter que l'empereur n'eût traité avec la même générosité les superbes églises qu'il avait fait élever en Orient. Eusèbe, après avoir décrit celle du Saint-Sépulcre, ajoute : « On ne saurait dire de combien d'ornements et de dons en or, en argent, en pierres précieuses, Constantin enrichit cette église. Ces œuvres, remarquables par le nombre, par la grandeur, par la variété, étaient travaillées avec art; je n'ai point le loisir de les décrire ici en détail (3). » Ailleurs, à propos de la construction de l'église des Apôtres à Constantinople, le même écrivain mentionne des reliefs ciselés en bronze et en or (4), et on pourrait noter dans ses ouvrages d'autres passages encore relatifs à des œuvres du même genre (5). Il est malheureux qu'il ait craint de perdre son temps en s'arrêtant à les décrire. Sous les règnes suivants, cette passion pour les ouvrages d'orfévrerie ne cessa de se développer (6) ; mais je ne citerai point tous les textes qui s'y rapportent : on n'y trouve trop souvent que de sèches mentions dont il est difficile de tirer beaucoup de lumière. Les monuments eux-mêmes ont presque tous disparu : ils devaient tenter par leur richesse la cupidité des siècles suivants.

Au commencement du sixième siècle, l'empereur Justin fit don à l'église de Saint-Pierre de nombreuses pièces d'orfévrerie. On y

(1) *Liber pontificalis*, éd. Vignoli, t. I, p. 84 et suiv.
(2) *Ibid.*, p. 99.
(3) *De vita Constant.*, l. III, c. 40.
(4) *Ibid.*, l. IV, c. 58.
(5) *Ibid.*, l. III, c. 28, 43, 50, etc.
(6) V. par exemple Sozomène, *Hist. eccl.*, l. IX, 1, sur l'autel donné par Pulchérie à l'ancienne église de Sainte-Sophie.

Digitized by Google

voyait des évangéliaires avec des couvertures d'or ornées de gemmes, des patènes, des calices du plus grand prix (1). On conserve encore au Vatican une croix qui provient d'un don analogue (2). Elle est en argent doré, incrustrée de gemmes et contient un morceau de la vraie croix. Une inscription, gravée au revers, apprend qu'elle a été offerte par Justin et sa femme. Sur la face antérieure, un médaillon placé au centre représente l'agneau nimbé et portant la croix; en haut et en bas, deux autres médaillons contiennent l'image en buste du Christ; dans les bras, on trouve les portraits de l'empereur et de l'impératrice; ils sont figurés les bras étendus, avec le riche costume de cette époque. Entre ces différents médaillons se développent des enroulements de feuillages. Toutes les parties de cette pièce sont-elles bien authentiques ? N'a-t-elle pas subi plusieurs restaurations ? On s'étonne tout au moins de trouver l'image du Christ deux fois répétée et à peu près sous la même forme (3).

Il est encore plus difficile de porter un jugement sur la croix d'argent d'Agnellus conservée à Ravenne (4). On y voit, dans les grands médaillons du centre, d'un côté la Vierge orante, de l'autre la résurrection du Christ; quarante médaillons plus petits présentent des têtes de saints. Le travail est assez grossier. Deux inscriptions indiquent des restaurations : l'une date de 1559,

(1) « Eodem tempore misit Justinus Augustus Romam multa aurea vel argentea dona de Græcia; evangelia cum tabulis aureis et cum gemmis pretiosis, pensantia lib. XV, » etc. *Lib. pontific.*, p. 187-189. D'autres présents, offerts par Justin et par Justinien. sont mentionnés plus loin, p. 194, 200.

(2) Grimaldi en parle au seizième siècle :

« In cruce magna argentea inaurata, gemmis antiquis distincta, habentem in medio rotam sive auream rosam, in crucis medio asservatur de preciosissimo ligno sanctissimæ crucis Salvatoris nostri, quod fulgente chrystallo tegitur. Hanc Justinus senior Pius Felix Augustus dono dedit sacrosanctæ Vaticanæ basilicæ, cum hac inscriptione in qualibet crucis parte cælata, caractere vetustissimo : ligno quo Christus humanum subdidit hostem dat Romæ Justinus opem et socia decorem. In crucis tergo sculptæ sunt græco ritu hæ imagines. In parte superiori Salvator mundi, in medio Paschalis agnus cum cruce. Infra sanctus Joannes Baptista, in brachio dextro imperator Justinus senior cum corona, in sinistro Augusta. Anno 1527 in depredatione Urbis duce Borbonio, fuit a capitulo S. Petri redempta ducatis centum de manibus militum germanorum. » Catal., fol. 590. — Je dois la connaissance de ce document à l'obligeance de mon ami M. Eug. Muntz. Grimaldi s'est trompé, je crois, sur l'attribution de cette pièce : il s'agit de Justin le jeune et de sa femme Sophie.

(3) Grimaldi dit, il est vrai, que le médaillon inférieur représente S. Jean-Baptiste; mais les traits, le nimbre crucifère indiquent le Christ. Grimaldi s'est donc trompé, ou, depuis l'époque où il écrivait, on a restauré le médaillon.

(4) Agnellus, t. II, p. 126.

Digitized by Google

l'autre de 1752. On peut croire que ces remaniements successifs ont sensiblement altéré le caractère de l'œuvre.

Nulle église n'était plus riche en pièces d'orfévrerie que Sainte-Sophie de Constantinople. La table de l'autel primitif était considérée comme une véritable merveille. « Qui ne serait étonné, dit un écrivain, à l'aspect des splendeurs de la sainte Table? Qui pourrait en comprendre l'exécution, lorsqu'elle scintille diversement sous des couleurs variées, et qu'on la voit tantôt refléter l'éclat de l'or et de l'argent, tantôt briller comme le saphir; lancer en un mot des rayons multiples, suivant la coloration des pierres fines, des perles et des métaux de toute sorte dont elle est composée (1)? » Le ciborium qui s'élevait au-dessus de l'autel était aussi d'une magnificence sans égale, et on retrouvait la même recherche dans tout ce qui décorait l'église. Mais on ne voit nulle part que des sujets religieux fussent traités sur ces chefs-d'œuvre d'orfévrerie, et par suite l'absence même de ces sujets est la seule chose que nous ayons à signaler ici.

Les ampoules du trésor de Monza, bien que d'une matière moins riche, sont certainement ce que nous possédons de plus authentique et de plus important, pour juger de cette branche de l'art oriental dans ses rapports avec la sculpture historiée. Ce sont de petits vases en métal, travaillés au repoussé, aussi intéressants par leur origine que par les sujets qui y sont traités. Un certain abbé Jean, bien connu de tous ceux qui s'occupent de Rome chrétienne, les avait rapportés de cette ville à Théodelinde, reine des Lombards; mais plusieurs venaient de bien plus loin, de Jérusalem même. Des légendes indiquent la provenance : « Huile du bois de la vie des lieux saints du Christ » ou « Eulogies des lieux saints du Seigneur. » On a choisi pour les décorer les épisodes du Nouveau Testament, dont le souvenir attirait les pèlerins dans la ville sainte : la Nativité, la Résurrection, l'Ascension, le triomphe de la Croix (2). Ce sont là de précieux documents pour l'histoire

(1) Banduri, *Imperium Orientale*, t. I, *Antiq. Const.*, l. IV, 210-211. — Cette table fut bientôt détruite par la chute de la coupole.

(2) L'itinéraire d'Antonin Martyr, qui parcourut la Palestine vers cette époque (dans la seconde moitié du sixième siècle), nous a conservé de curieux détails sur l'usage de ces ampoules à Jérusalem même : Tobler, *Itinera et descriptiones Terræ Sanctæ*, t. I, p. 102. Il est intéressant de rapprocher de ces monuments un texte de Nicéphore : Nicéphore, *Antirrhetica*, l. III, c. 36, dit que depuis longtemps les chrétiens portaient des phylactères avec des sujets de ce genre. Ἐν οἷς δὲ καὶ τὰ πάθη Χριστοῦ καὶ τὰ θαύματα καὶ ἡ ζωοποιὸς ἀνάστασις ὡς τὰ πολλὰ εἰκονιζόμενα δείκνυται, καὶ τούτων πλῆθος ἄπειρον παρὰ χριστιανοῖς εὑρίσκεται. Ce passage prouve que les ampoules de Monza nous conservent les types

Digitized by Google

de l'iconographie orientale (1). La Nativité est représentée d'une manière toute conventionnelle. Au centre, Marie, assise sur un trône, tient son enfant : deux anges planent au-dessus de ce groupe et montrent l'étoile à six branches inscrite dans un cercle. Les mages sont à gauche, les bergers à droite. Dans les scènes qui ont trait à la Passion, l'artiste n'ose pas encore aborder directement la Crucifixion, mais il s'en rapproche autant que possible. Ce qui l'arrête certainement, c'est le sentiment que la croix doit rappeler des idées de triomphe plutôt que des idées de souffrance. Il place les figures historiques, la Vierge, S. Jean, les larrons; mais, arrivé à la croix, il la montre sans le Christ, adorée par deux personnages, tandis qu'au-dessus, mais isolée, apparaît la tête du Sauveur. Une si étrange composition ne pouvait rester populaire; elle représente un moment de transition entre deux conceptions entièrement opposées. Pour l'Ascension, le Christ est figuré assis, dans un médaillon supporté par des anges; au-dessous, se trouve le groupe de la Vierge et des apôtres. Le type de composition est définitivement arrêté : tel il est ici, tel nous l'avons vu sur une mosaïque de Salonique, tel nous le retrouverons à toutes les époques de l'art byzantin (2).

L'usage de ces ampoules en métal était certainement fort répandu. Je puis en signaler deux inédites, qui sont conservées au musée de la Société archéologique d'Athènes. L'une offre, sur la face antérieure, l'image du Christ, au revers celle de la Vierge, toutes deux malheureusement fort effacées; l'autre ne présente que des ornements géométriques, la croix, et une tête d'une exécution si grossière, qu'il faut renoncer à y rien reconnaître (3).

de représentations fort nombreuses sur des objets analogues. Nicéphore parle, il est vrai, de la Passion, qu'on n'ose point encore aborder directement sur les ampoules de Monza, mais il écrit au neuvième siècle, et la façon dont est composé ici le triomphe de la croix permet de croire que, quelques années plus tard, la Crucifixion fut traitée sur de petits monuments de cette classe.

(1) Les meilleures reproductions ont été données dans l'ouvrage de Mozzoni : *Tavole cronologiche critiche della storia della Chiesa*, Secolo Settimo, p. 77 et 84.

(2) Je dois signaler une singulière erreur qui existe dans le dessin de Mozzoni et dans le commentaire qui l'accompagne (p. 77). Sur une de ces ampoules, le dessinateur a cru voir dans le personnage placé au-dessous du Christ une figure d'homme ; Mozzoni, d'après cette fausse indication, conclut que le Christ est deux fois représenté : dans le ciel et sur la terre. Mais, dans l'iconographie orientale, cette place est toujours réservée à la Vierge. Mozzoni ne se serait pas trompé s'il avait remarqué que cette prétendue figure d'homme porte le costume de la Vierge.

(3) Parmi les objets en métal travaillés d'après des procédés analogues, il

Digitized by Google

Ce serait ici le moment de parler des ampoules si nombreuses de S. Ménas, bien qu'elles diffèrent des précédentes par la matière et qu'elles soient toutes en terre. S. Ménas y est représenté dans l'attitude de l'orant, entre deux animaux, et sur beaucoup d'exemplaires on lit les inscriptions : « de S. Ménas, eulogie de S. Ménas. » M. de Rossi s'est à plusieurs reprises occupé de ces ampoules et du sanctuaire d'Égypte, consacré à S. Ménas (1). Je ne reviendrai pas sur ce sujet et je me contenterai de remarquer que le nombre de celles qu'on connaît est vraiment considérable et qu'il s'augmente sans cesse. J'en ai trouvé six au musée de la Société archéologique d'Athènes qui sont inédites ; le musée de Lyon en possède une ; on vient d'en signaler trois dans des collections privées de Vienne (2).

Parmi les objets en terre cuite, les lampes sont quelquefois décorées de figures ou de scènes intéressantes. On en a trouvé en Égypte qui présentent des images de la Vierge, de l'enfant Jésus ou des saints (3). Dans cette même catégorie d'objets j'en puis citer un encore qui est inédit. C'est un moule en terre cuite, conservé dans un musée d'Athènes. La Vierge, nimbée et voilée, est assise sur un siége en jonc tressé ; elle tient dans ses bras l'enfant déjà grand et dont la tête est ceinte du nimbe crucifère. Les trois mages, vêtus du costume phrygien, présentent leurs dons. Au-dessus d'eux plane un ange qui porte le sceptre d'une main et de l'autre soutient l'étoile à huit rayons. Autour de cette scène on lit l'inscription suivante :

† ЄΥΛΟΓΙΑΤΗ/////ϵ /////Τ/ȣ ΜΥΡȣΤω///// ΜΟΝΟϹ

faut ranger le seau de Tunis dont j'ai parlé dans la première partie, mais qui par la date, par quelques sujets, appartient à la période qui nous occupe ici. Un seau du même genre a été trouvé à Rome, et les inscriptions grecques qui l'accompagnent permettent de croire qu'il fut également fabriqué en Orient. Il est conservé au musée du Vatican. On y voit le Christ et les douze apôtres ; mais le mauvais état de cet objet en rend l'étude difficile. Cf. de Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1868, p. 41-42. On trouvera dans le même recueil, 1872, p. 5 et suiv. une dissertation étendue sur un petit reliquaire en bronze provenant peut-être d'Orient : la multiplication des pains et une scène de martyre encore indéterminée y sont représentées.

(1) *Bull. di arch. crist.*, 1869, p. 31-32, 44, 46 ; 1872, p. 25-30. Cf. aussi Neroutsos-Bey, *Notice sur les fouilles d'Alexandrie*, 1875, p. 24-25. Aux textes déjà cités sur ce pèlerinage, il faut ajouter : Moschus, *Pratum spirituale*, c. 100 ; et Sophronius, *Miracula SS. Cyri et Johannis*, c. 46 et 51.

(2) *Archæologisch epigraphische Mittheilungen aus Œsterreich*, Vienne, 1877, 2e fasc., p. 101. Indiquées comme provenant de Malte.

(3) *Bull. de l'Institut égyptien*, 1862, p. 59, 64.

Digitized by Google

C'était aussi un usage assez répandu de porter des médailles de dévotion qu'on ornait de sujets religieux. Il nous en est parvenu plusieurs dont la destination n'est point douteuse, et qui, par le caractère de l'exécution, trahissent une origine orientale. M. de Rossi les a également publiées en les accompagnant de remarques fort intéressantes (1). On y voit les images du Sauveur, des apôtres, mais l'Adoration des Mages, que nous avons déjà si souvent rencontrée, s'y représente surtout avec une singulière persistance.

Le trésor de Monza possède en ce genre quelques pièces d'orfévrerie religieuse, une croix et deux phylactères, qui passent pour avoir été donnés par Grégoire le Grand aux enfants de Théodelinde (2). Ces bijoux sont grecs, ainsi que l'attestent les nombreuses légendes qui y ont été gravées. Si on admet la date proposée, on aurait ici de nouveaux renseignements sur l'iconographie de la Passion. Ces objets portent en effet tous trois la représentation de la Crucifixion, plus ou moins développée, mais traitée selon les données historiques. Sur l'un d'eux, plus riche de détails, on retrouve à peu près ce que nous avons déjà vu dans les miniatures du manuscrit syriaque.

C'est encore à la sculpture qu'il convient de rattacher l'art de graver sur pierres fines, qui fut alors très-cultivé en Orient. Les collections publiques ou privées contiennent un assez grand nombre de pierres à sujets religieux accompagnés de légendes grecques; je n'essaierai point d'en dresser ici le catalogue, d'autant qu'on en ignore souvent la provenance exacte. Il faut compter parmi les plus intéressantes celles que possède le cabinet des médailles de la bibliothèque nationale. M. Chabouillet, dans son excellent catalogue, en a classé ensemble plusieurs de style oriental (deux portent des légendes pehlvies), qui lui paraissent antérieures à la persécution de Sapor II en 340 (3). Cette date est-elle bien certaine pour toutes? On y trouve la Vierge assise, tenant l'enfant Jésus, la Visitation et d'autres sujets d'un caractère plus ancien : le sacrifice d'Abraham, le buste du Christ avec le poisson au-dessous. L'Annonciation figure sur d'autres pierres qui paraissent appartenir au cinquième siècle (4). Le plus curieux de ces

(1) *Bull. di arch. crist.*, 1869, p. 51 et suiv.

(2) Frisi, *Memorie della chiesa Monzese*, dissertaz. seconda, p. 52; Mozzoni, *ouvr. cité*, p. 79. Cf. Stockbauer, *Kunstgeschichte des Kreuzes*, p. 160.

(3) Chabouillet, *Catalogue des camées et pierres gravées de la Bibliothèque nationale*, nos 1330-1334.

(4) *Ibid.*, nos 262, 263, 264. M. Chabouillet a décrit dans le même ouvrage deux

Digitized by Google

petits monuments est un cylindre, provenant sans doute de la Mésopotamie, sur lequel sont gravés douze épisodes de l'histoire du Christ, depuis l'Annonciation jusqu'à la Résurrection. L'exécution de cet évangile imagé paraît antérieure au huitième siècle (1).

Enfin, la numismatique même touche par quelques points à l'histoire de l'art religieux. Dès le règne de Constantin, les symboles chrétiens apparaissent sur la monnaie impériale (2), ils se multiplient sous ses successeurs. Tantôt c'est le monogramme inscrit sur le *clypeus* de la victoire; tantôt l'empereur lui-même debout, tient le labarum constantinien (3); mais ce n'est que plus tard qu'on y placera les images mêmes du Christ et de la Vierge et que les monnaies deviendront, jusqu'à un certain point, des médailles de dévotion. Sur les médailles commémoratives, sur les plombs, sur les sceaux, le christianisme s'affirme plus nettement et de meilleure heure. Je citerai dans ce genre, comme particulièrement intéressante, une médaille en plomb doré, destinée à rappeler la consécration de Sainte-Sophie : Justinien et Theodora y sont représentés, soutenant de leurs mains une petite reproduction de l'église nouvelle (4). C'est sur le sceau de bronze d'un patriarche d'Antioche au huitième siècle, qu'on trouve un des plus anciens exemples de S. Pierre portant la clé (5).

pendants de collier en verre, trouvés en Syrie, et qui représentent : l'un le serpent d'airain, l'autre le Christ et les apôtres (N°s 3474, 3475).

(1) *Ibid.*, n° 974. On trouvera sur les pierres gravées chrétiennes un article fort étendu dans Smith, *Diction. of christian antiq.*, p. 712, 723.

(2) Feuardent, *Revue numismatique*, 1856, t. I ; Cavedoni, *Ricerche critiche intorno alle medaglie di Costantino*, *opuscoli di Modena*, 1858, t. III ; Garrucci, *Numismatica Constant.*, à la suite des *Vetri*; Eusèbe, *De vita Const.*, l. IV, c. 15.

(3) Sabatier, *Descript. générale des monnaies byzantines*, t. I.

(4) Ficoroni, *Piombi antichi*, tav. XI, n° 1 ; *C. inscr. græc.*, n° 8986; Cavedoni, *Annot. al fasc. II del t. IV del Corpus*, p. 12.

(5) *C. inscr. græc.*, n° 8987; Cavedoni, *ibid.*, p. 13.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

CONCLUSION.

Nous avons examiné l'histoire des différentes branches de l'art depuis le quatrième siècle; partout se dégagent les mêmes faits généraux : abandon graduel des traditions de l'art chrétien antérieur, formation d'un art nouveau, plus riche, plus majestueux. Cette transformation s'accomplit dans le fond comme dans la forme, dans le choix des sujets comme dans le style. Dès l'époque de Justinien elle est presque achevée, et ce règne marque par là une date importante dans l'histoire de l'art. Le symbolisme primitif est à peu près abandonné; au siècle suivant (692) un concile en déclare l'inutilité en ces termes : « Sur quelques-unes des saintes images, le Précurseur est représenté montrant du doigt un agneau; cet agneau a été choisi comme le symbole de la grâce, et il nous signifie, selon la loi, le véritable agneau, le Christ notre Dieu. Ces types anciens, ces fictions transmises à l'Eglise comme les images et comme les esquisses de la réalité, nous les honorons; mais nous préférons la réalité qui nous offre la plénitude de la loi. Afin que cette perfection soit exprimée sur les tableaux aux yeux de tous, nous ordonnons qu'à la place de l'antique agneau, on y représente désormais l'agneau qui a enlevé les péchés du monde, le Christ, dans sa forme humaine (1). » Par une singulière exception, le symbole qu'on voulait spécialement supprimer ne disparut

(1) Τοὺς οὖν παλαιοὺς τύπους καὶ σκηνὰς ὡς τῆς ἀληθείας σύμβολά τε καὶ προχαράγματα τῇ ἐκκλησίᾳ παραδεδομένους κατασπαζόμενοι τὴν χάριν προτιμῶμεν καὶ τὴν ἀληθείαν, ὡς πλήρωμα νόμου ταύτην ὑποδεξάμενοι. Ὡς ἂν οὖν τὸ τέλειον κἀν ταῖς χρωματουργίαις ἐν ταῖς ἁπάντων ὄψεσιν ὑπογράφηται τὸν τοῦ αἴροντος τὴν ἁμαρτίαν τοῦ κόσμου ἀμνοῦ Χριστοῦ τοῦ Θεοῦ ἡμῶν κατὰ τὸ ἀνθρώπινον χαρακτῆρα καὶ ἐν ταῖς εἰκόσιν ἀπὸ τοῦ νῦν ἀντὶ τοῦ παλαιοῦ ἀμνοῦ ἀναστηλοῦσθαι ὁρίζομεν. Labbe, *Concilia*, t. VI, p. 1178. Ce décret eut de l'importance; les chroniqueurs le citent : Cédrénus, éd. de Bonn, t. I, p. 767-768.

Digitized by Google

point; l'agneau fut toujours choisi comme une image du Christ. Mais ce décret a une portée plus grande; par les considérations générales qui l'accompagnent, il montre qu'on rompt avec les traditions antérieures, qu'on renonce à l'ensemble de cette symbolique primitive, où l'on ne voit plus que l'ombre de la réalité.

On peut rapprocher de ce décret un fait qui marque en quelque sorte le terme de cette évolution : l'apparition, dans l'art chrétien d'Orient, des scènes de la Crucifixion. Nous avons quelque peine aujourd'hui à comprendre toute l'importance d'une telle innovation : nos yeux et notre esprit sont habitués à ces images. Pourtant bien des scrupules, bien des considérations pieuses durent longtemps arrêter les fidèles. N'était-ce point manquer de respect envers la Divinité que de la montrer en proie aux souffrances de l'agonie? N'y avait-il point là un mystère que l'art humain ne saurait rendre? Il ne suffisait pas de peindre un crucifié, une mère en pleurs, des disciples affligés; il fallait représenter un Dieu qui s'immole : mais comment exprimerait on, par des moyens matériels, ce que l'âme peut à peine comprendre? Ces objections, qui aujourd'hui encore conservent de leur force, durent alors inquiéter les artistes; sur plusieurs des œuvres qui nous restent, on surprend le désir d'aborder ce sujet, mais en même temps des hésitations et des craintes (1). Le jour où apparut enfin sur les monuments le Christ crucifié, bien des âmes durent être blessées : ce fut comme une défaite de l'idéal (2). L'image douloureuse et sanglante allait occuper dans l'art nouveau la même place que le Bon Pasteur avait occupée dans l'art primitif (3); il n'y a pas de rapprochement qui puisse mieux

(1) On a quelquefois soutenu l'existence d'images chrétiennes de la Crucifixion antérieures à Constantin, en se fondant sur le témoignage des actes de S. Grégoire l'Illuminateur. Stillting, qui a publié ce document, *Acta SS. sept.*, t. VIII, y reconnaît des interpolations (p. 309-311); Papebroch le jugeait plus sévèrement encore, *Acta SS. maii*, t. I; *Annot. ad ephem. Græco-Moscas*, p. XLIII. On a remarqué depuis que des passages de ces actes (entre autres celui où l'on veut voir la Crucifixion) sont cités au huitième siècle, dans les *Antirrhetica* de Nicéphore, *Spicileg. solesmense*, t. I, p. 501. Mais cela ne nous apprend point encore la date précise de la rédaction. Récemment M. Langlois a fort bien montré que nous n'avons pas le texte original d'Agathange : *Collection des historiens de l'Arménie*, t. I, p. 99-103. On sait seulement avec certitude, et par des écrivains qui méritent créance, que S. Grégoire fit élever en plusieurs endroits des croix de bois. V. par exemple Zénob de Glag, *Histoire de Daron*, publiée dans le *Journal asiatique*, nov.-déc., 1863, p. 456, 466.

(2) Plus tard, la Crucifixion fut un des sujets que les iconoclastes proscrivirent avec le plus d'ardeur. Nicéphore, *ouvr. cité*, l. III, ch. 35, 36, 38.

(3) Dès la fin du sixième siècle, on trouvait la représentation des souffrances

Digitized by Google

faire comprendre le caractère des transformations accomplies.

Dès le sixième siècle, l'art byzantin était déjà constitué définitivement; il ne devait plus guère varier dans le cours de sa longue existence. Les artistes ont été plus ou moins habiles; ils ont produit des œuvres plus ou moins imparfaites, mais ils ont suivi les mêmes tendances et presque toujours traité les mêmes sujets. Aussi, bien que le « *Guide de la peinture* » du moine Denys n'ait été rédigé qu'à une époque fort postérieure, on peut dire qu'il existait en germe dès avant la querelle des iconoclastes, et on retrouverait, dans les écrits de ce temps, les titres d'un grand nombre de ses chapitres (1).

Aux changements dans le choix des sujets devaient correspondre d'autres changements dans la forme et dans l'expression matérielle des conceptions artistiques. De là un style nouveau, d'un caractère original, mais où entrèrent cependant des éléments empruntés tantôt au passé, tantôt à des peuples voisins.

Que l'art chrétien grec procède en partie de l'art classique, c'est un fait hors de doute. Il n'existe pas de barrières infranchissables entre les civilisations qui, dans un même pays, se succèdent les unes aux autres; si opposées qu'elles paraissent, elles n'en sont pas moins unies par mille liens étroits, et c'est la plus belle tâche de l'historien que de constater à travers les siècles ces lois de continuité. Elles se manifestent avec plus de force partout où l'esprit populaire est en jeu, partout où s'exerce l'imagination; par un singulier contraste, la faculté qui nous paraît la plus mobile est peut-être celle qui reste le plus longtemps fidèle à ce qui sut autrefois la charmer. La mythologie hellénique n'a point encore disparu des campagnes de la Grèce; à chaque instant, dans les récits, dans les chansons, dans les usages de la vie populaire, on rencontre le souvenir vivant des vieilles divinités. Quelques-unes se sont confondues avec les saints de la religion nouvelle; mais, sous cette physionomie d'emprunt, les traits antiques se retrouvent encore. Là même où le culte chrétien a substitué ses églises aux sanctuaires païens, les dieux du passé n'ont pas été entièrement chassés, et quelque chose de leur nom est resté attaché aux endroits où ils régnaient jadis. Cette fidélité aux antiques traditions doit trouver sa place dans les choses de l'art.

du Christ « τὰ Χριστοῦ πάθη », non-seulement dans les églises, mais dans les maisons, sur les places, sur les vêtements, etc. : fragment de Leontius de Neapolis, *Concilia*, t. VII, p. 237.

(1) Cf. par exemple S. Jean Damascène, Λόγος ἀποδεικτικός, c. 3, 7.

Digitized by Google

Quand chez un peuple un art a dominé pendant de longs siècles, quand il s'est en quelque sorte confondu avec l'existence de ce peuple, alors même qu'il s'efface, il exerce sur l'art qui lui succède une influence profonde, par ses traditions aussi bien que par ses monuments. Lorsque les artistes d'Orient créèrent, au quatrième et au cinquième siècles, un style nouveau, leur esprit était plein encore des souvenirs du passé; ils vivaient au milieu de ses œuvres (1). Pouvaient-ils se soustraire à l'influence de modèles d'une si pénétrante beauté? étaient-ils incapables d'en goûter le charme? Tous les monuments que nous avons étudiés prouvent, au contraire, qu'ils surent les comprendre, et qu'ils furent fidèles à quelques-uns des principes essentiels qui avaient dirigé la marche de l'art antique.

Et par ce mot d'art antique, je n'entends point parler seulement de l'art plus ou moins dégénéré de l'époque impériale. Je crois qu'il faut remonter plus loin encore dans le passé, et qu'il s'agit ici de qualités inhérentes à l'esprit grec. Ce qu'on admire dans les œuvres helléniques, c'est un merveilleux mélange de simplicité et de grandeur pour l'ordonnance des compositions; toutes les parties se correspondent dans une remarquable harmonie. Ces mérites, je les retrouve, quoiqu'à un moindre degré, dans l'art nouveau; ils se manifestent surtout dans ces décorations en mosaïque dont la disposition est si bien réglée, où tout s'équilibre sans confusion. Il ne s'agit point ici d'établir de comparaison entre des œuvres d'une perfection presque absolue et d'autres où éclatent mille défauts. Si même l'on ferme les yeux sur les faiblesses de l'exécution, on reprochera aux artistes chrétiens d'avoir exagéré le principe de symétrie, de n'avoir pas eu ces inspirations heureuses qui permettaient aux anciens d'éviter l'uniformité sans altérer l'unité de l'ensemble. Ils ont moins de souplesse et de délicatesse, une conception moins facile et moins vivante du beau; n'importe, ils ont encore appliqué quelques-unes des règles principales de l'esthétique ancienne, et cela seul suffit pour donner à leurs œuvres une valeur singulière (2). Ces analogies se retrouvent dans

(1) Sur plusieurs miniatures du moyen âge, les peintres ayant à représenter des sarcophages ou des urnes funéraires, reproduisent encore des figures empruntées à des bas-reliefs païens. Cela se remarque par exemple sur certaines miniatures du *Ménologe Basilien*.

(2) Pour me défendre contre ceux qui m'accuseraient de quelque partialité envers les œuvres que j'ai étudiées, on me permettra de renvoyer à M. Vitet, qui a si bien compris, dans quelques-uns de ses essais, le caractère et le rôle de l'art byzantin. V. surtout *Études sur l'histoire de l'art*, 1re série, p. 293.

Digitized by Google

le choix de certains types. Je ne saurais suivre ceux qui prétendent reconnaître dans le Christ Jupiter ou Apollon, et Minerve dans la Vierge; mais il n'en est pas moins vrai que l'art byzantin a su donner à quelques figures une beauté calme et régulière, des traits d'une correction parfaite qui font songer aux œuvres du passé. A côté des solitaires, des ascètes, des personnages dont le type répond à des idées toutes nouvelles, les anges et quelques-uns des saints guerriers semblent inspirés par le souvenir des bas-reliefs antiques. Dans les détails du costume, cette perpétuité de l'esprit grec existe encore : non-seulement les vêtements restent souvent les mêmes, mais, dans la disposition des draperies, on apporte une recherche d'élégance qui rappelle les œuvres classiques; ces qualités sont surtout sensibles dans les figures de madones et de vierges, et j'ai eu plusieurs fois occasion de les signaler.

Mais à ces éléments d'origine grecque se mêlaient d'autres influences, dont quelques-unes venaient de l'extrême Orient. Parmi ses possessions les plus belles, l'empire de Byzance comptait alors les riches provinces de la Syrie, qui formaient comme une zone intermédiaire entre l'Asie centrale et la Grèce. Par sa position même, Constantinople se rattachait à ces pays; une grande partie de sa population en était originaire : les mœurs, les arts devaient s'en ressentir. En outre on était sans cesse en relations politiques ou commerciales avec les plus puissantes monarchies de l'Orient, surtout avec la Perse. C'est dans l'architecture qu'on peut déterminer avec le plus de précision la part de ces influences; en peinture et en sculpture, les faits sont plus complexes. Cependant, si l'on considère l'ornementation, on y rencontre à chaque instant des motifs empruntés à l'extrême Orient, traités dans le même esprit et dans le même style. C'est là surtout que les artistes byzantins ont puisé ce goût de richesse et de luxe, si sensible dans toutes leurs œuvres; de là leur vint aussi la tendance à rendre d'une manière conventionnelle tous les détails de l'ornement. L'art, dans les modèles qu'il demande à la faune et à la flore, tantôt s'inspire directement de la nature, tantôt s'assujétit à certains types artificiels, sans cesse répétés, et où l'imitation des formes réelles disparaît presque entièrement. Les Byzantins ont suivi cette dernière voie; dans leur ornementation, ils ont adopté souvent des modèles de convention, depuis longtemps fixés en Orient. Mais, en pareille matière, les descriptions ont peu de valeur; les dessins seuls donnent une preuve évidente, parce qu'ils parlent aux yeux. Si on recourt aux ouvrages spéciaux, on retrouvera plus d'une fois sur les monuments byzantins ces en-

Digitized by Google

trelacs compliqués, ces fleurs bizarres, ces animaux fantastiques, si fréquents sur les monuments de l'Inde ou de la Perse.

Au reste, même dans les compositions, on pourrait signaler plus d'une analogie entre l'art byzantin et l'art persan de cette époque. J'en citerai un exemple qui nous est fourni par les chroniqueurs grecs. En 623, Héraclius s'empara de la ville de Gazacum, située près du lac Matianus (lac Ouroumia). Il y avait là un temple du soleil, et Chosroès y avait fait placer son image à la coupole. On voyait auprès de lui le soleil, la lune et les astres, mais aussi des anges portant des sceptres (1). Ces détails, si brefs qu'ils soient, ne font-ils pas songer par quelques côtés à l'ordonnance de certaines mosaïques chrétiennes? Il est vrai que la décoration de ce temple venait d'être récemment exécutée : on pourrait donc supposer qu'ici les Persans avaient imité les Grecs; ce n'en serait pas moins une preuve curieuse des rapports artistiques qui existaient entre les deux pays. Ces ressemblances sont telles, qu'il est parfois difficile de classer avec certitude des monuments de provenance inconnue. Ainsi le Cabinet des médailles possède une intaille qui représente un personnage ailé, agenouillé dans l'attitude de la prière. On l'a rangée parmi les intailles sassanides, mais tout en reconnaissant qu'elle pourrait bien être chrétienne (2).

Aura-t-on expliqué la formation de l'art byzantin, pour avoir déterminé quelle y fut la part des traditions grecques et des influences asiatiques? Non sans doute. L'art byzantin ne s'est point contenté de combiner des éléments d'origine diverse, son rôle est plus important et il a su se montrer créateur. C'est à lui que revient le mérite d'avoir le premier donné aux conceptions chrétiennes une forme particulière : avant le quatrième siècle, nous l'avons constaté, l'art chrétien n'a point encore une physionomie individuelle bien marquée, un style qui lui soit propre. Dans la période suivante, une grande révolution s'opère, et au sixième siècle nous sommes en face d'un art qui, tout en s'inspirant de l'antique, présente des traits vraiment personnels. Les artistes ont été surtout frappés de certains caractères dominants du christianisme : la splendeur de la religion triomphante, la majesté et la puissance divines, le rôle protecteur des saints; ils se sont attachés non pas à rendre beaucoup d'idées, mais à mettre fortement en relief celles qu'ils avaient choisies. Les images d'au-

(1) Cédrénus, éd. de Bonn, t. I, p. 721-722.
(2) Chabouillet, *Catalogue*, n° 1119.

Digitized by Google

torité, de domination, de gloire, sont dans leurs décorations comme le centre autour duquel viennent se grouper les autres sujets. Peut-être forment-elles un contraste, en apparence assez étrange, avec ces représentations du Christ crucifié qui deviennent populaires : des deux côtés, on surprendrait cependant une même tendance à l'expression de la réalité matérielle. Dieu dans son histoire terrestre, Dieu dans sa royauté divine, représentée sous des formes humaines, ce sont là les deux conceptions maîtresses qui inspirent les artistes : elles se substituent à ce symbolisme doux et bienveillant, d'un idéalisme plus pur, qui s'épanouissait auparavant. C'est ce qui explique que, malgré une assez grande variété de sujets, l'art byzantin présente dès cette époque un caractère d'uniformité très-accusé. On sent qu'il tourne toujours autour des mêmes idées, que ses efforts tendent toujours vers un même but.

C'est à tort qu'on verrait dans cette uniformité la marque d'un génie pauvre. A vrai dire, la fidélité à des types arrêtés est un trait commun à toutes les religions : l'esprit populaire y attache un sens sacré, et considérerait comme une profanation de laisser le champ libre au caprice des artistes ; ce n'est qu'aux époques où la foi faiblit que leur fantaisie peut s'exercer sans contrainte dans le domaine de l'art religieux. Cependant cette immobilité, bien que commune à tous les peuples, a toujours été plus prononcée en Orient. Je n'essaierai point d'en rechercher ici toutes les causes diverses et complexes ; mais il est certain que l'art chrétien y est resté, depuis douze siècles environ, absorbé dans la reproduction des mêmes sujets et des mêmes types, rendus sous les mêmes formes ; tandis qu'en Occident il a accompli, dans le même laps de temps, une série d'évolutions. En Orient, l'importance des images sacrées est plus grande qu'en Occident. Chez nous, quelques développements qu'aient atteints à certaines époques la peinture et la sculpture religieuses, elles ont toujours eu un caractère plus accessoire. Nous aimons mieux une église décorée de fresques, de tableaux, de bas-reliefs, mais cependant nous pouvons la concevoir dénuée de tous ces ornements : les cérémonies du culte s'accomplissent avec moins de splendeur, mais autant de régularité, dans une chapelle blanchie à la chaux que dans la plus superbe cathédrale. Il n'en est pas de même chez les chrétiens d'Orient. Là, depuis un temps immémorial, l'image fait partie du culte, elle y est nécessaire ; de même que le fidèle d'Occident, en entrant à l'église, s'incline et fait le signe de la croix, le chrétien d'Orient, en accomplissant

Digitized by Google

les mêmes actes, doit s'approcher des saintes images et les baiser pieusement. La reproduction exacte des mêmes faits et des mêmes types devient dès lors un principe essentiel : il faut que l'homme du peuple reconnaisse sans peine ceux qu'il a l'habitude de prier. Toute tentative pour modifier ces types d'une manière sensible deviendrait une véritable hérésie, qui troublerait la foi et attaquerait la tradition religieuse.

La querelle des iconoclastes contribua, il est vrai, à augmenter cette importance des images, à fortifier ce principe d'uniformité. L'art byzantin venait de se former lorsque la persécution éclata ; il en reçut une consécration religieuse et comme les honneurs du martyre. La vénération populaire s'attacha à lui avec plus de ferveur, et ce fut dès lors un acte de piété que de reproduire les images telles qu'elles avaient été proscrites. Elles cessaient d'être de simples œuvres humaines pour devenir de véritables personnes : la littérature byzantine abonde en légendes curieuses qui le prouvent ; les images parlent, agissent, se meuvent, se déplacent, et ce sont là des faits si fréquents qu'ils cessent presque de paraître surnaturels (1). Mais si ces sentiments ont été développés par les luttes du huitième siècle, ils y sont bien antérieurs (2). Dès le commencement du sixième siècle, c'était un crime que de toucher à certains types consacrés. En 507, l'empereur Anastase avait fait exécuter par un prêtre manichéen des images qui s'écartaient de la tradition orthodoxe. Il n'en fallut pas davantage pour exciter une violente émeute (3).

S'ensuit-il que toute innovation soit prohibée ? Ce serait aller trop loin. Bien que l'art byzantin présente de bonne heure ce caractère d'uniformité générale, on y peut cependant démêler des variantes : mais ce qui est vrai, c'est que l'artiste n'est point libre d'innover à son gré : l'Église le surveille et le dirige (4). Parmi

(1) On rencontre sans doute bien des légendes analogues en Occident, mais elles y sont moins nombreuses, et encore y portent-elles quelquefois la trace d'une origine orientale. Au mont Athos il n'existe pas un seul couvent qui ne possède au moins une image miraculeuse : Cf. Ἀνώτερα ἐπισκίασις ἐπὶ τοῦ Ἄθω ἤτοι διηγήσεις περὶ τῶν ἁγίων εἰκόνων, 1861.

(2) Sophronius, Moschus, la plupart des écrivains que j'ai cités dans la seconde partie de ce travail, racontent des prodiges de ce genre. Ainsi Moschus rapporte gravement qu'une femme d'Apamée fit venir de l'eau dans son puits en y jetant le portrait d'un certain Théodore, abbé d'un monastère de Cilicie : *Pratum spirituale*, ch. 81. Je cite cet exemple entre bien d'autres non moins étranges.

(3) Théophane, t. I, p. 230 ; Cédrénus, t. I, p. 629-630.

(4) *Concilia*, t. VII, p. 381-382.

Digitized by Google

les prières, souvent si anciennes, de l'Euchologe grec, il en est une qui doit être prononcée pour la consécration de toute image nouvelle. D'ailleurs, dès une époque reculée, la plupart des artistes appartinrent au clergé et par là même s'assujétirent avec moins de peine à ces traditions d'un caractère sacré. Dans les couvents où ils se recrutèrent, rien ne change depuis bien des siècles : on y peint comme on y vit, d'après des règles antiques que nul ne songe à enfreindre ; les pensées, les sentiments, les actes s'y répètent naturellement d'âge en âge (1).

Ce n'est point assez que d'expliquer cette uniformité : il faut reconnaître que le principe qui y préside est véritablement logique. Quand on arrive à se replacer par l'imagination au sein de ce passé, on comprend ce qu'il y a de grandeur réelle dans cette constante répétition de toutes choses. Les vieilles prières en sont-elles moins touchantes, pour avoir été murmurées de génération en génération à travers les siècles ? A-t-on dépassé l'éloquence des hymnes à demi barbares de l'Église latine, ou des liturgies de l'Église grecque, d'une si profonde et si terrible poésie ? A-t-on trouvé pour ces chants un mode d'expression plus vrai, mieux adapté que la lente et monotone psalmodie du moyen âge ? Tout se tient, et dans ces églises où se redisent toujours les mêmes prières, où retentissent les mêmes chants, l'œil aime à rencontrer les mêmes images. Elles n'éveillent point la curiosité par la variété des formes et des conceptions ; comme les hymnes, comme la liturgie, elles doivent nous parler une langue connue, et, dans ce lieu réservé aux idées d'éternité, elles doivent y porter notre âme par l'éternité même de leurs traditions.

En résumé, dans l'art byzantin, tel qu'il s'offre à nous au sixième et au septième siècle, je reconnais l'art antique mêlé d'influences asiatiques, mais s'assimilant ces éléments divers et les modifiant d'après certains principes essentiels à sa nature, non point au hasard et sans goût. Dès le quatrième siècle, la fondation de Constantinople et la situation nouvelle faite au christianisme marquent les origines de cette évolution ; sous le règne de Justinien, la transformation est complète. L'art byzantin se développe alors avec une richesse et une beauté qu'il ne dépassera pas. Si son originalité fut réelle, son influence fut immense dès

(1) On sait aujourd'hui que la révolution tentée par les iconoclastes fut dirigée contre le monachisme devenu tout puissant. On persécuta l'art religieux parce qu'il était aux mains des moines, et qu'ils s'en servaient pour assurer leur influence. V. un excellent chapitre dans Paparrigopoulo, *Hist. de la civilisat. hellénique.*

Digitized by Google

l'origine. Au déclin de la civilisation antique, il maintint le culte du beau près de s'éteindre. Pendant toute la première partie du moyen âge, il eut comme la direction générale de l'art chrétien dans tout le reste de l'Europe, et il n'est point de contrées où nous ne retrouvions ses traces.

Dès la période qui nous occupe, il est facile de constater déjà ce rayonnement de l'art byzantin. Partout ailleurs, en Italie, en Gaule, les traditions artistiques se perdent, le goût s'efface. Au milieu des grandes révolutions historiques, il n'y a plus de place pour des préoccupations de ce genre : en certains endroits, l'invasion de l'élément barbare est plus brusque, plus violente dans le domaine des arts figurés que dans le domaine des institutions. Pourtant ce n'était point aux nouveaux venus, à peine échappés des sauvages forêts du Nord, qu'on pouvait demander une esthétique ni les principes d'une renaissance. Que serait devenu l'art en Occident dès le cinquième siècle, sans le secours de l'influence grecque? Si l'on interroge les monuments de Rome, les mosaïques y conservent jusqu'à ce moment une physionomie à peu près latine; mais dans les œuvres postérieures, ne voit-on pas apparaître sans cesse l'influence des artistes d'Orient, et par endroits n'y reconnaît-on point leur main? On sent, il est vrai, qu'ils n'y ont pas travaillé seuls, que leurs enseignements ont souvent été mal suivis, mais, dans ces décorations d'une exécution gauche et grossière, c'est à eux qu'il convient d'attribuer ce qu'on rencontre de moins barbare.

La question des rapports entre l'Orient et l'Occident au moyen âge, n'a pas encore été étudiée complétement. On sait cependant quelle fut l'influence de Byzance sur la renaissance tentée à la cour de Charlemagne, et combien le grand empereur cherchait à imiter l'art oriental. Bien d'autres faits seraient à citer : çà et là les chroniques des monastères parlent de moines grecs établis dans les couvents de l'Occident; à Cantorbéry, au sixième siècle, l'un d'eux expliquait l'Iliade; au neuvième siècle, le monastère de S. Gall comptait des frères grecs « fratres hellenici » (1). Combien ne devaient-ils pas être plus nombreux en Italie, où leur présence nous est aussi attestée par plus d'un témoignage. A cette époque, où l'art était aux mains des moines, ces faits ont une grande importance. En Italie, des savants de mérite se refusent aujourd'hui à admettre ce rôle artistique de la Grèce : ils exagèrent volontiers l'importance et l'indépendance

(1) Louandre, *Les arts somptuaires*, t. II, p. 4 et suiv.

Digitized by Google

de ce qu'on appelle l'école latine (1). Mais il est à craindre que l'amour-propre national n'ait quelquefois trop de part dans ces revendications.

Ce développement, si rapide et si brillant, de l'art chrétien d'Orient devait amener de bonne heure une réaction violente. Bien que cette étude s'arrête à la querelle des iconoclastes, il est utile de signaler ici les protestations qui longtemps avant l'annoncèrent. « Dans les temps passés, dit S. Jean Damascène, bien des hérétiques ont déjà enseigné cette doctrine impie » (2).

Dès le triomphe du christianisme, le mouvement artistique qui en fut la conséquence inquiéta quelques esprits. Les ariens n'étaient pas très-favorables aux images. Eusèbe, dans une lettre qui nous a été conservée, blâme la princesse Constantia qui lui avait demandé un portrait du Christ. A Constantinople, les ariens, dans un moment de triomphe, brûlent une image de la Vierge et des portraits des évêques de la ville (3). Vers la fin du quatrième siècle, un texte curieux nous montre un évêque, dont l'autorité était fort grande, s'attaquant aux images. « J'ai entendu, écrit S. Épiphane de Chypre à Jean de Jérusalem, que quelques-uns ont murmuré contre moi, pour le motif suivant. Comme j'allais à Béthel pour célébrer l'office avec toi, selon l'usage ecclésiastique, j'arrivai à un endroit qu'on appelle Anablatha, et j'y vis une lampe allumée. Je demandai ce que c'était que cet édifice, on me répondit que c'était une église, et j'y entrai pour prier. J'y trouvai un voile qui pendait aux portes de l'église et qui représentait le Christ, ou quelque autre saint, je ne m'en souviens pas bien. A ce spectacle je m'indignai de voir la représentation humaine dans le lieu saint, contre le précepte des Écritures, et je déchirai le voile (4). » Ceci se passait en Palestine, et il est certain que, dans ce pays, les chrétiens avaient dû conserver plus fidèlement l'antique haine des Juifs contre les œuvres faites à la ressemblance des hommes.

Vers la fin du cinquième siècle, on voit un partisan d'Eutychès,

(1) Caravita, *I codici e le arti a monte Cassino*; Salazaro, *Studi sui monumenti della arte meridionale dal IV° al XIII° secolo*, 1871.

(2) Εὑρεταὶ δὲ τοιαύτης ἀσεβείας γεγόνασι πολλοὶ μὲν καὶ ἕτεροι κατὰ τοὺς ἄνωθεν παρῳχηκότας καίρους. S. Jean Damascène, Διαλ. στηλ., c. 2, éd. Migne, t. III, p. 1359.

(3) Banduri, *Imperium Orientale*, t. I, *Antiquit. Constant.*, l. V, 236.

(4) Epiph., *Opera*, éd. Petau, t. II. p. 312. Cf. à ce sujet de Rossi, *Bull.*, 1870, p. 62-63. On ne possède que la version latine de ce texte : de là des discussions sur le sens et l'authenticité.

Digitized by Google

Xénaïas, prêcher aux environs d'Antioche la guerre aux images. Pierre le Foulon, évêque intrus de cette ville et qui joue un rôle important dans l'histoire des troubles de ce temps, le nomma évêque d'Hiérapolis; mais l'empereur Justin le chassa comme entaché de manichéisme (1). Dans la seconde moitié du sixième siècle, cette même ville d'Antioche fut le théâtre d'une petite émeute dirigée contre les images. Un habitant, guéri par S. Siméon Stylite le jeune, avait placé devant sa porte le portrait du saint, entouré de lumières et de tapis. Nicéphore, qui rapporte ce fait dans la vie de S. Siméon le Jeune, ajoute qu'une bande d'impies chercha, au moyen d'échelles, à atteindre l'image et à la détruire. Ils criaient : « Qu'on s'empare de celui qui a fait cela! que cette image soit immédiatement enlevée » (2)! Au reste, S. Siméon eut occasion d'adresser plusieurs lettres à Justin II, pour lui demander de châtier les Samaritains qui avaient insulté aux cérémonies chrétiennes et aux représentations du Christ. S. Jean Damascène nous a conservé un fragment d'une de ces lettres : Siméon y répond à quelques-unes des objections qu'on faisait au culte des images (3). Environ un siècle plus tard, un pèlerin d'Occident qui avait visité l'Orient, Arculfe, racontait plusieurs anecdotes qui montrent avec quel fanatisme on les attaquait souvent çà et là : à Diospolis une peinture sur marbre est frappée à coups de lance; à Constantinople, un impie jette dans les latrines un tableau sur bois représentant la Vierge (4). Cette haine contre les représentations figurées, ces violences sacriléges excitaient les protestations des évêques : Léontius, évêque de Néapolis dans l'île de Chypre, Étienne, évêque de Bostra, prirent contre les Juifs la défense des portraits des saints (5); Héraclidas de Nysse, réfutant les erreurs des messalianiens, en établit l'antiquité (6). Bien

(1) Théophane, t. I, p. 207; reproduit aussi dans Cédrénus, t. I, p. 620 et 637. On trouve des détails sur Xénaïas dans un fragment de l'histoire ecclésiastique de Jean. *Concilia*, t. VII, p. 369. Quelques-unes des objections qu'il faisait contre les images y sont énumérées.

(2) C. 170-171 : *Acta SS. maii*, t. V.

(3) Migne, *Patrol. gr.*, t. LXXXVI, p. 3220.

(4) Tobler, *Itinera et descriptiones Terræ Sanctæ*, t. I, p. 195, 200.

(5) S. Jean Damascène, *Or. III de imag.*, éd. Migne, t. I, p. 1375, 1381. Plus tard ce furent les Juifs qui passèrent pour les promoteurs de la querelle des iconoclastes. Cf. encore l'histoire du crucifix percé de coups par les Juifs de Beyrouth; *Concilia*, t. VII, p. 217 et suiv.; Sigebert de Gembloux, *Chronographia*, à l'année 556.

(6) Photius, *Bibliotheca*, cod. 52, éd. Bekker, p. 13. Cf. Lequien, *Oriens christ.*, t. I. p. 392; Fabricius, *Bibl. gr.*, t. XI, p. 387.

Digitized by Google

des fidèles cependant, tout en admettant l'art religieux, se préoccupaient des formes nouvelles qu'on lui donnait. Il leur semblait qu'en cherchant pour le Christ et pour les saints des types personnels, on retournait insensiblement aux pratiques de l'idolâtrie. La foi populaire s'attacherait à l'image comme à une réalité : c'était un danger auquel on était moins exposé au temps où dominait un art presque entièrement symbolique. Les écrits composés contre les iconoclastes attestent avec évidence combien ces sentiments contribuèrent à exciter contre les images une si violente réaction : S. Jean Damascène, Nicéphore, les Pères du septième concile y reviennent sans cesse.

C'est ici que s'arrête notre travail. Les épreuves que la peinture et la sculpture subissent pendant cette période de luttes ardentes méritent une étude spéciale. Nous avons voulu montrer ce qu'était auparavant l'art chrétien d'Orient; nous l'avons suivi à travers ses transformations successives ; au moment où nous le laissons, il a déjà atteint son plus brillant développement, et il exerce sur l'Occident cette influence qui durera pendant toute une partie du moyen âge.

Digitized by Google

TABLE

INTRODUCTION. 1

I. — *L'ancien art symbolique.*

CHAPITRE Ier. — Des plus anciens symboles. 9
CHAP. II. — La peinture. 16
CHAP. III. — La sculpture. 27
CHAP. IV. — Caractères généraux de la peinture et de la sculpture pendant la première période. Comparaison entre les monuments d'Orient et les monuments d'Occident. 35

II. — *Des changements survenus dans la peinture et la sculpture à partir du quatrième siècle. — Formation de l'art byzantin.*

CHAPITRE Ier. — De l'influence du règne de Constantin. Les images du Christ, de la Vierge, des apôtres et des saints. 44
CHAP. II. — La peinture. Peintures murales, tableaux, miniatures de manuscrits. 57
CHAP. III. — Les mosaïques. 76
CHAP. IV. — La sculpture et les arts qui s'y rattachent. 105
CHAP. V. — Conclusion.. 128

Digitized by Google

ERRATA.

—

Page 21, note 1, au lieu de : *qu'on aie*, lisez : *qu'on ait.*
Page 44, ligne 17, au lieu de : *des ces*, lisez : *de ces.*
Page 60, lignes 8 et 9, au lieu de : *soit antérieures*, lisez : *est antérieure.*
Page 62, lignes 20 et 21, au lieu de *Chrytôme*, lisez : *Chrysostôme.*
Page 75, note 1, au lieu de : 775, lisez : 755.
Page 107, ligne 4, au lieu de : *Cyrène portant Pluton*, lisez : *Irène portant Plutus.*
Page 112, ligne 19, après : *fort célèbre*, ajoutez : *à Constantinople.*
Page 113, ligne 14, après : *qui proviennent de Sainte-Constance,* ajoutez : *et du mausolée d'Hélène sur la voie Labicane.*
Page 122, ligne 4, au lieu de : *incrustrée*, lisez : *incrustée.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE

DES

ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

FASCICULE ONZIÈME

ÉTUDES SUR LA LANGUE ET LA GRAMMAIRE DE TITE-LIVE, PAR M. OTHON RIEMANN.

Digitized by Google

TOULOUSE, IMPRIMERIE A. CHAUVIN ET FILS, RUE DES SALENQUES, 28.

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR

LA LANGUE ET LA GRAMMAIRE

DE

TITE-LIVE

PAR

OTHON RIEMANN

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES, MAÎTRE DE CONFÉRENCES
A LA FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

PARIS
ERNEST THORIN, ÉDITEUR
LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
DU COLLÈGE DE FRANCE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
7, RUE DE MÉDICIS, 7

1879

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION

I

> Hæc — professio (grammatice) — plus habet in recessu quam fronte promittit.
> (QUINTILIEN, 1, 4, 2).
> Non obstant hæ disciplinæ per illas cuntibus, sed circa illas hærentibus.
> (*Id.*, 1, 8, 35).

L'étude de la grammaire grecque ou de la grammaire latine n'est considérée en général que comme un moyen d'arriver à l'intelligence des auteurs; c'est là, en effet, le principal avantage pratique que l'on puisse retirer de cette étude; mais on peut aussi voir dans la grammaire une science valant la peine d'être recherchée pour elle-même et méritant d'occuper une place indépendante parmi les différentes sciences qui ont l'antiquité pour objet, au même titre que la science des monuments figurés ou la science des institutions. Étudier l'antiquité classique, c'est étudier la vie intellectuelle et morale du peuple grec ou du peuple romain sous toutes ses formes, dans leur littérature et dans leur art, dans leur histoire et leurs institutions publiques, dans leurs coutumes privées et leurs croyances religieuses. Or la langue d'un peuple est aussi un des produits de sa vie intellectuelle; elle peut donc être l'objet d'une science distincte, qui est la grammaire. Et, comme toute langue est une chose essentiellement changeante et variable, qui se transforme sans cesse et ne s'immobilise que lorsqu'elle meurt, la grammaire vraiment scientifique ne peut guère s'appliquer qu'à une langue déjà morte, pour en tracer l'histoire et la faire revivre, dans la mesure où cela est possible, telle qu'on la parlait ou qu'on l'écrivait à telle ou telle époque. L'histoire de la langue est un complément nécessaire de l'histoire de la littérature; l'une ne peut être sans l'autre; on ne saurait se faire une idée complète du génie d'un écrivain ni le mettre au rang qui lui convient, si l'on ne connaît pas exactement son style et si l'on ne sait pas la place qu'il occupe dans l'histoire de la langue. Et ici les formules

Digitized by Google

générales et vagues ne suffisent pas; ce n'est pas assez de dire que Tacite est concis et que son style a une couleur poétique : il faut faire voir par le détail en quoi se montre cette concision et en quoi consiste cette couleur poétique. Dire que ce sont là des études arides et minutieuses, où l'on risque de perdre le sentiment de ce qui est beau, serait injuste et puéril ; autant vaudrait dire à un musicien que, pour avoir appris le contre-point et l'instrumentation, il est devenu moins propre qu'un autre à comprendre et à apprécier une belle symphonie. Dans tout art, et par conséquent aussi dans l'art du langage, il y a une partie technique, dont la connaissance n'a jamais empêché les personnes de goût de juger avec goût : elle leur permet seulement de mieux se rendre compte de leurs impressions et de donner à leurs appréciations plus de sûreté.

Il ne faut donc point dédaigner les études qui ont pour objet d'éclaircir même tel ou tel petit point particulier de la langue d'un auteur. Les plus humbles travaux de ce genre peuvent profiter à la science, pourvu qu'ils soient faits avec intelligence et avec méthode. Ce sont les recherches de détail précises et minutieuses qui rendent possibles les vues d'ensemble nettes et justes; ce n'est qu'à force d'accumuler beaucoup de petits faits isolés qu'on arrive à construire l'histoire d'une langue. D'ailleurs cette sorte de travaux demande plus de qualités d'esprit qu'on ne serait tenté de le croire d'abord. Il peut sembler, à première vue, que faire des catalogues d'exemples n'est qu'une œuvre de patience, un métier où l'œil et la main ont plus à faire que l'intelligence; mais ce n'est pas tout de réunir des exemples : il faut savoir les comparer entre eux, marquer les ressemblances et les différences, reconnaître dans un fait grammatical les circonstances essentielles et celles qui ne sont que des accidents, tenir compte des raisons particulières qui dans chaque cas ont pu modifier l'expression et faire choisir telle construction de préférence à telle autre, enfin se défier avant tout des distinctions subtiles et ne pas se hâter d'imaginer des règles que les faits viennent démentir ensuite. Tout cela demande une grande rigueur de méthode, beaucoup de critique, de netteté d'esprit et de bon sens, un sentiment très-fin de la langue qu'on étudie, je dirais même beaucoup de goût, si ce terme n'était pas peut-être trop ambitieux en pareille matière. C'est grâce à ces qualités, par exemple, que la grammaire latine de M. Madvig, qui n'est qu'un livre élémentaire, est un guide presque toujours sûr et un modèle à imiter; c'est l'absence des mêmes qualités qui fait que tant d'autres travaux,

Digitized by Google

méritoires par la peine qui y a été dépensée, ne sont pas aussi utiles qu'ils le pourraient être, parce qu'ils sont faits avec peu de critique et qu'on ne peut s'y fier qu'à demi.

Un travers où donnent certains grammairiens, c'est de croire qu'ils ajouteront quelque chose à la valeur de leurs conclusions par l'apparence de rigueur scientifique dont ils les revêtent. « Telle construction se rencontre en latin *sept* fois, » pas une de plus, pas une de moins. « Il y a en latin 3814 substantifs abstraits, dont 2889 ne se rencontrent qu'au singulier, 925 aussi au pluriel. Sur ces 925 pluriels, 58 se rencontrent dans le latin archaïque, à savoir : 1 chez Névius, 3 chez Ennius, 6 chez Caton, 36 chez Plaute, 6 chez Térence, 1 chez Pacuvius, 4 chez Accius, 1 chez Lucilius. Les prosateurs classiques y ajoutent 383 pluriels nouveaux, et l'époque suivante, à laquelle nous rattachons aussi les *poëtes* classiques, 484 (1). » Cet abus de la statistique, cette prétention de donner partout des chiffres précis (2) est en bien des cas puérile. Qui ne voit que dans l'étude d'une langue dont il nous reste aussi peu de monuments que nous en avons de la langue grecque ou de la langue latine il est chimérique de prétendre à des résultats d'une exactitude mathématique, et qu'il faut se contenter d'une vraisemblance plus ou moins grande? Telle forme, telle construction, telle expression n'est pas dans Cicéron, c'est-à-dire dans les ouvrages de Cicéron qui nous sont parvenus : qu'en peut-on conclure? qui sait si elle ne se rencontrait pas précisément dans ceux que nous avons perdus? et, à supposer que Cicéron ne l'ait pas employée, cela ne peut-il pas être un pur effet du hasard? a-t-on le droit d'affirmer qu'il l'ait évitée à dessein? On a remarqué qu'on n'avait pas d'exemple du parfait passif de ἀκούω, ἤκουσμαι, avant Denys d'Halicarnasse; cependant est-il probable que cette forme si naturelle n'ait pas été en usage bien auparavant, tout comme ἀκουσθήσομαι et ἠκούσθην,

(1) Résumé des pages 9-14 de l'ouvrage de M. Dräger, *Historische Syntax der lat. Sprache*, 1er vol.

(2) Ce n'est pas à dire que les chiffres n'aient pas aussi parfois leur utilité. On peut citer comme exemple, parmi beaucoup d'autres, le travail de M. Drobisch, *Ein statistischer Versuch über die Formen des lateinischen Hexameters* (Berichte über d. Verhandlungen der Königl. sächs. Gesellsch. d. Wissensch., Leipzig, 1866, 2e fasc., p. 75-139); quoique dans ce mémoire la statistique soit un peu poussée à l'excès, les chiffres que donne l'auteur ne sont pas sans intérêt pour qui veut se rendre compte des variations de facture par où l'hexamètre latin a passé depuis Ennius jusqu'à Claudien. Savoir reconnaître en quels cas et jusqu'à quel point il peut être utile de faire une statistique de ce genre, c'est une affaire de jugement et de bon sens.

Digitized by Google

dont on a des exemples à la bonne époque? Les affirmations téméraires et les conclusions précipitées sont l'écueil de cette sorte d'études, et il est peu de grammairiens qui sachent les éviter. Pour pouvoir déclarer qu'entre deux formes ou deux constructions équivalentes tel auteur ou telle époque préférait l'une ou l'autre, ce n'est pas assez que tous les exemples existants semblent être en faveur de cette conclusion, il faut encore que ces exemples soient assez nombreux pour donner à la conclusion une probabilité suffisante; là où les exemples font défaut, il n'y a pas de conclusion sûre à tirer. On trouve ainsi, dans l'histoire de toute langue morte, à côté de parties où l'on peut arriver à des résultats à peu près certains, des lacunes qui subsisteront toujours; mais on ne peut juger du nombre et de l'étendue de ces lacunes que lorsqu'on possède un catalogue aussi complet que possible de tous les faits grammaticaux intéressants connus. Les théories qu'on fondera sur ces faits pourront être discutées; les faits eux-mêmes demeurent acquis à la science.

II

Pour la langue latine, le travail dont nous parlons est encore loin d'être achevé. L'histoire d'une langue comprend l'histoire du vocabulaire dont elle se compose, l'histoire des formes, c'est-à-dire des flexions que reçoivent les mots selon leurs fonctions grammaticales, enfin l'histoire de la syntaxe, c'est-à-dire des règles suivant lesquelles, aux différentes époques de la langue, on a employé telle ou telle forme dans tel cas particulier. Pour la langue latine, il n'y a que l'histoire des formes qu'on puisse considérer comme suffisamment connue. Sur ce terrain, on peut dire qu'après les travaux de Lachmann (Commentaire sur Lucrèce, 3e éd., 1866), de Mommsen (*Corp. Inscr. Lat., I : inscr. antiquissimæ ad C. Cæsaris mortem*, 1863), de Ritschl (*Priscæ Latinitatis monumenta epigraphica*, 1862, avec suppléments, 1862-1865; travaux sur Plaute) (1) et de son école, de Corssen (*Ueber Aussprache*, *Vocalismus u. Betonung der lat. Sprache*, 2e éd., 1868-1870; *Krit. Beiträge zur lat. Formenlehre*, 1863; *Krit. Nachträge zur lat. Formenlehre*, 1866), de Schuchardt (*Der Vocalismus des Vulgärla-*

(1) Sur la vie de Ritschl et ses travaux, voyez l'article de M. Benoist dans la *Revue de philologie*, 1877, p. 91-100. — L. Müller, *Friedr. Ritschl, eine wissenschaftliche Biographie*, Berlin, 1877. — Schottmüller, *Zeitschr. für Gymn.*, 1877, p. 124-144. — Cf. O. Ribbeck, *Ueber F. Ritschl's Forschungen zur lat. Sprachgeschichte*, *Jahrbb. f. class. Phil.*, 1857, p. 304 et suiv., 1858, p. 177 et suiv.

Digitized by Google

teins, 1866-1868), de Brambach (*Die Neugestaltung d. lat. Orthographie*, 1868), de Neue (*Formenlehre d. lat. Sprache*, 2e éd., 1875-1877), etc., il n'y a plus qu'à glaner. Mais il n'en est pas de même des autres parties de la grammaire latine. L'histoire du vocabulaire est à peine commencée; il est vrai que c'est peut-être la partie qui présente le plus de difficultés et où il est le plus malaisé d'arriver à des conclusions sûres. Quant à l'histoire de la syntaxe, beaucoup de matériaux sont déjà réunis. On peut voir dans l'utile publication de M. Hübner, *Grundriss zu Vorlesungen üb. d. lat. Gramm.*, Berlin, Weidmann, 1876 (cf. *Zeitschr. f. Gymn.*, 1877, p. 158-161), la liste assez complète des travaux de toute sorte qui ont été publiés jusqu'en 1875 ou 1876 sur chaque point de la syntaxe latine; de même la langue des différents auteurs a fait l'objet d'une infinité de monographies, qui ont, il est vrai, une valeur très-inégale (1). Mais tous ces matériaux ne sont pas encore en quantité suffisante pour qu'il soit possible de faire dès aujourd'hui un ouvrage d'ensemble complet et solide.

C'est ce que semble prouver du moins le résultat où est arrivé M. Dräger, qui a tenté ce travail d'ensemble. Le premier fascicule de son livre sur l'histoire de la syntaxe latine (*Historische Syntax der lat. Sprache*, Leipzig, Teubner) a été publié en 1872; le sixième et dernier fascicule vient de paraître au commencement de 1878. L'ordre que suit M. Dräger peut être critiqué en détail, mais est très-logique pour l'ensemble : il étudie successivement les rapports des mots entre eux dans la proposition simple [1er vol.],

(1) Je citerai seulement quelques travaux d'ensemble : Holtze, *Syntaxis priscorum scriptorum Lat. usque ad Terentium*, 2 vol., Leipzig, 1861-1862 (ouvrage insuffisant). Id., *Syntaxis Lucretianæ lineamenta*, Leipzig, 1868. Dräger, *Untersuchungen üb. d. Sprachgebrauch d. röm. Historiker*, Güstrow, 1860. Lupus, *Der Sprachgebrauch des Cornelius Nepos*, Berlin, 1876. Kühnast, *Die Hauptpunkte der liv. Syntax*, Berlin, 1872. Vogel, Introduction de son édition de Q.-Curce (Leipzig, 2e éd., 1875), p. 8 et suiv. Dräger, *Syntax u. Stil des Tacitus*, Leipzig, 2e éd., 1874. Gantrelle, *Grammaire et style de Tacite*, Paris, 1874. Koziol, *Der Stil des L. Apulejus*, Wien, 1872. Dirksen, *Manuale latinitatis fontium juris civilis Romanorum*, Berlin, 1837, etc. Pour beaucoup d'auteurs, par exemple pour Cicéron, César, Salluste, on ne possède pas encore de travail d'ensemble. — A la liste qui précède on peut ajouter un certain nombre de lexiques faits pour tel ou tel auteur en particulier : pour les discours de Cicéron celui de Merguet (en cours de publication; 1er vol., Jena, 1877); pour T.-Live celui d'Ernesti (Leipzig, 1827); pour Horace l'*Index* de Zangemeister (dans la nouvelle édition de l'Horace de Bentley, Berlin, 1869); pour Quintilien le lexique de Bonnell (Berlin, 1834; dernier vol. de l'édition de Spalding et Zumpt); pour Tacite le lexique de Bötticher (Berlin, 1830) et le nouveau de Gerber et Greef (en cours de publication; 1er et 2e fasc., Leipzig, 1877-78), etc.

Digitized by Google

puis les rapports des propositions entre elles dans la période (rapports de coordination ou rapports de subordination) [2e vol.]; différentes questions relatives à l'emploi des substantifs, des adjectifs, des pronoms, etc., qui ne pouvaient pas trouver place dans les divisions que nous venons d'indiquer, forment la première partie du 1er volume sous ce titre : *Gebrauch der einzelnen Redetheile.* Pour chaque question, M. Dräger donne une collection méthodique d'exemples classés par ordre chronologique ; puis, s'il y a lieu, il tire la conclusion qui résulte de ces exemples.

Cette méthode est excellente ; et, si l'on n'entre pas dans le détail, on peut être tenté de croire qu'on a dans le livre de M. Dräger un travail à peu près *définitif* sur la syntaxe latine, d'autant plus que M. Dräger ne se fait pas scrupule de procéder par affirmations catégoriques, qui ne laissent pas de faire d'abord illusion. Mais, pour peu que l'on étudie les questions de près, on s'aperçoit que pour beaucoup d'entre elles les collections d'exemples de M. Dräger sont loin d'être complètes, et que ces collections ne sont pas toujours faites avec l'esprit critique désirable. Du reste la tâche qu'avait entreprise M. Dräger de dépouiller, au point de vue des faits grammaticaux intéressants, les principaux auteurs latins était trop considérable pour qu'un seul homme en pût venir à bout, dût-il s'en occuper pendant vingt ans, comme il semble que M. Dräger l'ait fait. Aussi, plutôt que de reprocher à M. Dräger des lacunes et des erreurs qui étaient inévitables dans un travail aussi étendu, faut-il lui savoir gré et lui faire honneur d'avoir eu une idée qui, si elle trouve des imitateurs, peut produire des résultats utiles pour la science. Il faut considérer le livre de M. Dräger comme une espèce de cadre où tous ceux qui s'occupent de grammaire latine devraient réunir les observations isolées qu'ils peuvent avoir occasion de faire sur tel ou tel point de la syntaxe. A la longue le cadre se trouverait rempli, et l'on finirait par avoir pour la syntaxe latine un répertoire de faits pareil à celui que Neue a donné pour les flexions des mots.

Le travail qui suit est un simple spécimen du genre d'études que nous croyons qu'il serait utile de faire pour compléter et corriger le livre de M. Dräger. Nous avons repris plusieurs questions sur lesquelles on trouve peu de détails dans les grammaires ordinaires, et nous avons étudié d'une façon spéciale l'usage de T.-Live, mais en mentionnant aussi ce que nous avions pu observer chez d'autres auteurs. Ce qui nous a porté à nous occuper de préférence de la langue de T.-Live, c'est l'importance de l'écrivain et la place intéressante qu'il nous paraît tenir dans

Digitized by Google

l'histoire de la langue latine. Il convient de dire quelques mots sur ce sujet.

III

Les progrès et la décadence de la langue latine sont liés d'une façon intime aux progrès et à la décadence de la littérature latine. L'une comme l'autre eut besoin, pour se développer, du contact de la civilisation grecque. Ce que la langue latine fût devenue, si elle était restée abandonnée à elle-même, on peut le conjecturer d'après les monuments épigraphiques qui nous restent de la plus ancienne période. La double tendance particulière au vieux latin, de reculer le plus possible l'accent tonique vers le commencement des mots et de prononcer faiblement les syllabes non accentuées, surtout les syllabes finales, aurait fini par supprimer les voyelles intermédiaires, par faire tomber les terminaisons, et le latin serait devenu dès lors ce qu'il devint quelques siècles plus tard, une langue romane. On a remarqué que dans les anciennes inscriptions latines on rencontrait des formes qui avaient un caractère tout italien : *Cornelio* (= Cornelius) C. I. L., I, n° 31, *Corsica* (= Corsicam) 32, *viro* (= virum) 32, *Antioco* (= Antiochum) 35, *dono* (= donum) 182, *Scipione* (= Scipionem) 32, *honore* (= honorem) 34, *pace* (= pacem) 478, *Matuta* (= Matutæ) 177, *matre* (= matri) 177, *dede* (= dedit, en italien *diede*) 62 *b*, 169, 180, *Pisaurese* (= Pisaurenses) 173, *dedrot*, *dedro* (= dederunt, en italien *diedero*) 173, 177, etc., v. l'*Index* du premier volume du *Corpus Inscr. Lat.* ; Neue, I, p. 17, 72, 196. La cause qui arrêta cette transformation de la langue latine et la retarda de plusieurs siècles fut l'introduction à Rome de la culture grecque, qui amena le développement d'une littérature latine et en même temps d'une langue littéraire, avec une prononciation plus distincte et plus exacte, soumise aux règles de la prosodie grecque. On rattache cette révolution importante au nom d'Ennius, qui introduisit dans la littérature latine l'hexamètre grec avec sa prosodie. A mesure que la littérature se développait, la différence entre la langue littéraire et la langue populaire, entre la prononciation des lettrés et celle des paysans, dut s'accentuer de plus en plus ; la langue populaire résista quelque temps ; la prosodie de Plaute et même encore celle de Térence est fondée sur la prononciation populaire et est assez différente de la prosodie d'Ennius ou de Lucrèce ; mais le latin littéraire, c'est-à-dire la langue que parlaient et qu'écrivaient à Rome les gens de la bonne société,

Digitized by Google

finit par l'emporter. Le latin populaire ne dut plus subsister que comme un faible courant, qui continua à couler en dessous, jusqu'au moment où la décadence de la langue littéraire lui permit de reparaître au jour et de reprendre à son tour le dessus (1).

Au point de vue phonétique, Ritschl a montré que le latin littéraire avait continué à progresser jusque vers l'époque de Quintilien. Ce n'est qu'à cette époque, par exemple, que l'*u* acheva de remplacer l'ancien *o* dans les terminaisons (2). Mais, pendant que la langue arrivait ainsi à son plus haut point de développement sous le rapport des formes et de l'orthographe, la décadence avait déjà commencé pour ce qui regarde le choix des mots, la syntaxe et le style. A ce dernier point de vue, l'époque de la plus grande perfection de la prose romaine est l'époque de Cicéron et de César. Toutefois la langue de Plaute et surtout celle de Térence, à part un certain nombre de vieilles formes et quelques constructions qui disparurent de la langue de la prose ou se conservèrent peut-être dans le latin populaire, doit être considérée comme très-correcte et très-pure; Cicéron, discutant avec Atticus sur une question de grammaire, cite Térence comme autorité (3); ce qui, selon Cicéron, fait presque la seule supériorité de la prose de son temps sur celle de l'époque précédente, c'est le nombre oratoire, que les anciens ne connaissaient pas (4), et l'on sait qu'il considérait comme un de ses principaux mérites d'avoir introduit ce nombre dans la langue latine. D'autre part il se plaint déjà à plusieurs reprises de la corruption croissante de la

(1) Sur tout ceci, cf. Brambach, p. 11 et suiv. Teuffel, *Gesch. der röm. Lit.* § 81 (p. 105 et suiv. de la 1re édition). — La langue et la prononciation populaire se conserva surtout dans les campagnes; de là l'opposition entre l'*urbanitas* et la *rusticitas* : v. Cic., *De or.*, 3, 11. 12. *Brut.*, 74, 259. Varr., *De re rust.*, 1, 2, 48. Quintilien, 6, 3, 17.

(2) Jusque vers l'an 520 de la ville, on ne rencontre pas dans les inscriptions la lettre V, et ce n'est que de 550 à 568 que V finit par remplacer l'ancien O dans les terminaisons : toutefois la répugnance que le latin avait pour le son VV fit qu'après l'*u* ou le *v* l'ancien *o* se conserva encore longtemps : *volgus, voltus, vivos, vivom, ingenuos, ingenuom, equos, equom* (ou bien *equs, ecus; equm, ecum*), *vivont, metuont, sequontur* (*secuntur*). C'est au premier siècle de l'empire que VV finit par prévaloir peu à peu sur VO et QVV sur CV (excepté dans le radical du pronom relatif : *cujus, cui, cum, cur*). V. l'*Index* du C. I. L., 1er vol. Brambach, p. 87 et suiv., 219 et suiv. Neue, I, p. 65 et suiv.

(3) *Ad Att.*, 7, 3, 10 : « Venio ad *Piræea*, » (6, 9, 1, *in Piræea* cum exissem) « in quo magis reprehendendus sum quod homo Romanus *Piræca* scripserim, non *Piræeum*... quam quod *in* addiderim... secutusque sum, non dico Cæcilium..., — malus enim auctor latinitatis est, — sed Terentium, cujus fabellæ propter elegantiam sermonis putabantur a C. Lælio scribi. »

(4) V. par exemple : *Brut.*, 17, 68. *Orat.*, 50, 168-169. Cf. *De or.*, 3, 11, 40.

Digitized by Google

langue ; « autrefois, dit-il, du temps des Scipion et des Lélius, tous ceux qui habitaient Rome parlaient bien naturellement, par tradition de famille et presque sans avoir fait d'études ; aujourd'hui il faut savoir distinguer entre le bon et le mauvais usage et corriger le mauvais par la science, au nom de la raison et de la logique (1). »

Cette corruption de la langue, que Cicéron attribuait au mélange de l'ancienne population romaine avec des provinciaux et des étrangers par suite de l'extension de l'empire romain, devint de plus en plus sensible après lui. Les mots cessèrent d'être employés dans leur sens vrai ; la syntaxe subit des modifications notables (2). En même temps le sentiment littéraire devenait plus délicat, plus raffiné ; on attachait de plus en plus d'importance à la perfection de la forme et l'on commençait à mépriser le style « grossier » des anciens écrivains (cf. T.-Live, *Præf.*, 2 : « aut scribendi *arte rudem* vetustatem superaturos credunt »). Cela conduisit peu à peu au goût de la recherche (3) ; pour plaire au public, il fallut trouver quelque chose de nouveau et de piquant, en fait de style comme en fait d'idées, tantôt une alliance de mots ingénieuse, tantôt une expression ou une tournure empruntée à la langue de la poésie ou bien au grec (4). L'art de construire la

(1) *Brut.*, 74 : « Solum quidem... et quasi fundamentum oratoris vides locutionem emendatam et Latinam ; cujus penes quos laus adhuc fuit, non fuit rationis aut scientiæ, sed quasi bonæ consuetudinis. Mitto C. Lælium, P. Scipionem ; ætatis illius ista fuit laus, tamquam innocentiæ, sic Latine loquendi, nec omnium tamen : nam illorum æquales Cæcilium et Pacuvium male locutos accepimus ; sed omnes tum fere qui nec extra urbem hanc vixerant, nec eos aliqua barbaries domestica infuscaverat, recte loquebantur. Sed hanc certe rem deteriorem vetustas fecit et Romæ et in Græcia ; confluxerunt enim et Athenas et in hanc urbem multi inquinate loquentes ex diversis locis : quo magis expurgandus est sermo et adhibenda tamquam obrussa ratio, quæ mutari non potest, nec utendum pravissima consuetudinis regula. » Cf. 58 59. 72. *Ad fam.*, 9, 15 : « Mirifice capior facetiis, maxime nostratibus, præsertim cum eas videam primum oblitas Latio tum cum in urbem nostram est infusa peregrinitas, nunc vero etiam bracatis et transalpinis nationibus, ut nullum veteris leporis vestigium appareat. »

(2) A.-Gelle, 13, 29, 1 : « Animadvertere est pleraque verborum Latinorum ex ea significatione in qua nata sunt decessisse vel in aliam longe vel in proximam, eamque decessionem factam esse consuetudine et inscitia temere dicentium quæ cuimodi sint non didicerint. » Sénèque, *Ep.*, 39 : « hæc, quæ nunc vulgo *breviarium* dicitur, olim, cum latine loqueremur, *summarium* vocabatur. » Cf. Quintilien, 9, 3, 1.

(3) Pour tout ceci, v. Sénèque, *Ep.* 100 et surtout *Ep.* 114. Quintilien, 2, 5, 21 et suiv. Tacite, *Dial.*, 19.

(4) Tac., *Dial.*, 20 : « Exigitur enim jam ab oratore etiam poëticus decor — ex

Digitized by Google

période se perdit. Enfin, M. Gossrau (*Lateinische Sprachlehre*, p. 2 et suiv.) insiste avec raison sur cette considération importante qu'à l'époque de Cicéron la langue littéraire écrite avait ses racines dans la langue communément parlée par la société romaine, au lieu que sous l'empire, les anciennes familles ayant disparu en partie par suite des guerres civiles, la population de Rome ayant été renouvelée, l'élément populaire reprenant peu à peu le dessus dans le langage de la vie ordinaire, la langue littéraire devint de plus en plus une langue artificielle, née dans le cabinet et faite pour vivre dans les salles des lectures publiques, une langue que chaque écrivain formait et façonnait à sa manière, selon ses idées et son goût particulier. Un écrivain de génie, Tacite, créait pour son usage personnel une langue admirable, mais qui n'appartient qu'à lui et qu'un moderne ne saurait prendre pour modèle, à moins de vouloir faire un vulgaire pastiche; Quintilien au contraire cherchait à concilier le style cicéronien avec les exigences de la grammaire de son temps et arrivait à écrire une langue assez correcte, mais d'une élégance laborieuse et factice, et qu'on sent déjà n'être pas bien loin de devenir une langue morte.

IV

Dans ce qui précède, nous avons essayé de caractériser par quelques traits généraux le changement que subit la langue latine depuis l'époque de Cicéron jusqu'à celle de Quintilien. Pour ce qui est de T.-Live, les écrivains de l'empire, dans un temps où l'on opposait entre eux les *anciens* et les *modernes*, le considéraient plutôt comme un *ancien* (1). M. Dräger, d'accord en cela avec la plupart des grammairiens d'aujourd'hui, exclut T.-Live du nombre des prosateurs classiques. Ce jugement peut paraître bien sévère : on peut trouver dur le mot de *décadence* appliqué à une langue aussi belle que l'est encore celle de T.-Live, et où particu-

Horatii et Vergilii et Lucani sacrario prolatus. » Cf. Quint., 8, 3, 60. 6, 17. Sén., *Ep.*, 114. — Quint., 9, 3, 17 : « ex Græco vero translata vel Sallustii plurima, quale est « *vulgus* (lisez *vulgo ?*) *amat fieri* », vel Horatii — nam is maxime probat hoc — « *nec ciceris nec longæ invidit avenæ* » vel Vergilii « *Tyrrhenum navigatæ quor* », et jam vulgatum in actis quoque « *saucius pectus* ». Cf. 12, 10, 33.

(1) Vell. Pat., 1, 7, 2 : « Historicos, ut et Livium quoque priorum ætati astruas, præter Catonem et quosdam veteres et obscuros minus LXXX annis circundatum ævum tulit. » Tac., *Agr.*, 10 : « Livius veterum, Fabius Rusticus recentium eloquentissimi auctores. »

Digitized by Google

lièrement l'art de construire la période est encore si parfait. Toutefois, s'il est permis de rattacher encore T.-Live à l'époque classique de la prose, il faut bien avouer qu'il se trouve tout juste sur la limite et que la langue a déjà changé d'une façon sensible depuis Cicéron et César jusqu'à lui.

Il ne s'agit pas ici de ce qu'on a appelé sa *patavinité*. On a tant écrit sur cette question (1) qu'il en faut bien dire quelques mots. On sait que Quintilien dit en deux endroits, où il parle des mots d'origine étrangère qui ont pénétré dans la langue latine et que l'orateur doit éviter autant que possible, 1, 5, 56 : « taceo de Tuscis et Sabinis et Prænestinis quoque : nam ut eorum sermone utentem Vectium Lucilius insectatur, quemadmodum Pollio deprehendit in Livio Patavinitatem ; licet omnia Italica pro Romanis habeam. » 8, 1, 2 : « in T. Livio, miræ facundiæ viro, putat inesse Pollio Asinius quandam Patavinitatem. » On ne conçoit guère comment ces deux passages ont pu donner lieu à tant de discussions ; il ne semble pas qu'il puisse y avoir aucun doute sur le sens : Pollion avait relevé chez T.-Live des façons de parler *provinciales, qui sentaient le Padouan*. Nous n'avons aucun moyen de contrôler cette affirmation de Pollion ; mais nous n'avons pas non plus le droit de la rejeter comme peu fondée. A la manière dont Quintilien en parle, on voit bien que pour son propre compte il n'avait pas été frappé du défaut qui avait choqué le goût sévère de Pollion ; mais, vers la fin du premier siècle, le latin était dejà trop corrompu pour que Quintilien pût avoir, d'une façon aussi délicate qu'un contemporain d'Auguste, le sentiment de ce qui n'était pas conforme à la vraie pureté de la langue, telle qu'elle se parlait à l'époque classique ; il y avait déjà longtemps que tous les petits dialectes locaux avaient été absorbés et que la même langue se parlait d'un bout à l'autre de l'Italie : *licet omnia Italica pro Romanis habeam*, dit Quintilien. Du temps de Cicéron, il n'en était pas ainsi ; la langue romaine ne se parlait dans toute sa pureté qu'à Rome même ; Cicéron, expliquant à Brutus en quoi consiste cette « *urbanitas* » qui manque même aux orateurs nés dans les autres villes du Latium, lui dit que, lorsqu'il ira dans la Gaule Cisalpine, il entendra des expressions qui ne sont pas en usage à Rome (*audies tu quidem etiam verba quædam non trita Romæ*) (2) ; ailleurs (*Brut.*, 69, 242) il parle de ce qu'il appelle

(1) D. G. Morhof, *De patavinitate Liviana*, Kilonii, 1685 (réimprimé dans l'éd. de Drakenborch, t. XV, 1, p. 50 et suiv.). Wiedemann, *Quæstio de patavinitate Livii*, I-III. Görlitz, 1848. 1854. 1855.

(2) *Brut.*, 46, 170-171. Cf. *De or.*, 3, 11, 43.

Digitized by Google

« *oppidanum* quoddam et inconditum genus dicendi. » Il pouvait y avoir de même des façons de parler propres au dialecte de Padoue, et T.-Live en avait peut-être gardé quelques-unes; mais quelles étaient au juste les expressions de T.-Live sur lesquelles portait la critique de Pollion, c'est ce qu'il serait tout à fait chimérique de prétendre retrouver aujourd'hui. Rollin a parfaitement dit en quelques lignes tout ce qu'on peut savoir sur cette question (1) : « Pollion, d'un goût raffiné et difficile, prétendait découvrir dans le style de T.-Live de la *patavinité*, c'est-à-dire apparemment quelques termes ou quelques tours qui sentaient la province. Il se peut faire qu'un homme né et élevé à Padoue eût conservé, s'il est permis de parler ainsi, un goût de terroir et qu'il n'eût pas toute cette finesse, cette délicatesse de l'*urbanité* romaine, qui ne se communiquait pas à des étrangers aussi facilement que le droit de bourgeoisie. Mais c'est ce que nous ne pouvons pas apercevoir ni sentir. »

Ce qu'on peut faire, c'est de comparer la syntaxe, le vocabulaire, le style de T.-Live avec la syntaxe, le vocabulaire, le style de Cicéron ou de César et de remarquer les différences. Pour la syntaxe proprement dite, ce travail a été fait en grande partie; et, bien qu'il y ait un certain nombre de points qui n'ont pas encore été suffisamment éclaircis, bien qu'aussi il soit possible que plusieurs des différences de syntaxe qu'on croit remarquer entre la langue de T.-Live et celle de l'époque classique tiennent plutôt au hasard qu'à une variation réelle de l'usage, il n'est cependant pas douteux que de Cicéron à T.-Live la syntaxe latine n'ait subi des modifications sensibles.

Certaines de ces modifications sont signalées même dans les grammaires destinées à l'enseignement des classes, notamment dans celle de Zumpt (12e édition, Berlin, 1865) et dans celle de Gossrau (Quedlinburg, 1869). Une étude plus complète de la langue de T.-Live a été faite par M. Dräger dans sa *Syntaxe historique*, et surtout par M. Kühnast dans son livre *Die Hauptpunkte der livianischen Syntax*, Berlin, 1872. Nous dirons plus loin notre sentiment sur ce livre, et pourquoi, malgré les précieux renseignements qu'il contient, nous croyons qu'il est à refaire. Nous en avons refait un chapitre ou deux dans ce travail, en étudiant certains points particuliers de la grammaire de T.-Live de plus près qu'on ne l'avait fait jusqu'ici; mais en même temps nous avons cru utile de donner une vue d'ensemble sur les différences

(1) *Histoire ancienne*, Jugement des historiens latins.

Digitized by Google

qui séparent la syntaxe de T.-Live de celle de l'époque classique, afin de bien faire comprendre l'importance de la langue de T.-Live pour quiconque s'intéresse à l'histoire de la syntaxe latine. Nous avons donc réuni en un *Appendice* placé à la fin de ce travail un certain nombre d'exemples pris dans les différentes parties de la syntaxe et faits pour montrer d'une façon sensible la transformation que la langue a subie en passant de Cicéron et de César à T.-Live.

Il est plus difficile de reconnaître jusqu'à quel point le vocabulaire de T.-Live diffère réellement de celui de Cicéron ou de César. En pareille matière les conclusions sont encore beaucoup moins sûres qu'en matière de syntaxe : si pour tel ou tel mot nous n'avons pas d'exemple antérieur à T.-Live, n'est-il pas téméraire en bien des cas d'en conclure que ce mot n'a commencé à être en usage que du temps de T.-Live, ou, à plus forte raison, que c'est T.-Live qui l'a introduit dans la langue? Qu'il y a peu d'affirmations de ce genre qu'on puisse considérer comme prouvées! On a signalé chez T.-Live quelques mots archaïques (1), qui proviennent sans doute de la lecture des anciens annalistes; on a remarqué qu'il employait des mots qui paraissaient avoir appartenu à la langue de la poésie plutôt qu'à celle de la prose (2); d'autres mots ne semblent pas se rencontrer avant l'époque de T.-Live, ou bien il les emploie dans un sens nouveau (3); enfin

(1) Par exemple *occipere*, 3, 55, 1; *indipisci*, 26, 39, 12; *satias*, 30, 3, 4.

(2) *Hortamen*, 10, 29, 5; *placamen*, 7, 2, 3; *juventa*, 40, 6, 4; *senecta*, 2, 40, 6 (se rencontre aussi chez Plaute, Térence et Varron); *cupido*, 1, 23, 7 (se trouve aussi chez Salluste, mais la prose classique emploie *cupiditas*); l'ablatif *tabo*, 4, 30, 9; *hosticus*, 44, 13, 1 (se rencontre aussi chez Plaute); somnus *altissimus*, 7, 35, 11; *ocior*, 7, 26, 6; *infit* (= *dicere incipit*; chez Plaute dans le sens de *incipit*), 1, 23, 7 (cf. la note de Moritz Müller dans son édition); *forsan* (aussi chez Térence), 3, 47, 5. 10, 39, 14. — M. Müller, dans son édition du 1er livre de T.-Live (Teubner, 1875), p. 162, remarque que parmi les mots cités par M. Ladewig (*De Vergilio verborum novatore*, p. 3 et suiv., cf. le 3e vol. du Virgile de M. Benoist, p. 449-464) comme étant des créations de Virgile il y en a beaucoup qui se retrouvent chez T.-Live : *abolescere*, *consanguinitas*, *cristatus*, *degener*, *effrenus*, *effulgere*, *eluctari*, *emunire*, *excernere*, *hebere*, *hebetare*, *immotus*, *incessere*, *increscere*, *innectere*, *interfari*, *intermiscere*, *invius*, *lustralis*, *pererrare*, *perosus*, *prædives*, *præsciscere*, *prævalidus*, *prævehi*, *prævenire*, *pugnator*, *repercutere*, *rudimentum*, *seminecix* (gén.), *semustus*, *superimponere*, *supervenire*, *tabidus*, *temerare*, *velamen*; il voit là une preuve frappante de la grande influence de Virgile sur la langue de T.-Live. Prise en général, cette observation est juste; mais peut-on affirmer que *tous* ces mots, qu'on ne rencontre pas avant Virgile, ont été réellement introduits dans la langue par lui, et que c'est chez lui que T.-Live a été les prendre?

(3) Ainsi *favor*, que Salluste et T.-Live emploient, était un *néologisme*, qui

Digitized by Google

l'on sait que T.-Live a une prédilection particulière pour certaines classes de mots, par exemple pour les participes en *bundus* et pour les verbes *fréquentatifs* ; M. Kühnast et M. Dräger croient qu'il a enrichi la langue latine d'un assez grand nombre de mots ; Cicéron, du reste, avait fait de même avant lui (Dräger, p. XV, p. XVII et suiv.).

La syntaxe d'un auteur et même son vocabulaire dépendent surtout de l'état de la langue à l'époque où cet auteur écrit ; et, s'il est vrai que, même en matière de grammaire, quiconque écrit fait œuvre personnelle en choisissant parmi les mots et les tournures que lui offre la langue de son temps, s'il est vrai aussi que les grands écrivains exercent sur la langue qui se parle et s'écrit autour d'eux une influence créatrice, il faut bien dire que, pour un auteur aussi éloigné de nous que l'est T.-Live, il est à peu près impossible de reconnaître ce qui dans sa grammaire peut appartenir en propre à lui-même, et non à son époque. Mais, à côté de la partie grammaticale, il y a dans la langue de tout écrivain quelque chose qui est plus facile à sentir qu'à définir et à analyser, et qui est la marque même de son génie particulier, de son caractère et de ses idées ; c'est ce qu'on appelle proprement le style. C'est le style qui fait que deux auteurs peuvent avoir, à peu de chose près, la même grammaire, et cependant écrire d'une façon très-différente, comme par exemple Cicéron et César.

En matière de style, au lieu que César semble avoir dû être par goût du côté de l'école d'orateurs qui se donnait le nom d'*attique*, T.-Live se rattache à l'école de Cicéron. On sait qu'il écrivait à son fils (Quintilien, 10, 1, 39) : « legendos Demosthenem atque Ciceronem, tum ita ut quisque esset Demostheni et Ciceroni simillimus. » Du reste l'ampleur et l'élévation soutenue de son style, son abondance, qui touche parfois au pléonasme (1),

avait fait son apparition du vivant de Cicéron et dont celui-ci hésitait encore à se servir (Quintilien, 8, 3, 33 et suiv. Cicéron, *p. Sest.*, 54, 115 : « rumore et, *ut ipsi loquuntur*, favore ») ; T.-Live emploie *titulus* dans le sens de *prétexte* (par exemple 42, 52, 15) ; il emploie *celeber*, « célèbre, » en parlant de personnes (26, 27, 16), ce qui ne paraît pas se trouver avant lui ; on rencontre chez lui *durare* dans le sens de *durer*, *subsister* (1, 9, 1). — V. Kühnast, p. 335 et suiv. ; toutefois les affirmations de M. Kühnast doivent toujours être contrôlées ; p. 338, il dit : « *Septentrio*, *nord*, pour la première fois chez T.-Live, 32, 13, 3 ; » or on lit chez César, *De b. G.*, 1, 1, 6 : « spectant in *septentrionem* et orientem solem. »

(1) Caligula le traitait de *verbosus* (Suét., *Cal.*, 34). Quintilien, 8, 3, 53, relève chez lui le pléonasme : *retro* domum, *unde venerant*, abierunt. Ailleurs il caractérise son style par l'expression de *lactea ubertas*, voulant sans doute dire par

Digitized by Google

la construction savante de ses périodes, sa richesse de couleurs et sa vive imagination oratoire (voyez l'*Essai sur T.-Live* de M. Taine, surtout p. 306 et suiv.), tout cela rappelle le style de Cicéron dans ses discours, et forme au contraire un contraste frappant avec la manière d'écrire de César, toute simple et familière, dépouillée d'ornements, d'une pureté parfaite, mais d'une élégance parfois un peu maigre et froide. Le style historique de T.-Live doit du reste être rattaché à sa façon d'entendre l'histoire (1) ; on sait que T.-Live n'est pas du tout un historien au sens moderne du mot, et certains érudits d'aujourd'hui le traitent avec une dureté ou un dédain qui sont fort injustes : car ils ne se placent pas, pour le juger, au point de vue vrai et ils lui demandent ce qu'il n'a pas voulu donner. Son histoire doit être considérée bien plus comme une œuvre d'imagination et de sentiment que comme une œuvre de science; il ne connaît pas les documents originaux et ne se soucie pas de les connaître ; il contrôle mal les annalistes qu'il transcrit, et ne se préoccupe guère que de polir la rudesse de leur langue et de la revêtir des ornements de son style ; il travaille un peu au jour le jour, suivant ses auteurs de très-près, et ne s'apercevant point, par exemple, qu'à quelques chapitres d'intervalle il raconte deux fois de suite le même fait, sans doute parce qu'il l'a trouvé mentionné sous deux consuls différents dans deux chroniques différentes (2). Sa critique se borne en général à énumérer les différentes versions qu'il rencontre pour un même événement, et à choisir, lorsque l'une d'entre elles lui paraît en soi plus vraisemblable. Il ne faut point attendre de lui qu'il cherche à démêler ce qu'il peut y avoir de vrai dans les légendes relatives à l'époque des rois, ni qu'il essaie de faire une histoire scientifique des premiers âges de la république, en se servant des monuments authentiques qui pouvaient être parvenus jusqu'à lui. Il met sa conscience en règle, en avertissant, dans sa préface (3), que l'histoire de la fondation de Rome, telle qu'il la va raconter, n'est qu'un agréable tissu de

là qu'il est éminemment propre à nourrir de jeunes esprits, de même que le lait est le premier aliment de l'enfance. cf. ce qu'il dit 2, 5, 19.

(1) Sur T.-Live considéré comme historien, on peut consulter, outre l'intéressant ouvrage de M. Taine, un grand nombre d'études particulières dont on trouvera l'indication dans Teuffel, *Gesch. d. röm. Lit.*, § 241, 3. 8. 10.

(2) Au livre II il raconte deux fois (ch. 16-17 ; 22. 25-26) la même guerre contre les *Aurunci* : au ch. 17, 6, *Pometia* est détruite ; au ch. 24, 5, le siége et la prise en est racontée une seconde fois

(3) §§ 6 et 7.

Digitized by Google

fables poétiques, puis, au commencement de son sixième livre (1), que le contenu des cinq livres précédents est tout ce qu'il y a de plus incertain, parce qu'il n'est resté de cette époque reculée presque aucun document écrit. Cela ne l'empêche pas de retracer l'histoire de cette période avec des détails aussi minutieux, avec des traits aussi précis et aussi vivants que s'il était question d'événements dont il eût été lui-même témoin. L'on a même cru remarquer que c'était dans cette première époque qu'il semblait se trouver le plus à l'aise, parce que c'était là que son imagination, moins gênée par l'abondance des matériaux, pouvait se donner le plus librement carrière. L'idée de son histoire est tout entière dans sa préface (voyez §§ 5. 9-10) (2); il écrit l'histoire en moraliste, pour mettre sous les yeux des hommes des exemples à suivre et des exemples à éviter. Son but, c'est pour lui-même d'oublier un instant le présent en évoquant les souvenirs du passé; pour ses concitoyens, de leur donner un grand enseignement en déroulant à leurs yeux l'histoire de la grandeur et de la décadence des mœurs romaines. Ce tableau est souvent peint de couleurs fausses, car T.-Live représente trop les Romains du temps de Romulus ou de Mucius Scévola comme semblables à ceux du siècle d'Auguste; mais toute son œuvre est animée d'un tel amour de la patrie et d'un sentiment si profond de ce qu'il y avait de grand dans le vieux caractère romain, ce passé qu'il décrit non pas tel qu'il a été en effet, mais tel qu'il se le figure, il le fait revivre d'une façon si dramatique et si éloquente qu'on oublie volontiers ses ignorances et ses faiblesses pour ne plus songer qu'à admirer.

Son style est celui que comportait une pareille conception de l'histoire, et il semble être assez conforme à l'idée que Cicéron se faisait du style historique. Cicéron dit, dans l'*Orator* (20, 66),

(1) 1, 1-3.

(2) « Ego contra hoc quoque laboris præmium petam ut me a conspectu malorum quæ nostra tot per annos vidit ætas, tantisper certe dum prisca tota illa mente repeto, avertam, omnis expers curæ quæ scribentis animum, etsi non flectere a vero, sollicitum tamen efficere posset... Ad illa mihi pro se quisque acriter intendat animum, quæ vita, qui mores fuerint, per quos viros quibusque artibus domi militiæque et partum et auctum imperium sit; labente deinde paulatim disciplina velut desidentis primo mores sequatur animo, deinde ut magis magisque lapsi sint, tum ire cœperint præcipites, donec ad hæc tempora, quibus nec vitia nostra nec remedia pati possumus, perventum est. Hoc illud est præcipue in cognitione rerum salubre ac frugiferum, omnis te exempli documenta in inlustri posita monumento intueri : inde tibi tuæque rei publicæ quod imitere capias, inde fœdum inceptu, fœdum exitu quod vites. »

Digitized by Google

que le style historique diffère presque autant du style oratoire que le style poétique (1). Quintilien, le disciple de Cicéron, déclare encore plus nettement que l'histoire touche à la poésie; que c'est une espèce d'épopée en prose, et qu'en conséquence elle a le droit d'emprunter à la langue poétique quelques-unes de ses hardiesses (2). On voit par là que la couleur poétique (3) qu'a souvent le style de T.-Live n'eût sans doute guère choqué Cicéron. De même le caractère oratoire du récit de T.-Live est bien selon les idées de Cicéron, qui disait en parlant de l'histoire (*De legg.*, 1, 2, 5) : « Opus — unum hoc oratorium maxime. » Dans un passage célèbre du *Brutus* (75, 262), Cicéron rend pleine justice à l'élégante simplicité du style de César, mais il n'en considère pas moins les *Commentaires* comme de simples matériaux pouvant servir à un historien plutôt que comme un ouvrage d'histoire à proprement parler. Si lui-même eût écrit une histoire, il est à croire que c'eût été dans un style peu différent de celui qu'employa T.-Live; et, s'il avait eu à juger l'œuvre de T.-Live, je pense qu'il y aurait critiqué un certain nombre de mots, d'expressions, de tournures, qu'il aurait trouvées peu conformes au vocabulaire ou à la syntaxe de son temps, mais que la couleur générale du style et le caractère du récit l'eussent tout à fait charmé.

A une époque où le latin était encore la langue universelle du monde savant et où on l'étudiait surtout pour apprendre à l'écrire,

(1) « Ab his *non multo secus quam a poëtis* hæc eloquentia quam quærimus sevocanda est. » *Ibid.*, 36, 124, il est dit que dans les plaidoyers les narrations doivent être « credibiles nec *historico*, sed prope *cotidiano* sermone explicatæ dilucide », ce qui veut dire que Cicéron recommande pour elles un style tout simple et familier, sans art apparent, au lieu que le récit historique demande un langage plus noble et plus relevé.

(2) 10, 1, 31 : « Historia quoque alere oratorem quodam uberi jucundoque suco potest. Verum et ipsa sic est legenda ut sciamus plerasque ejus virtutes oratori esse vitandas. *Etenim proxima poëtis et quodammodo carmen solutum est*... ideoque *et verbis remotioribus et liberioribus figuris* narrandi tædium evitat. » Ces idées étaient celles de toute l'antiquité. Cf. Denys d'Halic., περὶ τοῦ Θουκυδ. χαρακτ., § 51. Lucien, Πῶς δεῖ ἱστορ. συγγρ., §§ 44 et suiv. Pline le jeune, *Epist.*, 5, 8, 9 et suiv.

(3) Outre certains mots que nous avons signalés plus haut (p. 13), outre certaines constructions dont nous parlerons dans l'*Appendice*, on trouve chez T.-Live diverses traces de l'influence de Virgile, par exemple la phrase *hæc ubi dicta dedit* (22, 50, 10), l'emploi fréquent de certaines expressions un peu fortes et exagérées, comme *attonitus*, *ingens*, etc. (cf. Hertzberg dans l'introduction de sa traduction de l'*Énéide*, p. IX). Ce qui contribue aussi à donner à la langue de T.-Live une couleur poétique, c'est la hardiesse de ses personnifications (v. 3, 68, 7 *bellum*) et de ses métaphores (v. 35, 49, 5 *peditum equitumque nubes*).

Digitized by Google

il n'est pas étonnant que la lecture de T.-Live n'ait pas été en grand honneur dans les classes (1) ; on craignait qu'il ne gâtât le latin des élèves. Sans doute il y avait quelque exagération dans les idées des Cicéroniens ; il serait puéril et impossible de ne vouloir écrire qu'avec des mots de Cicéron : cela restreindrait singulièrement le cercle des idées qu'on pourrait exprimer, des sujets qu'on pourrait traiter en latin ; mais, si les besoins de l'idée peuvent justifier l'emploi de termes ou d'expressions d'une époque même beaucoup plus basse que celle de Cicéron, et aussi, en certains cas, la création de mots nouveaux, il n'en est pas moins vrai qu'on n'écrit en latin qu'à condition de ne pas mêler le vocabulaire et la syntaxe des différentes époques de la langue latine (2), et que l'époque dont il est le plus facile de s'assimiler la langue tout en restant original et en se faisant, même en latin, son style à soi est celle de Cicéron et de César. Vouloir écrire la langue de Salluste ou de Tacite sans copier leur style, qui est si personnel, est impossible ; ou l'on ferait un pastiche, ou l'on risquerait d'écrire un latin tout à fait baroque et bizarre. Pour T.-Live déjà cette difficulté commence un peu.

C'est à ce point de vue que se place la *Méthode latine de Port-Royal*, où on lit dans la préface : « (La troisième faute) où tombent souvent ceux qui veulent sçavoir la langue latine, c'est qu'ils n'observent nullement le choix des auteurs dans lesquels elle a paru en sa plus grande pureté, mais lisent indifféremment tous ceux qui leur viennent en fantaisie et le plus souvent aiment mieux les pires, se formant un stile tout arbitraire et tout inégal, composé de plusieurs pièces rapportées et mal-unies ensemble, qui est tout fondé sur le caprice de leur esprit, plustost que sur les règles et l'autorité des premiers maistres de cette langue.

» Pour faire donc ce choix des auteurs, il me semble que ceux sur lesquels on doit establir la véritable connoissance de la langue latine dans sa plus grande pureté, je ne dis pas pour la connoistre seulement, mais pour la parler et pour l'escrire, sont Térence, Cicéron, César, Virgile et Horace, dont le latin, en retranchant quelques phrases purement poétiques de ces deux derniers, se peut allier ensemble parfaitement. Car si on lit Virgile avec soin, on trouvera que plusieurs de ses phrases qu'on croit extraordinaires sont de Cicéron et de Térence... et qu'Horace, particuliè-

(1) Voyez, pour l'Allemagne, les faits que cite M. Kühnast, p. 1 et suiv.

(2) V. le passage de Muret cité par Grysar, *Theorie des lat. Stiles*, p. XII. Cf. la préface du 3e vol. du *Virgile* de M. Benoist, p. XXV et suiv.

Digitized by Google

rement dans ses Discours et dans ses Lettres, est dans la plus exacte pureté de la langue...

» Tous les autres, entre lesquels Quinte-Curce, Salluste et Tite-Live sont les premiers, se doivent lire avec soin en leur rang, et peuvent servir beaucoup pour former l'esprit et le jugement, mais non pas le stile, si l'on n'en excepte quelques phrases élégantes et pleines de grace, dont le choix est dautant plus difficile qu'il suppose une grande connoissance de la véritable pureté de la langue, qu'on doit avoir puisée dans ces premiers.

» Ce qui nuit d'ordinaire le plus à ceux qui veulent bien sçavoir la langue latine, c'est qu'ils n'estiment pas et ne lisent pas assez Cicéron... »

Aujourd'hui le point de vue a un peu changé. Si on lit les auteurs, c'est pour eux-mêmes, pour les connaître, eux et l'époque où ils ont vécu, parce que ce voyage dans le passé et cette conversation avec les plus excellents esprits de tous les temps est la meilleure discipline de l'esprit et lui donne un fonds de culture qui ne saurait être remplacé par rien. Or l'on ne peut nier que l'œuvre de T.-Live ne soit une des plus considérables de la littérature latine; c'est donc avec raison qu'il tient une si grande place dans l'enseignement de nos hautes classes. D'un autre côté, l'étude de la langue de T.-Live a une importance toute particulière. Si l'on peut dire que Cicéron et César représentent pour nous l'époque de la plus grande pureté de la prose latine, T.-Live est, avec Salluste, le représentant d'une autre période, un peu moins parfaite déjà, mais bien intéressante à connaître, période de transition, qui n'est pas encore, à proprement parler, l'époque de la décadence, mais où l'on ne retrouve déjà plus toute la sévérité et la simplicité d'autrefois, et où l'on voit poindre les germes des défauts et des qualités de l'âge suivant.

V

La grammaire de T.-Live a donné lieu à beaucoup de petites monographies (1), et elle fait l'objet d'un grand ouvrage d'ensem-

(1) *Baur*, Aliquot translationum quæ dicuntur Livianarum genera collecta, Augsburg, 1864. *Ellendt*, De præp. *a* cum nominibus urbium junctæ apud Livium maxime usu, Königsberg, 1843. *Güthling*, De T.-Livii oratione : Cap. I, De usu verborum simplicium, Lauban, 1867. Cap. II, quod est de participiis, Liegnitz, 1872. *Hildebrand*, Ueber einige Abweichungen im Sprachgebr. des Cic., Cäs. u. Liv., u. üb. den Gebr. des Inf., der Sup. u. der Conj. *quominus* u. *quin* bei diesen Schriftstellern, Dortmund, 1854. Ueber diejenigen Zeitwörter, welche

Digitized by Google

ble, après lequel il semblerait d'abord que tout travail sur le même sujet dût être superflu. C'est le livre déjà plusieurs fois cité de M. Kühnast : *Die Hauptpunkte der livianischen Syntax, für das Bedürfniss der Schule entworfen* (IV et 402 pages in-8°), Berlin, Weber, 1872. Cet ouvrage ne peut être négligé par aucun de ceux qui veulent savoir le latin à fond ; c'est une mine de renseignements, non point seulement sur la langue de T.-Live, mais d'une façon générale sur la langue de l'époque classique. Néanmoins je crois que c'est un livre qui est à recommencer d'un bout à l'autre et qu'on ne saurait lire d'une façon sérieuse qu'à condition de le refaire tout entier au fur et à mesure. Le labeur immense qu'il a dû coûter en fait le principal mérite, et peut-être la grande réputation et l'autorité qu'il paraît avoir en Allemagne seraient-elles un peu amoindries si tous ceux qui le citent de confiance se donnaient la peine de le contrôler de près.

Si tous les ouvrages publiés en Allemagne ressemblaient à celui de M. Kühnast, on aurait bien raison de dire ce qu'on dit parfois à la légère, que les livres allemands sont tous lourds, indigestes, illisibles ; il est difficile de rien trouver qui soit plus confus et plus mal ordonné. Les divisions générales sont bonnes ; mais d'un bout à l'autre de chaque chapitre c'est un vrai dédale où l'on cherche en vain un fil conducteur ou des points de repère pour se reconnaître et se reposer. Assurément tout ouvrage de grammaire est composé d'une série de petits faits ; mais ces faits, on les peut grouper suivant un ordre clair et facile à saisir ; on les peut distribuer en paragraphes nettement séparés, avec des titres qui soient au lecteur comme autant de jalons marquant la route à parcourir. C'est ainsi que la *Syntaxe historique* de M. Drä-

bei Cic., Cäs. u. Liv. mit dem blossen Abl. u. den Präp. *a*, *de*, *ex* verbunden werden. I. Dortmund, 1858. II. 1859. Beiträge zum Sprachgebr. des Liv. u. zur Feststellung des Textes seiner Historien. I. Dortmund, 1865. *Kleine*, De genetivi usu Liviano. I. Cleve, 1865. *Krah*, Specimen grammaticæ Liv., Insterburg, 1859. *Kriebel*, Der Periodenbau bei Cic. u. Liv., Prenzlau, 1873. *Kreizner*, De propria orationis Livianæ indole, Hadamar, 1844. *Löwe*, De præp. *de* usu apud Liv., Grimma, 1847. *Lorenz*, Beobachtungen üb. den Dat. der Bestimmung bei Liv. I. Meldorf, 1871. II. 1874. *Madvig*, Kleine philol. Schriften (Leipzig, 1875), n° 5. *Mor. Müller*, Zum Sprachgebr. des Liv. : I. Die Negationen *haud* (*non*), *haudquaquam* (*nequaquam*), Berlin, 1877. *Queck*, Die Darstellung des Liv., Sondershausen, 1853. *Schmidt*, De temporum historicorum apud Liv. usu, Demmin, 1874. *Stange*, De discrepantia quadam inter sermonem Cic. et Liv., Frankf. a. O., 1843. *Wesener*, De quibusdam Liv. orationis proprietatibus, Coblenz, 1854. De periodorum Liv. proprietatibus, Fulda, 1860. *Wölfflin*, Livianische Kritik u. Liv. Sprachgebr., Berlin, 1864, etc.

Digitized by Google

ger est un ouvrage d'une lecture commode et facile, à cause de l'ordre et de la bonne disposition qui y règnent. Ici, rien de pareil : rien de plus fatigant pour l'œil que ces longues suites de pages toutes pleines, presque sans alinéas, hérissées de mots latins accompagnés de chiffres, car M. Kühnast ne transcrit pas les passages qu'il cite, il se contente d'y renvoyer d'un mot. Le fond répond à l'extérieur ; ce ne sont que remarques qui arrivent pêle-mêle et qui s'enchevêtrent les unes dans les autres, l'auteur sautant quelquefois d'un fait grammatical aux faits grammaticaux les plus éloignés, par simple voie d'association d'idées (1).

Aussi l'ouvrage est-il assez difficile à consulter, vu l'absence d'index alphabétique ; et, si on le veut lire d'une façon suivie, le style de M. Kühnast est fait pour décourager les plus intrépides : on en peut juger par le petit spécimen que nous citons en note (2).

Si encore on n'avait que la peine de lire et de comprendre ! si toutes ces petites remarques étaient vraies ! si l'on pouvait se fier aux exemples qu'on trouve cités ! Mais il suffit d'en vérifier un certain nombre pour se convaincre du contraire. Ou bien l'ouvrage est fait avec une légèreté qui n'est guère pardonnable, ou

(1) Ainsi il parle de l'emploi des *adjectifs neutres* comme *substantifs*, par exemple *Romanum*, 2, 12, 10 — (« et facere et pati fortia *Romanum* est », ce qui n'a rien de bien remarquable) — « et notamment *quodcumque*, Fabri, 22, 8, 4, » — (« *quodcumque* adversi inciderit » ; là encore je ne vois rien qui soit digne de remarque); — et il ajoute : « *à ce propos* l'on peut remarquer que l'emploi de *quicumque* sans verbe, 4, 39, 3 et ailleurs,... est une imitation évidente de l'emploi semblable de ὁστισοῦν. » P. 48.

(2) C'est une des premières phrases du premier chapitre, intitulé : *Syntaxe d'accord*. Il s'agit de l'emploi plus libre des adjectifs comme substantifs. « Cette liberté, qui se montre d'une façon très-frappante chez T.-Live et dont Nägelsbach traite p. 79 et 80, en renvoyant à la collection d'exemples de Fabri, 22, 12, 12 (laquelle ne se rapporte qu'aux comparatifs), se rencontre, outre les mots cités par Kreizner p. 21 et suiv., dont, il est vrai, beaucoup sont à supprimer, puisque, par exemple, *captivus* se trouve comme substantif aussi chez Næv., Cic., Cæs. et Nep., *popularis* chez Plaut., Ter., Sall., *prætexta* chez Cic., mais non pas probablement chez Liv., *patricius* et *Appia* aussi chez Cic., *plebeius* non-seulement chez Liv. (10, 23, 4. 10, 8, 2. 4, 35, 9, cf. 39, 40, 3. 10, 7, 2. 7. 6, 4 ; le pluriel pour désigner l'ordre tout entier 6, 35, 2 joint d'une façon peu symétrique à *patribus*, v. aussi 10, 8, 3. 24, 3 *patriciis* ... *plebeiis* et pour *patricii* en tant qu'ordre encore 4, 7, 7. 43, 7. 6, 35, 4, ce qui n'empêche naturellement pas que pour ce mot comme pour d'autres le pluriel ne désigne plus souvent les personnes concrètes, comme 39, 40, 3. 5, 11, 2 et souvent ailleurs), mais déjà chez Enn. et Cicéron, encore pour d'autres mots, comme 1, 26, 4 *quæcumque Romana*, 2, 6, 10 *Tarquiniensis* (v. Quinct., 8, 6, 20), 10, 8, 10 *ingenuus* », etc. P. 45 et suiv. Presque tout le livre est dans le même style.

Digitized by Google

bien l'auteur manque décidément de cette sorte de *sens grammatical* que nous avons essayé de caractériser au commencement de cette introduction et auquel l'érudition ne peut suppléer. Sans doute, dans un ouvrage aussi étendu et en même temps aussi rempli de petits faits, les erreurs sont inévitables ; mais, quand elles sont trop nombreuses, le livre ne saurait plus inspirer aucune confiance et perd toute autorité. Ici l'on peut dire que, sur dix passages cités, il y en a en moyenne cinq qui le sont à tort et qui se rapportent à toute autre chose qu'au fait grammatical dont il est question ; tout, dans ce livre, est à vérifier : rien ne saurait être accepté sans contrôle. On n'a qu'à comparer un de nos chapitres avec le passage de M. Kühnast où nous renvoyons, pour se rendre compte des modifications considérables, du remaniement complet qu'entraîne ici un pareil travail de vérification.

Quoi qu'il en soit, le livre de M. Kühnast a le mérite de rendre la tâche facile à ceux qui voudraient, après lui, écrire une grammaire de T.-Live. Cette grammaire est encore à faire ; mais les matériaux en ont été en grande partie amassés par M. Kühnast. Il ne reste plus qu'à reprendre ces matériaux un à un, à les trier, à les compléter, à les mettre en œuvre, en les assemblant dans un ordre logique et en les disposant suivant un plan régulier, que l'œil puisse embrasser. C'est là le travail que nous avons essayé de faire pour un certain nombre de questions et dont nous offrons ici un spécimen.

L'étude de la syntaxe peut se diviser en deux grandes parties : étude des rapports qu'ont entre eux les mots dans la proposition simple (syntaxe d'accord, syntaxe des cas) ; étude des rapports qu'ont entre elles les propositions dans une phrase complexe (syntaxe des propositions coordonnées, syntaxe des propositions subordonnées). Nous laisserons ici de côté ces deux grandes divisions de la syntaxe, pour nous occuper de quelques autres questions moins connues. En effet, outre la syntaxe proprement dite, l'on peut étudier l'emploi des différentes parties du discours, considérées en elles-mêmes et abstraction faite de leurs rapports grammaticaux avec les autres mots de la même proposition. Ainsi, le latin emploie souvent le pluriel des substantifs abstraits là où le français est obligé de mettre le singulier ; ainsi, en beaucoup de cas où nous employons un adverbe, la langue latine peut se servir de l'adjectif (*serus* in cælum redeas). Les particularités de cette espèce ne rentrent pas bien dans les grandes divisions de la syntaxe que nous avons indiquées plus haut. Dans la *Syntaxe histo-*

Digitized by Google

rique de M. Dräger, elles forment une partie préliminaire intitulée : *Gebrauch der einzelnen Redetheile.* Cette partie de la grammaire est celle qui est généralement le plus négligée dans les livres d'enseignement ; elle renferme cependant mainte question intéressante. Ce sont quelques-unes des questions de cet ordre que nous nous proposons d'étudier chez T.-Live, en traitant successivement du substantif, de l'adjectif, du pronom, du verbe et de l'adverbe.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR LA

LANGUE ET LA GRAMMAIRE DE TITE-LIVE

A. LE SUBSTANTIF

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR LA

LANGUE ET LA GRAMMAIRE DE TITE-LIVE

A. LE SUBSTANTIF

Digitized by Google

Digitized by Google

LE SUBSTANTIF

Les questions dont nous nous occuperons dans ce chapitre seront les suivantes : emploi du singulier des substantifs concrets dans un sens collectif; emploi du pluriel; substantifs abstraits pris dans un sens concret; substantifs employés comme adjectifs. Pour chacune de ces questions nous essaierons de déterminer quel est l'usage de T.-Live, quelles ressemblances ou quelles différences il présente avec l'usage des autres prosateurs classiques, et en même temps, dans la mesure où nos observations personnelles nous le permettront, nous compléterons les collections d'exemples que M. Dräger, dans sa *Syntaxe historique*, donne pour les différentes époques de l'histoire de la langue.

§ 1. — Singulier des substantifs concrets employé dans un sens collectif (1).

Les grammaires latines donnent pour cette question la règle suivante :

1° En latin on emploie dans un sens collectif le singulier des noms de *matière*, et de même le singulier des noms de *fruits* ou d'*animaux*, quand on veut simplement désigner l'*espèce* en général : *tegula publice præbita est ; fabam serere ; abundat villa porco, hædo, gallina ;* mais *tegulæ, fabæ*, des briques, des fèves considérées isolément ;

2° Les historiens latins emploient souvent dans un sens collectif les singuliers *miles, pedes, eques*, etc., et de même le singulier des noms de peuples, pour désigner l'*armée* de tel ou tel peuple, *Romanus* = exercitus Romanus (2).

(1) Cf. Kühnast, p. 63. Dräger, § 3. Nägelsbach, *Lat. Stilistik*, p. 41 de la 6e éd. (1876).

(2) La règle est à peu près la même en grec ; v. Krüger, *Griechische Sprachlehre*, § 44, 1, et le même à la fin de son édition de Thucydide, *Grammatisches Register*, au mot : *Singular* (aux passages qu'il cite il faut ajouter des exemples de πεζός = *pedes :* Thuc., 1, 47. 7, 41. 62, cf. Hérod., 7, 41 ; on rencontre naturellement aussi πεζοί, par exemple chez Thuc., 6, 95. 97).

Digitized by Google

Il serait intéressant d'étudier cette question de plus près ; de voir jusqu'où s'étendait cet usage ; s'il n'a point varié aux différentes époques et s'il n'a pas été plus libre en poésie qu'en prose. Il y aurait lieu de dresser une liste complète de tous les singuliers qu'on trouve ainsi employés chez les auteurs latins. Ce travail n'a pas encore été fait ; Dräger ne donne qu'un petit nombre d'exemples. Voici ce que j'ai noté chez T.-Live :

a) *Noms de choses.*

Noms de matière. — *Tegula*, *saxum*, *silex*, *lapis*. — *Abies*.

5, 55, 3 *tegula* publice præbita est (« de la brique » ; au contraire, 42, 3, 2 et 4, on lit : si *tegulæ* marmoreæ essent. *tegulæ* expositæ de navibus ad templum portabantur). — Ibid. *saxi* materiæque cædendæ — jus factum. 6, 4, 12 Capitolium quoque *saxo* quadrato (« en pierre de taille ») substructum est. 10, 23, 12 semitamque *saxo* quadrato — straverunt. De même 1, 26, 14. 24, 21, 12. — 38, 28, 3 viam *silice* sternendam. 41, 27, 5 vias sternendas *silice* in urbe, glarea extra urbem substruendas. § 7 clivum Capitolinum *silice* sternendum curaverunt. § 8 emporium *lapide* straverunt. § 9 porticum *silice* straverunt.

28, 45, 18 *abiete* (« de sapin, » c'est-à-dire de bois de sapin) ex publicis silvis est usus (immédiatement auparavant : *abietes* in fabricandas naves et frumenti magnum numerum). — Cf. 24, 3, 4 *abietis* arboribus (1).

Dans cet emploi du singulier des noms de matière, T.-Live ne fait que suivre la langue commune, comme on peut le voir par les passages suivants :

César, 7, 23, 5, quod et ab incendio *lapis* (« la pierre », et non « les pierres ») et ab ariete materia defendit. *De b. Al.* 2 erat autem quadrato exstructus *saxo*. Pline, *Hist. nat.*, 36, 19, omnes *lapide* polito fornicibus tecti. Frontin, *Aquæd.*, 124, ductus qui *lapide* quadrato consistunt. Willmans, *Exempla inscriptionum Latinarum*, n° 692a (temps des Antonins) : viæ *silici* stratæ (sans doute la forme d'expression consacrée).

César, 5, 12, 5, materia cujusque generis ut in Gallia est præter *fagum* atque *abietem* (« le hêtre et le sapin », c'est-à-dire le bois de hêtre, le bois de sapin).

Autres singuliers collectifs. — *Aries* (terme militaire), *capillus*, *gladius* (?), *glans* (= balle de fronde), *instrumentum*, *pecus*, *telum*, *unda*, *vallum*, *vestis*.

(1) Sur cet emploi remarquable du génitif, v. Dräger, § 202.

Digitized by Google

Aries. — 1, 29, 2 stratisve *ariete* muris. 31, 46, 15 muri quoque pars *ariete* incusso subruta multis jam locis prociderat.

De même César, 7, 23, 5. Virgile, 12, 706; etc. Ailleurs aussi le pluriel, par exemple Salluste, *Jug.*, 76.

Capillus. — T.-Live, 27, 34, 5 *capillo*que et barba promissa, cf. 6, 16, 4. 44, 19, 7 (2, 23, 4 ad hoc promissa barba et *capilli* efferaverant speciem oris, cf. 1, 24, 6).

A l'époque classique *capillus* ne s'emploie guère que comme singulier collectif. Charisius, 1, 15 (p. 80-81) : « *Capillum* priores singulariter dicebant, sicut barbam; nam Varro epistularum tertio negabat pluraliter dici debere. Sed Vergilius ait [10, 832] : *comptos de more capillos.* Et Horatius [*Carm.* 1, 12, 41] : *hunc et incomptis Curium capillis*; item [1, 29, 7-8] : *puer quis ex aula capillis Ad cyathum statuetur unctis.* » Cicéron emploie le singulier, *Tusc.*, 5, 20, 58. *De off.*, 2, 7, 25. *Post red. in sen.*, 6, 13, etc. De même César, 5, 14, 3, *capillo*que sunt promisso. 7, 48, 3 matres familiæ — more Gallico passum *capillum* ostentare. Toutefois le pluriel se rencontre déjà chez Cicéron, *In Pis.*, 11, 25 : erant illi compti *capilli* et madentes cincinnorum fimbriæ. — Cf. Neue, *Formenlehre*, I, p. 436.

Gladius. — T.-Live, 38, 46, 4 tantæ corporum moles fundis sagittisque in fugam consternatæ sunt, *gladius* in acie cruentatus non est Gallico bello (à moins qu'on ne veuille expliquer : « *pas une seule* épée, etc. »).

Glans. — T.-Live, 38, 20, 1 ingentem vim pilorum, velitarium hastarum, sagittarum *glandis*que et modicorum — lapidum. 38, 21, 7 sagittis, *glande*, jaculis.

Sall., *Jug.*, 57 : pars eminus *glande* aut lapidibus pugnare. Au contraire on lit le pluriel chez César, 5, 43, 1. 7, 81, 4. *De b. Afr.*, 20.

Instrumentum. — T.-Live, 42, 53, 4 tormenta telorumque missilium ingentem vim præparatam bellicumque aliud *instrumentum* (21, 30, 9 nihil secum præter *instrumenta* belli portanti).

Dräger cite César, 5, 31, 4 : ex *instrumento* hibernorum, et Cicéron, *Brut.*, 97, 331 : graviorum artium *instrumento.*

Pecus. — Mentionnons simplement pour mémoire l'emploi bien connu du singulier *pecus* (« le bétail ») à côté de *pecora* (« les troupeaux »).

Telum. — T.-Live, 38, 22, 7 obruti deinde omni genere *telorum*, cum — eo minus vani quicquam intercideret *teli.*

De b. Afr., 31 : donec ab hoste missum *telum* ad se perveniret.

Unda. — T.-Live, 24, 34, 11 : navem — *undæ* adfligebat (contre *les vagues*).

Selon Dräger, ce singulier serait une rareté en prose; toutefois For-

Digitized by Google

cellini cite, à côté de plusieurs exemples empruntés à des poëtes, une phrase de Cicéron conservée par Nonius (II, s. v. *purpurascit*, éd. Quicherat, p. 173) : « at ejus *unda*, cum est pulsa remis, purpurascit. »

Vallum. — T.-Live, 25, 36, 5 nec virgulta *vallo* cædendo (« pour tailler *des pieux* de palissade ») nec terra cæspiti faciendo inveniri posset.

De b. Afr., 31 : quique *vallum* petierant (« ceux qui étaient allés chercher *des pieux* »). De même, dans le célèbre passage de Cicéron, *Tusc.*, 2, 16, 37 : « qui labor et quantus agminis ! ferre plus dimidiati mensis cibaria, ferre si quid ad usum velint, ferre *vallum*, » je crois que *vallum* veut dire « *des pieux* de palissade » ; il ne me paraît pas que la phrase puisse signifier que chaque soldat portait *un* pieu. — On sait, du reste, que *vallus* peut aussi avoir un autre sens collectif et désigne quelquefois la *palissade* elle-même (= vallum), v. César, *De b. c.*, 3, 63. *De b. Al.*, 2.

Vestis. — T.-Live, 21, 15, 2 multam supellectilem *vestem*que.

Dräger cite César, 7, 47, 5, de muro *vestem* argentumque jactabant. On peut ajouter : Cicéron, *De or.*, 1, 35, 161. *Or.*, 70, 232. *In Verr.*, II, 5, 56, 146. *Phil.*, 2, 27, 66. *De fin.*, 2, 8, 23. Dans les inscriptions, on rencontre des fonctions de la maison impériale désignées par le titre *a veste* (*ad veṣtem*) : *a veste imperatoria*, *cubicularia*, *castrensi*, *venatoria*, etc., v. Forcellini.

On voit qu'en somme presque tous ces passages de T.-Live ont leurs analogues dans la prose classique ; il n'y a là rien qui soit particulier à la langue de T.-Live, comme on le pourrait croire d'après ce que dit M. Kühnast.

b) *Noms de personnes.*

Noms communs. — *Miles*, *pedes*, *eques*, *hostis*, etc.

Les exemples sont trop nombreux chez T.-Live pour qu'il soit nécessaire de les citer tous ; en voici seulement quelques-uns :

2, 6, 6 primus *eques* hostium agminis fuit. 2, 20, 12 *equiti* admoti equi, ut persequi *hostem* posset. 2, 25, 5 inde paulum recreatus egens *miles*. 2, 26, 3 plerosque palantes *eques* circumvenit, nec advenienti *peditum* agmini restitit Sabina legio. 3, 4, 3 isque *miles* — acerrimus fuit. 3, 27, 8 sequere, *miles*. 3, 29, 1 prædam omnem suo tantum *militi* dedit. § 2 carebis — prædæ parte, *miles*, ex eo *hoste* cui prope prædæ fuisti. 3, 30, 5 scribi *militem*. 9, 43, 16 Marcianus *miles*. 21, 11, 3 Hannibal, quia fessum *militem* prœliis operibusque habebat, paucorum *iis* dierum quietem dedit. 21, 40, 2 fugientem hunc ipsum *hostem* secutus. § 10 cum hoc *equite*, cum hoc *pedite* pugnaturi estis. 21, 54, 2 delige centenos viros ex omni *pedite* atque *equite*. 21, 55, 1 Hannibalis *miles*. § 2 graviorem armis *peditem*.

Digitized by Google

22, 37, 7 *milite* (= pedite) atque *equite* scire nisi Romano Latinique nominis non uti populum Romanum. 22, 57, 12 hic *miles* magis placuit. 33, 7, 13 plurimum in Ætolis *equitibus* præsidii fuit. Is longe tum optimus *eques* in Græcia erat ; *pedite* inter finitimos vincebantur.

L'emploi alternatif du pluriel et du singulier collectif sert souvent à varier l'expression ; voyez, par exemple : 28, 33, 9 *Romano — Hispano militi*, hostium. § 10 *equitem*, *hosti*, *pedite*. § 11 equites. § 12 peditum, hostes. § 13 equitum. § 14 peditum. § 15 *pedes*, *equiti*, *eques*, *pediti*, *pedes*, *equitis*, *eques*, *peditem*, *equitem*, etc. 30, 34, 1 *equite*, *pedes*. § 2 *hostem*. § 3 hostium. § 4 *hostem*. § 5 hostes, *hostis*. § 7 hostibus. § 8 *milite*. § 9 hostes. § 10 *hostem*. § 12 hostes. § 13 *Romanus*, equites. 35, 1 equites, hostium, equitum, *hostem*. 31, 35, 5 velites, equites, *hostem*, peditibus. § 6 *eques regius*, *equiti*, *pedes*, *veliti Romano*, *hostem* (1).

2, 24, 3 et ab *cive* et ab *hoste*. § 7 cum retinendi jus *creditori* non esset. 3, 17, 4 *senator* sententiam dicit. 6, 17, 8 legationis jus, *externo*, non *civi*, comparatum. 9, 5, 8 proponere sibimet ipsi ante oculos jugum hostile et ludibria *victoris* et vultus superbos. 9, 6, 2 si vultus eorum — *victorem* offendisset. 10, 17, 6 vendite ista et illicite lucro *mercatorem*. 37, 11, 4 *remige* a Magnesia accersito. 38, 29, 5 Baliaris *funditor*. C'est à tort que Kühnast cite 45, 29, 2 *præco*, *accensus* : dans ce passage il n'est question que d'*un seul* præco et d'*un seul* accensus.

L'emploi des singuliers *miles*, *pedes*, *eques*, etc., dans le sens collectif, n'est pas étranger à la langue de l'époque classique ; mais les historiens antérieurs à T.-Live semblent en avoir fait un usage beaucoup plus restreint. Voici les exemples que je connais :

Pour César, le lexique d'Eichert (4e éd., Hanovre, 1871) ne cite que les passages suivants : *De b. G.*, 6, 34, 8 ut potius in silvis Gallorum vita quam legionarius *miles* periclitetur. *De b. c.* 2, 15, 3 sub tecto *miles* dextra ac sinistra muro tectus. 2, 35, 7 *bucinatore* in castris et paucis ad speciem tabernaculis relictis (ajoutez : 1, 67, 3 perterritus *miles*). — *De b. Al.* 53 vernaculæ legionis *miles*. — *De b. Afr.* 70 per legionarium *militem*. 72 sine legionario *milite*. *miles* noster (ajoutez : 71 legionarium *militem*. gravis — armaturæ *miles*). 61 frenatus autem Labieni *eques* in loco permanere. — *De b. Hisp.* 23 ut *eques* spatio intercluso vix se defendere posset. 15 *eques* ped[estre, *pedes* equ]estre prœlium facere cœpit. — Chez Salluste, on trouve : *Jug.*, 45, *miles* cibum et arma portaret ;

(1) Voyez encore : *miles*, 2, 25, 3. 44, 10. 59, 3. 3, 62, 2. 6, 13, 6. 7, 37, 10. 17, 22, 3, 14. 24, 24, 2. 28, 15, 1 ; *pedes*, 2, 6, 6. 20, 10. 25, 4. 3, 61, 7. 8. 62, 9. 6, 12, 11. 13, 5. 30, 34, 1 ; *eques*, 2, 25, 4. 3, 22, 8. 62, 9. 63, 2. 4, 18, 8. 6, 12, 10. 11, 13. 3. 7, 37, 14. 21, 32, 12. 30, 34, 1. 31, 42, 4 ; *hostis*, 1, 14, 11. 15, 2. 2, 24, 8. 59, 3. 5. 8. 3, 61, 8. 9. 62, 1. 8. 63, 4. 6, 31, 6. 7, 37, 10. 31, 35, 3. 39, 13. 42, 4, 33, 6, 11, etc. Il serait facile de multiplier ces exemples.

Digitized by Google

au contraire, *Jug.*, 101, il n'est pas sûr que *pedite nostro* soit pris dans le sens collectif. — Pour Cornélius Népos, Lupus (*Der Sprachgebr. d. Corn. Nep.*, Berlin, 1876) ne mentionne que *Thras.* 1, 4 : nonnulla ab imperatore *miles*, plurima vero fortuna vindicat (1). — Cf. Cic., *p. Marc.*, 2, 7 : nihil sibi ex ista laude *centurio*, nihil *præfectus*, nihil *cohors*, nihil *turma* decerpit.

Toutefois l'emploi du singulier *hostis* semble n'avoir pas été rare dans la prose classique; voyez par exemple Cic., *De imp. Cn. Pomp.*, 10, 28. *Ad fam.*, 2, 10. — César, *De b. G.*, 1, 15, 4. 49, 3. 4. 2, 8, 2. 26, 1. 2. 6, 8, 4. 5. *De b. c.*, 2, 34, 4. 3, 63, 1. — *De b. G.*, 8, 37. 40. — Corn. Nép., *Them.*, 7, 4. *Dat.*, 6, 1.

En dehors de ces termes de la langue *militaire*, il est à croire que d'autres noms de personnes encore ont été, dans la prose classique, employés au singulier avec un sens collectif; par exemple dans la phrase de Cicéron, *De inv.*, 1, 41, 75 : « quæ si quid habet probabile aut necessarium, quoquo modo commoveat *auditorem* necesse est, » *auditorem* est pris dans un sens collectif. Il y aurait lieu de rechercher quels sont les autres singuliers de noms de personnes que Cicéron a pu employer ainsi. M. Dräger ne cite que *De sen.*, 13, 44 : « delectabatur *crebro funali* et *tibicine*; » mais je crois que dans ce passage il n'est question que d'*un seul* flambeau et d'*un seul* joueur de flûte, v. T.-Live, *Perioch.*, 17 : « ob quam causam ei (C. Duillio) perpetuus quoque honos habitus est, ut revertenti a cena *tibicine* canente *funale* præferretur. » Val. Max., 3, 6, 4 : « ad *funalem* cereum præeunte *tibicine* et fidicine a cena domum reverti solitus est; » on explique *crebro funali* : « un flambeau à *plusieurs* lumières, » cf. Ovide, *Met.*, 12, 247. Isidore, 20, 10; peut-être aussi y a-t-il une altération de texte (*cereo* funali?).

Noms de peuples.

L'emploi du singulier d'un nom de peuple pour désigner l'armée de ce peuple est fréquent chez T.-Live.

1, 14, 11 hærens in tergo *Romanus*. 1, 15, 2 *Romanus* contra — Tiberim transit. 4, 32, 12 impium *Fidenatem*, prædonem *Vejentem*. 4, 37, 11 tegi magis *Romanus* quam pugnare; *Volscus* inferre signa. 5, 16, 9 *Romane*, aquam Albanam cave lacu contineri — sinas. 7, 37, 10 interim *Romano* — defutura omnia. 21, 8, 3 abundabat multitudine hominum *Pœnus*. 21, 50, 1-2 *Romanus* conserere pugnam... contra eludere *Pœnus*. 22, 14, 5 ut

(1) Bossuet, *Oraison funèbre du prince de Condé* : « Cette gloire tranquille qu'on n'a point à partager avec *le soldat*, non plus qu'avec la fortune. »

Digitized by Google

ab *Samnite hoste* tuta hæc ora esset, quam nunc non vicinus *Samnis* urit, sed *Pœnus* advena. 22, 22, 19 *Romanus* primo adventu, incognitus ante, ab re clementi liberalique initium fecerat. 28, 15, 11 nec procul vallo *Romanus* aberat. § 15 inde duo munita oppida cum præsidiis tradita a præfectis *Romano*. — Cf. encore *Romanus* 2, 7, 2. 27, 1. 45, 11. 46, 2. 59, 8. 6, 12, 9. 13, 4. 24, 15, 3. 17, 5. *Romanus* — *Pœnus* 21, 52, 4. *Pœnus* 23, 37, 5. 24, 1, 6. *Volscus* 2, 65, 1. 6, 31, 6. *Vejens* 2, 50, 10. *Samnis* 10, 14, 18, etc. (1).

Je ne sais jusqu'à quel point cet emploi du singulier des noms de peuples était usité avant T.-Live; voici les seuls exemples que je connaisse, et l'on remarquera que dans ces exemples le singulier ne désigne pas, comme chez T.-Live, une *armée* particulière de tel ou tel peuple, mais le *peuple* lui-même, considéré en général: Varr., *De re rust.*, 1, 2 « *Romanus* sedendo vincit ». Verg., *Ecl.*, 1, 63 « aut Ararim *Parthus* bibet. » *Aen.*, 6, 851 « tu regere imperio populos, *Romane*, memento. »

Emploi simultané du singulier et du pluriel.

T.-Live emploie souvent l'un à côté de l'autre, dans la même phrase, le singulier collectif et le pluriel, ce qui est assez peu conforme aux habitudes de symétrie de la prose classique.

2, 6, 11 *Vejentes*, vinci ab Romano *milite* assueti, fusi fugatique; *Tarquiniensis*, novus hostis, — *Romanum* pepulit. 2, 22, 1 et *Volsci* comparaverant auxilia quæ mitterent *Latinis* — et maturavit *Romanus*, ne — cum *Latino Volsco*que contenderet. 2, 45, 3 *Vejens hostis Etrusci*que. 2, 46, 1 *Vejens hostis Etruscæ*que *legiones*. 3, 2, 11 et *Romanus* — et *Æquos*. § 12-13 *Romanus* — *Æquos*. 3, 17, 12 ne *Sabini* neu *Vejens hostis* moveretur. 3, 6, 3 et — *urbanos* et *agrestem* — angebat. 4, 18, 5 dextro cornu adversus *Faliscos*, sinistro contra *Vejentem*. 6, 31, 7 *Volscis* — *Romano*. 10, 27, 3 *Samniti Gallis*que. 21, 8, 8 *Pœno* cepisse jam se urbem — credente, *Saguntinis* — corpora opponentibus. 21, 44, 1 *veteranum peditem*, generosissimarum gentium *equites*. 23, 21, 2 *militi* ac navalibus *sociis*. 24, 47, 7 pro *Romanis* adversus *Carthaginiensem*. 26, 20, 8 artiorem annonam

(1) Le singulier du nom de peuple s'emploie aussi quelquefois en latin pour désigner le *général* : *Romanus* = « le général romain », Sall., *Jug.*, 81 (cf. *Maurus*, 97. 108. 113. *Numida*, 101. 106. 111. 113). Chez T.-Live j'ai noté : *Romanus*, 21, 59, 5. 27, 17, 5. 30, 4, 8. 31, 32, 1. *Albanus*, 1, 27, 5. *Vejens*, 4, 18, 4. *Pœnus*, 21, 45, 1. 24, 45, 12. 27, 42, 15. *Pœnus* — *Romanus*, 27, 42, 8. On rencontre même des passages où l'on se peut demander si par le singulier du nom de peuple il faut entendre le général ou l'armée, par exemple, 24, 17, 8, *Romanus*, *Pœnus* (plutôt le *général*), 27, 2, 4, *Pœnus* (plutôt l'*armée*).

Digitized by Google

sociis quam *hosti*. 27, 2, 5 *Pœnus* — *Romani*. § 6 Hispani *milites* et *funditor* Baliaris. 30, 4, 7 apud *Pœnos Numidam*que. 31, 21, 15 et cornua ab *equitibus* et medii a *pedite* pulsi. 35, 40, 6 quina dena jugera agri data in singulos *pedites* sunt, duplex *equiti*. 37, 41, 11 et levis armatura et expediti *funditores* et velox *Cretensis* — ; et *eques*, etc. 44, 1, 5 *milite* — *sociis*. 45, 34, 5 in *equitem* — *peditibus*.

Cette habitude devient encore plus fréquente chez Tacite, v. Dräger, *l. l.*, et *Syntax u. Stil d. Tac.*, § 55.

Additions à l'article de M. Dräger.

Si nous en venons maintenant à la question générale de l'emploi du singulier collectif aux différentes époques de la langue latine, il est facile de voir que l'article de M. Dräger est bien insuffisant. J'ai réuni un certain nombre d'exemples qu'on peut ajouter à ceux qu'il donne :

a) *Noms de légumes, de fruits ou de fleurs.* — PLAUTE, *Stichus*, 5, 4, 7-9 :

Hoc convivium
Pro opibus nostris satis commodulumst nucibus, fabulis, ficulis,
Oleæ tryblio, *lupillo* comminuto, *crustulo* (« du gâteau »).

VARRON, *De re rust.*, 2, 1 : decerpendo *glandem*, *arbutum*, mora pomaque colligerent. Idem ap. Non. (II, s. v. *lemures*, éd. Quicherat, p. 142) : quibus temporibus in sacris *fabam* jactant noctu. (Au contraire Ovide, *Fast.*, 5, 436 : nigras accipit ante *fabas* Aversusque jacit.)

CICÉRON, *Or.*, 9, 30 : quæ est autem in hominibus tanta perversitas ut inventis frugibus *glande* vescantur? *Tusc.*, 5, 26, 73 : in *viola* — aut in *rosa*.

VIRGILE, *G.*, 4, 81 : nec de concussa tantum pluit ilice *glandis*. 1, 227-228 : si vero *viciam*que seres vilemque *phaselum* Nec Pelusiacæ curam aspernabere *lentis* (1, 215 : vere *fabis* satio).

HORACE, *Sat.*, 2, 2, 120 et suiv. :

..... Bene erat non piscibus urbe petitis,
Sed pullo atque hædo; tum pensilis *uva* (« du raisin ») secundas
Et *nux* ornabat mensas cum duplice *ficu*.

Sat., 2, 3, 182 in cicere atque *faba* bona tu perdasque *lupinis*. 6, 63-64 o quando *faba* Pythagoræ cognata simulque Uncta satis pingui ponentur oluscula lardo. *Epist.*, 1, 16, 55 : de mille *fabæ* modiis.

PLINE, *Hist. nat.*, 16, 6 : secundis mensis *glans* inseritur... cautum est præterea lege XII tabularum ut *glandem* in alienum fundum procidentem liceret colligere (ibid. : *glandes* opes esse nunc quoque multarum gentium). 18, 2 : inter legumina maximus honos *fabæ*. (Au contraire A.-Gelle,

Digitized by Google

4, 11 : Aristoxenus — nullo sæpius legumento Pythagoram dicit usum quam *fabis*.)

COLUMELLE, 2, 2, 13 : si — *lupino* vel *faba* conseras.

Il serait facile de multiplier ces exemples.

Pour les singuliers *faba*, *lens*, etc., M. Dräger aurait trouvé une liste d'exemples très-complète dans Neue, *Formenlehre d. lat. Spr.*, I, p. 405 et suiv. D'après la théorie des grammairiens latins (v. Neue, *l. l.*, p. 383 et suiv.), ces mots n'ont pas régulièrement de pluriel, parce qu'ils désignent des matières qui, lorsqu'on les achète, se *pèsent* ou se *mesurent*, mais ne se *comptent* pas (1). Un texte important pour la vérification de cette règle est l'*Édit de Dioclétien*; voici ce qu'on y peut remarquer :

1° Les noms de légumes *secs* sont *toujours* au singulier (ch. I, p. 8 et suiv. de l'éd. Waddington) : *fabe* (= fabæ) fressæ, fabæ non fresse, *lenticlæ*, *pisæ* fractæ, pisæ non fractæ, *lupini* crudi, lupini cocti, *fasioli* sicci, *biciæ* (= viciæ) siccæ, etc. (tous ces noms sont au génitif). Au ch. VI, 20, *ceparum siccarum* prim. ital. m. unum (à côté de (§ 21) : *cepæ birides* prim. n. biginti quinque) est une exception isolée.

2° Les noms de fruits et de légumes *frais* (ch. VI) sont presque tous au *pluriel* (parce qu'ils se *comptent*), quelques-uns cependant aussi au *singulier* : 34 *asparagi* hortulan. fascis habe[ns n. XXV] (texte grec : ἀσπαράγου σπαρτοῦ δέσμη) (à côté de (§ 35) : *asparagi* agrestes n. quinquaginta). 36 *rusci* fascis habens n. sexaginta. 37 *ciceris* biridis fasciculi n. quattuor (le pluriel *cicera* était à peu près inusité, v. Neue, *l. l.*). 44 *parstinacæ* maximæ fascis habens n. viginti quinque. Le *singulier* est régulier pour les légumes frais qui se vendent au *poids* ou à la *mesure* : voyez § 25 *capparis*. § 38 *fabæ* biridis purgatæ. § 39 *fasioli* biridis purgati (au contraire § 33 *fasiolorum* fascis habens n. XXV).

3° Ch. IV et V, les noms de viandes et de poissons se vendant à la *livre* sont au *singulier* (excepté IV, 15 et 16, *Lucanicarum*). Ainsi V, 12, on rencontre : *sardæ* sive *sardinæ* ital. p° I (texte grec : σαρδῶν ἤτοι σαρδεινῶν λί. α).

b) *Autres singuliers collectifs.* — LUCRÈCE, 1, 436, *corporis* augebit numerum (« la matière »). C'est du reste à tort que Forbiger cite ce passage pour expliquer *sideris in numerum*, Verg., *G.* 4, 227 : *sideris* ne peut pas être pris dans un sens collectif ; c'est *in numerum* qui veut dire « au rang de » ; cf. *Lex agraria* (643 av. J.-C. ; C. I. L., I, 200), LXVIII : *in colonei numero* scriptus. Cicéron, *Div. in Q. Cæc.*, 19, 61 cum is tibi *parentis numero* (= loco) fuisset. *Brut.*, 47, 175 Gnæusque Pompejus Sex. f. ali-

(1) Ainsi les Latins disaient : *du pois, de la fève, de la lentille*, etc.

Digitized by Google

quem *numerum* obtinebat (« tenait un certain rang »). Corn. Nép., *Ep.*, 7, 1 : erat enim ibi privatus *numero militis*.

César, 5, 12, 5 : *leporem* et *gallinam* et *anserem* (« du lièvre », etc.) gustare fas non putant ; hæc tamen alunt animi voluptatisque causa.

Salluste, *Jug.*, 17 : ager — bonus *pecori*, *arbori* infecundus. 48 : vestitus *oleastro* ac myrtetis aliisque generibus arborum.

Virgile, *G.*, 1, 119-120 improbus *anser* Strymoniæque grues et amaris intiba fibris. 2, 38 *olea* magnum vestire Taburnum (Lucr., 5, 1371-2, *olearum* cærula — plaga).

Pline, *Hist. nat.*, 32, 25, aceti cyathum in calice novo leni *pruna* (« de la braise ») decoquere (Forcellini, *s. v.*, cite d'autres exemples de ce singulier chez Pline).

Verbum a un sens collectif dans l'expression *verbo*, « verbalement » (par opposition à *scriptura*), v. Forcellini, *s. v.*

M. Dräger aurait aussi dû faire remarquer que ce qui semble être propre à la langue poétique et à la langue de l'époque impériale, c'est l'emploi d'un substantif au singulier avec *multus*, dans le sens du pluriel (cf. Forcellini, *s. v.*); les poëtes emploient de même *paucus* et *plurimus* : Hor., *Epist.*, 2, 3, 203, « *foramine pauco*, » 1, 17, 59-60, « licet illi *plurima* manet *Lacrima*, » voyez la note d'Orelli, *Carm.*, 1, 7, 8-9 (dans ce dernier passage, je crois que *plurimus* est employé comme substantif dans le sens de *plurimi*, comme *multus* chez Lucain, 3, 707). Verg., *Æn.*, 2, 369, « *plurima* mortis *imago*, » cf. *G.*, 2, 182-183. 3, 147. — Calpurnius Siculus dit même, 3, 66 : « quam *numerosa* meis siccetur *bucula* mulctris » (imitation de Verg., *Ecl.*, 1, 34 : « quamvis *multa* meis exiret *victima* sæptis »).

Les poëtes emploient de même *omnis* avec un substantif au singulier, au lieu du pluriel, par exemple Verg., 8, 706 : « *omnis Arabs*, *omnes* vertebant terga *Sabæi*. »

§ 2. — Emploi du pluriel (1).

Pour l'emploi du pluriel, T.-Live semble suivre à peu près les mêmes règles que les prosateurs classiques. L'étude de l'usage de T.-Live n'a donc ici d'intérêt qu'au point de vue de la connaissance générale de la langue latine.

a) *Pluriel des substantifs concrets.*

Je signalerai d'abord les pluriels de certains substantifs dési-

(1) Cf. Kühnast, p. 64 et suiv. Dräger, §§ 4 et 7.

Digitized by Google

gnant des phénomènes physiques, pluriels qui frappent moins un Français qu'un Allemand, par exemple, parce que nous les avons en partie dans notre langue.

Aquæ. 4, 30, 7 nec cælestes modo defuerunt *aquæ*. § 8 defectus alibi *aquarum*; en parlant d'une inondation : 24, 9, 6 *aquæ* magnæ bis eo anno fuerunt. 30, 38, 10 *aquarum* insolita magnitudo, etc. — Cf. César, *De b. c.* 1, 48, 1. 50, 1.

Nives, pruinæ. 5, 2, 7 militem Romanum — *nivibus pruinis*que obrutum. 5, 6, 3 venandi studium ac voluptas homines per *nives* ac *pruinas* — rapit. 21, 37, 4 et, si quid est pabuli, obruunt *nives*. — Cf. pour *nives* César, 7, 55, 10. *De b. c.* 1, 48, 2; *pruinas* ac *nives* Cicéron, *In Cat.*, 2, 10, 23.

Pluviæ. 44, 8, 6 hibernis idem incitatus *pluviis*. — Cic., *Ad Att.*, 15, 16.

Tonitribus (« des coups de tonnerre »). 1, 16, 1. 2, 62, 1. — Cic., *De div.*, 2, 18, 42. 19, 44, *tonitrua*.

En outre, j'ai noté comme dignes de remarque les pluriels suivants :

Æra. 5, 3, 4 cum *æra* militantibus constituta sint. 5, 4, 3. 7. 7, 12. *Æra* est au pluriel, parce qu'il s'agit de la solde qui se paie *chaque année* (au contraire chez Gaïus, *Inst.*, 4, 27, on lit *æs militare, æs equestre, æs hordiarium*, et un soldat privé de sa solde s'appelait *ære dirutus miles*); c'est ce qui explique comment *æra* finit par signifier « années de service, campagnes », comme *stipendia* : C. I. L., I, nº 198, LXXXIV : *æra* stipendia[que eis] omnia merita sunt[o]; Cic., *In Verr.*, II, 5, 13, 33 omnia istius *æra* illa vetera.

Aræ. On sait que dans la bonne langue le singulier *altare* ne s'emploie pas, et que *altaria* peut signifier « *un* autel », 2, 12, 13. 21, 1, 4; cf. Neue, I, p. 460-461. T.-Live emploie de même *aræ* en parlant d'un seul autel : 10, 38, 9 *aræ* in medio (v. la note de Weissenborn). 41, 20, 9 Delon insignibus *aris* statuarumque copia exornavit (v. la note de Weissenborn). 42, 40, 8 ante *aras* mactatus. 45, 27, 9 victima *aris* admota. — Cic., *P. Balb.*, 5, 12 jurandi causa ad *aras* accederet. *De harusp. resp.*, 13, 28 sacerdotem ab ipsis *aris* pulvinaribusque detraxeris. — Il est possible que dans certaines expressions toutes faites, comme *aris admovere*, l'emploi du pluriel ait été consacré ; cf. la locution *pro aris et focis*, qui a donné lieu aux grammairiens latins de mentionner *aræ* et *foci* comme *pluralia tantum* (Neue, *l. l.*)

Frumenta. Comme César, T.-Live fait une différence de sens entre *frumenta* et *frumentum*. Il emploie *frumenta* en parlant du *blé sur pied*, ou plutôt du blé considéré comme *plante*, comme *objet de culture*; *frumentum*, en parlant du *blé en grains*, ou plutôt du blé considéré comme

Digitized by Google

produit, comme *objet d'alimentation* (1). Deux passages qui marquent bien la différence du singulier et du pluriel sont : César, *De b. G.* 1, 40, 11 *frumentum* Sequanos, Leucos, Lingones subministrare, jamque esse in agris *frumenta* matura, et *de b. c.*, 3, 49, 6 commeatus omni genere præter *frumentum* abundabat, cujus cotidie — majorem — spem maturitate *frumentorum* proponi videbant. — Voici des exemples de T.-Live : 2, 34, 10 rapiant *frumenta* ex agris. 23, 32, 14 ut *frumenta* omnes ex agris — in urbes munitas conveherent (on doit rentrer les blés avec leurs tiges, sans prendre le temps de les battre) (2). 25, 15, 18 ad *frumenta* —, quæ jam in *herbis* erant (remarquez ce pluriel ; en français, nous disons « en *herbe* »), corrumpenda. 31, 2, 7 ad demetenda *frumenta*. 33, 6, 8 ut — corrumperet hosti *frumenta*. 40, 41, 5 *frumenta*que deusta. — 2, 52, 1 advecto ex Campania *frumento*. 21, 48, 9 quo magnum *frumenti* numerum congesserant Romani. 23, 12, 5 mittendam — pecuniam *frumentum*que. 23, 21, 5 sex mensum *frumentum*. 23, 32, 9 gravi tributo et collatione iniqua *frumenti*. 24, 20, 15 *frumentum* ex agris Metapontino atque Heracleensi — comportat. 24, 21, 22 horrea *frumentum*que. 25, 15, 4 ad *frumentum* coëmendum. 31, 39, 4 ex Pelagonia *frumentum* quod in agris erat convexit (il n'emporte pas les blés avec leurs tiges, mais il les fait battre) (3).

Harenæ. 22, 16, 4 inter Formiana saxa ac Literni *harenas*. Ce pluriel, qui est blâmé par César et par Fronton (A.-Gelle, 19, 8), se rencontre chez les poëtes (Neue, I, p. 410 et suiv.).

Ligna (« des morceaux de bois »). 1, 37, 1, et ailleurs. — C. I. L., I, 199 *ligna* materiamque. César, *De b. c.* 1, 84, 1 aquæ, *lignorum*, frumenti inopia. On sait, du reste, que le sens ordinaire de *lignum* est « un *morceau* de bois » (4).

(1) Je crois qu'il faut rectifier ainsi la règle posée par M. Dräger, I, p. 6. Si *frumentum* désignait toujours le blé en grains et *frumenta* le blé sur pied, comment expliquer ces deux passages : T.-Live, 22, 3, 3, « *frumenti* ac pecoris et omnium copia rerum opulenti » (campi), et César, 5, 14, 2 « *frumenta* non serunt »? — César, *de b. G.*, 4, 32, 4, « omni ex reliquis partibus demesso *frumento*, » il y a le singulier parce qu'il s'agit du *blé en grains* qu'on obtient par suite de la moisson. — V. encore, pour l'emploi de *frumenta* et de *frumentum*, *de b. G.*, 6, 43, 3 « *frumenta* non solum a tanta multitudine — consumebantur, sed etiam — imbribus procubuerant, » et *de b. c.*, 2, 37, 6, « non *frumentum*, *cujus* erant plenissimi agri, deficere poterat. »

(2) Au contraire, Cic, *Ad Att.*, 5, 18, « *frumentum* ex agris in loca tuta comportatur, » il s'agit du blé *en grains*.

(3) Il y aurait lieu de rechercher jusqu'à quel point la règle posée plus haut a été observée par les différents auteurs latins. Dans le *Digeste*, 50, 16, 77, le singulier est employé en parlant du blé considéré comme plante, mais du blé *en général*. Cf. Verg., *G.*, 1, 134 « *frumenti* quæreret herbam » (v. 315 « *frumenta* in viridi stipula lactentia turgent »). — *Frumenta*, « les différentes *espèces* de blé », se rencontre dans le *Digeste*, l. l. — V. aussi Neue, I, p. 404.

(4) Toutefois on trouve aussi *lignum*, singulier collectif : Labéon, *Dig.*, 7, 1, 12, « nec materia (« bois de construction ») eum pro *ligno* (« bois de chauffage »)

Digitized by Google

Litora (« divers endroits du rivage ») 22, 1, 8. *Litoribus* (« sur toute l'étendue de la côte ») 2, 34, 3. — Cf. César, *De b. c.* 2, 26, 4 per *litora*. *De b. G.* 1, 54, 1 qui ad *ripas* Rheni venerant (il ne s'agit que de l'une des deux rives). *De b. c.* 1, 50, 2 ex totis *ripis* in unum atque angustum locum tela jaciebantur.

Pecuniæ. 2, 27, 1 jus de creditis *pecuniis* dicere. 32, 38, 7 *pecuniæ* imperatæ ingentes. — César, 7, 64, 8, horum principibus *pecunias* — pollicetur.

Prædæ. On trouve tantôt *prædas agere* (1, 5, 4, et ailleurs; Salluste, *Jug.*, 20. 44) (1), tantôt *prædam agere* (1, 1, 5; César, 6, 43, 2).

Venena. 39, 8, 7 *venena* indidem intestinæque cædes (du poison donné *à différentes personnes*, « des empoisonnements ») (2).

D'autre part on peut remarquer que le pluriel cervices, que Cicéron emploie toujours, même en parlant d'une seule personne, ne se trouve plus employé chez T.-Live d'une façon exclusive qu'au sens figuré (4, 12, 6, « regno prope per largitionis dulcedinem in *cervices* accepto, » et ailleurs, mais partout en parlant de plusieurs personnes); au sens propre, il se sert toujours du singulier *cervix* en parlant d'une seule personne (ou d'un seul animal); en parlant de plusieurs, il emploie tantôt le singulier : 22, 51, 7. 31, 34, 4. 35, 11, 8, tantôt le pluriel : 3, 45, 9 sævite in tergum et in *cervices* nostras (quoiqu'il y ait *tergum* au lieu de *terga*), et de même 9, 6, 12. 28, 24, 14. Avant T.-Live, le singulier *cervix* ne semble guère avoir été employé que par des poëtes; à l'époque impériale, au contraire, c'est la forme qui domine (Neue, I, p. 449 et suiv.).

b) *Pluriel des noms abstraits.*

Il y a en latin, dit M. Dräger, 3814 substantifs abstraits, dont 2889 ne se rencontrent qu'au singulier, 925 aussi au pluriel. Dans la période archaïque, on ne trouve que 58 de ces pluriels; dans la prose classique, on en rencontre 383 autres, qui ont presque tous été employés par Cicéron; enfin, chez les poëtes de l'époque classique et chez les prosateurs à partir de T.-Live, 484 nouveaux pluriels abstraits apparaissent. Cicéron est de tous les auteurs latins celui qui fait de ces pluriels le plus grand usage. Les prosateurs de l'époque postérieure, surtout Tacite et A.-Gelle, éten-

usurum, si habet unde utatur *ligno*, » où la présence du singulier *materia* a peut-être déterminé l'emploi du singulier *lignum*, cf. Pline, *Ep.*, 10, 50, « marmora, ligna, *materiæ* (au lieu de *materia*, sans doute à cause de *ligna*) — ad mare devehuntur. » — Le pluriel *materiæ* (« *espèces* de bois de construction ») se trouve *Édit de Dioclétien*, ch. XII : *De materiis*.

(1) Cf. Corn. Nép., *Dat.*, 10, 2 : « magnas *prædas* capit. »

(2) De même Cic., *De off.*, 3, 8, 36 : « hinc *sicæ*, hinc *venena*, hinc falsa testamenta. » *In Cat.*, 2, 10, 23 : « sicas vibrare et spargere *venena* didicerunt. »

Digitized by Google

dent l'emploi du pluriel à de nouveaux mots, mais ils font de ces pluriels un usage modéré (*l. l.*, cf. *Synt. u. St. d. Tac.*, § 2).

Prises d'une façon générale, ces conclusions paraissent être vraies. Mais la prétention de M. Dräger de donner des chiffres tout à fait exacts est puérile. A supposer que sa liste fût complète, il ne faudrait pas oublier que tel ou tel pluriel a très-bien pu être en usage à telle ou telle époque, sans que cependant il se rencontre dans les monuments de cette époque qui nous sont parvenus. Du reste il est facile de reconnaître qu'outre les pluriels énumérés par M. Dräger, il y en a en latin une foule d'autres qui sont tellement naturels et qui attirent si peu l'attention qu'il ne serait ni possible ni même intéressant d'en faire une liste complète, mais qui n'en sont pas moins des pluriels de substantifs abstraits. M. Dräger n'aurait dû se préoccuper que des pluriels vraiment remarquables, et il s'en faut qu'il les donne tous (1). Enfin l'on

(1) Ainsi il manque (d'après la liste de Neue, *l. l.*, que je n'ai point vérifiée, il est vrai) : pour l'époque archaïque : *cæcitudines* (Aurelius Opilius), *exitia*, *famæ*, *gaudia*, *iracundiæ*, *lætitiæ*, *luctus*, *otia* (Claudius Quadrigarius), *rictus* (Titinius), *sonitus*, *status*, *tusses*, *victus* ; — pour les prosateurs de l'époque classique : *culpæ*, *discidia*, *exsilia*, *fastidia*, *fugæ*, *neces*, *odia*; *mollitiæ*; *celeritates*, *debilitates*, *gentilitates*, *impietates*, *incolumitates*, *suavitates*, *ubertates*, *vetustates* ; *latitudines*, *longitudines*, *turpitudines* ; *admirationes*, *cognationes*, *contemplationes*, *effusiones*, *enumerationes*, *expugnationes*, *expulsiones*, *exstructiones*, *festinationes*, *inductiones*, *proditiones* (de *prodere*), *sedationes*, *simulationes* ; *cantus*, *ejulatus*, *gemitus*, *habitus*, *interitus*, *jactus*, *lapsus*, *ploratus* ; *angores*, *fulgores*, *furores*, *tumores* ; — pour les poëtes de l'époque classique et pour l'époque postérieure : *fames*, *pernicies*, *sopores* ; *ignaviæ*, *luculentiæ*, *minutiæ*, *tristitiæ* ; *facilitates*, *gravitates*, *ingenuitates*, *salubritates*, *tenuitates*, *vilitates* ; *lassitudines* ; *deditiones*, *indignationes* ; *balatus*, *flatus*, *lusus*, *mugitus*, *ululatus* ; *fervores*, *fragores*, *plangores*, *pudores*, *sonores* (*sudores* et *rigores*, dont M. Dräger parle p. 5, se trouvent, l'un chez Lucrèce, l'autre chez Pline l'ancien). — En outre j'ai noté : Plaute, *Aul.*, 1, 2, 6 *inaniæ*. 3, 5, 13 *insatietates*. *Capt.*, 4, 2, 19 *minationes* (cf. Cic., *De or.*, 2, 71, 288) ; Térence, *Phorm.*, 1012, *itiones*. *Heaut.*, 373, *gemitus*, *screatus*, *risus* ; Cicéron, *Or.*, 51, 173 *brevitates*. 65, 219 *commutationes*. *Ad Qu. fr.*, 1, 1, 39 *concitationes*. *De div.*, 2, 6, 17 solis *defectiones*. *Tusc.*, 4, 7, 15 *definitiones*. *De div.*, 1, 18, 34 *divinationes*. *De harusp. resp.*, 6, 12 *dubitationes*. *De legg.*, 2, 14, 34 *expiationes*. *Or.*, 63, 212 *expositiones*. *Ad Qu. fr.*, 1, 1, 16 et 18 *familiaritates*. *Tim.*, 7, 20 *medietates*. *Or.*, 58, 198 *percussiones*. 41, 141 *præscriptiones*. *De legg.*, 2, 14, 34 *procurationes*. *De deor. nat.*, 2, 47, 121 *effugia* pennarum, en outre *curationes*, *concertationes*, *disputationes*, *discriptiones* (v. Nägelsbach, *Lat. Stilistik*, 6e éd., p. 43-44) ; César, *De b. G.*, 5, 1, 5, *incursiones*. 7, 22, 4 *eruptiones*. 1, 50, 4 *vaticinationes*. *De b. c.* 2, 9, 5 *pressiones*. 2, 8, 1 *incursus*. *De b. G.* 7, 83, 1 *situs* ; Corn. Nép., *Milt.*, 3, 1 urbium — *imperia*. § 5 *summæ* imperii ; Salluste, *Hist. fr.*, 1, 10 (11) *dominationes* (cf. Tac., *Ann.*, 3, 26) ; Tacite, *Ann.*, 3, 26 *coërcitiones*, sans compter les pluriels que je mentionnerai plus loin en parlant de T.-Live. D'autre part il faut effacer pour l'époque clas-

Digitized by Google

peut regretter qu'il n'ait pas, pour chaque pluriel ou du moins pour ceux qui sont rares, renvoyé aux passages des auteurs, comme l'a fait Neue (I, p. 419 et suiv.), dont la liste est malheureusement encore moins complète que celle de M. Dräger. Tel qu'il est, le travail de M. Dräger n'a presque aucune valeur scientifique, d'autant plus que bien souvent ce n'est pas tel ou tel pluriel par lui-même qui est intéressant, mais la manière dont il est employé.

Dans des passages où nous serions obligés en français de mettre le singulier du substantif abstrait, le pluriel dont le latin se sert marque en général que l'action ou l'état se répète ou se prolonge, se multiplie, se manifeste sous plusieurs formes, s'applique à différents objets ou a différentes personnes pour sujet, etc. (v. Dräger, p. 14 et suiv. Grysar, *Theor. d. lat. St.*, p. 99 et suiv.). Selon M. Dräger, le pluriel serait aussi employé parfois pour une simple raison de symétrie; il est possible que dans certains cas le voisinage d'un autre pluriel ait déterminé l'emploi du pluriel d'un substantif abstrait, de préférence au singulier; mais je ne sais s'il y a des passages où cette raison soit la seule. M. Dräger ne parle pas des cas où le pluriel ajoute une idée d'intensité, de grandeur (1); ce pluriel, que j'appellerai le *pluriel augmentatif*, est fréquent en poésie: quand Virgile dit (*Æn.* 2, 22) « Priami dum *regna* manebant », *regna* n'est pas synonyme de *regnum*; il y a d'une façon confuse l'idée de « royaume *puissant*, *illustre* »; c'est une nuance qu'on ne peut pas rendre en français, parce que, si on la traduit par une épithète, on précise trop une idée que le latin laisse un peu dans le vague. En prose, ce pluriel est beaucoup plus rare, mais on le rencontre quelquefois.

Voici les pluriels que j'ai notés chez T.-Live comme remarquables, soit par eux-mêmes, soit à cause de la manière dont ils sont employés; je fais précéder d'un astérisque ceux qui ne figurent pas parmi les 925 pluriels de M. Dräger (2).

sique le pluriel *scientiæ*; chez Cicéron, *De sen.*, 21, 78, *tantæ scientiæ* peut être un génitif dépendant de *tot artes* (cf. Neue, I, p. 426).

(1) Grysar, p. 106-108. Cf. Aristote, Ῥητορ., 3, 6 : εἰς ὄγκον δὲ τῆς λέξεως συμβάλλεται — τὸ ἓν πολλὰ ποιεῖν, ὅπερ οἱ ποιηταὶ ποιοῦσιν · ἑνὸς ὄντος λιμένος ὅμως λέγουσι « λιμένας εἰς Ἀχαϊκούς » καὶ « δέλτου μὲν αἵδε πολύθυροι διαπτυχαί. »

(2) Comme nous l'avons dit plus haut, il ne serait ni intéressant ni même possible de donner une liste de *tous* les pluriels de noms abstraits qui se rencontrent chez T.-Live; il y en a une foule qui ne sont point remarquables ou qui le sont beaucoup moins; tels sont : *actiones* 2, 31, 8. *adhortationes* 27, 12, 13. *ærumnæ* 29, 16, 7. *cædes* 21, 15, 1. * *casibus* 2, 36, 6. * *certamina* 2, 56, 4. * *clades* 2, 38, 2. * *comissationes* 1, 57, 5. * *conatibus* 3, 5, 6. *concubitus* 3, 47, 7.

Digitized by Google

Ædilitates. Duabus *ædilitatibus* 22, 26, 3.

Æstus (« chaleurs » ; cité à tort par Dräger comme substantif concret). 5, 6, 4 non *æstus*, non frigora pati. — Cf. César, 6, 22, 3. *De b. c.* 3, 49, 5.

Ætates. 5, 25, 3 ab horum *ætatibus* — violandis dum abstinebatur. 39, 15, 13 quibus *ætatibus* initientur mares (au contraire 1, 13, 7 *ætate* an dignitatibus suis virorumve an sorte lectæ sint, « *d'après le principe de l'âge* »).

Affinitates. 26, 33, 3 *affinitatibus* — junctos. 1, 49, 8.

Amicitiæ. 1, 45, 2 cum quibus — hospitia *amicitias*que junxerat. 40, 46, 12.

Animi (pluriel *augmentatif*). 1, 34, 4 Lucumoni — cum divitiæ jam *animos* facerent. 2, 12, 10 nec unus in te hos *animos* gessi. 3, 49, 5. 22, 26, 1. Voyez encore, pour la différence de sens entre *animi* et *animus* : 2, 39, 11-12 exsilio sibi irritatos, non fractos *animos* esse... nihilo magis quam legatos flexisse *animum*. 1, 25, 3 terni juvenes magnorum exercituum *animos* gerentes concurrunt : nec his nec illis periculum suum, publicum imperium servitiumque obversatur *animo*. On remarquera, dans ce dernier passage, l'emploi du singulier *animus* en parlant de plusieurs personnes. Quoique en pareil cas le pluriel soit plus régulier, les exemples du singulier ne manquent pas : voyez Dräger, I, p. 16-17, et cf. les passages suivants : 1, 25, 2 in minime gratum spectaculum *animo* intenduntur. 3, 7, 2 adeo enim nullam spem — *animus* eorum cepit tectaque procul visa — avertere *mentes* eorum. 9, 9, 14 quod *mentes* eorum capere possent. 27, 50, 7 et primo magis auribus quam *animis* id acceptum erat, ut majus lætiusque quam quod *mente* capere aut satis credere possent. 30, 28, 1 nec satis constare apud *animum* (hominum) poterat.

conjurationes 2, 32, 1. *contentiones* 42, 23, 1. * *controversiæ* 38, 38, 17. * *contumeliæ* 7, 13, 6. * *conubia* 8, 14, 10. * *convivia* 1, 57, 5. * *crimina* 3, 68, 4. *criminationes* 9, 26, 19. * *cruciatibus* 24, 5, 11. * *damna* 3, 68, 4. * *defectiones* 24, 37, 3. * *dilectibus* 2, 44, 10. *errores* 21, 35, 4. * *expeditiones* 1, 54, 2. *exsecrationes* 39, 10, 3. 40, 3, 5. * *facinora* 1, 33, 8. *facultates* 7, 21, 8. *fletibus* 22, 61, 3. *gemitus* 9, 7, 4. * *honores* 5, 25, 3. * *ictibus* 34, 14, 11. * *illecebræ* 2, 51, 5. * *impetus* 1, 4, 9. *incursiones* 2, 48, 4. * *indicia* 9, 7, 3. * *injuriæ* 2, 38, 2. * *interrogationes* 42, 28, 3. * *labores* 1, 59, 9. *largitiones* 1, 54, 10. *latrocinia* 33, 29, 6. *legationes* 44, 24, 11. *ludibra* 24, 44, 8. * *lusus* 37, 20, 5. *mentiones* 3, 43, 2. *miseriæ* 1, 59, 9. *motibus* 3, 72, 7. *munitiones* 1, 57, 3. * *officia* 1, 34, 12. *offensiones* 3, 68, 4. * *omina* præf. 13. * *orationes* 4, 48, 13. * *origines* præf. 7. * *pericula* 5, 54, 4. *ploratibus* 29, 17, 16. *populationes* 2, 12, 5. * *procursationes* 5, 19, 9. * *prodigia* 25, 7, 9. * *proditiones* (de *prodere*) 24, 37, 3. *quæstiones* 9, 26, 19. * *quæstibus* 40, 51, 9. *querelæ* præf. 12. *questibus* 22, 61, 3. *reditus* 42, 47, 5. * *ritus* 24, 3, 12. *rogationes* 6, 39, 10. *seditiones* 2, 27, 12. *sensus* 40, 21, 11. * *sermones* 7, 12, 14. *simultates* 3, 66, 4. 68, 5. *societates* 1, 49, 7. * *solacia* 9, 7, 3. *studia* 29, 19, 10. * *stupra* 39, 8, 8. *succlamationes* 28, 26, 12. 40, 36, 4. 42, 28, 3. * *supplicationes* 3, 67, 5. * *supplicia* 1, 53, 8. *terrores* 2, 42, 11. * *testimonia* 39, 8, 7. *transitiones* 27, 20, 5. * *tripudia* 1, 20, 4. 25, 17, 5. 38, 17, 4. * *ululatibus* 39, 15, 6. *vacationes* 22, 38, 5. * *veneficia* 42, 18, 1. * *vexationes* 4, 11, 7. *virtutes* 22, 12, 12. * *vitia* 22, 12, 12. *voluptates* præf. 12. * *vota* præf. 13, etc.

Digitized by Google

2, 49, 5 immensa omnia volventium *animo*. § 7 quicquid deorum oculis, quicquid *animo* occurrit precantur.

Asperitates. 28, 1, 6 *asperitates* viarum. Peut-être toutefois *asperitates* est-il pris dans le sens concret.

Auctoritates. 23, 6, 5 *auctoritatibus* seniorum.

Auctus. 4, 2, 2 eam maximis semper *auctibus* crescere. 29, 27, 3 eaque vos omnia bene juvetis, bonis *auctibus* auxitis.

* *Auxilia*. 7, 32, 3 tam promptos nunc ad ferenda, nunc ad accersenda adversus se *auxilia*.

* *Beneficia*. 9, 30, 3 quæ (la nomination des tribuns militaires) antea — dictatorum et consulum ferme fuerant *beneficia*.

Calores (cité par Dräger comme substantif concret). 22, 2, 10 intemperie variante *calores* frigoraque. 2, 5, 3. 5, 30, 5.

* *Causæ*. 6, 25, 9 qua quemque suorum usuum *causæ* ferrent.

* *Cognationes*. 31, 31, 11 cum — ipsos — conubio atque *cognationibus* — nobis conjunxissemus (*conubio* = le *droit de mariage* donné à tous en général). 26, 33, 3 propinquis etiam *cognationibus* ex conubio vetusto junctos.

Cognitiones. 1, 49, 4 *cognitiones* capitalium rerum.

* *Coitiones*. 2, 35, 4 absterrendo singulos a *coitionibus*. 3, 65, 8 *coitiones* potentiorum.

* *Colloquia*. 9, 6, 9 fugere *colloquia* et cœtus hominum.

* *Commeatus*. 33, 29, 4 in *commeatibus* erant (« en congé »).

* *Commercia*. 8, 14, 10 conubia *commercia*que et concilia inter se.

Commoditates. 5, 54, 4 mare vicinum ad *commoditates* — classium externarum.

Condiciones. 2, 34, 12 *condicionibus* laxandi annonam.

* *Consilia*. 1, 48, 9 liberandæ patriæ *consilia* agitanti. 6, 18, 4 cum principibus novandarum rerum interdiu noctuque *consilia* agitat.

Consulatus. 4, 10, 9 quinque *consulatus*. — Cf. 2, 49, 6. 3, 11, 7. 6, 18, 14. 7, 32, 12.

Crepitibus 39, 15, 6.

* *Curæ*. 1, 19, 4 positis externorum periculorum *curis*. 6, 6, 4 aversæ *curæ* hominum sunt a bello Etrusco.

Decora (« actions honorables, titres de gloire »). 2, 13, 6 feminæ quoque ad publica *decora* excitatæ. 2, 23, 4 aliaque militiæ *decora*. 3, 12, 2 cum multa referrent sua familiæque *decora*. 38, 58, 3 orationemque habuit plenam veris *decoribus* non communiter modo Corneliæ gentis, sed proprie familiæ suæ.

* *Dedecora*. 3, 51, 12 *dedecora* militiæ.

Dictaturæ. 3, 11, 7 omnes *dictaturas* consulatusque gerens in voce ac viribus suis. Cf. 6, 18, 14.

Difficultates. 44, 43, 4 variis *difficultatibus* viæ.

Dignitates. 1, 13, 7 ætate an *dignitatibus* suis virorumve. Cf. 5, 25, 3.

Dilationes. 5, 5, 1 molliter et per *dilationes*.

* *Direptiones*. 5, 20, 6 avidas in *direptiones* manus. Cf. 32, 21, 23.

Digitized by Google

Eruptiones. 42, 63, 4 *eruptiones* in opera crebro faciebant.

Escensiones (Dräger : *exscensiones*). 29, 28, 5 quibus (classibus) *escensiones* in agros factæ erant.

Eventus. 2, 49, 6 inceptis *eventus* pares reddere.

Exaugurationes. 1, 55, 3 omnium sacellorum *exaugurationes*.

Exscidia. 1, 52, 3 urbium *exscidia*. 29, 1, 13 Carthaginis *exscidia* (« la ruine *complète* ») agitabat animo.

* *Excursiones*. 7, 38, 4. 3, 38, 5 depopulantur — *excursionibus* Tusculanum agrum (si toutefois la vraie leçon n'est pas *excursationibus*, que donne le palimpseste de Vérone).

Exitus. 3, 8, 9 cum *exitus* haud in facili essent.

* *Factiones*. 1, 17, 1 *factionibus* inter ordines certabatur. 7, 32, 12 non *factionibus* nec per coitiones usitatas nobilibus.

Flexus. 32, 4, 4 *flexibus* vallium.

Formidines. 30, 28, 8 has *formidines* agitando.

Fortunæ. 9, 8, 4 *fortunarum* humanarum. Cf. 2, 24, 5 (2, 23, 6, dans le sens concret de « biens ») (1).

* *Fragores*. 21, 58, 5 inter horrendos *fragores*.

Frigora (cité par Dräger comme substantif concret). 21, 58, 1 dum intolerabilia *frigora* erant (le froid de *chaque jour*). Cf. 22, 1, 1. 40, 22, 7. 45, 1.

Furores. 4, 2, 1 *furores* tribunicios.

Gaudia. 30, 42, 17 populo Romano usitata — ex victoria *gaudia* esse. 22, 7, 12 feminarum præcipue et *gaudia* insignia erant et *luctus*.

Gratiæ. 24, 37, 7 sibi populum Romanum senatumque *gratias* habiturum, d'après l'analogie de *gratias agere* (cf. Plaute, *Trin*. 3, 2, 33, summas habeo *gratias* ; l'expression ordinaire est *gratiam* habeo) ; on trouve de même *gratias* referre, au lieu de *gratiam* referre : Cic., *Phil*., 3, 15, 39 ut — *honores* eis habeantur *gratiæque* referantur.

Gratulationes. 8, 33, 20 civitatem — in supplicationibus ac *gratulationibus* esse.

* *Hospitia*. 1, 45, 2. 49, 8. 8, 3, 3.

* *Imperia*. 4, 54, 7 sine *imperiis* ac potestatibus (les diverses formes de l'*imperium* et de la *potestas*). 27, 7, 17 ita provinciæ exercituumque — partita *imperia*. Cf. 42, 31, 6.

* *Incendia*. 2, 62, 4 *incendiis* — villarum. Cf. 2, 63, 2. 22, 14, 4 sociorum cædes et *incendia*.

* *Indignationes*. 1, 10, 1 nec domi tantum *indignationes* continebant. Cf. 3, 48, 9. 25, 1, 9 primo secretæ bonorum *indignationes* audiebantur (« des marques d'indignation, des paroles indignées »).

Indignitates (« des *indignités* »). 2, 34, 10. 22, 13, 1. 42, 52, 7.

* *Ingenia*. 9, 7, 4 aut Romana se ignorare *ingenia*. 1, 57, 7 invisimusque præsentes nostrarum *ingenia*.

(1) T.-Live emploie aussi *fortuna* au singulier dans le sens de « biens » : 1, 47, 12. 3, 68, 4. 45, 32, 5. Cf. Scævola, *Dig*., 40, 7, 40, § 8. Corn. Nép., *Att*. 21, 1. — V. Neue, I, p. 466.

Digitized by Google

Inimicitiæ. 40, 46, 12 amicitias immortales, mortales *inimicitias* esse debere. 38, 57, 4 sibi *inimicitias* cum Scipionibus, quæ fuissent, manere.

Le singulier *inimicitia* est rare ; César ne l'admettait pas (A.-Gelle, 19, 8, 4) ; toutefois il se trouve chez Cicéron, *Tusc.* 4, 7, 16. 9, 21. — Cf. Neue, I, p. 467-468.

Iniquitates. 9, 38, 5 sæptam non hostium magis armis quam locorum *iniquitatibus* esse. Cf. 38, 22, 3.

Initia, « mystères », 31, 14, 7. 47, 2. 39, 8, 5. *Initia*, dans ce sens, était une expression consacrée ; voyez Varron, *De re rust.*, 3, 1. Cic., *De legg.*, 2, 14, 36.

Iræ. Répétition du fait : 3, 66, 4 quicquid *irarum* simultatiumque cum externis fuerit. 8, 33, 7 quæ deorum *iras* placant. — Pluralité du sujet : 1, 9, 15 mollirent modo *iras*. 1, 13, 3 in nos vertite *iras*. 1, 30, 7 ob residuas bellorum *iras* maxime sollicitatis ad defectionem animis. 2, 17, 7 ob *iras* (populi Romani) graviter ultas. 2, 23, 14. 29, 4. 61, 3. 4, 30, 12 ; à côté de cela : 8, 6, 7 ab *ira* impetuque hominum. 25, 6, 18 ne qua occasio — placandæ civium *iræ*. — Pluriel *augmentatif* : 2, 36, 6 minas *iras*que cælestes (il y a en même temps une raison de symétrie). 2, 38, 6 *irarum* pleni. 2, 45, 14 *irarum* speique pleni. 6, 18, 3 plenior aliquanto *animorum irarum*que, cf. la suite (§ 4) : *iram* accenderat ignominia... *spiritus* dabat quod, etc. 9, 7, 3 silentium illud obstinatum fixosque in terram oculos — ingentem molem *irarum* ex alto animi cientis indicia esse.

* *Jura*. 1, 41, 5 *jura* redditurum (« rendre la justice », mot à mot : rendre *à chacun* son droit).

* *Jurgia*. 42, 22, 5 laceratus *jurgiis* multorum.

* *Locationes*. 48, 18, 3 *locationes* prædiorum rusticorum.

Luctus. 5, 39, 5 privatos deinde *luctus* stupefecit publicus pavor. 22, 7, 12.

Metus. 3, 9, 4 omnes *metus* legum omniaque supplicia.

* *Ministeria*. 3, 6, 3 *ministeria* in vicem. 4, 13, 2 per hospitum clientiumque *ministeria*. 42, 15, 3 assuetos *ministeriis* talium facinorum.

* *Miracula* (« détails merveilleux ») 25, 39, 16.

Missiones. 7, 39, 1 exercitum purgare *missionibus* turbulentorum hominum.

* *Morbi*. 3, 6, 3 ministeria in vicem ac contagio ipsa vulgabant *morbos* (il ne s'agit que d'*une* maladie, mais elle s'attaque à *plusieurs* personnes).

Naufragia. 5, 52, 1 vixdum e *naufragiis* prioris culpæ cladisque emergentes (pluriel *augmentatif*).

Necessitates. 5, 6, 3 belli *necessitatibus*. 9, 8, 4 fortunarum humanarum *necessitatium*que. 21, 43, 3. 23, 48, 10.

Necessitudines. 8, 3, 3 privatis hospitiis *necessitudinibus*que conjunctos.

* *Nuntii*. 1, 60, 1 harum rerum *nuntiis* (en français : « la nouvelle ») in castra perlatis.

Digitized by Google

Occasiones. 2, 11, 2 per *occasiones* (« à l'occasion »).

Odia (mentionné par Dräger dans sa *Syntaxe de Tacite*, oublié dans sa *Syntaxe historique*). 2, 34, 3 finitimorum *odia*. 2, 45, 5 externa et domestica *odia*. 3, 38, 4 inter patrum et plebis *odia*. 21, 1, 3 *odiis* etiam prope majoribus certarunt quam viribus (Romani et Pœni). 22, 1, 2.

Opportunitates. 45, 30, 4 maritimas quoque *opportunitates*.

Oppugnationes. 10, 44, 8 urbium *oppugnationes*.

Pensiones. 38, 38, 13 argenti probi talenta Attica duodecim milia data intra duodecim annos *pensionibus* æquis. 33, 30, 7.

* *Potestates*. 4, 54, 8 sine imperiis ac *potestatibus*.

* *Prædæ*. 1, 54, 10 largitiones inde *prædæque*.

Precationes. Præf. 13 *precationibus* deorum dearumque.

* *Pretia*. 34, 36, 7 *pretia* militiæ.

* *Principia*. 1, 55, 3 inter *principia* condendi hujus operis.

* *Procellæ*. 6, 32, 6 imber ingentibus *procellis* (« des rafales ») fusus. 23, 44, 4. 39, 46, 3 tempestas cum magnis *procellis* coorta.

Proprietates. 45, 30, 3 multas frugum *proprietates*.

Redempturæ. 23, 48, 10 qui *redempturis* auxissent patrimonia.

Religiones. 1, 55, 2 libera a ceteris *religionibus* area. 39, 15, 3.

* *Ruinæ*. 21, 11, 9 latius — ruebat perque patentia *ruinis* agmina armatorum — vadebant. Cf. 1, 29, 6. 30, 1. 5, 53, 1.

* *Sententiæ*. 2, 29, 5 decernente ferocissimo quoque non *sententiis* magis quam clamore et strepitu.

* *Somni*. 2, 36, 4 in *somnis*. Cette expression se rencontre souvent chez Plaute, Cicéron, Lucrèce et Virgile (Neue, I, p. 422), quelquefois avec la variante *in somniis*, ce qui pourrait faire croire que *somnis* est une autre orthographe de *somniis*, si on ne trouvait pas ailleurs *per somnos* (Ovide, *Ars am.*, 3, 768. Pline, *Hist. nat.*, 23, 1, 24, 49). De ce pluriel (« les heures de sommeil ») on peut rapprocher l'expression grecque μέσαι νύκτες : Xén., *Anab.*, 3, 1, 33, ὅτε δὲ ταῦτα ἦν, σχεδὸν μέσαι ἦσαν νύκτες.

Spes. 4, 36, 2 agri publici dividendi coloniarumque deducendarum ostentatæ *spes*.

Spiritus (pluriel *augmentatif*). 1, 31, 6 adeo fracti simul cum corpore sunt *spiritus* illi feroces. 30, 11, 3, et ailleurs.

Strepitibus. 39, 15, 9.

M. Dräger, dans sa liste de pluriels postérieurs à l'époque de la prose classique, donne aussi *stirpes* (= *origo*). Je crains que ce ne soit à cause du passage de T.-Live 6, 1, 3, « velut ab *stirpibus* lætius feraciusque renatæ urbis. » Dans ce passage, *stirpes* est un substantif *concret* employé au sens figuré ; quant au pluriel, il se trouve chez Cicéron au sens propre et au sens figuré (voy. Forcellini, *s. v.*).

Successus. Præf. 13 *successus* prosperos (« un heureux succès *à tous les points de vue* »). 22, 12, 12 nimis prosperis multorum *successibus*.

Tempestates. 1, 5, 2 multis ante *tempestatibus* (= multo ante tempore). Le pluriel désigne les *parties* du temps. Cf. Pacuvius cité par Nonius, IV, s. v. *tempestas* (éd. Quicherat, p. 474) : quam te post multis tueor

Digitized by Google

tempestatibus. Salluste, *Cat.*, 53 multis *tempestatibus*. *Jug.*, 73 post multas *tempestates*. 96 in paucis *tempestatibus* (1).

Timores. 3, 16, 3 multi et varii *timores*.

Transfugia. 22, 43, 5 ut — *transfugia* impeditiora levibus ingeniis essent.

Transitus. 37, 7, 13 vias, ubi *transitus* difficiles erant, munitas vidit.

Tribunatus. 6, 6, 13 sex *tribunatibus*.

Triumviratus. 9, 46, 3 *triumviratibus*que, nocturno altero, altero coloniæ deducendæ.

* *Tumultus*. 3, 15, 7 sedabant *tumultus* (le désordre qui se manifestait en *plusieurs endroits*).

* *Turbæ*. 2, 29, 9 tantum concitum *turbarum*.

* *Usuræ*. 2, 23, 6.

Usus. 6, 25, 9 qua quemque suorum *usuum* causæ ferrent. 1, 45, 1 et ad belli et ad pacis *usus*. — *Usibus* 24, 1, 2.

Vanitates. 38, 17, 5 Romanis Gallici tumultus assueti, etiam *vanitates* notæ sunt.

Varietates. 7, 31, 1 ad *varietates* annonæ.

Vastationes. 1, 52, 3 *vastationes*que agrorum.

Versutiæ. 42, 47, 7 *versutiarum* Punicarum.

* *Vigiliæ* (« veille prolongée »). 2, 65, 1 fessum stando et *vigiliis* Volscum. 39, 15, 9.

Visus. 8, 6, 11 hos — nocturnos *visus*.

Voluntates. 1, 28, 8 in variis *voluntatibus*.

Parmi ces pluriels, les suivants, selon M. Dräger, ne se rencontreraient pas dans la prose classique : *adhortationes*, *auctus*, *consulatus* (et de même tous les pluriels des noms de magistratures, voy. p. 15, n. 2), *crepitus*, *decora* (dans le sens de « actions honorables »), *dignitates*, *eruptiones*, *escensiones*, *exauguratione*s, *exscidia*, *furores*, *gemitus*, *incursiones*, *iniquitates*, *mentiones*, *missiones*, *pensiones*, *ploratus*, *precationes*, *questus*, *redempturæ*, *strepitus*, *successus*, *succlamationes*, *transfugia*, *vanitates*, *vastationes*, *versutiæ*, *visus*. Ceci n'est vrai qu'en partie : *crepitus* se trouve Cic., *Ad fam.*, 9, 22. *dignitates* Cic., *De inv.* 1, 21, 29. 2, 1, 2. *De or.*, 3, 14, 53. *eruptiones* César, 7, 22, 4. *incursiones* César, 5, 1, 5. 6, 10, 5.

(1) Grysar, *Theor. d. lat. Stiles*, p. 33, condamne le mot *tempestas* dans le sens de *tempus* ; toutefois *eademque tempestate* se trouve Cic., *De div.*, 1, 34, 75. Cf. le passage *De or.*, 3, 38, 153, auquel Grysar fait allusion, mais en le citant inexactement : « Inusitata sunt prisca fere ac vetustate ab usu cotidiani sermonis jamdiu intermissa, quæ sunt poëtarum licentiæ liberiora quam nostræ ; sed tamen raro habet etiam in oratione poëticum aliquod verbum dignitatem. Neque enim illud fugerim dicere, ut Cælius : *Qua tempestate Pœnus in Italiam venit*, etc. »

Digitized by Google

furores, *gemitus*, *ploratus* se rencontrent chez Cicéron, v. Neue, *l. l.* Enfin Cicéron dit *prima*, *tertia pensio* (v. Forcellini *s. v.*), et il n'aurait sans doute pas eu de scrupules à dire aussi *pensiones*. Du reste, comme nous l'avons déjà fait remarquer, ce sont là des observations qui n'ont qu'une importance secondaire : car, si tel ou tel pluriel employé par T.-Live ne se rencontre pas chez les auteurs qui l'ont précédé, on n'a pas le droit d'en conclure que ce soit lui qui l'ait introduit dans la langue.

§ 3. — Substantifs abstraits employés dans un sens concret (1).

Il arrive dans toutes les langues que certains substantifs, dont le sens propre est de désigner telle ou telle *qualité abstraite*, finissent par s'employer pour désigner l'*objet concret* auquel cette qualité appartient. Ainsi *juventus*, *nobilitas* veulent dire d'abord « la *jeunesse*, la *noblesse* », c'est-à-dire la qualité qui fait qu'on est jeune ou noble ; puis, par extension, ces mots arrivent en latin comme en français à signifier « l'ensemble des jeunes gens, l'ensemble des personnes nobles. » En latin, le nombre des mots qui ont ainsi passé du sens abstrait au sens concret semble aller en augmentant lorsqu'on s'éloigne de l'époque de la prose classique ; il y a là une question de grammaire historique qui peut être intéressante, et qui n'a été encore étudiée que d'une manière imparfaite (2). Je ne m'occuperai ici que de l'usage de T.-Live :

a) On trouve d'abord chez lui beaucoup de substantifs ainsi employés qu'on rencontre à toutes les époques de la langue et qu'il

(1) Kühnast, p. 64. Dräger, § 8. Grysar, p. 86. Bouterwek, *Handbuch des lat. Stils* (Weidmann, 1876), § 2. Gossrau, *Lat. Sprachl.*, § 361. Nägelsbach, p. 48 et suiv.

(2) Pour prendre comme exemple l'article de M. Dräger, je n'ai point vérifié tous les passages qu'il cite et je ne sais pas si dans tous le substantif a le sens concret ; mais ce qui est certain, c'est que sa liste est incomplète, non-seulement pour T.-Live, mais encore pour les autres auteurs ; ainsi il manque : Plaute, *Asin.*, 2, 4, 67 *flagitium* hominis. Térence, *Eun.*, 302 *senium* (= senex, cf. Silius Ital., 8, 465 : senium = senes). *ibid.*, 645 *scelus*. Lucrèce, 1, 405 *quietes* (« gîtes »). Caton, *De re rust.*, 157, *sorbitio* liquida (cf. Phèdre, 1, 25 (26), 5). Cicéron, *Or.*, 61, 206 *incisiones* (= incisa). *Ad Qu. fr.*, 1, 1, 12 *convictiones*. 19 *cupiditas*. *In Verr.*, II, 4, 8, 17 prædarum ac *furtorum* (« objets volés »). *Phil.*, 11, 5, 10 *facinus*, *scelus*. *In Catil.* 1, 13, 31 *latrocinium* (cf. Nägelsbach, l. l.). *De div.*, 1, 19, 36 *sæcula* (« générations », comme souvent chez Lucrèce : *sæcla ferarum*, *leonum*, *mortalia sæcla*, *bucera sæcla*, etc.). *Ad fam.*, 9, 15 *peregrinitas*. — *De b. Gall.*, 8, 13, 1 vada *transitus*que. Cornélius Népos, *Ag.*, 1, 3 virilem *sexum* (« enfant mâle » ; cf. Plaute, *Rud.*, 1, 2, 19). Il ne serait sans doute pas difficile d'augmenter cette liste d'additions.

Digitized by Google

suffit de nommer ; tels sont : *angustiæ*, *auxilia*, *cœtus*, *commeatus*, *consilium*, *copiæ*, *custodiæ*, *juventus*, *legatio*, *magistratus*, *nobilitas*, *partus*, *possessio*, *præsidium* (dans le double sens de « corps de troupes » et de « endroit fortifié »), *statio*, *subsidia*, *vigiliæ*.

b) Les suivants me paraissent plus dignes d'attention (j'ai mis un astérisque devant ceux dont je ne connais pas d'exemple antérieur à T.-Live) :

Accessio. 45, 26, 7 qui duorum hominum noxæ civitatem *accessionem* facitis. 45, 39, 7 Syphax rex captus, *accessio* Punici belli, cf. 45, 7, 2 (v. des exemples de Cicéron chez *Forcellini*).

Advocatio. 3, 47, 1 cum ingenti *advocatione* (Cic., *P. Rosc. com.*, 5, 15).

Ætas. 2, 13, 10 eam *ætatem* potissimum liberari ab hoste. De même 5, 27, 7 (cf. Nép., *Att.*, 1, 2 doctrinis quibus puerilis *ætas* impertiri debet).

Affinitates. 4, 4, 6 ne *affinitatibus*, ne *propinquitatibus* immisceamur cavent. — Plaute, *Trin.*, 3, 2, 76 « cognatos, *affinitatem*, amicos. » Le pluriel se trouve dans le même sens chez Justin, 17, 3, 5, et chez Tacite, 11, 24 : « moribus, artibus, *affinitatibus* nostris mixti. ». — Quant à *propinquitates*, M. Dräger assure qu'il se retrouve dans ce sens chez Ammien Marcellin.

* Altitudines. 21, 30, 6 quid Alpes aliud esse credentes quam montium *altitudines*? 27, 18, 9 *altitudines* quas cepissent hostes. (Chez Cicéron, *De nat. deor.*, 1, 20, 54, *altitudinum* est encore pris dans le sens abstrait.)

Apparatus. 42, 47, 2 *apparatibus* belli. (Le pluriel se rencontre chez César, *De b. c.*, 2, 2, 1, le singulier *De b. c.*, 3, 41, 3, et chez Cornélius Népos, *Eum.*, 5, 7.)

Armatura (*levis*). 21, 55, 2 Baliares locat ante signa ac *levem armaturam*. 38, 22, 4 tumulos ab *levi armatura* captos. § 5 compulsus ab *levi armatura*. § 6 præcedere tamen jubet *levem armaturam*, quæ — haud segne id ipsum tempus consumpserat. Cf. 40, 40, 1 externa auxilia ab *simili armatura*, meliore aliquantum militum genere, urgebantur. — César, *De b. c.*, 3, 45, 3 *levis armaturæ* magna multitudine. 3, 62, 2 magnum numerum *levis armaturæ*. Corn. Nép., *Dat.*, 8, 2 *levis armaturæ* maximum numerum. On remarquera que dans ces passages l'expression est beaucoup moins hardie que chez T.-Live, où la *levis armatura* est tout à fait représentée comme sujet agissant. La même hardiesse se trouve déjà dans le *De bell. Afr.* et dans le *De bell. Hisp.*, où *levis armatura* est très-fréquent ; je citerai seulement : *De b. Afr.* 59 post autem elephantos *armaturas leves* Numidasque auxiliares substituerat. 61 *levi*que *armatura* deserta. 69 equitatus et *levis armatura* hostium — loco pulsa. *ibid.* impetum faciunt Numidæ *leves*que *armaturæ*. 72 quonam modo sustinere se posset ab eorum equitatu *levi*que *armatura*. 78 a *levi armatura* Numidarum vulnerabantur. *De b. Hisp.* 21 equites cum *levi armatura* — ad nos transfugerunt. 23 a turmis et *levi armatura* sunt interclusi.

Digitized by Google

* Armatus. 26, 5, 3 magna parte impedimentorum relicta in Bruttiis et omni graviore *armatu*.

Peut-être 28, 1, 6 asperitates (cf. Sall., *Jug.*, 75), qui peut toutefois être pris aussi dans le sens abstrait.

* Convivium. 26, 14, 4 misso *convivio*. — Cet emploi de *convivium* n'a encore rien qui étonne. Mais chez les poëtes et chez les prosateurs de l'époque impériale on trouve *convivium* tout à fait dans le sens de *convivæ*, comme sujet accomplissant ou subissant une action, par exemple Pline, *Hist. nat.*, 22, (23) 47, fungi suilli — interemere — tota *convivia* (cf. Forcellini, *s. v.*).

* Curia (= *senatus*). 2, 24, 3 at vero *curia* — Servilium consulem — orare, etc.

* Decora. 3, 19, 5 omnia juventutis belli domique *decora*. — Cicéron dit, *Phil.*, 2, 22, 54 « Pompejum, quod imperii populi Romani *decus* ac lumen fuit; » mais je n'ai pas vu citer de passage antérieur à T.-Live où le pluriel fût employé en parlant de personnes comme il l'est dans le passage de T.-Live ou bien chez Pline le jeune, *Pan.*, 23, 1 « equestris ordinis *decora*. » Toutefois cet emploi de *decora* est parfaitement naturel; l'expression est beaucoup moins hardie que chez Tacite, *Hist.*, 2, 81, « et e Judaico exercitu lecta *decora*, » voyez Gantrelle, *Gramm. et style de Tac.*, p. 23.

Frequentia. 3, 26, 11 ea *frequentia* stipatus.

* Fuga. 8, 19, 9 pauci in turba *fugæ* extremæ — cæsi. 9, 24, 12 *fuga* cuncta complentur. 23, 25, 7 qui eorum ex *fuga* Cannensi essent (« les fuyards de Cannes »). — Pétrone, 45, 13, plane *fugæ* meræ (« de vrais poltrons »).

* 34, 7, 15 patiendum huic infirmitati est quodcumque vos censueritis. — Quintilien, 2, 2, 14, tamen vel *infirmitas* a robustioribus separanda est.

Insidiæ. 2, 50, 6 cum — *insidias* circa ipsum iter locatas superassent (César, 5, 32, 1.— *De b. G.*, 8, 19 : qui sustinuerant primos impetus *insidiarum* hoc ipso fiunt superiores quod nullum ab *insidiantibus* imprudentes acceperant detrimentum).

Lis (« objet en litige »). 3, 72, 2 in suam rem *litem* vertendo (cf. § 5 ut sibi controversiosam adjudicaret rem). § 4 interceptoris *litis* alienæ. — Le dictionnaire de Freund cite Varron, *De ling. Lat.*, 7, 5, 98, § 93 (éd. O. Müller) : « quibus res erat in controversia, ea vocabatur *lis*. » Cf. l'expression de droit « *litem dare*. »

Ludibrium (« objet de raillerie »). 1, 56, 9 *ludibrium* verius quam comes (cf. Lucrèce, 2, 47).

Machinationes (= machines). 27, 15, 5 naves *machinationibus* onerat (César, *De b. G.*, 2, 30, 3).

* Metus (« objet de crainte »). 3, 16, 6 alio se majore ab tribunis *metu* ostendente. — Ce mot se rencontre dans ce sens chez les poëtes (voyez Forcellini). Manilius et Gratius Faliscus l'emploient pour désigner l'engin de chasse communément appelé *formido* (« épouvantail »).

Digitized by Google

* Militia. 4, 26, 3 quæ maxima apud eos vis cogendæ *militiæ* erat. — Ovide, *Heroid.*, 8, 46, hic pars *militiæ*, dux erat ille ducum. Justin, 32, 2, 2, cum omni *militia* interficitur.

Munitiones. 5, 5, 5 *munitiones* non in urbem modo, sed in Etruriam spectantes. Cf. 36, 17, 4 (César, *De b. G.*, 1, 10, 3, et souvent ailleurs, v. le lexique d'Eichert).

Nomen. 1, 10, 3 ita per se ipsum *nomen Cæninum* (« tous ceux qui portaient le nom de *Cænini* ») in agrum Romanum impetum facit (cf. la note de M. Müller dans son édition). — Corn. Nép., *Hann.*, 7, 3 : inimicissimum *nomini* Romano. Sall., *Jug.*, 39 : ab sociis et *nomine* Latino auxilia arcessere (cf. *ibid.*, 42. 43).

Paucitas. 29, 33, 10 quippe illa regnanti *multitudo*, hæc *paucitas* exsulis fortunæ conveniens est (Corn. Nép., *Pel.*, 2, 3 : qua *paucitate* perculsa est Lacedæmoniorum potentia).

Potestas. 2, 35, 3 auxilii, non pœnæ jus datum illi *potestati*. 4, 48, 13 in ejus *potestatis* fidem — rempublicam confugere (Cic., *De legg.*, 3, 3, 9 imperia, *potestates*, legationes, cum senatus creverit populusve jusserit, ex urbe exeunto).

* Prætorium (le conseil de guerre dans la tente du général). 21, 54, 3 ita *prætorium* missum. Cf. 30, 5, 2. 37, 5, 2. — Chez les écrivains de l'époque impériale, *prætorium* s'emploie pour désigner « les prétoriens », par exemple dans l'expression *præfectus prætorio* (voyez Forcellini).

Reditus (« revenus »). 42, 52, 12 præter *reditus* metallorum. — Cornélius Népos, *Att.*, 14, 3 : omnisque ejus pecuniæ *reditus* constabat in Epiroticis et urbanis possessionibus.

* Remigium. 21, 22, 4 aptæ instructæque *remigio* (quinqueremes). 26, 51, 6 *remigium* classicique milites tranquillo in altum evecti — experiebantur. 37, 11, 3 *remigium* omne Magnesiam missum. — Forcellini cite des exemples de Virgile et d'Horace. Dans le passage de Cicéron, *Tusc.*, 5, 39, 114 « quæ species formaque pugnæ, quæ acies, quod *remigium*, qui motus hominum, qui ferarum non ita expictus est, etc., » *remigium* peut avoir le sens abstrait.

Robur, robora. 21, 55, 2 quod *roboris* erat (cf. César, *De b. c.*, 3, 87, 5). *Robora* (« l'élite ») virorum, centurionum 21, 54, 3. 24, 46, 2, etc. 7, 29, 7 *robore* juventutis suæ acciso. (Cicéron dit : « illa *robora* populi Romani, » *p. Cluent.*, 56, 153.)

* Ruinæ, ruina (= rudera) (1). 42, 3, 9 *ruinis* templorum templa ædificantem (de même chez les poëtes, et chez les prosateurs de l'époque impériale, v. Forcellini). — 42, 63, 4 raptim ex ipsa *ruinæ* strage congestis saxis. Cf. Pline, *Hist. nat.*, 33, (4) 21, ad lavandam hanc *ruinam*.

* Seditio. 28, 25, 3 stupente ita *seditione*. — Cicéron emploie ainsi *conjuratio* (*In Catil.*, 1, 6, 13), Cornélius Népos *consensio* (*Att.*, 8, 4).

(1) Cicéron emploie *ruinæ* dans un autre sens concret en parlant de personnes : ainsi, *De prov. cons.*, 6, 13, il appelle Pison et Gabinius « publicanorum *ruinas*. »

Digitized by Google

Servitia. 1, 40, 2 præceps inde porro ad *servitia* caderet. 2, 10, 8 *servitia* regum superborum. 41, 21, 6 *servitia* maxime moriebantur, etc. — Cic., *p. Flacco*, 38, 97 *servitia* sileant. Cf. *De b. Al.*, 73. Sall., *Cat.* 24 et ailleurs (v. le lexique d'Eichert). On trouve aussi le singulier : Plaute, *Curc.*, 2, 3, 21 ita nunc *servitiumst*. Cic., *In Verr.*, II, 5, 4, 9 cœptum esse in Sicilia moveri aliquot locis *servitium*. *De har. resp.*, 12, 25 omne *servitium* — in alteram scænam immissum... ut a *servitio* caveremus.

Societates. 25, 1, 4 *societatibus* publicanorum infidus damnosusque (César, *De b. c.*, 3, 3, 2).

Solitudines. 40, 22, 1 *solitudines* interjacentes Mædicæ atque Hæmo (César, *De b. G.*, 6, 23, 1).

Terrores. 29, 27, 14 ceteros omnes cælestes maritimosque *terrores*. Cf. 4, 7, 12 cum tot *terrores* a finitimis ostentati essent. 28, 29, 9 omnium rerum *terror* oculis auribusque est offusus. — Cicéron, *De rep.*, 1, 47, 71, appelle Carthage et Numance « duobus hujus urbis *terroribus*. » Lucrèce avait dit d'une façon très-hardie, 5, 40 : « (terra) trepido *terrore* repleta est, » en parlant des bêtes féroces.

Venatio. 25, 9, 8 cum solito captæ *venationis* onere (cf. § 9). 35, 49, 6, unde illi — tam varia et multa *venatio*. (*Venatio*, en parlant du gibier *vivant*, se trouve déjà chez Varron, *De re rust.*, 3, 12, 2 : « sæptum *venationis*, » cf. Columelle, liv. 9, *præf.* Pline, *Epist.*, 5, 6, 8; en parlant du gibier *mort*, chez Cicéron, *De fin.*, 2, 8, 23 : « *piscatu* (1), *aucupio*, *venatione*, » cf. Celse, 2, 26.)

Vetustas. Præf. 2 se — rudem *vetustatem* superaturos credunt (César, *De b. c.*, 1, 6, 7. Cicéron, *De harusp. resp.*, 13, 28).

M. Dräger cite encore :

* Matrimonia. 10, 23, 6 « convocatis plebeis *matrimoniis* » (leçon des meilleurs manuscrits); mais cet emploi de *matrimonia* paraît tellement extraordinaire que je serais assez de l'avis de Madvig et de Weissenborn, qui lisent *matronis*. En effet, dans les passages que l'on cite, Just., 3, 3, 8 « severiusque *matrimonia* sua viri coërcerent. » 3, 5, 6 « hisque interfectorum *matrimonia* pollicerentur. » Suét., *Cæs.*, 51 « ne provincialibus quidem *matrimoniis* abstinuisse. » Tac., *Ann.*, 2, 13 « *matrimonia* ac pecunias hostium prædæ destinare, » l'expression est beaucoup moins hardie qu'elle ne le serait dans le passage de T.-Live.

* Ministerium. 4, 8, 4 « cui scribarum *ministerium* custodiæque tabularum cura, cui arbitrium formulæ censendi subiceretur; » — mais il ne me semble pas évident que dans ce passage *ministerium* ait déjà le sens concret.

On voit que chez T.-Live l'emploi des substantifs abstraits dans

(1) *Piscatus*, désignant le *produit de la pêche*, le *poisson*, se rencontre déjà dans l'ancienne langue : Plaute, *Most.*, 1, 1, 67. 3, 2, 41 ; cf. Nonius, liv. VIII, s. v. *piscati* (p. 568 de l'éd. Quicherat).

Digitized by Google

un sens concret est quelquefois plus hardi que chez les prosateurs qui l'ont précédé ; les écrivains de l'époque impériale ont été encore beaucoup plus loin que lui dans cette voie. Voyez par exemple pour Tacite : Dräger, *Synt. u. Stil d. Tac.*, § 3, et Gantrelle, *Gramm. et style de Tac.*, p. 23.

Je pense du reste qu'il ne faut pas confondre cet emploi du substantif abstrait avec deux formes de langage qu'il n'est pas toujours facile d'en distinguer : la personnification, et une autre figure de grammaire qui consiste à donner pour sujet ou pour régime *grammatical* à un verbe le nom d'une qualité abstraite appartenant à la personne qui est le sujet ou le régime *logique*, par exemple : « il faut venir en aide à son *inexpérience*, » au lieu de : « il lui faut venir en aide, à lui qui est inexpérimenté. » La différence est que, dans les deux figures de langage dont nous venons de parler, le substantif abstrait ne représente pas à l'esprit la même idée qu'un substantif concret, par lequel on le pourrait remplacer, au lieu que dans toutes les langues il y a un certain nombre de substantifs abstraits qui ont fini par prendre tout à fait le même sens que les substantifs concrets au lieu desquels on les emploie. Cette différence étant tout entière dans l'idée que le mot éveille dans l'esprit, on conçoit qu'il soit facile de se tromper en pareille matière quand il s'agit d'une langue morte, et peut-être trouvera-t-on que tel substantif abstrait que j'ai cité comme employé dans un sens concret doit plutôt être considéré comme un exemple de l'une ou de l'autre des deux figures de langage dont nous venons de parler, ou *vice versa*. Par exemple, dans le passage de T.-Live, 3, 68, 7, « ante portas est *bellum* ; — jam intra mœnia erit et arcem et Capitolium scandet et in domos vestras vos persequetur, » tout le monde sera d'accord pour reconnaître une personnification ; mais dans le passage cité plus haut, *stupente ita seditione*, l'on peut se demander s'il y a une personnification ou si, pour T.-Live, *seditio* était un véritable synonyme de *seditiosi* (1). De même on sait que *juventus* s'emploie tout à fait pour *juvenes* ; mais, pour *adulescentia* et *senectus*, je crois qu'il y a seulement *personnification* dans des passages tels que les suivants : Cic., *De sen.*, 8, 25 « atque in ea quæ non vult sæpe etiam *adulescentia* incurrit. » *Ibid.*, 8, 26 « ut *senectus* non modo languida atque iners non sit. » 9, 28 « quid enim est jucundius *senectute* stipata

(1) Comparez encore Cic., *In Catil.*, 1, 3, 6, « nec privata domus parietibus continere voces *conjurationis* tuæ potest » (*personnification*), et *ibid.*, 1, 6, 13, « extra istam *conjurationem* perditorum hominum » (*conjuratio* = conjuratorum globus).

Digitized by Google

studiis juventutis? [29] an ne eas quidem vires *senectuti* relinquimus ut adulescentes doceat — ? » 14, 48 « *adulescentia* voluptates propter intuens magis fortasse lætatur, sed delectatur etiam *senectus* procul eas spectans. » 16, 55 « *senectus* est natura loquacior, » etc.

Quant à l'autre figure de langage dont nous avons parlé, en voici quelques exemples (1) :

Lucr., 5, 815 at *novitas* mundi nec frigora dura ciebat (= le monde dans sa nouveauté). Cf. v. 940 *novitas* tum florida mundi.

Cicéron, *P. Rosc. Am.* 3, 7 ut audacium *sceleri* resistatis, innocentium calamitatem levetis. *Ad fam.*, 2, 6, 4 ut subvenias huic meæ *sollicitudini*. *Ad Qu. fr.*, 1, 1, 12 a quibus — videtur potuisse tua *liberalitas* decipi. *De or.*, 1, 46, 202 *innocentiam* judiciorum pœna liberare. *P. Mil.*, 32, 86 neque ullo in loco potius *mortem* ejus lacerari quam in quo *vita* esset damnata.

Salluste, *Jug.*, 31, 14 metum ab *scelere* suo ad *ignaviam* vostram transtulere.

T.-Live, 4, 11, 2 quo majori *gloriæ* rerum domi forisque gestarum succedere se cernebant. 24, 5, 1 regi — succedenti tantæ *caritati* Hieronis. 31, 21, 4 *lassitudini* militum pepercit. 45, 26, 7 qui duorum hominum *noxæ* civitatem accessionem facitis.

2, 50, 11 vincebatque auxilio loci *paucitas* (cf. Nép., *Dat.*, 7, 3, « non multum obesse multitudo hostium suæ *paucitati* posset ; » au contraire, dans le passage cité plus haut, *Pel.*, 2, 3 « qua *paucitate* perculsa est Lacedæmoniorum potentia, » *paucitas* est tout à fait pris dans le sens concret).

2, 60, 2 huic tantæ *concordiæ* ducis exercitusque non ausi offerre se Æqui.

Cf. encore 1, 13, 2 dirimere infestas acies, dirimere *iras*. 1, 25, 7 ut segregaret *pugnam* eorum (voyez la note de l'édition de M. Müller, Teubner, 1875). 1, 29, 2 cum effractis portis stratisve ariete muris aut arce vi capta *clamor* hostilis et *cursus* per urbem armatorum omnia ferro flammaque miscet. 4, 33, 3 in sinistrum cornu, quod *incendio* similius quam *prœlio* territum cesserat flammis.

On voit que T.-Live fait de cette figure un usage assez hardi.

Cette figure paraît avoir été employée avec une certaine prédilection par Velléjus Paterculus (voyez C. von Morawski, *Philologus*, XXXV (1876), p. 716) et par Phèdre, qui en use et en abuse : 1, 3, 16 nec hanc repulsam tua sentiret *calamitas*. 1, 4, 5-7 decepta *aviditas*. Et quem tenebat ore dimisit cibum Nec quem petebat adeo potuit attingere. 1, 5, 11 sic totam prædam sola *improbitas* abstulit. 1, 8, 8 gulæque credens colli *longitudinem* (ici l'expression est très-heureuse). 1, 13, 12 tum demum ingemuit corvi deceptus *stupor*. 1, 21 (22), 11 quorum privata servit *utilitas* sibi, etc.

(1) Cf. Nägelsbach, p. 47 et suiv.

Digitized by Google

Il faut rapporter à la même figure de langage (1) des locutions telles que : « *benignitas* tua » Hor., *Epod.*, 1, 31, « *mediocritas* nostra » Vell., 2, 111, « *parvitas* mea » Val. Max., *præf.*, « *novitas* mea » Tac., 14, 53, qui, dans l'administration impériale postérieure, donnèrent naissance à tous ces titres officiels attachés à telle ou telle charge : « *amplitudo* tua, *magnitudo* tua, *eminentia* tua, *excellentia* tua, *sublimitas* tua, etc. » (voyez, par exemple, la *Notitia dignitatum* qui se trouve dans l'édition du Code Théodosien de Godefroy, tome VI, 2e partie).

§ 4. — Substantifs employés comme adjectifs (2).

On sait que certains substantifs latins, surtout des substantifs verbaux en *-tor* ou *-trix*, peuvent, dans certains cas, jouer le rôle d'adjectifs (3). Quels sont les substantifs qui ont été ainsi employés aux différentes époques de la langue latine et quelles ont pu être sur ce point les variations de l'usage? c'est une question dont on n'a pas encore fait, je crois, une étude assez complète. T.-Live emploie comme adjectifs les substantifs suivants :

27, 18, 14 levem et *concursatorem* hostem. 31, 35, 6 pedes *concursator* et vagus.

44, 22, 7 nemo tam famæ *contemptor* est.

2, 59, 9 invectus haud falso in *proditorem* exercitum militaris disciplinæ, *desertorem* signorum. 21, 43, 15 semestri — duce, *desertore* exercitus sui.

6, 2, 12 minime *largitore* duce.

28, 19, 15 *domitor* ille totius Hispaniæ exercitus.

1, 56, 8 *liberator* ille populi Romani animus.

21, 40, 11 cum fœderum *ruptore* duce ac populo.

40, 35, 13 provinciam ingenio ferocem, *rebellatricem*.

Très-souvent *victor* : 2, 31, 8 « omnium actionum in senatu primam habuit pro *victore* populo, » cf. 26, 31, 8. « *Victor* exercitus » 22, 59, 5. 31, 22, 3, et souvent ailleurs, v. Neue, II, p. 21. « *Victor* hostis » 2, 59, 3. 22, 18, 10. 27, 13, 2. 30, 19, 4. 31, 38, 4. 45, 19, 16. « *Victor* maritus » 1, 57, 10. « Ante currum *victoris* ducis » 45, 40, 6 ; — au féminin : « *victrix* libido » 1, 58, 5. « *Victrici* patriæ » 5, 24, 10. « Urbis omnibus

(1) Cf. aussi certaines périphrases poétiques telles que « fida canum *vis*, » Lucr., 6, 1220.

(2) Dräger, § 308. Kühnast, p. 47. Neue, II, p. 17 et suiv. Bouterwek, § 4. Nägelsbach, §§ 54, 4. 73, 1.

(3) Remarquons toutefois qu'il faut se garder de prendre pour des substantifs pris adjectivement des substantifs employés en apposition ; ainsi Neue cite Cicéron, *De div.*, 2, 20, 45 : « cum *altrice* belua » ; je crois qu'ici *altrix* joue encore le rôle de substantif : « avec leur nourrice la bête. »

Digitized by Google

bellis *victricis* » 5, 40, 1. « *Victricem* classem » 21, 41, 11. « *Victricem* attingere dexteram » 30, 12, 12, etc.

28, 42, 10 exercitum *alienigenam*. 29, 10, 5 hostis *alienigena*.

21, 30, 8 ne majores quidem eorum *indigenas*, sed *advenas* Italiæ cultores has ipsas Alpes — tuto transmisisse. 4, 3, 13 *advenas* reges.

2, 1, 4 illa pastorum convenarumque plebs, *transfuga* ex suis populis. 9, 31, 7 *transfugæ* agrestes et captivi.

1, 34, 5 Lucumonem, *exsule* advena ortum. 35, 34, 9 specie reducentis *exsulem* hospitem.

3, 62, 4 agitedum, clamorem — tollite hic *indicem* voluntatis virtutisque vestræ.

21, 43, 14 pugnabitis cum exercitu *tirone*. 9, 18, 15 *tironem* aut mala disciplina institutum exercitum. Cf. 21, 39, 3. 42, 55, 3 (1).

4, 32, 12 impium Fidenatem, *prædonem* Vejentem.

Quoi qu'en dise M. Kühnast, l'usage de T.-Live ne me paraît point différer sensiblement de celui de Cicéron; voici en effet des exemples de Cicéron et d'autres prosateurs de la bonne époque :

Cicéron, *Ad Qu. fr.*, 1, 1, 19 tam *corruptrice* provincia. *Tusc.*, 4, 24, 54 *bellatrix* iracundia. *Ad fam.*, 6, 18, 5 non tam sum *peregrinator*. *De harusp. resp.*, 23, 49 *deletrix* hujus imperii sica. *P. Mil.*, 19, 50 ipse ille latronum *occultator* et *receptor* locus. *De am.*, 25, 95 popularem, id est, *assentatorem* et levem civem. *De nat. deor.*, 2, 22, 58 mundi — natura non artificiosa solum, sed plane *artifex* ab eodem Zenone dicitur, *consultrix* et provida utilitatum — omnium. *De fin.*, 2, 34, 113 *moderator* cupiditatis pudor. Plusieurs fois « exercitus *victor* », v. Neue, II, p. 21. *De sen.*, 5, 14 equi fortis et *victoris*. *Ad Att.*, 1, 16, 7 *victrix* nequitia ac libido. 5, 21, 2 litteræ *victrices*. *P. Sest.*, 37, 79, manus illa — sæpe jam *victrix*. — *Brut.*, 25, 96 *artifex*, ut ita dicam, stilus. *Or.*, 48, 161 quod si indocta consuetudo tam est *artifex* suavitatis. *P. Font.*, 14, 32 (10, 22) *alienigenas* (testes) domesticis — anteferre. *Phil.*, 11, 15, 39 *tirones* milites. *Ad fam.*, 7, 3, 2 *tirone* et collecticio exercitu. *De nat. deor.*, 2, 60, 150 quam vero aptas quamque multarum artium *ministras* manus natura homini dedit. *De legg.*, 2, 8, 19, deos neve novos neve *advenas*. *De leg. agr.*, 2, 31, 84 ab hoc *plebicola* tribuno plebis.

César, 7, 62, 8 nostrorum militum *victorum*. — « Quadriremis *victrix* » *De b. Al.*, 25. « *Victrices* naves, copiæ » *ibid.*, 11. 40. — « Servi *transfugæ* » *De b. Hisp.*, 22.

Salluste, *Cat.*, 5 animus audax, subdolus, varius, cujus rei lubet *simu-*

(1) M. Dräger, *l. l.*, cite encore chez T.-Live : « agnus *mas* idemque *femina*, bos *femina*. » On sait que cet emploi de *mas* et de *femina* comme adjectifs appartient tout à fait à l'usage ordinaire de la langue ; voyez, par exemple, Schultz, *Lat. Sprachl.* (7e éd., 1871), p. 26.

Digitized by Google

lator ac *dissimulator*. *Jug.*, 64 inerat *contemptor* animus et superbia. 63 animus — lubidinis et divitiarum *victor*. 58 in exercitu *victore*.

Cornélius Népos, *Att.*, 13, 1 nemo illo minus fuit emax, minus *ædificator*.

Neue et Dräger, *l. l.*, donnent aussi des exemples empruntés aux poëtes, ainsi qu'aux prosateurs de l'époque impériale. Bouterwek cite plusieurs exemples de Tacite, auxquels il faut ajouter : *Ann.*, 3, 6 *imperator* populus. 4, 1 sui obtegens, in alios *criminator*.

Ce qui paraît être propre à la langue poétique et à la langue de la prose postérieure, c'est l'emploi d'un substantif comme adjectif *neutre*. Neue cite : « *artifici* temperamento » (Pline, *Hist. nat.*, 12, 25, 54, 115), « *indigena* vino » (Pline, 14, 6, 8, 72), « minium *adulterum* » (Pline, 33, 7, 37), « *hospitibus* tectis » (Stace, *Theb.*, 12, 479) (1) ; « *victricia* arma, signa, *ultricia* tela, *victricium* armorum, *victricibus* armis, telis, signis, etc., » chez les poëtes et chez les prosateurs de l'époque impériale; le *singulier* neutre *victrix* se rencontre chez Claudien, *De VI. cons. Honor.*, 25 : « *victrici* solo ; » d'autre part on trouve le neutre *ultore ferro*, Justinien, *Instit.*, 4, 18, 5 (2).

—

Les pages qui précèdent étaient déjà imprimées, et il ne m'était plus possible d'en modifier la rédaction, quand je reçus la deuxième édition du premier volume de Dräger, *Historische Syntax der lateinischen Sprache* (1878). Cette seconde édition se distingue de la première par un grand nombre d'additions et de corrections, et une partie des critiques que j'avais faites à M. Dräger dans mon premier chapitre est aujourd'hui sans objet. Dans les chapitres qui vont suivre, je ne tiendrai compte, pour le premier volume de la *Syntaxe historique*, que de la deuxième édition ; la deuxième édition du second volume n'a pas encore paru.

(1) On trouve souvent chez les poëtes le pluriel neutre *hospita* (à cette forme seulement), qui vient d'une forme *hospitus* (inusité), *hospita*, *hospitum* (inusité) ; de même *inhospita*.

(2) Cf. Priscien, 5, 7, 38 : « Sciendum quod in verbalibus in *-trix* terminantibus invenimus obliquos casus conjungi solere etiam neutris, ut *victrici signo*, unde : *victricia tollite signa* [Lucain, 1, 347] ; quamvis *hoc victrix* non memini me legisse, etsi analogia declinationis exigat. » — Servius, *Ad Æn.*, 3, 54 : « Omnia nomina a verbo venientia — cum in *-trix* (exeunt), feminina sunt, ut *victrix* ; neutra vero non faciunt, nisi tantum ex numero plurali, unde est *victricia*. » *Ad Æn.*, 11, 590 : « Similiter et *ultricium* et *victricium* dicimus, licet in his neutrum genus in numero singulari non inveniatur. »

Digitized by Google

Digitized by Google

B. L'ADJECTIF

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ADJECTIF

L'étude des emplois de l'adjectif en latin présente deux questions intéressantes, dont la première surtout est traitée dans les grammaires d'une façon très-insuffisante : c'est la question de l'emploi des adjectifs comme substantifs, et la question de l'emploi des adjectifs dans des cas où le français se sert plutôt d'adverbes ou de locutions adverbiales.

§ 5. — De l'emploi des adjectifs comme substantifs (1).

La langue latine, dit M. Gossrau, a éprouvé comme d'autres langues le besoin de transformer des adjectifs en substantifs; mais, comme elle n'avait pas d'article et qu'elle était privée de tout moyen de distinguer extérieurement l'adjectif proprement dit et l'adjectif devenu substantif, il n'a pas pu s'établir de règle fixe et cet emploi de l'adjectif est resté assez arbitraire. « Certains adjectifs sont souvent employés comme substantifs, d'autres rarement ou pas du tout; certains cas de l'adjectif se rencontrent souvent employés ainsi, d'autres rarement ou pas du tout. A partir de Cicéron, cet emploi de l'adjectif devient de plus en plus fréquent; déjà Salluste l'aime, plus encore les poëtes de l'époque d'Auguste et après eux les prosateurs postérieurs. »

Ces réflexions sont fort justes, mais on peut se demander s'il n'est pas possible d'arriver à des conclusions plus précises. La question a du reste été déjà souvent étudiée; celui qui l'a le mieux traitée, à ma connaissance, est Nägelsbach, dont l'article est bien supérieur, par exemple, à celui de M. Dräger. Toutefois Nägelsbach ne donne qu'un choix d'exemples assez restreint, et même après lui il peut être utile de réunir une collection plus complète de tous les exemples intéressants des différents auteurs; ce n'est

(1) Nägelsbach, p. 65 et suiv. Dräger, §§ 17 et suiv. Kühnast, p. 45 et suiv., p. 265. Gossrau, *Lat. Sprachl.*, §§ 373 et suiv. Grysar, p. 268 et suiv. Bouterwek, p. 12 et suiv., p. 18 et suiv.

Digitized by Google

qu'à cette condition qu'on pourra acquérir une connaissance complète de cette question difficile. Je ne m'occuperai ici que de T.-Live; je ne saurais affirmer jusqu'à quel point il a pu faire de l'adjectif pris comme substantif un emploi plus libre que Cicéron ou que César : on n'a pas encore fait pour ces deux auteurs une collection d'exemples qui permette de tirer des conclusions sûres. Je parlerai d'abord des adjectifs proprement dits, puis des participes, qui sont aussi de véritables adjectifs.

1° *Adjectifs masculins (ou féminins) employés comme substantifs.*

a) *Au pluriel.*

3, 1, 2 et *agrarii* se in spem legis erexerant. 2, 54, 10 ut etiam *insontes* fecisse videri vellent. 23, 34, 4 primo fugere *regii* conati (cf. 37, 41, 4. 38, 1, 10. 40, 4, 11. 15). 31, 21, 15 *medii* a pedite pulsi. 37, 41, 4 nedum *extremi* inter se conspicerentur. 3, 6, 3 ea colluvio — *urbanos* — angebat. 1, 57, 7 quin — invisimus — *nostrarum* ingenia?

9, 27, 9 *sinistris* — repentino consilio Pœtelii consulis additæ vires. 9, 24, 10 hæc *obviis* increpat. 21, 46, 2 laniatisque *obviis*. 6, 13, 3 cedentibus *primis*. 3, 34, 3 omnibus, *summis infimis*que, jura æquasse. 2, 50, 4 *agrestium* fuga vasti relicti agri. 3, 6, 2 pecoribus *agrestibus*que in urbem acceptis. 40, 33, 1 *sauciis* deinde in oppidum Æburam devectis. 5, 45, 1 *æquis iniquis*que persuasum erat tantum bello virum neminem — esse.

1, 47, 12 ut insignis ad invidiam *locupletiorum* fortuna esset... unde, ubi vellet, *egentissimis* largiretur. 3, 65, 8 ubi tribuni auxilio *humilioribus* essent... cum et per coitiones *potentiorum* injuria fieret. 6, 6, 14 exercitus ex *causariis senioribus*que scribatur.

41, 6, 11 nec Lycios Rhodiis nec *ullos* alii cuiquam — dari placere. 28, 29, 8 de *nullis* enim — infestius — consuluerunt.

Il faut particulièrement remarquer les passages où l'adjectif devenu substantif reçoit à son tour un adjectif, ou bien où l'adjectif, quoique devenu substantif, conserve sa construction habituelle et est accompagné d'un complément :

1, 22, 3 ut *agrestes* Romani ex Albano agro — prædas — agerent. 9, 28, 4 eo se — Nolani *agrestes* contulerant. 7, 31, 4 *dediticii* vestri. 1, 32, 12 tribus *puberibus*. — 42, 47, 4 *veteres* et moris antiqui *memores*. 1, 17, 12 *oriundi* ab Sabinis. 24, 40, 12 cædes *proximorum* portæ.

Dans les exemples qui précèdent, le pluriel de l'adjectif désigne *tous les gens* d'une certaine classe; mais il peut arriver aussi qu'il

Digitized by Google

désigne seulement *un certain nombre de personnes* de cette classe ; ainsi *boni* peut signifier « *les* gens de bien » ou « *des* gens de bien. » Voici des exemples de ce second sens que peut avoir l'adjectif employé comme substantif, et que j'appellerai le sens *indéterminé :*

10, 22, 7 *callidos sollertes*que — urbi ac foro præsides habendos.

22, 26, 2 adversus rem et famam *bonorum* (« *des* gens de bien » ou « *de* gens de bien » ?). 32, 11, 6 succedentibusque *integris* in locum defessorum. 8, 19, 14 quod *egentium* atque *humilium* pœna defungi velle Fundanum populum censuerint. 10, 23, 8 ut hæc ara — a *castioribus* (féminin) coli dicatur. 7, 29, 4 ad *opulentiorum* auxilium confugere.

9, 31, 7 transfugæ *agrestes* et captivi. 5, 20, 6 avidas in direptiones manus otiosorum *urbanorum*.

31, 42, 8 itinerum *periti* (« *des* gens » ou « *les* gens qui savaient les chemins » ?). 6, 12, 8 ut decet certæ spei *plenos* et cum imparibus manus conserturos. 9, 30, 2 prava lectione senatus, qua *potiores* aliquot lectis præteriti essent. 21, 5, 7 ab Hermandica *profugi*. 28, 7, 12 *profugi* ab Thebis. 21, 43, 18 adversus *ignotos* inter se ignorantesque.

b) *Au singulier.*

L'emploi de l'adjectif masculin comme substantif est beaucoup plus rare au singulier qu'au pluriel. Il y a plusieurs cas à distinguer.

1° L'adjectif singulier est pris dans un sens collectif (le singulier remplaçant un pluriel) :

3, 6, 3 *agrestem*, confertum in arta tecta. 2, 3, 4 salubriorem — *inopi* quam *potenti*. 5, 21, 13 dictator præcones edicere jubet ut ab *inermi* abstineatur (cf. 6, 3, 8. 10, 5). 6, 17, 8 legationis jus *externo*, non civi, comparatum. 26, 2, 16 adeo imparem libertatem Romæ *diti* ac *pauperi*, *honorato* atque *inhonorato* esse. — Cf. 9, 1, 8. 29, 8, 8.

2° Le singulier du comparatif peut s'employer comme substantif, toutes les fois qu'il est question, soit en général, soit dans un cas particulier, de deux individus isolés qu'on oppose l'un à l'autre (par exemple un fort et un faible) (1). Il peut arriver que l'un des deux termes de l'opposition soit simplement contenu dans l'idée, sans être exprimé.

3, 37, 7 cum — quicquid cupitum foret *potentioris* esset (cf. 6, 37, 7).

(1) Nägelsbach, p. 82.

Digitized by Google

42, 63, 2 *deteriori* atque *infirmiori* favendo. 44, 25, 5 quod fieri etiam sua sponte tædio *validioris*, metu *infirmioris* credebat posse. — 22, 12, 12 premendoque *superiorem* (« *un homme* qui... ») — sese extollebat.

3° L'emploi de l'adjectif comme substantif est amené par le voisinage d'un substantif véritable :

35, 10, 8 pro legato et *participe* administrandi belli.
3, 56, 13 cui plebejo et *humili* præsidium — fore — ? (à moins qu'on ne veuille considérer ici *cui* comme le substantif.)

4° Le singulier de l'adjectif est employé dans un sens *indéterminé* (par exemple *Carthaginiensis*, « *un* Carthaginois, » et non « *le* Carthaginois ») :

30, 12, 16 quid *Carthaginiensi* ab *Romano* — timendum sit vides. 3, 56, 13 quem enim provocaturum, si hoc *indemnato* — non liceat? 3, 41, 3 *privato* reticere. 32, 11, 4 satisne credendum super tanta re *agresti* censeret. 39, 51, 10 ex *inermi proditoque*. — Cf. 22, 12, 12 (*superiorem*).
4, 48, 13 *privatum* inopem. 38, 14, 9 *privati* modice locupletis.

5° L'adjectif pris comme substantif au singulier est accompagné d'un adjectif indéfini :

1, 26, 4 sic eat quæcumque *Romana* lugebit hostem. 1, 58, 10 nec ulla deinde *impudica* Lucretiæ exemplo vivet (à moins qu'on ne veuille considérer ici *quæcumque* et *ulla* comme les substantifs).

Enfin l'on peut remarquer que T.-Live emploie substantivement, non-seulement *nullius* et *nullo* (1), mais encore *nulli* (6, 19, 7. *nulli alii* 40, 34, 11. *nulli — plebejo* 4, 25, 10) (2), qu'il semble préférer à *nemini*, et de même *ullius* (6, 37, 9. 9, 34, 1. 21, 5, 12, etc., v. Kühnast, p. 202), *ulli* (3, 14, 5. 26, 46, 10. 35, 38, 10), *ullo* (8, 26, 7. 9, 2, 13. 34, 1. 21, 8, 8). — *Cujusquam* (35, 36, 4. 38, 10, etc.) paraît être moins fréquent que *ullius; cuiquam* se rencontre 32, 20, 5. 39, 50, 2 (*cuiquam uni*). § 4 (*homini cuiquam*); 34, 35, 9 on trouve : « cum *ullo* Cretensium aut *quoquam* alio » (3).

(1) On sait que *neminis* et *nemine* sont inusités à la bonne époque ; l'une et l'autre forme paraît avoir été employée dans le latin archaïque ; *nemine* reparaît chez des écrivains de l'empire. V. Neue, I, p. 497 et suiv.

(2) Au nominatif *nemo plebejus*, et non *nullus plebejus*, v. par exemple 4, 4, 8. 6, 2.

(3) Cf. chez César : nulli *de b. G.*, 2, 6, 3. 35, 3. 7, 20, 5 (8, 55). *De b. c.*, 1, 79, 5. 85, 1 (nemini *de b. c.*, 1, 85, 12 ; Cicéron semble préférer *nemini* à *nulli*); ulli *de b. G.*, 1, 8, 3. — *Ullum* Hor., *Carm.*, 1, 24, 8.

Digitized by Google

2° *Participe présent masculin employé comme substantif.*

a) *Au pluriel.*

8, 13, 16 quo *obœdientes* gaudent. 25, 11, 4 impetum in *munientes* fecerunt. 26, 46, 4 adhortantium *pugnantes*. 37, 41, 7 hæc ut prolapsos *subeuntes*que contingeret. 1, 25, 4 horror ingens *spectantes* perstringit.

2, 59, 4 in consensu *obœdientium*. præf. 4 *legentium* plerisque. 1, 12, 10 strepitu *sequentium*. 22, 5, 4 *strepentium paventium*que clamores. § 8 nemo *pugnantium*. 31, 23, 7 cædes — *fugientium* pariter ac *repugnantium*. 6, 37, 1 majore *audientium* indignatione. 21, 35, 4 *ducentium* fraus. 5, 3, 7 utrum *militantium* adversarii estis? 5, 4, 1 nunc de ipsa condicione dicere *militantium* libet. 28, 9, 16 sermones *spectantium*. 3, 48, 6 multitudine *prosequentium*. 21, 32, 12 pro numero *manentium*.

5, 3, 4 æra *militantibus* constituta. 21, 57, 14 quæ — memorabilis *scribentibus* videri solet. 3, 36, 2 *colloquentibus* difficiles. 34, 15, 5 *oppugnantibus* animus crevit.

Le participe devenu substantif peut garder sa construction verbale :

45, 27, 8 per quod oraculo *utentes* sciscitatum deos descendunt.

29, 26, 7 omnis turba, non *habitantium* modo Lilybæi, sed..... 1, 8, 5 vetere consilio *condentium* urbes. 23, 23, 8 turbæ — privatas *agentium* res. 5, 38, 7 in turba *impedientium* fugam. 22, 7, 12 inde varios vultus *digredientium* ab nuntiis cerneres — gratulantesque aut consolantes *redeuntibus* domos circumfusos. 24, 46, 5 strepitum *molientium* portam. 2, 55, 6 ubi *indignantium* pro se acerrimus erat clamor. 3, 3, 4 cursus clamorque *vocantium* ad arma. 25, 14, 8 ad conspectum *transgredientium* vallum.

31, 36, 11 plures ab *obsidentibus* vias quam ab emissis ad cædem interficiebantur. 9, 24, 10 hæc *excurrentibus* in publicum pavidis increpat. 1, 55, 5 caput humanum — *aperientibus* fundamenta templi dicitur apparuisse. 44, 4, 11 Attalum et Misagenem — præsidio esse saltum *aperientibus* jubet. 6, 12, 2 tot jam libris assidua bella cum Volscis gesta *legentibus* illud quoque succursurum.

On rencontre aussi des passages nombreux où le participe employé comme substantif est pris dans ce que nous avons appelé le sens *indéterminé* (voy. p. 63) :

22, 7, 12 inde varios vultus — cerneres, ut cuique læta aut tristia nuntiabantur, *gratulantes*que (« *des* personnes qui les félicitaient ») aut *consolantes* redeuntibus domos circumfusos. 23, 22, 7 cum fremitus *indignantium* tota curia esset. 22, 5, 5 *pugnantium* globo illati... *fu-*

Digitized by Google

gientium agmen (« une troupe de fuyards » ou « la masse de ceux qui fuyaient » ?). 6, 33, 9 simul *obsidentium* atque obsessorum animo. 21, 30, 8 *migrantium* modo. 34, 13, 5 prædonum magis quam *bellantium* militastis more. 5, 21, 11 variis *terrentium* ac *paventium* (« *de* gens » ou « *des* gens épouvantés » ?) vocibus.

6, 6, 4 *fugientium* ex agro Pomptino agmen. 1, 25, 9 clamore, qualis ex insperato *faventium* solet. 24, 41, 4 ad duo milia — *palantium* per agros. 2, 2, 4 hic primo sensim *tentantium* animos sermo. 2, 12, 4 longus post me ordo est idem *petentium* decus. 2, 39, 9 multitudo ingens pacem *poscentium*. 2, 24, 7 ex tota urbe *proripientium* se ex privato — concursus — fieri. 2, 59, 5 passimque exaudiri voces *postulantium* ut castra — moveantur. 10, 35, 4 præbuere speciem recta *tendentium* ad castra oppugnanda. 1, 41, 1 clamor inde concursusque *mirantium* quid rei esset.

Peut-être le participe a-t-il aussi ce sens indéterminé (« *des* gens qui... ») dans des passages comme les suivants : 1, 8, 5 « locum qui nunc sæptus *descendentibus* inter duos lucos est. » 7, 10, 7 « nequaquam — *æstimantibus* pares. » 42, 15, 5 « *escendentibus* ad templum a Cirrha — maceria erat ab læva ; » il semble en effet que dans la construction grecque correspondante, dont la construction latine est peut-être une imitation (1), le participe ait toujours été employé sans article : v. Kühner, *Ausf. Gramm. d. griech. Sprache*, § 423, 25, e), p. 370 de la 2e éd.

b) *Au singulier.*

Je n'ai à citer, chez T.-Live, que les exemples suivants, où le participe est pris dans ce que j'ai appelé le sens *indéterminé :*

6, 14, 11 *contionantis* in modum (« à la façon de *quelqu'un* qui harangue »). 27, 2, 5 addidit et aliam *fidentis* speciem. 29, 33, 10 illa *regnanti* multitudo, hæc paucitas exsulis fortunæ conveniens est. 23, 37, 5 ut eo die obsesso quam *obsidenti* similior esset Pœnus.

38, 14, 9 oratio fuit summissa et infracta, *extenuantis* opes suas urbiumque suæ dicionis egestatem *querentis*. 34, 40, 3 prima oratio fuit omnia *permittentis* arbitrio Romanorum. 35, 34, 9 specie *reducentis* exsulem hospitem. 34, 48, 5 id minime conveniens *liberanti* Græciam videbatur (« pour *un homme* qui... »).

Cf. 28, 6, 9 coactum in angustias mare speciem *intuenti* — portus — præbuerit. 32, 4, 3 Thaumaci a Pylis sinuque Lamiaco per Lamiam *eunti* loco alto siti sunt. 26, 26, 2 sita Anticyra est in Locride læva parte sinum Corinthiacum *intranti*. 26, 24, 11 Corcyræ tenus ab Ætolia *incipienti*. 10, 30, 4 magna ejus diei — fama est etiam vero *stanti*. 37, 58, 8 ceterum vere *æstimanti* Ætolicum magis — bellum quam regium fuit.

Nägelsbach (p. 93 et suiv.) remarque, à propos du participe pré-

(1) Cf. Dräger, I, p. 433-434 (2e édit.).

Digitized by Google

sent, que son emploi comme substantif au nominatif singulier est extrêmement rare ; il cite : Térence, *Phorm.*, 243 « pericla, damna peregre *rediens* semper secum cogitet.» Sénèque, *De ira*, 1, 4, 1 « quo distet (ira) ab iracundia, apparet : quo ebrius ab ebrioso et *timens* a timido. » Quintilien, 8, 3, 52 « qua maxime deprehenditur *carens* arte oratoria » (variante : « *carens* arte *oratio* »). — Cf. Verg., *G.*, 3, 147 « plurimus — *volitans.* »

3° *Participe passé masculin (ou féminin) employé comme substantif.*

a) *Au pluriel.*

5, 42, 1 si compelli ad deditionem *obsessi* possent. 3, 63, 3 *castigati* fortium statim virorum opera edebant. 38, 15, 5 *inclusi* — legatos ad consulem orantes opem miserunt. — 1, 19, 14 nec *raptis* (les Sabines) — spes de se est melior (cf. 1, 10, 1. 11, 2). 22, 5, 4, gemitus *vulneratorum.* 1, 54, 9 absentiumque bona juxta atque *interemptorum* divisui fuere. 43, 14, 9 *missorum* quoque causas sese cognituros esse.

9, 30, 2 potiores aliquot *lectis.*

Le participe est accompagné d'un adjectif ou d'un complément :

44, 3, 3 præmissi *expediti* (« les troupes légères qui avaient été envoyées en avant »).

38, 18, 3 *missi* ad Eposognatum (= ii qui ad Ep. missi erant) (1). 3, 69, 2 *spoliati*que in agris et *vulnerati.* 26, 16, 13 ad *receptos* in fidem tuendos. 39, 25, 8 præter belli casibus *amissos.* 43, 15, 7 causas stipendiis *missorum* cognoscebant. 10, 29, 15 tentata ab *exclusis* turba suorum pugna est. 29, 8, 11 omnibus *contactis* ea violatione templi (= omnibus qui contacti erant).

Dans les passages suivants, le participe a le sens *indéterminé :*

8, 13, 15 crudeliter consulere in *deditos victos*que (« *des* vaincus »).

44, 31, 7 quod si — muros — dispositi *armati* defendissent. 35, 35, 8 frequentes *armatos.*

24, 25, 11 *missi*que a prætoribus Damaratam — et Harmoniam — interfecerunt (2). 1, 59, 4 adversus hostilia *ausos* (« *des* gens qui... »). 10, 8, 10 patricios primo esse factos non de cælo *demissos*, sed qui patrem ciere possent. 36, 28, 5 in *deditos* modo decreto suo. 21, 43, 18 cum *laudatis* a me milies *donatis*que.

(1) *Missi* au nominatif, mais sans complément, César, 5, 40, 1 ; *de b. c.*, 1, 18, 6.

(2) De même César, *de b. c.*, 3, 79, 5 : « pluribus *dimissi* itineribus a Cæsare ad Domitium et a Domitio ad Cæsarem. »

Digitized by Google

b) *Au singulier.*

Au singulier, dit Nägelsbach (p. 92 et suiv.), l'emploi du participe passé masculin comme substantif semble avoir été borné à un très-petit nombre de verbes : par exemple *mortuus*, « le cadavre » ou « un cadavre. »

Je n'ai en effet à citer chez T.-Live que 30, 14, 1 « *amatam* (= amicam) apud æmulum cernens; » puis deux passages où l'emploi du participe comme substantif est amené par le voisinage d'un substantif véritable : 10, 19, 2 « desertori magis quam *deserto* noxiæ fore. » 40, 10, 1 « discerne, dispice insidiatorem et *petitum* insidiis; » enfin 23, 37, 5 : « *obsesso* quam *obsidenti* similior. »

Avant de passer à l'emploi des adjectifs ou des participes neutres comme substantifs, nous ferons encore remarquer que l'emploi du participe futur masculin comme substantif n'est pas classique; nous avons vu que T.-Live dit déjà, 6, 12, 8 « ut decet certæ spei plenos et cum imparibus manus *conserturos* » (« *des* gens qui... »); à l'époque impériale cet emploi du participe futur devient plus fréquent et plus hardi :

Au pluriel : Quintilien, 1, 4, 21, « liberum *opinaturis* relinquo. » Cf. § 17 « admoneo *docturos*. » Pline le jeune, *Epist.*, 6, 15, 4 « *recitaturis*. » *Paneg.*, 77, 8 « *accepturis*que amplissimum honorem persuadeat, » et, au sens *indéterminé :* Tac., *Agr.*, 19, « officiis et administrationibus — non *peccaturos* præponere. » Q.-Curce, 7, 4, 32 « cum proficiscerentur tumultus ejus principia *nuntiaturi*. » Pline le jeune, *Epist.*, 6, 2, 3 « *audituros* corrogabat. » 6, 19, 4 « honorem *petituros*. »

Au singulier : Vell. Pat., 2, 101, 1 « ut nec *laudaturum* magna nec *vituperaturum* mediocris materia deficiat. » Quintilien, 11, 3, 157, « mire enim *auditurum dicturi* cura delectat. » 4, 1, 47 « *declamaturus* autem — debet induere. » Pline, *Paneg.*, 7, 5 « *imperaturus* omnibus eligi debet ex omnibus. » 77, 8 « *facturus* consules. » — Au sens *indéterminé : Ibid.*, 5, 5 « quod erat bene *imperaturi*. »

4° *Adjectifs ou participes neutres employés comme substantifs.*

a) *Au pluriel.*

Signalons d'abord le passage de T.-Live 39, 10, 5 : « si coacta caritate ejus *silenda* (sens *indéterminé*) enuntiasset; » cet emploi du participe en *-ndus* au neutre comme substantif paraît être étranger à la prose de l'époque classique (1).

(1) Cf. Hor., *Epist.*, 1, 7, 72 : « *dicenda*, *tacenda* locutus. » Sénèque, *Epist.*,

Digitized by Google

Il faut ensuite remarquer l'emploi fréquent que T.-Live fait du pluriel neutre pour désigner des localités :

25, 30, 5 *opportuna* (= opportuna loca) dividenda præfectis esse. 30, 5, 7 *proxima quæque* et deinceps *continua* amplexus. 25, 13, 14 per *ardua* (cf. 2, 65, 3). 29, 32, 7 per *obliqua*. 30, 6, 5 per *continua*. 38, 20, 8 si qua *periculosa* et *prærupta* occurrant (à moins que le substantif ne soit ici *qua*). 24, 21, 6 et insulam et arcem et *alia* — præsidiis firmarat. 7, 33, 10 *illa* omnia, qua nunc erectæ micant hastæ. 27, 39, 7 cum per munita *pleraque* transitu fratris — ducebat (= cum pleraque loca per quæ ducebat munita erant; de même : 21, 35, 4 per invia *pleraque*. 21, 32, 9 inter confragosa *omnia* præruptaque. 9, 13, 6 per *omnia* pacata. 21, 34, 7 per *omnia* nive oppleta. 22, 6, 5 per *omnia* arta præruptaque). 21, 11, 9 perque *patentia* ruinis.

21, 25, 9 *plerisque* incultis (ablatif absolu). 9, 38, 2 *proximis* raptim vastatis. 38, 20, 8 neque *inexsuperabilibus* vim afferre. 38, 20, 5 omnibus ferme *aliis* inviis.

On voit par les exemples qui précèdent que T.-Live ne craint pas d'employer l'adjectif neutre comme substantif à un autre cas que le nominatif ou l'accusatif. Cet emploi de l'adjectif neutre est plus ordinaire en latin qu'on ne le croit souvent. On trouvera chez Nägelsbach, p. 77, un choix d'exemples de Cicéron (1); en voici de T.-Live :

5, 33, 1 si quicquam *humanorum* certi est (*certi* dépend de *quicquam*, *humanorum* de *est*). 3, 37, 3 tædio *præsentium*. 9, 38, 5 avidam *ulteriorum*. 35, 15, 18 ignarus omnium *externorum*. 39, 34, 9 multorum *talium* (peut-être est-ce *multorum* qui est le substantif).

27, 40, 2 adversa *secundis* pensando. præf. 7 miscendo humana *divinis*. 23, 14, 8 cum honesta *utilibus* cedunt. 26, 9, 6 affingentium vana *auditis*. 26, 12, 17 convictus *veris*. 2, 9, 3 æquari summa *infimis*. 32, 7, 10 summa *imis* continuare. 3, 65, 8 in *primis* (« les premières fois »). 4, 43, 11 *mediis* copularent concordiam (« par des mesures tenant le milieu entre les deux extrêmes »). 24, 48, 12 aliisque *justis* militaribus. 26, 39, 3 mul-

88, 35 : « ingenti copia *quærendorum* ac *discendorum* fatigaberis. » Pline, *Epist.*, 6, 16, 3 : « aut facere *scribenda* aut scribere *loquenda*. » Justin, 1, 7, 15 : « matrimonii *reticenda*. »

(1) Cf. *De fin.*, 2, 14, 47, « his tribus generibus *honestorum* notatis. » *De sen.*, 21, 78, « memoria *præteritorum futurorum*que prudentia. » *Or.*, 58, 196 « in *amplioribus*. » *De fin.*, 1, 19, 62 « et præterita grate meminit et *præsentibus* ita potitur. » *De legg.*, 2, 5, 13, « pro *salutaribus* mortifera. » *Tusc.*, 1, 17, 40, « sive quod a *gravioribus* leviora natura repellantur. »

Digitized by Google

tis fortibus *factis* (1). 29, 26, 5 *factis* fortibus (2). 1, 56, 10 perfectis patris *mandatis*.

L'emploi du neutre comme substantif à un autre cas que le nominatif ou l'accusatif est surtout très-ordinaire pour les pronoms et les adjectifs pronominaux (*omnes*, *alii*, etc.). On peut s'en convaincre par les exemples suivants :

T.-Live. — Primum *omnium* 1, 1, 1. *omnium* primum 2, 2, 4. 24, 10, 2. 42, 1, 1. jam primum *omnium* 3, 19, 2. jam *omnium* primum 28, 39, 5 (3). — 1, 22, 6 *omnium* ignari. 21, 11, 12 inopia *omnium*. 40, 8, 18 in *omnium* vicem. 44, 26, 9 quantam *omnium* — copiam, etc. — « *omnium* quæ... » 22, 6, 8. 29, 8, 8.—T.-Live a une prédilection pour cette forme et dit rarement *omnium rerum*.

39, 34, 3 quicquam *eorum*. 2, 59, 1 nihil *eorum*. 24, 8, 15 aliquid *eorum*. 42, 23, 8 *horum* — nihil. 42, 41, 2 *eorum* — partim.— On remarquera que dans tous ces passages le génitif est partitif.— « *eorum quæ*... » 28, 17, 2.

1, 45, 1 formatis *omnibus* ; cf. 3, 19, 7. 23, 3. 32, 26, 7. 37, 37, 1.

1, 53, 1 in *aliis* ; cf. 1, 28, 11. — 6, 14, 13 *ceteris* omissis.

1, 47, 6 *his aliis*que. 1, 59, 11 *his* atrocioribusque, credo, *aliis*. 35, 34, 9 *his* præparatis (cf. 25, 21, 4). 34, 33, 3 *his* dictis in vicem auditisque. 2, 6, 1 *his* sicut acta erant nuntiatis. 2, 45, 10 *his* freti. — 2, 59, 4 *quibus* nihil infractus. præf. 4 ad hæc nova *quibus* jampridem prævalentis populi vires se ipsæ conficiunt. — « *his*, quæ... » 3, 50, 12. « *iis* quæ... » 3, 50, 12. 69, 2. « *illis quæ*... » 22, 50, 1. « *iis* in *quibus* nata erat humiliora » 1, 34, 4. « *quibus* quisque poterat elatis » 1, 29, 4.

Cf. 23, 9, 1 velut si jam *agendis* quæ audiebat interesset. 45, 39, 17 *adapertis* forte quæ velanda erant.

(1) L'expression ordinaire serait *multis et fortibus factis* ; on n'omet en général *et* que lorsqu'après *multus* il y a *deux* adjectifs déjà réunis par une conjonction copulative : Cic., *Or.*, 2, 6 « multi oratores *magni et clari*. » *Ad fam.*, 5, 17, 3 « multis *fortissimis atque optimis* viris. » T.-Live, 23, 14, 7, « multa *gravia indignaque*. » Cf. Cic., *p. Sest.*, 66, 139 « cum multis *audacibus*, *improbis*, *nonnumquam etiam potentibus*.» Chez Cic., *Acad.* II, 1, 6, 23, « laborum dolorumque susceptio *multorum*, *magnorum*, » il y a *asyndeton* (M. Baiter lit *magnorumque*). L'irrégularité que nous signalons dans le passage de T.-Live cité plus haut se retrouve chez lui, 27, 40, 4, « multa *secunda* in Italia Siciliaque gesta » (je crois que le substantif est plutôt *secunda* que *gesta*).

(2) A propos de *factis fortibus*, nous rappellerons qu'en pareil cas le participe devenu substantif peut être accompagné, soit d'un adjectif, soit d'un adverbe ; ainsi, à côté de « *facta eorum, facta sua fortia* » (v. par exemple Salluste, *Cat.*, 59. *Jug.*, 53. 85, 21), on rencontre aussi la tournure « *facta eorum, facta sua fortiter* » : Cic., *de inv.*, 1, 16, 22 « si *quod eorum spurce, superbe, malitiose factum* proferetur. » *In Cat.*, 3, 12, 27, « *facta sua recte*. » Corn. Nép., *Timoth.*, 1, 2 « *multa hujus* sunt *præclare facta*. » *Dat.*, 6, 8 « quo neque *acutius ullius imperatoris cogitatum* neque *celerius factum* usquam legimus. »

(3) De même chez Plaute, Térence, Cicéron (v. Forcellini, *s. v.* primum).

Digitized by Google

Autres auteurs. — *Lex Julia* de l'an 709 (*C. I. L.*, I, 206), l. 52 : *eum* (= eorum) h. l. n. r. (= hac lege nihil rogatur); l. 95 et 104-105 : dum *eorum* quid faciet.

Térence, *Phorm.*, 245 ne quid *horum*. *Ibid.*, 132, et *Andr.*, 58, *horum* nil.

Lucrèce, 5, 1447, cetera de genere *horum*. 5, 868 nil *horum*.

Cicéron, *De fin.* 4, 13, 32, *eorum* omnium. *De nat. deor.* 2, 53, 133 *quorum* igitur causa (« de quels êtres »). — Génitifs partitifs : « utrum — *eorum* » *De div.* 2, 56, 116. « *horum* utro » *P. Sest.* 42, 92. « nihil *eorum* » *De nat. deor.* 2, 47, 121. « nihil *horum* » *Or.* 24, 82. « *quorum* ne quid » *Tim.* 4, 10. « quicquam *illorum* » *De off.* 1, 45, 159. « horum tamen *trium* præstantissimum » *De off.* 1, 39, 141. — « *eorum* quæ... » *De or.* 3, 10, 38. *De fin.* 3, 6, 21. *De nat. deor.* 2, 47, 120.

De nat. deor. 2, 53, 133 ratio est enim quæ præstet *omnibus*. *De sen.*, 1, 3 de *ceteris*. *De off.* 1, 39, 139 in *ceteris*. *Or.* 8, 26 in *reliquis*. *De off.* 1, 37, 133 in omnibus igitur *his*. — « *iis* quæ... » *Or.* 41, 140. 58, 166. *De nat. deor.* 2, 47, 120. *De legg.* 2, 7, 16. *Tim.* 4, 11. « ea de *quibus*... » *Or.* 43, 146.

César, *De b. c.* 3, 32, 3 *horum* quid. *Ibid.* 1, 33, 4 *iis* quæ...

Salluste, *Jug.* 85, 13, quæ illi — legere solent, *eorum* partem... *Ibid.* 34 *aliis* omnibus quæ....

Corn. Nép., *Epam.* 8, 2 nihil *eorum* — quæ...

Horace, *Sat.*, 2, 6, 20 nihil *horum*.

Il serait aisé de multiplier ces exemples.

b) *Au singulier.*

Au singulier neutre, l'emploi des adjectifs ou participes suivants pris comme substantifs m'a paru digne d'être noté chez T.-Live :

1, 5, 3 cum *sollemne* notum esset (de même ailleurs). 38, 57, 6 inter publicum *sollemne*. 8, 10, 13 neque suum neque publicum *divinum* rite faciet. 28, 27, 11 ita aut *tranquillum* aut procellæ in vobis sunt. 4, 25, 13 ne cui *album* in vestimentum addere petitionis liceret causa. 22, 20, 6 *ceterum* (1) omne incensum est. — Cf. 1, 29, 3 domos suas ultimum *illud* visuri pervagarentur.

38, 17, 13 *insitum* alienæ terræ (= quicquid insitum est) — degenerat. 3, 33, 10 ut *demptum* de vi magistratus populi libertati adiceret. 5, 47, 8 cum se quisque victu suo fraudans *detractum* corpori atque usibus necessariis ad honorem unius viri conferret. 21, 54, 6 ad *destinatum* jam ante consilio.

(1) On sait que le singulier de *ceteri* appartient à la meilleure langue, v. par exemple Cic., *Verr.*, II, 4, 22, 49 *argentum* — *ceterum* ; il n'y a que le nominatif masculin singulier qui soit inusité.

Digitized by Google

Comme plus haut en parlant du pluriel, je crois utile d'indiquer ici les passages où T.-Live emploie l'adjectif neutre comme substantif à un autre cas que le nominatif ou l'accusatif (1):

5, 3, 9 si quicquam in vobis non dico *civilis*, sed *humani* (Wölfflin et Madvig : *human*[*i anim*]*i*) esset. 23, 19, 14 quicquid herbidi *terreni* — erat. — Génitifs non partitifs : 42, 47, 9 potior *utilis* quam *honesti* cura. 26, 20, 5 divinatio quædam *futuri*. 1, 33, 8 discrimine recte an perperam *facti* confuso. 5, 55, 4 omisso *sui alieni*que discrimine.

3, 72, 7 nunc haud sane quicquam *bono* causæ levatur dedecus judicii. 2, 44, 3 *bono* publico (cf. 9, 38, 11). 2, 1, 3 *pessimo* publico (2). 43, 16, 4 quod *publico* inædificatus esset. 23, 49, 2 dum in eo *publico* essent. 5, 33, 11 ne quid ex *antiquo* — retinerent. 4, 22, 3 ex ante *convecto* (5, 13, 1 ex ante *convecta copia*). 29, 2, 2 *hostico* tamquam *pacato* clementer ductis militibus. 23, 7, 10 *privato* se tenuit. 31, 12, 5 Priverni *sereno* per diem totum rubrum solem fuisse (cf. 37, 3, 3). 31, 23, 4 *tranquillo* pervectus Chalcidem (cf. 26, 51, 6). 22, 39, 13 in diem *capto* vivit (cf. 7, 25, 13). 45, 15, 7 qui in bene *cæpto* perseverasset. 44, 4, 11 in audaciter *commisso* perseveravit (mais 42, 59, 7 audaci *cæpto*. 44, 27, 11 hostili *facto*). 6, 40, 12 mortiferum *vitali* admisceat. 9, 34, 19 nisi universam rempublicam eo *nefario* (pour remplacer l'ablatif de *nefas*) obstrinxeris.

Ici encore cet emploi du neutre paraît être particulièrement fréquent pour les pronoms :

42, 8, 7 quicquid *ejus* reciperari possit. 36, 4, 3 nihil *ejus* acceptum. 21, 59, 8 ab neutra parte sescentis plus peditibus et dimidium *ejus* equitum cecidit (cf. 10, 18, 8). 39, 45, 7 ut prohiberet, quod *ejus* sine bello posset. — Génitifs non partitifs : 42, 6, 7 ne *cujus* nisi temporis regi gratia fieret. 2, 59, 8 nemo *ullius* nisi fugæ memor. 24, 38, 7 cavete quicquam supersit *cujus*... (M. Madvig lit *quisquam*, mais auparavant il y a : « sternite *omnia* ferro »). 30, 15, 5 *ejus* arbitrium. 4, 13, 9 ne *cujus* incerti vanique auctor esset (on pourrait croire que c'est *incerti* qui est le substantif ; mais on dirait : « ne *quid* incertum afferret »). — 2, 47, 12 neque immemor *ejus* quod — imbiberat. 2, 28, 2 si, quod — exsequendum esset, invidiam *ejus* — reicerent.

3, 48, 4 si *quo* inclementius in te sum invectus (cf. 4, 1, 5. 31, 12, 4). 37, 52, 6 si *quo* possit. 26, 9, 9 si *quo* usus operæ sit (cf. 27, 28, 5). 8, 10,

(1) Pour Cicéron, v. Nägelsbach, *l. l.*, p. 67. 72. 75, et cf. *Orat. part.*, 33, 114 « quædam signa *præteriti*. » *Tim.*, 4, 11 « quod careat *solido*. » *Ad fam.*, 7, 12, 2, « quod jus statues *communi* dividundo ? » *Tim.*, 4, 8 « *imperfecto* autem *nec absoluto* simile. » *Tusc.*, 4, 18, 42 « *proclivi* labuntur. » *De fin.*, 5, 28, 84, « *proclivi* currit oratio. » *Tusc.*, 1, 41, 99, « nihil autem melius *extremo*. » 2, 5, 13, « ut in eodem *simili* verser. »

(2) Cette expression hardie se rencontre déjà chez Varron, *De re rust.*, 1, 13 : « villis, *pessimo* publico ædificatis. »

Digitized by Google

13 sive hostia sive *quo* alio volet (le substantif est *quo*, et non *alio*, car on dirait : « sive *quid* aliud »). 1, 45, 3 de *quo* totiens armis certatum fuerat. — 38, 17, 13 in id *quo* alitur. 10, 23, 12 ex *eo* quod in publicum redactum est.

Cf. 22, 20, 6 quod satis in usum fuit *sublato*.

De ces passages de T.-Live on peut rapprocher les suivants :

Lex Agraria de l'an 643 (*C. I. L.*, I, 200), *Lex Antonia* de l'an 683 (ibid., 204), *Lex Julia* de l'an 709 (ibid., 206) : *ejus* hac lege nihilum rogatur (ou en abrégé : E·H·L·N·R), voyez : *Lex Agr.*, XXXIV. XXXVI. LXXXIX. *Lex Ant.*, II, 30. *Lex Julia*, 66. 67. 79. 81. 82. — Cf. aussi *Lex Agr.*, LXIV, quod *ejus* publice non venieit. *Lex Ant.*, I, 32 et II, 25, quod *ejus* ipsei sua voluntate ab se non abalienarunt.

Térence, *Eun.* 202 : quicquid *hujus* feci. 1070 : *hujus* quicquid facio. *Heaut.* 961 : quicquid ego *hujus* feci.

Cicéron, *De nat. deor.*, 2, 8, 22 *nullius* (« d'aucun être ») sensu carentis pars aliqua potest esse sentiens. 2, 53, 133 *cujusnam* (« de quel être ») causa. *Tim.* 4, 8 *cujus* ergo omne animal quasi particula quædam est, — *ejus* similem mundum esse. *De or.* 2, 86, 352 dimidium *ejus* — quod pactus esset. *Ad fam.* 3, 2, 2 quod (variante : *quoad*) *ejus* facere potueris (de même 5, 8, 5. *Ad Att.*, 11, 12, 4).

Or. 32, 115 quid efficiatur e *quoque*, quid *cuique* consequens sit. *ibid.* 21, 70 quid *cuique* opus sit. 22, 73 suus *cuique* modus est. *De fin.* 4, 13, 32 in *quoque*. *Tim.* 4, 8 *hoc* posito. *De fin.* 4, 13, 32 *quo* constituto. *ibid.* quid, de *quo* nulla dissensio est? *Or.* 33, 116 illud de *quo* ambigitur. *ibid.* id de *quo* agitur. 4, 15 a *quo* censet eum — fecundum fuisse. 5, 17 *quo* fit ut... 21, 69 in *quo* uno. 22, 73 in *quo* ; etc.

César, *De b. G.* 1, 36, 5 si in *eo* manerent quod convenisset. 6, 11, 1 *quo* differant hæ nationes inter sese. 6, 21, 4 *hoc* ali staturam. *De b. c.* 1, 87, 3 *eo*que — quod statuit.

Corn. Nép., *Hann.* 11, 3 *cujus* etsi causam mirabatur.

On a remarqué qu'au singulier l'emploi de l'adjectif neutre comme substantif est surtout fréquent, en latin, dans les locutions formées au moyen de prépositions. Nägelsbach et Dräger ont donné une liste des expressions de ce genre qu'on rencontre chez T.-Live (1) ; nous la reproduisons ici avec quelques additions.

Avec in *et l'accusatif.*

2, 20, 10 provolant in *primum* (cf. 2, 46, 7). 2, 10, 7 cedere in *tutum* coegit (cf. 2, 19, 6). 1, 11, 4 plures inventi qui propter ubertatem terræ in *Crustuminum* nomina darent. 23, 27, 7 in *artum* compulsi. 5, 47, 5 in *præceps*

(1) Nägelsbach, p. 68 et suiv., donne aussi un choix d'exemples de Cicéron,

Digitized by Google

deferri. 42, 15, 9 ruit in *declive*. 1, 23, 6 in *medium* duces procedunt (cf. 2, 49, 3. 6, 6, 18). 1, 28, 7 sic nunc in *unum* redeat (cf. 3, 8, 11). 9, 24, 10 excurrentibus in *publicum*. 2, 7, 11 deferam — in *planum* — ædes (cf. 22, 24, 2). 5, 43, 2 quo successerit magis in *arduum*. 22, 22, 10 eum in *secretum* abductum. 22, 47, 3 in *derectum* utrimque nitentes. 28, 20, 5 in *summum* evadunt. 28, 30, 9 in *contrarium* tendere. 29, 32, 8 in *obliquum* prælati. 30, 38, 8 arbores in *profundum* haustæ.

3, 40, 11 republica in *tranquillum* redacta. 27, 27, 11 prope totam rempublicam in *præceps* dederat. 2, 5, 2 vetuere in *publicum* redigi (cf. 2, 42, 2. 7, 16, 3). 21, 32, 7 in *majus* vero ferri (cf. 4, 1, 5. 28, 31, 4). 2, 8, 1 in *contrarium* verterent. 31, 32, 2 in *integrum* restitui. — « in *cassum* » (1) 2, 49, 8. 10, 29, 2.

2, 42, 7 in *præsens*. 27, 2, 3 in *futurum*. 6, 12, 8 si quid di — in *futurum* vident. 30, 17, 1 ingenti hominum et in *præsens* lætitia et in *futurum* spe. 2, 5, 2 in *perpetuum* (cf. 7, 30, 1). 3, 21, 2 in *reliquum*.

Avec in *et l'ablatif*.

25, 21, 6 prima legio et sinistra ala in *primo* instructæ (cf. 36, 18, 2). 37, 41, 8 si in *extremo* aut in *medio* locatæ forent. 5, 47, 4 qui jam in *summo* constiterat. 3, 57, 10 leges — in *publico* proposuerunt. 2, 54, 7 consilia — in *privato* — habuere (cf. 32, 26, 18. 39, 18, 6). 6, 31, 7 in *hostico* morandi (cf. 28, 24, 6). 41, 13, 1 et 3 in *Crustumino*. 3, 6, 7 non diutius se in *Hernico* hostis continuit. 33, 26, 8 ædes Feroniæ in *Capenati*. 2, 34, 4 in Volscis *Pomptino*que ne emi quidem potuit (cf. § 6). 5, 55, 4 in *vacuo* ædificant. 26, 19, 5 solus in *secreto* ibi tempus tereret. 1, 9, 5 tantam in *medio* crescentem molem (cf. 2, 11, 10. 57, 3). 1, 4, 6 cum fluitantem alveum — tenuis in *sicco* aqua destituisset (cf. 22, 2, 8). 2, 11, 1 in *plano* ripisque Tiberis castra posuit (cf. 9, 26, 2). 22, 4, 3 castra in *aperto* locat (cf. 23, 46, 10). 2, 50, 8 multiplicatis in *arto* ordinibus (cf. 34, 15, 8). 27, 46, 2 plurium in *angusto* tendentium. 5, 52, 7 hæc omnia in *profano* deseri placet sacra?

42, 19, 2 ut in *vacuo* vagaretur cupiditas privatorum. 3, 40, 10 in *turbido* minus perspicuum fore putant quid agatur. 26, 17, 5 cum in *arto* res esset. 34, 5, 3 in *dubio* poneret.

Souvent *in* avec l'abl. neutre remplace tout simplement l'adjectif au nominatif : 2, 3, 1 cum haud cuiquam *in dubio* (= dubium) esset; de même : præf. 3 in *obscuro*. 3, 8, 9 in *facili*. 3, 10, 13 in *integro*. 3, 45, 9 in *tuto*. 3, 65, 11 in *difficili*. 5, 28, 5 in *incerto*. 7, 17, 7 in *promiscuo*. 25, 38, 19 in *propinquo*. 33, 19, 4 in *expedito*.

« In *eo* res est ut... » (8, 27, 3), ou simplement : « in *eo* est ut... » (2, 17, 5).

Avec ad.

22, 17, 2 calorque jam ad *vivum* — adveniens. 24, 34, 9 murum ab *imo*

(1) Expression archaïque, qui se rencontre aussi chez Sallusto (*Oratio Macri Licini*, 11 : « quæ profecto in cassum agebantur ») et chez les poëtes.

Digitized by Google

ad *summum* — aperuit. 42, 20, 1 tota ad *imum* fulmine discussa est. 21, 8, 10 hastili — cetera tereti, præterquam ad *extremum* (« vers son extrémité »). 22, 45, 7 lævum cornu extremi equites sociorum, intra pedites, ad *medium* juncti legionibus Romanis, tenuerunt.

29, 25, 3 ad *immensum* multitudinis speciem auget. 41, 23, 17 donec ad *certum* redigatur, vanusne, etc. 2, 6, 1 tantæ ad *irritum* cadentis spei. 26, 37, 8 ad *vanum* et *irritum* victoriam redactam esse. 23, 2, 4 improbus homo, sed non ad *extremum* perditus. 28, 28, 8 consilii scelerati, sed non ad *ultimum* dementis. — « *ad hoc* » (2, 22, 4) et « *ad hæc* » (2, 45, 4), « en outre. »

« A la fin » : ad *postremum* 38, 16, 13. 56, 10. ad *extremum* 34, 3, 2. ad *ultimum* 1, 53, 10. 54, 2. — « Enfin » (dans une énumération) : ad *postremum* 31, 15, 3. ad *extremum* 9, 8, 15. 42, 23, 6. ad *ultimum* 45, 19, 15. — 3, 64, 8 perseverarent ad *ultimum* (« jusqu'au bout »), cf. 44, 4, 11. 45, 19, 7. ad *id* (« jusqu'alors ») 3, 23, 8. 9, 15, 1 (*ad id tempus* 3, 35, 5. 27, 17, 13) (1).

Avec ab.

21, 11, 8 ad subruendum ab *imo* murum. præf. 5 scribentis animum — flectere a *vero*. 1, 28, 2 ab *extremo* orsi. 43, 16, 7 ab *integro* locarentur. — Remarquez : « caverique ab *eo* ut... » (24, 2, 5), et : « tantum afuit ab *eo* ut... » (25, 6, 11).

Avec ex.

21, 32, 7 ex *propinquo* visa montium altitudo (cf. 25, 23, 11). 21, 26, 5 ad — visendos — ex *tuto* hostes (cf. 31, 42, 5. 38, 6, 9). 1, 13, 1 ex *transverso* impetu facto. 2, 30, 13 impressionem sensere ex *adverso* factam (cf. 22, 4, 4. 45, 10, 4). 28, 6, 9 ex *patenti* utrimque coactum in angustias mare. 2, 47, 7 proripientium se ex *privato*. 1, 28, 7 ex *uno* quondam in duos populos divisa. 1, 9, 3 urbes quoque — ex *infimo* nasci. 45, 41, 8 cum ex *summo* retro volvi fortuna consuesset. 9, 7, 3 ingentem molem irarum ex *alto* animi cientis. — Remarquez 6, 23, 3 *ex incertissimo* sumentis animos. — 1, 43, 9 dena milia æris ex *publico* data. 42, 23, 6 quid donatum ex *alieno* — vellent. 6, 6, 18 laudemque conferentes potius in *medium* quam ex *communi* (2) ad se trahentes. 27, 2, 3 luctus ingens ex *præterito*. 22, 7, 4 nihil haustum ex *vano* (cf. 27, 26, 1. 33, 31, 4). 4, 43, 3 ex *tranquillo* necopinata moles discordiarum — exorta est. — 27, 50, 4 ex *quo*, « depuis que » (cf. 1, 35, 4. 22, 34, 8, etc.) (3). 8, 11, 15 ex *eo*, « depuis lors. »

(1) César dit *ad id tempus*, v. *de b. G.*, 1, 44, 4. 4, 32, 1 ; *de b. c.*, 1, 24, 5. 3, 79, 4. 94, 1.

(2) Nägelsbach remarque que l'emploi des adjectifs neutres de la 3e décl. comme substantifs est moins ordinaire que celui des adjectifs de la 2e décl.

(3) Selon M. Müller (éd. de T.-Live, 1, 35, 4), Cicéron dit toujours : *ex quo tempore*.

Digitized by Google

Souvent *ex* avec l'ablatif neutre forme une expression adverbiale : ex *insperato* (« d'une façon inespérée ») 1, 25, 9. 2, 35, 1. ex *necopinato* 4, 27, 8. ex *præparato* 28, 29, 9. ex ante *præparato* 10, 41, 9. ex multo ante *præparato* 45, 32, 8. ex *composito* 1, 28, 3. ex *improviso* 25, 9, 11. ad præcavendum vel ex *supervacuo* 2, 37, 8. ex *occulto* — additur dolus 1, 37, 1. ex *aperto* 21, 32, 10. ex *æquo* 7, 30, 2. 42, 23, 6. 25, 11.

Avec de.

26, 48, 9 advocatis partis utriusque P. Cornelium Caudinum de *medio* adjecit.

2, 16, 7 (sumptus) de *publico* est datus. 3, 1, 3 largiendo de *alieno*. 4, 59, 11 ut stipendium miles de *publico* acciperet, cum ante id tempus de *suo* quisque functus eo munere esset. 6, 15, 10 de *vestro* impendatis.

3, 19, 12 suspicari de *præterito*.

De *integro* 1, 19, 1. 3, 9, 10.

Avec d'autres prépositions.

1, 3, 2 quis enim rem tam veterem pro *certo* affirmet? 6, 6, 13 pro certo *habeo*. 7, 6, 8 pro bene aut secus *consulto* habitura. 8, 36, 3 pro haud *dubio* habitum sit. 9, 11, 4 omnia pro *infecto* sint. 26, 2, 4 ne id ipsum — pro *præjudicato* ferret. 40, 9, 15 pro *manifesto* haberes. — Remarquez 1, 40, 2 pro *indignissimo* habuerant (1).

« Pro *eo* ut... » 22, 1, 2. « Pro *eo* quod... » 9, 8, 15. « Pro *eo* acciperent tamquam ad id unum — missos — se scirent » 35, 35, 5.

5, 43, 2 pelli posse per *proclive*. 38, 21, 3 signa peditum, ut per *arduum*, leni gradu ducuntur.

« Cum *eo* ut... » (« à condition que ») 8, 14, 2. 36, 5, 3 (2) ; (« avec cette circonstance que ») 30, 10, 21.

§ 6.—A cet emploi des adjectifs et des participes neutres comme substantifs se rattachent deux traits caractéristiques de la langue de T.-Live, dont nous dirons ici quelques mots, quoiqu'ils appartiennent plutôt à une autre partie de la syntaxe. Ce sont l'emploi de l'adjectif ou du participe neutre devenu substantif avec un génitif partitif, et l'emploi du participe passé neutre comme substantif verbal pour remplacer toute une proposition.

(1) Cet emploi du superlatif neutre comme substantif (cf. plus haut *ex incertissimo*) est rare en latin, v. Nägelsbach, p. 73.

(2) Cf. Cic., *ad Att.*, 6, 1, 7 « sed tamen cum *eo*, credo, quod sine peccato meo fiat. »

Digitized by Google

I. *Emploi de l'adjectif ou du participe neutre avec un génitif partitif* (1).

L'emploi de l'adjectif neutre avec un génitif paraît avoir été étranger à l'ancienne langue de la prose (excepté *dimidium*, *tantum*, *quantum*, etc., avec le gén.). Dans le passage de Scipion cité par A.-Gelle, 2, 20, « excelsissimo loco*rum* mu*rum* statuere, » on lit maintenant *loco*. Remarquez : Plaute, *Pseud.*, 4, 7, 59 « *die* (= diei) *multum* esse » (à moins qu'il ne faille lire *diem*) (2).

Chez Lucrèce, au contraire, on trouve déjà de nombreux exemples de cet emploi ; en voici quelques-uns : 1, 86 « *prima* virorum. » 315 « *strataque* — viarum Saxea. » 340 « *sublima*que cæli. » 354 « *clausa* domorum. » 659 « *vera* viai. » 1090 « cæli *cærula*. » 1108 « *ultima* naturai. » 6, 332 « *rara* viarum; » on remarquera que dans plusieurs de ces expressions le sens partitif est déjà tout à fait effacé.

M. Dräger cite les exemples suivants de Cicéron et de César : *Cicéron :* « *extrema* mundi, belli *extrema*, *summa* pectoris, cujusque artis *difficillima*, in *interiora* ædium Sullæ (3) ; » — *César :* « in *occultis* ac *reconditis* templi. » — On peut ajouter : Cic., *De am.* 4, 14, « cujus disputationis fuit *extremum* fere de immortalitate animorum. » *De fin.* 4, 13, 32 « quod est *ultimum* rerum appetendarum. » *De div.* 2, 43, 91 « quod (cælum) *extremum* atque *ultimum* mundi est » (trois passages où l'adjectif neutre est employé comme *attribut*). *De sen.* 20, 72 « illud breve vitæ *reliquum*. » *In Verr.* II, 2, 73, 181 « in publicanorum causis vel *plurimum* ætatis meæ versor; » — César, 6, 26, 2 « ab ejus (cornus) *summo* sicut palmæ ramique late diffunduntur » (au contraire Sall., *Jug.*, 48, « *ex eo medio* »).

Selon M. Lupus (*Der Sprachgebr. des Corn. Nep.*, p. 27), cet emploi du génitif est étranger à Cornélius Népos. Chez Salluste on trouve, d'après M. Dräger : « in prærupti montis *extremo*, humi *arido* atque *harenoso*, ætatis *extremum*, ad *summum* montis, *læva* mœnium, diei *medio*, certaminis *advorsa* (4). »

(1) V. Kühnast, p. 78. Dräger, I, p. 453 et suiv. (2e éd.). Nägelsbach, p. 73 et suiv.

(2) On connaît l'expression « *multus* dies, *multa* nox » (par exemple César, *de b. G.*, 1, 22, 4. 26, 3).

(3) *De am.*, 10, 33, on lit maintenant : « ad extremum vitæ *diem* ; » l'emploi d'une préposition devant l'adjectif neutre employé comme substantif au *singulier* et accompagné d'un génitif paraît n'être pas de la langue classique.

(4) Il faut ajouter : « diei *extremum*, » *Jug.*, 21, et : « *plerumque* noctis, »

Digitized by Google

Chez les poëtes de l'époque d'Auguste cette construction est très-fréquente. Voici quelques exemples, et il serait facile d'en trouver d'autres : Verg., *G.*, 1, 478 sub *obscurum* noctis. *Aen.* 1, 422 *strata* viarum. 2, 332 *angusta* viarum. 5, 695 *ardua* terrarum. 6, 633 per *opaca* viarum. Hor., *Carm.*, 2, 1, 23 *cuncta* terrarum. 4, 4, 76 *acuta* belli. 4, 12, 19-20 *amara*que curarum. *Sat.* 2, 2, 25 *vanis* rerum. 2, 8, 83 *fictis* rerum. *Ep.* 1, 17, 21 *vilia rerum.* 2, 3, 49 *abdita* rerum.

Chez T.-Live, cet emploi de l'adjectif neutre avec le génitif, rare avant lui en prose, devient tout à fait ordinaire; M. Dräger et Nägelsbach citent (1) :

In *medium* campi, *medio* ædium, *medium* æstatis, autumni ; *extremum* anni, ad *extremum* spei, *extremo* ejus anni, æstatis ejus, hiemis ; *immensum* obtinentes loci, in *immensum* altitudinis ; *reliquum* diei, noctis, anni, vitæ, tempestatis, æstatis ; *serum* erat diei, quia *serum* diei fuerit, in *serum* noctis, in quam maxime *serum* diei ; in *tantum* altitudinis, ad *tantum* fastigii (2) ; *exiguum* spatii vallum a vallo aberat ; haud *multum* diei supererat, in *multum* diei, ad *multum* diei ; in *æquo* campi ; per Europæ *plerumque* ; ad *ultimum* seditionis ; — in *media* urbis ; ad *ima*que cornuum ; *summa* urbis ; in *ultima* Hispaniæ ; vastatis *proximis* Illyrici ; *extrema* agminis, in *extrema* finium ; *maritima* Ætoliæ ; *mediterranea* Galliæ ; *finitima* provinciæ Romanæ ; per *aversa* urbis ; per *adversa* montium ; *pretiosissima* rerum suarum ; circa portas *opportuna*que mœnium ; per *obliqua* campi ; *reliqua* belli ; in *cetera* exsequenda belli ; ad *subita* belli, ad *subita* rerum ; *dura* atque *aspera* belli ; per inæqualiter *eminentia* rupis ; *pleraque* Alpium ; sub *constratis* pontium.

A ces exemples on peut ajouter : *ultimum* orationis 3, 17, 7. ad *ultimum* dimicationis 2, 56, 5. in *multum* vini processerat 37, 7, 12. *exiguum* campi 27, 27, 3. finium *plerumque* 43, 10, 1. — 4, 1, 4 *extrema* agri Romani. 33, 17, 8 *ima* urbis. § 10 reficere *quassata* muri. 33, 19, 1 *superiora* Macedoniæ. 40, 47, 1 in *ultima* Celtiberiæ. 30, 30, 11 *incerta* casuum. 1, 36, 6 *summa* rerum.

Au lieu que dans les exemples de Cicéron et de César cités plus haut le génitif a toujours le sens partitif, chez T.-Live, comme chez les poëtes, il arrive quelquefois que le sens partitif est complétement effacé.

Tacite va encore plus loin que T.-Live : v. Dräger, p. 455-456,

Jug., 21. 109 (Badstübner, *De Sallustii dicendi genere commentatio*, Berlin, 1863, p. 24).

(1) Nous avons vérifié toutes les citations et rectifié quelques inexactitudes.

(2) L'emploi de *tantum* avec le génitif est tout ce qu'il y a de plus ordinaire, mais non après une préposition. (V. la note 3 de la page précédente.)

Digitized by Google

et *Syntax u. Stil d. Tac.*, § 66. Gantrelle, *Grammaire et style de Tac.*, § 30.

II. *Emploi du participe passé neutre comme substantif verbal* (1).

Il faut rapporter à cette construction les passages suivants de T.-Live:

1, 53, 1 ni *degeneratum* in aliis huic quoque decori offecisset (« ce fait qu'il avait dégénéré ») (2). 4, 16, 4 sed ante omnia refellit falsum imaginis titulum paucis ante annis lege *cautum* ne tribunis collegam cooptare liceret. 4, 59, 7 cum *pronuntiatum* repente ne quis præter armatos violaretur reliquam omnem multitudinem voluntariam exuit armis. 7, 8, 5 diu non *perlitatum* tenuerat dictatorem. 7, 13, 4 sicubi loco *cessum*, si terga data hosti, si signa fœde amissa obici nobis possent. 7, 22, 1 *tentatum* domi per dictatorem ut ambo patricii consules crearentur rem ad interregnum perduxit. 27, 37, 5 liberatas religione mentes turbavit rursus *nuntiatum*... 27, 45, 4 *auditum* modo in acie — alterum exercitum advenisse haud dubiam victoriam facturum. 28, 12, 6 post — exercitum deletum cedendoque — cetera Italia *concessum*. 28, 26, 7 cum ex obviis *auditum* postero die omnem exercitum cum M. Silano in Lacetanos proficisci non metu modo omni — liberavit eos, sed... 29, 10, 4 propter crebrius eo anno de cælo *lapidatum*.

On a signalé les commencements de cette construction hardie chez Cicéron: *Part. orat.*, 33, 114 « hæc proprie attingunt eos ipsos qui arguuntur, ut telum, ut vestigium, ut cruor, ut deprehensum aliquid quod ablatum ereptumve videatur, ut *responsum* inconstanter, ut *hæsitatum*, ut *titubatum*, ut cum aliquo visus ex quo suspicio oriatur, ut eo ipso in loco visus in quo facinus, ut pallor, ut tremor, ut scriptum aut obsignatum aut depositum quippiam. » *De off.* 1, 10, 33 « nihil enim præter *auditum* habeo » (non pas « ce que j'ai entendu, » mais « ce fait que je l'ai entendu dire »). —

(1) Dräger, II, p. 757 et suiv. Nägelsbach, p. 99 et suiv.

(2) Cet emploi du participe neutre comme substantif n'est qu'un cas particulier d'un emploi des propositions participiales qui est assez fréquent en latin : « tantum *Camillus auditus imperator* terroris intulerat » (« ce fait qu'on avait appris... » ou « la nouvelle que... »); « post *civitatem* a L. Bruto *liberatam* » (« après la délivrance de l'état » ou « après que l'état eut été délivré »). Pour cet emploi des propositions participiales, qui se rencontre fort souvent chez T.-Live, nous renvoyons à Dräger, II, p. 750 et suiv. Kühnast, p. 267. Nägelsbach, p. 98. Schultz, *Lat. Sprachl.*, § 411, *Anm.* 1; on y verra que cet emploi du participe n'est pas étranger à Cicéron, même au nominatif. Selon C. von Morawski, *Philologus*, 1876, p. 715-717, l'usage fréquent de la même construction est une des particularités de la langue de Velléjus Paterculus.

Digitized by Google

On cite ensuite Verg., *Æn.*, 5, 5-7 : «... duri magno sed amore dolores Polluto *notum*que furens quid femina possit Triste per augurium Teucrorum pectora ducunt ; » puis des exemples de Tacite (Dräger, *l. l.*, et *Syntax u. Stil d. Tac.*, § 211. Gantrelle, § 53).

§ 7. — ADJECTIFS FAISANT PARTIE DE L'ATTRIBUT ET DEVANT ÊTRE EN GÉNÉRAL REMPLACÉS EN FRANÇAIS PAR UN ADVERBE OU UNE LOCUTION ADVERBIALE (1).

Nous voulons parler ici de l'emploi bien connu de l'adjectif en latin dans des cas où le français se sert d'un adverbe ou d'une locution adverbiale : « il accepta cette condition *avec joie, volontiers*, » « *lætus, libens* eam condicionem accepit. » On peut se demander à ce propos dans quel cas l'emploi de l'adjectif est ici préférable en latin à l'emploi de l'adverbe, et *vice versa ;* puis comment cet emploi de l'adjectif a varié aux différentes époques de la langue. Selon Nägelsbach, l'adjectif est plus fréquent que l'adverbe toutes les fois qu'il est question d'un état de l'âme, d'une disposition d'esprit, etc., qu'éprouve le sujet pendant telle ou telle action ; ce ne serait que par extension et pour certains adjectifs seulement que cet usage aurait été appliqué aux cas où il s'agit d'exprimer, non plus une manière d'être du sujet pendant l'action, mais une manière d'être de l'action elle-même. Selon M. Dräger, chez aucun auteur latin cet emploi de l'adjectif ne serait aussi fréquent que chez T.-Live. Mais ce qui ôte un peu à la valeur de cette affirmation, c'est que la collection d'exemples que M. Dräger donne pour les autres auteurs ne paraît pas être complète.

M. Gossrau remarque (*l. l.*) que l'adjectif ainsi employé ne doit jamais être séparé du verbe par le substantif auquel il se rapporte : « *subitum oritur* monstrum, » et non : « *subitum* monstrum *oritur*. » Cette règle se vérifie dans la plupart des cas, mais on rencontre aussi des exceptions.

Nous donnons ici les passages que nous avons notés chez T.-Live.

1° *Adjectifs exprimant une manière d'être du sujet.*

1, 60, 2 liberatorem urbis *læta* castra accepere (2). 29, 1, 9 *læto* condicionem accipienti. Cf. 1, 34, 9. 3, 26, 12. 6, 12, 7. 28, 35, 12.

(1) Kühnast, p. 56 et suiv., p. 265. Dräger, I, p. 352 et suiv. (2e éd.). Nägelsbach, p. 234 et suiv. Bouterwek, *Handbuch des lateinischen Stils* (Berlin, 1876), § 38. Grysar, *Theorie d. lat. Stiles*, p. 115 et suiv. Gossrau, *Lat. Sprachl.*, § 367.

(2) Exception à la règle de M. Gossrau.

Digitized by Google

1, 58, 6 Lucretiam sedentem *mæstam* in cubiculo. Cf. 22, 7, 13.

27, 8, 5 *libens* reticuissem (5, 51, 2 tacerem *libenter*).

8, 21, 7 ibi pacem esse fidam ubi *voluntarii* pacati sint. Cf. 1, 59, 5. 4, 59, 7.

1, 4, 6 eam summissas infantibus adeo *mitem* præbuisse mammas.

22, 6, 4 *infesto* venienti obviam. 4, 9, 8 *infestior* coorta. 2, 46, 2 non alio ante bello *infestior* Romanus — prœlium inlit (1).

2, 35, 3 adeo *infensa* erat coorta plebs.

2, 56, 14 ni et contio omnis *atrox* coorta — esset.

3, 41, 1 *ferociores*que iterum coorti. 4, 37, 10 eo *ferocior* illatus hostis.

6, 18, 3 cum pars utraque *acrior* aliquanto coorta esset.

3, 3, 3 agrestesque *pavidi* incidentes portis. 9, 24, 10 excurrentibus in publicum *pavidis*. § 12 concursantes per vias *pavidos* (5, 39, 8 quæ ad Alliam tam *pavide* fugerat. 30, 15, 8 poculum *impavide* hausit).

26, 6, 5 ceteri *trepidi* in urbem compulsi (25, 37, 15 *trepide* primo ab hostium vallo acti. 23, 33, 6 ibi *intrepide* Xenophanes — ait...).

5, 16, 10 insiste *audax* hostium muris.

9, 22, 3 *securior* ab Samnitibus agere (29, 32, 2 *incuriose* agentes).

2, 50, 6 cum *improvidi* effuso cursu insidias — superassent.

38, 23, 1 ruunt *cæci*.

2, 46, 4 *incautum* inter multas versantem hostium manus. Cf. 7, 24, 3.

3, 5, 5 cum primo *quietus* obsidionem passus esset. Cf. 2, 30, 14. 3, 22, 5. 7, 26, 1. 36, 6.

26, 43, 1 (2) vigilias nocturnas *intenti* servarent. Cf. 9, 24, 8.

1, 54, 6 ibi inambulans *tacitus*. 5, 29, 10 quod — decipi tribunos — *taciti* tulissent. 8, 4, 10 quod illi vobis *taciti* concedunt (3). — [Dans un autre sens (sens *passif*) : 3, 45, 6 ut *tacitum* feras (« sans qu'on souffle mot ») quod celari vis] (4).

2° *Autres adjectifs.*

Præf. 11 nec in quam civitatem tam *seræ* (5) avaritia luxuriaque im-

(1) Exception à la règle de M. Gossrau.

(2) Sur le passage 26, 41, 18—44, 1, dont M. Madvig reconnaît aujourd'hui l'authenticité, après l'avoir niée autrefois, v. ses *Emendationes Livianæ* (2e éd., 1877), p. 253 et suiv.

(3) Cf. Cic., *p. Marc.*, 1, 1. *Tusc.*, 1, 14, 31.

(4) Cf. Cic., *ad Att.*, 2, 3, 2, « non feres *tacitum*. »

(5) Cf. Hor., *Carm.*, 1, 2, 45, « *serus* in cælum redeas. » L'emploi de l'adjectif au lieu de l'adverbe en parlant de rapports de temps appartient plutôt à la langue de la poésie qu'à celle de la prose. Chez Cicéron, outre l'emploi de *frequens* et de *assiduus* (v. plus bas), on peut citer : *Ad Att.*, 12, 1, 2, « *noctuabundus* ad me venit cum epistula tua tabellarius. » M. Dräger semble avoir fait une confusion quand il parle d'un emploi semblable de *cotidianus* chez Cicéron et chez Pline l'ancien : dans les passages auxquels il paraît faire allusion on lit *cotidiano*, adverbe (v. Forcellini, *s. v.*).

Digitized by Google

migraverint. 31, 32, 2 *celerem* enim pœnitentiam, sed eandem *seram* atque *inutilem* sequi.

1, 21, 1 deorum *assidua* insidens cura (1).

3, 24, 5 affirmantibus qui una meruerant secum eum tum *frequentem* ad signa fuisse. 39, 53, 11 filium *frequentiorem* prope cum illis quam secum cernebat (2).

22, 32, 2 *opportuni* aderant.

6, 9, 3 rem Antiatem *diuturniorem* manere.

10, 18, 3 et 21, 26, 1 : qui tumultus *repens* postquam est Romam perlatus. Cf. 1, 14, 5 (3).

3, 2, 10 *longam* venire noctem ratus.

29, 34, 12 plures simul *conferti* porta effusi æquaverant certamen, et souvent ailleurs (31, 43, 3 *confertim* et pugnant et cedunt. 21, 8, 9 quo acrius et *confertim* (4) magis utrimque pugnabant).

3, 60, 1 in provincias *diversi* abiere. 10, 33, 10 *diversi* consules — discedunt. 31, 46, 9 Orcum *diversi* Romani et rex Attalus oppugnabant (5). Cf. 10, 12, 3. 25, 19, 6 et 7. 26, 20, 6. 42, 7, 8. 45, 38, 14. — 26, 5, 1 Hannibalem *diversum* — trahebant curæ (6).

24, 46, 5 *lentior* — *æqualior*que accidens auribus (7).

2, 10, 3 *citatos* decurrere hostes. Cf. 3, 23, 3, et ailleurs.

23, 42, 11 *vagos* sine signis palatos.

2, 46, 4 *præceps* — in vulnus abiit.

6, 12, 9 *effusi* stantibus vobis se intulerint (35, 29, 3 il faut sans doute lire : « *effuse* secuti fugientes »).

21, 21, 9 si cetera *prospera* evenissent. 28, 42, 15 omnia quæ *prospera*

(1) *Cic.* : « cum hic *assiduus* in prædiis esset; ruri *assiduus* fuit » (*Dräger*).

(2) *Cicéron* : « erat ille Romæ *frequens*; *frequens* enim te audivi; venio in senatum *frequens* » (*Dräger*).

(3) *Repens* paraît bien être un adjectif; l'existence d'un adverbe *repens* est douteuse : v. Neue, *Formenlehre d. lat. Spr.*, II, p. 679.

(4) Je ne vois pas de raison de corriger, avec M. Madvig, *conferti*. D'ailleurs M. Weissenborn fait remarquer que, lorsque T.-Live en pareil cas emploie l'un à côté de l'autre l'adjectif et l'adverbe, c'est l'adjectif qu'il place le premier. Enfin l'on comprend que T.-Live ait dit *confertim magis* pour éviter l'adverbe *confertius*; il n'avait pas de raison de ne pas dire *confertiores*, qu'il emploie lui-même, 9, 27, 9.

(5) Encore deux exceptions à la règle de M. Gossrau.

(6) Cf. César, *de b. c.*, 1, 58, 4. Salluste, *Cat.*, 20, « *divorsi* audistis. » *Jug.*, 25, « metu atque lubidine *divorsus* agitabatur. » Cf. *ibid.*, 55. 87. — Au contraire chez Cornélius Népos, *Dat.*, 11, 3, le texte le plus autorisé, selon M. Lupus, est : « cum — *diverse* discessissent. » *De b. Afr.*, 40, « corpora — *diverse* jacebant. » Salluste, *Cat.*, 61, « paulo *divorsius* — conciderant. » Térence, *Andr.*, 260, « quæ meum animum *divorse* (variante : *divorsæ*) trahunt. »

(7) On a pu remarquer déjà que dans un grand nombre de passages T.-Live joint l'adjectif remplaçant l'adverbe, non à un mode personnel du verbe, mais à un participe; cf. Virgile, *G.*, 1, 163 « *tarda* — volventia. » 2, 377, « *gravis* incumbens. » 3, 28, « *magnum* — fluentem. » *Æn.*, 3, 70, « *lenis* crepitans. » 5, 764, « *creber* — aspirans. » V. l'éd. de M. Benoist.

Digitized by Google

tibi — evenere. 37, 47, 4 ut ea res *prospera* et *læta* eveniret (22, 40, 3 optare ut omnia *prospere* evenirent ; cf. 23, 27, 12) (1).

22, 61, 10 quæ ad eam diem *firma* steterat.

24, 44, 8 flumen Amiterni *cruentum* fluxisse (2).

24, 36, 8 postquam ea (occasio) *nulla* contigerat (3).

27, 4, 1 cui cedenti — *gravis* ipse instaret.

26, 25, 15 castra — *obvia* hosti posuerunt (4).

27, 2, 9 ubi nemo hostium *adversus* prodiit.

23, 27, 6 *rari* in confertos illati.

25, 30, 4 qui — *secretus* ab aliis ad Marcellum deductus — redit (3, 36, 2 consiliis, quæ *secreto* ab aliis coquebant).

2, 11, 7 Herminium *occultum* considere jubet. Cf. 4, 32, 9. 9, 23, 6. 22, 12, 7.

27, 12, 12 si uno prœlio haud *incruentus* abeat.

38, 22, 6 haud *segne* id ipsum tempus consumpserat (5).

Dans cette double liste d'exemples, où nous avons réuni tous les passages intéressants de T.-Live que nous connaissions (6), nous avons suivi la distinction établie par Nägelsbach. Cette distinction a sa raison d'être logique. Dans la première catégorie d'exemples, l'idée ajoutée par l'adjectif est celle d'une manière d'être propre au sujet pendant l'action : « *mæstam sedentem;* » il ne s'agit pas d'une façon particulière d'être assis, mais d'une disposition où l'on se trouve pendant qu'on est assis. Dans la seconde catégorie d'exemples, au contraire, il s'agit d'une manière d'être de l'action elle-même : « *serus redeas;* » *serus* n'exprime pas une manière d'être de la personne qui revient, l'adjectif qualifie ici l'action elle-même. Voilà pourquoi l'adverbe serait ici plus

(1) Cf. César, *de b. c.*, 3, 73, 4, « si non omnia caderent *secunda*. » Salluste, *Cat.*, 26 : « quæ occulte tentaverat *aspera fœdaque* evenerant. »

(2) Cf. Hor., *Sat.*, 1, 4, 11, « cum flueret *lutulentus*. »

(3) Sur cet emploi de *nullus* (= en aucune manière), dont on trouve plus d'un exemple chez les comiques et chez Cicéron, et qui était peut-être une façon de parler de la langue familière, v. Dräger, *l. l.*, et surtout Nägelsbach, p. 236.

(4) Cicéron, *ad Att.*, 6, 5, 1, « *obvias* mihi litteras — crebro mittas. »

(5) Exception à la règle de M. Gossrau.

(6) C'est à tort, selon moi, qu'on cite encore les passages suivants : 1, 16, 2, « *sublimem* raptum procella, » cf. § 7 et 1, 34, 8 (il y a ici *prolepse*, c'est-à-dire que l'adjectif, au lieu d'exprimer une circonstance qui accompagne l'action, indique un état qui en est le résultat ; c'est une autre particularité de grammaire). 2, 22, 4, « *recens* ad Regillum lacum accepta clades » (*recens* est peut-être un adverbe, v. 38, 17, 15, « beluas — *recens* captas, » et cf. Neue, *Formenlehre*, etc., II, p. 679). 4, 8, 9, « renovatoque fœdere *recenti* » (cela ne veut pas dire : « le traité qui avait été récemment renouvelé »). 5, 55, 1, « vox *opportuna* emissa, » et 8, 36, 7, « *dexter* egit » (le texte n'est pas assez sûr ; il a pu y avoir aussi *opportune* et *dextere*).

Digitized by Google

naturel, et voilà pourquoi il serait intéressant de faire une liste complète de tous les exemples intéressants appartenant à cette dernière catégorie qu'on peut relever chez les différents auteurs. Toutefois cette distinction n'est pas absolue, et bon nombre de passages se pourront ranger, soit dans l'une, soit dans l'autre classe, suivant le point de vue où l'on se voudra placer. Aussi, en admettant la règle de Nägelsbach, faut-il bien reconnaître qu'en certains cas il est à peu près indifférent, pour le sens, qu'on se serve de l'*adverbe* ou bien de l'*adjectif*.

T.-Live emploie quelquefois, l'un à côté de l'autre, l'adjectif et l'adverbe :

2, 30, 12 *effusi* et *contemptim* pugnam iniere. 22, 45, 7 lævum cornu *extremi* equites sociorum, *intra* pedites — tenuerunt. 36, 23, 4 hoc primis diebus — et *frequentes* et *impigre* fecerunt, in dies deinde *pauciores* et *segnius*. 39, 53, 11 omnia *mærens* quidem et *gemens*, — *obsidionis* tamen faciebat. 27, 12, 15 alii *trepidi* cedunt, alii *segniter* subeunt (1).

Dans ces passages le changement n'est pas arbitraire et il se justifie logiquement (2) ; néanmoins ces formes de phrase s'éloignent un peu des habitudes de symétrie qu'a la prose classique (3).

On signale volontiers cet emploi de l'adjectif, que nous venons d'étudier, comme un emprunt que le latin aurait fait au grec. En général, lorsqu'une construction latine a son équivalent en grec, il ne faut pas trop se hâter d'y voir un hellénisme (4). Toutefois on peut croire sans témérité que l'usage très-libre (5) que l'on fait en grec de l'adjectif employé comme il vient d'être dit a été pour quelque chose dans le développement de la même construction en latin.

(1) 2, 35, 6, « venientem Volsci *benigni* excepere *benigniusque* in dies colebant, » il faut peut-être lire *benigne*. 5, 51, 5, « invenietis omnia *prospere* evenisse sequentibus deos, *adversa* spernentibus, » il faut rétablir *prospera* avec le palimpseste de Vérone.

(2) Ainsi Nägelsbach remarque à propos du passage 27, 12, 15 : « Ce sont les *cedentes* qui sont *trepidi*, c'est à la façon de *subire* qu'on reconnaît la *segnitia*. »

(3) Cicéron dit cependant aussi, *p. Rosc. Am.*, 20, 55, « *aperte* ludificari et calumniari *sciens* non videatur, » où le changement est également très-logique.

(4) C'est un travers où donne beaucoup Kühnast dans son livre sur la syntaxe de T.-Live ; à l'en croire, presque toutes les constructions grammaticales particulières à T.-Live seraient des imitations de la syntaxe grecque.

(5) Voyez par exemple : Thuc., 2, 5, 2, ὁ γὰρ Ἀσωπὸς ποταμὸς ἐρρύη μέγας. 3, 29, 1, σχολαῖοι κομισθέντες. 8, 14, 1, ἀφικνοῦνται αἰφνίδιοι. Xén., *Anab.*, 4, 1, 10, κατέβαινον — ἤδη σκοταῖοι. 6, 4, 4, κρήνη — ἄφθονος ῥέουσα. Plat., *Lois*, III, p. 688 D, ὅ γε ἐλεύθερος ἐπαινῶν. Démosth., Περὶ τοῦ στεφάνου, 199 : πολὺς τοῖς συμβεβηκόσιν ἔγκειται.

Digitized by Google

C. LE PRONOM

Digitized by Google

Digitized by Google

LE PRONOM

L'emploi des pronoms en latin présente beaucoup de particularités, auxquelles la plupart des grammaires ne consacrent qu'un petit nombre de pages. Nous ne traiterons ici que les questions pour lesquelles nous avons quelque observation nouvelle à faire. Nous commencerons par celles qui se rapportent à l'emploi du réfléchi et du pronom *ipse;* puis nous nous occuperons des pronoms démonstratifs et des pronoms indéfinis, *aliquis*, *quis*, *quisquam*, etc.

§ 8. — EMPLOI DU PRONOM PERSONNEL RÉFLÉCHI ET DE L'ADJECTIF POSSESSIF RÉFLÉCHI DE LA TROISIÈME PERSONNE (1).

L'usage de T.-Live ne me paraît pas différer sensiblement de celui des prosateurs classiques. Étudier l'emploi que T.-Live fait du réfléchi reviendra donc à peu près à étudier en général l'emploi du réfléchi dans la langue latine. Quoique cette question ait été étudiée souvent, il reste encore des points obscurs (2). Dräger et surtout Kühnast ont réuni une riche collection d'exemples; mais je crois qu'il faut faire un certain nombre de corrections de détail à l'exposé qu'ils donnent de la question. Nous considérerons d'abord l'emploi du réfléchi dans la proposition simple, puis l'emploi du réfléchi dans la phrase complexe, c'est-à-dire l'emploi du réfléchi dans les propositions subordonnées.

I. *Le réfléchi dans la proposition simple.*

A. Le réfléchi marquant naturellement le retour d'une action sur le sujet d'où elle part, on l'emploie dans la proposition simple pour renvoyer, soit au sujet *grammatical* de cette proposition, soit

(1) Kühnast, p. 87 et suiv. Dräger, § 27 et suiv. Gossrau, § 379 et suiv.

(2) Souvent aussi, dans des passages qui seraient importants pour éclairer cette question, le texte est douteux.

Digitized by Google

à un sujet *logique*. Les cas où le réfléchi renvoie à ce que nous appelons un *sujet logique* sont les suivants :

1° *Avec un verbe impersonnel.*

10, 7, 7 jam ne nobilitatis quidem *suæ* plebejos pænitere (1). — Le verbe *pænitet* n'a pas de sujet *grammatical*; le nom de la personne qui se repent est le sujet logique.

2° *Avec un infinitif, un gérondif ou un participe.* Ainsi dans le passage 2, 24, 5, « neque patribus satis decorum per metum potius quam postmodo voluntate afflictis civium *suorum* fortunis consuluisse, » *per metum — consuluisse* est une proposition secondaire abrégée, équivalant par exemple à *si — consuluerint*, et il est tout naturel qu'en pareil cas le réfléchi renvoie au sujet *logique* de la proposition qui est abrégée, puisque, si elle n'était pas abrégée, ce sujet logique en serait le sujet grammatical.

Infinitif. — 3, 19, 8 Latinos ne pro *se* quidem ipsis — attingere arma passi sumus.

4, 34, 5 jussoque magistro equitum abdicare *se* magistratu.

38, 48, 11 cum aliis pro dignitate imperii vestri coactis luere peccata *sua*.

Cf. 22, 12, 10 (2).

Gérondif. — 30, 34, 10 principum quoque signa fluctuari cœperant vagam ante *se* cernendo (= cum cernerent) aciem.

38, 14, 8 « veniendique ad *eum* tyranno potestatem et copiam loquendi ac purgandi *se* faceret,» où il faut remarquer que la proposition secondaire abrégée étant rapportée au sujet *logique, tyrannus*, T.-Live a pu renvoyer par *eum* au sujet *grammatical* de toute la proposition (3). Nous avons ici un premier exemple d'un conflit qui se présente souvent dans la question de l'emploi du réfléchi entre le sujet grammatical et le sujet logique. La plupart du temps, dans les phrases qui donnent lieu à un conflit de ce genre, on peut employer soit le réfléchi, soit le pronom *is*, suivant le point de vue où l'on veut se placer, et les grammaires ont souvent eu le tort de vouloir poser pour ces cas des règles trop absolues.

10, 28, 11 insecuta, simul territos hostes vidit, Gallica acies nullum (sc. *eis*) spatium respirandi recipiendique *se* dedit.

32, 13, 6 rerum *suarum* — ferendarum *secum* dominis jus fiebat.

(1) Les citations non précédées de nom d'auteur sont des citations de T.-Live.

(2) Cf. *Lex Julia* de l'an 709 (*C. I. L.*, I, 206), 32 : « quemquomque ante *suum* ædificium viam publicam h. l. (= hac lege) tueri oportebit. »

(3) Du reste, toute la proposition faisant partie d'un discours au style indirect, on peut dire aussi que *ad eum* remplace, selon la règle, *ad te* du style direct (v. plus loin).

Digitized by Google

10, 36, 18 dominis ad res *suas* noscendas recipiendasque revocatis.

Participe. — 10, 14, 18 integræ vires sistunt invehentem *se* jam Samnitem. De même 23, 44, 2 dedituris *se*. 31, 40, 8 Dardanos, jam recipientes ex Macedonia *sese*. 35, 30, 9 delectos, nihil præter gladium *secum* ferentes. 36, 8, 4 ab ipso, quærente *sibi* commendationem. 38, 21, 3 *præ se* habentium scuta, etc. (1).

21, 8, 8 Pœno cepisse jam *se* urbem — credente.

37, 9, 7 legationes —, tradentes in fidem civitates *suas*, benigne audivit.

22, 60, 9 et ipsis plerisque regressis in castra *sua*.

38, 14, 9 oratio fuit summissa et infracta, extenuantis opes *suas*.

36, 28, 5 dum ego — imperium inhibeam in deditos modo decreto *suo*.

5, 22, 8 urbis — magnitudinem *suam* vel ultima clade indicantis.

9, 17, 16 oneratum fortunæ apparatibus *suæ*.

27, 51, 13 Metapontinos — excitos sedibus *suis*.

38, 17, 9 cum haud dubiis Gallis, in *suâ* terra genitis.

25, 38, 17 inter torpidos somno — et inermes in cubilibus *suis* oppressos.

21, 43, 14 cum exercitu tirone —, ignoto adhuc duci *suo*.

5, 45, 3 cubilibus *suis* excitos.

De même :

8, 35, 1 stupentes tribunos et *suam* jam vicem magis anxios.

9, 37, 9 alios semisomnos in cubilibus *suis* — cædes oppressit.

D'autre part, on rencontre aussi un grand nombre de passages où dans ces propositions secondaires abrégées le réfléchi renvoie au sujet grammatical de toute la proposition.

22, 59, 18 rediere cum legatis — ad redimendos *sese* missis.

27, 47, 11 spatium dedit ad insequendum *sese* hosti.

2, 1, 2 quas novas ipsi sedes ab *se* auctæ multitudinis addiderunt.

22, 26, 6 qua gravitate animi criminantes *se* ad multitudinem inimicos tulerat.

5, 41, 9 Papirius — dicitur Gallo barbam *suam* — permulcenti — iram movisse.

33, 19, 2 quamquam toto prope orbe terrarum, undique *se suosque* exigente fortuna, urgebatur.

3, 63, 1 vadunt igitur in prœlium ab *sua* parte omissum.

3, 5, 9 Æquos — ab tergo adortus, simul ad signum a *se* procul editum ex castris eruptione facta, magnam vim hostium circumvenit.

1, 55, 4 unumque eum deorum non evocatum sacratis *sibi* finibus firma stabiliaque cuncta portendere.

(1) V. Kühnast, p. 98.

Digitized by Google

40, 32, 8 Acilius manere in captis ab *se* castris jussus (1).

Il peut même arriver que le sens ne soit pas tout à fait clair : ainsi dans le passage 3, 8, 8 : « in Lucretium incidunt consulem, jam ante exploratis itineribus *suis* instructum et ad certamen intentum, » *suis* se rapporte-t-il au sujet grammatical de *incidunt* ou au sujet logique de *instructum?* La première explication me paraît donner un sens plus satisfaisant; mais à la rigueur l'une et l'autre est possible.

Dans plusieurs des passages que nous venons de citer, il semble qu'on aurait pu aussi renvoyer au sujet grammatical de toute la proposition par le pronom *is*; cet emploi du pronom *is* se rencontre en effet dans les passages suivants :

24, 3, 9 ea tum arce — Crotoniatum optimates tenebant se, circumsedente cum Bruttiis *eos* etiam plebe *sua* (« leur *propre* »).

23, 8, 7 unus nec dominorum invitatione nec ipsius interdum Hannibalis Calavius filius perpelli ad potandum potuit, ipse valetudinem excusans, patre animi quoque *ejus* haud mirabilem perturbationem causante.

22, 49, 2 aliquot locis prœlium restituit, protegentibus *eum* equitibus Romanis.

45, 44, 16 donec ad classem dono datam *ei* rex pervenisset (dans un discours au style indirect).

Il est difficile de poser ici une règle absolue; tout ce qu'on peut dire, c'est que, là où la proposition secondaire abrégée ne peut en aucune manière être rattachée à la pensée du sujet grammatical de toute la proposition, mais exprime une circonstance tout à fait indépendante de l'action de ce sujet, on est obligé d'employer le pronom *is;* mais, en beaucoup de cas, le pronom *is* et le réfléchi

(1) Cet emploi du réfléchi est surtout naturel dans les propositions à l'ablatif absolu, quand c'est le sujet grammatical de toute la proposition qui fait l'action exprimée par le participe à l'ablatif absolu :

31, 42, 4 « et ipsis imperatum ut statutis signis armisque ante *se* positis (= cum — ante *se* posuissent) raptim cibum caperent. »

31, 16, 2 « ne Romano quidem — bello territus Philocle quodam ex præfectis *suis* — misso — pergit. »

2, 43, 11 « consul Romam rediit non tam belli gloria aucta quam irritato exacerbatoque in *se* militum odio. »

45, 5, 10 « metuens ne tamquam a *se* subtracto pœnæ reo iram Samothracum in se converteret. »

Cf. 4, 39, 9 et 9, 40, 20, que M. Dräger cite à tort avec trois passages semblables de Cicéron (p. 69 de la 2e éd., e), β) comme des exemples du cas où le réfléchi se rapporte au sujet logique de la proposition secondaire abrégée.

Digitized by Google

paraissent également admissibles. Ce sentiment de la langue latine sans lequel on ne peut pas dire qu'on sait le latin, et auquel l'érudition grammaticale ne peut suppléer, sera ici un guide plus sûr que toute règle.

Dans les passages suivants, l'emploi du réfléchi s'explique par ce fait que la proposition secondaire abrégée fait partie de la *pensée* d'une personne dont le nom est exprimé dans la proposition principale.

3, 63, 2 in hostes jam pavidos, quippe fuso *suæ* partis validiore cornu.

7, 6, 12 *App. Claudium* — eventum reprehensi ab *se* consilii incusantem.

7, 32, 3 simul in Campanos stimulabat ira (sc. *Samnites*), tam promptos nunc ad ferenda, nunc ad accersenda adversus *se* (= Samnites) auxilia.

40, 54, 3 stimulabat animum (sc. *ejus*) — destituta senectus, aliis exspectantibus *suam* mortem, etc.

Tel paraît être l'usage de T.-Live dans les propositions participiales. Pour les autres auteurs, la question n'est pas étudiée avec assez de détails dans le chapitre de M. Dräger. Un exemple intéressant de Salluste, que cite M. Kühnast, est : *Jug.*, 9, « en habes virum dignum te atque avo *suo* Masinissa ; » il est vrai que *suo* ici peut signifier « son *propre*. » Parmi les passages de Cornélius Népos que donne M. Lupus (1), le suivant mérite d'être cité : *Cim.*, 4, 4, « sic *se* gerendo (= cum sic se gereret) minime est mirandum si et vita ejus fuit secura et mors acerba, » sans compter le passage *Iph.*, 3, 3, que mentionne M. Gossrau, *l. l.* : « vixit ad senectutem placatis in *se suorum* civium animis. » M. Gossrau cite encore : Cic., *Ad fam.*, 3, 10, 10 « qua denique ille facilitate — tulit contentionem meam pro Milone, adversante interdum actionibus *suis* » — et d'autre part : *p. Mil.*, 15, 39, « Cn. Pompejus cunctæ — Italiæ cupienti et *ejus* fidem imploranti signum dedit. »

3° Le réfléchi peut renvoyer au sujet *logique* dont l'idée est contenue dans un *substantif* ou un *adjectif verbal* (2). Au fond il y a encore là une proposition secondaire abrégée. Le fait n'ayant rien d'extraordinaire, nous nous contenterons de quelques exemples :

21, 43, 15 duce, desertore exercitus *sui*.

(1) *Der Sprachgebr. d. Corn. Nep.*, p. 103 et suiv.
(2) Cf. Kühnast, p. 98.

Digitized by Google

2, 40, 9 fletusque ab omni turba mulierum ortus et comploratio *sui* patriæque.

6, 38, 5 certamine inter *se* tribunorum plebi.

39, 40, 7-8 eloquentia ejus sacrata scriptis omnis generis. Orationes et pro *se* multæ et pro aliis et in alios.

39, 24, 6 Thessalorum et Perrhæborum querelæ de urbibus *suis*.

4, 41, 1 Tempani oratio — non *suis* vana laudibus, non crimine alieno læta.

8, 4, 10 unde hæc illis tanta modestia nisi a conscientia virium et nostrarum et *suarum* ?

10, 14, 17 increscentemque (sc. *hostibus*) fiducia *sui* vim.

7, 38, 5 prœlium — pari spe utrimque — cum fiducia *sui* sine contemptu hostium commissum est.

4° Le réfléchi renvoie au sujet *indéfini* « on, » dont l'idée est sous-entendue.

28, 44, 1 ab *se* remoto periculo alium in discrimen adducere quale sit.

39, 5, 2 ne *suas* quidem simultates pro magistratu exercere boni exempli esse.

7, 40, 2 ultimaque rabies secessio ab *suis* habebatur (1).

Aux passages de Cicéron que cite M. Dräger pour cet emploi du réfléchi, on peut ajouter : *De fin.*, 1, 20, 67 « amicitiæ — effectrices sunt voluptatum tam amicis quam *sibi*. » *De off.*, 1, 28, 99 « neglegere quid de *se* quisque sentiat — arrogantis est. » *De am.*, 22, 82 « par est autem primum ipsum esse virum bonum, tum alterum similem *sui* quærere. »

5° Le réfléchi renvoie encore à un sujet logique caché quand on le trouve employé avec *quisque* (34, 28, 4 « cum in *se* cuique minimum fiduciæ esset, » et souvent ailleurs) ou dans une locution formée au moyen d'une préposition, *per se*, *inter se*, etc. Presque partout il y a au fond une proposition secondaire abrégée, ou bien l'on pourrait remplacer la phrase où est le réfléchi par une phrase

(1) Dans les autres passages que cite M. Kühnast le réfléchi s'explique autrement ; par exemple, 9, 7, 8 « justitiumque in foro *sua* sponte cœptum prius quam indictum. » 22, 28, 13 « *sua* sponte apparebat, tuta celeribus consiliis præpositurum. » 35, 14, 4 « secutum tamen *sua* sponte est — ut, etc., » il n'est pas douteux que *sua sponte* ne se rapporte tout simplement au sujet grammatical, qui est dans un des passages *justitium* et dans les deux autres toute une proposition, cf. 2, 23, 2 « invidiamque eam *sua* sponte gliscentem. » 2, 43, 3 « redibatque non *sua* sponte plebi mos detractandi militiam. » 10, 36, 3 « *sua* sponte inter invitos tergiversantesque segnis pugna. »

Digitized by Google

équivalente dans laquelle il renverrait au sujet grammatical de la proposition.

Per se. — 2, 39, 7 jam ferocem per *se* plebem. 5, 48, 9 rei fœdissimæ per *se*. 9, 42, 5 benignitatem per *se* gratam (1).

3, 6, 6 quippe quibus per *se* sustinendum bellum erat.

Inter se. — 32, 20, 2 res inter *se* sequentes (*accusatif*). 38, 4, 5 castra modico inter *se* distantia intervallo (*accusatif*). 2, 39, 7 externus timor — quamvis suspectos infensosque inter *se* jungebat animos. 10, 19, 16 assuetos inter *se* hostes. 28, 25, 5 ubi sermones inter *se* serentium circulos vidissent. 23, 26, 2 P. et Cn. Scipionibus inter *se* partitis copias.

6, 38, 5 certamine inter *se* tribunorum plebi. 8, 14, 10 ceteris Latinis populis conubia commerciaque et concilia inter *se* ademerunt.

Quelquefois *inter se* joue tout à fait le rôle d'un adjectif (= *mutuus*) :

7, 8, 3 his *inter se* vocibus concitati. 21, 39, 9 auxerant *inter se* opinionem. 22, 1, 3 ipsorum *inter se* fraude. 8, 24, 7 a *mutuo inter se* auxilio.

Quand *inter se* ne renvoie pas à un nominatif ou à un accusatif, il peut être remplacé par *inter ipsos* (2). En voici des exemples, d'abord chez T.-Live, puis chez d'autres auteurs.

T.-Live, 9, 43, 23 Hernicorum tribus populis — conubium — *inter ipsos* permissum.

22, 38, 5 id ex voluntario *inter ipsos* fœdere ad tribunos — translatum.

On trouve aussi : 39, 39, 13 ingens certamen tribunis et *inter se ipsos* et cum consule fuit.

Cicéron, *De off.*, 1, 7, 20 ea ratio qua societas hominum inter *ipsos* — continetur. 1, 16, 51 ac latissime quidem patens hominibus inter *ipsos* — societas hæc est. *De legg.*, 2, 7, 16 quamque sancta sit societas civium inter *ipsos* (3).

Quintilien, 10, 2, 15 aliqua vitiosa et a doctis inter *ipsos* etiam mutuo reprehensa.

Il ne semble pas qu'on puisse employer *inter eos* quand le mot auquel *inter eos* renverrait se trouve exprimé dans la même pro-

(1) Cf. Kühnast, p. 100.

(2) Cette règle paraît avoir été formulée pour la première fois par Ruddimann, *Institutiones grammaticæ Latinæ*, II, p. 55.

(3) A côté de cela : Tér., *Ad.*, 804, « communia esse amicorum inter *se* omnia. » Cic., *De off.*, 1, 17, 53, « multa enim sunt civibus inter *se* communia. »

Digitized by Google

position. Dans le passage de Cic., *De legg.*, 1, 7, 23 « inter quos porro est communio legis, *inter eos communio* juris est : quibus autem hæc sunt *inter eos communia*, ei civitatis ejusdem habendi sunt, » le second *inter eos* est fort suspect et semble être une *dittographie*. De même *Ad Att.*, 2, 7, 3, il ne faut pas lire : « una spes est salutis istorum *inter istos* dissensio, » quoique Hand, *Lehrbuch d. lat. Stils* (1833), p. 197, essaie de défendre ce texte et que M. Baiter l'ait gardé dans son édition, mais bien *inter ipsos* (1).

6° Enfin l'on peut dire d'une façon générale que lorsqu'une partie de la proposition représente la *pensée* d'un sujet logique, on renvoie à ce sujet par le réfléchi, qu'il soit en même temps sujet grammatical de la proposition ou non.

21, 50, 4 Romanis multitudo *sua* auxit animum.

9, 7, 6 jam Romæ etiam *sua* infamis clades erat.

1, 26, 3 movet feroci juveni animum comploratio sororis in victoria *sua*.

34, 28, 4 cum in *se* cuique minimum fiduciæ esset.

2, 41, 2 id multos quidem patrum — periculo rerum *suarum* terrebat.

De ces passages de T.-Live on peut rapprocher les suivants :

Cic., *p. Planc.*, 33, 81, cui non magistri *sui* atque doctores, cui non locus ipse — in mente versetur? *p. Rab. Post.*, 16, 43 nec illius animi aciem præstringit splendor *sui* nominis. *De fin.*, 5, 13, 37 necesse est huic partes quoque *sui* caras esse.

Corn. Nép., *Dat.*, 8, 3, spes omnis consistebat Datami in *se*.

B. Les cas divers que nous venons d'énumérer ne sont, comme on voit, qu'autant d'applications différentes d'une seule règle, fort simple en elle-même. Cette règle, bien comprise, suffit presque à expliquer tout l'emploi du réfléchi en latin, aussi bien dans les propositions subordonnées que dans les propositions simples. Il faut toutefois y en ajouter une seconde, qui se rapporte à l'adjectif *suus*. Cet adjectif est à la fois *réfléchi* et *possessif*, et souvent il arrive que le sens *réfléchi* s'efface plus ou moins; *suus* n'est plus alors qu'un adjectif exprimant l'idée de *propriété*, opposé à *alienus*, et finissant quelquefois par prendre telle ou telle signification dérivée, par exemple celle de « *favorable*. » En pareil cas *suus* s'emploie de la façon la plus hardie, sans même qu'il soit nécessaire qu'il y ait dans la proposition un mot exprimé où il se puisse rap-

(1) T.-Live, 3, 36, 9, « fœdus clandestinum *inter ipsos* jurejurando ictum, » il pourrait y avoir *inter eos*; *inter ipsos* veut dire « entre eux *seuls*. »

Digitized by Google

porter; et M. Kühnast a raison de dire qu'on peut *toujours* employer *suus* quand on veut *insister* sur l'idée de *propriété*, par exemple toutes les fois que *suus* peut se traduire par « son *propre* (1). »

2, 32, 9 singulis membris *suum* cuique consilium, *suus* sermo.

1, 7, 1 utrumque regem *sua* multitudo consalutaverat. 1, 25, 1 cum *sui* utrosque adhortarentur. 21, 29, 5 ad utrumque ducem *sui* redierunt. 44, 4, 11 cum *suæ* gentis utrumque auxiliaribus.

23, 16, 4 instrui deinde utrimque acies cœptæ, Romanorum pro mœnibus Nolæ, Pœnorum ante castra *sua*.

1, 50, 6 sin *suos* ejus pæniteat. 2, 13, 8 deditam intactam inviolatamque ad *suos* remissurum.

24, 30, 7 *sua*que omnia — eis restituebantur. De même 29, 30, 12.

8, 14, 2 Lanuvinis — sacra *sua* reddita.

38, 44, 4 ut Ambraciensibus *suæ* res omnes redderentur.

2, 33, 1 ut plebi *sui* magistratus essent. De même 23, 7, 2.

3, 31, 3 hostem in *sua* sede (dans son propre camp) — inveniunt.

4, 33, 5 *suis* flammis delete Fidenas.

7, 40, 8 si cui genus, si cui *sua* virtus (son mérite *personnel*) — subdere spiritus potuerunt.

9, 31, 16 loca difficilia quæsita hosti ipsos tum *sua* fraude impediebant.

38, 41, 7 fuga inde cædesque, *suis* ipsos impedientibus angustiis.

1, 7, 15 jam tum immortalitatis virtute partæ, ad quem eum *sua* fata ducebant (sa *propre* destinée était de devenir, *lui aussi*, immortel), fautor.

1, 26, 11 quo enim ducere hunc juvenem potestis ubi non *sua* decora eum a tanta fœditate supplicii vindicent?

21, 43, 17 nemo est vestrum cujus non ante oculos ipse sæpe militare aliquod ediderim facinus, cui non idem ego virtutis spectator ac testis notata temporibus locisque referre *sua* possim decora.

24, 22, 15 quoniam eum qui mandasset *suus* furor absumpsisset.

24, 37, 7 bonis sociis fidem *suam* maximum vinculum esse.

22, 41, 5 omnia ei hostium haud secus quam *sua* nota erant.

1, 25, 3 nec his nec illis periculum *suum*, publicum imperium servitiumque obversatur animo.

22, 42, 12 cum ambitio alterius *suam* primum apud eos prava indulgentia majestatem solvisset.

2, 22, 3 Volscis levatis metu *suum* rediit ingenium (le caractère qui leur était propre).

2, 43, 8 nec illos, etsi non adhortatio invisi ducis, *suum* saltem flagitium — cogere potuit gradum accelerare.

(1) Kühnast, p. 94.

Digitized by Google

2, 47, 11 concedendo illis *suas* laudes (les éloges qui leur revenaient). 2, 40, 11 non inviderunt laude *sua* mulieribus viri Romani. 3, 10, 3 tum imperatori exercituique honos *suus* redditus.

27, 22, 7 P. Scipioni et M. Silano *suæ* Hispaniæ *sui*que exercitus (qu'ils avaient déjà) in annum decreti.

2, 56, 16 non vim *suam* (la force qui leur appartenait et qu'ils auraient toujours) illis tempus adempturum.

2, 27, 6 cui curatio altior fastigio *suo* (la position qui lui appartenait naturellement) data esset.

22, 34, 2 *sui* generis hominem (il avait une manière d'être qui n'appartenait qu'à lui).

22, 39, 21 neque occasioni tuæ desis neque *suam* occasionem hosti des.

23, 41, 11 vento æstuque *suo* (il avait le vent et la marée *pour lui*) Locros trajecit.

39, 30, 3 et loca *sua* et genus pugnæ pro hoste fuere (les ennemis avaient l'avantage de se battre *chez eux*).

42, 43, 3 *suo* maxime tempore atque alieno hostibus incipere bellum posset.

Dans les passages suivants, l'expression devient plus hardie :

5, 38, 7 terga cæsa (sc. *eis*) *suo*met ipsorum certamine.

28, 9, 18 plura carmina militaribus (= *militum*) jocis in C. Claudium quam consulem *suum* jactata.

4, 58, 2 tantum afuit ut ex incommodo alieno *sua* occasio peteretur (sc. *Romanis*).

2, 35, 6 quo major ira (sc. *ejus*) in *suos* eminebat. 37, 12, 8 auctoritatem Pausistrati, quæ inter *suos* merito maxima erat. 1, 58, 7 adventu *suorum* lacrimæ (sc. *ei*) obortæ.

29, 37, 11 fœdum certamen (entre les deux censeurs) inquinandi famam alterius cum *suæ* famæ damno.

7, 37, 2 altera corona — a præsidio *suo* (sc. *ei*) imposita est.

1, 50, 5 quod (imperium) si *sui* (sc. *ei*) bene crediderint cives —, credere et Latinos — debere.

7, 29, 7 cum robore juventutis *suæ* acciso nulla propinqua spes esset (leurs propres forces étaient détruites et ils n'avaient rien à espérer de leurs voisins), coacti sunt ab Romanis petere auxilium.

39, 55, 3 quod vero etiam *sua* (sc. *eis*) reddiderint.

7, 20, 1 tamquam in verbis hostium vis major ad bellum significandum quam in *suis* factis, qui per populationem Romanos lacessierant, esset.

8, 4, 12 permiserunt ut ageret diceretque quæ e re publica nominis Latini fideque *sua* viderentur (ici l'on pourrait dire aussi que le réfléchi renvoie à un sujet logique dont on veut exprimer la pensée). Cf. 3, 24, 9 cum consules nihilominus adversus continuationem tribunatus quam si lex minuendæ *suæ* majestatis causa ferretur tetendissent.

Digitized by Google

Voici également des exemples d'autres auteurs :

(Plaute), *Menæchmi*, prol. 19, ita forma simili pueri uti mater *sua* non internosse posset.

Cicéron, *p. Sest.*, 68, 142 hunc *sui* cives e civitate ejecerunt. *In Cat.*, 1, 13, 32 desinant insidiari domi *suæ* consuli. *De or.*, 3, 32, 126 oratorem — in majorum *suorum* regno collocare (un royaume qui lui revenait de droit, puisqu'il avait été celui de ses propres ancêtres). *Orat.*, 31, 109 quibus nihil posset in *suo* genere (dans le genre qui leur était propre) esse perfectius. *p. Sull.* 2, 7 quid? Autronio nonne sodales, non collegæ *sui* — defuerunt? 31, 88 qui est ei vita *sua* multo carior. *Phil.*, 4, 2, 4 quod autem præsidium erat salutis libertatisque vestræ, si C. Cæsaris fortissimorum *sui* patris militum exercitus non fuisset (cette armée était composée de soldats qui avaient servi sous son propre père et qui lui étaient d'autant plus attachés)? *In Verr.*, II, 2, 13, 33 hæc omnia isto prætore non modo perturbata, sed plane et Siculis et civibus Romanis erepta sunt : primum *suæ* leges, etc. *In Cat.*, 4, 9, 18 habetis consulem — non ad vitam *suam*, sed ad salutem vestram reservatum. *De inv.*, 2, 17, 52 hunc pater *suus* concilium plebis habentem de templo deduxit (« son propre père », car c'est sur cette circonstance que sera fondée la défense; cf. un peu plus loin : « in filium enim quam habebam potestatem, ea sum usus »).

Ad Att., 6, 2, 5 mira erant in civitatibus ipsorum furta Græcorum, quæ magistratus *sui* fecerant. *Ibid.* § 7 non destiti rogare (sc. *eum*) et petere mea causa, suadere et hortari *sua*. *De or.*, 3, 2, 7 is (annus) omnem ejus spem — morte pervertit. Fuit hoc luctuosum *suis*, etc. 3, 40, 159 sed, in *suorum* (= *propriorum*) verborum maxima copia, tamen homines aliena multo magis — delectant.

De b. Afr., 51, quod inter *sua* castra et Scipionis — positum erat.

Salluste, *Cat.*, 28, domi *suæ* imparatum confodere.

Cornélius Népos, *Cim.*, 3, 1 incidit in eandem invidiam quam (=in quam) pater *suus*. *Lys.* 1, 2 non enim virtute *sui* exercitus, sed immodestia factum est adversariorum. *Eum.*, 10, 3 hunc Antigonus — conservasset, si per *suos* esset licitum. *Hann.*, 8, 4 cum multitudine adversariorum *sui* superarentur, ipse — fuit superior. *Milt.*, 1, 1 eaque esset ætate ut non jam solum de eo bene sperare, sed etiam confidere cives possent *sui* talem futurum qualem cognitum judicarunt (ses propres concitoyens, par opposition aux étrangers, qui ne pouvaient pas encore le connaître).

Virgile, *G.*, 4, 22 vere *suo* (le printemps est la saison qui leur convient particulièrement). 4, 190 fessosque sopor *suus* occupat artus (« un sommeil qui leur est bien dû, » comme explique très-justement M. Benoist) (1).

Tacite, *Agr.*, 9, ad spem consulatus revocatus est, comitante opinione

(1) M. Benoist rapproche de cette expression Ovide, *Met.*, 6, 489 : « placido dantur *sua* corpora somno » (le dieu abandonne son corps au sommeil *qui le réclame*).

Digitized by Google

Britanniam ei provinciam dari, nullis in hoc *suis* sermonibus, sed quia par videbatur.

Sui juris avait fini par former une expression toute faite, dont on se servait par abus même pour la première personne. M. Dräger cite Paulus, *Dig.*, 46, 2, 20 : si « *sui juris* » sumus.

Une autre expression juridique intéressante et bien connue est *heres suus* : Gaïus, *Instit.*, 2, 157 « *sui* quidem heredes ideo appellantur quia domestici heredes sunt et vivo quoque parente quodam modo domini existimantur » (ils héritent pour ainsi dire d'*eux-mêmes*, en héritant d'une propriété qui, du vivant de leur père, leur appartenait déjà en puissance). Cf. Paulus, *Dig.*, 28, 2, 11. Divers exemples de l'expression *heres suus* sont réunis chez Dirksen, *Manuale Latinitatis fontium juris civilis Romanorum*, p. 938-939.

Ce sens possessif de *suus* se trouve encore renforcé dans l'expression *suus sibi*, par exemple « *suo sibi* hunc gladio jugulo, » qui semble avoir appartenu à la langue familière. Voyez Dräger, § 31 (1).

C. Là où il n'y a point, pour employer le réfléchi, l'une ou l'autre des deux raisons dont nous venons de parler, la règle paraît être de se servir du pronom *is* pour renvoyer aux mots qui se trouvent dans la même proposition. Toutefois, la question ne semble pas avoir été étudiée suffisamment, et je n'ai que très-peu d'exemples à citer.

Cic., *Tusc.* 1, 28, 70 deum agnoscis ex operibus *ejus*. *p. Mil.* 10, 29 fit obviam Clodio ante fundum *ejus*. *Ad fam.* 14, 2, 2 Pisonem nostrum merito *ejus* amo plurimum (2).

César, *De b. G.* 1, 14, 5 quos pro scelere *eorum* ulcisci velint. 5, 25, 2 huic Cæsar pro *ejus* virtute atque in se benevolentia — majorum locum restituerat. 5, 52, 4 Ciceronem pro *ejus* merito — collaudat.

Salluste, *Jug.*, 85, 38, majores *eorum* omnia quæ licebat *illis* reliquere.

T.-Live, 32, 19, 7 regem ipsum suspectum habebant pro *ejus* crudelitate perfidiaque (3).

(1) De même *mea mihi*, Plaute, *Truc.*, 3, 2, 30.

(2) *In Verr.*, II, 2, 39, 97, « eodemque ei tempore — litteræ complures a multis *ejus* amicis — afferuntur, » certains éditeurs omettent *ei*.

(3) Dans le vestibule du musée du Capitole, il y a une inscription qui commence ainsi :

Fl. Magnus, V. C., rhetor urbis æternæ, cui tantum ob meritum
suum detulit senatus, etc.

Étonné de cet emploi de *suus*, je cherchai quel était en pareil cas l'usage

Digitized by Google

On peut trouver que ces exemples ne sont pas assez nombreux pour être bien concluants, et que dans plusieurs d'entre eux l'emploi de *is* était nécessaire pour éviter toute équivoque, parce que *suus* aurait naturellement semblé se rapporter au sujet grammatical de la proposition. Mais, d'autre part, les passages où le réfléchi renvoie, sans raison particulière, à un autre mot que le sujet sont beaucoup plus rares qu'on ne le croit généralement (1); voici ceux que j'ai notés :

1° *Après « cum »*.

dans les inscriptions honorifiques. La table des *Exempla inscriptionum Latinarum* de Willmanns ne me donna qu'un exemple de *suus* ainsi employé : n° 642 (inscription d'Arcadius et d'Honorius) « ob judicii *sui* [f]idem » ; au contraire, les exemples d'*ejus* sont fort nombreux :

N° 2367 ob *ejus* innocentiam splendoremque et in patriam *suam* incomparabilem amorem (*suam*, parce qu'il y a là une proposition secondaire abrégée). 1760 ob innoc. et adsiduit. ceterasq. administr. *ejus*. 1261 ob innocentiam justitiamque *ejus* singularem. 2374[a] ob insignem liberalitatem pollicitationis *ejus*. 2371 ob merita et munificentiam *ejus*. 2054 ob merita *ejus* domi forisque. 2067[b] ob merita et amorem ejus. 2195 ob merita et liberalitates *ejus*. 1233[a] ob insignia *ejus* in rempublicam merita. 1825 ob eximiam munificentiam *ejus*. 2347 ob munificentiam et singularem liberalitatem *ejus* in remp. 2112 T. Cædio — cives, amici et amatores *ejus* ob eximiam benignamq. erga omnes cives *suos* (proposition secondaire abrégée) adfectionem sinceramq. et incomparabilem innocentiam *ejus*. 2626 ob insignem amorem *ejus* erga cives patriamq. 1066[a] pro amore caritatis *ejus*. 1066[b] pro amore adfectionis *ejus*. 1821 ob amorem patriæ et beneficentiam multaque merita *ejus*. 1827 [ob animu]m *ejus* onorific. [in nos]. 2185 [ob eximia] *ejus* erga n[os beneficia]. — ob merita *ejus* 664. 664[b]. 683. 692. 694. 696. 696[a]. 1266. 1275. 1596[a]. 1737. 1783. 2052. 2077. 2094. 2110[a]. 2120. 2121. 2342. 2391. 2404. — 692[a] debere nos itaq. ei statuam pedestrem secus merita *ejus* decernere. 664[c] ob merita — patris *ejus*. 1690 ob meritis *ejus*. 2304 ob alia merita *ejus*. 685 ob perpetuam et plurifariam munificentiam *ejus*. 2080[b] ob pietatem et munificentiam *ejus* erga domum divinam et municipium. 1232 ob *ejus* temporibus difficillimis egregias ac salutares provisiones. 1322 ob merita — patris *ejus*. 2011 ob infinita merita *ejus*. 2191 ob merita *ejus* in re publica — ex testamento *ipsius* (« son *propre* »). 671 ob insignia *ejus* erga remp. merita — ad æternitatem meritorum *ejus*. 2440 ob mer. *ipsius* (« ses *propres* »). 1857 ob insignia merita *ejusdem* (« à cause des signalés services *dudit*... »). — En pareil cas le *réfléchi* renvoie, comme il est naturel, au nom de la personne qui élève la statue : 2104 « ob plurima et maxima benef. patris *ejus* et *ipsius* in *se* collata » ; de même 1193. 1231. 1791 (amantissimo *sui*). 2102. 2624 (« ob munera et pietatem *ipsius* erga *se* ; » *ipsius*, « ses services *personnels* »). 2346. 1276[a]. 1771. 648. 2067[a]. 1206[b]. 2392. 2408. 1852. 2711 (ob merita *ejus*, quæ in *se* sæpius libens *contulit*). Remarquez : 1291 « ob eximiam erga *se* ac patriam *suam* benevolentiam *ejus*, » où *se* renvoie au sujet *grammatical* (c'est-à-dire au nom de la personne qui élève la statue) et *suam* au contraire à *ejus*, sujet *logique* d'une proposition secondaire abrégée.

(1) Ainsi la plupart des passages cités par M. Dräger, § 28, b, s'expliquent autrement, *suus* y signifiant « son *propre* ».

Digitized by Google

23, 32, 11 Magonem cum classe *sua* copiisque in Hispaniam mittunt.

40, 3, 3 multitudinem — cum familiis *suis* in Emathiam — traduxit.

32, 14, 7-8 in monte Cercetio posuit castra, eodem Amynandro cum *suis* auxiliis accito, non tam virium ejus egens, etc.

Cf. Cic., *Tusc.*, 1, 18, 41 Dicæarchum vero cum Aristoxeno æquali et condiscipulo *suo* — omittamus.

César, *De b. c.*, 3, 24, 3 quadriremem cum remigibus defensoribusque *suis* ceperunt.

Je ne saurais dire si en pareil cas on employait aussi *ejus* ; je n'en ai pas vu d'exemple (1).

Il va sans dire que dans des phrases comme « omitto Isocratem discipulos*que ejus* » l'emploi de *is* est tout à fait nécessaire; car il y a en réalité deux propositions.

2° *Dans une locution formée au moyen d'une préposition.* — *Per se, inter se, propter se*, etc., sont des locutions toutes faites, qui se peuvent rapporter à un autre mot que le sujet.

Cic., *Ad fam.*, 10, 3, 1 cum ipsum Furnium *per se* vidi libentissime, tum hoc libentius quod, etc.

De fin., 5, 17, 47 cur non etiam — *propter se* formæ dignitatem sequamur.

3° *En dehors de ces deux cas.*

Plaute, *Mil.*, 2, 1, 33-34, nam is illius filiam Conicit in navem miles clam matrem *suam* (2).

Rud., prol., 49 (texte de M. Benoist, Hachette, 1877), ei erat lenoni hospes par *sui* (= habebat hospitem parem sui).

Cicéron, *In Verr.*, II, 5, 49, 128 totum enim tua libidine et scelere ex *sua* patria — sustulisti.

In Cat., 3, 12, 27 vestrum est, Quirites, si ceteris facta *sua* recte prosunt, mihi mea ne quando obsint providere (ici *sua* était nécessaire, à cause de l'opposition avec *mea*).

p. Lig., 12, 36 tres fratres optimos et integerrimos non solum *sibi* ipsos neque his tot talibus viris neque nobis necessariis *suis*, sed etiam reipublicæ condonaveris (*suis* est amené par *sibi*, et *sibi* est nécessaire, parce qu'il y a là une idée dont *sibi* représente le sujet logique, « ils rentrent en possession d'eux-mêmes », ou quelque chose d'approchant ; le texte est du reste douteux : *suis* n'est qu'une conjecture d'Orelli ; les mss ont *tuis*, que deux mss. omettent ; v. l'éd. de M. Baiter, qui propose : « nobis [nec] necessariis tuis »).

T.-Live, 3, 7, 5 fidesque *sua* sociis parum felix in præsentia fuit.

9, 40, 14 Samnites castra *sua* accepere.

(1) Si ce n'est dans une inscription d'Algérie (Willmanns, n° 2375), où quelqu'un dédie à Neptune « ædicul. cum omnib. ornament. *ejus*. » Au contraire, *ibid.*, n° 2467, on trouve : « ædem cum *suis* ornamentis. »

(2) A moins qu'ici encore *suus* ne veuille dire « son *propre* » : « à l'insu de tout le monde, *même* de sa mère. »

Digitized by Google

35, 42, 8 cui mille in dies nova consilia vel fortuna *sua* vel ingenium posset facere.

25, 24, 13 quæ virtus ei fortunaque *sua* dederat.

45, 15, 1 quibus filius quinquenni major ex *se* natus esset (= qui filium — ex se natum haberent).

Auguste, *Mon. Ancyr.*, § 3 (éd. Mommsen) : ex quibus dedu[xi in coloni]as aut remisi in municipia *sua* stipen[dis emeri]tis millia aliquanto [plus qu]am trecenta. § 16 [veteran]os emeriteis stipendis in *sua* municip[ia remis]i.

Corn. Nép., *Ep.* 7, 1, cum eum propter invidiam cives *sui* præficere exercitui noluissent.

A y regarder de près, peut-être ces passages se laisseraient-ils ramener encore à la règle générale que nous avons énoncée en commençant; il faudrait seulement étendre un peu le sens que nous avons attaché à l'expression de « *sujet logique.* » Dans quatre des passages de T.-Live que nous venons de citer, le sujet grammatical de la proposition est un substantif abstrait; mais il est évident que le sujet *logique*, c'est-à-dire le sujet réel au point de vue du sens, c'est le nom de personne exprimé à un cas indirect : « fide *sua socii* parum felices fuerunt », « *Samnites* in castra *sua* se receperunt, » et ainsi de suite, si bien qu'on peut encore dire que dans la phrase, telle que T.-Live l'a construite, le réfléchi renvoie à une espèce de sujet logique. Dans les deux passages du monument d'Ancyre il y a cette idée : « les vétérans sont rentrés dans leurs municipes; » de là le réfléchi. Chez Cornélius Népos, le personnage important, ce ne sont pas les concitoyens d'Épaminondas, c'est Épaminondas lui-même; c'est lui qui est le héros, le *sujet logique* de tout le récit, et l'on peut dire dans le même sens que dans le premier passage de Cicéron le *sujet logique*, c'est Sthénius, dont l'orateur raconte à cet endroit les malheurs; « Épaminondas s'est vu refuser par ses concitoyens le commandement de l'armée, » « Sthénius a été chassé de sa patrie par Verrès. » — Dans aucun des passages qui sont cités à la page 98 et où il y a *ejus*, on ne pourrait invoquer une raison semblable pour employer le réfléchi.

C'est sans doute à cette observation qu'il faut ramener cette règle mécanique, à l'usage des écoliers qui font des thèmes latins, que donnent certaines grammaires élémentaires : « L'ambition de cet homme le perdra, *tournez :* son ambition perdra cet homme, sua hominem perdet ambitio. » Cette règle ne se peut appliquer qu'aux cas où, dans des phrases de cette espèce, le sujet grammatical n'est pas le sujet logique. Au contraire Salluste dit (v. p. 98):

Digitized by Google

« leurs ancêtres leur ont tout laissé, » « majores *eorum* omnia *illis* reliquere, » et non « *sui illis* majores, » sans doute parce que le sens ne serait pas tout à fait le même ; car, dans cette phrase et dans la phrase suivante, le *sujet logique* n'est pas *illis*, mais bien *majores :* Marius, qui parle en cet endroit, se place au point de vue des ancêtres, qui ont tout fait pour laisser à leurs descendants ce qu'il était possible de leur laisser, mais qui n'ont pas pu leur laisser leurs vertus.

M. Gossrau remarque avec raison que dans tout cet emploi du réfléchi il faut souvent plus considérer les rapports logiques que les rapports grammaticaux ; ainsi on lit chez Corn. Nép., *Them.*, 8, 2 : « hic cum, propter multas *ejus* virtutes, magna cum dignitate viveret. » Au point de vue grammatical, cet emploi de *ejus* semble incorrect ; aussi M. Halm supprime-t-il *ejus* ; mais « propter multas ejus virtutes » est une réflexion que fait l'historien ; c'est une remarque tout à fait indépendante de la pensée du sujet grammatical, et voilà pourquoi je crois que *is* peut se justifier (1). De même chez T.-Live, 30, 30, 1, « non *suæ* modo ætatis maximi duces, sed omnis ante *se* memoriæ, » je me demande si *se* n'est pas amené par *suæ* (« leur *propre* »), qui précède, et si autrement *ante eos* (= « quæ ante eos fuit, » pensée de l'historien, et non du sujet grammatical) ne serait pas plus naturel (2).

§ 9. — II. *Le réfléchi dans les propositions subordonnées.*

A. Dans les propositions subordonnées, le réfléchi peut renvoyer au sujet (*grammatical* ou *logique*) de la proposition principale (3), quand la proposition subordonnée fait partie de la pensée de ce sujet.

(1) M. Gossrau, p. 407, cite Cicéron, *Ad fam.*, 15, 14, 1 : « (Fadius) a me diligitur, propter summam *ejus* humanitatem ; » l'édition de M. Baiter donne pour ce passage « propter summam *suam* humanitatem, » sans variante ; mais, si la construction grammaticale a pu justifier ici l'emploi de *suam*, je n'en pense pas moins, avec M. Gossrau, que *ejus* eût été plus logique ; car c'est Cicéron qui remarque qu'il aime Fadius « propter summam *ejus* humanitatem. »

(2) 1, 25, 11, « victusque fratrum ante *se* strage, » *ante se* peut faire partir de la pensée du sujet. 10, 24, 10, « omnes ante *se* consules, » *ante se* remplace d'une façon très-régulière *ante me* du style direct.

(3) Dans tout ce chapitre, nous ne prenons l'expression de *proposition principale* que dans un sens *relatif*, et nous entendons par là la proposition d'où dépend la proposition subordonnée ; cette proposition, que nous appelons *principale*, peut donc elle-même dépendre d'une autre.

Digitized by Google

Le réfléchi renvoie au sujet grammatical de la proposition principale :

3, 58, 8 nihilum deprecans quin, si quam *suam* noxam reus dicere posset, privatus iterum in *se* sæviret.

1, 21, 3 Camenis eum lucum sacravit, quod (parce que, *disait-il*) earum ibi concilia cum conjuge *sua* Egeria essent.

1, 46, 1 quia interdum jactari voces a juvene Tarquinio audiebat, *se* injussu populi regnare.

2, 61, 4 patres quoque non temere pro ullo æque annisi sunt : propugnatorem senatus majestatisque vindicem *suæ* — iratæ obici plebi.

25, 19, 2 haudquaquam dubius, quod Campanis absente *se* paucos ante dies secunda fuisset pugna, quin multo minus *se suumque* — exercitum sustinere Romani possent.

21, 4, 2 dein brevi effecit ut pater in *se* minimum momentum ad favorem conciliandum esset.

10, 20, 7 tanto intervallo ab hostibus consedit ut nec adventus *suus* — nosci posset, etc.

31, 41, 8 itaque, ne temeritas eorum neglegentiaque *sibi* ac *suis* etiam cladis alicujus causa esset, — tumulum suis — cepit.

32, 11, 7 quattuor milia inde, etc. — tribuno militum tradit (consul)... § 8 (jubet) fumo dare signum nec antea clamorem tollere quam ab *se* signo recepto pugnam cœptam arbitrari posset.

24, 20, 14 Hannibal, cum eorum nemo qui — *se* adissent aut ipsi venirent, etc., — castra inde movit.

21, 39, 8 Scipionem Hannibal eo ipso quod adversus *se* dux potissimum lectus esset præstantem virum credebat.

32, 11, 4 ita crederet ut *suæ* potius omnia quam illius potestatis essent.

23, 7, 7 misit qui vocarent Magium ad *sese* in castra.

36, 14, 11 ex iis interrogatis qui manere *secum* vellent mille volentes Philippo tradit.

24, 29, 8 Leontinos quoque æquum censere liberos [se] (1) esse, vel quod in solo urbis *suæ* tyrannus ceciderit, etc.

26, 25, 13 precatique simul Epirotas sunt ut, qui *suorum* in acie cecidissent, eos uno tumulo contegerent.

Cf. 32, 7, 11 qui honorem quem *sibi* capere per leges liceret peteret (st. dir. : « honorem peto quem *mihi* capere per leges licet »). — Il pourrait y avoir aussi *ei*.

Il serait facile de multiplier ces exemples.

Le réfléchi renvoie à un sujet logique :

1, 5, 5 Faustulo spes fuerat regiam stirpem apud *se* educari (= Faustulus speraverat).

(1) Ce mot manque dans les mss.

Digitized by Google

26, 45, 5 quod spem — obsessis — etiam in posterum dedit —; opera et difficilia esse et tempus datura ad ferendam opem imperatoribus *suis*.

41, 10, 2 dolor magis et indignatio diripi res suas cernentes Histros quam certa spes, satis *sibi* virium adversus duos exercitus [esse], excivit.

35, 6, 1 et suiv. : litteræ allatæ sunt — Q. Minucii a Pisis : comitia *suæ* sortis esse, etc.

22, 56, 7-8 litteræ allatæ sunt ab T. Otacilio proprætore — nuntiatum *sibi* esse aliam classem — stare paratam instructamque, ut, ubi *se* versum ad tuendam Syracusanam oram Pœni sensissent, Lilybæum extemplo — aggrederentur.

2, 37, 9 proficiscentibus deinde indignatio oborta : *se* — abactos esse.

42, 47, 8 cui confessio expressa sit *se* — justo ac pio esse bello superatum.

2, 3, 11 apparuit causa plebi : *suam* vicem indignantem magistratu abisse.

45, 32, 4 id — mox apparuit multitudini Macedonum pro libertate *sua* esse factum.

8, 35, 1 consensus populi Romani ad preces et obtestationem versus ut *sibi* pœnam magistri equitum dictator remitteret.

Le sujet logique n'est pas exprimé :

2, 46, 1 prope certa spes erat (sc. *eis*) non magis *secum* pugnaturos quam pugnarint cum Æquis.

23, 10, 9-10 extemploque (Magius) impositus in navem et Carthaginem missus (sc. *ab Hannibale*), ne (pensée d'Annibal) motu aliquo Capuæ — orto senatum quoque pæniteret dediti principis et legatione missa ad repetendum eum aut negando — offendendi *sibi* novi socii aut tribuendo habendus Capuæ esset seditionis ac turbarum auctor.

7, 37, 10 ceterum, quia multitudo *sua* — haud procul ab rerum omnium inopia esset, placuit (sc. *ducibus*) — frumentatum per agros militem duci.

31, 15, 3 in litteris autem (sc. *ejus*) — commemoratio erat beneficiorum primum — *suorum* —, ad postremum adhortatio capessendi belli, dum *se* — haberent.

36, 5, 6 hac legatione (sc. *Epirotarum*) id agi apparebat ut, sive, quod magis credebant, abstinuisset Epiro, integra *sibi* omnia apud exercitus Romanos essent.

B. D'autre part le réfléchi peut naturellement aussi renvoyer au sujet de la proposition subordonnée où il se trouve.

45, 4, 7 Paulo, ut *se suaque* omnia in fidem et clementiam populi Romani permitteret, tendente.

34, 48, 5 id minime conveniens liberanti Græciam videbatur, tyrannum reliquisse (sc. *eum*) non *suæ* solum patriæ gravem, etc.

Digitized by Google

2, 6, 2 orare maxime Vejentes Tarquiniensesque ne *se* ortum — ante oculos *suos* perire sinerent. — Si l'on adopte la correction de M. Madvig, « ne [*se* ab] *se* ortum, » qui est assez vraisemblable, le premier *se* renverra au sujet de la proposition principale.

Les Latins se préoccupaient si peu, en pareil cas, d'éviter une amphibologie apparente que souvent ils employaient, l'un à côté de l'autre, deux réfléchis renvoyant, l'un au sujet de la proposition principale, l'autre au sujet de la proposition subordonnée.

37, 17, 5 frequentes Rhodios orare institerunt ne urbem — vicinam *sibi* (sujet de la proposition subordonnée) — perire sinerent; *sibi* (sujet de la proposition principale) (1) exsilii nullam aliam causam esse, etc.

36, 25, 6 haud dubius quin, si prius Heraclea capta foret, Romanis *se* [2] potius quam *sibi* [1] dedituri essent *suam*que (nouveau sujet) gratiam consul facturus esset.

35, 6, 1 et suiv. : litteræ allatæ sunt — Q. Minucii — si ita videretur patribus, mitterent ad collegam, ut is — ad comitia Romam rediret; si id facere gravaretur, quod non *suæ* [2] sortis id negotium esset, *se* [1] quidem facturum, etc.

32, 2, 6 Narniensium legatis querentibus ad numerum *sibi* colonos non esse et immixtos quosdam non *sui* [1] generis pro colonis *se* [2] gerere.

26, 29, 4 (affirmantes) nullo *suo* [1] merito eum ante implacabilem in *se* [1] fuisse; quid iratum, quod Romam de *se* [2] questum venisse Siculos sciat, facturum?

1, 50, 6 si *se* [1] audiant, domum *suam* [2] quemque inde abituros.

1, 13, 2 hinc patres, hinc viros orantes ne *se* [2] sanguine nefando soceri generique respergerent; ne parricidio macularent partus *suos* [1].

2, 6, 3 eos inter *se* [2] — partes regni rapuisse; bona *sua* [1] diripienda populo dedisse..... ferrent opem, adjuvarent; *suas* (nouveau sujet secondaire) quoque veteres injurias ultum irent.

40, 23, 7-8 litteras signo adulterino T. Quinctii signatas reddiderunt regi; deprecatio in litteris erat, si quid adulescens cupiditate regni prolapsus *secum* [1] egisset; nihil eum adversus *suorum* [2] quemquam facturum, neque eum *sese* [1] esse qui ullius impii consilii auctor futurus videri possit.

De même chez les autres auteurs :

Cic., *De or.*, 2, 67, 273, cum — rogaret — eum Salinator ut meminisset opera *sua* [1] *se* [2] Tarentum recepisse.

César, *De b. G.*, 1, 36, 1 et suiv. : Ariovistus respondit — si ipse populo Romano non præscriberet quemadmodum *suo* [2] jure uteretur, non oportere *sese* [1] a populo Romano in *suo* [1] jure impediri... magnam

(1) Je désignerai par [1] les réfléchis renvoyant au sujet de la proposition principale, et par [2] ceux qui renvoient au sujet de la proposition subordonnée.

Digitized by Google

Cæsarem injuriam facere, qui *suo* [2] adventu vectigalia *sibi* [1] deteriora faceret... quod *sibi* [1] Cæsar denuntiaret *se* [2] Æduorum injurias non neglecturum, neminem (3e sujet) *secum* [1] sine *sua* [3] pernicie contendisse.

1, 47, 1 Ariovistus ad Cæsarem legatos mittit — si id minus vellet, e *suis* [2] aliquem ad *se* [1] mitteret.

Corn. Nép., *Hann.* 12, 2, ne inimicissimum *suum* [1] *secum* [2] haberet, *sibi*que [1] dederet.

Them. 7, 4 professus est Athenienses *suo* [1] consilio — deos publicos *suos*que [2] patrios ac penates — muris sæpsisse. § 6 quare, si *suos* [2] legatos recipere vellent —, *se* [1] remitterent.

M. Kühnast, p. 91, fait remarquer que dans les discours d'ambassadeurs qui sont rapportés en style indirect le réfléchi désigne quelquefois, non les ambassadeurs eux-mêmes, mais les personnes au nom desquelles ils parlent. En effet, l'ambassadeur, faisant lui-même partie du peuple qui l'envoie, peut parler au nom de ce peuple en employant la première personne du pluriel, qui dans le style indirect devient le réfléchi (1); et, dans les cas qui ne s'expliquent point par cette considération, l'on peut dire que l'ambassadeur ne fait que répéter les paroles qu'un autre l'a chargé de transmettre.

31, 14, 3 Atheniensium legati orantes ut *se* (style direct *nos*) obsidione eximeret.

31, 5, 5-6 Atheniensium nova legatio venit quæ regem appropinquare finibus *suis* nuntiaret.

40, 47, 4 petierunt enim ut *sibi* (eux, les ambassadeurs) in castra Celtiberorum ire liceret ad auxilia accienda; si non impetrassent, tum separatim ab illis *se* (eux, les habitants de la ville) consulturos (2).

32, 33, 9 et suiv. : excepit orationem ejus princeps Ætolorum Alexander ... jam dudum *se* (st. dir. *ego*) reticere ait ... ipsis quoque *Ætolis* eum plura — ademisse : Lysimachiam pulso prætore et præsidio *Ætolorum* occupasse eum; Cium item *suæ* (st. dir. *nostræ*) dicionis urbem funditus evertisse.

32, 1, 9 legati ab Ardea questi in senatu erant *sibi* in monte Albano Latinis carnem — datam non esse.

43, 33, 5 Romanus orator non bellum *se* (st. dir. *ego*) Syracusanis, sed opem — afferre ait — eis qui — perfugerint ad *se* (st. dir. *ad nos*).

(1) Cf. aussi 29, 1, 25 « hæc aliaque dicendo non populares modo, sed Ausetanos quoque — concitat et alios finitimos *sibi* (= *suis*; Indibilis était roi des Ilergètes) atque illis populos. »

(2) Le texte des mss., « *eos* ab illis se, » ne peut pas s'expliquer ; *consulere* avec l'acc. signifie « consulter » ; or ce n'est ni aux ambassadeurs de consulter leurs concitoyens, ni à leurs concitoyens de les consulter.

Digitized by Google

Un passage plus remarquable est 22, 37, 2 et suiv. : legati — nuntiarunt cædem C. Flaminii — adeo ægre tulisse regem Hieronem ut nulla *sua* (réfléchi qui renvoie au sujet de la proposition subordonnée) — clade moveri magis potuerit. « Itaque (discours d'Hiéron, qu'il a chargé les ambassadeurs de répéter aux Romains), quamquam probe sciat, etc. —, tamen *se* (Hiéron) omnia — misisse ; — *se* — orare. » Jam (les ambassadeurs parlent en leur propre nom ; c'est une parenthèse explicative intercalée dans le discours d'Hiéron) omnium primum — afferre *sese* (les ambassadeurs). Advexisse etiam, etc. — et — subvecturos. « Milite (le discours d'Hiéron reprend) atque equite scire, etc. »

Il va de soi que cette espèce d'identification de l'ambassadeur avec la personne qui l'a envoyé n'est nullement obligatoire.

32, 33, 8 prætor Ætolorum Phæneas cum eadem fere — postulasset, redderenturque *Ætolis* urbes quæ quondam juris ac dicionis *eorum* fuissent (il pourrait y avoir *sibi* et *suæ*).

41, 19, 5 simul venerant et ab rege Perseo oratores qui purgarent nec accitos ab *eo* (il pourrait y avoir *se*) Bastarnas nec auctore *eo* quicquam facere.

45, 13, 4-5 Ptolemæi legati communi nomine regis et Cleopatræ gratias egerunt : plus *eos* senatui populoque Romano quam parentibus *suis* (réfléchi qui renvoie au sujet de la proposition subordonnée) debere.

C. On peut renvoyer au sujet de la proposition principale par le pronom *is*, quand on ne veut pas présenter la proposition subordonnée comme la pensée de ce sujet.

28, 26, 9 excepti sermonibus de industria compositis, lætum opportunumque adventum *eorum* esse (paroles de ceux qui les accueillent; *suum* serait inadmissible).

3, 64, 7 cum consules — interrogati —, si *eos* (paroles de ceux qui les interrogent; st. dir. *vos*) populus Romanus, memor libertatis per *illos* (pensée du peuple) receptæ domi, — consules iterum faceret, quidnam facturi essent, nihil sententiæ *suæ* mutassent. — *Eos* est très-correct; *se* ne le serait pas moins ; le sens serait alors : « s'ils *se voyaient* nommés de nouveau. »

42, 26, 5 quæsitum est, quid ita non adissent magistratum, ut — sciretur denique venisse *eos* (paroles de ceux qui les interrogent; st. dir. *vos*) et super qua re venissent. — Si T.-Live avait au contraire voulu dire que telle personne était allée trouver le magistrat *dans l'intention* de faire savoir son arrivée, il aurait pu mettre : « adiit magistratum, ut sciretur venisse *se*. »

7, 5, 5 super lectum stans ferro intento, nisi — juraret *se* [2] patris *ejus* (paroles de celui qui jure; st. dir. *tui*) accusandi causa concilium

Digitized by Google

plebis numquam habiturum, *se* [1] eum extemplo transfixurum minatur. — « Patris *sui* [1] » serait du reste aussi parfaitement admissible.

45, 4, 6 itaque alteræ litteræ — et petiere et impetravere ut aliqui ad *eum* mitterentur (c'est l'historien qui parle; s'il n'y avait eu que *petiere*, T.-Live aurait peut-être dit *se*).

8, 8, 18 Romano permissum erat ab consulibus ut succenturionem *sibi* — legeret, qui tutaretur *eum* (intention des consuls en donnant cette permission ; T.-Live pouvait aussi à la rigueur mettre *se*, qui aurait exprimé la pensée du centurion).

21, 59, 10 venienti in Ligures Hannibali per insidias intercepti duo quæstores Romani —, quo magis ratam fore cum *iis* pacem societatemque crederet (pensée d'Annibal ; s'il y avait *secum*, qui serait également possible, ce serait la pensée des Ligures), traduntur.

32, 8, 11 Attalum orare patres conscriptos ut, si *sua* [1] classi *suaque* opera uti — vellent, mitterent ipsi (nomin.) præsidium ad regnum *ejus* tutandum (= *quo regnum ejus tutarentur*, et non *quo regnum suum tutaretur* ; pensée des Romains) ; si id nollent, ipsum ad *sua* defendenda — redire paterentur.

5, 1, 4-5 gravis jam is antea genti fuerat opibus superbiaque, quia sollemnia ludorum — violenter diremisset, cum ob iram repulsæ, quod — sacerdos *ei* prælatus esset, artifices — repente abduxit (alors que, pour se venger, *à ce que disaient les Étrusques*, de ce que...).

31, 3, 6 majore conatu Romanis id capessendum bellum esse, ne cunctantibus *iis* (pensée, non des Romains, mais de celui qui parle; st. dir. *vobis*) auderet Philippus.

42, 33, 3 id tantum (eos) deprecari ne inferiores *iis* ordines — attribuerentur (paroles de Popilius, qui transmet la prière des centurions au peuple ; avec *sibi*, qui serait tout aussi correct, ce serait la pensée des centurions eux-mêmes).

5, 2, 5 nullam profecto aliam (causam) inventuros quam ne quid — agi de commodis *eorum* posset (pensée de ceux qui parlent ; style direct : *vestris*, qui dans le style indirect devient régulièrement *eorum*).

38, 56, 12 castigatum enim quondam ab eo populum ait quod *eum* perpetuum consulem — vellet facere (st. dir. : *quod eum — volebat facere* ; avec *se*, ce serait la transcription de *quod se — vellet facere* ; le sens serait un peu modifié. — Au contraire, § 13, il y a : « prohibuisse (eum) ne decerneretur ut imago *sua* exiret ; » *ejus* serait également admissible).

35, 46, 8 viderent quid patiendum *iis* extemplo foret (st. dir. : *quid patiendum vobis sit* ; mais il pourrait aussi y avoir *sibi*).

41, 19, 6 moneri eum — jussit ut — curaret ut sanctum habere fœdus quod *ei* (st. dir. *tibi*) cum Romanis esset videri posset.

42, 62, 5 mitteret ad consulem qui fœdus in easdem leges renovarent quibus Philippus pater *ejus* (st. dir. *tuus*) pacem — accepisset.

35, 14, 2-3 dedit operam ut cum Hannibale — sæpe congrederetur, ut animum ejus tentaret et — metum demeret, periculi quicquam *ei* ab Romanis esse (ce n'est pas la pensée d'Hannibal, mais la pensée de celui

Digitized by Google

qui lui parle : « noli credere, periculi quicquam *tibi* ab Romanis esse »).

23, 19, 5 Gracchus —, quia prædictum erat dictatoris ne quid absente *eo* rei gereret, nihil movebat (pensée de l'historien ; s'il y avait *se*, ce serait la pensée du dictateur ; avec *quia* — *esset* et *eo*, ce serait celle de Gracchus : « parce que, *disait-il*, etc. »).

45, 13, 14 (commemoravit) duas res ei (= patri suo) rubori fuisse, unam quod rogasset *eum* per legatos senatus —, alteram quod pecuniam *ei* — misisset (st. dir. *quod rogavit eum*, et non *quod rogasset se*).

De même, lorsque le sens le demande, on peut renvoyer par *is* au sujet de la proposition subordonnée elle-même.

38, 14, 8 legati nihil aliud petere quam ut — veniendi — ad *eum* (st. dir. *ad te*) tyranno potestatem et copiam loquendi ac purgandi se faceret. — Naturellement T.-Live aurait aussi pu mettre *ad se*.

31, 11, 12 jussique polliceri, si quid *ei* ad firmandum — regnum opus esse indicasset, enixe id populum Romanum — præstaturum (pensée du sénat, qui donne cette commission aux ambassadeurs ; c'est donc à tort que M. Madvig corrige *eis* ; l'expression est tout aussi correcte que s'il y avait *sibi*).

Dans les passages suivants, au contraire, l'emploi du pronom *is* est moins naturel.

31, 34, 1 Philippus, aliquid et ad caritatem suorum et ut promptius pro *eo* (pensée de l'historien ?) periculum adirent ratus profecturum se, etc.

1, 54, 5 sciscitatum Romam ad patrem mittit, quidnam *se* facere vellet, quandoquidem ut omnia unus Gabiis posset *ei* di dedissent (paroles du messager ?).

32, 34, 5 an, quod a sociis *eorum* non abstinuerim, justam querelam habent — ? (pensée de celui qui parle ? mais alors il faudrait *quod* — *abstinui*.)

Dans ces trois passages on attendrait le réfléchi ; c'est par une négligence d'expression que l'auteur cesse dans la proposition subordonnée de se placer au point de vue du sujet de la proposition principale.

Enfin il se peut faire qu'une raison particulière détermine l'emploi de *is* dans des passages où l'emploi du réfléchi eût été plus correct.

1, 56, 10 cupido incessit animos juvenum sciscitandi ad quem *eorum* regnum — esset venturum (st. dir. *ad quem nostrum* ; mais la forme correspondante du réfléchi n'existe pas).

Digitized by Google

41, 8, 8 Fregellas quoque milia quattuor familiarum transisse ab *se* Samnites querebantur, neque eo minus *hos* aut *illos* in dilectu militum dare (l'expression est singulière; mais on ne pouvait guère dire autrement, si l'on voulait conserver cette opposition).

9, 5, 9 (proponere sibimet ipsi ante oculos) reditum in patriam ad parentes, quo sæpe ipsi majoresque *eorum* triumphantes venissent (on dit dans le style direct : « *ipse* comitesque *ejus*, *ipsi* majoresque *eorum* etc. »; ici cette façon de parler, qui est très-familière aux Latins, a été transportée telle quelle dans le style indirect).

C'est par inadvertance que M. Kühnast cite 42, 41, 14, où *eos* ne renvoie pas du tout à *iis*.

Pour des exemples analogues d'autres auteurs, v. Dräger, § 29, b. Lupus, p. 106 (1). On peut y ajouter :

César, *De b. c.* 3, 28, 4, tirones — jurejurando accepto, nihil *iis* (paroles d'Otacilius, qui garantit aux *tirones* la vie sauve) hostes nocituros, se Otacilio dediderunt. *De b. G.* 1, 47, 1 Ariovistus ad Cæsarem legatos mittit : velle se de iis rebus quæ inter *eos* agi cœptæ neque perfectæ essent agere cum eo (st. dir. *inter nos*, qui aurait dû devenir *inter se*, mais *inter se* n'eût pas été clair).

Corn. Nép., *Hann.* 11, 3, soluta epistula nihil in ea repperit nisi quæ ad irridendum *eum* (c'est l'historien qui parle; avec *se*, ce serait la pensée du sujet de *repperit*) pertinerent. *Paus.* 4, 6 orare cœpit ne enuntiaret nec *se* meritum de *illo* (st. dir. *de te*) optime proderet.

Cic., *p. Lig.* 12, 36, nihil egit aliud — nisi ut tui *eum* studiosum — judicares (c'est l'orateur qui parle en son nom; s'il y avait *se*, ce serait la pensée du sujet de *egit*). M. Gossrau, p. 407, *Anm.* 1, cite d'autres passages de Cicéron où l'emploi de *is* s'explique par une raison semblable, par exemple *in Q. Cæc.*, 1, 2 « me sæpe esse pollicitum — dicebant — commodis *eorum* me non defuturum » (pensée du sujet de *esse pollicitum*). Mais c'est à tort que Zumpt, *Lat. Gramm.*, § 550, cite *p. Arch.* 10, 25 « quem nos in contione vidimus, cum ei libellum malus poeta de populo subjecisset, quod epigramma in *eum* fecisset tantummodo alternis versibus longiusculis, statim — jubere ei præmium tribui : » ici il ne pouvait pas du tout être question d'employer le réfléchi; la proposition relative *quod* — *fecisset* (par attraction pour *fecerat*, comme cela a lieu souvent chez Cicéron; v. Dräger, p. 318 de la 2e éd.) est une remarque de l'orateur, qui ne pourrait être rattachée en aucune manière à la pensée de Sylla.

D. Il y a des cas où l'emploi du réfléchi dans une proposition subordonnée suffit à lui seul pour présenter cette proposition ou

(1) Il faudrait examiner ces exemples un à un, comme nous l'avons fait pour ceux de T.-Live, afin de savoir quelle est dans chaque cas particulier la raison de l'emploi de *is*.

Digitized by Google

une partie de cette proposition comme la pensée du sujet principal, alors même que, pour une raison ou pour une autre, elle n'est pas au mode du style indirect (le subjonctif).

2, 55, 6 tum Volero, — ubi indignantium pro *se* acerrimus erat clamor, eo se in turbam confertissimam recipit (« là où il *voyait* que... ; » le subjonctif ne serait pas ici de mise).

26, 38, 1 Hannibalem ante omnia angebat quod Capua pertinacius oppugnata ab Romanis quam defensa ab *se* multorum Italiæ populorum animos averterat (« ce *fait* que le siége de Capoue, qu'il n'avait pas défendue, *comme il le sentait bien lui-même*, avec autant d'opiniâtreté que les Romains en avaient mis à l'attaquer, lui avait aliéné... ; » — s'il y avait *avertisset*, cette conséquence de la prise de Capoue ne serait plus présentée comme un fait, mais comme une simple idée d'Annibal).

28, 8, 14 quia res in Græcia tranquillas et profectio Attali fecerat et in tempore laborantibus sociis latum ab *se* auxilium, retro in regnum concessit (« *voyant* la tranquillité rétablie en Grèce, etc. ; » avec *fecisset*, le sens changerait : « parce que, *pensait-il*, la tranquillité était rétablie »).

39, 23, 6 una eum res — maxime angebat, quod, qui Macedonum ab *se* defecerant in bello, in eos jus sæviendi ademptum *ei* ab senatu erat. — « Les Macédoniens qu'il *savait* l'avoir abandonné pendant la guerre, le sénat lui avait ôté le droit de les punir. » Il a plu à T.-Live de présenter la seconde partie de la phrase (*in eos*, etc.) comme un fait indépendant, et non comme une partie de la pensée de Philippe.

1, 17, 2 ne, quia post Tatii mortem ab *sua* parte non erat regnatum, — possessionem imperii amitterent (ce qui leur donnait cette crainte, c'est qu'ils *voyaient* que, etc.).

8, 35, 1 stupentes tribunos et suam jam vicem magis anxios quam ejus cui auxilium ab *se* petebatur (« pour lequel *ils voyaient* qu'on leur demandait leur secours ; » avec *peteretur*, la phrase semblerait signifier : « pour lequel on leur *demanderait* leur secours »).

E. Enfin il arrive quelquefois que dans une proposition subordonnée, qui ne dépend pas proprement de la pensée du sujet de la proposition principale, on renvoie néanmoins à ce sujet au moyen du réfléchi. Cette irrégularité semble se rencontrer surtout dans des cas où le sujet principal peut encore être considéré comme étant d'une certaine manière le sujet logique de la proposition subordonnée.

7, 37, 3 centum boves militibus dono dedit qui *secum* in expeditione fuerant (= quos secum — habuerat).

27, 51, 13 Lucanorum qui *suæ* dicionis erant in Bruttium agrum traduxit (ceux *qu'il avait en sa puissance*).

2, 43, 6 quantum in *se* fuit (dans la mesure où *il le pouvait*). — De

Digitized by Google

même chez Corn. Nép., *Iph.*, 3, 4, au lieu que Cicéron dit, *p. Flacco*, 25, 61, « quantum in *ipsis* fuit. »

37, 25, 4 non civitatium modo quæ circa *se* erant contrahebat præsidia (les villes qu'il trouvait autour de soi). — M. Madvig supprime *se*, peut-être à tort.

M. Dräger, p. 71 de la 2e éd., cite encore 38, 2, 2, « cum duobus milibus Athenæum, quod unum a præsidio *suo* retentum fuerat, pervenit; » — mais je crois qu'ici *suo* se rapporte tout simplement au sujet grammatical de la proposition (1).

Pour des exemples d'autres auteurs, v. Dräger, § 30. Lupus, p. 105-106; tous deux confondent les deux cas D, E, que nous avons cru devoir distinguer. Dans la plupart des exemples que cite M. Dräger, la proposition subordonnée dépend de la pensée du sujet principal; ainsi chez Sall., *Jug.* 88, « statuit urbes quæ viris et loco pro hostibus et advorsum *se* opportunissimæ erant singulas circumvenire, » le sens est : « les villes qu'il *savait* être, etc.; » si l'on mettait *essent*, la phrase signifierait : « les villes qui *seraient*, » ce qui est tout différent. — Toutefois il y a des passages qui ne s'expliquent pas par cette considération; ainsi le vers d'Horace, *Epist.*, 2, 1, 83, « vel quia nil rectum, nisi quod placuit *sibi*, ducunt » (*ce qu'ils ont trouvé bon*) rentre dans notre catégorie E; un autre exemple qui rentre également dans cette catégorie est le passage très-remarquable de Plaute, *Rud.*, prol. 47, « is leno, ut *se* æquomst, flocci non fecit fidem; » M. Naudet rapproche ce dernier passage d'un fragment de Turpilius (Nonius, liv. IV, s. v. *tangere*, p. 475 de l'éd. Quicherat), « mi est iratus pater, quia *se* — tetigi, » mais ici la proposition subordonnée fait partie de la *pensée* du sujet principal (2).

Il ne me semble pas du reste que tous les exemples de M. Dräger soient cités à propos; ainsi dans le passage de Caton, *De re rust.* 157, *sua culpa* veut dire évidemment « par sa *propre* faute. » De même, sur les neuf exemples de Cornélius Népos qu'il cite, les deux premiers sont à rayer (3).

Les autres passages de Cornélius Népos sont fort intéressants : *Att.*, 12, 3, « cum L. Saufeii equitis Romani, æqualis *sui*, — IIIviri bona

(1) Au même endroit M. Dräger cite 37, 41, 8. « armatas quadrigas, quia, si in extremo aut in medio locatæ forent, per *suos* agendæ erant, in prima acie — locaverat rex; » bien qu'on puisse à la rigueur rapporter *suos* à *quadrigæ* (cf. § 5, « *quadrigæ* in *suos* terrorem verterunt »), je pense, comme M. Dräger, qu'il vaut mieux le rapporter à *rex*; mais *suos* veut dire ici « *ses propres* soldats » et par conséquent cet exemple est à ajouter à ceux que nous avons donnés p. 95-96.

(2) Un emploi curieux du réfléchi se rencontre dans l'inscription citée plus haut (Willmanns, *Exempla inscr. Lat.*, 2711) : « ob merita ejus quæ in *se* sæpius libens contulit » (*se* représente le nom de la personne qui élève la statue).

(3) *Epam.*, 8, 3, il faut peut-être lire *ausus fui*[*sse*]*t* au lieu de *ausus fuit*.

Digitized by Google

vendidissent consuetudine ea qua tum res gerebantur, Attici labore atque industria factum est, etc., » *cum — vendidissent* est le *motif* qui fait agir Atticus. Le réfléchi s'explique aussi sans peine dans les deux passages *Dat.*, 6, 8 (« ce qu'*il avait vu* imaginer pour sa perte ») et *Ep.*, 3, 5 (« quand *il voyait* un de ses concitoyens, etc.»), plus difficilement dans le passage *Ag.*, 7, 4, « domo eadem fuit contentus qua Eurysthenes, progenitor majorum *suorum*, fuerat usus » (pensée d'Agésilas? c'est le *motif* qui l'empêche de quitter cette maison). Enfin, si dans les exemples qui précèdent il est possible de rattacher la proposition incidente à la *pensée* du sujet de la proposition principale, le passage *Att.*, 16, 4, « non enim Cicero ea solum quæ vivo *se* acciderunt futura prædixit, » rentre évidemment dans notre catégorie E : « les événements qu'*il vit* arriver de son vivant. »

§ 10. — PRÉTENDU EMPLOI DE IPSE AU LIEU DU RÉFLÉCHI POUR ÉVITER L'ÉQUIVOQUE (1).

On trouve dans certaines grammaires cette règle que, lorsque, dans une proposition subordonnée, l'emploi du réfléchi pourrait faire équivoque, on doit employer *ipse* pour renvoyer au sujet de la proposition principale et réserver le réfléchi pour renvoyer au sujet de la proposition subordonnée (2). Posée dans ces termes, cette règle ne peut pas se défendre, comme le démontre très-bien M. Dräger. Les Latins ne se préoccupaient pas le moins du monde d'éviter les équivoques apparentes qui pouvaient résulter de l'emploi du réfléchi; on en a vu plus haut des exemples assez concluants. D'autre part on trouve *ipse* au lieu du réfléchi dans des phrases où il ne pourrait y avoir aucune équivoque. Ailleurs on rencontre *ipse* employé exactement de la même façon au nominatif ou pour remplacer le pronom *is*, c'est-à-dire dans des cas où l'on ne pourrait pas employer le réfléchi. Enfin il n'est pas vrai que dans les propositions subordonnées *ipse* ne puisse pas renvoyer au sujet de la proposition subordonnée; M. Dräger donne des exemples du contraire; on y peut ajouter :

Cornélius Népos, *Them.*, 7, 6, Lacedæmonios autem (c'est Thémistocle qui parle) male et injuste facere qui id potius intuerentur quod *ipsorum* (« leur *propre* ») dominationi quam quod universæ Græciæ utile esset. Quare, si *suos* [2] legatos recipere vellent, — *se* [1] (d'après la prétendue règle il faudrait *ipsum*) remitterent.

(1) Dräger, p. 81-82 de la 2e éd. Kühnast, p. 112 et suiv. Grysar, p. 158 et suiv.

(2) Cette règle paraît avoir été inventée par Laurentius Valla (Lorenzo della Valle) dans son ouvrage : *De reciprocatione sui et suus liber* (réédité en 1846), ch. 10.

Digitized by Google

Hann., 8, 2 alii naufragio, alii a servulis *ipsius* (« ses *propres* ») interfectum *eum* scriptum reliquerunt. — Il pourrait très-bien y avoir *suis*, mais le sens : « ses *propres* esclaves » serait moins accusé.

Ce qui est vrai, c'est que *ipse* s'emploie dans le style indirect comme dans le style direct, lorsque le sens le demande, c'est-à-dire lorsque l'on veut faire ressortir un sujet en l'opposant à un autre. Or il peut arriver que, le sujet de la proposition principale étant en opposition avec le sujet de la proposition subordonnée, le sens demande qu'on appuie sur le premier; on renverra donc au sujet de la proposition principale par *ipse* plutôt que par le réfléchi (1). Ce sont de pareils passages qui ont pu tromper des observateurs superficiels. Voici, par exemple, deux passages de César qui semblent justifier la règle traditionnelle : *De b. G.*, 1, 13, 5, « ne ob eam rem aut *suæ* magnopere virtuti tribueret aut *ipsos* despiceret. » 1, 40, 4 « cur de *sua* virtute aut de *ipsius* diligentia desperarent? » Il est vrai que dans le second de ces deux passages *sua* répété deux fois serait inintelligible (dans l'autre *se*, au lieu de *ipsos*, se comprendrait fort bien) ; mais il y a, en outre, dans l'un et l'autre cas une opposition, et l'emploi de *ipse* sert à faire ressortir le second terme de cette opposition, lequel représente le sujet de la proposition principale. « Ne va pas pour cela te prendre pour un grand général ou nous mépriser, *nous*. » « Pourquoi désespérez-vous de votre courage ou de mon zèle *à moi*? »

La grammaire latine de Burnouf (5e éd., p. 222) cite, comme exemple de l'emploi de *ipse* pour éviter l'équivoque, Salluste, *Jug.*, 46, « igitur (Jugurtha) legatos ad consulem — mittit qui tantummodo *ipsi* liberisque vitam peterent; » l'exemple est bien mal choisi : outre que *sibi* ne pourrait point faire ici d'équivoque sérieuse, qui ne voit que *ipsi* veut dire « pour lui *personnellement*, » par opposition à *liberis*? Les passages de cette espèce sont très-fréquents; chez T.-Live j'ai noté : 1, 4, 3 « aut *ipsam* aut stirpem. » 1, 26, 12 « nec patris — nec *ipsius*. » 2, 31, 3 « *ipsi* posterisque. » 2, 51, 8 « *ipse* exercitusque. » 3, 34, 2 « *ipsis* liberisque eorum. » 9, 5, 9, « *ipsi* majoresque eorum. » 40, 5, 1 « *ipsum* liberosque ejus. » 45, 44, 7 « *ipsum* comitesque ejus, » etc., tous passages où il n'y aurait pas lieu d'employer le réfléchi.

(1) On peut dire encore que l'on emploie *ipse* au lieu du réfléchi toutes les fois que, dans le style direct, le sens demanderait qu'on exprimât au nominatif le pronom personnel *ego* ou *nos* : T.-Live, 26, 37, 7, « pudebatque adeo *se* spretos ut sedentibus *ipsis* ad Romana mœnia alia porta exercitus Romanus in Hispaniam duceretur » (style direct : « adeo spreti sumus », « dum *nos* sedemus »).

Digitized by Google

Voici encore des exemples instructifs :

César, *de b. G.*, 1, 44, 8 : quid *sibi* [2] vellet. (Cæsar)? cur in *suas* [1] possessiones veniret? provinciam *suam* [1] hanc esse Galliam, sicut illam nostram. Ut *ipsi* (st. dir. « à *moi non plus* ») concedi non oporteret, si in nostros fines impetum faceret, sic item nos esse iniquos, quod in *suo* jure *se* interpellaremus.

Corn. Nép., *Milt.*, 3, 5, Histiæus Milesius ne res conficeretur obstitit, dicens non idem *ipsis* (st. dir. « nous-*mêmes* »), qui summas imperii tenerent, expedire et multitudini, quod Darii regno *ipsorum* (« notre *propre* ») niteretur dominatio : quo exstincto *ipsos* (« nous-*mêmes* ») potestate expulsos civibus suis pœnas daturos; itaque adeo *se* (st. dir. « *moi* ») abhorrere a ceterorum consilio ut nihil putet *ipsis* (« nous, personnellement ») utilius quam confirmari regnum Persarum.

Cic., *De div.*, 1, 19, 36, condemnemus, inquam, hos aut stultitiæ aut vanitatis aut impudentiæ, qui CCCCLXX milia annorum, ut *ipsi* dicunt, monumentis comprehensa continent, et mentiri judicemus nec sæculorum reliquorum judicium, quod de *ipsis* futurum sit, pertimescere (st. dir. : « *nous aussi*, nous serons jugés ; » *de se* ne ferait aucune équivoque).

Sall., *Jug.*, 38, tametsi *ipsum* cum exercitu fame, ferro clausum teneret, tamen *se* memorem humanarum rerum, etc. — Ici *ipsum* remplace *eum*, c'est-à-dire le pronom de la seconde personne du style direct (« toi *en personne*, et avec toi ton armée »). Si c'était Aulus qui parlât à Jugurtha, il lui dirait de même : « tametsi *ipsum* (« moi *en personne* ») cum exercitu — clausum teneret, tamen se orare ut humanarum rerum memor esset; » *ipsum* aurait évidemment le même sens qu'il a dans la phrase de Salluste, et cependant on ne manquerait pas de voir dans cet exemple une confirmation de la règle traditionnelle.

M. Kühnast, p. 117, cite encore divers passages de Cicéron et de César (1). Nous nous contenterons de donner la liste de ceux que nous avons notés chez T.-Live :

26, 37, 7 pudebatque adeo *se* spretos ut sedentibus *ipsis* ad Romana mœnia alia porta exercitus Romanus in Hispaniam duceretur (v. la note (1) de la page 114 ; *se* ne ferait aucune équivoque).

31, 26, 6 ut, dum Philocles — contineret urbe Athenienses, *ipsi* Piræeum expugnandi facultas esset (« *ego* interea Piræeum expugnabo ; » *sibi* ne ferait aucune équivoque).

(1) P. 118, note 73a), il cite trois passages de Quintilien, qui sont très-intéressants : 6, 3, 28. 6, 3, 32. 5, 2, 2 ; dans la même expression Quintilien emploie deux fois *ipse*, parce que la pensée contient une opposition ; une autre fois au contraire il met le réfléchi, parce que le sens n'exige pas qu'on marque cette même opposition : « vel quod reccidere etiam in *ipsos* qui objecerunt potest, » « qui ne id quidem quod in *ipsos* reccidere possit evitent, » « nec libenter exemplum quod in *se* fortasse reccidat facit. »

Digitized by Google

42, 47, 2 adeo enim apparatibus belli fuisse instructum (regem), *ipsis* nulla parata re (« cum *nos* nihil paratum haberemus »).

6, 36, 11 auderentne pòstulare ut, cum bina jugera agri plebi dividerentur, *ipsis* plus quingenta jugera habere liceret (« *nos* habeamus »).

32, 8, 11 si *sua* [1] classi *sua*que opera uti — vellent, mitterent *ipsi* (« mittite *ipsi* ») præsidium ad regnum ejus tutandum; si id nollent, *ipsum* (« me *ipsum* ») ad sua defendenda — redire paterentur.

1, 17, 7 nec ultra nisi regem et ab *ipsis* creatum videbantur passuri (« regem quem *ipsi* crearimus »).

Cf. 35, 8, 5 itaque exspectasse *sese* [1] ut consul, qui sciret ab legato *suo* [2] adversus *se* [2] scriptum aliquid, cum *ipsi* veniendum esset, deduceret eum *se*cum Romam (« cum *ipsi* veniendum erit »). — Ici *ipsi* renvoie au sujet de la proposition subordonnée; il remplace, non le réfléchi, mais le pronom *is*.

De ces passages il faut rapprocher les suivants, où *ipse* est employé de la même façon dans le style indirect au *nominatif* :

42, 12, 2 quod *ipse* vereatur dicere. 44, 26, 14 quorum multitudinem *ipsi* non timeant (st. dir. « *ipsi* non timeamus »). 23, 35, 10 quid iis *ipsi* respondissent (« *nos* hæc respondimus »). 27, 4, 1 cui cedenti — gravis *ipse* instaret. 7, 37, 13 donec *ipse* revertisset. 4, 41, 5 quem *ipse* tenuerat. § 6 velut *ipse* se suosque sit tutatus (au contraire § 7 : precantemque deinde ne *se*, fessum labore ac vulneribus, tenerent, etc). 34, 20, 5 ante — quam *ipse* ad eos venisset. 27, 47, 7 ne — serum *ipse* auxilium venisset (§ 8 consulem ad *sese* opprimendum accelerasse). 21, 49, 4 cujus *ipsi* classis essent. § 5 eadem tempestate qua *ipsi* disjecti forent. 2, 31, 5 priusquam *ipsi* redirent. 22, 1, 2 *ipsi* ex alieno agro raperent agerentque. 42, 17, 5 quibus eorum *ipse* scripsisset. 27, 45, 8 damnarenturque *ipsi* votorum. — Dans tous ces passages *ipse* représente le sujet principal, dont on expose les paroles ou les pensées. Mais *ipse* peut aussi représenter un autre sujet : 42, 11, 8 ex quo *ipse* accepisset regnum (st. dir. « depuis que *lui-même* »).

Il est aisé de se rendre compte que dans tous ces passages il y a l'idée d'une comparaison ou d'une opposition, exprimée ou sous-entendue, qui demande qu'en renouvelant l'idée du sujet principal on appuie sur cette idée. Lorsqu'en pareil cas le sujet principal devait être représenté par la 3e personne du verbe (v. les exemples qui précèdent), on ajoute au verbe *ipse* au nominatif; là où le sujet principal devait être représenté par le réfléchi, on ajoute *ipse* au réfléchi, qui devient alors en général inutile et ne s'exprime plus (1), de même qu'ordinairement on n'exprime pas *is*

(1) Toutefois T.-Live dit, 2, 30, 8, « ut aut mitterent subsidium aut *se ipsos* capere arma sinerent » (*se* pourrait manquer). — Il y a aussi des cas où l'addition du pronom réfléchi est nécessaire : Cic., *De nat. deor.*, 3, 36, 88, « fortu-

Digitized by Google

lorsque le sens demande qu'on y ajoute *ipse* (=*is-pse*). S'il arrive, au contraire, qu'il y ait l'idée d'une opposition telle qu'il faille faire ressortir un autre sujet que le sujet principal, c'est cet autre sujet qui sera représenté par le pronom *ipse*, lequel remplacera alors, suivant les cas, soit le réfléchi, soit le pronom *is*.

Tel est l'usage des bons auteurs. Il est vrai que dans la langue postérieure on trouve des exemples de *ipse* employé au lieu du réfléchi sans aucune différence de sens : Q.-Curce, 3, 1, 8 « sexaginta dierum indutias pacti, ut, nisi intra eos auxilium Dareus *ipsis* misisset, dederent urbem. » 7, 6, 18 « illi nec de fide nec de potentia regis *ipsos* dubitare respondent. » 7, 8, 8 « nuntiare jubent regi velle *ipsos* ad eum mandata perferre. » 10, 2, 10 « illi tentari *ipsos* rati (1). »

§ 11. — *Sibi ipse nocet* ou *sibi ipsi nocet* (2).

On sait qu'entre les deux constructions il y a une différence de sens; quand Cicéron dit, *De am.*, 3, 10, « non egeo medicina, me *ipse* consolor, » il veut marquer que celui *qui le* console, c'est lui-même, et personne d'autre; au contraire *Tusc.*, 1, 34, 83 il dit : « fecimus hoc in eo libro in quo nosmet *ipsos* — consolati sumus, » pour marquer que celui *qu'il* a consolé, c'est lui-même, et non un autre.

Toutefois les Latins négligent souvent d'exprimer cette seconde sorte d'opposition, et il en résulte qu'ils emploient souvent la première des deux constructions là où le sens demanderait plutôt la seconde (3). L'usage des différents auteurs latins présente-t-il sur ce point des différences? c'est ce qui n'a pas été étudié jusqu'ici. On a seulement remarqué que Cicéron semblait aimer cet emploi irrégulier de *ipse* au nominatif. A en juger par les exemples que j'ai recueillis, T.-Live aurait suivi à peu près l'usage

nam a deo petendam, a *se ipso* sumendam esse sapientiam. » T.-Live, 32, 34, 13, « utrum iis urbibus decedere *se* æquum censeat quas ab *se ipso* captas jure belli habeat. »

(1) Je ne comprends pas comment M. Vogel, dans son étude sur la langue de Q.-Curce, p. 18, a pu dire que l'emploi de *ipse* dans le st. ind. chez Q.-Curce ne présentait aucune particularité qui le distinguât de l'usage classique.

(2) Grysar, p. 162 et suiv. Nägelsbach, p. 263 et suiv. Zumpt, *Lat. Gramm.*, § 696. Schultz, *Lat. Sprachl.*, § 304.

(3) Un passage intéressant, que cite M. Nägelsbach, est : Cic., *Tusc.*, 1, 27, 67, « non valet tantum animus ut se *ipsum ipse* videat » (*se ipsum* suffirait; M. Baiter a adopté la correction *se ipse*).

Digitized by Google

de Cicéron; Térence et César au contraire ont peut-être évité cette irrégularité.

Pour Térence, le lexique de Lemaire (Paris, 1828) ne cite que : *Andr.*, 495 « se *ipsus*, » *Heaut.*, 116 « se *ipsum* sibi, » *Ad.*, 4 « de sese *ipse*, » qui sont conformes à la règle.

Pour Cicéron, Zumpt donne les exemples suivants de l'irrégularité en question : *De imp. Pomp.*, 13, 38 « se *ipse* » (variante : « se *ipsum* »). *In Verr.*, I, 6, 17, « sibi *ipse.* » *Ad fam.*, 4, 8, 1 « *ipse* me. » *ad Qu. fr.*, I, 1, 2, 7 « te *ipse.* » On peut ajouter à ces exemples : *Or.*, 52, 176 ita non modo superiores, sed etiam se *ipse* correxerat (1).

Servius Sulpicius chez Cic., *ad fam.*, 4, 5, 5 : neque imitari malos medicos qui in alienis morbis profitentur tenere se medicinæ scientiam, *ipsi* se curare non possunt.

Pour César, le lexique d'Eichert ne cite que des exemples conformes à la règle : *De b. G.*, 1, 4, 4 « *ipse* sibi. » 2, 19, 6 « *ipsi* sese. » 5, 37, 6 « se *ipsi.* » 7, 20, 3 « *se ipse.* » 7, 28, 3 « se *ipsi* » (de même 7, 70, 3. 73, 4). 2, 20, 3 « *ipsi* sibi. » 2, 25, 1 « sibi *ipsos.* »

Hirtius, *De b. Al.*, 6, nec satis sibi *ipsi* credebant (*De b. G.*, 8, 22 « sibi *ipsi* » est régulier).

Sall., *Jug.*, 41, ita cum potentia avaritia — polluere et vastare omnia, — quoad semet *ipsa* præcipitavit.

Corn. Nép., *Att.*, 11, 6, neque tamen prius ille fortunam quam se *ipse* finxit.

T.-Live, 1, 8, 2 quæ (jura) ita sancta generi hominum agresti fore ratus si se *ipse* venerabilem insignibus imperii fecisset.

2, 10, 13 unusquisque ei aliquid fraudans se *ipse* victu suo contulit.

6, 2, 9 ut vallo se *ipsi*, vallum congestis arboribus sæpirent.

6, 37, 1 hæc — cum apud timentes sibimet *ipsos* — increpuissent.

7, 25, 2 dictatorem increpabant, qui legis Liciniæ spretæ mercedem — cepisset ut se *ipse* consulem dictator crearet.

24, 14, 1 argentum aurumque omne — in ignem ad id raptim factum conicientes eodem plerique semet *ipsi* præcipitaverunt (au contraire § 4 : domos super se *ipsos* concremaverunt).

22, 60, 23 vallum armis, se *ipsi* tutati vallo sunt.

24, 5, 10 traditusque Andranodoro torquendus de se *ipse* haud cunctanter fassus conscios celabat.

29, 7, 9 nuntioque misso ad eos qui in arce erant, ut sibimet *ipsi* consulerent, — abiit (2).

(1) M. Nägelsbach cite encore : *Phil.*, 2, 46, 118 : « sed de te tu videris, ego de me *ipse* (variante : *ipso*) profitebor. » *Tusc.*, 1, 30, 73, « mentis acies se *ipsa* intuens nonnumquam hebescit. »

(2) Il ne faut pas confondre avec cet emploi de *ipse* l'expression *per se ipse*, où *ipse* veut dire « *par lui-même* », *per se* ne servant qu'à renforcer ce sens ; dans cette expression, l'emploi du nominatif *ipse* est de règle ; voyez par exemple : 1, 49, 7. 2, 42, 1. 53, 4. 3, 6, 5. 9. 24, 2, 2. Cf. 23, 42, 2. 23, 28, 8.

Digitized by Google

§ 12. — *Suos ipse* ou *suos ipsius cives timet.*

Zumpt, § 696, *Anm.*, remarque que la première de ces deux constructions est la construction ordinaire en latin. La question n'a jamais été, que je sache, étudiée de plus près; aussi je ne saurais dire si l'usage de T.-Live est le même, ou non, que celui de Cicéron ou de César. On trouve chez T.-Live l'une et l'autre construction, mais la première semble en effet plus fréquente.

1re *construction.* T.-Live, 2, 9, 5 nec hostes modo timebant, sed suosmet *ipsi* cives.

2, 19, 5 suismet *ipsi* (mss. *ipsis*) corporibus dimicantes.

8, 25, 6 velut capti a suismet *ipsi* (mss. *ipsis*) præsidiis.

9, 2, 14 sua *ipsi* opera — eludentes.

10, 36, 5 turbatus eques sua *ipse* subsidia territis equis proculcavit.

27, 28, 13 suamet *ipse* fraude captus.

42, 52, 10 respicerent suum *ipsi* exercitum.

1, 11, 9 et fraude visam agere sua *ipsam* peremptam mercede.

1, 54, 8 alios sua *ipsos* invidia opportunos interemit.

2, 44, 2 tribuniciam potestatem — suis *ipsam* viribus dissolvi.

21, 33, 3 ut trepidationem in angustiis suoque *ipsum* tumultu misceri agmen videre.

22, 14, 13 classem — impeditam suomet *ipsam* instrumento.

38, 41, 7 suis *ipsos* impedientibus angustiis. Cf. 9, 31, 16.

24, 38, 2 eam vos fraudem deum primo benignitate, dein vestra *ipsi* virtute — vitastis.

32, 21, 22 nostrorum *ipsi* vulnerum — obliviscamur.

38, 47, 7 sed causam apud vos — accusantibus meis *ipse* legatis dico (1).

(1) La construction hardie de cette phrase, où le nominatif *ipse* est intercalé dans une proposition à l'ablatif absolu, dont il ne représente même pas le sujet logique, est à rapprocher d'une autre construction qui paraît être plus fréquente chez T.-Live que chez d'autres auteurs latins (elle ne se rencontre presque pas avant lui), et dont nous dirons ici quelques mots, quoique logiquement elle rentre dans une autre partie de la syntaxe : T.-Live intercale souvent un nominatif (ordinairement *ipse* ou *quisque*) dans une proposition secondaire abrégée (gérondif ou ablatif absolu), au sujet *logique* de laquelle ce nominatif se rapporte (cf. Nägelsbach, p. 280); la question a été étudiée d'une façon très-complète par M. Madvig, *Kleine philol. Schriften* (Leipzig, 1875), n° 5; mais je ne connais ce travail que par un compte rendu de H. J. Müller, *Jahresb. d. philol. Vereins*, 1877, p. 192-193. Voici les passages que j'ai notés moi-même : 39, 49, 3 cogendo *ipse* agmen (= cum ipse agmen cogeret). 40, 23, 1 assentando indignandoque et *ipse*. 27, 27, 6 hortando *ipsique* ex parte pugnando. 45, 35, 8 prensando *ipse*. 41, 24, 2 agendo enim Romanæ societatis causam *ipse*. 24, 4, 9 deponendoque tutelam *ipse*. 25, 23, 11 numerando lapides æstimandoque *ipse*

Digitized by Google

2e *construction.* 1, 28, 4 si umquam — ullo in bello fuit quod primum dis immortalibus gratias ageretis, deinde vestræ *ipsorum* virtuti, etc.

5, 38, 7 terga cæsa suomet *ipsorum* certamine.

10, 16, 4 si suismet *ipsorum* viribus tolerare tantam molem belli possent.

28, 19, 10 suus *ipsorum* e conscientia culpæ metus ad defendendam impigre urbem hortatur.

30, 20, 7 in — suum *ipsius* caput exsecratum.

41, 23, 8 nostram *ipsorum* libertatem subrui — patimur.

7, 38, 6 suum *ipsorum* exemplum in eos versurum.

L'usage de l'une ou de l'autre construction ne paraît pas être indifférent pour le sens : « suamet *ipse* fraude captus est, » « c'est *lui-même* qui fut victime de son piége ; » « suamet *ipsius* fraude captus est, » « c'est de son *propre* piége qu'il fut victime, » v. d'une part 9, 2, 14. 27, 28, 13. 1, 11, 9. 38, 41, 7. 9, 31, 16. 32, 21, 22, d'autre part 1, 28, 4. 5, 38, 7. 28, 19, 10. 30, 20, 7. 41, 23, 8. 7, 38, 6 (1). Souvent la différence de sens est peu importante : « vestra *ipsi* virtute, » « *par vous-mêmes*,

secum, etc. 26, 39, 5 *ipse* a sociis — exigendo — classem XX navium. 4, 31, 2 tendendo ad sua *quisque* consilia. 2, 38, 6 instigando suos *quisque* populos. 4, 43, 11 remittendo de summa *quisque* juris. 38, 17, 8 *vir unus cum viro* congrediendo T. Manlius, M. Valerius — docuerunt. 4, 11, 7 *coloni ascripti* remanendo in colonia. 3, 72, 2 *judices* in suam rem litem vertendo. 24, 5, 8 tendendo autem *duo* ad Carthaginienses, *Thraso* ad societatem Romanam. — 33, 35, 1 ad liberandas suæ *quisque* regionis civitates discesserunt. 42, 53, 3 venerant — ad pecunias pro facultatibus *quæque* suis et frumentum pollicendum ad bellum. — 4, 44, 10 causa *ipse* pro se dicta (= cum ipse pro se causam dixisset). 29, 2, 2 junctis et *ipsi* exercitibus. 45, 10, 2 dimissis et *ipse* Atticis navibus. 21, 45, 9 velut diis auctoribus in spem suam *quisque* acceptis. 32, 24, 4 relictis suis *quisque* stationibus. 43, 31, 15 vix gladiatorio accepto decem talentis *ab rege rex.* 41, 10, 13 contione *adveniens* de Manlio et Junio habita. — Sall., *Cat.*, 18, « *ipsi* fascibus correptis. » Tac., *Germ.*, 37, « quid enim aliud nobis quam cædem Crassi, amisso et *ipse* Pacoro, infra Ventidium dejectus Oriens objecerit? » (cf. *Agr.*, 1, « ac plerique suam *ipsi* vitam narrare fiduciam potius morum quam arrogantiam arbitrati sunt »). Pline, *Epist.*, 3, 4, 2 « cum — in Tuscos excurrissem accepto ut *præfectus* ærarii commeatu. » — Dans tous ces passages, le nominatif s'appuie encore au moins sur le sujet de la proposition principale; au contraire chez Sall., *Jug.*, 18, « multis sibi *quisque* imperium petentibus, » le nominatif ne peut pas s'expliquer *grammaticalement;* il s'expliquerait peut-être *logiquement*, mais, comme le fait remarquer M. Madvig, le sens demande que l'on considère *quisque* comme un abl. plur. (cf. Lucr., 4, 796) ou qu'on lise *quibusque;* en tout cas, rien ne justifie l'emploi du nominatif dans un passage comme T.-Live, 26, 29, 3, « affirmantes se non modo suam *quisque* patriam, sed totam Siciliam relicturos, » où *quisque* n'est pas même dans une proposition à l'ablatif absolu ; M. Madvig a donc sans doute eu raison de corriger ici *quosque* (v. *Emendationes Livianæ*, 2e éd., p. 381-382).

(1) Il est vrai que la 1re construction se rencontre aussi là où le sens demanderait plutôt la seconde (cf. plus haut, § 11) : v. 2, 9, 5. 8, 25, 6. 10, 36, 5. 42, 52, 10. 38, 47, 7 ; toutefois, dans les passages 1, 28, 4. 5, 38, 7. 28, 19, 10, je doute que la 1re construction eût pu être employée.

Digitized by Google

grâce à votre courage » (« vestra *ipsorum* virtute, » « grâce à votre *propre* courage »), v. 24, 38, 2. 2, 44, 2. 21, 33, 3. 22, 14, 13. 1, 54, 8. 10, 16, 4. Cf. aussi 2, 19, 5, où *ipsi* veut dire « en personne. »

§ 13. — HIC — ILLE (1).

Ici et pour quelques-uns des points traités dans les §§ suivants l'usage de T.-Live ne semble rien offrir qui lui soit particulier; toutefois les observations que j'ai été amené à faire en étudiant cet usage contiendront peut-être quelque remarque utile au point de vue de la connaissance générale du latin.

T.-Live paraît être très-correct dans l'emploi de *hic* et de *ille*; chez lui, comme chez Cicéron, *hic* renvoie, soit à l'objet qui est logiquement le plus rapproché, soit, lorsque les deux objets sont logiquement aussi rapprochés l'un que l'autre, à celui qui a été nommé en dernier lieu.

1er *cas* (2). 25, 29, 7 ne plus apud vos Hieronymi quam Hieronis memoria momenti faciat : diutius *ille* (Hiéron, le plus éloigné dans le temps) multo amicus fuit quam *hic* hostis.

39, 53, 3 nam, etsi minor ætate (Demetrius) quam Perseus esset, *hunc* (§ 2 « *Demetrium* — cum ingenti favore conspiciebant; » donc il était plus près de leurs cœurs) justa matre familiæ, *illum* pælice ortum esse; *illum* — nullam certi patris notam habere, *hunc* insignem Philippi similitudinem præ se ferre.

3, 72, 3 hoc socios audire, hoc hostes, quo cum dolore *hos*, quo cum gaudio *illos!*

24, 23, 3 et mittentibus (a) et missis (b) ea læta expeditio fuit : nam et *illis* (b), etc., — et *hi* (a), etc. (T.-Live raconte *ce qui se passe à Syracuse*; par conséquent ceux qui y restent sont *logiquement* plus près de lui, qui est à Syracuse par la pensée).

22, 39, 4 erras, — si tibi minus certaminis cum C. Terentio quam cum Hannibale futurum censes; nescio an infestior *hic* (C. Terentius, qui est matériellement le plus rapproché) adversarius quam *ille* hostis maneat te; cum *illo* in acie tantum, cum *hoc* omnibus locis — certaturus es.

29, 33, 10 hæc animum inclinant ut cum modico potius quam cum magno præsidio — venisse Massinissam credam : quippe *illa* (c'est l'hypothèse la moins vraisemblable) regnanti multitudo, *hæc* paucitas exsulis fortunæ conveniens est.

45, 19, 5 eam opinionem de Attalo et Eumene Romæ esse, tamquam de *altero* (Attalo) (3) Romanis certo amico, *altero* nec Romanis nec Persei

(1) Dräger, § 43. Kühnast, p. 197 et suiv. Cf. Lupus, p. 116 et suiv.

(2) M. Dräger cite 30, 30, 19. 24, 29, 3.

(3) *Alter* répété peut, à ce qu'il semble, renvoyer à deux sujets qui précèdent, *a*, *b*, soit dans l'ordre *a*, *b*, soit dans l'ordre *b*, *a*. Zumpt, § 700, *Anm.*

Digitized by Google

fido socio.... adeo universos omnia et *huic* (Attale, l'ami des Romains, et de plus celui des deux qui est matériellement le plus près de ceux qui parlent) tribuere et *illi* vero negare.

M. Kühnast, p. 198, cite encore : 21, 10, 11 *ille* — *hunc* juvenem. 25, 11, 17 *illinc* mari, *hinc* terra. 28, 14, 4 *hinc* Romani, *illinc* Carthaginienses. 34, 43, 5 *hinc* Ætoli (ce sont eux qui sont le plus près d'Antiochus) — *illinc* Hannibal. — De même 10, 27, 9 *illac* — *hinc*. 10, 31, 6 *hinc* — *illinc*. 22, 22, 19 *illos*.

2e *cas*. 1, 7, 1 priori Remo augurium venisse fertur, sex vultures ... cum duplex numerus Romulo se ostendisset, etc., tempore *illi* præcepto, at *hi* numero avium regnum trahebant.

1, 13, 2 ne se sanguine nefando soceri generique respergerent, ne parricidio macularent partus suos, nepotum *illi*, liberum *hi* progeniem.

34, 46, 12 Q. Victorius primi pili centurio et C. Atinius tribunus militum, quartæ *hic*, *ille* secundæ legionis, etc.

Les exemples de cette catégorie sont probablement très-nombreux, mais ils attirent moins l'attention.

Zumpt, § 700, pose comme règle que *hic* renvoie en général à l'objet qui a été nommé le premier (!). C'est là une erreur qui provient sans doute d'une observation superficielle de passages tels que ceux que nous avons cités plus haut (voir 1er cas). L'emploi de *hic* — *ille* dans le sens de « *l'un* — *l'autre* » semble se borner dans la prose de la bonne époque à des cas tels que ceux-ci : T.-Live, 2, 51, 9, « inter duas acies Etrusci, cum in vicem *his* atque *illis* terga darent, occidione occisi. » 28, 6, 10 « nunc *huc*, nunc *illuc* verso mari. » 34, 46, 12 « nec ante in *hanc* aut *illam* partem moveri acies potuerunt. » 39, 38, 9 « utraque causa tribunos plebis, utraque consulem habebat : *hi*, etc. —, *illi*, etc., » où l'on n'oppose pas l'un à l'autre deux objets *déterminés*. Comme exemples confirmant la règle de Zumpt, je ne connais qu'un passage de Sénèque (v. Dräger, p. 87) et plusieurs passages de Quintillien (1) : Zumpt et Dräger citent 6, 1, 9. 21 ; on peut ajouter :

3, 10, 1 causa omnis — aut unius rei controversia constat aut plurium : *hæc* (ἡ μέν) simplex dicitur, *illa* (ἡ δέ) conjuncta.

4, 1, 36 id tamen totum respondenti facilius est quam proponenti, quia *hic* admonendus judex, *illic* docendus est.

6, 2, 21 et metum tamen duplicem intellegi volo, quem patimur et

(1) On lit chez Cés., *De b. c.*, 2, 31, 1 : « Curio — quantum alteri sententiæ (*a*) deesset animi, tantum alteri (*b*) superesse dicebat : *hos* (*a*), etc., — *illos* (*b*), etc. » Mais dans ce qui précède l'avis de ceux à qui renvoie *hos* a été exposé le dernier.

Digitized by Google

quem facimus, et invidiam : namque altera invidum, altera invidiosum facit ; *hoc* autem hominis, *illud* rei est.

8, procem., 17 : neque enim Asiani — res non viderunt — neque quos aridos vocamus stulti — fuerunt, sed *his* judicium in eloquendo ac modus, *illis* vires defuerunt.

11, 3, 41 neque gravissimus autem in musica sonus nec acutissimus orationibus convenit : nam et *hic* parum clarus nimiumque plenus nullum afferre animis motum potest et *ille* prætenuis et immodicæ claritatis, etc.

Un passage intéressant est aussi 10, 1, 48 : affectus quidem vel *illos* mites vel *hos* concitatos (= τὰ μὲν ἤθη, τὰ δὲ πάθη).

Dans les autres passages de Quintilien que je connais et où *hic* renvoie au sujet le plus éloigné, il y a une raison *logique*. Ainsi 1, 5, 13 « nam, sive est *assentior*, Sisenna dixit *assentio* multique et hunc et analogian secuti, sive *illud* verum est, *hæc* quoque pars consensu defenditur : at ille pexus pinguisque doctor aut *illic* detractionem aut *hic* adjectionem putabit, » *hic* renvoie à *assentior* parce que c'est la forme *la plus usitée*. Dans le passage 4, 1, 28, « neque enim sum in hac opinione qua quidam, ut eo distare proœmium ab epilogo credam quod in *hoc* præterita, in *illo* futura dicantur, » on a discuté pour savoir si *hoc* renvoyait à *proœmium* ou à *epilogus*. D'après ce qui précède (§ 27), le sens paraît être : « in *proœmio* dicuntur quæ *passi sumus* gravia, in *epilogo* quæ *passuri* (si causam non obtinuerimus) ; » *proœmium* est représenté par *hoc*, parce que dans cette partie de son livre Quintilien traite précisément de l'*exorde* en particulier.

§ 14. — EMPLOI DES DÉMONSTRATIFS DANS LE STYLE INDIRECT.

M. Madvig (*Lat. Sprachl.*, § 485, a, *Anm.*) donne en quelques mots la règle de leur emploi ; il ne sera peut-être pas inutile de compléter ce qu'il dit par une liste d'exemples.

A. On sait que dans le style indirect *ille* remplace régulièrement *hic* du style direct, de même que *tunc* remplace *nunc*.

1, 50, 8 quia ea res exemisset *illum* diem.

2, 15, 3 eam esse voluntatem omnium ut, qui libertati erit in *illa* urbe finis, idem urbi sit.

3, 61, 1 *illo* die primum liberos pro libera urbe Romana pugnare.

2, 28, 4 unum hercule virum — discussum *illos* cœtus fuisse.

2, 41, 5 pestilens collegæ munus esse ; agros *illos* servitutem iis qui acceperint laturos.

2, 49, 7 precantur ut *illud* agmen faustum atque felix mittant.

10, 14, 11 si quando umquam equestri ope adjutam rempublicam meminerint, *illo* die annitantur, etc.

1, 25, 1 cum sui utrosque adhortarentur, deos patrios, patriam ac parentes, quicquid civium domi, quicquid in exercitu sit illorum *tunc* arma,

Digitized by Google

illorum intueri manus. 2, 54, 5 jam *tunc* ita in animum inducant. 2, 52, 7 exprobrandoque T. Menenii damnationem mortemque, cujus patris munere restituta quondam plebs eos ipsos quibus *tum* sæviret magistratus — haberet. 3, 39, 9 qui anno jam prope senatum non habuerint, *tunc* ita habeant, etc. 3, 62, 1 quando autem se, si *tum* non sint, pares hostibus fore? 29, 1, 6 si qui ita animati essent, malle eos jam *tum* fateri.

Dans les deux passages 2, 54, 5. 3, 39, 9, où le verbe est au subjonctif *présent*, M. Madvig lit *nunc*.

Cf. Cic., *in Verr.*, II, 4, 29, 67, rex — clamare cœpit candelabrum — ab se C. Verrem abstulisse : — id — *tum* se in *illo* conventu civium Romanorum dare — Jovi Optimo Maximo. *Ibid.* 62, 138 in *illa* civitate.

Cés., *De b. c.*, 1, 7, 5, quarum rerum *illo* tempore nihil factum.

Sall., *Jug.*, 49, *illum* diem — omnes labores et victorias confirmaturum.

Toutefois il n'est pas rare que *hic* ou *nunc* soit conservé dans le style indirect.

3, 40, 9 quonam fato incidisset — ut decemviros qui decemviratum petissent aut soli (corr. de Madvig; *socii* mss.) aut *hi* maxime (il les montre du doigt) oppugnarent.

5, 2, 8 *hoc* neque reges neque — consules — injunxisse servitutis.

3, 56, 13 quem enim provocaturum, si *hoc* indemnato indicta causa non liceat?

3, 72, 3 *hoc* legatos referre domum, *hoc* vulgari, etc. § 4 Scaptione *hoc* — assignaturos putarent finitimos populos? clarum *hac* fore imagine Scaptium. § 5 quem enim *hoc* privatæ rei judicem fecisse —?

5, 11, 11 quia stare diutius res publica *his* manentibus in magistratu non posset.

6, 17, 3 *hoc*ine patiendum fuisse, etc.

Au contraire 6, 10, 8 M. Madvig a peut-être raison de lire « eos tamen ipsos pravi consilii pœnam habere, nec quemquam ex *iis* (au lieu de *his*) reducem esse; » à plus forte raison 3, 24, 5 « nec *iis* temporibus in quæ testis crimen conjecisset Kæsonem Romæ visum. » 6, 28, 6 « species profecto *iis* ibi truces Gallorum — in oculis — fore, » où dans le style direct *his* serait inadmissible (1).

(1) La confusion perpétuelle qui a lieu dans les mss. des auteurs entre *is*, *iis* et *his*, *hiis* (!), — v. par exemple Lupus, p. 109, note, — rend la question de l'emploi de *hic* particulièrement délicate. Il y aurait lieu par exemple d'examiner s'il y a des auteurs latins qui emploient *hi qui* au lieu de *ii qui*. Cet emploi de *hic* paraît être étranger au latin classique; dans les exemples que l'on cite, *hic* a une raison d'être particulière, ou bien la forme employée est *his*, qui peut être une corruption de *iis* : ainsi Cés., *De b. G.*, 1, 14, 5, « quos — ulcisci velint, *his* secundiores — res — concedere » (style indirect), il faut sans doute lire avec Frigell *iis*; Cic., *Tusc.*, 1, 18, 41, « quam quisque norit artem, in *hac* se exerceat » (ἔρδοι τις ἣν ἕκαστος εἰδείη τέχνην), on peut dire que l'art que chacun

Digitized by Google

2, 32, 9 tempore quo in homine non ut *nunc* omnia in unum consentientia (*tunc* ne serait guère admissible, parce que c'est un fait qui n'est pas seulement vrai pour l'époque où Menenius Agrippa parlait, mais aussi pour l'époque où écrit T.-Live).

3, 40, 10 quid ita — *nunc* demum — civiles discordias serant. § 12 jam *nunc* ita se parare App. Claudium, etc.

39, 25, 12 *nunc* se — ingemiscere magis quam loqui.

41, 9, 11 ut dictator, consul, interrex, censor, prætor qui *nunc* esset (Madvig *tunc*, sans doute avec raison).

42, 52, 8 consulem *nunc* venire.

Il y a tel cas où l'emploi de *hic* ou de *nunc*, dans le style indirect, peut devenir tout à fait nécessaire :

5, 2, 3 *hoc* illud esse — quod æra militibus sint constituta (*illud* est l'attribut : « voici donc la raison de *cette mesure si étonnante* »).

8, 31, 3-4 et tunc invidia impedire virtutem alienam voluisse — et *nunc* id furere, etc.

Cf. César, *De b. G.*, 1, 18, 4 *his* rebus. § 6 *hujus* potentiæ causæ. 1, 31, 3 *harum*. § 4 *hi*. § 5 *horum* — *nunc*. § 6 *his*. § 10 *nunc*. § 15 *hæc*. 32, 4 *hoc*. 35, 2 *hanc* — *hæc*. § 3 *his*. 37, 3 *his*. 40, 2 *hunc*. § 6 *hos*. § 7 *hos*. § 8 *hos*. § 9 *hac*. § 11 *hæc*. 44, 9 *his*. § 11 *his*.

Cicéron, *in Verr.*, II, 4, 29, 67, *hoc* sibi eripi miserum esse.

M. Lupus, p. 114, donne plusieurs exemples semblables de Cornélius Népos.

B. *Ille* ou *is* remplace dans le style indirect le pronom personnel de la seconde personne du style direct. Voici les exemples que j'ai relevés dans les trois premiers livres de T.-Live :

Ille. 1, 9, 14 *illas* tamen in matrimonio — fore. 1, 25, 1 quicquid civium — sit *illorum* tunc arma, *illorum* intueri manus. 1, 48, 2 satis *illum* diu — insultasse dominis. 1, 51, 3 saluti sibi atque *illis* fuisse. 1, 53, 11 sibi vero gratum adventum *ejus* esse, futurumque credere brevi ut *illo* adjuvante — sub Romana mœnia bellum transferatur. 2, 15, 2 cum *ille* peteret quod contra libertatem populi Romani esset. 2, 56, 16 non vim suam *illis* tempus adempturum. 3, 31, 7 at *illi* communiter legum latores — sinerent creari. 3, 39, 6 qui sibi minus — populum vocare quam *illis* senatum cogere liceat (il est probable que dans tout ce discours Horatius Barba-

connaît est *plus près* de lui logiquement que les autres arts, et que c'est là la raison de l'emploi de *hic* (cf. Grysar, p. 178 et suiv. Madvig, *Lat. Sprachl.*, § 485, c). M. Vogel, dans son édition de Q.-Curce, p. 18, signale l'emploi de *hi qui* au lieu de *ii qui* comme une particularité de la langue de cet auteur ; toutefois, sur neuf passages qu'il cite, les six premiers ont précisément la forme *his* (et encore 8, 1, 49 l'éd. de Vogel lui-même donne *iis*), le septième a la forme *hi*, qui peut être aussi une corruption de *i*, *ii* ; dans le huitième, *hos* est opposé à *illos* qui précède ; le dernier, 10, 7, 18, est le seul qui paraisse concluant : « *hos* qui Alexandri corpus tueri vellent sevocat. »

Digitized by Google

tus s'adresse aux décemvirs). § 9 cujus *illi* partis essent rogitare. 3, 40, 4 multo id magis se *illius* causa orare quam rei publicæ. 3, 50, 7 *illis* quoque enim filias — esse. § 10 succlamabat multitudo, nec *illius* dolori nec suæ libertati se defuturos. 3, 62, 5 gesturum se *illis* morem.

Is., 1, 41, 5 propediem ipsum *eos* visuros. 1, 51, 6 rogare *eos* (c'est-à-dire : *se* rogare eos) ut inde secum ad Turnum veniant. 1, 53, 7 manere *iis* bellum. § 8 quod si apud *eos* supplicibus locus non sit. 2, 10, 3 nequiquam — *eos* fugere. 2, 15, 2 ideo potius delectos patrum ad *eum* missos quam legatis *ejus* Romæ daretur responsum. 2, 57, 2 adeo ut Quinctio gratias agerent quod *ejus* opera mitigata discordia esset. 3, 34, 2 quod bonum, faustum felixque rei publicæ, ipsis liberisque *eorum* esset. 3, 39, 8 de Sabino bello *eos* referre. § 9 quid enim *eos* per populum egisse? 3, 47, 2 se pro liberis *eorum* ac conjugibus cotidie in acie stare. Cf. p. 107 et suiv.

D'après la liste d'exemples qui précède, il semblerait que T.-Live emploie à peu près aussi souvent en pareil cas *is* que *ille*. Ce qui est certain, c'est que cet emploi de *is*, que certaines grammaires disent être rare (1), est très-commun chez T.-Live. Il ne l'est pas moins chez César ; en effet, dans le premier livre *De bello Gallico*, j'ai noté :

Ch. 3, 7 se — *illis* regna conciliaturum confirmat. 7, 3 rogare (sc. *se*) ut *ejus* voluntate id sibi facere liceat. 14, 6 si obsides ab *iis* sibi dentur — sese cum *iis* pacem esse facturum. 16, 6 quod — ab *iis* non sublevetur — cum magna ex parte *eorum* precibus adductus bellum susceperit. 19, 5 sine *ejus* offensione animi. 20, 4 cum ipse eum locum amicitiæ apud *eum* teneret. § 5 tanti *ejus* apud se gratiam esse ostendit uti — suum dolorem *ejus* voluntati ac precibus condonet. 30, 4 sese habere quasdam res quas — ab *eo* petere vellent. 31, 1 petieruntque uti sibi — cum *eo* agere liceret. 34, 1 velle sese — cum *eo* agere. 35, 2 quæ ab *eo* postularet. § 3 voluntate *ejus*. § 4 amicitiam cum *eo* futuram. 40, 15 utrum apud *eos* pudor — valeret. 43, 4 sua senatusque in *eum* beneficia commemorans. § 5 *illum* — ea præmia consecutum. 44, 11 sese *illum* non pro amico, sed hoste habiturum. § 12 quod si *eum* interfecerit. § 13 magno se *illum* præmio remuneraturum... sine ullo *ejus* labore. 47, 1 velle se — agere cum *eo*.

D'après ces passages, il paraîtrait que chez César l'emploi de *is* en pareil cas, dont le lexique d'Eichert (2) ne parle même pas, est plus fréquent que celui de *ille*.

(1) V. Gossrau, § 470, C. — Madvig, *l. l.*, et Schultz, § 403, 9, disent qu'on emploie ordinairement *ille*, mais aussi *is*; au contraire Zumpt, § 604, *Anm.* 1, mentionne seulement l'emploi de *is* et ne parle pas du tout de *ille*.

(2) *Wörterbuch zu den Schriftwerken des C. Julius Cäsar* (4e édit.), Hanovre, 1871.

Digitized by Google

§ 15. — QUIS ET ALIQUIS (1).

La différence de sens qui existe entre *quis* et *aliquis* est très-bien indiquée par Grysar, p. 196. *Aliquis* désigne quelque chose d'*indéterminé*, mais de *réel*, *quis* quelque chose de *purement hypothétique*. Par exemple chez Horace, *Ep.*, 2, 1, 262-3, « Discit enim citius meminitque libentius illud Quod *quis* deridet quam quod probat et veneratur, » *aliquis* serait déplacé, puisque le « *quelqu'un* » dont il s'agit est un personnage purement hypothétique, et non un personnage réel. La règle que donnent certaines grammaires élémentaires, à savoir, qu'*aliquis* se remplace par *quis* après certaines conjonctions, *si*, *sive*, *nisi*, *ne*, *num*, *cum*, est une règle purement mécanique. Il est vrai que *quis*, qui est un enclitique et qui aime à s'appuyer sur un autre mot, se rencontre surtout après ces conjonctions ; mais en réalité *quis* peut s'employer partout où le sens le demande, et *aliquis* de même. Toutefois il y a des passages où il ne peut pas y avoir de différence de sens sérieuse entre *aliquis* et *quis* ; ainsi, là où le mode du verbe (infinitif ou subjonctif) suffit à indiquer qu'il s'agit d'un fait hypothétique, il semble qu'on emploie aussi bien *aliquis* que *quis*, du moins à ce que j'ai cru remarquer.

A. L'emploi libre de *quis* (2) (ailleurs qu'après les conjonctions *si*, *sive*, etc.) paraît être surtout fréquent chez Cicéron ; il se rencontre chez T.-Live dans les passages suivants :

1° *Alius quis* :

1, 20, 7 quæque prodigia fulminibus aliove *quo* visu missa susciperentur atque curarentur.

(1) Dräger, § 44 et suiv. La question y est assez bien traitée.

(2) Aux exemples que cite M. Dräger, j'ajouterai : *Lex agraria* de l'an 643 (*C. I. L.*, I, 200), XVII : « queive ab eorum *quo* emit. » *Lex Rubria* de l'an 705 (*C. I. L.*, I, 205), II, 15 : « eum quei ita *quid* confessus erit. » 19-20 « queique eorum *quem* ad quem ea res pertinebit duxserit. » 25 et suiv. : « a quo *quid* — petetur *quod*ve (= quidve) quom eo agetur. » *Lex Julia* de l'an 709 (*C. I. L.*, I, 206), 73 : « quam censor aliusve *quis* mag. — dixit. » 83-84 « queiquomque — erunt aliove *quo* nomine. » 95 et 104-106 « dum eorum *quid* faciet. » 98 « comitia IIII vir. aleive *quoi* mag. rogando. » 122 « queive — præmium aliudve *quid* cepit. » — Térence, *Eun.*, 252 « negat *quis*? nego. » 511 « roget *quis* : « quid rei tibi cum illa? » *Ad.*, 443 « haud cito mali *quid* ortum ex hoc sit publice. » — Varron, *De re rust.*, 3, 12, « aliave *quæ*. » — A.-Gelle, 13, 6, 2, « quod nunc autem barbare *quem* loqui dicimus. »

Digitized by Google

5, 13, 4 sive ex intemperie cæli — *sive* alia *qua* de causa gravis pestilensque — æstas.

5, 54, 1 si — Veis incendium ortum sit, — Fidenas inde aut Gabios aliamve *quam* urbem quæsituri sumus — ?

2° *Quis après un relatif :*

5, 1, 7 a quo tale *quid* dictum referretur.

5, 7, 1 unde minime *quis* crederet. Cf. 22, 24, 4 quod minime *quis* crederet.

6, 40, 14 semper — quæ ab nostrum *quo* (simple supposition) dicentur adversis (auribus) accipietis?

24, 22, 9 quo *quis* velit.

45, 10, 14 qui pro Perseo adversus Romanos dixisse *quid* aut fecisse convincerentur.

37, 5, 1 constantius quam (adverbe relatif) *quis* facturos crederet.

3° *Quis employé tout à fait librement.*

41, 9, 11 senatusconsultum adjectum est ut — apud eorum *quem* — jusjurandum daret.

Si l'on compare ces passages avec les exemples de Cicéron que cite M. Dräger, on se rendra compte que T.-Live a été beaucoup moins loin que Cicéron dans cet emploi de *quis*.

B. *Quis* est enclitique, *aliquis* ne l'est pas ; là où le sens demande qu'on appuie sur le pronom, la forme enclitique n'est pas à sa place. Il peut ainsi arriver que contrairement à la règle vulgaire les conjonctions *si*, *sive*, etc., soient suivies de *aliquis* et non de *quis*. Voici les passages que j'ai notés chez T.-Live :

Premier cas. — *Aliquis* est *nécessaire*, à cause d'une opposition (exprimée ou sous-entendue) contenue dans la phrase.

24, 8, 15 non dico si *omnia* hæc, sed si *aliquid* eorum — præstitit.

39, 15, 4 si *aliquid* ignorabitis (opposé à *si omnia nudavero*).

Dans les passages suivants, il y a une opposition non exprimée entre *aliquis* (« *réellement* quelqu'un ») et *nullus* :

26, 49. 6 si *aliquis* assentiri necesse est.

39, 28, 13 sin *aliquis* est respectus mei, ut socii atque amici regis.

41, 23, 9 nisi hoc dubium *alicui* est.

2e *cas.* — *Aliquis* ajoute une nuance que *quis* ne donnerait pas : « ne — *aliquid* indefensi relinquerent, » « *même un seul endroit* ; » « ne — *aliquid* libertati officeret, » « *même si peu que ce fût.* »

2, 2, 2 ne additus nomini honos *aliquid* libertati — officeret.

Digitized by Google

22, 28, 8 ne*cubi* tamen — motus *alicujus* (1) temere egressi — fraudem in valle tam aperta detegeret.

26, 5, 7 ne ad unam concurrendo partem *aliquid* indefensi relinquerent.

35, 31, 1 solliciti ne Ætoli partis *alicujus* animos ad Antiochum avertissent.

39, 16, 7 subit animum timor ne fraudibus humanis vindicandis divini juris *aliquid* immixtum violemus.

42, 23, 8 horum si nihil impetrarent et *aliquod* suum — delictum esset.

42, 37, 2 si *aliquem* respectum amicitiæ — habere cerneret.

3e *cas.* — Il semble qu'il n'y ait pas de différence de sens bien marquée entre *aliquis* et *quis*.

1, 17, 4 timor deinde patres incessit ne civitatem sine imperio — vis *aliqua* externa adoriretur.

27, 17, 4 nisi — *aliquid* moveret.

31, 41, 8 ne temeritas eorum neglegentiaque sibi ac suis etiam cladis *alicujus* causa esset.

32, 11, 3 si secum *aliquos* consul mittere velit.

39, 25, 12 nisi provideant *aliquid* Romani.

41, 24, 16 ne servis nostris *aliquo* fugere liceat.

44, 43, 7 jam metuens ne, qui venire ad se abnuerent, majus *aliquid* mox auderent.

Kühnast cite encore 10, 26, 3; mais dans ce passage il y a : « sin collega *quid* aliud mallet. »

D'après les exemples que cite M. Dräger, on peut voir que cet emploi de *aliquis* après *si*, *ne*, etc., est aussi très-fréquent chez Cicéron ; aux exemples de divers auteurs qu'il donne nous ajouterons (2) :

Térence, *Heaut.*, 391, nisi si prospectum interea *aliquid* (= quid) est. 670 nisi *aliquid* video (= quid). 235 etiam caves ne videat forte hic te a patre *aliquis* (= quis) exiens?

Cicéron, *Or.*, 25, 85, si *quæ* verborum iterationes contentionem *ali-*

(1) Cf. la règle donnée par M. Dräger, p. 89 de la 2e éd., § 45, b. Selon lui, lorsque dans la même phrase on a à employer deux pronoms indéfinis de suite (*necubi* = *ne alicubi* et *alicujus*), le second est toujours *aliquis* (et non *quis*) quand il joue le rôle d'adjectif. Cette règle, qui est fort remarquable et que je ne me rappelle pas avoir vu donner ailleurs, aurait besoin d'être vérifiée. J'avoue que je n'en vois pas bien la raison d'être logique.

(2) Il est à regretter que M. Dräger n'ait pas distingué dans ses listes d'exemples les trois cas que j'ai distingués dans ce qui précède.

Digitized by Google

quam (« une *certaine* énergie ») — requirent (cf. la règle que donne M. Dräger, § 45, b, p. 89). *Ad Att.*, 4, 2, 2 si umquam in dicendo fuimus *aliquid*. *Ad fam.*, 4, 8, 2 si sit *aliqua* respublica — sin autem *nulla* sit... *p. Arch.*, 1, 1 si *quid* est in me ingenii — aut si *qua* exercitatio dicendi — aut si hujusce rei ratio *aliqua* (= qua). *Ad Att.*, 7, 3, 11 verendum esse ne — obiciat id nobis *aliquis* (= quis). *De legg.*, 3, 9, 21 nisi mucronem *aliquem* (= quem) tribunicium exacuisset in nos. *Ad fam.*, 9, 16, 1 verentem ne Silius suo nuntio *aliquid* mihi sollicitudinis attulisset.

César, 7, 20, 6, Romani si *casu* intervenerint, fortunæ, si *alicujus* indicio vocati, huic habendam gratiam. 7, 54, 2 ne aut inferre injuriam videretur aut dare timoris *aliquam* (= quam) suspicionem. 6, 15, 1 cum est usus atque *aliquod* (= quod) bellum incidit.

Corn. Nép., *Dion*, 4, 1, verens ne — *aliquam* (= *quam*) occasionem sui daret opprimendi.

Il y a beaucoup de passages où je crois que *aliquis* a été préféré à *quis* par cette simple raison que la conjonction (*si*, *ne*, etc.) était déjà un peu loin et qu'il n'y avait pas dans le voisinage de mot sur lequel la forme enclitique pût s'appuyer commodément. Après *cum* (« toutes les fois que ») on emploie peut-être également bien *aliquis* et *quis*; M. Dräger, p. 95, cite beaucoup d'exemples de *cum* suivi de *aliquis*, dans lesquels aucune différence de sens ne semble motiver l'emploi de *aliquis* au lieu de la forme enclitique.

§ 16. — EMPLOI DE QUISQUAM (ULLUS, UMQUAM, etc.) (1).

C'est une règle bien connue que *quisquam*, *ullus*, *umquam*, *usquam* ne se doivent employer que dans les phrases négatives. Mais cette règle demande un certain nombre d'éclaircissements et de restrictions. Il sera utile de passer en revue les différents cas qui peuvent se présenter.

A. D'abord il faut considérer comme des propositions négatives les propositions interrogatives qui appellent la réponse « non » (T.-Live, 36, 40, 6 « id *quemquam* — mirari posse — ? ») et aussi les propositions qui contiennent un verbe de sens négatif, comme les suivantes :

T.-Live, 3, 64, 5 *negaret* se *ullius* rationem habiturum.
24, 38, 7 *cavete quicquam* supersit.
34, 49, 2 totis prope viribus ad nocendum *cuiquam ademptis*.
35, 14, 3 metum *demeret* periculi *quicquam* ei ab Romanis esse.

(1) Dräger, p. 97 et suiv. de la 2e éd. Madvig, *Lat. Sprachl.*, § 494.

Digitized by Google

36, 34, 6 manu — *abnuit quicquam* opis in se esse.

40, 5, 4 *aspernantium* tale *quicquam*.

24, 1, 4 violare *quemquam vetiti*.

28, 15, 11 ut — quosdam — *religio ceperit* ulterius *quicquam* eo die conandi.

6, 6, 6 *desierant* jam *ulla* contemni bella.

Un cas particulier, où la négation existe, mais est cachée, se présente dans des phrases telles que 5, 38, 9 « unde non modo præsidii *quicquam*, sed ne nuntius quidem cladis Romam est missus. » Cet emploi de *non modo* (= non modo *non*) — *sed ne* — *quidem*, qui est très-fréquent chez T.-Live (v. Weissenborn et Müller, 1, 40, 2), est fort bien expliqué par M. Schultz (*Lat. Sprachl.*, § 202, *Anm.* 1. *Lat. Synonymik*, § 487) : la négation contenue dans *ne-quidem* (*sed ne-quidem* = *sed etiam* — *non*) porte sur les deux membres de phrase (1); c'est comme s'il y avait : « non modo — sed etiam — *non* (2). » Cf. Madvig, *Lat. Sprachl.*, § 461, b.

Quisquam s'emploie encore en beaucoup de cas où la phrase n'est pas négative dans la forme, mais contient cependant une idée négative :

T.-Live, 26, 31, 5 tantum abest ut et ipsi tale *quicquam* facturi fueritis.

32, 20, 6 suadendi — nunc occasionem esse, priusquam *quicquam* decernamus. De même 2, 48, 2. 24, 40, 11. 39, 36, 1.

3, 45, 4 cum multi magis fremerent quam *quisquam* unus recusare auderet.

(1) Cf. Cic., *De legg.*, 3, 9, 21 : « quem cum — non modo *ulla* in domo, sed *nulla* in gente reperirent. » *De or.*, 3, 14, 52 : « neque eum oratorem tantummodo, sed hominem *non* putant. »

(2) Par extension on rencontre aussi : 3, 6, 8 « ut *non modo* ad expeditiones, *sed vix* ad quietas stationes viribus sufficerent (*sed vix* = *sed ne* — *quidem*). » Pour que la négation contenue dans le second membre puisse logiquement porter sur le premier, il faut que le verbe soit commun aux deux membres; des phrases comme 32, 20, 7, « *non modo quemquam* unum elicuit ad suadendum, *sed ne* fremitum *quidem* aut murmur contionis — movit. » 25, 26, 10, « ut *non modo* lacrimis — prosequerentur mortuos, *sed ne* efferrent *quidem*, » sont un abus et une extension illogique de la construction en question. Toutefois il semble qu'on se soit habitué à employer *non modo quisquam* au lieu de *non modo nemo*, même dans des cas où il n'y avait pas ensuite *sed ne* — *quidem*; v. T.-Live, 4, 21, 6 « ut *non modo* prædandi causa *quisquam* ex agro Romano exiret (variante : *non exiret*) —, *sed* ultro Fidenates, etc. » 24, 40, 12-13 « ut *non modo* alius *quisquam* arma caperet, — *etiam* ipse rex perfugerit. » *De b. Afr.*, 47, « *non modo* sibi *quicquam* adquisierant (variante : *non adqu.*) —, *sed etiam*, etc. » Dans ces trois passages on pourrait être tenté de rétablir *quisquam* — *non*, mais *quisquam* — *non* paraît n'être pas latin (Madvig, *Emendationes Livianæ*, 2e éd., p. 117).

Digitized by Google

3, 47, 3 comitatus muliebris plus tacito fletu quam *ulla* vox movebat.

34, 32, 3 tyranno, qui *umquam* fuit, sævissimo (jamais aucun autre ne fut aussi cruel). 21, 1, 1 bellum maxime omnium memorabile quæ *umquam* gesta sint. 5, 42, 5 ante alios miserandi magis qui *umquam* obsessi sunt. 4, 26, 5 majore — conatu quam alias *umquam*.

Cf. Tér., *Ad.*, 397, prius olfecissem quam ille *quicquam* cœperet.

Cic., *in Verr.*, II, 4, 55, 123, quanto tætrior hic tyrannus fuerit quam *quisquam* superiorum. *In Cat.*, 1, 2, 5 erit verendum mihi ne non hoc potius omnes boni serius a me quam *quisquam* crudelius factum esse dicat. *Or.*, 13, 41 tantum quantum pueris reliquis præstet omnibus qui *umquam* orationes attigerunt.

César, *De b. G.*, 1, 19, 3, priusquam *quicquam* conaretur.

Corn. Nép., *Dat.*, 11, 5, priusque quam *quisquam* posset succurrere.

Salluste, *Cat.*, 5, supra quam *cuiquam* credibile est. *Jug.* 11 altius quam *quisquam* ratus erat. 97 ante quam signum aut imperium *ullum* accipere quivit.

Enfin il convient de mentionner ici l'emploi de *quisquam* après des expressions qui ne sont pas positivement négatives, mais se rapprochent de la négation, comme *parum*, *raro*, etc.

T.-Live, 32, 18, 1 cum parum *quicquam* succederet.

30, 20, 7 raro *quemquam* alium. 45, 20, 3 raro alias *quisquam*. 21, 59, 7 pugna raro *ulla* — clarior fuisset. 21, 61, 10 raro *umquam*. 3, 38, 9 raroque *usquam*.

1, 22, 6 se invitos *quicquam* quod minus placeat Tullo dicturos.

1, 18, 1 consultissimus vir, ut in illa *quisquam* esse ætate poterat (il était *difficile* qu'on le fût à cette époque-là).

B. Une série de passages qui s'éloignent déjà un peu de la règle générale que nous avons posée en commençant sont ceux où *quisquam* est employé dans une proposition *dubitative;* ici en effet le sens incline tantôt vers la négation, tantôt vers l'affirmation, et M. Dräger a tort de ne pas distinguer les deux cas. Aux exemples qu'il cite on peut ajouter : 1° *sens négatif :* Térence, *Phorm.*, 142, « posthac si *quicquam*, nil precor. » 302 « si quidem *quisquam* crederet. » — 2° *sens affirmatif : Andr.*, 458 « si hic malist *quicquam* » (il craint bien qu'il n'en soit ainsi). *Eun.*, 800 « si *quicquam* hodie hic turbæ cœperis » (il l'en croit bien capable). Cicéron, *in Verr.*, II, 4, 22, 48, « si (= toutes les fois que) *quicquam* cælati aspexerat. » *Tusc.*, 5, 8, 22 « in malis autem sapientem esse posse, si essent *ulla* corporis aut fortunæ mala (1). »

(1) Dans ces deux passages, le sens est tout ce qu'il y a de plus affirmatif ; il est d'ailleurs aisé de se rendre compte de l'idée qu'ajoute ici *quisquam* ou

Digitized by Google

Ad fam., 2, 16, 5 « si erit *ulla* respublica — sin autem *nulla* erit. » 13, 40 « si *ulla* mea apud te commendatio valuit, *quod scio multas plurimum valuisse.* »

Voici maintenant des passages de T.-Live :

a) sens *négatif* :

28, 18, 20 si *quicquam* sceleris — prætermisit (*nihil* sceleris pr.).

5, 3, 9 si *quicquam* in vobis — humani esset.

5, 33, 1 si *quicquam* humanorum certi est.

b) sens *affirmatif* :

23, 27, 12 si *ulla* Hispaniæ cura esset (il espère qu'on en aura), mitterent sibi successorem.

4, 19, 3 jam ego hanc mactatam victimam, si modo sancti *quicquam* — esse dii volunt, legatorum Manibus dabo.

5, 3, 2 si *umquam* dubitatum est, etc., — id ego hoc anno *desisse dubitari* certum habeo.

Cf. 1, 28, 4 si *umquam* ante alias *ullo* in bello fuit, etc. 32, 5, 8 bellum si quando *umquam* alias, tum magna cura apparavit. De même 6, 42, 12 si quando *umqvam* alias. 8, 6, 14 et 10, 14, 11 si quando *umquam*. — On pourrait croire d'abord que dans cette formule l'idée incline à la négation; mais on est plutôt d'un avis contraire, si l'on rapproche de ces passages des passages tels que ceux-ci : 31, 7, 3 si *numquam* alias, proximo certe Punico bello experti estis (voyez la note de Weissenborn). Cic., *Ad Att.*, 4, 2, 2, si *umquam* in dicendo fuimus aliquid aut etiam si *numquam* alias fuimus, tum profecto, etc.

C. Le sens nettement affirmatif que nous avons reconnu à *quisquam* dans les deux passages de Cicéron cités plus haut (*In Verr.*, II, 4, 22, 48. *Tusc.*, 5, 8, 22) se retrouve là où *quisquam* est employé après *quamdiu*, *dum*, *donec*, *quoad* ; M. Dräger (p. 98) cite Cic., *Cat.*, 1, 2, 6, et Sén., *Cons. ad Marc.*, 1, 3 ; on peut ajouter :

Cic., *p. Rosc. Am.*, 43, 126, dum præsidia *ulla* fuerunt.

Verg., *G.* 3, 428, dum amnes *ulli* rumpuntur fontibus.

T.-Live, 4, 39, 5, dum *quicquam* superfuit lucis. 35, 30, 10 quoad lucis superfuit *quicquam*. 42, 34, 13 quoad *quisquam* — judicabit. 21, 10, 3 donec sanguinis nominisque Barcini *quisquam* supersit.

Cf. Cic., *p. Sulla*, 30, 83, quotiens *quisquam* est — convictus.

Voilà donc des passages où, malgré la règle vulgaire, *quisquam*

ullus : « dès qu'il voyait le *moindre* objet ciselé », « s'il souffrait *le moins du monde*, » etc. Cf. encore le passage cité par M. Madvig, § 494, b, *Anm.* 2 : Cic., *Ad Att.*, 12, 23, 1 « enitar, si *quo* modo potero — *potero autem* —, ut *præter te nemo* dolorem meum sentiat, si *ullo* modo poterit, *ne tu quidem.* »

Digitized by Google

a tout à fait le sens affirmatif (*quelqu'un, qui que ce soit*); ce ne sont pas les seuls; toutefois il y a une catégorie de passages, dont M. Dräger a eu tort de ne pas tenir compte; ce sont les passages où il est question de choses *qui ne devraient pas avoir lieu* et où il y a une idée de *blâme*, qui est en somme encore une idée négative (1). M. Dräger, p. 97, donne une assez longue liste d'exemples où *quisquam* est employé, dit-il, dans une proposition *affirmative;* mais sur ces exemples beaucoup sont à retrancher : ainsi Cic., *De fat.*, 12, 26, « aut fato omnia fieri aut *quicquam* fieri posse sine causa, » la seconde alternative est une hypothèse *inadmissible*, et *quisquam* est très-bien à sa place; dans les passages suivants il y a une idée de blâme : *Phil.*, 8, 4, 12 « in quo bis laberis : primum —, deinde quod *quicquam* stabile aut jucundum in regno putas. » *De legg.*, 3, 18, 42 « nihil est enim exitiosius civitatibus — quam — *quicquam* agi per vim. » De même je ne comprends pas que M. Dräger ait pu dire que dans le passage d'Ovide, *Amor.*, 3, 7, 53, « A tenera *quisquam* sic surgit mane puella Protinus ut sanctos possit adire deos, » *quisquam* avait tout à fait le même sens que *aliquis;* il est facile de voir qu'ici l'idée est : *fierine potest ut quisquam*, etc., cf. Sall., *Cat.*, 52, 11, « hic mihi *quisquam* mansuetudinem et misericordiam nominat! » V. aussi Plaute, *Bacch.*, 1, 2, 43. Tér., *Ad.*, 38.

Voici encore d'autres passages où il semble que *quisquam* se doive expliquer par cette idée de blâme :

Tér., *Heaut.*, 1004-5, miror quomodo Tam ineptum *quicquam* tibi venire in mentem — potuerit.

Cic., *in Verr.*, II, 3, 7, 16, illud — accuso, cur in re tam vetere — *quicquam* novi feceris. 5, 63, 163 in crucem tu agere ausus es *quemquam* qui se civem Romanum esse diceret! Cf. *De leg. agr.*, 3, 3, 10. *Post red. in sen.*, 12, 30. *De harusp. resp.*, 22, 46.

César, *De b. G.*, 1, 40, 2, cur hunc tam temere *quisquam* ab officio discessurum judicaret? 4, 16, 4 cur sui *quicquam* esse imperii — postularet?

De b. G., 8, præf., 9 : hoc ipsum crimen arrogantiæ subeo quod me judicio *cujusquam* existimem posse cum Cæsare comparari (ce qui serait une prétention insoutenable).

Corn. Nép., *Ag.*, 6, 2, qui perniciosissimum fore videret, si animadversum esset *quemquam* ad hostes transfugere conari.

Hor., *Epist.* 2, 1, 76, indignor *quicquam* reprehendi.

C'est peut-être ainsi qu'il faut expliquer ce passage de T.-Live :

(1) Cette remarque a déjà été faite par M. Madvig, *Lat. Sprachl.*, § 494, b.

Digitized by Google

25, 6, 17 « quibus, nisi quod commisimus ut *quisquam* ex Cannensi acie miles Romanus superesset, nihil obici potest. »

Deux autres passages de T.-Live très-remarquables sont:

1, 35, 3 « quippe qui non primus, quod *quisquam* indignari mirarive posset, sed tertius Romæ peregrinus regnum affectet. » 3, 38, 9 « hostibus belloque gratiam habendam quod solitum *quicquam* liberæ civitati fieret. »

Faut-il dire que dans le premier de ces deux passages la proposition incidente se rapporte à une *hypothèse qu'on écarte* et que *quisquam* est amené par le *non* qui précède (1)? que dans l'autre il y a cette idée : « *Sans les ennemis jamais pareille chose ne serait arrivée?* » On trouvera peut-être que dans l'un et l'autre cas mon explication est un peu cherchée. Néanmoins je n'oserais pas, comme le fait M. Madvig, remplacer *quisquam* par *quispiam* dans le premier des deux passages.

Si l'on tient compte des observations que nous venons de faire, on verra que les seuls passages de Cicéron ou de T.-Live, parmi ceux que cite M. Dräger, où *quisquam* soit vraiment employé dans une proposition affirmative, sont 1° les passages où *quisquam* est employé après *quamdiu*, *dum*, etc., v. p. 133; 2° le passage de Cicéron *Ad Att.*, 9, 15, 5 (2). A la liste d'exemples de M. Dräger on peut ajouter :

T.-Live, 4, 6, 9 extemplo quicumque *aliquid* seditiose dixerat aut fecerat *umquam*, maxime tribunicii, — prensare homines cœpere.

Sén., *Epist.*, 63, 15, *hodie* fieri potest quicquid *umquam* potest.

Tac., *Ann.*, 11, 24, transferendo huc quod *usquam* egregium fuerit.

On voit que l'usage de *quisquam*, *umquam*, etc., s'étend plus loin en latin que l'usage de *personne*, *rien*, *jamais*, etc., en français, et que l'emploi de ces mots dans des phrases affirmatives, pour être rare, n'est pas sans exemple. L'usage de T.-Live ne semble pas différer sensiblement de celui de Cicéron.

(1) L'idée serait celle-ci : « quippe qui *non ita* regnum affectet *ut id quisquam* indignari — possit. » M. Müller, dans son édition, propose une autre explication, qui me paraît encore moins naturelle.

(2) Les exemples de Sénèque que donne M. Dräger ne sont pas non plus tous cités à propos : *De benef.*, 3, 23, 4 (lisez : 5). *Epist.*, 17, 6 (lisez : 8). *De brev. vit.*, 4, 2. *Nat. quæst.*, 4, 2, 30, l'idée est *négative* au fond; *De provid.*, 2, 10. *Cons. ad Marc.*, 19, 2 (lisez : 3), il y a une idée de *blâme*. Du reste, les autres passages mentionnés par M. Dräger montrent que l'emploi de *quisquam* ou de *ullus* dans une proposition affirmative n'est pas rare chez Sénèque.

Digitized by Google

§ 17. — QUISQUAM UNUS, etc.

Dans sa *Theorie des lateinischen Stiles* (2e éd., 1843), p. 8, Grysar, énumérant les différences qu'on peut remarquer entre la langue de T.-Live et la langue de Cicéron ou de César, cite chez T.-Live les expressions *nemo unus*, *quilibet unus*, *quisquam unus*, qu'il traite de pléonasmes. Il y a là une double erreur; ces expressions ne sont pas des pléonasmes, et on les rencontre chez Cicéron aussi bien que chez T.-Live.

Parmi les passages de T.-Live où l'on trouve ces expressions, je n'en connais qu'un où il semble qu'il y ait en effet pléonasme: 9, 17, 15 « id vero erat periculum ne sollertius quam *quilibet unus* ex his, quos nominavi, castris locum caperet, etc. » Partout ailleurs *unus* conserve son sens propre, demandé dans chaque passage par quelque opposition exprimée ou sous-entendue, et, comme le dit fort bien M. Weissenborn, remplace le singulier de l'adjectif *singuli*, lequel n'existe pas.

2, 9, 8 nec quisquam *unus* malis artibus postea tam popularis esset quam tum bene imperando *universus* senatus fuit.

3, 45, 4 cum *multi* magis fremerent quam quisquam *unus* recusare auderet.

3, 55, 15 hæc omnia — non adversantibus patriciis transacta, quia nondum in quemquam *unum* sæviebatur. [56, 1]... tum tribuni aggredi *singulos*, etc.

28, 37, 6 nec quisquam alterius gentis *unus* tantum ea arte quantum inter alios *omnes* Baliares excellunt.

32, 20, 7 hæc adhortatio prætoris non modo quemquam *unum* elicuit ad suadendum, sed ne fremitum quidem aut murmur *contionis tantæ* — movit.

39, 50, 2 neque *ipsi* domum recipere custodiendum audebant nec cuiquam *uni* custodiam ejus satis credebant.

2, 6, 3 eos inter se, quia nemo *unus* satis dignus regno visus sit, *partes* regni rapuisse.

3, 12, 4 sibi eum in dubiis suis rebus venisse subsidio; neminem *unum* esse cujus magis opera putet rem restitutam.

3, 14, 4 ut nemo *unus* inde præcipuum quicquam gloriæ domum invidiæve ferret, *mille pro uno Kæsones* exstitisse plebes quereretur.

9, 16, 19 haud dubie illa ætate — nemo *unus* (« kein *Einzelner* ») erat vir quo magis innixa res Romana staret.

28, 35, 9 cupere se illi populoque Romano operam navare ita ut nemo *unus* externus magis enixe adjuverit rem Romanam.

38, 50, 8 neminem *unum* civem tantum eminere debere.

Digitized by Google

41, 20, 7 Rhodiis ut nihil *unum* insigne, ita *omnis generis*, ut quæque usus eorum postulaverunt, dona dedit.

6, 40, 6 « si Claudiæ familiæ non sim —, sed *unus* Quiritium *quilibet*, » *unus Quiritium* veut dire « un bourgeois comme tout le monde », cf. § 10 « ex media contione *unum* civem, » 45, 39, 2 « togatorum *unus*, » et l'expression bien connue « *unus* de multis » ; *quilibet* ajoute l'idée de : « quel qu'il soit », cf. Cic., *Brut.*, 93, 320, « non *quivis unus* ex populo, sed existimator doctus et intellegens ; » il n'y a donc pas de pléonasme, encore moins dans cet autre passage de T.-Live, 42, 42, 3 « queratur *unus quilibet* » (un seul, n'importe lequel).

M. Dräger, § 49, cite des exemples de cet emploi de *unus* avec *nemo*, *nullus*, *quivis*, *aliquis*, *quidam*, *quis* interrogatif chez Cicéron, avec *nemo* chez César. Dans tous ces passages *unus* s'explique de même ; par exemple *Brut.* 59, 216 « itaque in Curione hoc verissime judicari potest, nulla re *una* magis oratorem commendari quam verborum splendore et copia ; nam cum tardus in cogitando, tum in instruendo dissipatus fuit, » le sens est évidemment : « des qualités nécessaires à l'orateur *aucune ne peut suppléer aussi bien à l'absence des autres*, etc. » ; je n'ai remarqué qu'un passage où *unus* fît pléonasme ; c'est *De prov. cons.*, 4, 7, « ut, nisi C. Vergilius — intervenisset, *unum* signum Byzantii ex maximo numero *nullum* haberent, » où l'on attendrait plutôt *non* que *nullum*. — *De or.*, 3, 14, 55, « est enim eloquentia *una quædam* de summis virtutibus, » c'est *una* qui est le mot principal, et *quædam* le mot accessoire ; le sens me paraît être à peu près le même que s'il y avait *quodam modo* (1).

L'erreur où est tombé Grysar, lorsqu'il a traité de pléonasmes les expressions de ce genre, a été partagée par Kühnast, p. 202, et aussi, à ce qu'il semble, par M. Dräger, qui dit que dans ces locutions *unus* sert à *renforcer* (?) le pronom indéfini.

§ 18. — QUICUMQUE, QUISQUIS, UTCUMQUE, etc. SANS VERBE (2).

Les grammaires traitent en général cette question d'une façon très-sommaire ; nous essaierons de donner quelques détails de plus.

(1) Sur le sens et l'emploi de *quidam*, voyez Grysar, p. 223 et suiv. Je crois du reste qu'on peut appliquer à des expressions comme *eximia quædam*, δαιμονία τις (Plat., *Gorg.*, 455, A) une observation très-fine que fait M. Weil dans son excellent ouvrage *De l'ordre des mots dans les langues anciennes* (Paris, 1869), p. 89-97 ; c'est que chez les Grecs et chez les Latins certains pronoms et certaines particules, qui n'avaient pas de sens très-précis par eux-mêmes, servaient surtout à faire ressortir les mots à la suite desquels on les plaçait, parce que l'absence d'accent du second mot forçait à accentuer davantage le premier.

(2) Kühnast, p. 196 et suiv. Zumpt, *Lat. Gramm.*, § 706.

Digitized by Google

A. *Quicumque*, *utcumque*, etc. sont des pronoms ou des adverbes *relatifs*, auxquels le suffixe *-cumque* (1) donne un sens plus général : *qui que ce soit qui*, *de quelque manière que*, etc. On sait qu'en grec la forme correspondante ὁστισοῦν perd souvent le sens relatif et ne signifie plus que *quelconque :* Plat., *Gorg.*, 516, B : οὐ δοκεῖ σοι κακὸς εἶναι ἐπιμελητὴς ὁστισοῦν ὁτουοῦν ζῴου ὅς ἄν, etc. En latin le même changement de sens se produisit pour *quicumque, qualiscumque*, etc.; mais la plupart des exemples où ces mots sont employés dans le sens indéfini appartiennent seulement à l'époque impériale. La transition dut se faire par des phrases comme les suivantes, où *quicumque* conserve encore sa valeur de *relatif*, mais où il y a un verbe sous-entendu :

Cicéron, *ad Att.*, 3, 21, te oro ut, si quid erit quod perspicias, *quamcumque* in partem, quam planissime ad me scribas.

César, 6, 23, 9, qui, *quacumque* de causa, ad eos venerunt.

T.-Live, 1, 39, 5 hic, *quacumque* de causa, tantus illi honos habitus credere prohibet, etc.

33, 45, 2 cum rex, *quacumque* de causa, in Syriam concessisset.

45, 23, 6 qui, de *quacumque* causa, tum aspernati nostra auxilia estis.

10, 18, 1 dum ea in Samnio, *cujuscumque* ductu auspicioque, gererentur.

30, 10, 20, inter assiduas clades ac lacrimas unum, *quantumcumque*, — gaudium affulserat.

Quacumque ratione, *quocumque modo* devinrent de bonne heure des expressions toutes faites; à l'origine on sous-entendait un verbe : *quacumque ratione potero*, *fieri poterit*, etc.

Cic., *in Cat.*, 2, 5, 11, quæ sanari poterunt, *quacumque ratione* sanabo. *ad Att.*, 12, 29, 2, *quacumque ratione* contendamus. — Salluste, *Jug.*, 103, agundarum rerum et *quocumque modo* belli componundi licentiam. — Hor., *Epist.* 1, 1, 65-6, rem facias, rem, Si possis, recte, si non, *quocumque modo* rem. — T.-Live, 9, 9, 11, dum *quacumque condicione* arma viris in arma natis auferre festinant. 40, 13, 1 exsequamur tamen *quocumque modo* conficti ordinem criminis.

Remarquez encore les passages suivants de T.-Live, qui montrent bien comment s'est fait le passage du sens relatif au sens indéfini :

1, 3, 3 is Ascanius, *ubicumque* et *quacumque* matre genitus (au lieu de

(1) Ce suffixe est composé de la conjonction *cum* et de *que*, qui, ici comme dans *quis-que*, généralise le sens : « en quelque temps, en quelque circonstance que ce soit. »

Digitized by Google

genitus est; proposition secondaire abrégée), — urbem matri — reliquit.

2, 44, 10, *qualicumque* urbis statu (= *qualiscumque fuisset* urbis status), manente disciplina militari sisti potuisse. 44, 40, 1 quod, *utcumque* prætermissum, revocari non posset (= *utcumque prætermissum esset*).

Voici maintenant des passages où la transformation de sens est tout à fait accomplie :

Cic., *Ad fam.*, 4, 8, 2, si enim libertatem sequimur, qui locus hoc dominatu vacat? sin *qualemcumque* locum, quæ est domestica sede jucundior? *Tim.*, 5, 12, trium vel numerorum vel figurarum vel *quorumcumque* generum. — On a encore cité : *Ad fam.*, 2, 19, 2 « *quæcumque* a me ornamenta in te proficiscentur, » où toutefois *quæcumque ornamenta* ne voudrait pas dire : « des ornements *quelconques*, » mais « *tous les ornements possibles;* » du reste on lit maintenant, avec M. Madvig : « in te proficisc[i poterunt proficiscisc]entur. »

T.-Live, 3, 40, 7, censendo enim *quodcumque* (Madvig; mss. *quoscumque*), magistratus esse qui senatum haberent judicabat.

4, 39, 3 tendunt in *quemcumque* casum.

22, 58, 5 *quamcumque* condicionem paciscendi acceperunt.

35, 13, 9 *quamcumque* fortunam subire.

29, 15, 1 quæ dubiis in rebus *utcumque* tolerata essent. 31, 15, 10 *utcumque* composita cum Philippo pace. 32, 8, 4 *utcumque*, seu injuncta seu suscepta foret militia, — eam exhaustam (esse). 33, 7, 10 committendam rerum summam in discrimen *utcumque* ratus. 45, 10, 13 quæ Popilius objecerat diluere *utcumque* conati sunt.

27, 31, 3 ludorum celebritatem *quantæcumque*, de Romanis tamen victoriæ partæ fama auxerat. 32, 5, 1 data *quantacumque* quiete temporis.

Pour l'époque impériale nous citerons : Suétone, *Claud.*, 34, *quocumque* gladiatorio munere —, etiam forte prolapsos jugulari jubebat. Quintilien, 10, 1, 105, Ciceronem *cuicumque* eorum fortiter opposuerim. Tacite, *Hist.*, 1, 11, *cuicumque* servitio exposita. Q.-Curce, 5, 8, 6, pluris *qualemcumque* vitam honesta morte æstimantibus. 5, 9, 12 ferret æquo animo *qualiumcumque*, suorum tamen vel stultitiam vel errorem (c'est-à-dire : « istorum qui, *qualescumque essent*, tamen populares sui essent; » cf. Quintilien, 12, 11, 4 neque erant illa, *qualiacumque*, mala, sed minora). Tacite, *Hist.*, 1, 11, contenta *qualicumque* principe. 4, 8 bonos imperatores voto expetere, *qualescumque* tolerare. Sénèque, *Ep.* 80, 4, tu non concupisces *quanticumque* ad libertatem pervenire — ?

Pour *utcumque*, voyez Dräger, *Syntax u. Stil des Tac.*, § 24. Cf. Q.-Curce, 8, 2, 34. 8, 10, 36.

On trouvera chez Dirksen, s. vv. *quicumque*, *qualiscumque*, *quantuscumque*, *utcumque*, etc., beaucoup d'exemples semblables empruntés aux textes juridiques.

On voit que l'emploi de *quicumque*, *qualiscumque* dans le sens

Digitized by Google

indéfini n'est pas étranger à Cicéron ; mais on remarquera en même temps qu'il paraît être encore rare chez lui, au lieu que chez T.-Live il semble devenir beaucoup plus fréquent.

B. Dans l'ancienne langue, *quisquis* et *quisque* se prenaient souvent l'un pour l'autre. On trouvera chez M. Dräger, p. 101, des exemples de l'emploi de *quisque* dans le sens de *quicumque* (1). Peut-être faut-il garder chez T.-Live, 1, 24, 3, « ut, *cujusque* (= utriuscumque) populi cives eo certamine vicissent, is alteri populo cum bona pace imperitaret; » car cette formule peut provenir de quelque vieille chronique (cf. Ulpien, *Dig.*, 40, 12, 7, § 2 : « *cujusque* sit ætatis »); toutefois tous les éditeurs récents, Madvig, Weissenborn, Müller, sont d'un avis contraire et lisent *cujus*. — D'autre part, Neue, II, p. 249 et suiv., Lachmann, *Comment. in Lucr.*, 5, 264, Madvig, dans son édition du *De finibus*, 5, 9, 24, citent des exemples de *quisquis* = *quisque;* c'est surtout le neutre qu'on rencontre ainsi : *quicquid* = quidque, *unumquicquid* = unumquidque; *C. I. L.*, I, 200, 27, « ita utei *quicquid* quoieique ante h. l. r. licuit. »

La même forme (*quicquid* = quidque) paraît également certaine chez Cicéron, *De fin.*, 5, 9, 24. *Tusc.*, 4, 19, 44. 5, 34, 98. *p. Cluent.*, 19, 52. Mais on a tort de citer T.-Live, 38, 17, 13, « generosius in sua *quicquid* sede gignitur, » où il faut lire, soit *quidque*, soit *generosius est*, cf. Madvig, *Emend. Liv.*, p. 543 (2). — On trouve aussi des exemples du masculin : *C. I. L.*, I, 206, 13 : « quod *quemquem* h. l. profiterei oportebit. » Mais chez Cic., *Ad fam.*, 6, 1, 1, il faut corriger « quocumque in loco *quisque* est, » ou bien « *quis* est, » au lieu de *quisquis*, et de même chez T.-Live, 8, 38, 11, « in suo *quisquis* gradu obnixi, » on a rétabli *quisque* (3). L'emploi de *quoquo*, *quaqua* au lieu de *quoque*, *quaque* paraît s'être conservé dans la langue du droit, voyez Dirksen, *Manuale Latinitatis fontium juris civilis Romanorum*, p. 807.

Dans la langue de l'époque classique, *quisquis* a le même sens que *quicumque* ; comme on disait *quocumque modo*, on disait aussi absolument *quoquo modo*, voyez par exemple Cic., *p. Mil.*, 3, 9, « XII tabulæ nocturnum furem *quoquo modo*, diurnum autem si se telo defenderet interfici impune voluerunt. » *De inv.*, 1, 41, 75 « *quoquo modo* commoveat auditorem necesse est. » *Ad fam.*, 9,

(1) Cf. Neue, II, p. 249.

(2) Sur le passage 3, 37, 7, « qua *quicquid* cupitum foret, » v. Madvig, *Emendationes Livianæ* (2e éd.), p. 93.

(3) Sur le passage 25, 29, 6, v. Madvig, *Emend. Liv.*, p. 364.

Digitized by Google

16, 1, « ut *quo*[*quo*] *modo* — aut liberarem te ista cura aut certe levarem. » — Tér., *Eun.*, 1083, « mirum ni illoc homine *quoquo pacto* opust (1). »

Comme *quicumque*, *quisquis* finit par prendre le sens de *quivis* :

T.-Live, 41, 8, 10, liberos suos *quibusquibus* Romani mancipio dabant.

Tacite, *Ann.*, 6, 7, perinde in foro, in convivio, *quaqua* de re locuti incusabantur. 14, 1 ituram *quoquo* terrarum.

Dirksen, s. v. *quisquis*, donne d'autres exemples empruntés aux jurisconsultes.

Chez Catulle, 68, 28, « quod hic *quisquis* (Lachmann : *quivis*) de meliore nota Frigida deserto tepefactet membra cubili, » il faut peut-être lire *notast* (2).

§ 19. — EMPLOI DE QUISQUE ET DE UTERQUE AU PLURIEL.

Ceci est encore une question pour laquelle les détails donnés par les grammaires peuvent sembler insuffisants ; il serait à désirer qu'on eût une collection d'exemples complète.

A. *Quisque au pluriel* (3). Le pluriel de *quisque* est nécessaire lorsque le substantif auquel *quisque* se rapporte n'a pas de singulier (ainsi *quæque*, se rapportant à *copiæ*, chez T.-Live, 34, 46, 8. 39, 31, 12), ou bien dans le cas qui se présente dans les passages suivants de T.-Live, 1, 9, 8, « multi mortales convenere, — maxime proximi *quique* » (il s'agit, non de plusieurs individus, mais de plusieurs *groupes* d'individus). 25, 22, 5 « ut *quæque* naves — accessissent » (il en venait plusieurs ensemble chaque fois ; de même 32, 16, 9). C'est de même qu'il faut expliquer sans doute 26, 29, 3 « se non modo suam *quosque* (4) patriam, sed totam Siciliam relicturos » (chaque ambassadeur parle au nom de tous ses concitoyens).

En dehors de ces deux cas, on donne comme règle que le pluriel de *quisque* ne s'emploie guère dans la bonne langue qu'avec un superlatif au neutre : Cic., *De inv.*, 2, 2, 4 « excellentissima *quæque*. » *Acad.*, II, 1, 4, 13 « recentissima *quæque*. » *De fin.*, 2, 32, 105 « prima *quæque* bene ab eo consulta atque facta. » T.-Live,

(1) Chez Salluste, *Jug.*, 60, on trouve l'expression non abrégée : « *quoquo* modo potuere. »

(2) Kühnast cite César, 7, 14, 5, *quoquoversus* (= in omnes partes) ; mais dans ce passage et dans les passages semblables on lit maintenant *quoqueversus*, v. Nipperdey, *Quæstiones Cæsarianæ*, p. 71 et suiv.

(3) Zumpt, *Lat. Gramm.*, § 710 b. Vogel, éd. de Q.-Curce, 3, 3, 25.

(4) Mss. *quisque*.

Digitized by Google

5, 41, 5 « proxima *quæque* tectorum. » 25, 38, 18 « fortissima *quæque* consilia. » On se sert du reste aussi bien du neutre singulier, voyez par exemple Cic., *De fin.*, 2, 25, 81 « optimum *quidque*. » *De nat. deor.*, 1, 27, 77 et 3, 3, 7 « primum *quidque*, » de même *Ad fam.*, 12, 1, 1 (1), etc.

Le pluriel ne semble pas avoir été rare non plus, au moins chez certains auteurs, dans la locution *ut quisque*.

Caton, *De re rust.*, 131, loca — uti *quæque* gravissima — erunt.

Cic., *De div.*, 2, 42, 89, perinde ut *quæque* stellæ in iis finitimisque partibus sint quoque tempore.

Sall., *Jug.*, 60, uti *quæque* — res erant.

T.-Live, 5, 8, 13, ut *quosque* studium privatim aut gratia occupaverunt. 10, 35, 8 ut ad *quosque* venerat. 37, 43, 8 ut *quosque* adepti sunt. 41, 20, 7 ut *quæque* usus eorum postulaverunt.

A part les cas que nous venons d'énumérer, le pluriel de *quisque* ne se rencontre à la bonne époque que fort rarement :

Lucr., 5, 449, terrai corpora *quæque*.

Ad Her., 3, 24, 40, tu primas *quasque* partes in animo frequenta. 3, 22, 37 ut identidem primos *quosque* locos — animo pervagemur.

Cic., *De off.*, 2, 21, 75, tot leges et proximæ *quæque* duriores. *De am.*, 10, 34 in optimis *quibusque* (*masculin*) honoris certamen.

T.-Live, 40, 5, 6 cetera in suum *quæque* tempus — differunt. 41, 25, 8 quo *quæque* (bella) modo gesta sunt.

Au contraire chez les écrivains de l'époque impériale l'emploi du pluriel de *quisque* devient plus libre et plus fréquent ; en voici quelques exemples :

Sén., *Epist.*, 87, 15, humillimis *quibusque* (*masc.*). 108, 25 optimos *quosque* (dies) primos rapi. *De provid.*, 2, 3 cum fortissimis *quibusque* (*masc.*) confligere.

Pline l'ancien, 33, (3) 15, annis *quibusque* (= singulis). 12, (3) 7 ut semel *quæque* dicantur. 33, (4) 21 in *quasque* partes. 2, (47) 46 peculiares *quibusque* gentibus venti. 2, (70) 71 *quibusque* proximis (*masc.*). 33,

(1) La locution singulière *primus quisque* (cf. Nägelsbach, p. 268), qui est très-fréquente en latin, veut dire : « l'un après l'autre, chacun à son rang. » Il semble que cette façon de parler se doive expliquer ainsi : *primum quidque videamus*, « considérons chaque fois le point qui logiquement se présentera le premier, c'est-à-dire tous successivement. » V. encore Madvig, *De finibus*, 2, 32, 105. *Primo quoque tempore, primo quoque die* veut dire : *à la première occasion, au premier jour* ; ces expressions sont très-bien expliquées par Kühner, *Ausf. Gramm. d. lat. Sprache*, t. II (1878), p. 474-475.

Digitized by Google

(1) 3 ab optimis *quibusque* (*masc.*). 10, (84) 95 quæ de *quibusque* eorum — diximus. 9, (59) 85 vetustissimis *quibusque* (*masc.*).

Suét., *Aug.* 89, prout *quique* monitione indigerent. *Tib.* 8 varia *quosque* de causa. *Cæs.* 42 quanti *quasque* — comparassent.

Justin, 20, 1, 4, finitimos *quosque* aggreditur.

Q.-Curce est très-correct dans l'emploi de *quisque*, v. Vogel, p. 19.

B. Uterque *au pluriel* (1).

Utrique s'emploie régulièrement dans les mêmes cas que *quique*, c'est-à-dire lorsque le mot auquel *uterque* se rapporte n'a pas de singulier ou bien lorsqu'il s'agit de deux *groupes* de personnes ou d'objets (2).

En parlant de deux individus ce pluriel est rare dans la bonne langue ; chez Cornélius Népos et T.-Live, il semble devenir un peu plus fréquent.

Tér., *Andr.*, 287-8, quam illi nunc *utræque* inutiles — sient.

Cic., *in Verr.*, II, 4, 14, 32 « jubet me scyphos sigillatos ad prætorem statim afferre. Permotus sum, inquit : binos habebam : jubeo promi *utrosque*, » où *utrosque* peut être amené par *binos* (= une *paire*). *P. Mur.*, 12, 26 (dans une formule de droit qu'il cite) : « suis *utrisque* (*les deux parties*) superstitibus præsentibus. » *P. Lig.*, 12, 36 « quam (salutem) hujus admonitus officio cum *utrisque* his (les deux frères de Ligarius) dederis (= horum utrique) » (3).

Cælius chez Cic., *Ad fam.*, 8, 11, 1, *utrisque* consulibus. Cassius, *ibid.*, 12, 13, 4, ex quibus *utrisque* civitatibus. Brutus, *ibid.*, 11, 20, 3, ab *utrisque* nobis (mais 11, 21, 5 il faut lire *ab utroque vestrum*).

Varron, *De re rust.*, 3, 9, duæ caveæ — *utræque*, etc.

Chez César, il n'y a qu'un exemple douteux : *De b. G.*, 1, 53, 4 *utræque* (leçon des meilleurs mss.; var. : *utraque*) in ea fuga perierunt (var. : *periit*). *De b. civ.*, 2, 6, 5, on lit *utraque*. — Au contraire M. Eichert dans son lexique de César cite plusieurs exemples empruntés au *De bello Africano* (28. 53. 61. 81) et au *De bello Hispaniensi* (7. 31).

Sall., *Cat.* 5, quæ *utraque* (= quorum utrumque). 30 ii *utrique*.

Corn. Nép., *Timol.*, 2, 2, *utrorumque* Dionysiorum. *Dat.*, 11, 2, *utrique* (Datame et Mithridate). *Hann.*, 4, 2, *utrosque* (consules) profligavit. *Con.*, 4, 5, muros — *utrosque*.

(1) Gossrau, *Lat. Sprachl.*, p. 426.

(2) V. par exemple César, *De b. G.*, 2, 16, 2, « his utrisque. » 4, 17, 6, « hæc utraque. » Cic., *De or.*, 3, 26, 102, « a quibus utrisque. » *In Cat.*, 2, 9, 20, « quos utrosque. »

(3) *Utrique hi, quæ utraque*, etc., au lieu de *uterque horum*, *quorum utrumque*, etc., paraît n'avoir pas été rare.

Digitized by Google

T.-Live, 9, 12, 2 *utraque* consilia. 27, 22, 2 *utrisque* consulibus Italia decreta provincia est. 29, 37, 17 diem ad populum *utrisque* dicit. 30, 8, 7 *utraque* cornua. 32, 17, 15 *utraque* tuta præstabat latera. 34, 25, 5 *utrasque* arces. 36, 16, 5 Ætolorum *utræque* manus. 42, 34, 4 duæ filiæ sunt, *utræque* jam nuptæ. 42, 54, 8 *utraque* oppida.

Peut-être sera-t-il permis de croire, d'après la liste d'exemples qui précède, que l'emploi de *utrique* au lieu de *uterque* appartenait au langage populaire, dont le *De bello Africano* et le *De bello Hispaniensi* nous offrent précisément, comme on sait, deux types; Salluste, Cornélius Népos et T.-Live paraissent avoir introduit dans la langue littéraire plus d'une façon de parler de la langue vulgaire, v. Wölfflin, *Philologus*, XXXIV, p. 137 et suiv.

§ 20. — ALII = οἱ ἄλλοι (1).

L'emploi de *alii* dans le sens de *ceteri* (= οἱ ἄλλοι, « les autres ») est tout à fait ordinaire chez T.-Live ; en voici quelques exemples qu'il serait facile de multiplier :

1, 12, 9 et *alia* Romana acies.
2, 5, 4 *aliis* quæ fert temere flumen.
2, 13, 7 *alias* haud magni facere.
2, 23, 6 primo se agro paterno avitoque exuisse, deinde fortunis *aliis*.
3, 17, 3 Juppiter optimus maximus Junoque regina et Minerva, *alii* dii deæque.
7, 8, 1 vulgus *aliud* (2) armatorum. 7, 19, 2 vulgus *aliud*. 7, 26, 9 quorum concursus *alios* exciverat..... *alia* multitudo (2, 59, 11 *cetera* multitudo).
21, 27, 6 et *alius* exercitus.
24, 40, 15 tormentaque *alia* quæ oppugnandæ urbi comparata erant.
26, 8, 5 Jovem — deosque *alios*.
38, 24, 11 *alia*que — sanctitate et gravitate vitæ.
38, 26, 8 receptis inter ordines velitibus et *alia* turba auxiliorum.

(1) Dräger, § 55.

(2) Logiquement il faudrait : « *alii*, id est, *vulgus armatorum*, » car *vulgus armatorum* s'oppose à *primores* qui précède. Il y a là une espèce d'attraction qui est fréquente en grec (où l'on rencontre même des phrases comme : εὐδαιμονιζόμενος ὑπὸ τῶν πολιτῶν καὶ τῶν ἄλλων ξένων, Plat., *Gorg.*, 473, C), et aussi en latin, voyez T.-Live : 1, 20, 3 « *aliis*que cærimoniis. » 4, 41, 8 « jumentaque *alia*. » 5, 39, 3 « *alias*que portas. » 21, 2, 4 « ob *aliam* indolem animi. » 21, 46, 9 « *alius* confertus equitatus ; » — Cic., *in Verr.*, I, 16, 47 « *aliis* recte factis. » *Or.*, 69, 231 « *alia* — vitia ; » — Corn. Nép., *Eum.*, 7, 1, « *alii* Macedonum ; » — Verg., *Æn.*, 6, 411 « *alias* animas ; » — Tac., *Ann.*, 3, 42 « *aliud* vulgus obæratorum aut clientium. » *Hist.*, 4, 56 « *ceterum* vulgus, » etc.

Digitized by Google

40, 12, 7 *alio* vitæ nostræ tenore (§ 6 : *cetera* insectatione vitæ meæ).
41, 18, 13 *alia* multitudo peditum equitumque.

Selon M. Dräger, cet emploi de *alius* est rare avant T.-Live ; il cite un exemple de Térence (*Phorm.*, 1020); un de César (*de b. G.*, 1, 41, 4) ; deux de Salluste (*Cat.*, 43. *Jug.*, 58). Cette liste n'est pas complète : je n'ai pas de passage de Cicéron ou de César à y ajouter, mais un passage du *De b. Afr.* (31 « *alii* — equitatui ») et plusieurs passages de Térence et de Salluste :

Tér., *Eun.*, 602, simul *alia* circumspecto. 776 cedo *alios*. 780 ubi *alii*? — Qui, malum, alii? *Heaut.*, 396 nescio *alias*; me quidem semper scio, etc. 855 des, qui aurum ac vestem atque *alia* quæ opus sunt comparet. *Ad.*, 258 unam hanc rem me habere præter *alios* præcipuam arbitror. 832 ad omnia *alia*. *Hec.* 200 neque declinatam quicquam ab *aliarum* ingenio ullam reperias. 384 te atque *alios* partum ut celaret suom. 776 solam fecisse id quod *aliæ* meretrices facere fugitant. 834 etsi hoc meretrices *aliæ* nolunt. *Ph.*, 468 utut erant *alia*, — et peut-être encore ailleurs, voyez par exemple : *Eun.*, 398. *Heaut.*, 210. 221. *Ad.*, 416 (cf. Ménandre : βλέπων πεπαίδευμ' εἰς τὰ τῶν ἄλλων κακά), etc., où l'on peut se demander si *alii* veut dire « *les autres* » ou « *d'autres.* »

Sall., *Cat.*, 27, ipse cum telo esse, item *alios* jubere. *Jug.*, 85, 4 quas necesse est et virtute et innocentia tutari : nam *alia* infirma sunt. § 41 sudorem, pulverem, et *alia* talia relinquant nobis. 94 in castellum perveniunt, desertum ab ea parte, quod omnes, sicuti *aliis* diebus, advorsum hostes aderant, — et peut-être encore ailleurs. — « *alii* omnes » *Jug.*, 91. « *alia* omnia » 46. 52. 54. 63. 87. 89 (1).

La négligence d'expression qui consistait à dire *alii* au lieu de *ceteri* était donc moins rare dans l'ancienne langue que M. Dräger ne le dit ; c'est peut-être encore une des façons de parler de la langue populaire que Salluste et T.-Live semblent avoir introduites dans le latin littéraire.

(1) D'après le dictionnaire latin-allemand de Georges (6e éd., Leipzig, 1869), « *alii* omnes, *alia* omnia » se trouve même chez Cicéron ; mais il ne renvoie à aucun passage.

Digitized by Google

Digitized by Google

D. LE VERBE

Digitized by Google

Digitized by Google

LE VERBE

Nous ne parlerons ici que de quelques-unes des nombreuses questions qu'on peut traiter lorsqu'on s'occupe de l'emploi du verbe. Beaucoup de ces questions du reste rentrent plutôt dans l'étude de la proposition simple que dans l'étude des différentes parties du discours considérées en elles-mêmes. Les questions que nous nous proposons d'examiner ici sont les suivantes : emploi des verbes simples au lieu des verbes composés ; verbes transitifs pris dans un sens intransitif ; emploi de *cœpi*, *desii* avec un infinitif passif ; emploi de *clausus fui*, *fueram*, etc. ; emploi de *forem* au lieu de *essem*.

§ 21. — Emploi des verbes simples au lieu des verbes composés (1).

M. Dräger et d'autres signalent l'emploi fréquent des verbes simples au lieu des verbes composés comme un trait particulier de la langue des poëtes et des prosateurs postérieurs à l'époque classique (2). Certains verbes simples sont tout à fait inusités ou peu usités en prose, par exemple *temnere*, qui ne paraît se rencontrer que chez les poëtes et une fois chez Tacite, *Hist.*, 3, 47. D'autre part il y a beaucoup de cas où le sens demande l'emploi de tel ou tel verbe composé, dans lequel la signification du verbe simple est modifiée de telle ou telle manière par une préposition ; en pareil cas l'emploi du verbe simple, c'est-à-dire du terme vague au lieu du terme précis, est un manque d'exactitude. Toutefois la question ne semble pas avoir été étudiée suffisamment, et peut-être l'emploi du verbe simple au lieu du verbe composé est-il moins rare dans la prose classique qu'on ne croit. Ainsi M. Kühnast donne pour T.-Live de nombreux exemples de cette particularité (3) ; mais on n'a qu'à ouvrir le dictionnaire de For-

(1) Kühnast, p. 332 et suiv. Dräger, § 85.
(2) Cf. Grysar, p. 10, 18, 255.
(3) M. Dräger, p. 138, s'est contenté de reproduire pour T.-Live la liste de M. Kühnast.

Digitized by Google

cellini, et l'on verra qu'une bonne partie de ces exemples ont déjà leurs analogues chez Cicéron ou chez César; il ne paraît donc pas bien évident qu'il y ait là rien de spécial à la langue de T.-Live. Je vais reprendre ici, par ordre alphabétique, la liste de M. Kühnast, en ajoutant pour chaque mot les observations que j'aurai à faire.

« *Apisci* p. *adipisci.* » 4, 3, 7 spes — *apiscendi* summi honoris. De même 4, 6, 10. — C'est un mot de la vieille langue, qui est rare à la bonne époque. Toutefois on trouve Cic., *Ad Att.*, 8, 14, 3, maris *apiscendi* (1re main du *Mediceus*; Baiter : *adipiscendi*). Sulpicius chez Cic., *Ad fam.*, 4, 5, 6, magnam ex ea re te laudem *apisci.*

« *Capere* p. *accipere.* » 42, 22, 1 exercitumque a M. Popilio *ceperunt.* — Weissenborn et Madvig lisent *acceperunt.*

« *Cadere* p. *accidere.* » 23, 44, 14 quæ captæ urbi *casura* forent. — M. Kühnast remarque lui-même que *accidere* n'est pas usité au participe futur. Forcellini cite du reste plusieurs exemples de Cicéron (1) : « nihil ipsis jure incommodi *cadere* possit, hoc tamen *cecidit* mihi peropportune, insperanti — mihi — *cecidit*, nihil mihi optatjus *cadere* posse, a te mihi omnia semper honesta et jucunda *ceciderunt.* »

« *Ciere* p. *accire.* » — 9, 39, 8, « ab ultimis deinde subsidiis *cietur* miles, » est cité à tort par Kühnast, car dans cette phrase il ne pourrait pas y avoir *accitur*, qui a un tout autre sens ; on peut voir dans les dictionnaires que le mot *ciere* « mettre en mouvement » n'est pas étranger à Cicéron.

« *Creare* p. *procreare.* » 21, 61, 2 ferme fit ut secundæ res neglegentiam *creent.* — Est-il sûr que dans ce sens *procreare* soit plus usité que *creare?* Cicéron dit par exemple, *De div.*, 2, 26, 55, « errorem *creat* similitudo. »

« *Curare* p. *procurare.* » 1, 20, 7 quæque prodigia — susciperentur atque *curarentur.* — *Procurare* est en effet en pareil cas l'expression ordinaire.

« *Dare* p. *edere.* » 7, 23, 10 stragemque inter se cæde ipsa fœdiorem *dare.* — On trouve chez Virgile, *G.*, 3, 247, « nec funera vulgo Tam multa informes ursi stragemque *dedere*; » au contraire, Cicéron dit : *De legg.*, 3, 9, 22 « sed ille quas strages *edidit!* » *Ad Att.*, 1, 16, 1 « quas ego pugnas et quantas strages *edidi!* » Il est possible que cet emploi de *dare* appartienne en effet à la langue de la poésie, cf. cependant Tér., *Eun.*, 653, « quas turbas *dedit!* » 899 « *dabit* hic pugnam aliquam denuo.»

« *Dare* p. *tradere* (?). » 2, 2, 4 hic — sermo per totam civitatem est *datus.* — Ce n'est pas *tradere*, mais bien *didere* qui conviendrait ici : « *diditur* hic subito Trojana per agmina rumor, » Verg., *Æn.*, 7, 144 ; seulement *didere* est un mot poétique.

(1) Tous les exemples que j'emprunterai à Forcellini ont été vérifiés par moi.

Digitized by Google

« *Dicere* p. *edicere.* » 8, 34, 4 ei qui adversus *dictum* suum pugnasset. — On attendrait en effet plutôt *edictum*, que M. Madvig rétablit dans le texte. Si l'on garde *dictum*, le sens serait « ses *ordres* », d'une façon générale (cf. l'expression *dicto audientem esse*).

« *Ducere* p. *deducere.* » 27, 8, 14 eæ *ductæ* ex insula legiones. — Le verbe composé serait plus exact.

« *Demere* p. *adimere.* » 29, 21, 11 haud mediocre onus *demptum* erat de Scipione cognoscendi. — Forcellini cite « *demere* sollicitudinem » (Cic., *Ad Att.*, 11, 15, 3), « *demere* metum, molestiam » (Tér.), aussi bien que « *adimere* curam, ægritudinem, metum » (Tér.).

« *Ferre* p. *auferre.* » 4, 33, 11 alios in aquam compulsos gurgites *ferunt*. — Cf. Verg., *Ecl.*, 5, 34, postquam te fata *tulerunt*. 9, 51 omnia *fert* ætas.

« *Ferre* p. *afferre.* » 23, 9, 5 si non perniciem nobis cum scelere *ferunt*. — Forcellini cite : « nihil pol jam istæ mihi res voluptatis *ferunt* » (Tér.), « cumque ea contentio mihi magnum — fructum *tulisset* » (Cic.).

« *Ferre* p. *offerre.* » 2, 17, 3 ut pacis condiciones ultro *ferret* Romanis. 9, 9, 19 vilia hæc capita luendæ sponsioni *feramus*. 34, 19, 3 trium condicionum electionem *ferre* jubet. — Cf. Cic., *p. Rosc. Am.*, 11, 30, hanc condicionem misero *ferunt* ut optet, etc.

« *Ferre* p. *referre.* » 2, 50, 2 ex opulentissima — civitate victoriam *tulit*. De même 8, 8, 18. 39, 51, 10 (cf. Cic., *Ad Att.*, 4, 15, 6 : palmam *tulit*). Mais on ne peut dire qu'ici *ferre* soit pour *referre*, car je ne crois pas que *victoriam referre* soit un simple synonyme de *vincere* ; dans des phrases comme 4, 10, 3, « se — *victoriam* potius ex Volscis quam pacem infidam *Romam relaturum*, » le sens de cette expression me paraît être : « *revenir* victorieux, » cf. Cic., *De imp. Cn. Pomp.*, 3, 8, « ut ab illo insignia victoriæ, non *victoriam reportarent.* » — 3, 6, 5, « mæstum etiam responsum *tulere*, » n'est pas non plus un exemple à citer ; le sens n'est pas « ils *remportèrent*, » mais simplement « ils *reçurent* une réponse » (cf. Cic., *in Cat.*, 1, 8, 19 : « cum a me quoque id responsum *tulisses* ») ; ce n'est qu'au § 6 qu'on lit : « *discessere* socii, pro tristi nuntio tristiorem domum *referentes.* » — M. Kühnast aurait pu citer au contraire 3, 14, 4, « ut nemo unus inde præcipuum quicquam gloriæ domum invidiæve *ferret* » (cf. 3, 68, 5, « ecquis *rettulit* aliquid ad conjugem ac liberos præter odia, offensiones, etc. »).

« *Ferre* p. *perferre.* » 3, 17, 9 nec lex tamen *ferri* — potuit (3, 16, 5, *perlata*, 3, 16, 6, *perferendæ*, l'expression est plus exacte). Quant au passage 38, 27, 1, que cite M. Kühnast, « ne primum quidem impetum et clamorem Romanorum *tulerunt*, » on sait que l'emploi de *ferre* dans le sens de « supporter » est tout ce qu'il y a de plus ordinaire en latin (v. par exemple Cés., *De b. G.*, 3, 19, 3).

« *Ferre* p. *inferre.* » 4, 33, 7 et ipse — effreno equo in medios ignes *infertur* et alii concitati equi libero cursu *ferunt* equitem in hostem.

« *Ferre* p. *efferre.* » 7, 10, 14 mirisque pro contione eam pugnam laudibus *tulit*. — Cf. Cic., *Ad fam.*, 10, 26, 2, a tantis laudibus, quibus te

Digitized by Google

omnes in cælum jure et vere *ferunt*. (*De or.*, 3, 56, 214, « quid fuit in Graccho — quod me puero tanto opere *ferretur?* » il faut peut-être lire *efferretur*). — Une expression plus remarquable chez T.-Live est 30, 10, 2 « igitur omisso opere pronuntiatum iter signaque raptim *ferri* (= *tolli*) sunt cœpta » (40, 28, 2 hostes extra vallum non *elaturos* signa).

« *Ferre* p. *præ se ferre.* » 21, 41, 7 ut ipse *fert*.

« *Ferre* p. *transferre.* » 37, 59, 3 *tulit* in triumpho signa militaria CCXXIIII. 38, 59, 3 an præter omnium oculos tantum auri argentique in triumpho L. Scipionis — *latum*. 39, 7, 1 in triumpho *tulit*, etc. — 34, 52, 4 *transtulit*. § 8 *tralatæ*. 37, 58, 4 *translatæ* sunt. 39, 7, 5 *translata* erat. 45, 37, 10 *translaturus* in triumpho est et in ærarium *laturus*. 45, 40, 1 *translati*. 45, 43, 4 *transtulit*; l'expression exacte, en parlant de la pompe du triomphe, est donc en effet *transferre*.

« *Finire* p. *definire.* » 31, 48, 8 ita *finire* senatusconsulto ne per prætorem, sed per consulem gereretur. 40, 44, 10 de pecunia *finitur* ne major ludorum causa consumeretur, etc. 39, 17, 2 diem certam se *finituros*. — On trouvera dans Forcellini des exemples de cet emploi de *finire* chez Cicéron et chez César.

« *Hærere* p. *adhærere.* » 26, 23, 4 Victoria quæ in culmine erat fulmine icta decussaque ad Victorias quæ in antefixis erant *hæsit*. — César, 5, 48, 7-8 : tragulam mittit. Hæc casu ad turrim *adhæsit*.

« *Hærere* p. *inhærere.* » 1, 14, 11 *hærens* in tergo Romanus (27, 42, 6 equites enim tergo *inhærebant*).

« *Legere* p. *eligere.* » 1, 35, 6 « centum in patres *legit.* » 24, 8, 7 « cum, qui est summus in civitate dux, eum *legerimus*; » et ailleurs. — Forcellini cite des exemples de Cicéron (v. par exemple *Phil.*, 5, 5, 15. 6, 16); *aliquem in senatum legere*, et non *eligere*, est l'expression consacrée.

« *Mittere* p. *emittere.* » 26, 44, 3 patefacta deinde porta eos quos — instruxerat *mittit*. 42, 58, 11 equitatum omnem cum levi armatura *misit* (Weissenborn et Madvig : *emisit*). Cf. César, *De b. c.*, 1, 22, 2, ex oppido *mittitur*. — 30, 12, 12 vocem supplicem *mittere*. 35, 32, 6 vocem liberam *mittere*. Forcellini cite : « vocem pro me ac pro re publica neminem *mittere* » (Cic.).

« *Mittere* p. *dimittere.* » 21, 54, 3 ita prætorium *missum*. 26, 14, 4 *misso* convivio. — César, *De b. c.*, 1, 3, 1, *misso* ad vesperum senatu, etc.

« *Novare* p. *renovare.* » 4, 33, 7, « magister equitum et ipse *novat* pugnam — equestrem, » est cité à tort; *novat* n'est pas pour *renovat*; le sens est : « *novum* genus pugnæ equestris *excogitat*, » et l'on peut rapprocher de cet emploi de *novare* l'expression *novare verba*, « *créer des mots nouveaux* », qu'on rencontre chez Cicéron (v. *De or.*, 3, 37, 149). M. Kühnast aurait pu citer 26, 19, 2, « ut ardorem eum — excitaret rursus *novaret*que. » Pour cet emploi de *novare*, Forcellini cite des exemples de poëtes (Virgile, Ovide, etc.).

« *Pellere* p. *expellere.* » 2, 9, 2 « morem *pellendi* reges, » et souvent ailleurs. — On peut voir dans Forcellini que cet emploi de *pellere* est très-commun chez Cicéron.

Digitized by Google

« *Pellere* p. *repellere.* » 44, 31, 7 mœnibus *pepulissent* Romanos (= a mœnibus reppulissent).

« *Pellere* p. *impellere.* » — 33, 36, 10 est cité à tort; voici le passage : § 9 adeo acriter invaserunt ut antesignanos *impulerint.* [10] Quod ubi Marcellus animadvertit, veritus ne moti semel *pellerentur*, etc.; il est évident que *impellere* veut dire « ébranler » et *pellere* « mettre en fuite »; ce sens de *pellere* est très-commun, v. par exemple César, *De b. G.*, 1, 52, 6. 7, 62, 3. Corn. Nép., *Ages.* 3, 6. — 30, 14, 1 « non mediocri cura Scipionis animum *pepulit.* » § 3 « ipsum — juvenem nullius forma *pepulerat* captivæ; » ici encore *pellere* n'est pas pour *impellere; pellere* veut dire « frapper » (cf. l'expression *pellere fores*) et Forcellini cite plusieurs exemples de « *pellere* animum » ou « mentem » chez Cicéron; *impellere* se rencontre également dans ce sens; toutefois Forcellini n'en donne des exemples qu'au sens matériel, et non, comme pour *pellere*, au sens figuré : Lucr., 1, 303 « quoniam sensus *impellere* possent » (Cic., *Acad.*, I, 2, 20, 64, « visa enim ista cum acriter mentem sensumve *pepulerunt* »). Verg., *G.*, 4, 349, « *impulit* aures, » etc.

« *Ponere* p. *componere* (!). » 1, 53, 5 velut *posito* bello. 3, 30, 3 *posito* legis certamine. — *Ponere* est pour *deponere*, comme 1, 19, 4 *positis* externorum periculorum curis (cf. 4, 6, 11 *deposita* certamina. 31, 31, 19 *depositum* a vobis bellum). Forcellini cite : « *ponere* arma » (César, 4, 37, 1), « inimicitias » (Cælius chez Cic., *Ad fam.*, 8, 6, 1 : « candide *posuisse* [*deposuisse?*] inimicitias »), « vitia » (Cic., *De or.*, 3, 12, 46), « vitam » (*Ad fam.*, 9, 24, 4).

« *Quatere* p. *percutere.* » 24, 34, 7 machinamentaque alia *quatiendis* muris. 21, 10, 10 Carthaginis mœnia *quatit* ariete. — *Percutere* se trouve employé en pareil cas chez Cicéron, *De off.*, 1, 11, 35 : quamvis murum aries *percusserit.*

« *Spargere* p. *dispergere.* » 33, 15, 5 se in fugam passim *sparserant.* 37, 20, 5 *sparserant* se toto passim campo. — L'expression ordinaire est ici *dispergere.*

« *Tacere* p. *reticere.* » 25, 6, 10 ut alias — clades — *taceam.* — Cic., *De or.*, 1, 26, 119, plane quid sentiam enuntiabo apud homines familiarissimos, quod adhuc semper *tacui* et *tacendum* putavi. César, *De b. G.*, 1, 17, 1, quod antea *tacuerat* proponit.

« *Tendere* p. *contendere.* » 37, 11, 10 concitata nave remis ad ostium portus *tendit.* — Cic., *Ad Att.*, 16, 5, 3, dubito an Venusiam *tendam.* César, *De b. c.*, 3, 36, 2, magno impetu *tetendit* ad Domitium (il est vrai que le lexique de Eichert cite à côté de cela 31 passages où César emploie en pareil cas *contendere*).

« *Tenere* p. *continere.* » 23, 7, 10 privato se *tenuit.* 24, 18, 7 neque senatu modo — regendo cura se censorum *tenuit.* —Le premier des deux passages n'a rien d'étonnant; César dit également *tenere* et *continere se castris.* Dans le second passage *tenere se*, « s'en tenir à », me paraît une expression remarquable; mais je ne sais pas si *continere se* s'employait dans le même sens; le seul exemple que j'aie trouvé dans Forcellini et où

Digitized by Google

continere se ait un sens qui se rapproche de celui-là est Pétrone, *Sat.*, 11 : nec *se* solum *intra verba continuit*.

« *Tenere* p. *obtinere.* » 24, 19, 7 *tenuit* ne irrito incepto abiretur. 4, 30, 16 *tenuit* ne consules in proximum annum crearentur (§ 1 nec *obtineri* potuit). 39, 3, 2 *tenuerunt* causam. — « *Tenere* causam » se rencontre chez Cicéron, *p. Cæcina*, 24, 67.

« *Tenere* p. *retinere* ». 22, 30, 5 ordines suos — *tenere*. 23, 19, 4 Volturnus amnis inflatus aquis et preces Nolanorum — *tenebant*. 24, 19, 4 si eum Nola *teneret*. — Tout ceci se trouve aussi chez Cicéron. Un passage plus remarquable est 24, 20, 7 : Marcellum *ab gerundis rebus* valetudo adversa Nolæ *tenuit*.

« *Venire* p. *evenire* » est douteux. Dans les passages que l'on cite, 8, 1, 2, « sort*e venit*. » 9, 12, 1, « quæ deind*e venerunt*. » 10, 11, 1, « sort*e venit*. » 22, 40, 3, « prospere *venirent*. » 29, 20, 4, « sorti *venisset*. » 44, 17, 7, « cuique prætori classis *venisset*, » M. Madvig rétablit partout *evenire*.

« *Videre* p. *providere*. » 7, 14, 3 illi quoque tamen *videndum* — esse ut exercitum in potestate haberet. — Ce sens de *videre* est tout à fait ordinaire ; Cicéron dit même, *Ad Att.*, 5, 1, 3 : antecesserat Statius, ut prandium nobis *videret* (= provideret).

« *Vincere* p. *evincere*. » 27, 11, 11 quem tum principem Romanæ civitatis esse vel Hannibale judic*e victurus* (il pouvait y avoir dans l'original *evicturus*) esset. — Forcellini cite « nunc *vincone* argumentis te non esse Sosiam? » (Plaute, *Amph.*, 433), « *vince* deinde bonum virum fuisse Oppianicum » (Cicéron, *p. Cluent.*, 44, 124), etc.

Grysar, p. 10, cite encore comme particulier à T.-Live l'emploi de « *habitare* p. *inhabitare*, » et de « *scandere* p. *conscendere*. » 40, 3, 4, « barbaris urbes tradididit *habitandas*, » *habitandas* est, dit-il, pour *inhabitandas*. — Mais le verbe *inhabitare* paraît être étranger à la langue de la bonne époque ; ce qui dans le passage de T.-Live est remarquable, ce n'est pas l'emploi du verbe simple, c'est l'emploi transitif de *habitare*, dont Forcellini ne cite guère que des exemples de poëtes, par exemple Hor., *Epod.*, 16, 19-20, « *habitanda*que fana Apris reliquit ; » dans le passage de Cicéron, *in Verr.*, II, 4, 53, 119, « coliturque ea pars (urbis) et *habitatur* frequentissime, » c'est sans doute la présence de *colitur* qui a déterminé l'emploi personnel de *habitari* ; ailleurs, *Acad.*, I, 2, 39, 123, Cicéron dit : « *habitari* ait Xenophanes *in luna* (1) ; » pour T.-Live, Forcellini cite des exemples de l'une et de l'autre construction.

4, 2, 14 « Capitolium atque arcem *scandere* (2), » p. *conscendere*, dit Grysar. — *Ascendere* vaudrait mieux que *conscendere*. Mais ni l'emploi du simple *scandere* ni la construction de ce verbe avec l'accusatif n'est

(1) Cf. *Lex Julia municip.* (*C. I. L.*, I, 206), 56 : « intra ea loca *ubei* continenti *habitabitur*. »

(2) Grysar cite par erreur 1, 10, où il y a (§ 5) : « in Capitolium escendit. » Il aurait pu citer 3, 68, 7.

Digitized by Google

sans exemple dans la bonne langue ; Forcellini cite : Cic., *De sen.*, 6, 17, « cum alii malos *scandant*. »

La comparaison de tous ces passages nous conduit à la conclusion que, si T.-Live a pu emprunter l'emploi de tel ou tel verbe simple à la langue poétique, cette observation ne se peut appliquer qu'à un très-petit nombre de verbes. On a pu voir aussi par cette étude quelles confusions et quelles inexactitudes on était exposé à rencontrer dans les listes d'exemples de M. Kühnast.

§ 22. — Verbes transitifs employés comme intransitifs (1).

L'usage de T.-Live, comparé avec l'usage classique, semble présenter ici plusieurs particularités ; on pourra s'en rendre compte en parcourant la liste suivante, qui comprend tous les verbes transitifs dont nous avons noté l'emploi intransitif chez T.-Live.

Il faut distinguer plusieurs cas, que M. Dräger a tort de confondre.

a) Le verbe transitif devient intransitif parce que sa forme active prend un sens réfléchi ou moyen : *mutare*, « changer » (= *mutari* ou *mutare se*).

Applicare. 44, 32, 8 quocumque litore *applicuisse* naves hostium audissent. — *De b. Hisp.*, 37, « quarto die navigationis — ad terram *applicant* ; » mais cet exemple n'est pas concluant, parce qu'on peut suppléer l'idée de *naves*, cf. notre catégorie *c*).

Declinare. 21, 52, 6 ad vindices futuros *declinant*. — On peut voir par les dictionnaires que cet emploi de *declinare* est tout à fait ordinaire.

Deicere (?). 28, 6, 10 M. Madvig lit : « venti ab utriusque terræ prealtis montibus subiti ac procello*si* [*se*] *deiciunt* » (cf. 28, 15, 11).

Habere. « Bene *habet* » 6, 35, 8 et ailleurs (25, 38, 14 « ita *se* res *habet* »). — Aux exemples que cite M. Dräger pour cet emploi de *habere*, qui dans quelques expressions toutes faites semble avoir été assez commun dans le langage familier, j'ajouterai : Tér., *Phorm.*, 429 « bene *habent* tibi principia » (479 « sic *habent* principia *sese* ut dico »). Hor., *Sat.*, 1, 9, 53, « sic *habet* » (= sic se res habet, οὕτως ἔχει). *De b. Hisp.*, 32, « eum minus belle *habere*. »

Inclinare. 3, 61, 4 si fortuna belli *inclinet* (César, *De b. c.*, 1, 52, 3 : *se* fortuna *inclinaverat*). 7, 33, 7 ut aliquamdiu in neutram partem *inclinarent* acies (1, 12, 3 confestim Romana *inclinatur* acies). 27, 46, 7 multorum eo *inclinabant* sententiæ ut, etc. (Cic., *De sen.*, 6, 16, cum sententia senatus *inclinaret* ad pacem), et ailleurs.

(1) Dräger, § 87.

Digitized by Google

Laxare. 26, 20, 11 annona haud multum *laxaverat*. — M. Vogel, *Q.-Curce*, I, p. 223, considère cette expression, « *annona laxat*, » comme appartenant à la langue vulgaire; chez Q.-Curce, 4, 3, 6, il corrige : « compages operis verberatæ *laxavere se*. »

Movere. « Terra *movet* » 35, 40, 7. 40, 59, 7 (expression consacrée, voyez A.-Gelle, 4, 6, qui cite aussi un vieux sénatus-consulte où il y avait : « in sacrario regiæ hastas Martias *movisse* »). Ce paraît être la seule expression où T.-Live emploie ainsi *movere*. « *Res moventes* » (5, 25, 6 ex ea tantum præda quæ rerum *moventium* sit) vient plutôt de *moveri* que de *movere* (1);

(1) Au lieu de *res moventes* (= *mobiles*) (*Dig.*, 33, 10, 2. 39, 5, 35. 43, 16, 19. 47, 2, 21, § 6) ou de *moventia* (*Dig.*, 42, 1, 15, § 2. 46, 3, 48. 48, 17, 5, § 1. 2. 50, 16, 93. Gaïus, *Inst.*, 4, 16), Corn. Nép. dit : « omnia quæ *moveri* poterant » *Them.*, 2, 8; « omnia quæ *moveri* poterant Dionis, » *Dion*, 4, 2. Il semble donc que dans cette expression on se soit habitué à considérer *moveri* comme un verbe *déponent* ou *moyen*, pouvant avoir comme tous les verbes déponents un participe présent. On sait en effet que les verbes qu'on a l'habitude d'appeler déponents ne sont pas les seuls verbes *moyens* que le latin possède (v. Dräger, p. 145 et suiv. Gossrau, p. 181); ainsi chez T.-Live, 1, 45, 6, quin tu — *perfunderis* flumine? 1, 47, 4, quin *accingeris?* 1, 57, 1, *ditari*. 4, 37, 11, *tegi*. 5, 26, 7, castra sua — *prælati*. 8, 35, 8, *circumfusi*. 9, 13, 2, *feruntur*. 21, 55, 9, latebras — *præterlata* acies *est*. 22, 34, 2, *æquari*. 26, 24, 12, *jungeretur* (27, 5, 12, *jungeret se*). 26, 7, 6, *dederetur* (22, 6, 11, *sese dediderunt*). 24, 18, 4, *purgari* (34, 21, 2, *purgare se*). 45, 41, 8, *volvi*, » etc., ne sont pas des verbes *passifs*, mais des verbes *moyens*. De même Verg., *G.* 3, 383, « *velatur* corpora, » *Æn.*, 2, 275, « exuvias *indutus*, » Hor., *Epist.*, 1, 1, 56, « lævo *suspensi* loculos tabulamque lacerto » sont des verbes *moyens*, qui ont un sens *actif* et qui par conséquent se construisent tout naturellement avec l'accusatif.

Or un grand nombre de ces verbes moyens ont un participe présent ou un gérondif, v. Zumpt, § 147, *Anm.* 2, Gossrau, p. 194, et surtout Neue, II, p. 265 et suiv. En voici quelques exemples :

Cic., *De fin.*, 2, 10, 31, « utra voluptate, — stante an *movente?* » *Tusc.*, 1, 23, 53 « ceteris quæ *moventur* — hoc principium est *movendi*. » — *De or.*, 2, 71, 287 « ceteris in campo *exercentibus*. » *De fin.*, 1, 20, 69 « ludicra *exercendi* aut venandi. » T.-Live, 5, 27, 2 « lusus *exercendi*que causa. » — Cic., *Brut.*, 97, 331 « *vehentem*. » *Phil.*, 2, 29, 74 et ailleurs « *invehens* ». Corn. Nép., *Timoth.*, 2, 1 « *circumvehens*. » T.-Live, 22, 49, 6 et 37, 13, 1 « *prætervehens* » (30, 11, 9 « *invehentem sese* »). Suét., *Claud.*, 28, « lectica per urbem *vehendi* — jus, » etc. — Corn. Nép., *Dat.*, 4, 5, « quem — conspiciens ad se *ferentem*. » — T.-Live, 44, 6, 1, « *lavans*. » 25, 17, 1 « *lavandi* causa. » Verg., *G.*, 1, 387 « studio gestire *lavandi*. » — T.-Live, 2, 46, 4. 4, 41, 4, « *versantem*. » — T.-Live, 6, 35, 2, « *accingendum* esse. » — Cic., *Ad Att.*, 9, 7, 7, « *ungendum* » (*ungi*, « *se faire* frotter »). — Plaut., *Capt.*, 4, 2, 34, « quadrupedanti *crucianti* cantherio, » etc.

C'est ainsi qu'il faut sans doute aussi expliquer César, *De b. G.*, 3, 12, 1, « *minuente* (de *minuor*) æstu. »

César paraît employer également le gérondif de *recipere* dans le sens *moyen* : *De b. G.*, 1, 48, 7 « si quo erat longius prodeundum aut celerius *recipiundum*, » cf. 7, 52, 1 « signo *recipiendi* dato » (6, 37, 2 « ut — *recipiendi sui* facultatem non haberent »), et *de b. c.*, 3, 46, 5, « ad *recipiendum*. » Ces passages

Digitized by Google

dans le passage 10, 4, 9 M. Madvig a corrigé « nec tamen injussu *moveri* auderent; » M. Weissenborn garde *movere*, mais, dans les passages qu'il cite pour justifier cet emploi de *movere*, il faut sous-entendre *signa* ou *castra*. Ailleurs T.-Live emploie *moveri* ou *movere se* : 10, 4, 8 cum *moveretur* nemo. 22, 8, 10 *nos — moverimus*. 34, 20, 5 ne *se* ex eo loco ante *moverent*.

Mutare. 3, 10, 6 ut nihil odor *mutaret*. 5, 13, 1 annona ex ante convecta copia nihil *mutavit*. 9, 12, 3 adeoque — animi *mutaverant*. 29, 3, 10 tantum fortunam *mutasse*. 39, 51, 10 mores — populi Romani quantum *mutaverint*. — A.-Gelle, 18, 12, 6-9 : Cn. Gellius in Annalibus : « Postquam tempestas *sedavit*, Atherbal taurum immolavit. » M. Cato in Originibus : « Eodem convenæ complures ex agro accessitavere; eo res eorum *auxit*. » Varro libris quos ad Marcellum de lingua Latina fecit : « in priore verbo graves prosodiæ, quæ fuerunt, manent, reliquæ *mutant* » inquit elegantissime pro *mutantur*. Potest etiam id quoque ab eodem Varrone in VII. Divinarum similiter dictum videri : « Inter duas filias regum quid *mutet*, inter Antigonam et Tulliam est animadvertere. »

Præcipitare. 2, 51, 5 *præcipitavere* in insidias (cf. 3, 43, 5. 6, 30, 4). 25, 11, 6 plurimi in fossam *præcipitavere*. 27, 16, 4 in puteum apertum ex equo *præcipitasse*. 39, 2, 3 per invia — *præcipitantes* fugerunt. 43, 23, 4 in vallem insessam ab hostibus *præcipitant*. 27, 40, 3 cum in Italia — *præcipitasset* Romana res. Cf. Madvig, *Emend. Liv.*, p. 35 et 170. — César, *De b. c.*, 3, 25, 1, hiems *præcipitaverat*. Plaute, *Trin.*, 2, 1, 30, qui in amorem *præcipitavit*. Cic., *p. Sulla*, 31, 87, reipublicæ *præcipitanti*. V. encore Verg., *Æn.*, 2, 9. 6, 351. 11, 617. Lucr., 2, 248. 4, 626. 6, 292.

Remittere. 3, 28, 8 hic instabat nova pugna; illa nihil *remiserat* prior. 40, 33, 4 ubi primum imbres *remiserunt*. — César, *De b. c.*, 3, 26, 4, si forte ventus *remisisset*. Cic., *Brut.*, 34, 130, cum *remiserant* dolores pedum (Celse, 4, 24, ubi dolor et inflammatio *se remiserunt*).

Traicere. 7, 30, 13 ad nos *trajecturum* illud incendium esse (cf. 31, 48, 7). 21, 27, 1 omnibus satis comparatis ad *traiciendum*. 29, 22, 11 primo quoque tempore in Africam *traiciendum*. 30, 2, 1 ne — classis ex Africa *traiceret*. 30, 24, 6 Cn. Octavio ducentis onerariis, triginta longis navibus ex Sicilia *traicienti*, etc. 37, 13, 6 Romanæ naves — Samum *trajecerunt*. — *De b. Al.*, 52, « cum in Mauritaniam *trajecisset*. » *De b. Hisp.*, 33, « Caesar flumen *trajecit*, » ne sont pas des passages tout à fait pareils; car dans l'un et dans l'autre on peut suppléer *exercitum*. — 28, 18, 10 T.-Live dit : « ducem Romanum — *trajecisse sese*, » cf.

sont d'autant plus remarquables que les dictionnaires ne citent pas d'exemple de *recipi* = *recipere se*; d'autre part, en dehors du gérondif, César dit toujours *recipere se*, et non *recipere* (5, 34, 4, « *se* ad signa *recipientes* »); *recipere* = *recipere se* se rencontre chez Plaute (v. Forcellini) et *De b. Afr.*, 9, « hac eum — *recepisse*. » 18 « *recipientes*. »

Digitized by Google

César, *De b. c.*, 3, 112, 9, « ad Achillam *sese* ex regia *trajecit*. » Brutus chez Cic., *Ad fam.*, 11, 9, 2, « si *se* Alpes Antonius *trajecerit* (1). »

Transmittere. 25, 31, 12 T. Otacilius cum quinqueremibus octoginta Uticam ab Lilybæo *transmisit*. 30, 24, 5 centum onerariæ naves — in Africam *transmiserunt*. — Forcellini cite des exemples de cet emploi de *transmittere* chez Cicéron.

Variare. 3, 45, 2 « si nec causis nec personis *variet*. » 9, 18, 10 « fortuna *variaverit*. » 27, 27, 14 « ita fama *variat*. » 35, 31, 13 « *variantis* multitudinis. » 38, 57, 8 « hæc de tanto viro, quamquam et opinionibus et monumentis litterarum *variarent*, proponenda erant. » De là l'emploi de *variare* au passif impersonnel : 7, 22, 10 « nec *variatum* comitiis *est*. » 22, 60, 3 « cum sententiis *variaretur*. » Une fois T.-Live emploie *variat* impersonnel : 1, 43, 11 « si *variaret*. » A côté de cela on rencontre aussi *variare* avec l'accusatif : 2, 57, 2 « cum timor atque ira in vicem sententias *variassent*. » 21, 28, 5 « certe *variata* memoria actæ rei » (M. Madvig corrige *variat*). 27, 27, 12 « si, quæ de Marcelli morte *variant* (= varie tradunt) auctores, omnia exsequi velim » (si toutefois *quæ* ne veut pas plutôt dire « les points *pour lesquels* »). 22, 2, 10 « intemperie *variante* calores frigoraque. » 23, 5, 8 « *variante* fortuna eventum. » 25, 1, 6 « *variabant* secundæ adversæque res non fortunam magis quam animos hominum. » — *Variare* intransitif se lit chez Lucrèce, 4, 648 « proinde ex seminibus constant *variante* figura » (Lachmann ; manuscrits : *variantque*), cf. 2, 480. 484. 5, 720. 822 ; on trouve chez Cicéron, *De fin.*, 5, 5, 12 : « in eo nonnumquam *variari* inter eos et dubitari videtur ; » au contraire, *p. Mil.*, 3, 8, il dit : « *variatis* hominum sententiis. »

Vertere. 1, 28, 1 quod bene *vertat* (expression consacrée ; cf. 3, 35, 8. 62, 5). 7, 39, 13 quod bene *verteret*. 2, 3, 3 libertatem aliorum in suam *vertisse* servitutem. 2, 62, 2 omnis ira belli ad populationem agri *vertit*. 3, 36, 7 paulatim totus (terror) *vertere* in plebem cœpit. 5, 49, 5 jam *verterat* fortuna. 7, 38, 6 suum ipsorum exemplum in eos *versurum*. 9, 17, 6 *vertenti* — fortunæ. 38, 26, 8 *versuros* extemplo in fugam omnes. Ailleurs T.-Live emploie aussi *vertere se* ou *verti* : 2, 7, 8 necdum *se vertente* in invidiam. 38, 17, 13 natura *vertente se*. 9, 40, 21 decus — ad legatos *est versum*. — Pour l'emploi intransitif de *vertere*, cf. Tér., *Ad.*, 191, quæ tibi res *vortat* male ! *Phorm.*, 678 quæ quidem illi res *vortat* male ! César, *De b. c.*, 3, 73, 6, detrimentum in bonum *verteret* (3, 26, 5 Auster — in Africum *se vertit*). Salluste, *Cat.*, 52, 27, misericordia — in miseriam *convortat*. *Jug.*, 85, 9 mihi — bene facere jam ex consuetudine in naturam *vortit*. — *Verto* intransitif se trouve chez Cicéron dans l'expression *annus vertens* : *p. Quinct.*, 12, 10. *Phil.*, 13, 10, 22. *De nat. deor.*, 2, 20, 53. *De rep.*, 6, 22, 24.

(1) La construction de *traicere* avec deux accusatifs est bien connue, v. par exemple Madvig, *Lat. Sprachl.*, § 231. Gossrau, § 302.

Digitized by Google

b) Le verbe transitif devient intransitif parce qu'il est employé *absolument*, c'est-à-dire sans complément.

Accelerare. 3, 27, 8 *accelera*, signifer. — Cés., *De b. c.*, 2, 39, 6, *iter*que *accelerat*. Au contraire, *De b. G.*, 7, 87, 5, *accelerat* Cæsar, ut prœlio intersit. Cf. Verg., *Æn.*, 5, 675.

Appetere. 5, 44, 6 ubi nox *appetit* (de même 8, 38, 3). 10, 20, 9 jam lux *appetebat*. 37, 47, 1 cum jam consularium comitiorum *appeteret* tempus. — Cés., 6, 35, 1 diesque *appetebat* septimus. 7, 82, 2 cum lux *appeteret*.

Colere (= habitare). 21, 26, 6 *colunt* — circa utramque ripam Rhodani. 24, 49, 5 : (Maurusii) prope Oceanum adversus Gadis *colunt* (Cælius Antipater cité par Servius, *ad Verg.*, *Æn.*, 4, 406 : « Maurusii, qui juxta Oceanum *colunt* »). 38, 18, 12 qua Cilices maritimi *colunt*. 45, 29, 7 qui prope Axium flumen ad regionem Orientis *colerent*. — Cicéron emploie aussi *colere* pour *incolere*, mais seulement avec un complément à l'accusatif, au moins dans les passages que les dictionnaires citent (1).

Excipere. 2, 61, 1 turbulentior inde annus *excepit* (5, 13, 4 *tristem hiemem* — gravis — æstas *excepit*). — Cés., 7, 88, 2, utrimque clamore sublato *excipit* rursus — clamor. *De b. c.*, 1, 65, 3 itinera difficilia atque angusta *excipiebant*. 1, 66, 4 inde *excipere* loca aspera. 2, 7, 3 re cognita tantus luctus *excepit*.

Derigere. 37, 23, 10 « quia in frontem *derigere* jussi erant » (§ 9, « quæ sequebantur servantes ordinem in frontem *derigere* jubet, » il peut paraître douteux si *eas*, qui est sous-entendu, est le *sujet* ou le *régime* de *derigere*). 29, 27, 8, « si jubeat eo *derigi*, jam in portu fore omnem classem, » je crois aussi que *derigi* est pris absolument. — Forcellini cite Sén., *Epist.* 53, 1 : « per altum ad Nesida *derexi*. »

Obtinere. 29, 27, 7 noctem insequentem (« durant la nuit suivante ») eadem caligo *obtinuit*. 21, 46, 10 quod et plures tradidere auctores et fama *obtinuit* (on a expliqué la construction de différentes manières; ce qui me paraîtrait le plus simple serait de lire : « et *ea* fama *obtinuit* »). — Forcellini cite : Varron, *De re rust.*, 2, 1, « non ipsos quoque (Romulum et Romum) fuisse pastores *obtinebit*, quod Parilibus potissimum condidere urbem? » *Epist. ad Cæs. de rep. ord.*, 2, 1 « pro vero antea *obtinebat*, etc., » et plusieurs exemples tirés du *Digeste*. Cf. Salluste, *Jug.*, 80 « nulla (uxor) pro socia *obtinet*. » Au contraire dans les passages suivants, Sall., *Jug.*, 17, « ab ea fama quæ *plerosque obtinet*. » Cic., *Tusc.*, 5, 41, 118, « lex quæ in Græcorum conviviis *obtinetur*. » *Orat. part.*, 37, 130 « ea aut consuetudine aut conventis hominum et quasi consensu *obtinentur*, » on voit que dans des cas semblables *obtinere* est construit autrement.

Tenere. 1, 4, 6 *tenet* fama. 1, 17, 6 quod nunc quoque *tenet* nomen. 3, 19, 2 hæ *tenuere* contentiones, etc. (4, 7, 7 contentio — in interregno *rem* complures dies *tenuit*). 3, 47, 6 silentium inde aliquamdiu *tenuit* (de même 40, 8, 20). 2, 3, 5 per aliquot dies ea consultatio *tenuit* (cf. 7, 39,

(1) Je n'ai pas à ma disposition le « lexique des discours de Cicéron » de Merguet.

Digitized by Google

41. 27, 5, 15). 23, 12, 2 fama *tenuit* (cf. 38, 13, 5). 23, 44, 6 imber continens per noctem totam — *tenuit* (cf. 24, 47, 15. 36, 43, 11). Au contraire 6, 35, 10 ea solitudo magistratuum — per quinquennium *urbem tenuit*. — Forcellini renvoie pour cet emploi de *tenere* à Quintilien (1).

c) Dans certaines expressions toutes faites, appartenant au vocabulaire de l'art militaire ou de la marine, le complément du verbe peut se sous-entendre, en sorte que le verbe transitif semble devenir intransitif (2).

Ducere (*exercitum*, comme en grec ἐλαύνειν). 1, 23, 5 *ducit* quam proxime ad hostem potest. 25, 9, 11 Hannibal silentio *ducebat* ad portam. 1, 23, 6 in aciem *educit*. 27, 2, 5 prior in aciem *eduxit*. 34, 14, 1 præter castra hostium *circumducit*, etc. — Chez César, on trouve seulement *ducere exercitum*.

Movere (*signa*, *castra*). 10, 20, 6 inde tertia vigilia *moturum* (hostem). 25, 9, 7 Hannibalem exercitumque e castris non *movisse*. 27, 40, 11 *moverat* ex hibernis — Q. Claudius. 38, 41, 2 prius explorato saltu quam *moverent*. 21, 32, 1 triduo fere post quam Hannibal a ripa Rhodani *movit*. 24, 44, 7 priusquam ab urbe *moverent*. — Par extension 37, 28, 4 « postquam *movisse* a Samo Romanos audivit » (il s'agit d'une *flotte*). — Cic., *Ad Att.*, 9, 1, 1, « XIV. die post quam ille Canusio *moverat*. » Chez César, on rencontre seulement *castra movere*; *movere* seul se trouve *De b. Afr.*, 7. *De b. Hisp.*, 20.

Appellere (*navem*). 37, 21, 7 ad insulam quam Bacchium vocant — *appulerunt*. — Cés., *De b. c.*, 2, 23, 1, « *appellit* ad eum locum qui appellatur Anquillaria. » On peut voir dans Forcellini que chez les écrivains postérieurs, tels que Suétone et Tacite, on rencontre aussi l'expression *navis appellit* (= *appellitur*).

Tenere (*cursum*). 1, 1, 4 ab Sicilia classe ad Laurentem agrum *tenuisse* (cf. la note de l'éd. Müller). 21, 49, 2 octo ad insulam Volcani *tenuerunt*. 31, 45, 14 ad Mendæum — *tenuere*. — Cicéron et César disent *cursum tenere*. Le dictionnaire de Georges (6e éd., 1869) cite Ovide, *Met.*, 2, 140, « inter utrumque *tene*. »

(1) M. Dräger cite encore, parmi les verbes employés comme intransitifs par T.-Live, *purgare*, 42, 14, 3 « *purganti* se nihil hostile dixisse. » L'expression est remarquable, mais *purganti* veut dire ici : « purgandi sui causa dicenti, » et la construction est la même que 2, 29, 6, « *exprobrantibus* consulibus (= cum exprobrationes dicentibus) nihilo plus sanitatis in foro quam in curia esse, » cf. aussi l'expression bien connue *excusare morbum*, *valetudinem*, etc. (= « morbi excusationem afferre »).

(2) La différence entre ce troisième cas et le cas précédent est qu'ici un complément *déterminé*, que le verbe reçoit ordinairement, est sous-entendu, au lieu que tout à l'heure il était question de verbes accompagnés ordinairement d'un complément quelconque et employés par exception sans complément.

Digitized by Google

Mittere (*naves*) (?). 37, 12, 11 in incertam tempestatem *miserunt* (*ierunt* Madvig, v. *Emend. Liv.*, p. 529). L'expression *naves mittere* se rencontre 29, 7, 2.

Peut-être est-ce ici qu'il aurait fallu mentionner les expressions *derigere* (*navem*) *in frontem*, *derigere* (*navem* ou *cursum*) *aliquo*, v. plus haut, p. 159.

§ 23. — Emploi des formes actives de cœpi et de desii avec un infinitif passif (1).

On sait que dans la prose classique on n'emploie pas avec les infinitifs passifs les formes *cœpi*, *desii*, mais *cœptus sum*, *desitus sum*; avant T.-Live les exceptions à cette règle paraissent être très-rares; voici celles que je connais : Varr., *De re rust.*, 3, 9, « ova quæ incubantur habeantne semen pulli curator quadriduo postquam incubari *cœpit* intellegere potest » (toutefois le passage du pluriel au singulier est fort extraordinaire, et il faut peut-être lire : « postquam *incubare* cœpit (gallina) »). *De b. Afr.*, 27, « cum ab adversariis lapides mitti *cœpissent*. » 82 « signa in hostem *cœpere* inferri » (l'expression régulière se trouve ch. 12, « conspici *cœptus est*. » 69 et 78, « *cœptum est* fieri. » 82, « animadverti *cœptum esset*. » *De b. Hisp.*, 31, « traduci *cœpta sit* »). Hor., *Epist.*, 2, 3, 21, « amphora *cœpit* Institui. » — Au contraire *Rhet. ad. Her.*, 4, 10 « *defricari* » (« se faire frotter ») est un verbe *moyen*. Sall., *Cat.*, 51, 40, « *circumveniri* innocentes, alia hujuscemodi *fieri cœpere*, » *fieri* est un verbe moyen. Cic., *Tusc.*, 1, 13, 29, « sed qui nondum ea quæ multis post annis tractari *cœpissent* physica didicissent, » est un exemple tellement isolé qu'on peut soupçonner *cœpissent* d'être une faute de copiste, produite par le voisinage de *didicissent*; M. Keil a rétabli *cœpta sunt*.

Peut-être l'emploi des formes actives *cœpi*, *desii* avec les verbes *passifs* est-il encore un emprunt fait par T.-Live à la langue vulgaire; toutefois M. Dräger et M. Weissenborn remarquent avec raison que T.-Live n'emploie pas indifféremment *cœpi* et *cœptus sum*, mais qu'il y a en général chez lui entre les deux constructions une nuance de sens assez délicate, dont l'ancienne langue ne se préoccupait peut-être pas. En effet, la raison qui fait qu'avec les verbes passifs on emploie *cœptus est* et non *cœpit*, c'est sans doute que dans les phrases de cette espèce le sujet *logique* n'est pas en général le nom qui est le sujet grammatical du verbe,

(1) La question est très-bien traitée par M. Dräger, p. 159 et suiv. de la 2e éd.; je n'aurai que peu de modifications à faire à l'exposé qu'il donne de la question.

Digitized by Google

mais bien le nom de la personne qui fait l'action; or il peut arriver qu'il n'en soit pas ainsi et que le sens justifie par conséquent l'emploi de la forme active *cœpi*. Voici du reste les passages de T.-Live :

Cœpi. 2, 29, 5 senatus tumultuose vocatus *tumultuosius consulitur*, quæstionem postulantibus iis qui pulsati fuerant, decernente ferocissimo quoque non sententiis magis quam clamore et strepitu. [6] Tandem cum iræ resedissent, exprobrantibus consulibus nihilo plus sanitatis in curia quam in foro esse, *ordine consuli cœpit*. — « *Les sénateurs commencèrent* à *se laisser* demander leurs voix. » Avec *cœptum est*, le sens serait : « *Les consuls commencèrent* à demander aux sénateurs leurs voix. »

2, 21, 6 plebi, cui ad eam diem summa ope inservitum erat, injuriæ a primoribus fieri *cœpere*. — Je ne sais pas si un écrivain plus ancien aurait mis *cœptæ sunt*; ce qu'il y a de certain, c'est que le sujet logique est bien *injuriæ*, et non *primores*; le sens est en effet : « Aux flatteries dont on avait jusqu'à ce jour comblé la plèbe succédèrent des violences. » Au contraire 3, 65, 7, « sed alter semper ordo gravis alterius modestiæ erat; quiescenti plebi ab junioribus patrum injuriæ fieri *cœptæ*, » le sujet logique est *juniores patrum*. « Une fois que la plèbe fut tranquille, *ce furent les patriciens* qui, etc. »

24, 19, 6 ita ab duobus consulibus Casilinum oppugnari *cœpit*. — Il y avait déjà un consul qui assiégeait Casilinum; son collègue vient le rejoindre; l'idée est par conséquent que *la situation de la ville* change, et qu'au lieu d'être assiégée par un consul, elle est assiégée par les deux. Avec *cœptum est* la phrase signifierait : « Les deux consuls commencèrent à assiéger Casilinum », ce qui serait un contre-sens. Au contraire, dans les autres passages où T.-Live parle du siége d'une ville, il emploie toujours *cœptus sum*, v. Dräger, *l. l.*

37, 12, 12 exasperato fluctibus mari jactari *cœperunt*. — Le sujet grammatical est en même temps le sujet logique. Je ne sais point si dans un cas pareil l'ancienne langue aurait préféré la forme passive.

Il reste 35, 35, 10 « educi inde frequenter ante urbem in campum ad Eurotan amnem *cœpere* (copiæ), » où *cœpere* me paraît tout à fait irrégulier. Il est question dans tout ce passage de ce que font Nabis et Alexamenus; je ne vois aucune raison de considérer dans cette phrase particulière *copiæ* comme le sujet logique.

Desii. 4, 35, 9 neminem se plebejum contempturum, ubi contemni *desissent*. — « De *se voir* méprisés. » Le sujet grammatical est aussi le sujet logique. Au contraire 3, 38, 2, « nec ipsi solum desponderant animos, sed contemni *cœpti erant* a finitimis populis, imperiumque ibi esse ubi non esset libertas indignabantur, » le sujet logique est *finitimi populi*.

8, 28, 1 eo anno plebei Romanæ velut aliud initium libertatis factum est, quod necti *desierunt*. — Le sujet logique est la plèbe, qui obtient l'abolition de la contrainte par corps.

Digitized by Google

Il est vrai qu'il y a des passages où la forme active n'a pas la même raison d'être : 5, 3, 2, « si umquam dubitatum est, Quirites, utrum tribuni plebis vestra an sua causa seditionum semper auctores fuerint, id hoc anno *desisse* dubitari certum habeo. » T.-Live prend *id* pour sujet logique : « c'est un fait désormais certain que, etc. » ; mais *desitum esse* serait plus correct.

6, 6, 5, « *desierant* jam ulla contemni bella. » T.-Live prend *bella* pour sujet logique ; il serait tout aussi naturel de prendre pour sujet logique les Romains ; par conséquent *desita erant* serait plus correct.

25, 38, 20, « si diem proferimus et hesternæ eruptionis fama contemni *desierimus* ; » ici encore c'est la forme passive qu'on attendrait.

Peut-être T.-Live cherche-t-il à éviter la forme *desitus sum*, qui, comme on peut s'en assurer en parcourant l'article de M. Dräger, est loin d'être aussi ordinaire en latin que *cœptus sum*. Chez T.-Live je ne l'ai vue qu'avec le passif impersonnel, où elle était absolument nécessaire, 5, 17, 5. 34, 41, 5. 42, 49, 7, et au participe : 42, 49, 7, « Persei autem regi — famam et bello clara Macedonum gens et Philippus pater, etc., præbebat, tum ipsius Persei numquam — *desitum* belli exspectatione celebrari nomen » (« ce fait que son nom, etc. »).

Quand l'infinitif n'a pas le sens *passif*, mais le sens *moyen*, on trouve tantôt la forme active, tantôt la forme passive du parfait de *cœpi* ou de *desino*.

Aux exemples de M. Dräger on peut ajouter : Tér., *Eun.*, 971-3 :

> Ex meo propinquo rure hoc capio commodi :
> Neque agri neque urbis odium me umquam percipit.
> Ubi satias *cœpit* (1) fieri, commuto locum.

Dans deux cas tout à fait semblables, Cicéron et Salluste disent en parlant, l'un de l'orateur Pison, l'autre de Marius : « is cum satis floruisset adulescens, minor haberi *est cœptus* postea » (*Brut.*, 67, 236). « Postquam tantam rem Marius sine ullo suorum incommodo peregit, magnus et clarus antea, major atque clarior haberi *cœpit* » (*Jug.*, 92). L'un prend comme sujet logique les contemporains de Pison, l'autre Marius lui-même.

Voici les exemples de T.-Live que je connais :

22, 4, 4 postquam — pandi agmen *cœpit*.

5, 17, 1 ingens inde haberi captivus vates *cœptus* (sujet logique : les

(1) *Cœpta est* serait, je crois, inadmissible : car il n'y a point ici de nom de personne qui puisse servir de sujet logique ; au contraire, si Lachès parlait de telle ou telle personne qui aurait pris à tâche de le dégoûter de la campagne, j'imagine qu'il pourrait dire : « ubi satias *cœptast* fieri. »

Digitized by Google

Romains). De même 40, 37, 1, prodigii loco ea clades haberi *cœpta est*. Cf. 42, 17, 4 brevi perfamiliaris *haberi trahi*que (verbe passif) magis quam vellet in arcanos sermones *est cœptus* (sc. *a Perseo*; le sujet logique est Persée).

T.-Live dit toujours : « fuga *cœpta fieri*, colloquia *cœpta fieri*, cædes *fieri cœpta est*, » 9, 43, 16. 24, 47, 4. 25, 34, 13. 27, 42, 5. 31, 23, 7, etc.; le sujet logique est le nom des personnes qui fuient, qui s'entretiennent, etc.; M. Dräger a peut-être raison de considérer *fieri* dans ces expressions comme un infinitif *passif*.

5, 17, 10 « eoque *mitescere* discordiæ intestinæ metu communi, ut fit, *cœptæ* » est tout à fait inadmissible : ou il faut lire *cœpere*, ou *mitescere* a été introduit dans le texte à la place d'un infinitif passif.

§ 24. — CLAUSUS FUI, FUERAM, ETC. (1).

La différence de sens entre *clausus sum* et *clausus fui*, *clausus eram* et *clausus fueram*, etc., peut être représentée comme il suit :

	Passif du verbe CLAUDERE : *action* subie par un objet.	*Emploi du verbe* SUM *avec le participe* (*adjectif*) CLAUSUS : *état* dans lequel se trouve un objet.	
Présent.	Templum *clauditur*, « on ferme le temple », en allemand : « der Tempel *wird* geschlossen ».		
Imparfait.	T. *claudebatur*, « on fermait le temple ».		
Parfait.	T. *clausum est*, « on ferma, on a fermé le temple », « d. T. *wurde* geschlossen, *ist* geschlossen *worden* ».	T. *clausum est*, « le temple est (se trouve) fermé », « d. T. *ist* geschlossen ».	*Présent.*

(1) Madvig, *Opusc. Acad. alt.*, p. 218 et suiv., et *Lat. Sprachl.*, 3e éd., p. XII. — Kühnast, p. 204 et suiv. — Dräger, I, p. 276 et suiv. — Neue, II, p. 352 et suiv., donne une riche collection d'exemples.

Digitized by Google

Plus-que-parfait.	T. *clausum erat*, « on avait fermé le temple », « d. T. *war* geschlossen *worden* ».	T. *clausum erat*, « le temple était (se trouvait) fermé », « d. T. *war* geschlossen ».	*Imparfait.*
		T. *clausum fuit*, « le temple se trouva, s'est trouvé fermé », « d. T. *ist* geschlossen *gewesen*, *war* geschlossen ».	*Parfait.*
		T. *clausum fuerat*, « le temple avait été (s'était trouvé) fermé », « *war* geschlossen *gewesen* ».	*Plus-que-parfait.*
Futur.	T. *claudetur*, « on fermera le temple », « d. T. *wird* geschlossen *werden* ».		
Futur antérieur.	T. *clausum erit*, « on aura fermé le temple », « d. T. *wird* geschlossen *worden sein* ».	T. *clausum erit*, « le temple sera (se trouvera) fermé », « d. T. *wird* geschlossen *sein* ».	*Futur.*
		T. *clausum fuerit*, « le temple aura été (se sera trouvé) fermé », « d. T. *wird* geschlossen *gewesen sein* ».	*Futur antérieur.*

Et ainsi de suite.

Digitized by Google

Cette distinction est bien connue ; ce qu'il est intéressant de rechercher, c'est jusqu'à quel point elle a été observée par les différents auteurs latins. L'usage ne paraît pas avoir été le même pour tous les temps du verbe. Nous étudierons la question spécialement pour T.-Live, mais en tenant compte aussi de l'usage des autres auteurs (1).

a) Fui.

Au parfait de l'indicatif T.-Live, non plus qu'aucun écrivain de l'époque classique, n'emploie *clausus fui* pour *clausus sum*; il fait partout la distinction que nous avons indiquée : le participe passé joint à *fui* marque partout, non pas une *action* passée, mais un *état* qui a existé dans le passé, tantôt avec l'idée que cet état a cessé, tantôt sans cette idée; dans certains passages le participe a tout à fait pris la valeur d'un adjectif.

1, 19, 3 bis deinde post Numæ regnum Janus *clausus fuit* (*se trouva fermé*).

3, 26, 11 navis Quinctio publice *parata fuit* (le bateau était déjà tout prêt).

3, 36, 7 aliquamdiu *æquatus* inter omnes terror *fuit*.

6, 29, 9 tabulaque sub eo *fixa* —, his ferme incisa litteris, *fuit* (*il y eut* un écriteau, etc.).

7, 3, 5 *fixa fuit* (lex) dextro lateri ædis Jovis (il y eut un temps où cette loi se trouvait, etc.).

9, 11, 3 restituat legiones intra saltum quo *sæptæ fuerunt*.

10, 19, 14 ab neutra parte satis commode *instructi fuerunt*.

23, 19, 18 idem titulus tribus signis — *fuit subjectus* (*il y eut* la même inscription, etc.).

26, 27, 4 nocte ac die *continuatum* incendium *fuit* (*ce fut* un incendie qui, etc.).

36, 17, 4 munitiones et locis opportunioribus tunc *fuerunt* (*il y avait* alors, etc.) et validiores *impositæ*.

38, 56, 3 Literni monumentum monumentoque statua *superimposita fuit* (il *eut* à Literne, etc.), quam tempestate dejectam nuper vidimus ipsi.

(1) Dans les anciens textes de loi nous avons noté : *Lex agraria* de l'an 643 (*C. I. L.*, I, 200), XLIV : « *adsignatum esse fuiseve* joudicaverit. » LVII : « neive *adsignatum esse* neive *fuise* judicato. » LXVIII : « eive quei in colonei numero *scriptus est fuitve*. » LXXVII : « [quei ex] lege Livia *factei createive sunt fueruntve*. » *Lex Rubria* de l'an 705 (*Ibid.*, 205), II, 1, 4 : « sei — jure lege *damnatus esset fuisset*. » *Lex Julia* de l'an 709 (*Ibid.*, 206), 112-113 : « queive depugnandei caussa *auctoratus est erit fuit fuerit*. » 159 : « quei lege pl.ve sc. *permissus est fuit*. » Ces exemples montrent bien la distinction de sens qu'on faisait entre *scriptus est* et *scriptus fuit*.

Digitized by Google

40, 59, 7 lanxque — quæ Jovi *apposita fuit* (qui *se trouvait*, etc.).

42, 3, 3 naves *paratæ fuerunt* (des bateaux étaient tout prêts).

44, 6, 9 hic locus — præsidiis regiis *fuit insessus* (*se trouvait* occupé).

3, 24, 10 les meilleurs mss. donnent : « ... lustrum — decimum conditum. *Fuerunt censa* civium capita centum septendecim milia trecenti undeviginti. » M. Madvig lit « conditum *ferunt*. Censa, etc. », avec des mss. de valeur secondaire. Peut-être y aurait-il moyen de garder *fuerunt*, en construisant : « censa civium capita (*sujet*) *fuerunt* (*verbe*) centum, etc. (*attribut*), » « le nombre des citoyens inscrits lors de ce recensement fut de cent dix-sept mille, etc. » Toutefois tous les éditeurs récents ont adopté la correction de M. Madvig.

Dans les deux passages 23, 19, 18 et 38, 36, 4 *fuit* ne doit pas être construit avec le participe : « statua ejus indicio *fuit*, Præneste in foro statuta ; » « supplicatio triduum, pro collegio decemvirorum imperata, *fuit* in omnibus compitis, » cf. Neue, II, p. 356.

Il reste (1) le passage 45, 23, 6, « neque bonorum sociorum defuimus officio, sed a vobis *prohibiti* (ms. *prohibitio*) præstare *fuimus*. » Ce passage étant tout à fait isolé, il est probable qu'il y a une altération de texte; le copiste, pensant à *defuimus* qui précédait, aura substitué *fuimus* au vrai mot, de même que c'est en pensant à *officio* qu'il a dû écrire *prohibitio*; Madvig a proposé *nequivimus*, Weissenborn *non potuimus*.

De même chez César, *De b. c.*, 3, 101, 4, « oppidum *fuit defensum* » n'est pas admissible; *fuit* est sans doute à supprimer.

Chez Corn. Nép., *Ep.*, 8, 3, on lisait : « Epaminondas a Thebanis morte multatus est quod eos coëgit apud Leuctra superare Lacedæmonios, quos ante se imperatorem nemo Bœotorum *ausus fuit* aspicere in acie. » M. Halm a corrigé *ausus sit*; en effet *ante se* prouve que cette proposition représente la pensée d'Épaminondas et la raison pour laquelle il tenait particulièrement à battre les Lacédémoniens ; mais le *parfait* du subjonctif me paraît incorrect et je lirais plutôt : « ausus *fui*[*sse*]*t* » (2).

D'autre part on ne peut nier que Plaute n'emploie quelquefois *fui* au lieu de *sum* ; peut-être était-ce une façon de parler propre à la langue vulgaire (3). *Mil.*, 2, 1, 39-40, « ubi *sumus provecti* in altum, sicut voluerunt Capiunt prædones navem illam ubi *vectus fui*, » *vectus fui* n'est peut-être pas pour *vectus sum*; le sens serait :

(1) Sur les passages 21, 50, 5. 30, 26, 9, v. Neue, II, p. 356.

(2) V. chez Neue, II, p. 355-356, l'indication de divers autres passages de différents auteurs où on lisait à tort *fui*.

(3) Cet emploi de *fui* reparaît plus tard chez des auteurs d'une mauvaise époque, par exemple chez Justin : 12, 16, 7. 18, 3, 2.

Digitized by Google

« le bateau où je me trouvais comme passager ; » mais dans d'autres passages je ne vois pas de différence de sens entre *fui* et *sum* (1) :

Amph., 1, 1, 31 quod numquam *opinatus fui*. *Pseud.*, 2, 3, 23 quod subito *commentus fui*. *Pœn.*, 5, 6, 10 jampridem equidem istuc scivi et *miratus fui*. *Ibid.*, prol. 40, pæne *oblitus fui* (118 pæne *oblitus sum*), de même *Pseud.*, 1, 2, 38. Ailleurs *oblitus fui*, v. Neue, II, p. 356. — *Aul.*, 3, 3, 9 coctum ego, non vapulatum, dudum *conductus fui*. *Merc.*, 2, 4, 20 Achillem orabo ut aurum mihi det, Hector qui (abl.) *expensus fuit*.

b) *Fueram* (2).

1° Dans les passages suivants, la distinction qui a été marquée au commencement est observée :

1, 2, 1 cui *pacta* Lavinia ante adventum Æneæ *fuerat* (elle avait été sa fiancée). 1, 26, 2 quæ *desponsa* uni ex Curiatiis *fuerat*.

1, 27, 1 quod tribus militibus fortuna publica *commissa fuerat* [mss. *fuerit* ; la 2e main du *Vaticanus* (3) donne la correction *fuerat*] (elle avait été entre leurs mains).

2, 27, 1 qui ante *nexi fuerant* creditoribus tradebantur.

2, 52, 1 eo (frumento) quod *abditum fuerat* (qui jusque-là était resté caché) prolato.

8, 6, 15 sæpe iisdem manipulis *permixti fuerant*.

(1) Neue, II, p. 353, cite d'autres passages de Plaute où *fui* s'explique très-bien, entre autres *Most.*, 4, 3, 2, « non equidem in Ægyptum hinc modo *vectus fui*, Sed etiam in terras solas orasque ultumas *Sum circumvectus*, » où *vectus fui* paraît désigner une époque déjà passée par rapport à *sum circumvectus*.

(2) La plupart des passages que je cite sont déjà cités chez Neue, *l. l.*, mais je ne suis pas toujours d'accord avec lui sur le sens de *fueram*. Il y a du reste beaucoup de passages où l'on peut hésiter sur l'explication à donner.

(3) Je désigne sous ce nom le ms. du Vatican n° 3329 (onzième siècle), que j'ai collationné en 1875 jusqu'au chapitre 50 du 3e livre. Ce manuscrit, dont aucun éditeur ne s'était encore servi, est un très-proche parent du *Leidensis primus* de Drakenborch. Depuis, M. Frigell (*Livianorum librorum primæ decadis emendandæ ratio*, Upsala, 1875. *Collatio codicum Livianorum*, etc. *Pars prima, libros I-III continens*, Upsala, 1878) a publié les variantes du *Vaticanus* avec celles de tous les autres mss. importants de la 1re décade. Je remarquerai à ce propos que pour le *Vaticanus* et pour le *Mediceus* (*plut.* 63, 19 de la Bibliothèque Laurentienne), que j'ai également collationné en 1875 jusqu'à la fin du 2e livre, ma collation est souvent en désaccord avec celle de M. Frigell. Pour prendre deux exemples, à la fin de la préface (§ 15) le *Mediceus* et peut-être aussi le *Vaticanus* ont *tantum* de 1re main, *tanti* de 2e main ; de même 1, 1, 1 le *Vaticanus* a *fuerant* et le *Mediceus* probablement aussi de 1re main (2e main *fuerunt*) ; or, selon Frigell, l'un et l'autre manuscrit donnerait dans ces deux passages *tanti* et *fuerunt*.

Digitized by Google

22, 24, 2 castra, quæ in monte alto ac tuto loco *posita fuerant* (le camp était resté quelque temps dans cette situation).

26, 21, 8 multa nobilia signa, quibus — Syracusæ *ornatæ fuerant.*

28, 12, 6 in quibus spes omnis *reposita* victoriæ *fuerat.*

44, 10, 1 Perseus tandem e pavore eo quo *attonitus fuerat* (il était resté quelque temps saisi d'effroi) emerso animo.

39, 24, 4 omni cura in augendas regni opes *intentus* (adjectif) *fuerat.*

31, 42, 5 quæ per agros *sparsa* multitudo *fuerat.*

23, 43, 7 explorato cum firmisque præsidiis tuto receptu prædatum-ierat omniaque velut adversus præsentem Hannibalem *cauta provisa*que *fuerant* (mss. *fuerunt*) (toutes les mesures de précaution s'étaient trouvées prises).

27, 44, 1 Romæ haud minus terroris ac tumultus erat quam fuerat biennio ante, cum castra Punica *objecta* Romanis mœnibus portisque *fuerant.*

37, 26, 1 classem, quæ per aliquot menses *instructa* ac *parata fuerat.*

10, 19, 9 majorem molem haud facile sustinentis quam cum qua manus conserere *assueti fuerant* (ils avaient eu l'habitude jusque-là).

Un cas particulier est celui qui se présente dans les passages que voici :

45, 44, 7 datus, qui circumduceret eum, L. Cornelius Scipio quæstor, qui et Capuam ei obviam *missus fuerat* (il était revenu de cette mission ; *erat* semblerait indiquer qu'il y était encore). 40, 54, 9 qui Romam *legati fuerant* (ils en étaient revenus). 30, 24, 4 circumeundis Italiæ urbibus quæ bello *alienatæ fuerant* (elles ne l'étaient plus).

38, 36, 4 quod luce — tenebræ *obortæ fuerant* (ces ténèbres s'étaient dissipées depuis).

2, 22, 5 adeo fuit gratum patribus ut et captivorum sex milia Latinis remitterent et de fœdere, quod prope in perpetuum *negatum fuerat* (tel avait été l'état des choses, mais on revint sur cette décision), rem ad novos magistratus reicerent. Fragment du livre 120 (1) : in rostris — ubi eo ipso anno — *auditus fuerat* (on ne devait plus l'entendre). 45, 40, 2 tantum pecuniæ intra triginta annos — *coacervatum fuerat* (la moitié de cet argent n'existait plus).

23, 33, 3 is ubi primum fama accepit Hannibalem Alpes transgressum, ut bello inter Romanum Pœnumque orto *lætatus erat*, ita, utrius populi mallet victoriam esse, incertis adhuc viribus *fluctuatus* animo *fuerat* (cette indécision avait cessé).

25, 6, 12 Caudinæ legiones — eundem illum hostem sub jugum miserint qui hac sua ignominia *lætatus fuerat* (cette joie avait cessé).

(1) Peut-être l'explication que je donne de *fuerat* dans ce passage paraîtra-t-elle un peu subtile ; il se peut que *fuerat* soit ici simplement pour *erat.* Même observation pour quelques-uns des passages qui suivent.

Digitized by Google

25, 5, 4 ante hunc intra centum annos et viginti nemo præter P. Cornelium Calussam pontifex maximus *creatus fuerat* (cela avait été vrai pendant cent vingt ans, mais cela n'était plus vrai maintenant) qui sella curuli non sedisset.

1, 55, 2 *exaugurare* fana sacellaque *statuit* quæ aliquot ibi a Tatio rege — *consecrata inauguratae*que postea *fuerant* (ils avaient eu jusqu'ici ce caractère sacré, mais ils l'allaient perdre).

34, 22, 3 *restituit*que quæ — bello *diruta fuerant* (v. 31, 10, 2-4).

1, 45, 3 ea erat confessio caput rerum Romam esse, de quo totiens armis *certatum fuerat* (ces luttes étaient bien finies maintenant). Cf. 29, 31, 5 de quo — armis *certatum fuerat* (cette lutte avait eu lieu autrefois; elle avait été interrompue depuis).

42, 19, 2 quod *factum* tot annis post captam Capuam non *fuerat* (cet état de choses change maintenant).

24, 3, 8 postea et muro cincta est, quæ — ab Dionysio — per dolum *fuerat capta* (quand on construisit le mur, elle n'était plus au pouvoir de Denys).

Cf. encore 30, 19, 7 C. Servilio et C. Lutatio — *receptis*, qui — a Bois *capti fuerant*. 31, 45, 8 qui — *travecti* eo *fuerant* — *revocati*. 37, 51, 9 quod — gravis hostis — *visus fuerat*. On peut, à la rigueur, expliquer ainsi 27, 32, 8 : *compensavera*tque ea præda quod ignominiæ ad Elim *acceptum fuerat*.

Enfin il y a des passages où le plus-que-parfait avec *fueram* a encore sa raison d'être comme plus-que-parfait de l'*état*, mais où l'on aurait aussi pu employer, sans grande différence pour le sens, le plus-que-parfait de l'*action* (avec *eram*) :

6, 36, 5 obsidebanturque haud paulo vi majore Velitræ quam Tusculum *obsessum fuerat*. 29, 8, 6 ita superbe et crudeliter *habiti* Locrenses ab Carthaginiensibus — *fuerant*. 33, 44, 5 minus terroris ab Hispanis erat, unde ingens bellum *exspectatum fuerat*.

2° Le plus-que-parfait avec *fueram* s'emploie aussi comme véritable plus-que-parfait de l'action en parlant d'un fait antérieur à un autre fait exprimé au moyen du plus-que-parfait ordinaire :

30, 38, 6 Romæ — *trepidatum fuerat jussusque erat* Ti. Claudius mature classem in Siciliam ducere.

31, 19, 3 et tumultus quidem — qui principio ejus anni *exortus fuerat* — brevi *oppressus erat*.

Mais 42, 13, 7, « Euersam et Callicritum Thebanos —, quia liberius adversus eum in concilio Bœotorum *locuti fuerant* delaturosque ad vos quæ agerentur *professi erant*, » les deux faits rappelés au moyen de *fuerant* et de *erant* paraissent bien être simultanés.

Digitized by Google

3° Ces divers cas étant mis à part, il reste chez T.-Live beaucoup de passages où *fueram* me semble être simplement pour *eram* :

1, 7, 8 quam fatiloquam ante Sibyllæ in Italiam adventum *miratæ* eæ gentes *fuerant*.

1, 14, 9 eorum qui in præsidio *relicti fuerant*. 41, 4, 5 milites qui in castris *relicti fuerant*.

1, 56, 11 qui Romæ *relictus fuerat*. 2, 22, 6 qui captivorum *remissi* ad suos *fuerant*.

2, 29, 5 quæstionem postulantibus iis qui *pulsati fuerant*.

3, 4, 7 quia nusquam universa (multitudo) *conspecta fuerat*.

4, 27, 10 unde majore agmine profectos *exploratum fuerat*.

4, 30, 14 cum Vejentibus nuper acie *dimicatum* — *fuerat*.

4, 42, 10 ambiguam victoriam Volscorum pro sua *amplexi fuerant*.

4, 45, 5 quo dictatore Fidenæ *captæ fuerant*.

5, 13, 10 unde antea *cessatum fuerat*.

5, 23, 1 quamquam — prodigia *procurata fuerant*.

6, 3, 10 quia non vi captum, sed *traditum* per condiciones *fuerat*.

8, 6, 11 eadem quæ somno *visa fuerant*.

9, 1, 4 subigi nos ad necessitatem dedendi res, quæ ab nobis ex fœdere *repetitæ fuerant*.

9, 43, 17 repente visæ procul hostium novæ cohortes, quæ in supplementum *scriptæ fuerant*.

10, 12, 6 stativa — trepide *deserta fuerant*.

10, 19, 5 in eandem ferme sententiam in quam — *certatum* verbis *fuerat*.

10, 31, 1 *rebellatum fuerat* (*fuerat*, au lieu de *erat*, semblerait indiquer que cette révolte a été étouffée depuis ; or il n'en est rien).

10, 31, 12 Samnites — *cæsi fuerant*.

21, 3, 2 *acta* — res — in senatu *fuerat*.

22, 13, 2 qui — capti ab Hannibale *dimissique fuerant*.

22, 23, 3 læto — eventu *pugnatum fuerat*.

24, 21, 2 primo *tumultuatum* in Leontinis apud milites *fuerat vociferatumque* ferociter.

24, 30, 7 ceterum — nemo post captam urbem *violatus fuerat*.

24, 41, 4 agmenque Romanum impune *incursatum* — *fuerat*.

24, 43, 3 novem tribunorum auxilio *vetiti* causam in magistratu dicere *dimissique fuerant*.

24, 44, 8 Jovis ædis de cælo *tacta fuerat*.

25, 3, 12 ea fraus *indicata* M. Æmilio prætori priore anno *fuerat* ac per eum ad senatum *delata*.

25, 10, 7 qui cedentes in arcem Romanos — *persecuti fuerant* (ils y étaient encore ; donc on attendrait *erant*, v. plus haut, p. 169-170).

25, 7, 6 IIIviri — reficiendis ædibus — quæ priore anno incendio *consumptæ fuerant* (ils étaient encore dans le même état).

25, 37, 3 sub qua (disciplina) per tot annos omnes militiæ artes *edoctus fuerat*.

Digitized by Google

25, 39, 8 quidam *dilapsi fuerant* (ils n'étaient pas encore revenus).

26, 33, 4 sicut inter Marcellum Siculosque *disceptatum fuerat.*

26, 46, 8 cum omnibus fere armatis qui muris *pulsi fuerant.*

27, 3, 1 agro, qui *publicatus fuerat*, locando.

27, 7, 13 qui — *missi* eo ab senatu *fuerant* (ils y étaient encore).

27, 13, 9 manipulorum quorum signa *amissa fuerant* (ils l'étaient encore).

27, 27, 10 *tumultuatum* in castris *fuerat.*

27, 31, 8 Arato *adempta* uxor *fuerat* (elle ne lui avait pas été rendue).

27, 46, 6 *ludificatus* hostem — *fuerat.*

28, 7, 4 Oreum — *direptum fuerat.* 28, 12, 5 multa infanda — *commissa fuerant.* 28, 36, 5 ad partem eam muri qua *capta* Carthago — *fuerat* (elle était encore aux mains de ceux qui l'avaient prise).

29, 6, 4 quidam — Locrenses *circumventi* Regiumque *abstracti fuerant.*

29, 11, 13 septimodecimo anno postquam — *vota* — *fuerat.*

29, 28, 6 prius *recursum* semper ad naves quam clamor agrestes conciret *fuerat.*

30, 2, 1 quia quod roboris ea provincia habuerat in Africam *transvectum fuerat.*

30, 12, 4 quia equestri tantummodo prœlio *certatum fuerat.*

30, 45, 4 Tibure — quo ab Alba *traductus fuerat* (il y était encore.)

33, 11, 1 qui — vestigia ejus *secuti fuerant.* 35, 47, 3 jam inde a Brachyllæ morte et quæ *secuta* eam *fuerant.* § 6 quam — *secutus* in Athamaniam *fuerat* (il y était encore).

33, 26, 7 P. Villius eques Romanus — fulmine ipse equusque *exanimati fuerant* (= erant); [8] ædis Feroniæ — de cælo *tacta erat* (il me paraît peu probable que T.-Live ait voulu indiquer ici que le premier fait était antérieur au second, cf. p. 170, dernières lignes).

34, 44, 6 Q. Pleminius, qui — in carcerem *conjectus fuerat* (il y était encore).

34, 52, 12 qui servitute *exempti fuerant.*

35, 21, 11 præda — quæ *missa* a populatoribus *fuerat.*

36, 35, 2 ad eam partem muri qua paulo ante *vociferati* Ætoli *fuerant.*

37, 3, 4 carnis quæ dari debet *data* non *fuerat.*

37, 43, 5 primo impetu *fugatum fuerat* (cette déroute n'avait pas cessé).

37, 47, 8 Pictor flamen Quirinalis eo anno *inauguratus fuerat.*

38, 2, 2 quod unum a præsidio suo *retentum fuerat.*

38, 60, 8 quantæ summæ *damnatus fuerat.*

39, 9, 2 sub tutela — matris et vitrici — *eductus fuerat.*

39, 36, 5 omnium quæ Lacedæmone *acta fuerant.*

40, 56, 8 Thessalonicæ plurimum temporis *moratus fuerat.*

44, 24, 9 hic prius — cum Chimaro quodam —, inde postea — semel cum Menecrate quodam, iterum cum Antimacho — *collocutus fuerat.* [10] Herophon quoque — duabus ad eundem Eumenen jam ante legationibus *functus erat.*

Digitized by Google

44, 10, 12 longe fertilissimus (ager) omnis oræ quam *prætervecti fuerant.*

44, 46, 8 nihil præter trecenta talenta, quæ missa Gentio regi, deinde *retenta fuerant*, inventum est.

45, 12, 8 quod haud dubie *adempta* Antiocho Ægyptus habenti jam *redditum*que patrium regnum stirpi Ptolemæi *fuerat*.

Remarquez 32, 10, 8, « temperatum ægre est quin missilibus, quia *dirempti* medio amni *fuerant*, pugnam inter se consererent » (*dirempti fuerant*, « *on avait veillé* à ce qu'ils fussent séparés; » *dir. erant* signifierait : « ils *étaient* séparés »).

Cet emploi irrégulier de *fueram* paraît avoir été rare avant T.-Live. Neue, II, p. 357, cite trois exemples de Plaute, deux de Térence (1), un de Cicéron (*ad Att.*, 5, 1, 3, « quæ *fueramus* — *locuti*, » cf. Servius Sulpicius chez Cic., *Ad fam.*, 4, 5, 4, « quoniam homo *nata fuerat* »), et quatre de Salluste. Chez César j'ai noté : 4, 38, 2, « quo superiore anno perfugio *fuerant usi.* » 5, 25, 2, « quod in omnibus bellis singulari ejus opera *fuerat usus.* » Cf. Corn. Népos (Lupus, p. 142), *Chabr.*, 4, 3, « perire maluit quam armis abjectis navem relinquere in qua *fuerat vectus* » (cf. toutefois *vectus fui*, p. 167-8). *Dat.*, 6, 8, « quod ad perniciem suam *fuerat cogitatum.* » *Phoc.*, 4, 3, « quo familiariter *fuerat usus.* » *Ag.*, 7, 4, « domo eadem fuit contentus qua Eurysthénes, progenitor majorum suorum, *fuerat usus.* » *Timol.*, 2, 2, « quod utrorumque Dionysiorum opibus Corinthii sæpe *adjuti fuerant* » (dans les autres passages de Cornélius Népos que cite M. Lupus *fueram* n'est pas pour *eram*).

c) fuero, fuerim, fuissem.

La distinction de sens entre *fuero* et *ero*, *fuerim* et *sim*, *fuissem* et *essem* est observée dans les passages suivants :

2, 23, 5 quia — villa *incensa fuerit* (depuis, il l'avait rebâtie), direpta omnia, pecora abacta.

4, 3, 13 cum — ne regibus quidem exactis *clausa* urbs *fuerit* peregrinæ virtuti.

22, 40, 9 ut — Hispanorum — ob inopiam transitio *parata fuerit.*

26, 16, 4 quia *ascriptum* in senatusconsulto *fuerit.*

35, 6, 9 cujus delendi *oblata* fortuna *fuerit* (= oblatam fortunam *habuerit*).

44, 13, 12 quod, ut isdem castris tenderet, *permissum* non *fuerit* (il n'avait pas *eu* la permission ; avec *sit*, le sens serait : il n'avait pas *obtenu* la permission).

(1) On peut ajouter *Phorm.*, 536, « *promissum fuerat.* »

Digitized by Google

31, 25, 1 cum primo *clausæ fuissent* portæ, deinde subito (sous-entendu : *essent*) apertæ.

31, 44, 5 loca quoque, in quibus *positum* aliquid *inscriptumve* — *fuisset*.

31, 48, 7 ex duabus coloniis, quæ velut claustra ad cohibendos Gallicos tumultus *oppositæ fuissent*, cum una *direpta* et *incensa esset*.

37, 25, 9 Masinissam — in Syphacis, a quo ante *expulsus fuisset* (il était rentré depuis dans le royaume d'où il avait été chassé), regnum imposuisse.

44, 37, 4 cum — *paratus* pugnare — *fuisset*. § 12 cum luce prima signum *propositum* pugnæ — *fuisset*.

Fragment du livre 91 : consumptis — quæ *præparata fuissent*.

Voici au contraire des passages où cette distinction n'est pas faite :

9, 11, 13 moratus sit nemo quominus, ubi *visum fuerit*, abeant.

9, 26, 19 si vobis *datum* ab senatu negotium *fuerit*.

22, 59, 11 quod beneficio vestro redempti atque in patriam *restituti fuerimus*.

25, 29, 4 venimus ad tradenda arma, dedendos nos —, nullam recusandam fortunam quæ jam *imposita* a vobis *fuerit*.

25, 38, 18 si — *cunctatus* paulum *fueris*.

26, 13, 18 satiatis vino ciboque poculum idem quod mihi *datum fuerit* circumferetur.

28, 4, 6 ne tu quidem — Hispania potius quam Italia bello liberata *gloriatus fueris*.

28, 40, 13 si huic *negata fuerit*.

29, 18, 15 nec ante desinet omnibus eos agitare furiis quam *reposita* sacra pecunia in thesauris *fuerit*.

30, 14, 5 nulla virtus est qua ego æque atque temperantia et constantia libidinum *gloriatus fuerim*.

35, 35, 17 qui *cunctatus fuerit* —, sciat sibi reditum ad Penates non esse.

36, 7, 21 di approbent eam sententiam quæ tibi optima *visa fuerit*.

37, 45, 18 si nunc *moratus fuerit*, sciat, etc.

40, 10, 6 si me scelus fratris, te senectus absumpserit, aut ne ea quidem *exspectata fuerit*.

8, 33, 19 quid enim tandem passurum fuisse filium suum, si exercitum amisisset, si fusus, fugatus, castris *exutus fuisset ?* (Je crois plus naturel de considérer *exutus fuisset* comme un conditionnel passé de l'*action* que de le considérer comme un conditionnel passé de l'*état*).

10, 38, 6 qua quondam *usi* majores eorum *fuissent*.

27, 45, 3 non ante quam — peditum atque equitum *datæ* ab senatu copiæ *fuissent*.

35, 36, 4 si extemplo — *vocata* in contionem multitudo *fuisset*.

Digitized by Google

38, 45, 1 legum, quæ cum L. Scipione *incohatæ fuissent* (1).

L'emploi de *fuero* au lieu de *ero* est rare dans la bonne langue; Neue, II, p. 362 et suiv., cite deux exemples de Plaute, deux de Térence, cinq de la *Rhétorique à Hérennius*, un de Pompée (chez Cic., *ad Att.*, 8, 12, C, 1), et un de Cicéron lui-même : *In Verr.*, II, 3, 5, 10, « si pauca ante *fuerimus* a vobis — *deprecati* » (var. : *erimus*) ; au contraire *Tusc.*, 4, 15, 35, « si quando *adepta erit* id quod ei *fuerit concupitum*, » *fuerit* marque une époque antérieure à celle qu'indique *erit*, cf. *p. Rosc. com.*, 1, 3, et *Lex agraria* de l'an 643 (*C. I. L.*, I, 200), XVI : « quoi sorti is ager *datus adsignatusve fuerit*, quod ejus agri non *abalienatum erit.* » Aux exemples que Neue donne pour l'emploi irrégulier de *fuero* on peut ajouter : Corn. Nép., *Timoth.*, 4, 6, « quorum nisi ratio *explicata fuerit.* » Les exemples du futur antérieur avec *ero* sont au contraire extrêmement nombreux chez Cicéron et dans les vieux textes de lois, v. Neue, p. 360 et suiv.

Pour l'emploi de *fuerim* au lieu de *sim* et de *fuissem* au lieu de *essem* on peut citer : Cic., *p. Cæc.*, 13, 37, « te dejectum debeo intellegere, etiamsi *tactus* non *fueris.* » V. aussi *Ad fam.*, 15, 4, 16 (parfait du subjonctif remplaçant le futur antérieur du style direct, cf. Cécina chez Cic., *Ad fam.*, 6, 7, 6) (2). — *Ad Att.*, 2, 24, 3, « cum jam dimissa contione *revocatus* a Vatinio *fuisset.* »

d) Fuisse.

Il semble qu'il en soit de *fuisse* comme de *fui* ; l'emploi de *fuisse* avec le participe passé au lieu de *esse* paraît être étranger à la bonne langue ; c'est un passé de l'*état*, et non de l'*action*.

1, 41, 5 *sopitum fuisse* (il était *resté* étourdi) regem subito ictu.
6, 4, 3 quas — constat ante pedes Junonis *positas fuisse.*
25, 28, 13 et ipsos *paratos instructosque fuisse.*
Fragment du livre 120 : servos fortiter fideliterque *paratos fuisse* ad dimicandum.

Il peut aussi se faire que *fuisse* désigne un temps plus éloigné que *esse* : Cic., *De nat. deor.*, 2, 4, 11, « se, cum legeret libros, *recordatum esse* vitio sibi tabernaculum *captum fuisse.* »

(1) 25, 4, 2, « cujus exsilium ruina urbis *secuta fuerit*, » le texte est douteux : le *Puteaneus* porte *secura*, et M. Weissenborn lit *secu[tu]ra.*

(2) *Tusc.*, 3, 14, 30, « quæ vox declarat iis esse hæc acerba quibus non *fuerint cogitata*, » c'est le passé de l'*état*, et non de l'*action*.

Digitized by Google

On voit qu'en somme T.-Live est très-correct dans l'emploi de *fui* et de *fuisse*; au contraire l'emploi irrégulier de *fuero*, *fuerim*, *fuissem* et surtout *fueram* paraît être bien plus fréquent chez lui que dans l'ancienne langue.

§ 25. — Forem (1).

Grysar (*Theor. d. lat. Stils*, p. 9) signale l'emploi fréquent de *forem* pour *essem* (2) chez T.-Live comme une des différences qui séparent la langue de T.-Live de celle de Cicéron ou de César. Jusqu'à quel point cette observation est fondée, et jusqu'à quel point l'emploi de *forem* a pu varier aux différentes époques de la langue latine, c'est ce qu'on ne pourra savoir que lorsqu'on aura un catalogue méthodique et complet des passages où *forem* se rencontre chez les principaux auteurs. Neue (*l. l.*) donne déjà une riche collection d'exemples, mais où il y a encore des lacunes.

Voici les passages que j'ai pu noter chez les écrivains antérieurs à T.-Live.

Plaute : 1° *forem* est employé seul : a) dans les propositions conditionnelles qui expriment une supposition non réalisée : *Rud.*, 2, 6, 68-69, « saltem si mihi Mulierculæ *essent* salvæ, spes aliquæ *forent*. » 3, 5, 23 « salva si *foret*. » *Bacch.*, 3, 3, 84 « plus vidissem, opinor, quam me atque illo æquom *foret*. » 4, 8, 75 « ni illic hodie forte fortuna hic *foret*. » *Trin.*, 4, 1, 13 « absque *foret* te. » 18 « ni pax propitia *foret* præsto. » 5, 2, 3 « absque te *foret*. » *Men.*, 4, 2, 84 « nam profecto, tibi surrupta si *esset*, salva nunc *foret*. » *Mil.*, 1, 1, 53 « ni hebes machæra *foret*. » *Pers.*, 5, 2, 55-56 « absque me *Foret*. » Cf. *Bacch.*, 4, 9, 124 « Ephesi multo mavellem *foret*; » — b) après *ut* : *Merc.*, prol. 91-92 « quasi uti mihi *foret* Custos. » *Trin.*, 3, 2, 20 « tu fecisti ut difficilis *foret*; » — c) dans le style indirect, pour remplacer *ero* du style direct : *Trin.*, 4, 1, 3 « bonis meis quid *foret*. » *Truc.*, 1, 1, 72 « gravida si *foret*; » — d) dans l'interrogation indirecte : *Merc.*, 3, 4, 37-38, « quin percontatu's, hominis quæ facies *foret* Qui illam emisset » (style direct : *est*).

2° *Forem* est employé comme verbe auxiliaire avec un participe passé : a) en parlant d'une supposition non réalisée : *Curc.*, 3, 1, 79-80 « in cavea si *forent conclusi*. » *Most.*, 3, 2, 112-113 « si male *emptæ Forent*. » *Rud.*, 1, 3, 37 « numqui minus nunc servio quam si *forem* serva *nata*? » 4, 7, 33 « cum servo si quo *congressus foret*. » *Mil.*, 4, 2, 91 « si hic pridie *natus foret*; » — b) dans le style indirect, pour remplacer *ero* du style

(1) Neue, II, p. 366 et suiv. Kühnast, p. 215 et suiv. Forcellini, *s. v.*

(2) Kühnast, *l. l.*, cherche à établir entre *forem* et *essem* une distinction de sens qui me paraît chimérique.

Digitized by Google

direct : *Amph.*, prol. 21-22 « tametsi, pro imperio vobis quod *dictum foret*, scibat facturos ; » — c) comme simple plus-que-parfait : *Most.*, 2, 2, 62-63 « mirum quin vigilanti diceret, qui abhinc sexaginta annis *occisus foret*. »

Térence : le lexique de Lemaire (Paris, 1828) ne cite que les exemples suivants, où *forem* est employé sans être joint à un participe : *Hec.*, 121 « fecit, animi ut incertus *foret*. » 220 « ni id fecisset, magis mirum *foret*. » 601 « absque una hac *foret*. » *Phorm.*, 270-271 « si est, patrue, culpam ut Antipho in se admiserit, Ex qua re minus rei *foret* aut famæ temperans. »

Je ne sais point si *forem* se rencontre chez Cicéron. Chez César je n'en ai pas trouvé un seul exemple, ni dans les sept livres *De bello Gallico*, ni dans les trois livres *De bello civili*. Neue cite *De bello Africano*, 26 : « quod nisi celeriter sociis *foret subventum*, » et 91 : « si forte *foret* bello *superatus*, » où *foret* remplace *erit* du style direct.

L'emploi de *forem* semble devenir un peu plus libre chez Salluste et chez Cornélius Népos.

Salluste : 1° *forem* est employé seul : a) pour remplacer *ero* du style direct : *Cat.*, 23 : « ni sibi obnoxia *foret*. » 37 : « si in armis *foret* ; » — b) dans des propositions finales : *Cat.*, 22 : « quo — magis fidi *forent*. » 33 : « uti corpora — tuta *forent*. » *Jug.*, 11 : « ne medius — *foret*. » 93 : « præsidio qui *forent* ; » — c) dans l'interrogation indirecte : *Cat.*, 51, 6 : « quid se dignum *foret* » (style direct : *est*). *Jug.*, 38 : « fugere an manere tutius *foret* » (st. dir. : *est*). 62 : « quam gravis casus — *foret* » (st. dir. : *est*) ; — d) en parlant d'une supposition non réalisée : *Jug.*, 65, 2 : « quod eorum modo *foret*... quod contumeliosum — *foret*. »

2° *Forem* sert d'auxiliaire : a) pour remplacer *ero* du style direct : *Cat.*, 23 : « si eum — homo novus *adeptus foret*. » 26 : « si *designatus foret*. » 50 : « si *deprehensi forent*. » *Jug.*, 35 : « si de illo supplicium sumptum *foret*. » 65, 3 : « si — *occisus foret*... si — *missus foret*. » 75 : « si ejus oppidi *potitus foret*. » 97 : « si — bellum *compositum foret* ; » — b) en parlant d'une supposition non réalisée : *Cat.*, 18 : « pessumum facinus *patratum foret*. » 20 : « ni virtus fidesque vostra *spectata* mihi *forent*. » 39 : « illis qui victoriam *adepti forent*. » *Jug.*, 27 : « omnis invidia — *dilapsa foret*. » Cf. *Cat.*, 14 : « ex aliis rebus magis quam quod cuiquam id *compertum foret* ; » — c) dans une proposition finale : *Jug.*, 33 : « cujus impudentia — *munitus foret* ; » — d) comme simple plus-que-parfait : *Jug.*, 30 : « quoque modo (interrogation indirecte) *actæ forent* ; » (1) — e) *forem* (= essem) avec un participe futur : *Jug.*, 109 : « pacem an bellum *agitaturus foret*. »

Cornélius Népos : *forem* est employé comme auxiliaire : a) pour for-

(1) *Cat.*, 31, « *sicuti* jurgio *lacessitus foret* » est douteux ; le *Parisinus* 1576 donne « *si* — *lacessitus foret* » (st. dir. : *ero*), v. Wirz, *Zeitschr. f. Gymnasialwesen*, 1877, p. 278 (cf. sa révision de l'éd. de Jacobs, dans la collection Weidmann).

Digitized by Google

mer le plus-que-parfait ordinaire : *Lys.*, 3, 5 : « quam vere de eo *foret judicatum* » (interrog. indir.). *Epam.*, 7, 5 : « diutius — quam lege *præfinitum foret.* » *Eum.*, 12, 1 : « a quo tot annos adeo *essent* male *habiti* ut sæpe ad desperationem *forent adducti.* » *Hann.*, 7, 3 : « Hannibalem, cujus opera *susceptum* bellum *foret ;* » — b) avec le participe futur : *Dion*, 8, 2 : « quod — suos sensus *aperturi forent* » (= essent). *Att.*, 9, 7 : « quid alii *laudaturi forent.* »

Chez T.-Live l'emploi de *forem* comme verbe auxiliaire paraît être beaucoup plus fréquent que dans l'ancienne langue ; comme Cornélius Népos, il l'emploie souvent tout à fait dans le sens de *essem* (en parlant du passé ou avec un participe futur). Voici du reste les passages de T.-Live (1).

1° *Forem* avec le participe passé.

a) Dans le style indirect, pour remplacer *ero* du style direct (2) :

25, 23, 4 si *traditæ forent* Syracusæ. 31, 12, 4 quæ *inventa* pecunia *esset*, reponi ; si quo minus *inventum foret*, expleri. — De même après *si* : 2, 32, 1. 26, 17, 5. 27, 26, 9. 29, 10, 5. 33, 12, 12. 13, 15. 38, 3. 45, 5. 36, 25, 6. 34, 2. 38, 2, 7. 23, 3. 40, 57, 8. 44, 24, 4. 45, 25, 12.

1, 46, 3 ut tædio regum maturior veniret libertas ultimumque regnum *esset* quod scelere *partum foret*.

27, 20, 5 nec transitionibus finem ante fore quam omnes Hispani milites — *traducti* in Galliam *forent*. — De même après *non ante* (*non prius*) *quam* : 5, 15, 4. 21, 31, 3. 27, 20, 5. Cf. 28, 34, 7 mos — erat — non prius imperio in eum tamquam pacatum uti quam præsidia urbibus *imposita forent*.

30, 1, 10 P. Scipioni —, donec *debellatum* — *foret*, prorogatum imperium est. — De même après *donec* 27, 7, 17.

b) Dans les propositions conditionnelles qui expriment une supposition non réalisée :

Dans la proposition conditionnelle elle-même : 10, 35, 7 si ante lucem ad castra *ventum foret*. 10, 45, 6 segnius tamen — *acta* res *esset*, ni — *allatum foret*. Cf. 2, 17, 6. 27, 12. 3, 72, 7. 4, 52, 5. 8, 36, 3. 9, 17, 2. 21, 55, 8. 22, 40, 9. 22, 41, 3. 27, 25, 5. 51, 9. 28, 34, 2. 38, 10. 43, 18. 30, 10, 21. 31, 16, 6. 29, 11. 34, 18, 2. 36, 7, 16. 37, 41, 8. 38, 46, 9. 47, 13. 39, 16, 1. 40, 4, 5. 28, 4. 43, 4, 1. 44, 20, 5. 45, 13, 3. 25, 12.

Dans la proposition principale : 2, 34, 5 incommodo bello — *vexati forent*, ni, etc. 2, 56, 15 *certatum* haud incruento prœlio *foret*, ni, etc. Cf. 2, 1, 6. 18, 11. 23, 10. 47, 8. 48, 5. 51, 2. 3, 22, 9. 30, 2. 4, 38, 2. 61, 8. 7,

(1) La plupart sont déjà chez Neue.

(2) Il faut remarquer toutefois que dans plusieurs de ces exemples il y aurait dans le style direct plutôt *sim* (se rapportant également à l'avenir) que *ero*.

Digitized by Google

37, 9. 9, 41, 4. 42, 6. 10, 11, 9. 35, 3. 22, 22, 21. 24, 31, 11. 28, 22, 13. 29, 6, 13. 31, 23, 11. 37, 5. 33, 13, 12. 35, 29, 7. 37, 29, 5. 38, 25, 13. 39, 21, 10. 44, 42, 9. V. aussi 3, 37, 7 (Madvig, *Emend. Liv.*, p. 93).

c) Comme simple plus-que-parfait du subjonctif, en parlant d'un fait passé :

4, 11, 2 quod Ardeatibus in re præcipiti tanta *foret* cura *subventum*.

10, 22, 5 quam prope ultimum certamen — nuper *ventum foret*.

21, 21, 1 quæ Romæ quæque Carthagine *acta decretaque* *forent*. 21, 49, 5 eadem tempestate qua ipsi *disjecti forent*. 21, 53, 4 solo patrio terraque in qua *geniti forent*.

22, 9, 9 quod — *votum* Marti *foret*.

22, 32, 6 quod auri sibi a majoribus *relictum foret*.

24, 18, 4 si quid *emptum paratumque* pupillis ac viduis *foret* (« toutes les fois que »), a quæstore præscribebantur.

25, 19, 4 quibus artibus — *capti forent*. 25, 37, 12 mirabundi — unde tot hostes subito *exorti* — *forent*.

26, 15, 3 num ope eorum — *forent* — *adjuti*. 26, 21, 3 cujus nomine — supplicatio *decreta foret*. 26, 46, 2 ut ubi — *creditum foret*.

27, 25, 4 quod per quinquennium arcem *tutatus esset* maximeque unius ejus opera *receptum* Tarentum *foret*.

27, 44, 2 cui *detractum foret* omne quod roboris — fuerit.

28, 9, 10 eo die quo *pugnatum foret*.

28, 37, 1 quod portæ — *clausæ forent*.

31, 30, 2 quod hostilia — *passi forent*.

32, 3, 4 seu *injuncta* seu *suscepta foret* militia. 32, 5, 5 quia una *esset* ex iis quæ — *contributæ forent*. 32, 10, 5 cum quibus *bellatum foret*.

33, 12, 8 quia *victus* prœlio *foret*.

34, 43, 3 quoniam in Hispania et Macedonia *debellatum foret*.

35, 31, 11 quæ fama *vulgata* — *foret*.

37, 12, 8 quod fraude *capti* — *forent*. 37, 24, 10 quod — non omnis — *capta* classis hostium *foret*.

38, 33, 8 vociferantibus exsulibus quæ *passi forent*. 38, 54, 7 quæ ab Antiocho — pecuniæ *captæ forent*.

39, 14, 3 quæ — ab se *inquisita forent*. 39, 20, 9 quantum *deminutæ* copiæ *forent*. 39, 25, 4 utrum Thessalorum juris cum vi *ademptæ possessæque* ab Ætolis *forent* —, an Ætolica antiquitus ea oppida fuissent (Madvig : utrum, Thessalorum juris cum *essent*, vi ademptæ, etc.). 39, 46, 9 quod — auxilia *missa forent*. 39, 47, 6 quam non ex æquo *disceptatum* apud Cæcilium *foret* indigneque sibi — *insultatum* ab omnibus *esset*.

42, 60, 5 aliquanto majorem culpam esse quod nocte *foret cessatum*.

43, 7, 6 in qua (legatione) ita affecto excusatio valetudinis aut ne ipsi quidem petenda *visa foret* aut *data* petenti non *esset*.

Digitized by Google

44, 8, 4 recuperanda esse quæ prius culpa *omissa forent*. 44, 29, 3 cum (« toutes les fois que ») — *significatum foret*.

45, 2, 4 quot milia ex his cæsa, quot *capta forent*.

2° *Forem* avec le participe futur.

9, 16, 7 quam in viam *egressurus* hostis *foret*.

10, 14, 4 qua *venturum* bellum *foret*.

22, 57, 5 quænam *futura* finis tantis cladibus *foret*.

23, 43, 14 quæ — *cessura forent*.

25, 24, 8 haud dubius quin paucos — *expulsurus foret*.

26, 26, 11 nedum in bello respirare civitatem *forent passuri*.

29, 3, 11 tantum fortunam mutasse ut — obsidionem Carthaginis *visuri forent*. 29, 28, 9 velut si urbem — *aggressurus* — *foret*.

30, 2, 5 incertum erat quo *missuri* classem Carthaginienses *forent*.

35, 13, 9 si quid adversi *casurum foret*.

37, 10, 10 quas — *objecturus* certamini *foret*.

37, 15, 1 utrum libera sua classe *abscessuri* inde *forent*, etc.

Cf. 44, 26, 9 per quantam omnium præparatam cura regis copiam *ituri forent* (v. Madvig, *Emend. Liv.*, p. 697) quibusque muneribus principes advenientes — *excepturus* rex *esset*.

3° *Forem* avec le participe en *-ndus*.

a) Dans des propositions qui se rapportent à l'avenir :

29, 24, 4 periculum erat ne — timor — in exercitum incideret ne — *foret bellandum*.

37, 51, 10 metu ne — *foret bellandum*.

39, 35, 16 periculum esse ne — magis *timendi forent*.

De même après *ne* : 8, 2, 8. 33, 19, 6.

27, 17, 6 si cum pluribus pariter *dimicandum foret* (st. dir. : *erit*). — De même après *si* : 29, 15, 13. 28, 5, 2 (après *seu*). 44, 8, 2 (st. dir. : *sit*).

22, 38, 9 mirari se, qui dux — sciret quæ sibi *agenda* armato *forent* (st. dir. : *erunt*). — De même 35, 28, 3. 46, 8. 36, 27, 4. — Cf. 4, 26, 10 (st. dir. : *sit*).

b) Dans les propositions conditionnelles qui expriment une supposition non réalisée :

35, 42, 6-7 neque dimittendam partem navium — censebat neque, si *mittendæ* naves *forent*, etc. Cf. 27, 26, 1.

22, 61, 15 qui si Carthaginensium ductor fuisset, nihil *recusandum* supplicii *foret*. Cf. 31, 38, 6. 34, 6, 10.

c) Dans l'interrogation indirecte, pour remplacer *sum* du style direct :

Digitized by Google

36, 43, 3 consilium — habuit, *faciendum*ne periculum navalis certaminis *foret* (st. dir. : *est*). — De même 9, 45, 7. 23, 28, 4. 42, 67, 11. 44, 7, 11.

Il nous semble résulter de cette étude que dans l'ancienne langue *forem* s'employait *surtout*, soit dans des propositions exprimant une supposition non réalisée, soit dans des propositions se rapportant à l'avenir (pour remplacer *ero* du style direct, ou bien après *ut* ou *ne*, etc.) ; toutefois déjà chez Plaute et chez Salluste *forem* se trouve aussi employé par exception dans d'autres cas ; Cornélius Népos et surtout T.-Live emploient *forem* partout où l'on peut employer *essem* ; César paraît avoir évité absolument *forem*.

Comme passage remarquable chez T.-Live je citerai encore 27, 25, 8, où *foret* est employé au lieu de *futura esset* : « negabant unam cellam duobus recte dedicari, quia, si de cælo tacta aut prodigii aliquid in ea *factum esset*, difficilis procuratio *foret*, quod, utri deo res divina fieret, sciri non *posset* » (« on ne *pourrait* pas ».) (cf. 39, 36, 1 « terror Achæis injectus erat et cogitatio quam non ex æquo disceptatio *futura esset* »). Mais je ne crois point que cela tienne à un sens particulier qu'aurait *foret* ; je ne vois là qu'une légère inexactitude d'expression, très-naturelle d'ailleurs, tout comme dans l'emploi de *posset* au lieu de « *futurum esset ut* sciri non *posset*. »

Digitized by Google

Digitized by Google

E. L'ADVERBE

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ADVERBE

Je n'ai pas l'intention de faire ici une étude complète sur l'emploi des adverbes et des particules chez T.-Live; je veux seulement signaler deux traits qui distinguent sa langue de celle de l'époque classique : l'un, c'est que plusieurs adverbes ont déjà perdu chez lui leur vrai sens; l'autre, c'est que l'emploi des adverbes comme adjectifs, à l'imitation des Grecs, semble devenir chez lui plus fréquent et plus hardi.

§ 26. — ADVERBES AYANT PERDU LEUR VRAI SENS.

L'emploi inexact de certains adverbes est un des signes qui annoncent chez T.-Live que l'ancienne pureté de la langue commence à s'altérer; on peut citer l'emploi de *adhuc*, *in vicem*, *ceterum*, *quoque*.

1. *Adhuc* (1).

Le vrai sens de ce mot, employé comme adverbe de temps, est « jusqu'ici (2), » ou bien « maintenant encore. » En parlant du passé, « *encore* » se rend par *etiam* ou *etiam tum :*

Térence, *Eun.*, 113 « neque scibat neque per ætatem *etiam* potis erat. » *Andr.*, 115-116 « in funus *prodeo* (présent historique), Nil suspicans *etiam* mali. » Cicéron, *In Verr.*, II, 3, 23, 56, « cum iste *etiam* cubaret. » César, 6, 30, 2 « magno accidit casu ut in ipsum incautum *etiam* atque imparatum incideret. » 6, 43, 4 « ut modo visum ab se Ambiorigem in fuga circumspicerent captivi nec plane *etiam* abisse ex conspectu contenderent. » Virgile, *Æn.*, 6, 482-485 : « quos ille omnes longo ordine

(1) V. Madvig, dans son édition du *de finibus*, 5, 6, 16.

(2) Par exemple, Térence, *Heaut.*, 1000, « *adhuc* quod factumst. » Cic., *Ad Att.*, 3, 14, 2 « non commovi me *adhuc* Thessalonica. » *Ad fam.*, 6, 14, 3 « Cæsari —, sicut *adhuc* feci, libentissime supplicabo. » Cés., *De b. G.*, 3, 22, 3 « neque *adhuc* — repertus est quisquam. » *De b. c.*, 3, 57, 2 « sese — nihil *adhuc* arbitrari, etc. » Corn. Nép., *Milt.*, 5, 5, « qua pugna nihil *adhuc* exstitit nobilius. »

Digitized by Google

cernens Ingemuit, Glaucumque Medontaque, etc... Idæumque *etiam* currus, *etiam* arma tenentem. » — Térence, *Hec.*, 145 « narratque (présent historique) ut virgo ab se integra *etiam tum* siet. » César, *De b. c.*, 3, 13, 3 « perterrito *etiam tum* exercitu princeps Labienus procedit. » 3, 93, 6 « pugnantibus *etiam tum* ac resistentibus in acie Pompejanis. » Salluste, *Jug.*, 21, « obscuro *etiam tum* lumine milites Jugurthini signo dato castra hostium invadunt (1). »

Peu à peu cependant *adhuc* finit par prendre un sens aussi large que celui de *encore* (2) en français ; mais cet emploi inexact de *adhuc* semble être resté étranger aux prosateurs classiques (3) ; T.-Live, au contraire, emploie déjà plusieurs fois *adhuc* en parlant du passé :

6, 33, 2 cum — Latinos ex diutina pace nova defectio recentibus *adhuc* animis ferociores ad perseverandum in bello faceret.

9, 6, 12 non hiscere quemquam præ metu potuisse, tamquam ferentibus *adhuc* cervicibus jugum, etc.

10, 31, 1 nec in Samnitibus *adhuc* nec in Etruria pax erat.

21, 48, 4 quamquam gravis *adhuc* vulnere erat.

(1) *Etiam* s'emploie de même en parlant du *présent* ou du *futur* : Térence, *Andr.*, 503, « non satis me pernosti *etiam* » (cf. *Eun.*, 360. 1092). *Andr.*, 940 « at mihi unus scrupulus *etiam* restat. » *Heaut.*, 175 « nil *adhuc* est quod vereare, Clinia : haudquaquam *etiam* cessant. » 188 « incertumst *etiam* » (cf. encore 433. *Hec.*, 614. *Phorm.*, 174. 474. 831). *Andr.*, 201 « nondum *etiam* » (cf. 807). — *Eun.*, 717 « siquidem tu me hic *etiam*, nebulo, ludificabere. » *Heaut.*, 402 « diu *etiam* duras dabit. » Cicéron, *In Cat.*, 1, 1, 1 « quamdiu *etiam* furor iste tuus nos eludet. » Virgile, *Georg.*, 3, 188-189 : « audeat..... Invalidus *etiam*que tremens, *etiam* inscius ævi. »

(2) On remarquera qu'au point de vue étymologique *encore* (= *hanc horam*) est l'équivalent exact de *adhuc*.

(3) On cite chez Cicéron : *Ad Att.*, 7, 12, 1 « unam *adhuc* a te epistulam acceperam. » *De div.*, 2, 2, 4 « *adhuc* hæc erant : ad reliqua alacri tendebamus animo ; » mais, dans le premier de ces deux passages, le plus-que-parfait remplace en réalité le parfait, par suite d'une habitude bien connue du style épistolaire latin (cf. *Ad Att.*, 10, 15, 1 ; v. Madvig, *Lat. Sprachl.*, § 345), et il faudrait dire en français : « *jusqu'ici* je n'ai reçu qu'une lettre de toi » ; dans l'autre passage le sens est : « voilà les ouvrages philosophiques que j'avais terminés *jusqu'ici* » ; *adhuc* s'oppose à « *nunc* (après la mort de César), *quoniam de republica consuli cœpti sumus*, etc., » qui vient plus loin (§ 7) ; dans l'un et l'autre cas *adhuc* conserve donc son vrai sens. Il est vrai qu'en deux endroits Cicéron a gardé dans le style indirect *adhuc* du style direct (cf. plus haut, p. 124-125) : *De or.*, 1, 21, 94, « scripsi etiam illud quodam in libello —, disertos cognosse me nonnullos, eloquentem *adhuc* neminem. » *De fin*, 5, 6, 16 « ille igitur vidit non modo quot fuissent *adhuc* philosophorum de summo bono, sed quot omnino esse possent sententiæ ; » mais, en dehors du style indirect, Cicéron n'eût certainement pas dit, dans un récit : « tot erant *adhuc* sententiæ. »

Digitized by Google

23, 33, 3 utrius populi mallet victoriam esse, incertis *adhuc* viribus, fluctuatus animo fuerat.

24, 22, 8 inflata *adhuc* (= etiam tum) regiis animis ac muliebri spiritu.

27, 40, 8 memoriæ proditum est plenum *adhuc* iræ in cives M. Livium in bellum proficiscentem, etc.

Chez les écrivains de l'époque impériale, *adhuc* devient tout à fait synonyme de *etiam* (même devant un comparatif), comme on en peut juger par les exemples suivants :

Quintilien, 2, 15, 28 « *adhuc* concitatior. » 29 « *adhuc* autem — manifestius. » 2, 21, 6 « atque *adhuc* alibi. » Sénèque, *Nat. quæst.*, 4, 8, « unam rem *adhuc* adiciam. » *Epist.*, 49, 3, « *adhuc* puncto minus. » Suétone, *Tib.*, 17, « amplior *adhuc* — cumulus, » etc.

2. *In vicem.* — *In vicem* veut dire « *alternativement* »; « *réciproquement* » se dit *inter se*, et il faut remarquer que dans ce cas le verbe paraît n'être jamais accompagné d'un complément direct : « ils s'aiment réciproquement, » « *amant inter se.* »

Tér., *Ad.*, 827-8, « video eos sapere, intellegere, — *inter se* amare. » Cic., *In Cat.*, 3, 5, 13 « furtim nonnumquam *inter se* aspiciebant. » *De or.*, 2, 3, 13 « qui cum *inter se* — amicissime consalutassent. » *Ad Att.*, 6, 1, 12 « Cicerones pueri amant *inter se.* » Cés., 4, 25, 5 « cohortati *inter se.* » De même 6, 8, 1 et 40, 4 « *inter se* cohortati. » *De b. c.*, 1, 21, 3 « ut contingant *inter se.* » Corn. Nép., *Arist.*, 1, 2 « obtrectarunt *inter se.* » *Dion*, 4, 1 « cum *inter se* timerent. » *Eum.*, 4, 2 « *inter se* complexi. » — Chez Térence, *Ad.*, 271, « quasi nunc non norimus nos *inter nos*, » le premier *nos* est sans doute un nominatif.

Inter se peut être accompagné de *in vicem :* T.-Live, 9, 43, 17, « *in vicem inter se* gratantes. » Pline, *Hist. nat.*, 17, (24) 37 « necant *in vicem inter sese.* » C'est peut-être pour avoir été employé ainsi que *in vicem* finit par être pris dans le sens de « réciproquement, » par ex. chez Phèdre, 3, 6 (7), 3, « dein salutant *in vicem* » (sous-entendez *inter se*). Cet emploi de *in vicem*, dont Forcellini cite plusieurs exemples pour l'époque impériale (1), se rencontre déjà chez T.-Live : 3, 6, 3, « ministeriaque *in vicem.* » 6, 24, 7 « adhortatio *in vicem* totam alacri clamore pervasit aciem. » 9, 3, 4 « his *in vicem* sermonibus — nox traducta est. » 41, 3, 3 « pugna cum vulneribus et cæde *in vicem* militum nautarumque oritur. »

(1) V. Quintilien, 1, 4, 16. 4, 5, 13. Pline le jeune, *Epist.*, 7, 20, 7. Tacite, *Hist.*, 3, 46. Mais Suétone, *Tib.*, 28, est cité à tort ; il y a : « *in vicem* eum odero », « à mon tour. »

Digitized by Google

3. *Ceterum* (1).

Le sens primitif de ce mot est « sous tous les autres rapports, » « à part cela; » par exemple : Cicéron, *Ad Qu. fr.*, 2, 12 (14), 1, « ego me in Cumano et Pompejano, præterquam quod sine te, *ceterum* satis commode oblectabam (2). » Mais *ceterum* s'employait aussi comme le français « du reste » pour marquer une transition ou une opposition, et cet emploi conduisit certains auteurs, par exemple Salluste et T.-Live, à prendre *ceterum* tout à fait dans le sens de *sed* (3).

Salluste, *Cat.*, 51, 26, « illis merito accidet quicquid evenerit, *ceterum* vos — quid in alios statuatis considerate. » *Jug.*, 2 « quo magis pravitas eorum admiranda est qui — per luxum atque ignaviam ætatem agunt, *ceterum* ingenium — torpescere sinunt. » 14, 1 « uti regni Numidiæ tantummodo procurationem existumarem meam, *ceterum* jus et imperium penes vos esse. » 82 « non temere neque — omnibus locis pugnandi copiam facit, *ceterum* haud procul ab Cirta — reges opperitur. » 83 « omne bellum sumi facile, *ceterum* ægerrume desinere. » 76 « simulabat sese negotii gratia properare, *ceterum* proditionem timebat. »

T.-Live, 2, 3, 1 « cum haud cuiquam in dubio esset bellum ab Tarquiniis imminere, id quidem spe omnium serius fuit, *ceterum*, id quod non timebant, per dolum ac proditionem prope libertas amissa est. » 9, 21, 1 « non consulibus ab se creatis, Sp. Nautio et M. Popilio, *ceterum* dictatori L. Æmilio legiones tradiderunt. » 28, 11, 7 « id quamquam nihil portendentibus deis, *ceterum* neglegentia humana acciderat, tamen, etc. »

M. Dräger, à qui nous empruntons les exemples qui précèdent, en donne d'autres pour les écrivains de l'époque impériale.

4. *Quoque*.

On connaît la différence de sens entre *quoque* et *etiam* : *quoque* sert à ajouter à un fait un autre fait de même nature, *sans gradation*; *etiam* marque une *gradation* (Schultz, *Lat. Synonymik*, § 486). Chez T.-Live cette différence semble être quelque peu effacée, et l'on rencontre parfois *quoque* là où l'on attendrait plutôt *etiam* :

2, 43, 1 ab Æquis arma sumpta; Vejentes agrum *quoque* Romanorum

(1) Dräger, II, p. 128.

(2) Je signale en passant une étourderie de M. Lupus (*Der Sprachgebr. d. Corn. Nep.*, p. 61), qui, transcrivant inexactement une remarque de M. Dräger (*Syntax u. Stil des Tac.*, § 21), dit que *ceterum* ne se rencontre pas du tout chez Cicéron.

(3) Les exemples de M. Dräger ne sont pas tous cités à propos; dans plusieurs, *ceterum* marque une opposition moins forte que *sed* et se peut traduire encore par « du reste » ou « mais du reste »; ce sens forme la transition entre le sens primitif et le sens de « mais. »

Digitized by Google

populantes inierunt (la gradation est exprimée d'une façon bien peu claire).

4, 41, 3 quæ, pensitanda *quoque* (1), magni animi atque ingenii essent.

5, 35, 6 Romanis eos bello *quoque*, si res cogat, tuendos esse.

10, 26, 9-10 ita cæsa ab tergo legio atque in medio, cum hostis undique urgeret, circumventa. Deletam *quoque* (= etiam) ibi legionem ita ut nuntius non superesset quidam auctores sunt.

10, 14, 9 aliquantum *quoque* aperta (ou *aperta quoque*?) pugna præbuerunt terroris.

§ 27. — ADVERBES JOUANT LE RÔLE D'ADJECTIFS (2).

On sait qu'en grec il y a un grand nombre d'adverbes qui, précédés de l'article, peuvent jouer le rôle d'adjectifs. En latin l'absence d'article rendait cet emploi de l'adverbe plus difficile; aussi, bien qu'on trouve déjà dans l'ancienne langue des exemples très-hardis (3), il semble que cet emploi de l'adverbe soit resté assez rare jusqu'à la fin de l'époque classique. Chez T.-Live et chez Tacite il est beaucoup plus fréquent et plus libre, quoique dans plusieurs des passages que l'on cite il ne soit pas sûr que l'adverbe remplisse la fonction d'adjectif, le sens permettant aussi de le construire avec le verbe. Voici quelques exemples de T.-Live :

1, 59, 9 victores omnium *circa populorum*. 10, 33, 5 turbida lux metum

(1) C'est ainsi que M. Madvig corrige ce passage (v. *Emend. Liv.*, p. 122), et, bien que dans la phrase ainsi corrigée l'idée soit exprimée d'une façon assez singulière et assez obscure, le sens est toutefois plus satisfaisant qu'avec la vulgate « quæ pensitanda *quoque* magnis animis atque ingeniis essent. » Avec ce dernier texte, *quoque* porterait, contrairement à l'usage ordinaire, sur le mot qui le suit. 10, 14, 9 les mss. ont également : « aliquantum *quoque* aperta pugna præbuerunt terroris ; » les éditions donnent : *aperta quoque*. Pour cette place irrégulière donnée à *quoque*, M. Weissenborn renvoie à Q.-Curce, 6, 6, 5 « et ille se quidem spolia Persarum gestare dicebat : sed cum illis *quoque* mores induerat. » Cette irrégularité n'est pas rare chez Q.-Curce, v. Vogel, dans l'introduction de son édition, § 51, e) (c'est à tort qu'il cite César, *De b. c.*, 3, 84, 3 ; j'expliquerais ce passage en faisant porter *quoque* sur *usum*). M. Weissenborn compare encore Tacite, *Ann.*, 13, 6, cf. la note de Dräger dans son édition. Au contraire, dans les deux passages de T.-Live, 22, 14, 15. 25, 16, 11, *quoque* est intercalé dans une expression composée, « *ad aures* quoque *militum*, » « *res* quoque *Romana*, » ce qui fait que l'inversion paraît beaucoup moins dure, quoique « *ad militum* quoque *aures*, » « *Romana* quoque *res* » eussent mieux valu.

(2) Dräger, I, p. 131-132 (2e éd.). Kühnast, p. 52 et suiv. Nägelsbach, § 75.

(3) Dräger cite : « *nunc* hominum » = τῶν νῦν ἀνθρώπων Plaute, *Pers.*, 3, 1, 57. « *intus* pateram » *Amph.*, 2, 2, 138. « eri *semper* lenitas » Tér., *Andr.*, 175. — Cf. « *infra*que locum » Lucr., 5, 1369.

Digitized by Google

circa insidiarum faciebat. 21, 7, 5 *cetera circa*. 21, 11, 12 *circa omnia*. 21, 36, 4 per *invia circa* nec trita antea, etc.

3, 6, 3 *ministeria*que *in vicem*. 3, 71, 2 multis *in vicem cladibus* fessi. 6, 24, 7 *adhortatio in vicem*. 30, 8, 4 tumultuosis *hinc atque illinc excursionibus in vicem*. Cf. encore 9, 3, 4. 41, 3, 3.

Plus haut, p. 93, nous avons donné des exemples de *inter se* jouant le rôle d'un adjectif (= *mutuus*).

2, 23, 11 exprobrantes suam quisque *alius alibi militiam*.

3, 63, 5 gemina victoria duobus *bifariam prœliis* parta.

3, 39, 4 Romulum — *deinceps*que *reges*.

22, 17, 3 quo *repente discursu*.

21, 36, 6 per nudam *infra glaciem*.

27, 1, 10 *comminus acie* et peditum certamine (cf. Cic., *p. Cæc.*, 15, 43 « non solum impulsu scutorum neque conflictu corporum neque *ictu comminus* neque conjectione telorum. »)

On trouve même deux passages où T.-Live emploie *substantivement* un adverbe ou une expression adverbiale, voyez : 1, 58, 2 « postquam satis tuta *circa* (= τὰ *circa* ou *circa loca*) sopitique omnes videbantur. » 39, 8, 6 « mixti feminis mares, *ætatis teneræ* majoribus » (= *qui æt. ten. erant*) (1). — On peut comparer : Sall., *Cat.*, 3, « quæ sibi quisque facilia factu putat æquo animo accipit; *supra ea*, veluti ficta, pro falsis accipit. » Ovide, *Metam.*, 1, 19-20 : « frigida pugnabant calidis, umentia siccis, Mollia cum duris, *sine pondere* (= τοῖς ἄνευ βάρους οὖσι) habentia pondus (2). »

(1) C'est par inadvertance que M. Müller (dans son édition, 1, 58, 2) renvoie à 22, 45, 7 : « lævum cornu extremi equites sociorum, *intra* pedites, ad medium juncti legionibus Romanis, tenuerunt. » *Intra* n'est pas pour « τὰ intra » ; le sens est : « l'aile gauche fut occupée *à l'extrémité* par la cavalerie des alliés, *en dedans* par leur infanterie, qui vers le centre de l'armée rejoignait l'infanterie romaine » (placée à l'aile droite, à gauche de la cavalerie romaine, v. § 6).

(2) C'est à tort que Nägelsbach et M. Müller comparent encore Cicéron, *Orat.*, 1, 4 (« *infra secundos* »). *De off.*, 1, 45, 160 (« *deinceps* »); dans ces deux passages l'expression adverbiale ne joue pas du tout le rôle d'un substantif.

Digitized by Google

CONCLUSION

Digitized by Google

Digitized by Google

CONCLUSION

Nous bornerons ici notre étude. Nous avons simplement voulu donner quelques fragments d'une grammaire de T.-Live, et montrer, par ce spécimen, ce qu'il y aurait lieu de faire, selon nous, en remaniant, en corrigeant, en complétant le travail de M. Kühnast. Nous avons choisi de préférence un ordre de questions qui est généralement négligé dans les livres destinés à l'enseignement des classes, et, tout en étudiant plus particulièrement l'usage de T.-Live, nous avons cependant tenu compte de l'usage des autres prosateurs classiques, de manière à accroître par nos observations personnelles les faits réunis par M. Dräger dans sa *Syntaxe historique*. Enfin, pour chaque question, nous avons essayé de déterminer, dans la mesure où cela était possible, jusqu'à quel point la grammaire de T.-Live s'éloignait ou se rapprochait de celle de l'époque classique.

De cette longue série d'études particulières il se dégage, croyons-nous, deux conclusions :

D'une part on a pu se convaincre que la syntaxe latine renferme encore plus d'un point obscur, et que bien des questions, qui trouvent place dans les grammaires les plus élémentaires, gagnent à être étudiées de plus près. Souvent l'usage des auteurs latins est connu en gros et d'une manière générale, mais les grammairiens ne se sont pas assez préoccupés jusqu'ici de rechercher quelles ont pu être les variations de cet usage aux différentes époques. Il faudra encore bien des recherches de détail, faites avec méthode et avec intelligence, pour qu'on arrive à une connaissance complète et sûre de l'histoire de la langue latine.

D'autre part il nous semble que les faits exposés dans ce travail justifient l'opinion que nous avons exprimée, p. 10 et suiv., sur la langue de T.-Live. Entre la prose de l'époque classique, représentée surtout par Cicéron et par César, et la prose de l'époque impériale, qui est une prose de décadence, T.-Live paraît former la transition. Sa langue, très-correcte et très-pure sur beaucoup de points, n'est pourtant déjà plus la langue de Cicéron ou de César.

C'est surtout pour la syntaxe proprement dite que les différences sont nombreuses et frappantes. Aussi, comme nous l'avons annoncé plus haut (p. 13), ayant laissé la syntaxe proprement dite

Digitized by Google

en dehors des recherches personnelles qui ont fourni la matière de ce travail, nous avons cru utile de compléter notre étude par un *Appendice*, dans lequel nous donnons, d'après M. Dräger et M. Kühnast, au moins une vue d'ensemble rapide et sommaire sur les principales particularités que présente la syntaxe de T.-Live comparée à celle de l'époque classique.

Du reste, dans le cours de l'étude que nous venons de faire, nous avons déjà rencontré plus d'une preuve du changement qui s'est fait dans la prose latine entre Cicéron et T.-Live. Certains emplois de telle ou telle classe de mots, qu'on voit poindre chez T.-Live, sont inconnus à l'ancienne langue; d'autres, rares jusque-là, se multiplient chez lui et reçoivent une extension toute nouvelle (1). L'influence de la langue poétique, dont le grand développement est à peu près contemporain de T.-Live, ne semble pas avoir été étranger à quelques-unes de ces innovations (2); d'autres fois on croit remarquer que T.-Live a introduit dans la langue littéraire des façons de parler de la langue vulgaire (3); ailleurs c'est un manque de symétrie voulu, qui n'est justifié par rien, et qui fait déjà penser aux originalités du style de Tacite (4); enfin,— et c'est là une des raisons qui nous font croire que T.-Live n'est pas loin de la limite où commence la décadence de la prose, — certains mots ou certaines formes ont en partie perdu chez lui leur vrai sens (5).

L'étude commencée dans ce travail sera peut-être reprise par nous un peu plus tard. Nous ne nous dissimulons point que le présent essai renferme encore bien des lacunes et bien des imperfections; nous espérons toutefois qu'il ne sera pas entièrement inutile pour compléter la connaissance qu'on a de l'histoire de la langue latine, et par conséquent aussi la connaissance de l'histoire de la littérature latine, qu'on n'en doit pas séparer.

En terminant, ce m'est un devoir de remercier mon ancien maître, M. Eugène Benoist, professeur de poésie latine à la Faculté des Lettres de Paris, qui, après avoir accepté la dédicace de ce travail, a bien voulu en relire les épreuves et m'a fourni plus d'une observation intéressante.

(1) Voyez : § 1, p. 30 et suiv. § 2, p. 39 (emploi de *cervix*). § 3, p. 49 et suiv. § 5, p. 68 (lignes 12 et suiv., 33 et suiv.). § 6. § 7 (surtout note (5) de la page 81). § 12, note (1) de la page 119. §§ 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27.

(2) V. § 6, 1. § 21. Cf. p. 13 et p. 17.

(3) §§ 19, II. 20. 23.

(4) P. 33-34.

(5) §§ 18. 24. 25. 26.

Digitized by Google

APPENDICE

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE [1]

DE QUELQUES DIFFÉRENCES ENTRE LA SYNTAXE DE TITE-LIVE ET CELLE DE CICÉRON OU DE CÉSAR.

I. — Syntaxe de la proposition simple.

§ 1. — *Verbe au pluriel après un nom collectif au singulier* (2).

Dans l'ancien latin cette construction semble avoir été employée d'une façon assez libre : « *omnis Græcia — decoravere*, » « si *quis* quid *alter ab altero peterent* » (Caton), « *faciunt pars hominum*, » « *uterque imperator* in medium *exeunt*, » « *uter meruistis* culpam? » « *neuter* ad me *iretis*, » « neque *nostrum quisquam sensimus*, » « ubi *quisque vident* » (Plaute). Cicéron au contraire paraît n'employer le pluriel du verbe que lorsque le nom collectif auquel ce pluriel se rapporte est dans une autre proposition (3), par exemple : « cum *premeretur* initio *multitudo* ab eis qui majores opes habebant, ad unum aliquem *confugiebant* »; de même en général César (« *civitati* persuadet ut — *exirent*, » etc.), chez qui on trouve pourtant aussi : *De b. G.*, 2, 6, 3 « cum *tanta multitudo* (4) lapides ac tela *conicerent*. » *De b. c.*, 2, 6, 3 « *magna vis* eminus missa *telorum* multa nostris — vulnera *inferebant*. » 3, 30, 3 « *uterque eorum* — exer-

(1) Je crois utile de rappeler que dans cet *Appendice* je n'ai point voulu en général faire œuvre *personnelle*, mais simplement *résumer* les faits réunis par d'autres grammairiens. Je n'entends donc pas prendre la responsabilité de toutes les affirmations de M. Dräger ou de M. Kühnast que je reproduirai.

(2) Dräger, I, p. 170 et suiv. (2e éd.).

(3) Dans des phrases comme : « sed *eorum partim* ita *levia sunt*, etc., » M. Dräger remarque avec raison que *partim* (qui veut dire « *en partie* ») n'est pas le sujet ; dans cette expression toute faite, il y a une espèce de confusion entre les deux formes de phrase « sed *ea* partim ita levia sunt » et « sed eorum *pars*, etc. »

(4) Ce passage est en réalité très-différent de celui de Cicéron que nous venons de citer, et où il y a aussi *multitudo* ; ici *multitudo* est accompagné de *tanta* ; il s'agit d'une foule *nombreuse*, et c'est peut-être cette idée qui amène le pluriel.

Digitized by Google

citum *educunt* » (2, 6, 5 *utraque* est en apposition au sujet de *laborarent:* « ils souffrirent l'un et l'autre »). Cornélius Népos suit l'usage de Cicéron, voyez Lupus, *Der Sprachgebr. d. Corn. Nep.*, p. 7-8. Chez Salluste on cite : « *sociorum et Latii magna vis — prohibentur*, » « Romæ *plebes — acceperant*, » peut-être « *uterque — exercebant* » (variante : *exercebat*) *Cat.*, 49, et plusieurs exemples du pluriel après *pars* (= alii), « *pars* in crucem *acti*, *pars* bestiis *objecti sunt* » (César en pareil cas met le verbe au singulier), v. Badstübner, *De Sall. dicendi genere*, p. 7-8.

Chez T.-Live cette construction devient très-fréquente, plus peut-être que chez aucun autre écrivain, et il l'emploie d'une manière très-hardie : « segetem *magna vis hominum* simul *immissa* corbibus *fudere* in Tiberim, » « Locros *omnis multitudo abeunt* » (si toutefois *omnis multitudo* n'est pas plutôt une *apposition* au sujet de *abeunt*, cf. Dräger, p. 2-3), « *utraque pars avidi* certaminis *erant*, » « hæc — *ingens turba circumfusi fremebant*, » « *missi* confestim *honoratissimus quisque* » (cf. Zumpt, *Lat. Grammatik*, §§ 336-337), 3, 38, 11 « hæc *fremunt plebes*, » 35, 26, 9 « *cetera classis* prætoria nave amissa, quantum quæque remis valuit, *fugerunt*, » etc., « cum *eorum nemo* qui ad lacum Averni se adissent aut *ipsi venirent* aut, etc., » « nec aut procurrere *quisquam* ab ordinibus suis, ne *nudarent* undique corpus ad ictus, *audebant*, » cf. 9, 44, 2 « *neuter consulum potuerant* (Madvig et Weissenborn : *potuerat*) bello abesse. » 1, 41, 1, « clamor inde concursusque *populi*, *mirantium* quid rei esset, » M. Madvig a sans doute raison de considérer *populi* comme une glose.

§ 2. — Consecutio temporum *avec le présent historique* (1).

On sait que dans les propositions au subjonctif qui dépendent d'un *présent historique* on peut employer soit le *présent*, soit l'*imparfait* du subjonctif lorsque la proposition subordonnée *suit* le présent historique (« *scribit* — ut ea vasa *perquirant*, » « *scribit* ut — responderet »). Quand, au contraire, la proposition subordonnée vient la première, Cicéron emploie toujours l'*imparfait* du subjonctif, excepté si, dans ce qui précède, il y a déjà eu un autre présent historique, car dans ce dernier cas on rencontre aussi quelquefois chez lui le *présent* du subjonctif. César suit en général la même règle que Cicéron. Chez Salluste on cite *Jug.*, 103, 3, où le *présent* du subjonctif *vient avant* le présent historique, *sans qu'il y ait un autre présent historique* dans ce qui précède, cf. Corn. Nép., *Them.*, 8, 6. *Eum.*, 8, 7. — *Chez T.-Live cette exception paraît devenir plus fréquente.*

(1) Dräger, I, p. 232 et suiv. (2e éd.).

Digitized by Google

§ 3. — *Parfait du subjonctif au lieu de l'imparfait dans la* consecutio temporum (1).

Dans les propositions *consécutives* (commençant par *ut*) qui dépendent d'un verbe au passé c'est en général l'*imparfait* du subjonctif qu'on emploie dans le récit, pour marquer l'enchaînement des faits dans le passé. Cicéron ne se sert du *parfait* du subjonctif que là où il ne *raconte* pas, mais où il *remarque* que tel ou tel fait, qu'il considère en lui-même, a été la conséquence de tel autre. C'est ainsi que s'explique le parfait dans les trois passages de Cicéron que cite M. Dräger ; au contraire dans le passage de Galba (chez Cicéron, *Ad fam.*, 10, 30, 3), qui fait partie d'un *récit suivi*, on attendrait l'imparfait ; avec le parfait la proposition consécutive a l'air d'être une *réflexion* du narrateur, étrangère au récit.

Cette inexactitude d'expression qui consiste à employer ainsi le parfait du subjonctif dans le récit au lieu de l'imparfait est rare chez César (2) ; chez T.-Live elle devient beaucoup plus fréquente (3), bien que T.-Live n'en fasse point un aussi grand usage que Cornélius Népos ou Suétone.

§ 4. — Ne *avec l'impératif ordinaire* (4).

Chez T.-Live, 3, 2, 9, on rencontre la construction « *ne timete ;* » c'est là un exemple tout à fait isolé pour la prose de l'époque classique (au lieu de *ne timueritis* ou *nolite timere*). Mais c'est à tort que certaines grammaires traitent cette construction de *poétique ;* peut-être est-ce plutôt un emprunt fait à la langue de la conversation ; chez Térence on trouve : « *ne nega* » *Andr.*, 384. *Heaut.*, 564. *Phorm.*, 803. « *ne sævi* » *Andr.*, 868. « *ne lacruma.... ne retice, ne verere* » *Heaut.*, 84-85. « *ne crucia te* » *Eun.*, 95. — Servius (*Ad Verg.*, 6, 544, « *ne sævi* ») dit que cette construction est un *archaïsme*.

On sait que l'emploi de *ne* avec l'impératif en *-to*, dans les textes de lois ou les préceptes, est tout ce qu'il y a de plus correct.

(1) Dräger, I, p. 265 et suiv. (2e éd.).

(2) Dans le passage 7, 17, 3, « usque eo ut complures dies frumento milites *caruerint* et pecore — famem *sustentarent*, » César a voulu marquer la différence des temps : *caruerunt*, *sustentabant*. Ailleurs au contraire, par exemple *De b. G.*, 2, 21, 5, il n'y a pas cette excuse.

(3) V. par exemple : 1, 16, 1 « tempestas — tam denso regem operuit nimbo ut conspectum ejus contioni *abstulerit* (= auferret). » 2, 6, 9 « adeoque infestis animis concurrerunt — ut — moribundi ex equis *lapsi sint*. »

(4) Zumpt, *Lat. Gramm.*, § 585. Gossrau, *Lat. Sprachlehre*, p. 490. Schultz, *Lat. Sprachl.*, § 379.

Digitized by Google

§ 5. — *Syntaxe des cas.* — *Participes en* -bundus *avec un régime* (1).

La construction des participes en *-bundus* avec un régime (T.-Live : « *hæc — contionabundus,* » « *vitabundus castra hostium* ») est très-rare en latin et paraît n'être pas classique; avant T.-Live M. Dräger cite Sisenna, « *populabundus agros,* » et Salluste, « *vitabundus classem* hostium. » Du reste l'emploi même des participes en *-bundus* semble être une rareté chez les prosateurs classiques (2) (chez Cicéron je ne connais que *furibundus*, *ludibundus*, *moribundus*, *noctuabundus*, *queribundus*, *tremebundus*, *volutabundus*) ; au contraire T.-Live a pour ces participes une certaine prédilection, v. la liste que donne M. Kühnast, *Hauptpunkte d. liv. Syntax*, p. 338-9; plusieurs des participes qui composent cette liste ne paraissent pas se trouver avant T.-Live (3), quelques-uns même (*deliberabundus*, *tentabundus*) ne se rencontrent peut-être que chez lui.

Sur ces participes, cf. A.-Gelle, 11, 15.

§ 6. — *Accusatif grec avec les verbes moyens ou passifs* (4).

La construction des verbes moyens avec un accusatif transitif et la construction des verbes passifs avec l'accusatif de la partie, qui sont peut-être des hellénismes, apparaissent dans le latin archaïque, puis disparaissent de la prose à l'époque classique (elles manquent chez Cicéron, César, Salluste, Cornélius Népos); on commence à les retrouver chez T.-Live : 27, 37, 12 « virgines, *longam indutæ vestem.* » — 21, 7, 10 « *adversum femur* tragula graviter *ictus* » (5) (*De b. Afr.* : « *caput ictus*, » « *bracchium percussus* »). 22, 12, 5 « cura *animum incensus.* » — Du temps de Quintilien cet emploi de l'accusatif de la partie était tout à fait passé dans l'usage ordinaire, v. ce qu'il dit 9, 3, 17.

(1) Dräger, I, p. 357 (2e éd.).

(2) Dans le dictionnaire de Georges (6e éd., 1869), j'ai compté près de *cent* participes en *-bundus;* sur ce nombre, une douzaine environ se rencontrent dans le latin archaïque, sept chez Cicéron, aucun chez César ni chez Cornélius Népos, deux chez Salluste, dix-huit chez T.-Live; la plupart n'apparaissent que chez des auteurs d'une époque postérieure, par exemple Apulée, A.-Gelle, les Pères de l'Église. Peut-être cette formation en *-bundus* appartenait-elle surtout au latin populaire.

(3) *Ludibundus* se rencontre chez Plaute et chez Cicéron, *moribundus* chez Cicéron, *prædabundus* et *vitabundus* chez Salluste, *populabundus* chez Sisenna, *cunctabundus* chez Claudius Quadrigarius, *errabundus* dans le *De b. Afr.*

(4) Dräger, I, p. 362 et suiv. (2e éd.).

(5) César dit au contraire, 5, 35, 6, pour éviter l'accusatif grec : « *T. Balventio* — utrumque femur tragula traicitur. »

Digitized by Google

§ 7. — *Construction des verbes composés de prépositions avec l'accusatif* (1).

La construction des verbes intransitifs composés de prépositions avec l'accusatif semble devenir chez T.-Live, ainsi que chez Salluste et chez Cornélius Népos, beaucoup plus fréquente qu'elle ne l'est chez Cicéron et chez César. On a signalé chez T.-Live, comme nouveau ou comme contraire à l'usage de Cicéron et de César, l'emploi de l'accusatif avec les verbes suivants :

Adjacere (de même chez Cornélius Népos).

Afflare aliquem (de même chez Virgile).

Invadere; — Cicéron construit toujours *invadere* avec *in*, excepté *ad fam.*, 16, 12, 2, où le *Mediceus* donne : « mirus *invaserat* furor—*improbis*,» construction qui se trouvait aussi chez Accius (Nonius, livre II, s. v. *vastities*, p. 197 de l'éd. Quicherat) et chez Varron (*ibid.*, liv. IX, p. 582 de l'éd. Quicherat); chez César *invadere* est toujours employé absolument; au contraire Salluste et T.-Live construisent ce verbe en règle générale avec l'accusatif seul.

Incessit (timor, cura, etc.); — chez César on trouve, *De b. c.*, 3, 74, 2, « *exercitui* quidem *omni* tantus *incessit* ex incommodo dolor; » chez Salluste on rencontre tantôt le datif, tantôt l'accusatif; la construction avec l'accusatif est de beaucoup la plus fréquente chez T.-Live.

Incurrere (de même chez Salluste).

Incursare (de même chez Plaute).

Interjacere.

Circumvehi (de même l'auteur du *De b. Alex.* et Corn. Nép.).

Circumvectari (de même Plaute, Virgile).

Præstare dans le sens de « *l'emporter sur* » (de même Varron, l'auteur du livre VIII *De b. G.*, chap. 6, et souvent Cornélius Népos).

Egredi dans le sens de « *sortir* » (dans le sens de « *dépasser, franchir*, » *egredi* se trouve déjà construit ainsi chez César et chez Salluste).

Excedere.

Evadere (chez Lucilius, puis chez les poëtes de l'époque classique).

Prœterfluere (de même chez Salluste).

Supervadere (de même chez Salluste).

Supervehi (de même chez Catulle).

(1) Dräger, I, p. 376 et suiv. (2e éd.). Kühnast, p. 144 et suiv. Lupus, *Der Sprachgebr. d. Corn. Nep.*, p. 52 et suiv. Badstübner, *De Sall. dicendi genere*, p. 16 et suiv.

Digitized by Google

§ 8. — *Cetera* (1).

L'accusatif adverbial *cetera* se rencontrait, paraît-il, dans l'ancienne langue; on ne le trouve point dans la prose classique, mais il reparaît chez Salluste et chez T.-Live.

§ 9. — *Construction des verbes composés de prépositions avec le datif* (2).

On sait qu'un certain nombre de verbes (transitifs ou intransitifs) composés de prépositions admettent une double construction, la répétition de la préposition ou bien le datif. Quoique l'emploi de l'une ou de l'autre construction soit en grande partie une question d'usage, on peut dire que les prosateurs de l'époque classique préfèrent en général répéter la préposition dans les expressions où il y a, *d'une façon claire et nette*, l'idée d'un *rapport local*, réel ou figuré (3). A partir de T.-Live la construction avec le datif commence à devenir plus fréquente. On peut signaler chez lui comme peu classique l'emploi du datif avec les verbes suivants :

Accidere genibus, auribus (Cicéron dit « *accidere ad genua, ad aures, ad animum*, » Lucrèce « *accidere menti*, » Térence « *accidere animo*, » mais « *ad genua;* » *De b. G.*, 8, 8, 3, « ne majoris multitudinis species *accidere hostibus* posset, » au lieu de *ad hostium oculos*, est une expression tout à fait extraordinaire; T.-Live lui-même dit dans un cas semblable : « vox *ad hostes accidit* »).

Adequitare vallo 9, 22, 4 (César dit « *adequitare ad* »).

Adesse dans le sens de « *être présent à;* » — *adesse* est toujours construit avec le datif dans le sens de « *venir en aide à;* » mais dans le sens de « *assister à* » Cicéron emploie en général *ad* ou *in:* « *adesse ad judicium*, *in consilio*, etc., » rarement le datif (v. Hildebrand, *Progr. du gymn. de Dortmund*, 1854, p. 5); chez César on ne trouve *adesse* dans ce sens qu'absolument; chez Térence j'ai noté : *Hec.*, 409-10, « hunc minime opus est *In hac re adesse*, » et beaucoup de passages où *adesse* est pris absolument (4); chez T.-Live, au contraire, la construction avec le datif est fréquente : « *adesse pugnæ*, *colloquio*, *prœliis*, *certamini*, etc. »

(1) Dräger, I, p. 392 (2e éd.). Cf. M. Müller dans son éd. de T.-Live, 1, 32, 2.

(2) Dräger, I, p. 406 et suiv. (2e éd.). Kühnast, p. 133 et suiv. Lupus, p. 39 et suiv. Madvig. *Lat. Sprachl.*, 3e éd., §§ 243 et 245.

(3) Cf. Quintilien, 9, 3, 1 (construction de *incumbere*).

(4) Là où *adesse* chez Térence est accompagné d'un datif, ce datif n'est pas le régime du verbe, mais il indique la personne qui doit *prendre intérêt* à la présence d'un tel : « mulier *tibi* adest, Phædria *tibi* adest, una adsunt *tibi*,

Digitized by Google

Adhærere saxis, continenti (chez César *adhærescere ad*, chez Cicéron *adhærescere ad* ou bien *in avec l'abl.*; ce n'est qu'au figuré que l'on trouve chez Cicéron, à côté de *ad*, la construction avec le *datif*).

Affluere castris, mœnibus (= « *couler à côté de* »).

Adnare (de même chez Virgile); — Cicéron dit « *adnare ad.* »

Impactus saxo 8, 6, 2 (Célius chez Cic., *Ad fam.*, 8, 8, 9 : « si filius meus fustem *mihi impingere* volet; » cf. le dictionnaire de Georges).

Inesse; — Cicéron dit presque toujours *inesse in* (v. Forcellini *s. v.*); de même Térence, à en juger par les passages que cite le lexique de Lemaire (*Ad.*, 826, il faut lire sans doute « *inesse* [*in*] *illis*, » v. l'éd. critique d'Umpfenbach); au contraire Salluste, Cornélius Népos, T.-Live construisent ce verbe avec le datif (*inesse in* se trouve une fois chez Salluste, v. Badstübner, p. 21).

Incidere portis, castris; duo amnes confluentes *incidunt flumini*; Sagunti ruinæ *nostris capitibus incident;* acrius *ultimis incidebat* Romanus; — on cite avant T.-Live : Térence, « *incidit amori vestro* calamitas. » César, « terror *incidit exercitui.* » Cicéron, « *homini improviso incidi*, » « *multis* tales casus *inciderunt*; » mais dans ces expressions le sens étymologique de *incidere* est beaucoup plus effacé que dans les passages de T.-Live (v. aussi Forcellini et le dictionnaire de Georges).

Invehi litori (« *vers le rivage* »); *invehi* corpori patris; terræ motus mare *fluminibus invexit* (Cicéron dit *au figuré* : « quæ (mala) *tibi* casus *invexerat* »).

Obambulare (de même chez Virgile).

Obequitare.

Superstare corporibus, turribus.

Superponere capiti, *superimponere* monumento.

Advolvi ou *se advolvere* genibus alicujus (Virgile : « *advolvere* focis »).

Eximere aliquem *noxæ*, 8, 35, 5 (6, 24, 8 *eximere* aliquem *crimine*).

§ 10. — *Mihi volenti est* (1).

21, 50, 10 « et quibusdam *volentibus* novas res *fore.* » Cette expression, qui a bien l'air d'être empruntée au grec (ἔστιν ἐμοὶ βουλομένῳ), se rencontre aussi chez Salluste, puis chez Tacite, qui dit par analogie : « ut quibusque bellum *invitis* aut *cupientibus erat.* »

jam hæc *tibi* aderit supplicans, illam simul *tibi* hic ego adfuturam hodie scio, » etc. (v. le lexique de Térence de *Lemaire*, Paris, 1828). C'est le datif que les grammairiens appellent *dativus ethicus* (v. par exemple Zumpt, § 408).

(1) Dräger, I, p. 436-437 (2e éd.).

Digitized by Google

§ 11. — *Datif avec les adjectifs* (1).

L'emploi de *fretus* avec le *datif* semble être une particularité de la syntaxe de T.-Live.

D'après l'analogie des adjectifs qui marquent la *ressemblance* ou la *dissemblance*, il construit une fois (2, 14, 1) *abhorrens* avec le *datif* (2).

§ 12. — *Eo irarum*, etc. (3).

Ce n'est qu'à partir de Salluste et de T.-Live que l'on rencontre des expressions de ce genre (4); Salluste dit : « *eo magnitudinis* procederent, » « *eo vecordiæ* processit, » « *eo miseriarum* venturus eram » (*Jug.*, 14, 3); T.-Live : « *eo* processerat *irarum*, » « *eo consuetudinis* adducta res est, » « *quo amentiæ* progressi sitis. »

§ 13. — *Génitif partitif dépendant d'un adjectif neutre.*

Extremum anni, *medio ædium*, *dura atque aspera belli*, etc. Cette construction poétique, très-rare en prose avant T.-Live, devient chez lui très-fréquente. V. plus haut, p. 77-78.

§ 14. — *Génitif partitif dépendant d'un adjectif masculin au positif* (5).

« *Delecti patrum* » (au lieu de *patres*), « *expediti militum*, » « *reliqui peditum*, » « *ultimi militum*, » « *circumfusi militum*, » etc., et même, selon Dräger, « *Samnitium omnes* (6), » cf. ailleurs « *Macedonum* fere *omnibus*, » « *prætorum*que, nisi qui inter tumultum effugerunt, *omnes*

(1) Dräger, I, p. 446-447 (2e éd.).

(2) Chez Cic., *De fat.*, 4. 8. « *alii talibus vitiis abhorreant*, » Lambin a corrigé avec raison : « *a* talibus. »

(3) Kühnast, p. 51. Dräger, I, p. 450-451 (2e éd.). Gossrau, p. 313.

(4) *Huc viciniæ* et *hic viciniæ* chez Térence sont des expressions d'un caractère tout à fait différent.

(5) Dräger, I, p. 457 (2e éd.). Drakenborch dans son éd. de T.-Live, 30, 9, 1.

(6) 10, 31, 5; v. toutefois Madvig (*Emend. Liv.*, p. 232), qui pense qu'entre *omnes* et *considunt*, qui vient ensuite, le mot *copiæ* a été passé; cette correction est assez vraisemblable; M. Madvig fait observer avec raison que dans les deux autres passages de T.-Live par lesquels on veut justifier *Samnitium omnes* l'expression n'est pas la même : dans l'un « *fere omnibus* » équivaut à peu près pour le sens à *plerique* (cf. Cic., *Orat.*, 26, 90, « *e quibus* tamen *non omnes* faceti »); dans l'autre le génitif partitif est amené par la proposition incidente : « nisi *qui*, etc. »

Digitized by Google

interficiuntur » (on trouve de même *cuncti* avec le génitif chez Ovide, puis chez Pline l'ancien et chez Tacite). Cette construction d'un adj. masc. au positif avec le génitif partitif ne paraît pas se rencontrer avant T.-Live.

§ 15. — *Emploi du génitif avec les adjectifs* (1).

Ainsi que Salluste, T.-Live semble employer d'une façon assez libre, à la manière des poètes, le gén. avec certains adjectifs, dans le sens de « *par rapport à, sous le rapport de.* » Chez Salluste on cite : *egregius militiæ, dubius consilii, ingens ipse virium atque animi, animi atrox, animi immodicus, animi incertis, firmatus animi, territos animi*, v. Badstübner, p. 27 (2). Chez T.-Live on rencontre : *incertus veri* 4, 23, 3. *incertus sententiæ* 4, 57, 3. *incertus consilii* 36, 42, 6. *incertæ rerum* 24, 24, 9 (« incertus locorum » *De b. Afr.*). *dubios sententiæ* 33, 25, 5. *trepidi rerum suarum* 5, 11, 4. 36, 31, 5 (Verg., *Æn.* 12, 588 : *trepidæ rerum*), en outre *ægram animi, confusus atque incertus animi, nimius animi, territo animi, capti et stupentes animi, suspensos animi.*

Le génitif (3) *animi* se rencontre assez souvent dans le latin archaïque (avec *falsus, incertus, lassus, miser, sanus, æger*, — et avec *pendere, excruciare, discruciari, se angere;* cf. « *nec me animi fallit* » Lucr., 1, 136) ; dans la prose classique il est beaucoup plus rare ; on ne le trouve pas du tout chez César, et chez Cicéron seulement avec *pendere* et *angi* (Dräger, p. 481-482 de la 2e éd.).

§ 16. — *Ablatif de séparation* (4).

T.-Live paraît employer d'une façon plus libre que Cicéron ou César l'ablatif seul à côté de verbes qui demanderaient plutôt à être construits avec *ab, ex, de* ; on peut citer : 1, 31, 2 crebri *cecidere cœlo* lapides. 27,

(1) Dräger, I, p. 479 (2e éd.). Kühnast, p. 75 et suiv.

(2) Forcellini (s. v. *anxius*) donne encore : *anxius animi atque incertus* (Salluste cité par Arusianus Messius), et il rapproche de cet exemple : *anxia mentis eras* (*Consol. ad Liviam*, vers 398).

(3) Dans plusieurs de ces expressions où figure *animi*, le génitif paraît assez difficile à expliquer, et peut-être faut-il, avec certains grammairiens, considérer alors *animi* comme un ancien « *locatif* » (cf. M. Benoist, éd. de Virgile, *G.*, 4, 491). Dans d'autres expressions, *animi* est évidemment un *génitif*. Il y en a enfin où l'on peut hésiter sur l'explication à donner. Je crois du reste que, si *animi* a pu être en certains cas un ancien locatif, les Latins n'en avaient plus conscience et qu'eux-mêmes y voyaient toujours un génitif. — « *Desipiebam mentis* » (Plaute) [Dräger, p. 493 de la 2e éd.] s'explique par l'analogie de « *sanus mentis aut animi tui* » [Dräger, p. 474].

(4) Dräger, I, p. 498 et suiv. (2e éd.).

Digitized by Google

41, 8 inde eques pedesque certatim *portis ruere*. 9, 3, 3 num montes *moliri sede sua* paramus? 42, 6, 8 se *nullo* umquam *cessaturum officio* (cf. 1, 46, 6). 44, 35, 5 præcipites sine responso *agendos castris*, etc.

§ 17. — *Ablatif de la question* ubi (1).

A la question *ubi*, l'emploi de l'ablatif sans préposition paraît également devenir plus fréquent chez T.-Live (2). *Nostra urbe* et *ullo templo* chez Cicéron (*Tusc.*, 5, 35, 102. *In Verr.*, II, 4, 56, 124) sont douteux parce que dans l'un et l'autre passage le mot qui précède finit par un *m*, après lequel *in* a facilement pu disparaître (3). *De fin.*, 5, 4, 9 Cicéron dit : « natura sic ab eis investigata est ut nulla pars *cælo*, *mari*, *terra*, *ut poëtice loquar*, prætermissa sit; » *poëtice* se rapporte peut-être à l'omission de la préposition *in* dans une expression différente de l'expression consacrée *terra marique* (4). — Chez César on trouve : *De b. G.*, 3, 26, 6, quos equitatus *apertissimis campis* consectatus. 4, 2, 3 equosque *eodem* remanere *vestigio* assuefecerunt. 4, 23, 6 *aperto* ac *plano litore* naves constituit. *De b. c.*, 3, 44, 3, *hoc spatio* pabulabatur. 3, 89, 2 *sinistro cornu* Antonium, *dextro* P. Sullam, *media acie* Cn. Domitium præposuerat. — *De. b. Hisp.*, 25, *planitie* iniquiore loco constiterunt. 30 quæ (acies) *lateribus* equitatu tegebatur. – Cornélius Népos dit : « *quo cornu* rem gessit, » « *pari fastigio* steterit, » v. Lupus, p. 74. — Chez T.-Live cet emploi de l'ablatif est encore plus libre que chez César (voyez les exemples que cite M. Dräger). Il faut surtout remarquer que dans certaines expressions T.-Live l'emploie même sans que le substantif soit accompagné d'un adjectif : « *medio* ædium » 5, 41, 2. « Prisci Tarquinii *domo* » 1, 39, 5. « ei *carpento* sedenti » 1, 34, 8. « nebula *campo* quam *montibus* densior sederat » 22, 4, 6 (5). 27, 37, 6 « procul terræ contactu, *alto* mergendum. » — 31, 12, 6, « Lanuvii *templo* Sospitæ Junonis » peut paraître douteux, parce qu'après *Lanuvii* il est possible que *in* ait disparu.

(1) Dräger, I, p. 525 (2e éd.).

(2) Sur les cas où l'omission de *in* est régulièrement admise même à l'époque classique (*multis locis*, *ea parte*, *quibus regionibus*, *toto orbe* terrarum, etc.), v. Dräger, p. 520 et suiv. de la 2e éd. Dans l'ancienne langue, il faut remarquer « *triclinio* » (chez Névius), Dräger, p. 520.

(3) Dans le passage des *Verrines* l'édition de Baiter et Kayser donne « ullo in templo » sans note critique.

(4) V. Dräger, p. 520. On trouve chez Corn. Nép., *Con.*, 1, 1, « res magnas *mari* gessit. » Sall., *Jug.*, 17, « *cælo terraque* penuria aquarum. »

(5) V. Hildebrand, *Progr. du gymn. de Dortmund*, 1865, p. 11 (*sedere* avec l'abl. ou avec *in*). C'est à tort que M. Kühnast considère l'ablatif avec *sedere* comme un ablatif d'instrument.

Digitized by Google

§ 18. — Procul *avec l'ablatif* (1).

T.-Live construit *procul*, tantôt avec *ab*, tantôt avec l'ablatif seul. Cette dernière construction est étrangère à la prose classique.

§ 19. — *Construction de* mutare (2).

T.-Live dit, 5, 30, 3 : « *victrice patria victam mutari*, » « qu'on échange une patrie victorieuse contre une patrie vaincue. » La construction classique serait : *victricem patriam victa mutari*. On trouve déjà chez Salluste, *Jug.*, 38, « quæ quamquam gravia et flagitii plena erant, tamen, quia *mortis metu mutabantur*, sicuti regi lubuerat pax convenit. »

§ 20. — Plenus *avec l'ablatif* (3).

La construction classique est *plenus* avec le génitif (4). M. Dräger cite un exemple de l'ablatif chez Plaute, un chez Cicéron (*Ad Att.*, 3, 14, 1; les deux autres ne sont pas concluants, v. Hildebrand, *Progr. du gymn. de Dortmund*, 1855, p. 8-9), et un chez César (*De b. c.*, 1, 74, 7). Chez Térence, Salluste et Cornélius Népos *plenus* paraît ne se rencontrer qu'avec le génitif. Chez T.-Live la construction avec l'ablatif devient plus fréquente. Mais 5, 11, 14 « *plenum vulnerum ac pavore* » ne paraît pas admissible; le texte doit être altéré (v. Madvig, *Emend. Liv.*, p. 136) (5).

(1) Dräger, I, p. 519 (2e éd.).
(2) Dräger, I, p. 554-555 (2e éd.).
(3) Dräger, I, p. 559 (2e éd.).
(4) Cf. Quintilien, 9, 3, 1.
(5) 25, 40, 2, « inde primum *initium mirandi* Græcarum artium opera *licentiæque huic* sacra profanaque omnia vulgo spoliandi factum est, » M. Madvig croit qu'il faut lire *hujus* (*Emend. Liv.*, p. 369). Chez Salluste, *Cat.*, 33, « plerique *patriæ*, sed omnes *fama* atque *fortunis* expertes sumus, » M. Wirz (7e éd. du Salluste de Jacobs, 1878) lit, avec Weinhold : « *patria sede*, omnes, etc. » Ailleurs le changement de construction est moins dur : Sall., *Cat.*, 25, « *litteris Græcis atque Latinis docta, psallere, saltare* —, *multa alia*, etc. » *Jug.*, 74 « *armorum aliquanto numero, hostium paucorum potiti.* » Ce manque voulu de symétrie est peu dans les habitudes de la prose classique; plus tard ce sera un des traits caractéristiques du style de Tacite (Dräger, *Syntax u. Stil des Tacitus*, § 233. Gantrelle, *Grammaire et style de Tacite*, p. 51). Chez T.-Live on peut citer : 4, 27, 4 « planitiem in medio non *parvis* modo *excursionibus* ad prœlia, sed vel *ad explicandas* utrimque *acies satis patentem.* » 5, 19, 2 « *fatalis dux ad exscidium* illius urbis *servandæque patriæ* M. Furius Camillus dictator dictus. » 9, 33, 5 « nec *in vulgus* quam *optimo cuique gratiorem.* » V. aussi Dräger, I, p. 604 de la 2e éd. (« nunc *extis*, nunc *per aves*, » « non *fœdere*, sed *per deditionem*, » etc.), et plus haut, p. 33-34 de notre travail.

Digitized by Google

§ 21. – *Accusatif au lieu de l'ablatif devant un comparatif* (1).

On sait que les Latins emploient l'ablatif pour indiquer *de combien* une chose est supérieure ou inférieure à une autre. L'emploi de l'accusatif au lieu de l'ablatif en pareil cas ne paraît guère se rencontrer chez Cicéron et chez César qu'avec les verbes *præstare*, *antecedere*, *vincere*, etc., v. pour Cicéron : Zumpt, § 488, *Anm.* 2, et cf. César, 6, 12, 4 « *tantum* potentia *antecesserant*. » *De b. c.*, 2, 6, 3 « neque *multum cedebant* virtute nostris » (Tér., *Ph.*, 247, « *quantum* erum *anteo* sapientia ») ; toutefois on trouve aussi chez César, 6, 9, 3, « *paulum supra* eum locum, » et chez Cicéron, *Ad fam.*, 3, 11, 1, « *permultum ante.* » *De or.*, 3, 24, 92 « non *multum* est *majus.* » Cf. Tér., *Eun.*, 131, « *aliquantum — avidior.* » *Heaut.*, 201, « *aliquantum iniquior.* » — Chez T.-Live cet emploi de l'accusatif semble devenir plus libre : 1, 7, 9 « *aliquantum ampliorem.* » 3, 15, 2 « *quantum* juniores patrum plebi se *magis* insinuabant, *eo acrius*, etc. » 5, 21, 14 « *aliquantum* spe atque opinione *major.* » 25, 11, 9 « *aliquantum* opinione ejus *celerius.* » 40, 40, 1 « *meliore aliquantum* militum genere. » 44, 7, 6 « *quantum* procederet *longius* —, *eo majorem* — inopiam sentiens. » — Avec des verbes qui ne contiennent l'idée d'un comparatif que d'une manière très-détournée il emploie ainsi *quantum* au lieu de *quanto magis* : « *quantum — laxaverat* —, *tanto magis*, etc. » « *quantum — abscedebat*, *tanto altioribus*, etc., » v. Dräger. , *l. l.* , et *Syntax u. Stil des Tacitus*, § 181 (cf. Cés., *De b. c.*, 1, 81, 3 « *quantum — processerant* —, *tanto — longius* »).

§ 22. — *Opus est* (2).

On rencontre deux fois chez T.-Live *opus est* avec le génitif. Cette construction, qui n'est pas classique, reparaît chez Properce, Quintilien, Apulée. — A côté de la construction rare « *quibus* consuli *usus* non *esset* » (30, 41, 8), on trouve aussi chez T.-Live, 26, 9, 9, « si quo *usus operæ sit* » (cf. 27, 28, 5 « si quo *opera* eorum *opus esset* ») (3).

(1) Dräger, I, p. 563 et 565 (2e éd.).

(2) Gossrau, p. 357. Dräger, I, p. 571 (2e éd.). Zumpt, § 464. Kühner, II, p. 285.

(3) Je ferai remarquer en passant que, pour cette question des différentes manières de construire *opus est*, *usus est*, les grammaires sont généralement moins complètes que Forcellini ou que le dict. de Georges. Celle de Kühner est la seule qui parle de la construction archaïque de *opus est* et peut-être aussi de *usus est* (v. Plaute, *Pseud.*, 385, éd. Ritschl) avec l'accusatif. La construction « *quid opus est facto* » n'appartient pas au latin archaïque d'une façon aussi exclusive que le dit Zumpt ; elle se trouve chez César, *De b. G.*, 1, 42, 5 ; Corn. Nép., *Eum.*, 9,

Digitized by Google

§ 23. — *Circa* (1).

L'emploi de *circa* dans le sens de *circiter* (« oppida *circa* septuaginta, *circa* quingentos, *circa* eandem horam ») ne paraît pas se rencontrer avant T.-Live et Horace. César par exemple dit toujours : « *circiter* meridiem (2), quarta vigilia *circiter*, media *circiter* nocte, *circiter* parte tertia, *circiter* pedum trium, passus *circiter* (adverbe) ducentos, » etc., voyez le lexique d'Eichert (4e éd., Hanovre, 1871).

§ 24. — *Quam pro.*

21, 29, 2 « prœlium atrocius *quam pro* numero pugnantium editur. » De même 8, 6, 9. 10, 14, 21. 41, 6. 21, 32, 12. 59, 9. 26, 41, 7, et ailleurs. 36, 10, 12 « ibi castra metatus latius *quam pro* copiis et plures quam quot satis in usum erant ignes cum accendisset. » T.-Live dit même, 7, 8, 1, « *multiplex* (= multo major) *quam pro* numero damnum est. » Cette construction, qui est peut-être une imitation du grec ἢ κατά, ἢ πρός, ne paraît pas se rencontrer avant T.-Live. César dit dans un cas pareil, *De b. G.*, 1, 2, 5 : « *pro* multitudine autem hominum et *pro* gloria belli atque fortitudinis *angustos* se fines habere arbitrabantur » (et non « *angustiores quam pro* »).

§ 25. — Palam *avec l'ablatif* (3).

« *Palam populo* » 6, 14, 5. Cette construction, qu'on trouve aussi chez Horace, n'est pas classique.

§ 26. — Tenus *avec le génitif* (« Corcyræ tenus, genus tenus ») (4).

Cette construction rare se rencontre deux fois chez T.-Live; avant lui elle ne paraît se trouver en prose que chez Célius (Cicéron, *Ad fam.*, 8, 1, 2).

1 : T.-Live, 3, 38, 4. C'était peut-être une façon de parler de la langue familière. « *Quod scitu opus est,* » Cic., *De inv.*, 1, 20, 28, est douteux ; le vrai texte est peut-être « *quo[a]d opus est,* » v. l'éd. de Baiter et Kayser.

(1) Dräger, I, p. 618 (2e éd.).

(2) *De b. G.*, 1, 50, 2. C'est le seul passage où il emploie *circiter* comme préposition.

(3) Dräger, I, p. 645 (2e éd.).

(4) Dräger, I, p. 646 (2e éd.).

Digitized by Google

§ 27. — *Emploi plus libre de l'apposition* (1).

On a remarqué que Salluste et T.-Live, semblables en cela aux poëtes, ainsi qu'aux prosateurs de l'époque impériale, faisaient de l'*apposition* un usage plus libre que Cicéron ou que César : T.-Live, 1, 56, 9, « is tum ab Tarquiniis ductus Delphos, ludibrium verius quam comes, aureum baculum inclusum corneo cavato ad id baculo tulisse donum Apollini dicitur, *per ambages effigiem ingenii sui.* » 21, 5, 11 « Carpetanorum — centum milia fuere, *invicta acies*, si æquo dimicaretur campo. » Quelquefois l'apposition se rapporte, non à un seul mot, mais à toute une proposition (chez Cicéron, cet emploi de l'apposition est encore très-restreint, v. Dräger et Grysar, *l. l.*) : 1, 13, 5 « *monumentum ejus pugnæ*, ubi primum ex profunda emersus palude equus Curtium in vado statuit, Curtium lacum appellarunt » (cf. la note de M. Müller). 10, 29, 5 « ibi auditur P. Decii eventus, *ingens hortamen* ad omnia pro re publica audenda. » 23, 46, 5 « spolia hostium Marcellus, *Volcano votum*, cremavit. » 36, 46, 12 « Q. Victorius — et C. Atinius —, *rem in asperis prœliis sæpe tentatam*, signa adempta signiferis in hostes jecerunt. » On peut encore citer 9, 41, 8 « *mirabilia dictu*, signa primo eripi cœpta signiferis, deinde ipsi signiferi, etc. » 7, 26, 5 « *dictu mirabile*, tenuit non solum ales captam semel sedem, sed, etc. » Cet emploi de « *dictu mirabile* » comme apposition est peut-être dû à l'influence de Virgile (v. par exemple *G.*, 2, 30. *Æn.*, 1, 111).

II. — Syntaxe de la phrase complexe. — Syntaxe de coordination.

§ 28. — *Et* = *etiam* (2).

L'emploi de *et* dans le sens de *etiam* est rare dans l'ancienne langue, ainsi que chez César, Salluste et Cornélius Népos (3); chez Cicéron il est plus fréquent, il le devient encore beaucoup plus chez T.-Live.

(1) Dräger, I, p. 669-670 (2e éd.). Grysar, *Theorie d. lat. Stiles* (2e éd., Cologne, 1843), p. 12 et p. 97, cf. p. 99. Gossrau, § 313.

(2) Dräger, II, p. 28 et suiv. Kühnast, p. 371-372.

(3) César ne paraît avoir employé *et* dans ce sens qu'une fois : 7, 66, 6 « nam de equitibus hostium — *et ipsos* quidem (leçon des meilleurs mss.) non debere dubitare. » Pour Salluste, M. Dräger a oublié un exemple de « *simul et*, » *Jug.*, 25. Chez Corn. Nép., *Milt.*, 3, 4, si l'on adopte le texte « id *et* facile effici posse, » on ne peut sans subtilité expliquer *et* autrement que par *etiam* (*Att.*, 8, 3, on lit maintenant : « *si principes* »).

Digitized by Google

§ 29. — *Nec* = *Ne* — *quidem* (1).

Chez T.-Live on commence à rencontrer *nec* (= οὐδέ) dans le sens de *ne* — *quidem* : 38, 23, 3 « supervenit *et* alterum cum L. Manlio agmen : *nec* eos castra intrare sinit. » 3, 52, 9 « cum præsertim *nec* nos temperemus. » 6, 15, 7 « ad ea Manlius *nec* se fefellisse ait, etc. » 40, 20, 6 « ut *neque* scribi sibi vellet. » 23, 18, 4 « Maharbal cum majore robore virorum missus *nec ipse* eruptionem cohortium sustinuit. » 34, 32, 9 « servorum ad libertatem vocatorum et egentibus hominibus agri divisi crimina tibi obici dicebas, non quidem *nec ipsa* mediocria. » 37, 20, 8 « ut nihil moveri viderunt, *nec ipsi* quicquam — mutarunt. »

Avant T.-Live, on ne cite guère de cet emploi de *nec* que des exemples douteux. Chez Cicéron on ne lit plus nulle part *nec* (= *ne* — *quidem*) depuis l'étude qui a été faite par M. Madvig dans son éd. du *De finibus*, *Excursus* III. Virgile, *Ecl.*, 3, 102, a été cité à tort (v. la note de M. Benoist). Chez Horace, *Sat.*, 2, 3, 262, « *nec nunc* », le texte est contesté. — *Nec* (= *ne quidem*) se retrouve chez Ovide, puis chez les prosateurs de l'époque impériale, Quintilien, Tacite, Suétone, etc. (v. Madvig, *l. l.*).

§ 30. — *Emploi arbitraire des conjonctions copulatives* (2).

Lorsqu'en latin un membre de phrase rattaché à un autre par une conjonction copulative se divise lui-même en deux parties également unies entre elles par une conjonction copulative, l'usage est d'employer dans les deux cas, pour la clarté de l'expression, deux particules copulatives différentes (Dräger, II, p. 58-59) : « in morbum incidit *ac* satis vehementer diu*que* ægrotavit, » « *ac* multi *et* nostra *et* patrum majorum*que* memoria, etc., » « nam *et* semper me coluit diligentissime*que* observavit *et*, etc., » « *et* naves habent — *et* scientia *atque* usu, etc., » « desertæ*que* disciplinæ *et* jam pridem relictæ, etc., » et ainsi de suite. De même chez César, *De b. c.*, 1, 53, 1 : « Afranius Petreju*sque et* eorum amici, » — « Afranius *et* Pétréius, *ainsi que* leurs amis. » Au contraire, s'il y a plus de deux termes coordonnés d'une façon parallèle, l'usage classique veut qu'on répète entre tous la même conjonction, *et*, par exemple : « Apollinem *et* Martem *et* Jovem *et* Minervam. » L'emploi arbitraire en pareil cas de plusieurs conjonctions copulatives différentes ne paraît pas se rencontrer en prose avant T.-Live ; chez T.-Live au contraire cette

(1) Dräger, II, p. 68 et suiv.
(2) Dräger, II, p. 60.

Digitized by Google

inégalité d'expression se rencontre déjà quelquefois, quoique certains passages que cite M. Dräger me semblent être cités à tort (1) : 4, 6, 12 « hanc modestiam æquitatem*que et* altitudinem animi. » 4, 25, 4 « in Etruriam Pomptinum*que* agrum *et* Cumas. » 5, 13, 6 « Apollinem Latonam*que et* Dianam, Herculem, Mercurium *atque* Neptunum » (c'est-à-dire : 1° Apollinem *et* Latonam *et* Dianam, — 2° Herculem, — 3° Mercurium *et* Neptunum, — cf. la note de Weissenborn). 6, 22, 5 « additi collegæ A. *et* L. Postumii Regillenses *ac* L. Furius *cum* L. Lucretio *et* M. Fabio Ambusto. » 6, 41, 10 « Sextius *et* Licinius, tamquam Romulus *ac* Tatius. » 22, 5, 7 « per principes hastatos*que ac* triarios. » 5, 2, 12 « parentes liberos*que ac* conjuges. » 5, 25, 2 « peti ferir*que atque* occidi. »

§ 31. — *Que et*, *que* — *que* = *et* — *et* (2).

Que et au lieu de *et* — *et*, par exemple « peregri*que et* domi » au lieu de « *et* peregri *et domi* », se rencontre chez Plaute et chez Térence, puis reparaît chez Salluste et chez T.-Live. On n'en trouve au contraire aucun exemple ni chez Cicéron ni chez César ni chez Cornélius Népos (mais on en rencontre deux dans le *De b. Afr.*). On a remarqué en outre que l'emploi de ce mode de liaison ne semblait pas être le même chez Salluste et chez T.-Live : Salluste et de même en général Tacite ne paraissent l'employer que lorsque le premier des deux termes à unir est un pronom ou un adverbe; T.-Live au contraire l'emploie surtout pour unir deux substantifs.

Que — *que*, au lieu de *et* — *et*, par exemple « me*que* regnum*que* meum » = « *et* me *et* regnum meum », se rencontre surtout chez les poëtes, en prose chez Plaute, puis chez Salluste et chez T.-Live. Ni Cicéron ni César ni Cornélius Népos ne l'emploient; *De fin.*, 1, 16, 51, « noctes*que* dies*que* » est fort suspect, et, comme il est peu probable qu'il y ait là, comme le croyait Zumpt, une allusion à quelque passage de poëte, il faut sans doute lire *noctes diesque*. Salluste et de même Tacite, à ce qu'il semble, n'emploient encore ce mode de liaison que lorsque le premier des deux termes à unir est un pronom (ordinairement *me* ou *se*); T.-Live l'emploie pour unir deux propositions relatives : « *quique* Romæ *quique* in exercitu erant. » Chez les poëtes l'emploi de *que* — *que* est tout à fait libre; M. Dräger renvoie à l'édition de Virgile de Forbiger, *G.*, 1, 118, « hominum*que* boum*que* labores. »

(1) Ainsi 21, 16, 4 « Sardos Corsos*que et* Histros *atque* Illyrios », il y a deux groupes réunis par *et*, cf. la *periocha* du livre XX : « *Sardi et Corsi* cum rebellassent..... *Histri* — *item Illyrii*, etc. »

(2) Dräger, II, p. 75 et 76.

Digitized by Google

§ 32. — *Que* — *ac* (1).

On trouve peut-être même chez T.-Live la liaison poétique *que* — *ac:* 26, 24, 6 « et Acarnanas — restituturum se in antiquam formulam juris*que ac* dicionis eorum. » 26, 51, 8 « quæ*que* in officinis quæ*que* in armamentario*que ac* navalibus, etc. » V. toutefois Madvig, *Emend. Liv.*, p. 377. Le second exemple surtout peut paraître douteux ; M. Madvig, dans son édition, supprime le dernier *que*.

§ 33. — *Nunc* — *nunc* (2).

Nunc — *nunc*, « tantôt — tantôt », se trouve chez Lucrèce et chez Virgile, mais ne paraît pas se rencontrer en prose avant T.-Live. Les prosateurs classiques disent : *modo* — *modo*. Une fois (8, 32, 9) T.-Live emploie même *nunc* — *modo* (3).

§ 34. — *Namque* (4).

Dans l'ancienne langue et dans la prose classique *namque* est toujours le premier mot de la phrase. T.-Live au contraire l'emploie souvent comme *second* mot, par exemple : « filium *namque* intra paucos dies amisit. » Virgile avait donné l'exemple de cette inversion ; il avait même osé dire : « hic inter densas corylos modo *namque* (1) gemellos » (*Ecl.*, 1, 13).

§ 35. — *Itaque* (5).

T.-Live emploie souvent *itaque* comme *second* mot de la phrase, une fois même (8, 13, 17) il dit : « et vestram *itaque* de eis curam, etc. — et illorum, etc. » Avant T.-Live cette inversion est très-rare; les exemples de Cicéron sont douteux ; toutefois on trouve : *Ad Her.*, 1, 11, 18 « constitutiones *itaque*, ut ante diximus, tres sunt (6), » puis chez Horace, *Epist.*, 1, 1, 10, « nunc *itaque*. »

(1) Dräger, II, p. 77.
(2) Dräger, II, p. 89.
(3) C'est à tort que M. Dräger, II, p. 90, cite 30, 30, 10 comme exemple de la formule poétique *jam* — *jam* (= *tantôt* — *tantôt*) ; dans ce passage il y a répétition oratoire de *jam* signifiant « *déjà*. »
(4) Dräger, II, p. 158. Hildebrand, *Progr. du gymn. de Dortmund*, 1854, p. 11.
(5) Dräger, II, p. 180. Hildebrand, *l. l.*, p. 10.
(6) Chez Plancus (Cic., *Ad fam.*, 10, 15, 2) Baiter lit : « *profeci : itaque*, etc. »

Digitized by Google

§ 36. — *Vix — et* (1).

On rencontre une fois chez T.-Live la liaison poétique *vix — et* : 43, 4, 10 « *vixdum* ad consulem se pervenisse, *et* audisse oppidum expugnatum. » Les classiques disent *vix — cum* (2).

Syntaxe de subordination.

§ 37. — *Emploi de l'infinitif* (3).

L'emploi très-libre de l'infinitif est un des traits qui caractérisent la langue des poëtes et la langue des prosateurs de l'époque impériale. T.-Live semble s'éloigner assez peu à cet égard de l'usage de Cicéron et de César. Toutefois on rencontre chez lui un certain nombre de constructions que les grammairiens ont signalées comme étant peu classiques; il est vrai que pour quelques-unes d'entre elles on peut se demander si ce n'est pas un pur effet du hasard qu'on n'en ait pas d'exemple chez César ou chez Cicéron. Nous citerons ici comme remarquable l'emploi de l'infinitif avec les verbes suivants :

Valere 38, 23, 4 (de même chez Lucrèce, Horace, Virgile).

Peut-être *est* = *licet* 42, 41, 2 (comme chez Plaute, Varron, Virgile) (4); toutefois la correction adoptée par M. Madvig, « quæ verbo objecta verbo negare [*satis*] *sit* » (cf. Cic., *p. Rosc. Am.*, 29, 82), paraît assez vraisemblable.

Tendere, par exemple 10, 1, 6 « dum *evadere tendunt* » (de même chez Virgile et Horace; les prosateurs classiques disent *contendere*).

Obstinare (« *obstinaverant* animis *vincere aut mori* ») et *obstinatus* (5);

(1) Dräger, II, p. 24-25. Cf. p. 543-544.

(2) Mais on trouve chez Térence, *Phorm.*, 594 : « *vixdum* dimidium *dixeram* : *intellexerat;* » cette construction devait être fréquente dans la langue de la conversation, et M. Dräger (p. 213) a tort de la signaler comme ne se rencontrant que chez les poëtes. Cf. Cic., *Ad Att.*, 2, 15, 3, « *nondum* plane *ingemueram* : *salve, inquit* Arrius. »

(3) Dräger, II, p. 292 et suiv.

(4) Lucr., 2, 16, est cité à tort par M. Dräger (v. la note de Lachmann). M. Dräger aurait pu citer Varron (chez A.-Gelle, 18, 12, 9) : « *est* animadvertere. »

(5) *Ob-stinare*, « *fixer* dans son esprit telle ou telle résolution » (cf. « *de-stinare antemnas ad malos*, *destinare rates ancoris*, » etc., v. le lexique de César d'Eichert); Georges cite Plaute, *Aul.*, 266, « *adfinitatem hanc obstinavit*, » « il s'est mis dans la tête ce projet d'alliance ». Quant à *obstinatus*, c'est un participe *moyen* à sens *actif* : « *qui a fixé* dans son esprit », etc.

Digitized by Google

— chez César on trouve : *De b. c.*, 1, 33, 4, « quæ *agere destinaverat*, » cf. T.-Live, 7, 33, 13, « *morte sola vinci destinaverant* animis. »

Pactus sum ou *pepigi*.

Occupare, par exemple « *occupant bellum facere* » 1, 14, 4, « *occupat* Tullus in agrum Sabinum *transire* » 1, 30, 8, dans le sens de « faire quelque chose *le premier* », en grec φθάνειν avec un participe (cette construction se rencontre dans le latin archaïque, puis reparaît chez Horace et chez T.-Live).

Impellere 22, 6, 6 (de même chez Virgile et Horace).

Subigere 9, 41, 5 (de même chez Plaute, Salluste, Virgile).

Parce (= noli) 34, 32, 20 : « *parce*, sis, fidém ac jura societatis *jactare* » ; cette construction et ce sens de *parce* se rencontrent déjà dans l'ancienne langue (Plaute, *Pers.*, 311, « *pressare parce* »); plus tard on retrouve l'une et l'autre chez les poëtes de l'époque classique.

Abnuere (de même chez Ennius).

Absistere (de même chez Virgile); *desistere* avec l'infinitif est classique.

Supersedere (de même chez Sisenna, cité par Nonius).

Fastidire 10, 8, 7.

Suetus 5, 43, 8 ; le simple *suescere* appartient plutôt à la langue poétique qu'à celle de la prose ; construit avec l'infinitif, il ne se rencontre avant T.-Live qu'en vers, excepté au participe, où cette construction se trouve déjà dans un passage de Salluste cité par saint Augustin. — Si *insuetus* (= non suetus) et *desuetus* avec l'infinitif ne se rencontrent que chez T.-Live, c'est peut-être un effet du hasard (1).

Restat 44, 4, 8 : « nec aliud *restabat* quam audacter commissum — *corrigere*. » Tér., *Phorm.*, 85, « *restabat* aliud nil nisi oculos *pascere* ». M. Dräger cite encore Cicéron, *Ad Att.*, 7, 5, 5, « *reliquum est jocari* » (même construction dans un fragment de Salluste). Peut-être cette façon de parler, qui est rare, appartenait-elle à la langue de la conversation.

§ 38. — *Non dubitare* (2).

Avant T.-Live la construction de *non dubito*, *quis dubitat*, *non dubium est*, etc., avec l'infinitif et l'accusatif est très-rare. On trouve chez Térence, *Hec.*, 326, « *perisse me* una *haud dubiumst* » (ailleurs il emploie *quin*,

(1) M. Dräger cite des exemples de *assuescere, consuescere* avec l'infinitif chez Cicéron, puis il ajoute qu'avec *assuetus, consuetus* cette construction n'est pas classique. Il me paraît bien peu probable qu'une pareille distinction ait réellement existé ; si les passages des auteurs semblent la confirmer, ce n'est sans doute encore qu'un effet du hasard.

(2) Dräger, II, p. 370-371. Hildebrand, *Progr. du gymn. de Dortmund*, 1854, p. 26-27. Gossrau, p. 447.

Digitized by Google

v. le lexique de Lemaire). Chez Cicéron je ne connais aucun passage certain : la phrase « *quis enim dubitet nihil esse pulchrius* in omni ratione vitæ dispositione atque ordine? » (ἔστι δ' οὐδὲν οὕτως, ὦ γύναι, οὔτ' εὔχρηστον οὔτε καλὸν ἀνθρώποις ὡς τάξις, Xén., Οἰκον., 8, 3), qu'on cite comme empruntée à l'*Œconomicus* de Cicéron, se trouve chez Columelle, 12, 2 : or il n'est pas du tout certain que ce soit une citation *textuelle* de Cicéron ; *p. Flacc.*, 33, 83, on a changé avec raison la ponctuation ; de même *ad Att.*, 7, 1, 3, v. l'éd. de Baiter et Kayser (1). Dans les *Epist. ad fam.* de Cicéron la construction avec l'infinif et l'accusatif se rencontre : chez Cicéron le fils (16, 21, 2), chez Trébonius (12, 16, 2), chez Asinius Pollion (10, 31, 5). Elle se retrouve dans le *De b. Alex.*, 7, au lieu que César emploie toujours *quin*. — Chez T.-Live la construction avec l'infinitif et l'accusatif est très-fréquente (2) (remarquer 36, 41, 2 « magis mirari se ajebat quod non jam in Asia essent Romani quam *venturos dubitare*, » où la négation est déguisée) ; de même chez Cornélius Népos, qui n'emploie presque pas *quin*. Chez Salluste on ne trouve ni l'une ni l'autre des deux constructions.

§ 39. — *Timere* (3).

La construction des verbes ou des substantifs exprimant la crainte avec l'infinitif et l'accusatif n'est pas rare chez T.-Live. Par exemple 2, 7, 9 : « ego *me* — ipsum cupiditatis regni crimen *subiturum timerem?* » Avant lui on n'en cite que des exemples tout à fait isolés : Cic., *De or.*, 2, 82, 334, « sed vincit utilitas plerumque, cum subest ille *timor*, ea neglecta *ne dignitatem quidem posse retineri* » (où la présence de *ne* — *quidem* a peut-être empêché Cicéron d'employer la construction avec *ne*). Célius chez Cic., *Ad fam.*, 8, 11, 3 : « valde autem *non vult* et plane *timet Cæsarem consulem designari*, etc. » (4).

§ 40. — Cum interim *avec l'infinitif et l'accusatif dans le style indirect* (5).

On sait que dans le style indirect les Latins mettent à l'infinitif : 1° les

(1) *De fin.*, 3, 11, 38, « nihil est enim de quo minus dubitari possit quam et honesta expetenda per se et eodem modo turpia per se esse fugienda », n'est pas non plus un exemple tout à fait concluant ; il eût été difficile d'employer ici la construction avec *quin*.

(2) Toutefois c'est à tort que M. Dräger dit que la construction avec *quin* est chez lui moins fréquente que l'autre (v. Hildebrand, *l. l.*).

(3) Dräger, II, p. 375.

(4) Il n'est pas besoin de rappeler que la construction de *timere, vereri*, etc., avec l'*infinitif seul*, dans le sens de *non audere*, est très-classique, v. par exemple Dräger, II, p. 328.

(5) Dräger, II, p. 408. Cf. Gossrau, p. 561. Zumpt, §§ 603-604.

Digitized by Google

propositions relatives où le relatif n'est qu'un moyen de relier deux propositions entre elles mieux que ne le ferait un démonstratif (*qui* = atque is, namque is, sed is, etc.); — 2° les propositions interrogatives qui dans le style direct auraient leur verbe à la 1re ou à la 3e personne de l'indicatif (rarement celles qui dans le style direct seraient à la 2e personne) (1). — L'infinitif après *ut* ou *quemadmodum* suivi de *sic*, comme chez T.-Live, 2, 13, 8, « *quemadmodum*, si non dedatur hospes, pro rupto fœdus *se habiturum*, sic, etc., » est moins ordinaire; toutefois Cicéron en a un exemple et T.-Live plusieurs (Dräger, *l. l.*). De même l'infinitif est très-naturel dans les passages suivants de T.-Live : 4, 3, 3 « cives nos eorum esse et, *si non* easdem opes *habere*, eandem tamen patriam incolere. » 36, 43, 6 « Romanas naves *cum ipsas inscite factas immobiles esse*, tum etiam, etc. » 4, 15, 5 « *quamquam nullam nobilitatem*, etc., cuiquam ad dominationem *pandere* viam. » 38, 58, 12 « *quamquam exstitisse* ex decem legatis qui Cn. Manlium accusarent » (sur cet emploi presque adverbial de *quamquam*, cf. Zumpt, § 341. Schultz, § 359, *Anm.* 3. Gossrau, p. 464). — Ce qui est beaucoup plus hardi, c'est l'infinitif après *cum interim* : 4, 51, 4 « jacere tam diu irritas actiones quæ de suis commodis ferrentur, *cum interim* de sanguine ac supplicio suo latam *legem* confestim *exerceri*. » 6, 27, 6 « fugere senatum testes tabulas publicas census cujusque —, *cum interim* obæratam *plebem objectari* aliis atque aliis hostibus. » La construction serait encore bien plus extraordinaire dans le passage 26, 27, 12, « nullam enim in terris gentem esse, nullum infestiorem populum nomini Romano; ideo se mœnibus inclusos tenere eos *quia*, si qui evasissent aliqua, velut feras bestias per agros *vagari*, etc. »; M. Madvig supprime *quia* et il a sans doute raison (chez Sén., *Epist.* 97, 15, il pense qu'il faut lire : « *quia* vitari metus non *possit* »; quant au passage du *De b. Hisp.*, 22, « idcirco *quod* — *metu conterritos complures profugere* in Bæturiam », l'exemple d'un auteur aussi peu cor-

(1) Les grammairiens ne sont pas d'accord sur la manière de formuler cette règle. Selon M. Madvig (*Lat. Sprachlehre*, § 405, cf. *Opusc. Acad.*, II, p. 211 et suiv., et *Emendationes Livianæ*, 2e éd., p. 133 et 544), la 1re ou la 3e personne de l'indicatif est remplacée régulièrement dans le style indirect par l'infinitif et l'accusatif, la 2e personne de l'indicatif par la 3e du subjonctif (cf. Zumpt, p. 398-399 de la 12e éd.). Selon d'autres grammairiens au contraire (notamment M. Gossrau, p. 470, cf. aussi Dräger, II, p. 409 et suiv., et Schultz, § 403, 3), la proposition interrogative se met au subjonctif dans le style indirect quand elle contient une *interrogation véritable*, à l'infinitif quand l'interrogation n'est qu'une *forme oratoire*. Ni l'une ni l'autre de ces deux règles ne paraît rendre compte de tous les passages qu'on rencontre chez les auteurs; la seconde a l'avantage de présenter une apparence logique que la règle de M. Madvig n'a pas. La question ne me semble pas encore résolue; elle est intéressante et demanderait à être étudiée de près.

Digitized by Google

rect ne saurait être invoqué quand il s'agit de T.-Live ; Columelle, 1, 3, « *quoniam — allidi* dominum, » n'est pas non plus une autorité suffisante. Cf. Madvig, *Emend. Liv.*, p. 380).

§ 41. — *Construction de* potius quam *dans le style indirect* (1).

M. Dräger signale comme une particularité de la langue de T.-Live l'emploi du subjonctif avec ou sans *ut* après *potius quam* dans le style indirect. Je crois que la question demanderait encore à être étudiée. Les exemples de Cicéron et de César que cite M. Dräger ne sont pas assez nombreux pour qu'on puisse fonder sur eux une règle. Du reste il y aurait plusieurs cas à distinguer :

a) *Potius quam* après un infinitif futur :

M. Dräger cite Cic., *Ad fam.*, 2, 16, 3, « quidvis me *potius* perpessurum *quam — exiturum.* » *Ad Att.*, 2, 20, 2 « se *prius* occisum iri ab eo *quam me violatum iri.* » De même César, *De b. c.*, 3, 49, 2.— Au contraire la construction avec le subjonctif se trouve : Sall., *Jug.*, 106 (« mansurum *potius quam* — vitæ *parceret* »). Corn. Nép., *Ham.*, 1, 5. T.-Live, 2, 34, 1[illegible] quam *ut* »). 4, 2, 8. 5, 24, 9 « morituros se *citius — quam quicqu*[illegible]earum rerum *rogaretur.* » 6, 28, 8 (« quam *ut* »). 9, 14, 7 « *potius* — passuros *quam ut* sprevisse — *videantur.* » 24, 3, 12 (« *citius* quam »). 35, 6, 6. 35, 31, 16 (« *citius* — quam *ut* »). 40, 4, 7 « se — *potius* omnes interfecturam *quam* in potestatem Philippi *venirent.* » — A supposer que cette construction ne soit pas celle de Cicéron et de César, elle n'en est pas moins très-logique, et il y a tel cas où elle est seule possible.

b) *Potius quam* après le participe en *-ndus* :

César, 7, 78, 2, « illo tamen *potius* utendum consilio — *quam* aut deditionis aut pacis *subeundam condicionem.* » Cic., *Brut.*, 91, 314, « quodvis *potius* periculum mihi adeundum *quam* a sperata dicendi gloria *discedendum* putavi » (dans le style direct, *De off.*, 1, 31, 112 : « Catoni — moriendum *potius quam* tyranni *vultus aspiciendus fuit* »). Cf. César, *De b. c.*, 3, 1, 6 « *prius* hos judicio populi *debere* restitui *quam* suo beneficio *videri receptos.* » 1, 35, 1 « *debere* eos Italiæ totius auctoritatem sequi *potius quam* unius hominis voluntati *obtemperare.* » Corn. Nép., *Timol.*, 1, 3, « parere legibus *quam imperare* patriæ *satius* duxerit. » — On trouve au contraire chez T.-Live : 7, 18, 6 « patiendum esse *potius — quam — videant.* » 21, 13, 9 « vel hæc patienda censeo *potius quam* trucidari corpora vestra — *sinatis.* » 31, 11, 16 « pacem illi *prius* petendam — *quam ut* rex sociusque et amicus *appelletur.* » 22, 33, 10 « per interregem

(1) Dräger, II, p. 413-414. Weissenborn dans son éd. de T.-Live, 2, 15, 2.

Digitized by Google

comitia habenda esse *potius quam consul alter* a bello *avocaretur*. » Cf. 39, 10, 2 « mori et sibi et illi *satius* esse *quam* id *faceret* » (si toutefois il ne faut pas corriger *facere*). On remarquera que sur ces cinq passages il y en a trois (les trois premiers) où la construction avec le subjonctif était la seule possible.

c) *Potius quam* après un infinitif présent :

T.-Live, 7, 21, 1 « dictatore obstinato tollere *potius* totum e re publica consulatum *quam* promiscuum *facere*. » 23, 9, 8 « sed hic te deterreri sine *potius quam* illic *vinci*. » — Au contraire : Térence, *Hec.*, 532-4, « ut puerum præoptares perire — *Potius quam* advorsum animi tui lubidinem *esset* cum illo *nupta* (1). »

d) Enfin, dans les passages suivants de T.-Live, 2, 15, 2, « ideo *potius* delectos patrum ad eum missos *quam* legatis ejus Romæ *daretur responsum*. » 33, 13, 3 « iis sine quibus pax impetrari non poterat sua *potius* voluntate omissis *quam* altercando *extorquerentur*, » le subjonctif était tout à fait nécessaire, puisque dans la proposition commençant par *quam* il est question d'une alternative *qui ne s'est pas réalisée*.

§ 42. — Cum *avec l'infinitif historique* (2).

2, 27, 1 « Romanus promissa consulis fidemque senatus exspectabat, *cum Appius* — quam asperrime poterat jus de creditis pecuniis *dicere*. » 3, 37, 5 « id modo plebes agitabat, quonam modo tribuniciam potestatem — repararent : *cum interim mentio* comitiorum *nulla fieri*. » Cette construction se trouve déjà chez Salluste : *Jug.*, 98, « jamque dies consumptus erat, *cum tamen barbari* nihil *remittere*, etc. » Elle reparaît, plus fréquente, chez Tacite.

§ 43. — *Indicatif dans le style indirect* (3).

On rencontre déjà chez César des exemples de l'emploi irrégulier de

(1) M. Dräger cite encore T.-Live, 26, 26, 7, « non passurum quicquam *prius* agi *quam ut Siculi* in senatum *introducantur;* » mais ici *prius quam* n'est pas pour *potius quam*, comme dans plusieurs des passages qui ont été donnés plus haut; *prius quam* a son sens ordinaire et l'emploi du subjonctif me paraît être ici obligatoire (st. dir. : « nihil *prius* agetur *quam ut Siculi — introducantur* »), cf. César, 6, 5, 5 : « hæc *prius* illi detrahenda auxilia existimabat *quam* ipsum bello *lacesseret*. » Chez Cornélius Népos, *Dat.*, 7, 1, « qui — *prius* cogitare *quam conari* consuesset, » il y a l'infinitif, parce qu'il ne s'agit pas d'une *résolution se rapportant à l'avenir*, comme dans le passage de T.-Live et dans celui de César, mais d'un *rapport de temps habituel entre deux faits* (« *prius* cogitabat *quam conabatur* »).

(2) Dräger, II, p. 600.

(3) Dräger, II, p. 418-419.

Digitized by Google

l'indicatif dans le style indirect. *De b. G.*, 2, 4, 10, « *qui — appellantur* » est une parenthèse que fait l'historien ; 3, 2, 1 et *De b. c.*, 1, 87, 1 « *ex ea parte vici quam Gallis concesserat* » et « *iis qui amiserant* » peuvent être de même des explications que l'historien donne à ses lecteurs ; 5, 11, 4 et 7, 78, 1 *sunt* est peut-être une faute de copiste pour *sint*. Au contraire *De b. G.*, 1, 40, 5, « factum ejus hostis periculum patrum nostrorum memoria, cum Cimbris et Teutonis a C. Mario pulsis non minorem laudem exercitus quam ipse imperator meritus *videbatur*, » 3, 8, 4, « reliquasque civitates sollicitant ut in ea libertate quam a majoribus *acceperant* permanere quam Romanorum servitutem perferre mallent, » l'emploi de l'indicatif paraît difficile à justifier.

Chez T.-Live les passages semblables paraissent devenir plus fréquents : 2, 15, 3 « eam esse voluntatem omnium ut, qui libertati *erit* in illa urbe finis, idem urbi sit. » 2, 32, 11 « inde apparuisse ventris quoque haud segne ministerium esse nec magis ali quam alere eum, reddentem in omnes corporis partes hunc, quo *vivimus vigemus*que, divisum pariter in venas, maturum confecto cibo sanguinem. » 3, 2, 3 « se ex Æquis pacem Romam tulisse, ab Roma Æquis bellum afferre eadem dextera armata quam pacatam illis antea *dederat*. » 3, 71, 6 « ibi infit annum se tertium et octogesimum agere et in eo agro de quo *agitur* militasse. » § 7 « agrum de quo *ambigitur* finium Coriolanorum fuisse. » 10, 26, 11 « deletam quoque ibi legionem ita ut nuntius non superesset quidam auctores sunt, nec ante ad consules, qui jam haud procul a Clusio aberant, famam ejus cladis perlatam quam in conspectu *fuere* Gallorum equites, etc. » 25, 4, 6 « quod — comitia, quæ reus vi atque armis prohibiturus *erat*, — voluntate ipsi sua sustulerint, etc. »

§ 44. — Quippe qui *avec l'indicatif* (1).

Quippe qui avec l'indicatif paraît être la construction ordinaire dans l'ancienne langue, quoiqu'on trouve déjà chez Plaute « *quippe qui* frater *siet* » à côté de plusieurs passages où il met l'indicatif. La construction classique au contraire semble être le subjonctif; c'est du moins celle qu'emploie toujours Cicéron ; chez César on ne rencontre pas *quippe qui* (*ut qui* avec le subj. 4, 23, 5. 5, 31, 6; — *De b. Afr.*, 19, *quippe qui* est construit avec le subjonctif); chez Corn. Nép. on trouve *quippe qui* une fois avec le subjonctif, *Dion*, 2, 3. Salluste, par affectation d'archaïsme sans doute, revient à l'ancienne construction et semble éviter d'employer *quippe qui* avec le subjonctif. Enfin chez T.-Live on trouve les

(1) Dräger, II, p. 508 et suiv.

Digitized by Google

deux constructions : Hildebrand, *Progr. du gymn. de Dortmund*, 1865, p. 41, cite 19 passages avec le subjonctif et 6 avec l'indicatif (1).

§ 45. — *Subjonctif à l'imparfait ou au plus-que-parfait exprimant la répétition* (2).

Cet emploi du subjonctif, rare avant T.-Live, commence à devenir assez fréquent chez lui. Cicéron, César et Salluste emploient généralement en pareil cas l'indicatif; voici cependant aussi des passages où ils emploient le subjonctif :

Cicéron : *De or.*, 1, 54, 232 « erat enim Athenis reo damnato, *si* fraus capitalis non *esset*, quasi pœnæ æstimatio. » *P. Rosc. Am.*, 38, 111 « in privatis rebus *si qui* rem mandatam non modo malitiosius *gessisset* sui quæstus aut commodi causa, verum etiam neglegentius, eum majores summum admisisse dedecus existimabant. »

Cum avec l'imparfait du subjonctif marquant la répétition se rencontre : *in Verr.*, II, 4, 22, 48. *Brut.*, 38, 143. *De or.*, 1, 54, 232. *De div.*, 1, 45, 102; au contraire *in Verr.*, II, 4, 20, 44, « *cum* — *invitasset* » est intercalé dans une proposition à l'infinitif : l'exemple n'est donc pas concluant.

De or., 3, 16, 60 « is, qui omnium eruditorum testimonio totiusque judicio Græciæ cum prudentia et acumine et venustate et subtilitate, tum vero eloquentia, varietate, copia, *quam* se *cumque* in partem *dedisset*, omnium fuit facile princeps, etc. » (pour le texte de ce passage, v. l'éd. de Piderit). *De div.*, 1, 45, 102, « in lustranda colonia ab eo *qui* eam *deduceret*. »

César : 7, 16, 3 « *cum* longius necessario *procederent*. » *De b. c.*, 2, 41, 6 « *cum* cohortes ex acie *procucurrissent*. » 3, 47, 7 « illis hordeum *cum daretur*. » — *De b. G.*, 3, 12, 1. 13, 9. 5, 16, 2. *De b. c.*, 3, 84, 4, la proposition avec *cum* est enclavée dans une proposition qui est déjà au subjonctif. *De b. G.*, 1, 25, 3, *cum* a le sens *causal*. — *Cum* avec *l'indicatif* de la répétition se trouve *De b. G.*, 3, 14, 6. 15, 1. 4, 17, 4. 5, 19, 2. 35, 1 et 3. 7, 22, 2. *De b. c.*, 1, 58, 2. 79, 3. 3, 44, 6.

De b. G., 5, 35, 4 « *sin* autem locum tenere *vellent*. » *De b. c.*, 3, 110, 4 « *si quis* a domino *prehenderetur*. »

(1) Chez Cic., *Ad Att.*, 2, 24, 4, on lit maintenant « *utpote qui* — *soleamus*, » et non *solemus*, d'autant plus que Salluste lui-même construit *utpote qui* avec le subj., *Cat.*, 57; de même *Phil.*, 5, 11, 30 il faut lire « *utpote qui* peregre *depugnarit* », et non *depugnavit*, que donnent une partie des mss.

(2) Gossrau, p. 455. Dräger, *Untersuchungen üb. d. Sprachgebrach d. röm. Historiker*, p. 21 et suiv. *Historische Syntax*, II, pp. 497-498, 512-513, 545 et suiv., 568, 571-572, 703-704.

Digitized by Google

Cum avec le subj. de la répétition se rencontre aussi *De b. Hisp.*, 1; *si* de même *De b. Afr.*, 70 (1).

SALLUSTE : *Jug.*, 58 « *sin* Numidæ propius *accessissent.* »

Chez CORNÉLIUS NÉPOS cet emploi du subjonctif devient plus fréquent; M. Lupus cite les passages suivants :

Cimon, 4, 2 « *cum aliquem — videret.* » *Alc.*, 1, 3 « *cum* tempus *posceret.* » *Ep.*, 3, 3 « *cum* in circulum *venisset.* » § 5 « *cum* — aliquis ab hostibus *esset captus.* » *Ag.*, 8, 1 « *cum intuerentur.* » *Timol.*, 4, 2 « *cum* ibi concilium populi *haberetur.* » § 3 « *cum* suas laudes *audiret* prædicari. » *Att.*, 2, 4 « *cum* — versuram facere publice necesse *esset.* » 20, 1 « *cum* ab urbe *abesset.* » § 2 « *cum esset* in urbe. » Les autres passages m'ont paru peu concluants. *Cum* avec *l'indicatif* de la répétition se trouve *Chabr.*, 3, 3. *Ep.*, 3, 6.

Ag., 1, 3 « *sin* is virilem sexum non *reliquisset.* »

Dion., 1, 4 « legationes vero omnes *quæ essent* illustriores per Dionem administrabantur. » *Dat.*, 4, 2 « *quæ* regi *portarentur* abripiebat. » *Lys.*, 1, 4 « undique *qui* Atheniensium rebus *studuissent* ejectis. » *Eum.*, 3, 4 « etenim semper habiti sunt fortissimi *qui* summa imperii *potirentur.* » *Att.*, 15, 2 « in tuendo *quod* semel *annuisset.* » — Au contraire *Ag.*, 7, 1, « non destitit *quibuscumque* rebus *posset* patriam *juvare,* » n'est pas un exemple concluant.

Voici maintenant des passages de T.-LIVE :

2, 27, 8 « *cum* in jus duci debitorem *vidissent.* » 3, 11, 2 « *cum* discedere populum *jussissent* tribuni. » 21, 28, 10 « *cum — raperentur.* » 35, 28, 2 « *cum* solus *esset... cum* comites *haberet.* » 44, 29, 3 « *cum* aliquas alto præferri onerarias naves ex speculis *significatum foret.* »

3, 36, 8 « *si quis* collegam *appellasset.* » 3, 50, 12 « imperium *si quis inhiberet.* » 3, 63, 3 « increpare, *sicubi* segnior pugna *esset.* » 8, 8, 9 « *si* hastati profligare hostem non *possent.* » § 11 « *si* apud principes quoque haud satis prospere *esset pugnatum.* » 9, 6, 2 « *si* vultus eorum indignitate rerum acrior victorem *offendisset.* » 21, 50, 3 « *sicubi conserta* navis *es-*

(1) L'emploi du subjonctif au lieu de l'indicatif dans des propositions relatives où il n'a aucune raison d'être (« Scipio *quique* cum eo *essent,* » « naves *quæ* ad Bætim flumen *fuissent,* » « Didius, *qui* Gadibus classi *præfuisset,* » etc.) est une incorrection fréquente dans le *De b. Hisp.* et qui se trouve déjà dans le *De b. Afr.* (v. le lexique d'Eichert). On trouve même dans le *De b. Afr.*, 78, le solécisme : « quod *ubi cœptum est* fieri et equis concitatis Juliani impetum *fecissent.* » Il paraît donc que dès ce temps-là les finesses de l'emploi de l'indicatif ou du subjonctif n'étaient plus toujours comprises par le peuple ; car il ne faut pas oublier que l'auteur du *De b. Afr.* et l'auteur du *De b. Hisp.* sont des gens peu lettrés, dont la langue se rapproche plus de la langue vulgaire que de la langue littéraire.

Digitized by Google

set. » 26, 38, 5 « *sicunde* spes aliqua se *ostendisset.* » 44, 29, 4 « *si quæ* Macedoniam *peterent.* »

6, 25, 9 « *qua* quemque suorum usuum causæ *ferrent.* » 21, 58, 7 « nec *quod statutum esset* manebat. » 25, 21, 5 « *quo* loco ipsorum *tulisset* animus. »

3, 11, 2 « *quemcumque* lictor jussu consulis *prendisset.* » 4, 13, 3 « *quacumque incederet.* » 5, 42, 4 « *quocumque* clamor hostium — *avertisset.* » 6, 8, 6 « *quocumque* se *intulisset.* » 9, 19, 8 « *quacumque* opus *esset.* » 21, 35, 2 « *utcumque* aut locus opportunitatem *daret* aut, etc. » 44, 41, 8 « *quacumque data* intervalla *essent.* »

1, 32, 14 « id *ubi dixisset* (1). » 3, 19, 3 « *ubi* res *posceret.* » 5, 25, 2 « *ubi* — clamor *ortus esset.* » 5, 47, 2 « *ubi* quid iniqui *esset.* » 8, 8, 9 « *ubi* his ordinibus exercitus *instructus esset.* » § 12 « *ubi* in intervalla ordinum suorum principes et hastatos *recepissent.* » 21, 42, 4 « *ubi* vero *dimicarent.* » 21, 46, 6 « *ubi* suos premi circumventos *vidissent.* » 22, 2, 7 « *ubi* semel — *procubuissent.* » 32, 17, 13 « *ubi* conferti hastas — præ se Macedones *objecissent.* » 35, 4, 2 « *ubi* nemo obviam *exiret.* » 35, 28, 2 « *ubi* iter quopiam *faceret.* »

2, 38, 1 « *ut quisque veniret.* » 8, 23, 10 « *ut quisque* locus *premeretur.* » 27, 17, 9 « *ut cujusque* populi fines *transiret.* » 34, 38, 6 « *ut quisque* maxime *laboraret* locus. »

5, 47, 3 « *prout postularet* locus. »

§ 46. — Dum *avec l'imparfait du subjonctif* (2).

1, 40, 7 « *dum* intentus in eum se rex totus *averteret*, alter elatam securim in caput dejecit. » 2, 47, 5 « *dum* prædæ magis quam pugnæ memores *tererent* tempus. » 10, 18, 1 « *dum* ea in Samnio — *gererentur*, Romanis in Etruria interim bellum ingens multis ex gentibus concitur. » 39, 49, 8 « itaque clauserat portam turba, *dum* pro se quisque, nisi ipse oculis suis credidisset, vix pro comperta tantam rem habiturus *videretur.* » Dans tous ces passages, l'usage classique demanderait après *dum* le présent de l'indicatif (v. Gossrau, p. 465. Schultz, § 327). Il serait facile de faire partout disparaître du texte de T.-Live cette construction peu correcte, en remplaçant *dum* par *cum;* mais, quelque simple que soit cette correction, je crois qu'on n'a pas le droit de la faire. L'emploi de *dum* avec l'imparfait du subjonctif se rencontre aussi chez Virgile, *Georg.*, 4, 457, « *dum* te *fugeret.* » *Æn.*, 1, 5, « *dum conderet* urbem. » Phèdre, 1, 4, 2, « carnis — carnem *dum ferret.* »

(1) Dräger compare Horace, *Carm.*, 3, 6, 41-42, « sol *ubi* montium *mutaret* umbras. »

(2) Dräger, II, p. 580.

Digitized by Google

§ 47. — Donec *avec le subjonctif* (1).

21, 28, 10 « nihil sane trepidabant (elephanti) *donec* (« *tant que* ») continenti velut ponte *agerentur*. » § 11 « trepidationis aliquantum edebant, *donec* (« *jusqu'à ce que* ») quietem ipse timor circumspectantibus aquam *fecisset*. » Dans l'un et l'autre cas, l'usage classique demanderait l'*indicatif*, car il n'y a pas le moins du monde l'idée d'une *intention*, mais simplement l'idée d'un *rapport de temps entre deux faits* (v. Gossrau, p. 466 et suiv. Zumpt, § 575. Cf. Schultz, préface de la 2e éd. de sa grammaire). Peut-être toutefois faut-il admettre avec M. Dräger que dans ces deux passages de T.-Live le subjonctif marque la répétition (2). On trouve déjà *De b. Afr.*, 23, « oppidani usque eo passi propius accedere *donec* ad ipsas portas ac murum *appropinquaret* » (= appropinquavit). A l'époque impériale, cette construction devient plus fréquente, particulièrement chez Tacite. — Chez Corn. Nép., *Ep.*, 2, 4, « exercebatur plurimum currendo et luctando ad eum finem *quoad* stans complecti *posset* atque contendere, » le subjonctif sert à marquer qu'Épaminondas avait pour *principe* de lutter jusqu'à ce qu'il fût à bout de forces ; avec *poterat*, cette nuance disparaîtrait.

§ 48. — Quamquam *avec le subjonctif* (3).

36, 34, 6 « *quamquam moveretur*. » Ce passage paraît du reste être le seul où cette construction de *quamquam* soit certaine chez T.-Live ; d'autres exemples, qu'on cite, ne sont pas tout à fait concluants, ou bien le texte est douteux. L'emploi de *quamquam* avec le subjonctif semble être étranger à la prose de l'époque classique (4) (toutefois chez Corn. Nép., *Att.*, 13, 6, « *quamquam — putem*, » il me paraît difficile de considérer *putem* comme un subjonctif *potentiel*) ; mais il se trouve chez Varron (cité par A.-Gelle, 14, 8, 2), chez Virgile (*Æn.*, 6, 394) et plusieurs fois chez Horace.

On voit que chez T.-Live le sentiment de la différence de sens qui existe entre l'indicatif et le subjonctif commence à se perdre. L'emploi du subjonctif est étendu chez lui à des cas où la syntaxe sévère demande l'indicatif (5).

(1) Dräger, II, p. 585-586.

(2) Cf. Madvig, *Emend. Liv.*, p. 362 et 717.

(3) Dräger, II, p. 737-738.

(4) Dans les passages de Cicéron que l'on citait, le subjonctif est un subjonctif *potentiel* ou bien il était dû aux copistes. V. Dräger, *l. l.*

(5) Nous ne mentionnons pas comme une particularité de la langue de T.-Live la construction « *quamvis* infesto animo et minaci *perveneras* », 2, 40, 7, parce qu'on lit également chez Cicéron, *P. Rab. Post.*, 2, 4, « *quamvis* (= quamquam)

Digitized by Google

§ 49. — Si *dans l'interrogation indirecte* (1).

29, 25, 8 « primum ab iis *quæsivit si* aquam hominibus jumentisque in totidem dies quot frumentum imposuissent. » 31, 9, 8 « tamen ad collegium pontificum *referre* consul jussus *si* posset recte votum incertæ pecuniæ suscipi. » 39, 50, 7 « nihil aliud locutum ferunt quam *quæsisse si* incolumis Lycortas — equitesque evasissent. » 40, 49, 6 « *quæsivit* iterum *si* cum Romanis militare liceret. »

Cet emploi de *si* après un verbe ayant le sens de « *interroger* » paraît n'être pas classique. Chez Térence on trouve : « *visam si* domi est » *Eun.*, 545. « ibo, *visam si* domi est » *Heaut.*, 170. « *si* forte frater redierit *viso* » *Ad.*, 549. « *vide si* quid opis potes afferre huic » *Phorm.*, 553, façons de parler qui appartenaient sans doute à la langue de la conversation (2). Mais dans la prose classique cet emploi de *si* paraît avoir été limité aux deux cas suivants : 1° on disait *exspecto si*, *tento*, *conor*, *experior si* (*conor si* Cés., *De b. G.*, 1, 8, 4. *exspecto si* 2, 9, 1. *De b. c.*, 2, 34, 1. 3, 85, 1; de même T.-Live : « *tentata* res est *si* » 1, 57, 2. 2, 35, 4); — 2° après n'importe quel verbe on pouvait employer une proposition avec *si* dans le sens de « *pour voir, pour essayer si* (3) » : v. César, 6, 29, 4. 37, 4. 7, 20, 10. 55, 9. 89, 5. *De b. c.*, 1, 5, 5. 9, 1. 83, 4. 3, 30, 2. 75, 3; de même *sive* — *sive*, « pour voir si — ou si, » 7, 32, 2; — *De b. G.*, 8, 8 (*si forte*). *De b. Al.*, 14; *De b. Afr.*, 4. 63 (*si forte*). 86 (*hoc consilio, si posset*); — Corn. Nép., *Hann.*, 8, 1 (*si forte*); — Verg., *Æn.*, 1, 181-2; — T.-Live, 1, 7, 6 (*si forte*). 10, 5, 10. 30, 12, 1. 31, 45, 3. On trouvera encore d'autres exemples (entre autres des exemples de Cicéron) chez M. Dräger, qui a toutefois le tort de ne pas faire les distinctions que nous indiquons.

patrem suum numquam *viderat*, » cf. Corn. Nép., *Milt.*, 2, 3, « *quamvis* (= quamquam) *carebat* nomine. »

(1) Gossrau, p. 484. Zumpt, § 354. Cf. Dräger, II, p. 706 et suiv.

(2) Dans les passages de Térence que je viens de citer il me semble bien que *si* joue tout à fait le rôle d'une particule *interrogative;* M. Éd. Becker (*De syntaxi interrogationum obliquarum apud priscos scriptores Latinos*, dans les *Studien auf dem Gebiete des archaischen Lateins* de Studemund, t. I, p. 195) est d'une opinion contraire.

(3) On explique cet emploi de *si* en suppléant l'idée de « *pour essayer si* » (cf. le cas précédent); je croirais plutôt que le sens primitif de *si* dans cette construction est : « *pour le cas où;* » par exemple : Cic., *Ad Att.*, 11, 9, 2, « solvi (fasciculum), *si* quid ad me esset litterarum, » « *pour le cas où* il y aurait une lettre, » ou, si l'on veut, « *pour voir si*, etc. » On rencontre en effet des passages où *si*, employé d'une façon toute semblable, ne peut pas se traduire : « *pour voir si;* » ainsi Cic., *Ad Att.*, 13, 22, 5 : « epistulam Cæsaris misi, *si* minus legisses, » « *pour le cas où* », c'est-à-dire : « *ut eam legeres, si*, etc. » Cf. *ibid.*, 16, 11, 7.

Digitized by Google

Virgile emploie *si* d'une façon plus libre : *Æn.*, 4, 110-111, « sed fatis *incerta* feror *si* Juppiter unam Esse velit Tyriis urbem Trojaque profectis. » Horace dit, comme T.-Live : « *si* posset — *rogatus*, » *Epist.*, 1, 6, 41, cf. *ibid.*, 1, 7, 39 : « *inspice si* possum, etc. »

§ 50. — *Emploi du participe futur* (1).

Les prosateurs classiques n'emploient guère le participe futur en *-urus* que joint à une forme du verbe *sum* (cf. Schultz, § 406. Gossrau, p. 535. Madvig, *Lat. Sprachlehre*, § 424, *Anm.* 5) (2). C'est à partir de T.-Live que l'emploi de ce participe commence à devenir plus libre (Kühnast, p. 267) ; en voici divers exemples (3).

a) Part. fut. pour marquer ce qui *doit arriver* :

2, 10, 11 « rem ausus plus famæ *habituram* ad posteros quam fidei. »

40, 8, 7 « sedeo — miserrimus pater judex inter duos filios —, aut conficti aut commissi criminis labem apud meos *inventurus*. »

b) Part. fut. pour marquer l'*intention :*

8, 26, 1 « sineret se classe circumvehi ad Romanum agrum, non oram modo maris, sed ipsi urbi propinqua loca *depopulaturum*. » 10, 26, 7 « Senones Galli multitudine ingenti ad Clusium venerunt, legionem Romanam castraque *oppugnaturi*. »

21, 58, 1 « in Etruriam ducit, eam quoque gentem — *adjecturus*. » 42, 62, 15 « rediit, belli casum de integro *tentaturus*. » 42, 65, 6 « milites — in propinquum tumulum recepit, loci se præsidio — *defensurus*. » 44, 35, 23 « degressus ad imam partem castrorum, veluti per devexum in mare bracchium transitum *tentaturus*. » 2, 23, 11 « curiamque, ipsi *futuri* arbitri moderatoresque publici consilii, circumsistunt. »

6, 22, 9 « in aciem procedunt, nihil *dilaturi* quin, etc. » 8, 29, 12

(1) Dräger, II, p. 745-746.

(2) Comme exceptions, on peut citer : Cic., *in Verr.*, II, 1, 21, 56, « adest de te sententiam *laturus*. » *Ad Qu. fr.*, 2, 5, 2 (6, 1) « *exiturus* a. d. VIII. Idus Apriles sponsalia Crassipedi præbui. » *Ad Att.*, 8, 9, 2 « quid agenti, quid *acturo?* » *Tusc.*, 4, 7, 14 « opinio *venturi* boni. » *Ad Att.*, 5, 15, 3 (*redituro*), le texte est douteux. Salluste cité par Donat, *Ad Hec.*, 5, 1, « quo *prohibituri* venerant socii. » *Jug.*, 106, incertæ ac forsitan — *interituræ* vitæ. » Mais chez Corn. Nép., *Them.*, 7, 6, l'édition de Halm donne : « se remitterent, [*cum*] aliter illos numquam in patriam *essent* recepturi. » — *Futurus* comme adjectif se trouve déjà chez Cicéron, mais seulement dans l'expression *res futuræ* ou bien *futura*, « l'*avenir* » (v. Kühnast, p. 267) ; chez Salluste on lit, *Jug.*, 27, « *futuris* consulibus, » « aux *futurs* consuls » (Cic., *De or.*, 2, 17, 71, « *eum qui* orator *esset futurus*, » « le *futur* orateur »), et cet emploi de *futurus* devient fréquent chez T.-Live (Kühnast, *l. l.* Grysar, *Theorie d. lat. Stiles*, p. 12).

(3) On en trouvera beaucoup d'autres chez Güthling, *De T. Livii oratione disputatio. Caput II., quod est de participiis* (Liegnitz, 1872), p. 5.

Digitized by Google

« ut — dilaberentur in oppida, situ urbium mœnibusque se *defensuri*. »

c) Part. fut. précédé de *ut* ou *tamquam* (= ὡς avec le part. fut. en grec) :

3, 5, 1 « carpere multifariam vires Romanas, *ut* non *suffecturas* ad omnia, aggressi sunt. »

21, 61, 1 « transgressus Hiberum Hasdrubal cum octo milibus peditum, mille equitum, *tamquam* (= ὡς) ad primum adventum Romanorum *occursurus*, etc. » 36, 41, 1 « Antiochus Ephesi securus admodum de bello Romano erat, *tamquam* non *transituris* in Asiam Romanis. » 36, 43, 10 « classis ad Cissuntem, portum Erythræorum, *tamquam* ibi aptius *exspectatura* hostem, contendit. »

Il semble bien qu'il y ait là une imitation du grec.

d) Part. fut. employé dans un sens *conditionnel* :

4, 18, 6 « parumper silentium et quies fuit, nec Etruscis, nisi cogerentur, pugnam *inituris* et dictatore, etc. » 9, 29, 4 « nec tantis apparatibus elatus de inferendo bello agitat, *quieturus* haud dubie, nisi ultro arma Etrusci inferrent. » 21, 17, 6 « Ti. Sempronius missus in Siciliam, ita in Africam *transmissurus* si ad arcendum Italia Pœnum consul alter satis esset. »

23, 44, 2 « an *dedituris* se Hannibali (= eis, si se dedituri fuissent) fuisse accersendum Romanorum præsidium? » 45, 35, 6 « de præda parcius quam speraverant ex tantis regiis opibus dederat nihil *relicturis*, si aviditati indulgeretur, quod in ærarium deferret. »

§ 51. — *Emploi du participe parfait passif au nominatif pour remplacer un substantif abstrait.*

« Tantum *Camillus auditus imperator* terroris intulerat, » « *ce fait que* l'on avait appris la nomination, *la nouvelle de* la nomination, » v. plus haut, p. 79. Cette construction n'est pas étrangère à la prose classique, mais elle devient beaucoup plus fréquente chez T.-Live.

§ 52. — *Emploi du participe parfait passif neutre à l'ablatif absolu* (1).

T.-Live, comme les historiens de l'époque impériale, emploie souvent comme ablatifs absolus des participes passés neutres ayant pour sujet une proposition subordonnée, par exemple : « *audito* Saguntiæ Celtiberum omnes sarcinas impedimentaque relicta; *cognito* vivere Ptolemæum; nondum *comperto* quam regionem hostes petissent; *edicto* ne quis injussu pugnaret; *exposito* quid pararet; rebus divinis perfectis *lato*que, ut solet, ad populum ut equum escendere liceret; ne ibi quidem *denuntiato* quo

(1) Dräger, *Untersuchungen üb. d. Sprachgebrauch der röm. Historiker*, p. 27. *Historische Syntax*, II, p. 769 et suiv. Gossrau, p. 533-534.

Digitized by Google

pergerent; *permissoque* ut ex collegis optaret quem vellet; » etc. 9, 30, 10 « *impetratoque* ut manerent. » 28, 17, 14 « haud cuiquam *dubio* quin hostium essent. » 28, 36, 12 « *incerto* præ tenebris quid aut peterent aut vitarent. » — Cette construction est rare à l'époque classique; elle ne paraît se trouver ni chez César ni chez Cornélius Népos; chez Cicéron on cite : *De inv.*, 2, 10, 34 « hoc loco præterito et *cur prætereatur demonstrato*. » *De fin.*, 2, 27, 85 « *perfecto* enim et *concluso* neque virtutibus neque amicitiis usquam locum esse, si ad voluptatem omnia referantur. » *De off.*, 2, 12, 42 « *adjuncto* vero ut idem etiam prudentes haberentur »; chez Salluste : « *audito* Q. Marcium Regem pro consule per Lycaoniam cum tribus legionibus in Ciliciam tendere » (*Hist.*, livre V, cité par Priscien, 18, 41), et « *comperto* lege Gabinia Bithyniam et Pontum consuli datam esse » (*ibid.*).

T.-Live emploie aussi comme ablatifs absolus des participes neutres sans proposition subordonnée : « nondum *palam facto* » 22, 55, 3. « ante *explorato* et subsidiis positis et sub signis ad populandum ducebant » 23, 42, 9. « *summoto* incesserunt » 28, 27, 15. « a magistratibus petiit ut sibi paucis alloquendi populi potestatem facerent. *Permisso*, « Utrum nos, hospites Samothraces, etc., » 45, 5, 2-3. « nec *auspicato* nec *litato*, instruunt aciem » 5, 38, 1. « eum quasi *debellato* triumphare » 26, 21, 4, etc. On cite déjà chez Cicéron quelques participes employés de cette manière; mais ce sont des ablatifs absolus qui ont tout à fait pris une valeur adverbiale : « mihi *optato* veneris, » « quod et raro datur et nunc *peroptato* nobis datum est » *Ad Att.*, 13, 28, 3. *De or.*, 2, 5, 20. « quod *satisdato* debeo » *Ad Att.*, 16, 6, 3. « *intestatoque* esset mortuus » *De or.*, 1, 39, 177. « lex est — quæ in annos singulos Jovis sacerdotem *sortito* capi jubeat » *in Verr.*, II, 2, 51, 126. « *auspicato* urbem condidisse » *De div.*, 1, 2, 3, etc. L'expression est donc ici beaucoup moins hardie que dans certains passages de T.-Live. *De leg. agr.*, 2, 2, 5, « *errato* » et « *recte facto* » semblent être des substantifs au datif : Zumpt, § 648, proposait de lire *cum* au lieu de *cui*; l'éd. de Baiter et Kayser donne *cujus*, sans note critique. Toutefois, chez Tér., *Hec.*, 737, « nam ea ætate jam sum ut non siet *peccato* mihi ignosci æquom, » *peccato* est un ablatif absolu employé d'une façon assez hardie.

Digitized by Google

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Le premier fascicule du tome II de la grammaire latine de Kühner (*Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, II, Hannover, 1878) m'est parvenu trop tard pour que je pusse m'en servir comme je l'aurais désiré; plusieurs des questions que j'ai étudiées y sont traitées également avec beaucoup de détails.

Page 8, ligne 27, lisez : § 93 (p. 144 et suiv. de la 3e édition).

P. 8, l. 32, lisez : « la voyelle V, » au lieu de « la lettre V. »

P. 10, l. 36, lisez : *navigat æquor*.

P. 14, avant-dernière ligne, lisez : Ailleurs (10, 1, 32), etc.

P. 15, note (2), lisez § 257 au lieu de § 241.

P. 19, note (1), ajoutez : *Günther*, Die Formen der Hypothesis bei Livius, Bromberg, 1871.

P. 31, l. 34, ajoutez : *De b. Afr.*, 16, « quid tu, inquit, *miles* tiro? »

P. 32, l. 2 : Nous admettons l'authenticité du livre *De excellentibus ducibus exterarum gentium*; l'étude que M. Lupus a faite de la langue de Cornélius Népos l'a conduit à la même conclusion (v. p. V de son ouvrage).

P. 32, l. 31-32 : Le singulier du nom de peuple ne désigne pas une *armée* particulière de ce peuple dans tous les passages de T.-Live que j'ai cités. Ainsi, dans le passage 5, 16, 9, *Romane* est employé à peu près de la même manière que dans le vers de Virgile, *Æn.*, 6, 851. J'aurais dû tenir compte de ce fait.

P. 33, l. 9 et suiv. : Le singulier du nom de peuple est employé tout à fait de la même façon que chez T.-Live dans le passage suivant d'Horace : *Carm.*, 3, 6, 13-14, « Pæne occupatam seditionibus Delevit urbem *Dacus* et *Æthiops*. »

P. 34, l. 3-4, ajoutez : 34, 52, 11 duceni quinquageni æris in *pedites* divisi, duplex *centurioni*, triplex *equiti*. 35, 59, 6 *militibus* quini viceni denarii dati, duplex *centurioni*, triplex *equiti*. 39, 7, 2 *militibus* quadragenos binos denarios divisit, duplex *centurioni*, triplex in *equites* (Madvig, *Emend. Liv.*, p. 556-7). 40, 43, 7 *militibus* — quinquagenos denarios dedit, duplex *centurionibus*, triplex *equiti*. 41, 7, 3 *militibus* denarios quinos vicenos, duplex *centurioni*, triplex *equiti* ambo diviserunt.

P. 37, l. 28, lisez : par exemple, chez T.-Live, 2, 12, 13. 21, 1, 4.

P. 37, l. 30, lisez : 10, 38, 8 *aræ* in medio (voyez, au § 9, la note de Weissenborn).

P. 38, l. 24 et suiv. : Un passage instructif est le passage suivant de

Digitized by Google

T.-Live, 38, 18, 4, « non *ligni* modo quicquam (« *du bois*, » en général), sed ne spinas quidem aut ullum aliud alimentum fert ignis, fimo bubulo pro *lignis* (« au lieu de *morceaux de bois* ») utuntur. »

P. 40, note (1), ajoutez : Cic., *De rep.*, 6, 20, 23, *exustiones* — terrarum. *Ad Att.*, 1, 16, 5 adulescentulorum nobilium *introductiones*.

P. 41, l. 9 et suiv. : L'emploi du pluriel chez Virgile a été étudié en détail par Ph. Spitta, *Quæstiones Vergilianæ*, Göttingen, 1867.

P. 42, l. 35, lisez : *ludibria*.

P. 45, l. 42, ajoutez : 27, 12, 5 et audacia et audendi omnia *necessitatibus* pares.

P. 47, l. 27 : Cette remarque n'est pas fondée ; dans sa seconde édition (p. 19) M. Dräger cite : Cic., *ad Att.*, 1, 16, 13, « istos *consulatus* non flocci facteon. » Sall., *Jug.*, 85, 29, « non possum — imagines neque triumphos aut *consulatus* majorum meorum ostentare. »

P. 47, l. 30 : Dans la seconde édition de Dräger (p. 13) *iniquitates* est rangé parmi les pluriels qu'on rencontre à l'époque classique.

P. 49, l. 42, lisez : « Numidæ *levis*que (*gén. partitif*) armaturæ mirabili velocitate præditi. »

P. 51, l. 8, après « impetum facit, » ajoutez : « et souvent ailleurs. »

P. 54, l. 37, le point après « aviditas » est à supprimer.

P. 57, l. 4, ajoutez : *Ages.*, 8, 1 ut naturam *fautricem* habuerat in tribuendis animi virtutibus, sic maleficam nactus est in corpore fingendo.

P. 70, l. 33 : Dans le cours de mon travail j'ai employé plusieurs fois cette indication vague et peu exacte, « l'édition Baiter. » Il s'agit de l'édition de Cicéron qui a été publiée en collaboration par MM. Baiter et Kayser (Leipzig, Bernhard Tauchnitz, 1860-69).

P. 72, l. 6 : Dans le passage 42, 47, 9 l'unique ms. (ms. de Vienne) qui nous a conservé cette partie de l'œuvre de T.-Live donne, paraît-il (1), non *utilis*, mais *utilius* ; on peut donc restituer aussi bien *utilium* que *utilis*, v. Madvig, *Emend. Liv.*, p. 649.

P. 74, ligne 8 et suiv., ajoutez : 25, 11, 20 in *diversum* auctores trahunt (cf. 38, 56, 1).

P. 76, note (1), lisez : cf. plus haut *pessimo publico* et *ex incertissimo*.

P. 77, note (4), ajoutez : *Jug.*, 93, *cuncta* gignentium.

P. 78, l. 17 : M. Madvig, *Emend. Liv.*, p. 696, cite quatre exemples de *exiguum* avec le gén. chez T.-Live, et en outre un exemple de *parvum* (44, 26, 6 *parvum* auri). Cet emploi de *parvum* au lieu de *paulum* (T.-Live dit de même « *parvo* plures » au lieu de *paulo*) se retrouve chez Lucain, Sénèque le tragique, Valère-Maxime. Ni *parvum* ni *exiguum* avec le gén. ne se rencontre dans la prose classique.

P. 78, l. 27 et suiv., ajoutez : 10, 11, 9 ad inopiæ *ultimum*.

P. 79, § 6, II : On peut rattacher à ceci le passage suivant de T.-Live,

(1) Selon la collation de Kopitar et selon une collation nouvelle faite pour M. Madvig (v. *Emend. Liv.*, p. 594); au contraire, suivant la collation de Vahlen, le ms. aurait *utilis*, v. l'éd. de Weissenborn.

Digitized by Google

40, 58, 1, « neque Thraces commercio faciles erant neque Bastarnæ *empto* contenti, » « ils ne se contentaient pas *d'acheter*, » cf. Cic., *De nat. deor.*, 3, 30, 74, « reliqua quæ ex *empto* aut *vendito* aut *conducto* aut *locato* contra fidem fiunt. » Cet emploi de *emptum* (= *emptio*) était fréquent dans la langue du droit, v. par exemple Gaïus, *Inst.*, 4, 62, « sunt autem bonæ fidei judicia hæc : ex *empto, vendito, locato, conducto.* » *Dig.*, 44, 4, 15 « omnia — quæ jure *empti* continentur » (Dirksen, p. 322). Du reste, dans la construction bien connue « *consulto, maturato* opus est, » le participe joue également le rôle d'un substantif verbal.

P. 82, note (6), ajoutez : Plaute, *Merc.*, 2, 4, 2, *divorsus* distrahor.

P. 88, note (1), lisez : non précédées d'un nom d'auteur.

P. 110, l. 2, lisez : Samnites Pælignique querebantur.

P. 111, § 9, D, ajoutez : 25, 6, 12 Caudinæ legiones — eundem illum hostem sub jugum miserint qui hac *sua* ignominia lætatus fuerat (pensée des légions ; « ce même ennemi qu'elles *se rappelaient avoir vu*, etc.; » il n'y avait pas lieu ici de mettre le verbe au subjonctif).

P. 118, le dernier exemple de T.-Live (29, 7, 9) a été cité par erreur; dans ce passage l'emploi du nominatif *ipsi* est conforme à la règle.

P. 121, l. 34, lisez : Masinissam.

P. 122, l. 31-2, lisez : Quintilien.

P. 125, § 14, A, ajoutez : 22, 38, 9 mirari se qui dux — jam *nunc* locatus in urbe sciret quæ sibi agenda armato forent.

P. 128, l. 5 et suiv., ajoutez : 5, 47, 2 ubi *quid* iniqui esset.

P. 129, l. 2, ajoutez : De même 26, 38, 5 si*cunde* spes *aliqua* se ostendisset. — L. 11, ajoutez : 27, 25, 8 si — prodigii *aliquid*, etc.

P. 130, l. 1 et suiv., ajoutez : *De or.*, 1, 39, 177 si se ad *aliquem* (= quem) quasi patronum applicavisset. — L. 12, ajoutez : *De b. c.*, 3, 73, 5 sive ipsorum perturbatio sive error *aliquis* (= quis) sive etiam fortuna — victoriam interpellavisset. — L. 14, ajoutez : *Att.*, 2, 3 ne illa peregrinatio detrimentum *aliquod* (= quod) afferret rei familiari. — L. 21, lisez : *cum* suivi de *aliquis* (cf. T.-Live, 44, 29, 3), etc.

P. 132, l. 5, ajoutez : 29, 31, 2 multo majorem indolem in eo — esse quam in *ullo* — *umquam* fuisset. — L. 16, ajoutez : *Cat.*, 14, ex aliis rebus magis quam quod *cuiquam* id compertum foret.

P. 133, l. 6, lisez : 29, 18, 20.

P. 135, l. 23 et suiv., ajoutez : T.-Live, 26, 49, 14, facerem — ne quid, quod sanctum *usquam* esset, apud nos violaretur (la proposition relative est indépendante de l'idée négative « *facerem ne...* » ; on pourrait dire également : « semper *laboravi ut*, quod sanctum *usquam* esset, id nos quoque inviolatum haberemus »). Suétone, p. 300, l. 34-36 de l'éd. Roth (Leipzig, Teubner, 1875): bella omnia quæ *umquam* cum Germanis gesta sunt XX voluminibus comprehendit (dans un extrait de Suétone fait par saint Jérôme). — Les *Jahresberichte d. philol. Vereins* de 1877, p. 388-9, analysent un travail de M. Hoppe (*Zu den Fragmenten u. der Sprache Ciceros*, 1875), où il est question, entre autres choses, de l'emploi de *usquam* et de *uspiam* chez Cicéron ; un exemple instructif est le

Digitized by Google

suivant, où *uspiam* (« dans tel ou tel endroit *déterminé*, peu importe lequel ») ne pourrait pas être remplacé par *usquam* (« n'importe où ») : *De inv.*, 2, 50, 148, « cum ex eo quod *uspiam* est ad id quod *nusquam* scriptum est pervenitur. »

P. 139, l. 5 et suiv., ajoutez : *De b. Afr.*, 72, *quodcumque* prœlium quotiens erat commissum.

P. 140, l. 17, lisez : *C. I. L.*, I, 200, XXXII.

P. 144-145, § 20 : M. Benoist m'a encore signalé les exemples suivants de *alii* = οἱ ἄλλοι : Caton, *De re rust.*, 46, ad eundem modum *alia* semina serito. 161 *aliud* stercus herbas creat. Cic., *De off.*, 1, 4, 11, omniaque quæ sint ad vivendum necessaria anquirat et paret, ut pastum, ut latibula, ut *alia* (« *les autres choses* » ou « *d'autres choses* ? ») ejusdem generis. *De rep.*, 6, 18, 18 sicut *alii* qui præstantibus ingeniis in vita humana divina studia coluerunt.

P. 155, l. 22, ajoutez : Au contraire dans le passage d'Ennius cité par Cic., *Tusc.*, 3, 19, 44, « quo *applicem ?* » est bien pour « quo *applicem me ?* »

P. 156, l. 40, ajoutez : César, 4, 1, 10, « *lavarentur* in fluminibus. »

P. 157, l. 17, une virgule a été omise après « Tulliam. »

P. 157, l. 41, ajoutez : Le dictionnaire de Klotz cite Lampride, *Alex. Sev.*, 51 (lisez : 52), « ad domos suas *reciperentur* ; » mais cette citation est inexacte, v. l'éd. de Peter (Leipzig, Teubner, 1865). Chez Cicéron, *Tusc.*, 1, 44, 107 (dans un fragment d'Ennius), d'anciennes éditions donnent : « neque sepulcrum quo *recipiatur* habeat, portum corporis ; » mais l'éd. de Kayser et Baiter porte *recipiat* (intransitif).

P. 158, fin, *annus vertens* a été cité à tort ; *vertens* est le participe de *vertor*, cf. p. 156, note (1).

P. 186, note (3) : Un autre passage de Cicéron où *adhuc* est conservé dans le st. indir. est « negavit *adhuc* pervenisse, » *in Verr.*, II, 4, 12, 27.

P. 197 et suiv. : Dans cet *Appendice*, j'ai oublié de signaler une différence remarquable entre la syntaxe de Cicéron ou de César et celle de T.-Live, je veux parler de l'emploi de *an* (au lieu de *num* ou *ne*) dans l'interrogation indirecte simple (Dräger, II, p. 460-461). Cet emploi de *an*, dont on trouve quelques exemples chez les comiques et qui plus tard sera un des traits caractéristiques de la prose de l'époque impériale, est tout à fait contraire à l'usage classique, quoiqu'on lise chez Cicéron, *in Verr.*, II, 4, 12, 27, « quæsivi *an* misisset. » Chez T.-Live cette irrégularité se rencontre plusieurs fois : 8, 24, 11 « substititque dubius *an* transiret » 8, 35, 4 « quæ in discrimine fuerunt *an* ulla post hanc diem essent. » 31, 48, 6 « nihil præter res gestas et *an* in magistratu suisque auspiciis gessisset censebant spectare senatum debere. » 35, 41, 4 « deinde, *an* omnino mittendus esset, consultatio mota est. » 45, 20, 6 « consulti — patres *an* locum, lautia senatumque darent. »

P. 218, fin, l'exemple 31, 11, 16 est à supprimer (*prius quam* a le sens de « avant que, » cf. la note (1) de la page 219).

P. 223, fin, lisez « canis » au lieu de « carnis. »

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

ÉTUDES SUR LA LANGUE ET LA GRAMMAIRE DE TITE-LIVE

Introduction. 1

A. Le substantif.

§ 1. Singulier des substantifs concrets employé dans un sens collectif.. . 27
a) *Noms de choses*. 28
b) *Noms de personnes*. 30
Emploi simultané du singulier et du pluriel. 33
Additions à l'article de M. Dräger. 34
§ 2. Emploi du pluriel. 36
a) *Pluriel des substantifs concrets*.. 36
b) *Pluriel des noms abstraits*. 39
§ 3. Substantifs abstraits employés dans un sens concret.. 48
§ 4. Substantifs employés comme adjectifs. 55

B. L'adjectif.

§ 5. De l'emploi des adjectifs comme substantifs 61
1° *Adjectifs masculins (ou féminins) employés comme substantifs* :
a) *Au pluriel*.. 62
b) *Au singulier*.. 63
2° *Participes présents masculins employés comme substantifs* :
a) *Au pluriel*.. 65
b) *Au singulier*. 66
3° *Participes passés masculins (ou féminins) employés comme substantifs* :
a) *Au pluriel*. 67
b) *Au singulier*.. 68

Digitized by Google

4° *Adjectifs ou participes neutres employés comme substantifs* :
a) *Au pluriel*. 68
b) *Au singulier*. 71
§ 6. I. *Emploi de l'adjectif ou du participe neutre avec un génitif partitif*. . 77
II. *Emploi du participe passé neutre comme substantif verbal*. 79
§ 7. Adjectifs faisant partie de l'attribut et devant être en général remplacés en français par un adverbe ou une locution adverbiale. 80
1° *Adjectifs exprimant une manière d'être du sujet*. 80
2° *Autres adjectifs*. 81

C. Le pronom.

§ 8. Emploi du pronom personnel réfléchi et de l'adjectif possessif réfléchi de la troisième personne. 87
I. *Le réfléchi dans la proposition simple*. 87
§ 9. II. *Le réfléchi dans les propositions subordonnées*. 102
§ 10. Prétendu emploi de *ipse* au lieu du réfléchi pour éviter l'équivoque. 113
§ 11. *Sibi ipse nocet* ou *sibi ipsi nocet*. 117
§ 12. *Suos ipse* ou *suos ipsius cives timet*. 119
§ 13. *Hic — ille*. 121
§ 14. Emploi des démonstratifs dans le style indirect. 123
§ 15. *Quis* et *aliquis*. 127
§ 16. Emploi de *quisquam* (*ullus*, *umquam*, etc.). 130
§ 17. *Quisquam unus*, etc. 136
§ 18. *Quicumque*, *quisquis*, *utcumque*, etc., sans verbe. 137
A. *Quicumque*, *utcumque*, etc. 138
B. *Quisquis*. 140
§ 19. Emploi de *quisque* et de *uterque* au pluriel. 141
A. *Quisque*. 141
B. *Uterque*. 143
§ 20. *Alii* = οἱ ἄλλοι. 144

D. Le verbe.

§ 21. Emploi des verbes simples au lieu des verbes composés. 149
§ 22. Verbes transitifs employés comme intransitifs. 155
§ 23. Emploi des formes actives de *cœpi* et de *desii* avec un infinitif passif. 161
§ 24. *Clausus fui*, *fueram*, etc. 164
§ 25. *Forem*. 176

E. L'adverbe.

§ 26. Adverbes ayant perdu leur vrai sens. 185
1. *Adhuc*. 185
2. *In vicem*. 187
3. *Ceterum*. 188

Digitized by Google

4. *Quoque*. 188
§ 27. Adverbes jouant le rôle d'adjectifs.. 189

Conclusion.. 193

Appendice.

DE QUELQUES DIFFÉRENCES ENTRE LA SYNTAXE DE T.-LIVE ET CELLE DE CICÉRON OU DE CÉSAR.

I. *Syntaxe de la proposition simple.*

§ 1. *Verbe au pluriel après un nom collectif au singulier*. 197
§ 2. Consecutio temporum *avec le présent historique*. 198
§ 3. *Parfait du subjonctif au lieu de l'imparfait dans la* consecutio temporum.. 199
§ 4. Ne *avec l'impératif ordinaire* 199
§ 5. *Syntaxe des cas. — Participes en*-bundus *avec un régime*.. 200
§ 6. *Accusatif grec avec les verbes moyens ou passifs*.. 200
§ 7. *Construction des verbes composés de prépositions avec l'accusatif*.. . . 201
§ 8. *Cetera*.. 202
§ 9. *Construction des verbes composés de prépositions avec le datif*. 202
§ 10. *Mihi volenti est*.. 203
§ 11. *Datif avec les adjectifs*. 204
§ 12. *Eo irarum*, etc.. 204
§ 13. *Génitif partitif dépendant d'un adjectif neutre*.. 204
§ 14. *Génitif partitif dépendant d'un adjectif masculin au positif*.. 204
§ 15. *Emploi du génitif avec les adjectifs*. 205
§ 16. *Ablatif de séparation*.. 205
§ 17. *Ablatif de la question* ubi.. 206
§ 18. Procul *avec l'ablatif*. 207
§ 19. *Construction de* mutare.. 207
§ 20. Plenus *avec l'ablatif*.. 207
§ 21. *Accusatif au lieu de l'ablatif devant un comparatif*. 208
§ 22. *Opus est*. 208
§ 23. *Circa*. 209
§ 24. *Quam pro*. 209
§ 25. Palam *avec l'ablatif*.. 209
§ 26. Tenus *avec le génitif* (« Corcyræ tenus, genus tenus »). 209
§ 27. *Emploi plus libre de l'apposition*. 210

II. *Syntaxe de la phrase complexe. — Syntaxe de coordination.*

§ 28. *Et = etiam*.. 210
§ 29. *Nec = ne — quidem*. 211
§ 30. *Emploi arbitraire des conjonctions copulatives*. 211

Digitized by Google

§ 31. *Que et, que — que = et — et* 212
§ 32. *Que — ac* 213
§ 33. *Nunc — nunc* 213
§ 34. *Namque* 213
§ 35. *Itaque* 213
§ 36. *Vix — et* 214

Syntaxe de subordination.

§ 37. *Emploi de l'infinitif* 214
§ 38. *Non dubitare* 215
§ 39. *Timere* 216
§ 40. Cum interim *avec l'infinitif et l'accusatif dans le style indirect* 216
§ 41. *Construction de* potius quam *dans le style indirect* 218
§ 42. Cum *avec l'infinitif historique* 219
§ 43. *Indicatif dans le style indirect* 219
§ 44. Quippe qui *avec l'indicatif* 220
§ 45. *Subjonctif à l'imparfait ou au plus-que-parfait exprimant la répétition* 221
§ 46. Dum *avec l'imparfait du subjonctif* 223
§ 47. Donec *avec le subjonctif* 224
§ 48. Quamquam *avec le subjonctif* 224
§ 49. Si *dans l'interrogation indirecte* 225
§ 50. *Emploi du participe futur* 226
§ 51. *Emploi du participe parfait passif au nominatif pour remplacer un substantif abstrait* 227
§ 52. *Emploi du participe parfait passif neutre à l'ablatif absolu* 227
ADDITIONS ET CORRECTIONS 229

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

INDEX ALPHABÉTIQUE

Les chiffres renvoient aux pages

A

Ablatif : abl. sans préposition à côté de verbes généralement construits avec *ab, de, ex*, 205-6 ; — abl. de la question *ubi* sans *in*, 206 ; — ablatifs absolus ayant pour sujet une proposition subordonnée, 227-8 ; — ablatifs absolus employés adverbialement, 228.

Abstraits (substantifs) : employés dans le sens concret, 48-53, cf. 230 ; — figures de langage qu'il ne faut pas confondre avec cet emploi, 53-55.

Accidere n'a pas de participe futur, 150.

Accusatif : avec les verbes *moyens*, 156, note (1), et 200 ; — double acc. avec *traicere*, 158 ; — acc. grec de la partie, 200 ; — acc. avec les verbes intransitifs composés de prépositions, 201-2 ; — acc. au lieu de l'abl. devant un comparatif, 208.

Adhuc, 185-187 ; — conservé dans le style indirect, 186, note (3), cf. 232.

Ad id, ad id tempus, 75.

Adjectifs : adj. (ou participes) employés comme substantifs, 61-80, cf. 230 ; — adj. latins traduits en français par des expressions adverbiales, 80-84, cf. 231 ; — règle de M. Gossrau, 80.

Adverbes (ou expressions adverbiales) : jouant le rôle d'adjectifs, 189-190 ; — de substantifs, 190.

Æra = *stipendia*, 37.

Ἀκούω, ἤκουσμαι, 3.

Alii = οἱ ἄλλοι, 144-5, cf. 232 ; — attraction particulière avec *alius*, 144, note (2).

Aliquis : différence de sens avec *quis*, 127 ; — emploi après *si, ne*, etc., 128-130, cf. 231.

Altaria, inusité au singulier, 37.

Alter répété, 121, note (3).

Altissimus somnus, 13, note (2).

Ambassadeurs : dans leurs discours ils s'identifient quelquefois avec ceux qui les ont envoyés, 106-107.

Amphibologie apparente résultant de l'emploi du réfléchi, 105-6.

An dans l'interrogation indirecte simple, 232.

Animi, locatif ou génitif, 205.

Apposition employée librement, 210.

Assentior, assentio, 123.

Augere intransitif, 157.

B

Bini, « une paire, » 143.

Breviarium, 9, note (2).

C

Capillus, capilli, 29.

Celeber, « célèbre, » 14, en note.

Cervix, cervices, 39.

Ceteri : son emploi au singulier, 71, note (1) : — *ceterum* (adverbe), 188 ; — *cetera* employé adverbialement, 202.

Cicer, inusité au pluriel, 35.

Cicéron : particularités de sa langue : 39, 117, 127.

Circa, 209.

Circiter, 209.

Cœpi, cœptus sum, emploi, 161-164.

Colere = *incolere*, 159.

Confertior, confertim magis, 82, note (4).

Copulatives (conjonctions) : « multæ magnæque res, » 70, note (1) ; — emploi arbitraire des conjonctions copulatives, 211-212.

Cornélius Népos : authenticité du *De excellentibus ducibus exterarum gentium*, 229 ; — particularités de sa langue : 143-4, 177-8, 199 (§ 3), 216 (§ 38), 222 ; — *Epam.*, 8, 3, lire « ausus *fuisset*, » 167.

Cum eo ut, cum eo quod, 76.

Cupido, 13, note (2).

D

Datif : pour marquer *par rapport à qui* telle ou telle chose est vraie, 66 ; — en grec, le participe dans cette

Digitized by Google

construction est toujours employé *sans article*, 66 ; — dat. avec *invadere*, 201 ; — avec les verbes composés de prépositions, 202-203 ; — avec *fretus*, 204 ; — avec *abhorrens*, 204 ; — *dativus ethicus*, 202, note (4).
De bello Africano, De bello Hispaniensi, deux types du latin vulgaire, 144. 222, note (1) ; — le subj. y est employé d'une façon incorrecte, 222, note (1).
Desii, desitus sum, emploi, 161-164.
Destinare, 214, note (5).
Didere, 150.
Donec, construction, 224.
Dräger, *Historische Syntax der lat. Sprache*, 5-6, cf. 57.
Dum, construction, 223.
Durare, « subsister, » 14, en note.

E

Ἐλαύνειν = *ducere* (*exercitum*), 160.
Emptum = *emptio*, 230-1.
Et = *etiam*, 210.
Et, au lieu de *cum*, après *vix*, 214.
Etiam, « encore, » en parlant du temps, 185-186.
Ex : expressions adverbiales formées au moyen de *ex* et d'un abl. neutre, 76.
Excusare morbum, 160, note (1).
Exiguum avec le gén., 78 et 230.
Ex quo, ex quo tempore, 75.

F

Favor, 13, note (3).
Forem, 176-181.
Forsan, 13, note (2).
Fortuna, « biens, » 44, note (1).
Fréquentatifs (verbes) : nombreux chez T.-Live, 14.
Frigell : travaux sur le texte de la 1re décade de T.-Live, 168, note (3).
Frumentum, frumenta, 37-38.
Fui, fueram, etc., au lieu de *sum, eram*, etc., aux temps passés du passif, 164-176.
Futurus, adjectif, 226, note (2).

G

Génitif : gén. partitif dépendant d'un adjectif ou d'un participe neutre, 77-78, cf. 230 ; — gén. part. dépendant d'un adjectif masculin au positif, 204-5 ; — gén. part. après *cuncta*, 78, 230 ; après *cuncti* ou *omnes*, 204-5 ; — *eo irarum, quo amentiæ*, etc., 204 ; — gén. avec les adjectifs dans le sens de « par rapport à » ou « sous le rapport de, » 205 ; — *desipiebam mentis*, 205, note (3) ; — gén. avec *invidere*, 10, en note.
Gratias habere, referre, 44.

H

Habitare avec l'acc., 154.
Harenæ, 38.
Heres suus, 98.
Hic — ille, 121-123 ; — dans le sens de ὁ μέν — ὁ δέ, 122-123.
Hic conservé dans le style indirect, 124-125.
Hic qui incorrect, au lieu de *is qui*, 124, note (1).
Hic, huc viciniæ, 204, note (4).
Histoire : idées des anciens sur le style historique, 16-17.
Histoire de la langue latine, 7-10 ; — bibliographie de cette question, 4-5.
Hortamen, 13, note (2).
Hosticus, 13, note (2).
Hospita, forme d'adjectif (fém. sing. ou neut. plur.), 57, note (1).

I

Ille, v. *hic* ; — *ille* remplaçant *hic* du style direct, 123-124 ; — remplaçant *tu, vos* du style direct, 125-126.
In cassum, 74, note (1).
Indicatif dans le style indirect, 219-220.
Indipisci, 13, note (1).
In eo (res) est ut, 74.
In facili, dubio, etc., *est* = *facile, dubium*, etc., *est*, 74.
Infinitif : inf. après différents verbes, 214-215 ; — après *timere, vereri*, 216, note (4) ; — infinitif avec l'acc. après *non dubitare*, 215-6 ; — après *timere*, 216 ; — dans les propositions secondaires du style indirect, 216-8 ; — infin. historique après *cum*, 219.
Infit, 13, note (2).
Inhabitare, 154.
Inhospita, v. *hospita*.
Inimicitia, 45.
Initia, « mystères, » 45.
In Piræea, 8, note (3).
Inter se, « réciproquement, » 187 ; — *inter se* et *inter ipsos*, 93-94.
In vicem, 187.
Ipse : ne s'emploie pas au lieu du réfléchi pour éviter l'équivoque, 113-117 ; — *sibi ipsi* ou *sibi ipse nocet*, 117-8, cf. 231 ; — *suos ipse* ou *suos ipsius cives timet*, 119-121.
Is : emploi, 90. 91. 93-94. 98-99. 102. 107-110, cf. 231 ; — *is* remplaçant *tu, vos* du style direct, 126.
Itaque placé après un autre mot, 213.

J

Justin : particularité de sa langue, 167.
Juventa, 13, note (2).

K

Kühnast, *Die Hauptpunkte der livianischen Syntax*, 20-22, cf. 149-155.

Digitized by Google

L

Lignum, « bois de chauffage, » 38, note (4). cf. 229-230.

M

Materia, « bois de construction, » 38, note (4).
Miles = *pedes*, 31.
Moventia, *res moventes*, 156, note (1).
Moyens (verbes), 156, note (1), cf. 232; — ils ont un participe présent et un gérondif, *ibid.*
Multus = *multi*, 36.
Multus dies, 77, note (2).
Mutare, construction, 207.

N

Namque placé après un autre mot, 213.
Navigare æquor, 10, en note.
Ne avec l'impératif, 199.
Nec = *ne* — *quidem*, 211.
Nec ipse, 211.
Nemo : inusité au gén. et à l'abl., 64.
Nemo plebejus, et non *nullus*, 64.
NEUTRE : adjectifs ou participes neutres employés comme substantifs *aux cas obliques*, 69-71. 72-73.
NOMINATIF intercalé dans une proposition à l'abl. absolu ou au gérondif, 119, note (1).
Non modo = *non modo non*, 131.
Notare, sens particulier, 152.
Νύκτες (μέσαι), 46.
Nullus employé comme substantif, 62. 64 ; — *nullus* = *non*, 83.
Numero alicujus esse, 35-36.
Numerosus = *numerosi*, 36.
Nunc gardé dans le style indirect, 125, cf. 231 ; — *nunc* — *nunc*, *nunc* — *modo*, 213.

O

Obstinare, *obstinatus*, 214, note (5).
Occipere, 13, note (1).
Occupare = φθάνειν, 215.
Ocior, 13, note (2).
Omnis, emploi poétique du singulier, 36.
« *On* », idée sous-entendue, 92.
Opus est, construction, 208.
Ὅστισοῦν, 138.

P

Palam avec l'abl., 209.
Parce = *noli*, 215.
Parfait du subj. au lieu de l'imparf. dans la *consecutio temporum*, 199.
PARTICIPES, v. ADJECTIFS ; — participes passés neutres employés comme substantifs et accompagnés d'un adjectif : *facta ejus fortia* (ou *fortiter*), 70, note (2) ; — emploi du participe passé pour remplacer un substantif verbal, 79-80, cf. 230-1 ; — participe futur ; son emploi, 226-7 ; — participes futurs employés substantivement au masculin, 68 ; — participes en *-ndus* employés substantivement au neutre, 68 ; — participes en *-bundus*, 200 ; construits avec un régime, *ibid.*
Partim eorum — *levia sunt*, 197, note (3).
Parvo plures (= *paulo*), 230.
Parvum avec le gén., 230.
Paucus = *pauci*, 36.
Pellere, différence avec *impellere*, 153.
Per se ipse, et non *ipsum*, 118, note (2).
Personnification, 53-54.
PHÈDRE : particularité de son style, 54.
Piræus, accusatif, 8, note (3).
Placamen, 13, note (2).
PLAUTE : particularité de sa langue, 167.
Plenus, construction, 207.
PLURIEL : pluriels remarquables de substantifs concrets, 36-39 ; — pluriel des substantifs abstraits, 39-48, cf. 230 ; — pluriel augmentatif, 41. 42 (*animi*). 44 (*exscidia*). 45 (*iræ*. *naufragia*). 46 (*spiritus*). — Verbe *au pluriel* après un nom collectif au singulier, 197-198.
Plurimus = *plurimi*, 36.
Potius (*prius*, *citius*) *quam* dans le style indirect, 218-219, cf. 232.
Présent historique : règle pour la concordance des temps, 198.
Priusquam, construction, 219, note (1).
Procul avec l'abl. sans *ab*, 207.
Prolepse, 83, note (6).
Purgare, emploi particulier, 160, note (1).

Q

Quam pro = ἢ κατά, ἢ πρός, 209.
Quamquam avec le subj., 224 ; — *quamquam*, « du reste, » 217.
Quamvis avec l'ind., 224, note (5).
Quantum = *quanto magis*, 208.
Que généralisant le sens dans *-cumque*, *quisque*, 138, note (1).
Que et, *que* — *que* = *et* — *et*, 212 ; — *que ac*, 213.
Quicumque, *qualiscumque*, etc., 138-140, cf. 232.
Quidam, 137, note (1).
Q.-CURCE : particularités de sa langue : 117. 125, en note. 189, note (1).
QUINTILIEN : particularité de sa langue, 122-123.
Quippe qui, 220-221.
Quis : différence de sens avec *aliquis*, 127 ; — emploi, 127-128, cf. 231.
Quisquam (*ullus*, *umquam*, etc.) : emploi, 130-135, cf. 231-2.
Quisquam — *non* n'est pas latin, 131, note (2).
Quisque pour *quisquis*, 140 ; — *quisque* = *quibusque*, 120, en note ; — *quis-*

Digitized by Google

que au pluriel, 141-143 ; — *primus quisque*, 142, note (1).
Quisquis pour *quisque*, 140, cf. 232 ; — *quisquis*, emploi, 140-141.
Quoad, construction, 224.
Quoque, 188-189 ; — *quoque* portant sur le mot qui suit, 189, note (1).
Quoqueversus, *quoquoversus*, 141, note (2).

R

Recens, adverbe, 83, note (6).
Recipiendum est, 156, note (1), cf. 232 ; — *recipere* intransitif, *ibid.*
Repens, adverbe, est douteux, 82, note (3).
Réfléchi : son emploi en latin, 87-113, cf. 231.

S

Salluste : particularités de sa langue : 144 et 145. 188. 220 (§ 44).
Satias, 13, note (1).
Scandere avec l'acc., 154-155.
Sedare intransitif, 157.
Senecta, 13, note (2).
Sénèque : particularité de sa langue : 135, note (2).
Septentrio, 14, en note.
Si dans l'interr. indir., 225-226 ; — *exspecto*, *conor*, etc., *si*, 225 ; — *si*, « pour le cas où » ou « pour voir si, » 225.
Singulier : substantifs concrets employés au singulier dans un sens collectif, 27-36. cf. 63, cf. 229 ; — règle pour l'emploi du sing. ou du plur. des noms de légumes, 35.
Somni (*in somnis*), 46.
Subjonctif : par attraction, 110 ; — pour marquer la répétition : après *si*, *cum*, *qui* ou *quicumque*, *ubi*, *ut quisque*, *prout*, 221-223 ; après *donec*, 224.
Substantifs : sing. du nom de peuple pour désigner le *général*, 33, note (1) ; — substantifs employés comme adjectifs, 55-57, cf. 230.
Suescere, 215.
Suétone : particularité de sa langue, 199 (§ 3).
Suus : exprimant la *propriété* ou diverses idées dérivées, 94-98 ; — *sui juris*, expression toute faite, 98 ; — *suus sibi* (*meus mihi*), 98 ; — *sua verba* (= *propria*), 97. — Cf. *heres*.

T

Tabo, 13, note (2).
Tacite : particularités de sa langue : 2. 34. 53. 78-79. 80. 189. 207. 224.
Tacitus fero, *tacitum fero*, 81.
Tamquam ou *ut* (= ὡς) devant un participe futur, 227.
Tempestas = tempus, 46-47.
Tenus avec le gén., 209.
T.-Live : patavinité, 11-12 ; — vocabulaire : archaïsmes, mots poétiques, néologismes, 13 ; — style : T.-Live est l'élève de Cicéron, 14-15, 16-17 ; — caractère de l'histoire de T.-Live, 15-16 ; — couleur poétique de son style, 17 ; — manque de symétrie voulu, contraire aux habitudes classiques, 33-34. 207, note (5). 211-212 ; — grammaire : différences entre la syntaxe de Cicéron et celle de T.-Live, 197-228, cf. 232 ; — constructions poétiques : 78. 149-155. 205 (§ 15). 210 (§ 27, fin). 213 (§§ 33. 34). 214 (§ 36). 214-215 (§ 37) ; — hellénismes (?) : 84. 200. 203. 209 (§ 24). 227 ; — emprunts à la langue vulgaire (?) : 144. 145. 161. 199 (§ 4). 200 (§ 5) ; — formes ayant perdu leur vrai sens : 138 et suiv. 164 et suiv. 176 et suiv. 185-189. Cf. 213 (place irrégulière donnée à *namque*, *itaque*) et 219-220, 221-224 (irrégularités dans l'emploi de l'indic. ou du subj.) ; — jugement de Port-Royal sur la langue de T.-Live, 19 ; — travaux sur la langue de T.-Live, 19-20, cf. 229 ; — manuscrits de la 1re décade, 168, note (3).
Titulus, « prétexte, » 14, en note.
Tunc remplaçant *nunc* du style direct, 123-124.

U

Ullus, *umquam*, *usquam*, v. *quisquam*.
Ullus employé comme substantif, 62. 64.
Unus accompagnant *quisquam*, *nemo*, etc., 136-137.
Uo — *uu*, 8, note (2).
Uspiam, 232.
Usus est, construction, 208.
Ut (= ὡς) devant le participe futur, v. *tamquam*.
Utcumque, v. *quicumque*.
Uterque au pluriel, 143-144.
Utpote qui, 221, note (1).
Ut qui, 220.

V

Varron, *De re rust.*, 3, 9, lire « postquam *incubare* cœpit, » 161.
Velléjus Paterculus : particularités de son style : 54. 79, note (2).
Verbes : verbes simples au lieu des verbes composés, 149-155 ; — verbes transitifs employés comme intransitifs, 155-161, cf. 232.
Victoriam ferre et *referre*, différence, 151.
Virgile : son influence sur la langue de T.-Live, 13, note (2). 17, note (3).
Vo — *vu*, 8, note (2).
Volenti mihi est aliquid, 203.

FIN DE L'INDEX ALPHABÉTIQUE.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE

DES

ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

FASCICULE DOUZIÈME

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUR LES ILES IONIENNES. — II. CÉPHALONIE

PAR M. OTHON RIEMANN.

Digitized by Google

TOULOUSE, IMPRIMERIE A. CHAUVIN ET FILS, RUE DES SALENQUES, 28.

Digitized by Google

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

SUR

LES ILES IONIENNES

II. — CÉPHALONIE

PAR

OTHON RIEMANN

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES, MAÎTRE DE CONFÉRENCES
A LA FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

PARIS
ERNEST THORIN, ÉDITEUR
LIBRAIRE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
DU COLLÈGE DE FRANCE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
7, RUE DE MÉDICIS, 7

1879

Digitized by Google

Digitized by Google

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

SUR

LES ILES IONIENNES

II. — CÉPHALONIE

§ 1. — BIBLIOGRAPHIE (1).

K. W. M. Wiebel, *Die Insel Kephalonia u. die Meermühlen von Argostoli*, Hamburg, 1873. — Excellent ouvrage pour la géographie et l'histoire naturelle. — P. 1-27, géographie de l'île; p. 27-52, étude géologique; p. 52 et suiv., étude météorologique et hydrographique; p. 107-155, étude sur le phénomène des moulins marins d'Argostoli. — Appendice bibliographique. — M. Wiebel n'est jamais allé à Céphalonie; il a fait son livre d'après des renseignements envoyés par M. Migliaressi (2), docteur en droit, le propriétaire actuel des moulins marins.

C. J. Napier, gouverneur de Céphalonie sous la domination anglaise, publia à Londres, en 1825, un mémoire sur Céphalo-

(1) Pour les ouvrages généraux relatifs aux îles Ioniennes, voir mon Mémoire sur Corfou, p. 2-3.

(2) Il y a deux frères Migliaressi : le propriétaire des moulins et M. Antoine Migliaressi, docteur en médecine, que j'aurai plus d'une fois l'occasion de citer dans ce travail.

Digitized by Google

nie, où il parlait surtout des *routes* qu'il avait l'intention de construire. C'est un travail plein de renseignements précieux, mais difficile à trouver. Je ne le connais que par M. Wiebel (1).

Marino Salomon, *La statistica generale dell' isola di Cefalonia*, 1859.

Ἰόνιος Ἀνθολογία, 1834, 3e fasc., p. 483 et suiv.; 4e fasc., p. 747 et suiv.; 5e fasc., 1835, p. 50 et suiv. : Ἱστορικὸν δοκίμιον τῆς νήσου Κεφαλληνίας; il n'y a pas de nom d'auteur, mais on sait, à Céphalonie, que le travail est de Loverdos; la traduction italienne et les notes sont, dit-on, de Mustoxidi. — Renseignements intéressants sur les antiquités trouvées dans l'île.

Il. Zervos Yakovatos, Συλλογὴ ἀρχαιολογικῶν λειψάνων τῆς νήσου Κεφαλληνίας, Céphalonie, 1861. — Travail médiocre.

Beeskow, *Die Insel Cephalonia*, Berlin, 1860. — Compilation qui n'a aucune valeur.

Il. Tsitselis, Γλωσσάριον Κεφαλληνίας, Athènes, 1876.

Il. Tsitselis, Ὀνόματα θέσεων ἐν Κεφαλληνίᾳ, dans le Παρνασσός, t. I, fasc. 9-12, Athènes, 1877.

§ 2. — CARTES.

Les cartes que j'ai eues entre les mains sont : 1° la carte anglaise du capitaine Mansell (1867; corrections en 1872); 2° l'excellente carte qui accompagne le livre de M. Wiebel : « Karte von Kephalonia, nach den Küstenvermessungen des Capt. Mansell u. nach topographischen Aufnahmen des Hn. Kanelopulos zusammengestellt u. gezeichnet von G. Cramm »; 3° une carte lithographiée de Jean Valsamos, publiée à Céphalonie; 4° une carte manuscrite de Georges Valsamos, que j'ai vue dans une maison particulière à Asso; 5° une carte manuscrite anonyme, qui est à la Bibliothèque de l'École d'Athènes (2).

La carte qui accompagne ce mémoire est une réduction de la carte de Cramm; la seule modification que j'y aie faite porte sur l'orthographe des noms propres. M. Cramm a transcrit chaque mot grec au moyen des lettres correspondantes de l'alphabet allemand (Κηπούρια = *Kepuria*, Φραγκᾶτα = *Phragkata*); il me paraît plus logique de donner des transcriptions qui représentent la prononciation réelle (*Kipouria*, *Phrangata*), d'autant plus que

(1) Il est aussi question de Céphalonie dans le mémoire de Napier sur les colonies et les îles Ioniennes en particulier (Londres, 1833).

(2) Cf. mon Mémoire sur Corfou, § 2.

Digitized by Google

l'orthographe de ces noms est souvent douteuse. J'ai, de plus, retranché de ma carte les noms propres qui ne se rencontrent pas dans le mémoire lui-même.

§ 3. — DESCRIPTION PHYSIQUE DE L'ÎLE.

L'île de Céphalonie est formée par une chaîne de montagnes qui la traverse dans toute sa longueur, de son extrémité S.-E. jusqu'à son extrémité N., et qui envoie ses ramifications dans toutes les parties du pays.

Le point culminant de cette chaîne est la masse imposante de l'ancien Ænos, aujourd'hui « la montagne, la grande montagne, la montagne noire » (1) (ἐλάτου τὸ βουνό dans une chanson populaire) (2), qui occupe l'extrémité S.-E. de l'île. La hauteur en a été évaluée de façons diverses; M. Wiebel cite les chiffres suivants : selon Smyth 5,246 pieds, selon Slater 5,306, selon Mousson 4,400, selon Unger (mesure par l'hypsothermomètre) 4787 (à 200 p. au moins sous le sommet), selon Ansted 5,400, selon Mansell (mesure trigonométrique) 5,218 = 1,590m, selon Napier (mesure barométrique) 5,380; la carte de Grèce levée par l'état-major français donne 1,620m (3). Cette montagne s'élève d'une hauteur considérable

(1) Je n'ai point entendu ce dernier nom dans la bouche des paysans grecs; mais le nom italien de la « montagne » de Céphalonie est « monte nero » et le nom anglais « black mountain ».

(2) Δώδεκα υἱοὶ τοῦ Διγενῆ
πᾶνε νὰ κυνηγήσουν·
ἐπῆγαν 'ς τὸν πατέρα τους
νὰ πάρουν τὴν εὐκή του.

« Σύρτε, παιδιά μου, 'ς τὸ καλό,
σύρετε 'ς τὴν εὐκή μου,
κὴ ἀπ' τοῦ ἐλάτου τὸ βουνό,
ἐκεῖθε μὴν περᾶσθε,
γιάτι εἶναι ἕνα κακὸ θηριό,
καὶ θὰ σᾶς φάει ὅλους. »

Ἐκεῖνοι ἐπαράκουσαν
τὰ λόγια τοῦ πατέρα των,
κὴ ἔβγῆκε τὸ κακὸ θηριό,
κὴ ἔφαγέ τους ὅλους.

Sur cette chanson populaire, que j'ai recueillie à Samos, cf. un article de M. Stamatelos (de Leucade), dans la Κόρινα, 1876, p. 141 et suiv.

(3) Cette carte ne comprend pas les îles Ioniennes, qui ne faisaient point partie du royaume de Grèce à l'époque où la carte fut levée; toutefois les

Digitized by Google

au-dessus du reste de la chaîne ; le sommet, d'où l'on a un point de vue merveilleux, est une crête rocheuse et escarpée, composée d'une série de pointes aiguës, de plus en plus hautes, sortant du milieu d'une forêt de sapins, qui forme à la montagne une espèce de couronne. Quand on vient d'Argostoli et qu'après avoir gravi la pente blanche et nue qui s'élève au-dessus du monastère de Hayos Yerasimos on est arrivé à une hauteur de plus de 1,000 mètres, on entre brusquement, sans transition aucune, sous l'ombre épaisse de cette forêt, aux grands arbres séculaires et aux frais tapis de mousse recouvrant les roches ; il semble que l'on marche dans une forêt suisse, et, au dire des botanistes, les plantes mêmes qu'on voit autour de soi appartiennent à la flore alpestre. Le sapin de la montagne de Céphalonie paraît former une variété particulière, qu'on ne rencontre qu'à cet endroit (1). En 1797, la forêt couvrait encore la plus grande partie des deux pentes ; en cette année ou l'année suivante un incendie terrible la dévora presque tout entière. Cet incendie dura plusieurs semaines ; on raconte que les brandons enflammés allaient tomber jusque dans l'île de Zante, et qu'à Argostoli on y voyait clair pendant la nuit. Même depuis, on ne prend aucun soin pour conserver ce qui reste encore de cette forêt ; il y a des endroits où elle est déjà bien éclaircie, et il est à craindre qu'elle ne finisse par disparaître un jour complètement. L'incendie de 1797 paraît avoir modifié d'une façon sensible les conditions climatériques de l'île : depuis, dit M. Wiebel, l'été est plus chaud, l'hiver plus froid, les fièvres plus violentes. La neige reste quelquefois sur l'Ænos depuis la fin d'octobre jusqu'au mois de mai ; Davy assure qu'avant l'incendie elle y restait jusque vers le mois d'août.

Au N.-O. de l'Ænos, au N. des villages de Pharaklata (2) et de Dhilinata (3), la chaîne de montagnes qui est la continuation de l'Ænos forme un col, au delà duquel s'ouvre une vallée qui partage cette chaîne en deux massifs : au S.-E. le massif de l'Haya Dynati, qui s'étend jusqu'aux vallées de Pylaros et de Samos (hauteur : 1,133m selon la carte de l'état-major, 3,132 pieds

îles de Leucade, Ithaque, Céphalonie et Zante y sont représentées, sans les détails de leur configuration physique, il est vrai, mais avec un certain nombre de noms, assez bien écrits en général, et avec quelques indications de hauteurs.

(1) Cf. toutefois Orphanidis, cité par Postolaka (v. § 18), p. 121.

(2) A Céphalonie, un grand nombre de noms de villages se terminent en -ᾶτα et sont dérivés du nom d'une famille : Pharaklas, Pharaklata ; Metaxas, Metaxata ; Phokas, Phokata ; Razis, Razata ; Zervos, Zervata ; Annino, Anninata, etc.

(3) Ἀδειλινᾶτα ou Δειλινᾶτα, selon M. Tsitselis.

Digitized by Google

= 955m selon Mansell, 3,182 selon Kanelopoulos, cité par M. Wiebel) (1), à l'O. et au N.-O. un autre massif, pour lequel Mansell indique, sans donner de noms, les hauteurs de 2,901 pieds = 884m et de 3,212 pieds = 977m (2). — Toute cette région, en allant de Dhilinata à Pylaros, est la plus nue et la plus désolée qu'on puisse voir.

Au N. de ce double massif, on rencontre une vallée transversale, la riante vallée de Pylaros (3), qui coupe en deux la chaîne de montagnes et sépare la presqu'île d'Eriso (Ἔρισος) du reste de l'île. Cette coupure naturelle a donné lieu de supposer que peut-être cette presqu'île formait à l'origine une île distincte (le Δουλίχιον d'Homère?) ; mais il suffit de voir la vallée de Pylaros, dont le haut (du côté de Dhrakata) est encore assez élevé au-dessus de la mer, pour se rendre compte que cette hypothèse est tout à fait inadmissible.

Au delà de la vallée de Pylaros, la chaîne de montagnes recommence, sous le nom de Καλὸν ὄρος (2,601 p. = 793m selon Mansell). Couvrant toute l'étroite presqu'île d'Eriso et descendant à l'E. et à l'O. dans la mer par des pentes abruptes, elle va, en s'abaissant par degrés ; jusqu'à l'extrémité de l'île ; là, à l'O. de Porto Viskardo (4), la carte de l'état-major n'indique plus qu'une hauteur de 261m. Sur la côte O. de la presqu'île d'Eriso, au pied de pentes rocheuses, sauvages, tombant à pic dans la mer (5), sur lesquelles les Anglais ont construit en corniche une belle route carrossable, une petite presqu'île (410 p. de haut selon Smyth) se détache de la grande et porte la forteresse d'Asso.

A l'E. de la grande chaîne qui traverse toute l'île, une chaîne moins élevée court dans une direction parallèle le long de la mer, du cap Kapri (ou Kapros) jusqu'à la presqu'île de Samos. Le point

(1) Cramm donne 3,231 pieds ; est-ce une faute d'impression pour 3,132 ?

(2) Selon M. Wiebel, le premier de ces deux sommets est le Xerakias et le second le Daphnias ; la carte de l'état-major indique le Xerakhia, 1067m, mais elle le place plus au S. et plus à l'E. que M. Wiebel ; les gens du pays que j'ai interrogés n'ont pas pu me dire exactement où était le Xerakias ; d'autre part, à l'endroit où M. Wiebel place le Daphnias, la carte de Smyth indique, paraît-il, le mont « Maravilia », 3311 p. = 1009m ; enfin la carte de l'état-major donne, dans la même région : « mont Kardakata » (nom d'un village voisin), 996m. On voit par cet exemple combien la connaissance qu'on a de la géographie des îles Ioniennes est souvent incertaine. — Selon M. Tsitselis, *la Xerakhia* [sic] serait située entre l'Haya Dynati et l'Ænos.

(3) Nom de district ; village principal, Sainte-Euphémie.

(4) Le nom actuel est plutôt Phiskardo ou Piskardo.

(5) Les gens du pays les appellent ὁ Χάρακας.

Digitized by Google

le plus élevé de cette chaîne, que M. Wiebel appelle la chaîne de l'Atros (nom d'un monastère situé au N.-O. de la baie de Poros), a une hauteur de 2,658 p. = 800m selon Mansell, de 2,656 p. selon Smyth. Cette chaîne est reliée en deux endroits à la grande : 1° au S.-E. de la riche vallée de Samos, par la chaîne de Pyryi (sommet le plus élevé, εἰς τὰ διχάλια, 2,500 p., selon M. Wiebel) ; 2° plus au S.-E., par les collines de Koronous (1). Entre ces deux chaînes transversales est enfermée la charmante vallée de Rakli (Harakli), que les montagnes entourent de tous les côtés et qui ne communique avec la mer que par une fente étroite entre deux murailles de rochers, la gorge sauvage de Poros (au pied de l'Atros). Le pays de Rakli et de Koronous est la partie la plus pittoresque de l'île. De chaque côté de la région montagneuse de Pyryi, on rencontre un petit étang ; l'un et l'autre s'appelle *Avythos* (ἄβυθος) ou *Akoli* ; dans le pays, la croyance vulgaire est qu'ils n'ont pas de fond. De l'un sort le ruisseau de la vallée de Samos, de l'autre le ruisseau de la vallée de Rakli. — Le S.-E. de l'île renferme les districts fertiles de Skala et d'Eleo (2).

A l'O. de la grande chaîne, une petite chaîne moins élevée, dont le sommet, l'Hayos (ou Haïs) Varvaros (3), a, selon Mansell, une hauteur de 2,800 p. = 853m, s'étend parallèlement à elle, mais en se rattachant à elle au N.-O. et au S.-E. L'espace compris entre les deux chaînes est la vallée haute de Homala (Omala) ou Mala (τὰ ὁμαλά ?), où est situé le monastère de Hayos Yerasimos, le plus important de l'île. En avant de cette petite chaîne, à l'O. des villages de Dhilinata, Pharaklata, Razata, des collines rocheuses courent le long de la mer.

La capitale de l'île, Argostoli (Ἀργοστόλιον), est située sur le rivage occidental d'une baie profonde, qui offre un excellent port. C'est une jolie petite ville, bien propre, mais sans caractère particulier. Au S.-E. de la ville, une chaussée, construite par les Français, améliorée par les Anglais, unit les deux côtés de la baie. Le fond de la baie, une espèce de lagune marécageuse, s'appelle Kotavos (4).

La presqu'île d'Argostoli est formée par une petite chaîne de collines, dont le point culminant est à une hauteur de 310 p., se-

(1) Nom de district ; villages de Anninata, Asproyeraka, Kornelo.

(2) Skala est aussi un nom de village ; au contraire Eleo ou Elio (la région des oliviers?) est seulement un nom de district.

(3) Ce sommet, que je n'ai point indiqué sur ma carte, faute de place, est situé immédiatement au-dessus de Pharaklata, entre ce village et le mont Evmorphia (3,500 p. selon Cramm), lequel fait partie de la grande chaîne.

(4) Κούταβος selon M. Tsitselis et selon Cramm.

Digitized by Google

lon M. Wiebel; au S.-E. d'Argostoli, cette chaîne se continue par le plateau de Livatho, qui va rejoindre à son extrémité E. les pentes inférieures de la grande chaîne, tandis que dans la vallée, au N. du même plateau, s'élève la colline isolée du fort Saint-Georges (1,050 p., selon Mansell). Livatho (nom de district), où lord Byron séjourna en 1823 dans le village de Metaxata, est la partie la plus riche et la plus riante de l'île. Rien n'est plus charmant, par exemple, que la vue qu'on a des hauteurs qui sont au S. du village de Phokata : on domine la mer, et l'on voit Zante dans le lointain ; autour de soi, on a la région de la haute Livatho, toute couverte d'oliviers, au milieu desquels on aperçoit quelques villages ; au delà se dresse la muraille grise de la grande chaîne de montagnes, en avant de laquelle se détache le fort Saint-Georges, avec ses remparts vénitiens (1).

La presqu'île de Lixouri ou presqu'île de Paliki est parcourue par une chaîne peu élevée, qui se rattache à la grande. Cette chaîne est coupée en deux parties par une vallée transversale, celle de Safnoli, dans la partie N. de la presqu'île ; au N. de cette vallée, un massif montagneux, pour lequel la carte de l'état-major indique une hauteur de 520^{m}, se termine au cap Atheras. Dans la partie S. de la presqu'île, M. Wiebel cite comme le sommet le plus élevé le Sokambos (1370 p. = 418^{m}, selon Smyth), au N.-O. de Lixouri ; la carte de l'état-major place dans la même région le mont Mylos, 437^{m}. A l'E. de cette chaîne, d'aspect en général aride et désolé, s'étend le long de la mer une plaine fertile, où se trouve la ville de Lixouri, dont l'importance est bien diminuée depuis le tremblement de terre de 1867.

La carte de Cramm divise l'île de Céphalonie en dix-neuf districts, qui sont indiqués sur notre carte par des chiffres (2) :

1. Anoï.
2. Argostoli.
3. Eleo (Elio).
4. Eriso (3).
5. Hiraklion (4).
6. Ikosimia.
7. Katoï.
8. Koronous.
9. Livatho.
10. Misokhoria.

(1) Le nom de Livatho (Λιβαθώ) doit sans doute être rattaché au même radical que les noms de Livadhion, Livadhia (τὸ λιβάδιον, τὰ λιβάδια), qui sont fréquents en Grèce.

(2) Cette division ne correspond pas exactement à la division en dèmes actuelle.

(3) Eriso forme aujourd'hui deux dèmes : Ἄσσος au S., Δουλίχιον au N.

(4) Ἡράκλειον est le nom officiel, Rakli ou Arakli le nom vulgaire.

Digitized by Google

11. Omala (Mala).
12. Potamiana.
13. Pylaro.
14. Pyryi.
15. Samos.
16. Skala.
17. Talamies (1).
18. Thinea (Θηναία).
19. Valtes.

Certains noms de districts (Koronous, Pylaro, Samos) sont souvent indiqués à tort sur les cartes comme étant des noms de villages.

Céphalonie est moins fertile que Corfou ; mais elle a une très grande richesse dans ses raisins de Corinthe. Après les raisins de Corinthe, les principaux produits du pays sont les olives et le vin.

Certaines parties de Céphalonie manquent d'eau. Ainsi, dans la presqu'île d'Eriso, au N. d'Asso et de Pylaros, il n'y a, paraît-il, ni puits ni sources, et, quand l'eau de citerne fait défaut, on est obligé d'aller chercher de l'eau à Ithaque.

§ 4. — Au N. d'Argostoli, sur la côte E. de la petite presqu'île, sont les célèbres moulins qui ont donné lieu à tant de discussions parmi les géologues. Ces moulins, construits l'un en 1835, l'autre en 1859, sont tout au bord de la mer ; c'est l'eau de la mer qui les fait tourner, et cette eau, après avoir passé sur la roue, va se jeter dans un *katavothre*, pour aller on ne sait où. En 1835, M. Stevens, se promenant un jour sur le bord de la mer, remarqua un bruit qui se faisait entendre sous terre ; il creusa et découvrit que la cause de ce bruit était un courant d'eau salée qui allait se perdre dans le sol ; il eut l'idée d'utiliser ce courant pour faire tourner un moulin, et cet exemple fut imité en 1859 par M. Migliaressi, maintenant propriétaire des deux moulins.

Ce phénomène semble être unique dans son genre ; les savants ne sont pas d'accord sur l'explication qu'il convient d'en donner. Il a été surtout étudié par Mousson, Unger (2), et en dernier lieu par M. Wiebel, qui lui a consacré tout un volume.

Il paraît aussi, selon M. Migliaressi cité par M. Wiebel, qu'il se produit dans la baie d'Argostoli un flux et un reflux régulier ; de l'un à l'autre, il y aurait une différence de niveau de 2 à 6 pouces anglais.

(1) Θαλαμιαίς ou Σταλαμιαίς selon M. Tsitselis, qui ajoute qu'il n'a jamais entendu employer ce nom aujourd'hui.

(2) V. mon Mémoire sur Corfou, p. 3.

Digitized by Google

D'autres phénomènes hydrographiques intéressants s'observent dans la baie de Samos.

Une autre curiosité naturelle est celle de la κουνόπετρα (πέτρα ποῦ κούνιεται). A l'extrémité S. de la presqu'île de Paliki, près du cap Akrotiri, on voit dans la mer une grande roche (1) à surface supérieure plate et horizontale; elle sort très peu de l'eau, et une fente large d'environ un doigt la sépare du mur de rochers que forme à cet endroit la côte. La roche qui est dans la mer a un mouvement d'oscillation dans un sens parallèle à cette muraille de rochers. Ce mouvement d'oscillation, qui n'est certainement pas produit par les vagues, est très lent et assez difficile à apercevoir; on peut le constater en mettant dans la fente une petite pierre, qu'on voit alors très distinctement remuer (2). J'ai entendu dire qu'autrefois, avant le tremblement de terre de 1867, le mouvement était beaucoup plus fort.

§ 5. — TEXTES ANCIENS RELATIFS A LA GÉOGRAPHIE DE CÉPHALONIE.

Géographie physique.

Strabon, 10, 2, 15, décrit ainsi l'île de Céphalonie : ... μακρὰ δ' ἀνήκουσα πρὸς Εὖρον, ὀρεινή · μέγιστον δ' ὄρος ἐν αὐτῇ <Αἶνος>, ἐν ᾧ τὸ Διὸς Αἰνησίου ἱερόν · καθ' ὃ δὲ στενωτάτη ἐστὶν ἡ νῆσος, ταπεινὸν ἰσθμὸν ποιεῖ, ὥσθ' ὑπερκλύζεσθαι πολλάκις ἐκ θαλάττης εἰς θάλατταν · πλησίον δ' εἰσὶ τῶν στενῶν ἐν τῷ κόλπῳ Κράνιοί τε καὶ Παλεῖς.

Cette dernière assertion paraît tout à fait extraordinaire : il n'y a dans l'île aucun endroit pour lequel elle puisse être vraie; l'isthme que semble désigner Strabon serait celui de Ἁγιὰ Κυριακή, qui rattache la presqu'île de Paliki à la masse principale de l'île; mais cet isthme est à plus de 500 pieds au-dessus du niveau de la mer. M. Migliaressi a émis l'hypothèse que l'île de Vardiani (Guardiana), qui est au S. de la presqu'île de Paliki, était peut-être réunie dans l'antiquité à cette presqu'île par une langue de terre mince et basse que la mer aurait fini par emporter (3); mais dans

(1) Elle a 7 à 8 pas de long sur 4 à 5 de large.

(2) A ce qu'il m'a semblé, l'amplitude de l'oscillation n'est pas constante.

(3) Une objection à faire à cette hypothèse, c'est que Pline nomme déjà, comme se trouvant « ante Cephalleniam », l'île de *Letoia* (cf. Ptol., 3, 14, 13, ἡ Λωτῴα νῆσος, long. 47°, lat. 36° 45'), qui doit être *Vardiani*, puisqu'à part cette île, il n'y a près de Céphalonie que des îlots insignifiants. Il est donc plus probable que Strabon n'a pas vu lui-même l'isthme dont il parle (celui de Ἁγιὰ

Digitized by Google

ce cas Strabon aurait commis une erreur : car cette langue de terre n'eût pas été dans la situation qu'indique le texte de Strabon.

L'Αἶνος avec son sanctuaire de Ζεὺς Αἰνήσιος est aussi mentionné par le scholiaste d'Apollonios de Rhodes, B, 297.

Étienne de Byzance : Βαία · ὄρος Κεφαλληνίας (1). — Les Céphalléniotes d'aujourd'hui identifient cette montagne avec le mont Ἁγιὰ Δυνατή (à l'O. de la baie de Samos) ; c'est une identification qui ne repose absolument sur rien.

Aristote, Περὶ τὰ ζῷα ἱστοριῶν Θ', 28, 1 : καὶ ἐν Κεφαλληνίᾳ ποταμὸς διείργει, οὗ ἐπὶ τάδε μὲν γίνονται τέττιγες, ἐπ' ἐκεῖνα δ' οὐ γίνονται. — Bursian pense que ce doit être le ruisseau qui se jette dans la baie de Samos ; mais je ne vois pas pourquoi ce serait celui-là plutôt qu'un autre.

Aristote, Περὶ θαυμασ. ἀκουσμ., 9 : αἱ ἐν Κεγαλληνίᾳ αἶγες οὐ πίνουσιν, ὡς ἔοικεν, ὥσπερ καὶ τἆλλα τετράποδα, καθ' ἡμέραν δὲ πρὸς τὸ πέλαγος ἀντία τὰ πρόσωπα ποιήσασαι χάσκουσιν εἰσδεχόμεναι τὰ πνεύματα. Une ancienne traduction latine, d'un auteur inconnu (v. éd. de Berlin, t. III, p. 403), porte : « in Cephalenia non bibunt capræ diebus singulis, ut videtur, pro reliquorum quadrupedum more, sed ad flantem auram conversæ hiantesque hausto vento reficiuntur. » Le traducteur latin lisait, paraît-il : ὥσπερ καὶ τἆλλα τετράποδα, καθ' ἡμέραν, πρὸς δὲ τὸ πέλαγος, etc., ce qui donne en effet un sens plus satisfaisant.

Cf. Élien, Περὶ ζῴων, 32 : αἶγες δὲ ἄρα αἱ Κεφαλληνίδες οὐ πίνουσιν μηνῶν ἕξ. Valère-Maxime, 1, 8, 18 : « aut in Cephalenia insula, cum omnia ubique pecora haustu aquæ cotidie recreentur, in ea pecudes majore ex parte anni ore aperto ex alto ventos recipientes sitim suam sedare. »

La même croyance est mentionnée aussi par Loverdos (v. également, p. 17, le passage de Bondelmonte). Les bergers de Céphalonie assurent encore aujourd'hui que, lorsque leurs chèvres ou leurs moutons ne passent pas tout l'hiver enfermés dans des étables et trouvent au dehors une nourriture humide, ils ne boi-

Κυριακή) et qu'il s'est laissé conter quelque fable. — Cette fable est répétée dans l'*Isolario* de Benedetto Bordone, Venise, 1534 : « ... et la parte che à l'ostro è posta è tutta montuosa et fra tutti uno ve ne altissimo, dove il tempio di Jove Enesio era, et appresso il detto monte è tanto bassa et stretta, che molte volte da l'una à l'altra parte il mar trappassa. »

(1) Κεφαλληνία est l'orthographe ordinaire, v. Rangabé, *Ant. hell.*, n° 381, ligne 6 (Ol. 100, 3), et cf. Eustathe, *Iliad.* B, 631. *Od.* B, 105 ; Κεφαληνία se rencontre dans des inscriptions d'une époque postérieure, *C. I. G.*, 340. 6190 b.

Digitized by Google

vent point de tout l'hiver, à moins d'une sécheresse exceptionnelle. — Cette croyance ne semble pas être particulière à Céphalonie ; je l'ai aussi trouvée à Leucade.

Géographie politique.

Thucydide, 2, 30, 2 : κεῖται δὲ ἡ Κεφαλληνία κατὰ Ἀκαρνανίαν καὶ Λευκάδα, τετράπολις οὖσα, Παλῆς, Κράνιοι, Σαμαῖοι, Προνναῖοι (1).

Strabon, 10, 2, 13 : τὴν δὲ Κεφαλληνίαν, τετράπολιν οὖσαν, οὔτ' αὐτὴν εἴρηκε τῷ νῦν ὀνόματι (il s'agit d'Homère, qui appelait Céphalonie Σάμη) οὔτε τῶν πόλεων οὐδεμίαν, πλὴν μιᾶς, εἴτε Σάμης εἴτε Σάμου, ἣ νῦν μὲν οὐκέτ' ἔστιν, ἴχνη δ' αὐτῆς δείκνυται κατὰ μέσον τὸν πρὸς Ἰθάκῃ πορθμόν..... αἱ δ' ἄλλαι καὶ νῦν εἰσὶν ἔτι, μικραὶ πόλεις τινές, <Παλεῖς (2),> Πρώνησος (autre nom de Πρῶννοι), καὶ Κράνιοι (3). Ἐφ' ἡμῶν δὲ καὶ ἄλλην προσέκτισε Γάϊος Ἀντώνιος, ὁ θεῖος Μάρκου Ἀντωνίου, ἡνίκα φυγὰς γενόμενος μετὰ τὴν ὑπατείαν ἣν συνῆρξε Κικέρωνι τῷ ῥήτορι, ἐν τῇ Κεφαλληνίᾳ διέτριψε καὶ τὴν ὅλην νῆσον ὑπήκοον ἔσχεν ὡς ἴδιον κτῆμα · οὐκ ἔφθη μέντοι συνοικίσας, ἀλλὰ, καθόδου τυχὼν, πρὸς ἄλλοις μείζοσιν ὧν κατέλυσε τὸν βίον.

Etienne de Byzance : Κράνιοι (mss. Κράνιον), πόλις ἐν Κεφαλληνίᾳ τῇ νήσῳ · τετράπολις δὲ ἡ νῆσος ἀπὸ τῶν Κεφάλου παίδων, Πρόνου (ou Πρώνου, v. l'éd. de Meineke), Σάμου, Πηλέως, Κρανίου.

Polybe, 5, 3, 3 : ἀναχθεὶς (Philippe) ἐκ τῶν Πατρῶν κατὰ τὴν σύνταξιν ἔπλει, καὶ προσέσχε τῆς Κεφαλληνίας κατὰ Πρόννους. [4] Ὁρῶν δὲ τό τε πολισμάτιον τοὺς Πρόννους δυσπολιόρκητον ὂν καὶ τὴν χώραν στενήν, παρέπλει τῷ στόλῳ καὶ καθωρμίσθη πρὸς τὴν τῶν Παλαιέων (forme incorrecte au lieu de Παλέων ; on rencontre aussi le gén. plur. Παλείων, v. *C. I. G.*, 1629, et cf. plus loin, § 19) πόλιν. [5] Συνιδὼν δὲ ταύτην τὴν χώραν γέμουσαν σίτου καὶ δυναμένην τρέφειν στρατόπεδον, τὴν μὲν δύναμιν ἐκβιβάσας προσεστρατοπέδευσε τῇ πόλει..... [6] Αὐτὸς δὲ περιῄει τὴν πόλιν, ἐπισκοπῶν πῶς

(1) La vraie orthographe paraît être Πρωνναῖοι : les monnaies portent Πρώνων, cf. Rangabé, *Ant. hell.*, n° 381, lignes 6-7 (dans une inscr. de l'Ol. 100, 3) : Κεφαλλήνων Πρῶννοι (Pape accentue Πρωννοί, mais v. le passage de Polybe cité plus loin, où il y a Πρόννοι, c'est-à-dire Πρῶννοι). — Au lieu de Πρωνναῖος, Lycophron et Tzetzès (lequel fait allusion au passage de Thucydide) ont l'ethnique Πρώνιος (lisez Πρώννιος), v. le dictionnaire des noms propres grecs de Pape.

(2) Ce mot manque dans les mss. ; dans un autre passage de Strabon (10, 2, 14, οὐδὲ Παλεῖς τὸ Δουλίχιον) Παλεῖς semble être pour ἡ Παλέων πόλις. Cette ville est appelée par Polybe ὁ Παλοῦς, -οῦντος (5, 5, 10) ; le scholiaste de Thucydide (1, 27) la nomme Πάλη (var. Παλή) : πόλις δὲ ἡ Πάλη τῆς Κεφαλληνίας · τετράπολις γάρ ἐστιν ἡ Κεφαλληνία, Πάλη, Κράναια (sans doute Κραναία, c'est-à-dire ἡ Κραναία γῆ), Σάμαια (l. Σαμαία), Πρώναια (l. Πρωνναία).

(3) Cette ville s'appelait aussi Κράνη, car quelques monnaies portent un K surmonté d'un H, cf. plus loin, § 18, n° 3.

Digitized by Google

δυνατὸν εἴη προσάγειν ἔργα καὶ μηχανάς..... 4, 2 : συνθεωρῶν δὲ τὰ μὲν ἄλλα μέρη τῆς πόλεως τὰ μὲν θαλάττῃ, τὰ δὲ κρημνοῖς περιεχόμενα, βραχὺν δέ τινα τόπον ἐπίπεδον αὐτῆς ὑπάρχοντα τὸν πρὸς τὴν Ζάκυνθον ἐστραμμένον, τῇδε διενοεῖτο προσάγειν ἔργα καὶ τῇδε τὴν ὅλην συνίστασθαι πολιορκίαν..... [6] Τῶν δὲ πρὸς τὴν πολιορκίαν ἡτοιμασμένων, διαθεὶς τὰ βέλη καὶ τοὺς πετροβόλους κατὰ τοὺς ἁρμόζοντας τόπους πρὸς τὸ κωλύειν τοὺς ἀμυνομένους..... προσῆγε τὰς μηχανὰς τοῖς τείχεσι..... [7] Ταχὺ δὲ τοῦ τείχους ἐπὶ δύο πλέθρα κρεμασθέντος, etc. [8]..... ἐμβαλὼν πῦρ τοῖς ἐρείσμασιν ὁμοῦ πᾶν τὸ διεστυλωμένον κατέβαλε τεῖχος.

Un passage dont le texte est très incertain se lit chez T.-Live, 38, 28, 6; il a donné lieu à une erreur de Kiepert (*Neuer Atlas von Hellas*, 1872, carte VII). Les manuscrits donnent : « obsides inde imperatos pro viribus inopes populi (mauvaise variante : *inopis* populi) vicenos autem Grannoni (variantes : *Granoni*, *Grannonii*, *Gramoni* ; lisez : *Cranii*) et Palenses et Samæi dederunt ; » au lieu de *autem* l'édition de Bâle (*Frobeniana*) de l'an 1535 donne *Nesiotæ*. Ceux qui ont admis ce dernier texte ont voulu identifier cette ville, dont il n'est point question ailleurs, avec la ville moderne d'Asso, située sur la côte O. de la presqu'île d'Eriso. Il y a en effet à la forteresse d'Asso une inscription latine de la fin du seizième siècle (voyez plus loin, § 14), où il est dit, en parlant de la fondation de cette forteresse, que l'endroit où elle fut bâtie s'appelait *Naxos* (1) ; ce nom paraissant ancien, on a pu croire qu'on avait là l'emplacement d'une ville antique, qui pouvait être celle que mentionnait T.-Live dans le passage en question. Aussi Kiepert indique-t-il sur sa carte antique de Céphalonie, avec un point d'interrogation, il est vrai, une ville de *Nesos*, qu'il place exactement à l'endroit où est Asso ; d'autre part, des personnes de Céphalonie voudraient lire, dans le passage de T.-Live, *Nasiotæ* ou *Naxiotæ*. — Cette opinion me paraît inadmissible ; beaucoup de textes prouvant que le territoire de Céphalonie était partagé entre quatre villes, Πρῶννοι ou Πρώνησος, Σάμη, Πάλη ou Παλεῖς, Κράνη ou Κράνιοι, et les trois dernières (2) se trouvant mentionnées dans le texte de T.-Live, ce ne peut être que la première qui manque, quel que soit le texte qu'on adopte. Si on lit *autem* (Madvig, Weissenborn dans l'éd. qu'il a publiée chez Weidmann), il faut

(1) « Admirab. *Naxi* locum consid. favente Deo omnes hic urbem ædifi. statuer. » — Coronelli appelle cette forteresse *Asso* ou *Nasso*. Nous dirons plus loin ce que nous croyons qu'il faut penser de ce nom de *Naxos*.

(2) Toutefois M. Madvig remarque qu'il n'est pas évident que *Grannoni* soit pour *Cranii* ; *Grannoni* pourrait aussi être une corruption de *Pronnæi* ; dans ce cas ce serait *Cranii* qui aurait été passé.

Digitized by Google

admettre qu'avant *vicenos* le nom des habitants de Pronnoi avec le chiffre des otages qu'ils donnaient a été passé : « XXXX (XXX, X ?) *Pronnæi*, XX *autem*, etc. » Si l'on adoptait le texte de l'éd. de Bâle (Weissenborn dans l'éd. qu'il a publiée autrefois chez Teubner), il faudrait corriger : « *Pronesiotæ et* ; » *Pronesiotæ* pourrait être l'ethnique de Πρώνησος (1).

T.-Live, 38, 28, 7 : « Samæi desciverunt. [8] Quia opportuno loco urbs posita esset timuisse se ajebant ne demigrare cogerentur ab Romanis..... [10] Oppugnari deinde, postquam nihil pacati respondebatur, cœpta urbs est..... [11] duobus igitur locis admoti arietes quatiebant muros. — 29, 1 : Nec ab Samæis quicquam, quo aut opera aut hostis arceri posset, prætermissum est. [2] Duabus tamen maxime resistebant rebus, una, interiorem semper juxta validum pro diruto novum obstruentes murum, altera, etc. [9] Quattuor menses obsidionem Same sustinuit. Cum ex paucis cotidie aliqui eorum caderent aut vulnerarentur et qui supererant fessi et corporibus et animis essent, [10] Romani nocte per arcem quam Cyatidem (Weissenborn : *Cymatidem*, Madvig : *Cyneatidem*) vocant — nam urbs in mare devexa in occidentem vergit — muro superato in forum pervenerunt. [11] Samæi postquam captam partem urbis ab hostibus senserunt, cum conjugibus ac liberis in majorem refugerunt arcem. Inde postero die dediti, direpta urbe, sub corona omnes venierunt. »

Pline, 4, 19 (12) : « Same diruta a Romanis, adhuc tamen oppida tria habet. »

Agathèméros, 23 (*Geographi Græci minores*, éd. Didot, t. II, p. 484) : Κεφαλληνία νῆσος τετράπολις.

Pausanias, 6, 15, 7 : Παλεῖς, ἡ τετάρτη Κεφαλλήνων μοῖρα · οὗτοι δὲ οἱ Παλεῖς ἐκαλοῦντο Δουλιχιεῖς τὰ ἀρχαιότερα.

Il ne peut pas y avoir de doute sur la position de ces quatre villes. Les ruines de Palé se voient au N. de Lixouri, sur une petite colline, au milieu d'une plaine fertile ; toute la presqu'île s'appelle encore aujourd'hui Paliki. Les ruines de Krané sont au S.-E. d'Argostoli, sur une colline qui domine la lagune de Kotavos et au-dessous de laquelle est une vallée nommée encore aujourd'hui Krania. On voit encore les restes des deux citadelles de Samé sur la côte E. de la baie de ce nom ; le district a conservé le nom de Samos. Quant à Pronnoi, l'emplacement en devait être dans la partie S.-E. de l'île, à l'O. et au N.-O. du cap

(1) Sur tout ceci, cf. Madvig, *Emendationes Livianæ*, 2e éd. (1877), p. 546-547.

Digitized by Google

Kapri. Il y a là une petite baie de Poros, que les Céphalléniotes un peu lettrés commencent à appeler Pronos, et non loin de laquelle on trouve les ruines de deux forteresses, placées aux deux extrémités opposées de la vallée de Rakli ; la situation de cette baie vis-à-vis du golfe de Patras, la position extrêmement forte des deux citadelles, le caractère montagneux du pays répondent très bien aux indications de Polybe.

Le passage de Strabon sur Samé présente une difficulté : il dit que de son temps cette ville n'existait plus et qu'il n'en restait que des ruines ; Pline parle également de Samé comme d'une ville détruite ; or les ruines qu'on voit aujourd'hui à Samos prouvent qu'il y a eu là une ville à l'époque romaine. Il faut donc admettre qu'à l'époque de Strabon et de Pline cette ville romaine n'existait pas encore et que, l'ancienne ville grecque étant en ruines, il n'y avait là pour le moment qu'un village ne méritant pas le nom de ville.

Ptolémée, 3, 14, 12, dit : ἡ Κεφαλληνία νῆσος, ἧς ὁμώνυμος πόλις, etc.

Il n'est pas question ailleurs de cette ville de Céphallénie, capitale de l'île. Peut-être est-ce le nom que reçut précisément cette ville romaine qui s'éleva sur l'emplacement de l'ancienne Samé. Quant aux autres villes grecques, si Ptolémée n'en parle pas, c'est sans doute qu'elles n'avaient plus grande importance de son temps ; déjà Strabon les mentionne comme de *petites* villes. L'ancienne édition de l'atlas de Kiepert plaçait *Kephallenia*, avec un point d'interrogation, sur le plateau actuel de Livatho, au S. d'Argostoli (1) ; au contraire la carte XIII de l'éd. de 1872 (2) semble mettre la ville de *Kephalenia* sur l'ancien emplacement de Samé.

C'est là en effet ce qui semble résulter des indications de longitude et de latitude que Ptolémée donne pour la ville de Céphal-

(1) Beeskow dit que l'ancienne ville de Cephallenia était peut-être là où s'éleva plus tard « la forteresse de Céfalonie. » Il veut parler du fort Saint-Georges, mais ce fort, construit au moyen âge, ne s'est jamais, que je sache, appelé Céphalonie.

(2) Cette carte, qui représente les pays grecs *suivant l'idée que Ptolémée se faisait de leur configuration*, est construite : 1° d'après l'édition critique de Ptolémée commencée par Wilberg et Grasshof (1838-45) ; 2° d'après des cartes anciennes *inédites* contenues dans quelques-uns des meilleurs mss. de Ptolémée. — Cette carte confirme l'opinion que nous avons exprimée dans notre Mémoire sur Corfou, p. 11, sur la position des caps *Phalacron* et *Amphipagos* (*Amphipygos* sur la carte XIII de Kiepert). Sur la même carte *Ptychia* est une *ville* (!) située sur la côte à une petite distance au N.-O. de Corcyre.

Digitized by Google

lénie, pour la pointe septentrionale de l'île et pour la pointe méridionale :

	Longitude.	Latitude.
Ville de Céphallénie :	47° 40′	37° 10′
Pointe septentrionale :	47° 40′	37° 30′
Pointe méridionale :	47° 45′	36° 40′

Quant à la ville dont C. Antonius avait commencé la construction, on ne sait rien sur son emplacement; on a supposé qu'elle pouvait être sur la côte S.-E. de l'île, où l'on a trouvé en effet des restes de l'époque romaine ; mais c'est là en somme une pure hypothèse.

Antipatros de Thessalonique, *Anthologie*, éd. Jacobs, t. II, p. 99, parle encore d'un port de Panormos :

Φοῖβε, Κεφαλλήνων λιμενοσκόπε, θῖνα Πανόρμου
ναίων, τρηχείης ἀντιπέρην Ἰθάκης.....

Cf. Artémidore cité par Porphyre, *De antro nympharum*, 4, p. 114 de l'éd. Barnes (1), et une inscription grecque publiée dans l'*Archäol. Anzeiger*, 1846, p. 358, et dans le *C. I. G.*, 6190 b.

Ce port de Panormos devait être situé, d'après le texte de l'*Anthologie* et celui d'Artémidore, sur la côte E. de la presqu'île d'Eriso ; on a voulu l'identifier avec Phiskardo.

Deux questions assez difficiles sont de savoir : 1° s'il y a eu à Céphalonie une ville de Taphos ; 2° si le Δουλίχιον d'Homère était une partie de l'île de Céphalonie.

Selon Strabon, la Τάφος d'Homère est la plus grande des Ταφίων νῆσοι, situées entre Leucade et le continent (10, 2, 14 et 20) ; de son temps, dit-il, Τάφος s'appelait Ταφιοῦς (Pline, 4, 19 (12), l'appelle *Taphias*, cf. Étienne de Byzance, *s. v.* Τάφος) ; c'est l'île actuelle de Meganisi. D'autre part, Étienne de Byzance nomme, à côté de cette île de Τάφος, Ταφιοῦς ou Ταφιάς : « Τάφος, πόλις Κεφαλληνίας · νῦν δὲ Ταφιοῦσσα. » Or, près de la côte O. de la presqu'île de Paliki, il existe aujourd'hui un monastère nommé Taphio, et la montagne qui le domine s'appelle τὸ Τάφιον ὄρος. Aussi Kiepert a-t-il placé, carte VII, en cet endroit, une ville de *Taphos*. — Il y a toutefois plusieurs raisons qui me font considérer l'existence de

(1) D'après ce passage, ce port était à l'O. d'Ithaque, à une distance de 12 stades.

Digitized by Google

cette ville de Taphos comme douteuse. Elle n'est connue absolument que par le texte d'Étienne de Byzance ; or Strabon mentionne, pour la réfuter (10, 2, 14), une théorie qui identifiait la Taphos d'Homère avec Céphallénie ; on peut donc se demander si cette fausse identification admise par certains auteurs n'a pas induit Étienne de Byzance en erreur. D'autre part on ne doit peut-être pas attacher grande importance au nom moderne de *Taphio* ; suivant l'explication donnée par les gens du pays, l'origine de ce nom devrait être cherchée dans ce fait qu'un petit vallon situé dans la montagne au-dessus du monastère a la forme d'un *cercueil*. Ajoutons que les antiquités qu'on a trouvées dans les environs sont trop insignifiantes pour qu'on en puisse rien conclure.

Quant à Δουλίχιον, quelques anciens l'identifiaient, soit avec Céphallénie tout entière, soit avec la presqu'île actuelle de Paliki, voyez Strabon, 10, 2, 14 : Ἑλλάνικος — Δουλίχιον τὴν Κεφαλληνίαν λέγων..... οὔτε τῆς Κεφαλληνίας τὸ Δουλίχιον, ὡς Ἄνδρων φησί..... οὐδὲ Παλεῖς Δουλίχιον — ὡς γράφει Φερεκύδης (cf. le passage de Pausanias cité plus haut). Je ne sais sur quoi reposaient ces théories. Strabon démontre très bien qu'Homère ne faisait pas cette identification, et il renvoie aux deux passages suivants : *Iliade*, B, 625 et suiv. *Odyssée*, II, 247 et suiv. D'après Strabon comme d'après Homère, Doulichion était une des Échinades, qui, du temps de Strabon, s'appelait *Dolicha*, v. 10, 2, 19. Comme on ne sait où retrouver cette île aujourd'hui, on admet qu'elle a été réunie au continent par suite des alluvions de l'Achéloüs.

Les Céphalléniotes d'aujourd'hui croient que Doulichion était la presqu'île d'Eriso (cf. la note (3) de la page 7). L'origine de cette opinion, c'est que, sur la côte E. de la presqu'île, au S. de Phiskardo, il y a une petite baie qui s'appelle *Dholikha* (Δουλίχα selon M. Tsitselis, cf. la carte de Cramm).

Une autre tradition relative à Δουλίχιον est rapportée par Pouqueville, *Voyage de la Grèce*, t. IV, p. 308 : « En prolongeant la côte, je pus me convaincre que toutes les Échinades font maintenant partie du continent. Les marins qui nous conduisaient nous indiquèrent des bas-fonds du côté de Céphalonie, qu'ils appellent Dulichium. C'est une opinion commune que cette île qui faisait partie des domaines de Laërte est engloutie dans cet endroit. » Il n'y a sans doute à attacher aucune importance à ce témoignage. Pour peu qu'on ait voyagé en Grèce, on sait très bien comment les légendes s'y forment ; le mot de « tradition populaire » ne peut en imposer que de loin. Un voyageur passe dans un village grec ;

Digitized by Google

en présence des paysans qui se sont attroupés pour voir « l'étranger », il exprime ses opinions sur les antiquités du pays, sur le nom ancien de l'endroit, etc. ; toutes ses paroles sont recueillies et deviennent un article de foi pour ces gens ignorants, pleins de respect pour un homme qui a lu tout ce qu'il dit « dans les livres »; qu'un autre voyageur passe dix ans plus tard au même endroit, il rencontrera une « tradition populaire » très bien établie, et il aura peut-être la naïveté de la prendre pour un souvenir des temps antiques.

Du reste l'imagination des Grecs est prompte à voir des restes de constructions submergées là où il n'y a que des bandes d'écueils à fleur d'eau. Peut-être le Dulichium de Pouqueville est-il tout simplement le banc d'écueils de Kakava, sur la côte S.-E. de Céphalonie, dont nous aurons occasion de parler plus loin.

Bondelmonte, *Liber insularum Archipelagi*, p. 58 :

« ... cujus in medio mons elatus erigitur, hodie *Leo* (1), sine flumineque scaturiginibus aquarum dicitur. In quo multitudo fagorumque pinorum per circuitum insurgunt, et, quod plus est, silvestria non pauca errantia sine potu et nusquam aquam invenientia ore aperto auram e montibus recipiunt in potum æstate illa..... Ad occiduum ergo *Viscardus* portus, a Roberto Viscardo, domino Apuliæ, dictus, apparet. In qua olim *Petilia*, ubi Chilon, Lacedæmonius philosophus, aliquibus annis stetit, ut dicit Epiphanius Cypricus, et tantæ exstitit auctoritatis industriæque quod in templo Apollinis aureis litteris hæc scribi fecit : Nosce te ipsum..... Contra vero Ithacam *Samus* est. »

Cette prétendue ville de Pétilie est aussi nommée par Porcacchi, p. 96 :

« Al capo di Guiscardo ch' è nella pertinentia d'Erisso vedesi à marina che similmente vi fu una città chiamata anticamente *Petilia* ed al presente v' ha in esser molte ruine d'edificii. »

Je ne sais pas quelle est l'origine de cette croyance (2).

(1) L'Atlas de Bory de Saint-Vincent appelle également l'Ænos *monte Leone*. Selon M. Wiebel, lequel, il est vrai, ne cite pas ses autorités, ce nom aurait été en usage à l'époque vénitienne. Si le fait est vrai, ce nom de *monte Leone* provient peut-être d'une traduction inexacte du nom de *Eleo* (ou *Leo*, v. Coronelli), que porte un district situé à l'extrémité S.-E. de la montagne, sur la pente S.-O., vers la mer (v. plus haut, note (2) de la page 6).

(2) Selon Beeskow, Grasset de Saint-Sauveur (t. III, p. 67) appellerait *Petulia* la ville qu'avait fondée C. Antonius (?).

Digitized by Google

I. KRANÉ.

§ 6. — Si les divisions politiques de l'île dans l'antiquité correspondaient aux divisions naturelles, le territoire de Kraně devait comprendre tout le versant occidental de la grande chaîne, depuis l'isthme de Ἁγιὰ Κυριακὴ jusqu'à Kateleo.

Ruines de la forteresse de Kraně.

Ces ruines se trouvent au S.-E. d'Argostoli, tout au fond de baie. Elles occupent le sommet de plusieurs collines rocheuses situées entre la vallée de Razata (au N.-E.) et celle de Krania (au S.-O.) et formant une espèce d'amphithéâtre, lequel s'ouvre sur la lagune de Kotavos par un ravin étroit et escarpé, que j'appellerai D.

1° Le côté le plus fortifié de l'enceinte est le côté N.-E., qui donne sur la vallée de Razata. C'était en effet de ce côté que les habitants de Kraně avaient le plus à redouter une attaque ennemie; car les défilés qui sont au delà de la vallée de Razata sont la route par où l'on arrive de Samos à Argostoli.

Du haut d'une colline située à l'E. de la lagune de Kotavos et qui est le point le plus élevé de toute l'enceinte (colline A), un mur hellénique descend, du N.-O. au S.-E., jusqu'à une espèce de ravin (O), où se trouve une entrée de la ville; voici la disposition de cette entrée :

Un peu en arrière sur la ligne des murs, on voit la place de deux portes, séparées par un massif de construction; en avant de ces deux portes, du côté de Razata, s'étend un espace rectangulaire, lequel était protégé à droite et à gauche par deux autres massifs de construction quadrangulaires, s'avançant hors de la ligne des murs; aujourd'hui l'un est ruiné en partie, l'autre est entièrement reconnaissable.

Au delà du ravin le mur d'enceinte remonte le long de la crête de la colline, fait un angle vers le S., et on peut le suivre jusque près d'un sommet rocheux qui forme l'extrémité S.-E. de toute cette chaîne de collines (B).

Ce mur, A O B, est flanqué sur toute son étendue d'une série de tours rectangulaires, éloignées d'environ 40 pas l'une de l'autre et faisant saillie du côté de la vallée de Razata. Le mur lui-même a environ cinq pas d'épaisseur; il est revêtu sur ses deux faces de très beaux blocs de pierre, taillés avec soin et ajustés sans

Digitized by Google

ciment; l'intérieur est formé de pierres plus petites, non taillées, empilées les unes sur les autres. Du reste le système de construction n'est pas le même dans toutes les parties du mur : le mur O B se compose d'assises régulières de grands blocs rectangulaires (1), tous également hauts dans une même assise, sans que toutes les assises soient de hauteur égale; mais, dans la partie de O B qui est voisine du ravin O, la forme des blocs qui composent le mur devient de plus en plus irrégulière; les massifs de construction situés des deux côtés de la porte sont faits de blocs presque tous irréguliers (2), et, de l'autre côté de la porte, en allant vers A, tout le mur, je crois, est fait de blocs polygonaux. Il semble donc que la portion de mur qui est vers le sommet B a été reconstruite à une époque plus récente.

Le mur O A traverse, assez loin de O, un petit creux planté d'oliviers qui s'appelle encore aujourd'hui ἀγορά.

2° La partie S.-E. de l'enceinte, qu'on retrouve à quelque distance à l'ouest de B, en suivant toujours la crête de la chaîne de collines, est formée par un mur composé de blocs moins grands que ceux du mur A O B, tout à fait irréguliers, et dont la plus grande partie ne semblent même pas avoir été taillés.

Ce mur va du N.-E. au S.-O.; puis, à un point que j'appellerai C, au milieu d'un plateau dont l'extrémité S.-O. domine la vallée de Krania, il tourne à angle droit vers le N.-O. et suit une direction à peu près parallèle à O A, du S.-E. au N.-O. (3).

De distance en distance on aperçoit des blocs polygonaux marquant la direction du mur. Bientôt il descend, en suivant le versant N.-E. d'une colline dont le versant S.-O. donne sur la vallée de Krania, et on en peut reconnaître les traces jusque dans le ravin D. A quelque distance au-dessus de ce ravin j'ai remarqué une portion de mur qui est très bien conservée : ce sont de très grands blocs polygonaux, dont quelques-uns portent la marque de l'instrument tranchant avec lequel ils ont été taillés; j'ai mesuré un bloc qui avait plus de 3^{m} de long, plus de 2^{m} de haut.

Du côté du N.-O. (A D), il ne reste, paraît-il, aucune trace du mur qui devait compléter l'enceinte en réunissant A à D.

(1) L'un des plus petits a 1^{m}35 de longueur, 0^{m}65 d'épaisseur, un peu plus de 1^{m} de hauteur; un autre, 2^{m}55 de longueur, 0^{m}75 d'épaisseur, 1^{m}30 de hauteur.

(2) Quelques-uns de ces blocs sont énormes; il y en a un qui a près de 3^{m}50 de long; un autre, qui n'est pas dégagé dans toute sa longueur, a près de 3^{m}80 de long pour la partie qu'on peut mesurer.

(3) Au point C j'ai cru voir les traces d'une tour avançant du côté du S.-O.

Digitized by Google

Au S.-O. du ravin D, au bord de la lagune et en dehors de l'enceinte ABCD, est une petite colline (E), moins élevée que les collines occupées par cette enceinte, et qui s'appelle aujourd'hui τὸ Κάστρο ou τὸ Καστέλλι (l'ensemble des ruines se nomme τὸ Παλαιόκαστρο, comme toutes les ruines de forteresses) (1). On y voit un mur qui suit le haut de la pente parallèlement au fond de la baie et qui descend ensuite dans la vallée de Krania; ce mur est fait de blocs également polygonaux, mais dont les dimensions sont très ordinaires. Sur la même colline E on rencontre aussi des murs faits à la chaux, de l'époque romaine (2). Il semble donc que cette colline en particulier a servi de citadelle sous les Romains.

Sur le versant S.-O. de la même colline E, lequel tombe dans la vallée de Krania, on trouve les restes d'un petit escalier à pente très douce, creusé dans le roc, et descendant vers la vallée. Plus loin vers le S.-E., toujours sur le même versant, on voit divers endroits où le rocher a été taillé de main d'homme, peut-être pour servir de mur naturel à des maisons. Tout en bas de la pente, au N.-O. d'une cabane de paysan, on a découvert, en creusant, de très grands blocs de tuf rectangulaires, joints sans ciment, qui formaient sans doute les fondements de quelque construction.

Sur le même versant encore, à différentes hauteurs et en différents endroits, et aussi tout en bas de la pente, on rencontre les restes de plusieurs murs polygonaux, courant tous dans une direction horizontale le long de la colline.

L'enceinte A B C D semble avoir été surtout une enceinte fortifiée, pouvant servir de refuge aux hommes et aux bestiaux en cas de guerre. La ville proprement dite était peut-être sur le plateau que le mur C D laisse au S.-O. et sur le versant qui descend vers la vallée de Krania.

Voilà ce que j'ai pu observer par moi-même. Ces ruines ont du reste été décrites par beaucoup de voyageurs; pour compléter mes observations personnelles, je vais donner ici un résumé de ces différentes descriptions.

Goodisson (3) : » A deux milles environ d'Argostoli, ruines de

(1) Suivant le lexique de M. Tsitselis, l'emplacement de l'enceinte fortifiée de Kranó s'appellerait aujourd'hui Κοκκίλια.

(2) Dans l'un de ces murs on remarque une grande cavité; mon guide me dit qu'il y avait là autrefois le tombeau d'un roi et d'une reine, et qu'on y avait trouvé une inscription, un collier et divers autres objets précieux.

(3) Par le signe » « j'indique que je ne fais pas une citation textuelle, mais un résumé.

Digitized by Google

Cranii, sur un sommet très escarpé. On peut tracer toute l'enceinte... Le mur du S. peut être suivi sur une longueur d'environ 508 pas, celui du N.-E. sur une longueur d'environ 800 pas... Du côté de l'E. est une vallée s'ouvrant dans le grand ravin qui sépare la chaîne de montagnes moyenne de la chaîne moins élevée qui borde le lac et dans lequel sont les villages de Dillenata [*sic*] et de Faraclata. A travers cette vallée, en arrière de la ville, s'étend un mur de courtine, construit avec des pierres en partie quadrangulaires, en partie polygonales. On en peut tracer le parcours sur une longueur de 776 pas. Restes de 21 tours carrées en saillie, ayant chacune 8 pas de front (1). «

Leake : » L'enceinte, de forme quadrilatérale, et qui avait tout au plus un peu moins de 3 milles de circonférence, suivait les crêtes de quelques sommets rocheux, entourant un creux élevé, qui s'abaisse vers l'extrémité S.-E. du golfe d'Argostoli... La plus haute des montagnes ci-dessus mentionnées s'élève en face d'Argostoli à l'E. (2). Sur la crête de cette montagne, qui formait le côté N.-O. de la ville (3), il n'y a presque pas de trace de mur; mais à son extrémité intérieure commence le côté N.-E. (4), pour lequel la partie inférieure des murs et des tours est entièrement conservée; au milieu est la porte principale, située en arrière de la ligne des murs, et ayant devant elle un *dromus* quadrangulaire, comme celle de Platée, d'environ 15 yards carrés. Les côtés S.-E. et S.-O (5) sont également bien conservés en partie. A l'extrémité du second, le mur descend brusquement des hauteurs et se termine à l'extrémité de la baie d'Argostoli, près d'un terrain marécageux et de quelques sources. La colline du S.-O., la moins élevée (6), avait une double enceinte à son sommet. A l'angle (7) il semble y avoir eu aussi une enceinte ou citadelle.

» Les murs du côté N.-E. sont un spécimen complet de la construction polygonale; une des tours a dans ses fondations un bloc long de 12 pieds, haut de 8, et épais en proportion. Sur les côtés S.-E. et S.-O. la maçonnerie est en partie plus régulière (8) Sur le côté extérieur du mur du N.-E., près de l'angle E., on voit les

(1) Description peu exacte et peu intelligible.
(2) Colline A.
(3) Côté AD.
(4) Côté AB.
(5) Leake veut sans doute parler des côtés BC et CD.
(6) Colline E.
(7) Je ne sais de quel angle Leake veut ici parler.
(8) Ceci n'est pas exact.

Digitized by Google

restes d'un mur perpendiculaire à l'enceinte et s'étendant jusqu'à un ruisseau au pied de la colline (1). Comme dans les autres forteresses helléniques, la beauté de la maçonnerie n'existe que pour le dehors ; tout l'intérieur du mur (1/3 de l'épaisseur) est formé de pierres brutes et de mortier. Dans l'intérieur de l'enceinte, aucune trace de construction... «

Loverdos : » L'enceinte a une étendue d'environ 3 milles. Murs cyclopéens du côté de Rosata (2) et de la montagne de Xerrizomenon (3). Redoutes faisant saillie, situées à portée d'arc l'une de l'autre et à intervalles égaux... En dehors (4) des murs qui regardent la plaine de Rosata, endroit appelé ἀγορά. «

Beeskow : » Les ruines sont à 3 milles (5) au S.-E. d'Argostoli. De grands blocs, dont une partie ont 12-18 pieds de largeur (6)... On peut reconnaître encore l'enceinte avec toutes ses tours. Le mur du S. a 1500 pas de long, celui du N. 800 pas. Un autre mur de défense avec des tours court au travers de la vallée qui est du côté de Samos, et on peut le suivre sur une longueur de 1776 pas (7). «

Beeskow donne aussi la description de *Holland*, que je résume d'après sa citation : » L'enceinte avait une étendue d'environ 2 milles. Du côté du N. elle est bâtie avec beaucoup de régularité. Restes d'une grande porte, et de plusieurs petites entrées (8). Grands blocs allongés, etc. «

Yakovatos : » L'enceinte a une étendue de plus de 2 milles. Elle se trouve sur deux collines rocheuses (9). Restes de l'enceinte au N. et à l'E. Entre les deux collines, il y a une petite plaine qui servait d'agora. Sur la plus petite des deux collines, dont les pentes finissent au rivage de la mer, on voit encore vers le N.-O. et le S.-O. (πρὸς ζέφυρον καὶ λύβαν) (10) les traces de deux longs murs allant vers la mer, lesquels enfermaient la ville (11). En dedans il y avait une fontaine. Sur le sommet de cette colline, restes d'une construction romaine. De même sur la grande colline, qui est

(1) Je n'ai point remarqué ceci.

(2) Lisez Razata.

(3) Située au S.-E. de la vallée de Razata.

(4) Le creux qu'on m'indiqua sur les lieux comme portant le nom de ἀγορά est situé *en dedans* de la ligne des murs.

(5) Chiffre exagéré.

(6) Chiffre exagéré.

(7) Description peu intelligible empruntée peut-être à Goodisson.

(8) Je ne les ai pas vues.

(9) Indication vague. De quelles collines s'agit-il ?

(10) Sans doute λίβαν (= λίβα) ?

(11) Je ne vois pas bien de quels murs l'auteur veut parler.

Digitized by Google

vers l'E. (πρὸς εὖρον), dans la partie S., on voit l'angle des murs qui entouraient l'acropole. Quelques-uns de ces restes de murs sont de travail cyclopéen (1). «

Unger : » Le mur polygonal commence au fond de la baie, à une faible élévation au-dessus de la mer. On peut le suivre presque sans interruption. Tantôt il va en ligne droite, traversant des hauteurs rocheuses ou des ravins, tantôt il suit une ligne plus ou moins brisée; enfin il monte en droite ligne jusqu'au sommet d'une montagne (2), qui s'élève au delà de la baie, à l'E. d'Argostoli. Là le mur disparaît, et on ne peut plus retrouver la ligne qu'il devait former pour rejoindre la mer. L'étendue de toute l'enceinte peut bien être de plusieurs heures (3). A l'intérieur de cette enceinte on en peut reconnaître une autre beaucoup plus petite, qui servait sans doute d'acropole (4). Dans les murailles, il n'y a aucune trace de galeries, de cavités creusées dans la pierre, etc... Les deux faces de la muraille sont faites de blocs polygonaux, polis en dehors; l'intérieur est formé de pierres plus petites empilées au hasard. L'épaisseur de la muraille est de 10 pieds au moins; les plus grands blocs ont 12 pieds de long et 11 de haut; il n'y en a pas qui aient moins de la moitié de ces deux dimensions. En certaines parties, le mur a encore une hauteur de 2 toises, et, à en juger par la quantité des blocs qu'on voit à terre, la hauteur ancienne pouvait être de 4 toises. Il y a des endroits où les blocs semblent avoir été un peu disjoints par les tremblements de terre. A des intervalles en général réguliers, de 20 à 30 toises, on rencontre de petites redoutes carrées en saillie, qui sont reliées au mur polygonal, mais qui sont construites avec des blocs en forme de cube ou de parallélépipède et doivent être par conséquent d'une époque postérieure (5). On peut aussi reconnaître, à des intervalles réguliers, des endroits où l'appareil polygonal du mur est interrompu par des blocs rectangulaires; c'étaient sans doute des portes qu'on murait en cas de danger (6). «

§ 7. — Pour la question des constructions à appareil polygonal

(1) Description inexacte et peu intelligible.
(2) La colline A.
(3) Exagéré.
(4) Je n'ai point remarqué ceci.
(5) Je n'ai point vérifié si toutes les tours sont construites en appareil rectangulaire. D'autre part, dans la partie de l'enceinte qui est vers B, le mur aussi bien que les tours est fait de blocs rectangulaires.
(6) Je n'ai point remarqué ceci.

Digitized by Google

connues sous le nom de constructions pélasgiques ou cyclopéennes, nous renvoyons aux travaux suivants : Petit-Radel, *Recherches sur les monuments cyclopéens et description de la collection des modèles en relief composant la galerie pélasgique de la bibliothèque Mazarine*, Paris, 1841. Gell, *Probestücke von Städtemauern des alten Griechenlands* (mit 47 Abbildungen), München u. Stuttgart, 1831. Dodwell, *Views and descriptions of cyclopian or pelasgic remains in Greece and Italy*, London and Paris, 1834. Forchhammer, *Ueber die kyklopischen Mauern Griechenlands u. die Schleswig-Holsteinischen Felsmauern*, Kiel, 1847. — Voyez aussi Goodisson, et Unger, qui renvoie à Braun, *Gesch. d. Kunst*, t. II, p. 53.

Dans l'histoire de la construction polygonale, on peut distinguer 4 époques :

1° De grands blocs non travaillés sont entassés les uns sur les autres, avec de petites pierres intercalées dans les joints, pour boucher les vides ; c'est la forme de construction décrite par Pausanias, 2, 25, 7 : πεποίηται δὲ ἀργῶν λίθων... λίθια δὲ ἐνήρμοσται πάλαι, ὡς μάλιστα αὐτῶν ἕκαστον ἁρμονίαν τοῖς μεγάλοις λίθοις εἶναι.

2° Les blocs sont travaillés, et même travaillés avec beaucoup de soin ; ils ont reçu une forme polygonale (le plus souvent pentagonale) et ils sont ajustés très exactement les uns aux autres, sans qu'il y ait le moindre vide. C'est à ce mode de construction que semble se rapporter le passage d'Aristote, Ἠθ. Νικομ., 5, 14 (éd. de Berlin, t. II, p. 1137, B, l. 29) : τοῦ γὰρ ἀορίστου ἀόριστος καὶ ὁ κανών ἐστιν, ὥσπερ καὶ τῆς Λεσβίας οἰκοδομῆς ὁ μολίβδινος κανών· πρὸς γὰρ τὸ σχῆμα τοῦ λίθου μετακινεῖται καὶ οὐ μένει ὁ κανών. Forchhammer, *l. l.*, explique comme il suit le procédé auquel Aristote fait allusion :

» Aux époques et aux endroits où l'on a exploité des carrières, on a dû être amené de bonne heure à se servir de blocs rectangulaires, avec lesquels la construction est plus facile ; on n'a sans doute eu recours à la construction polygonale que là où l'on a employé comme matériaux des blocs de forme tout à fait irrégulière trouvés à la surface du sol. Après avoir commencé par empiler ces blocs les uns sur les autres, sans les tailler, on fut conduit à les façonner et à leur donner une forme polygonale, pour avoir des joints exacts. Voici le procédé qu'on semble avoir employé à cet effet. Le mur une fois commencé et plusieurs blocs polygonaux ayant été placés l'un à côté de l'autre, on appliquait sur la partie supérieure des blocs restée libre une plaque de plomb flexible, de façon à prendre exactement les angles que ces

Digitized by Google

blocs faisaient entre eux; on choisissait ensuite, parmi les blocs qu'on avait à sa disposition, ceux dont la forme naturelle se rapprochait le plus des angles voulus, et on les façonnait de manière à leur faire remplir ces angles exactement. «

3° Il y a des assises régulières, parfaitement horizontales; mais il n'y a pas encore, d'une façon régulière, des joints verticaux.

4° Les joints obliques deviennent verticaux; la transformation de la construction polygonale en construction rectangulaire est achevée (1).

Ces quatre formes de construction ont deux caractères communs : l'absence de ciment, et les dimensions extraordinaires des blocs employés (2).

On trouve de beaux spécimens de ces quatre formes de construction dans plusieurs des îles Ioniennes (Leucade, Ithaque, Céphalonie, Cérigo).

§ 8. — RUINES DANS LA VALLÉE DE KRANIA.

Loverdos : » Les murs trouvés sous terre au S. de la colline (3) ne doivent pas être très anciens. Ce sont de grands blocs de tuf rectangulaires, joints sans ciment, en partie travaillés d'une façon grossière, et qui semblent pris d'une autre construction. Ils forment deux rangées distantes d'environ 4 pieds, et l'espace intermédiaire est divisé par des blocs d'égale grandeur en autant de caissons remplis de terre.

» Il semble donc qu'à l'époque romaine les habitants de Kraně, n'ayant plus rien à craindre des habitants de Samé, transportèrent leur ville dans la plaine, où l'on voit encore des fragments de colonnes et de chapiteaux, et des fondements de diverses constructions faites à la chaux. Ils transformèrent ensuite en fort la partie de l'ancienne ville située sur la colline qui pouvait servir

(1) Quoique l'emploi de la construction polygonale soit en général un signe d'antiquité, on en rencontre cependant aussi des exemples à des époques où la construction rectangulaire était connue depuis longtemps. En Asie-Mineure, la construction polygonale resta en usage jusque sous l'époque chrétienne (v. Unger). Ce mode de construction a aussi été employé parfois de nos jours, par exemple dans les murs de défense élevés sur les côtes de la mer du Nord.

(2) Il paraît que certains paysans grecs d'aujourd'hui croient que les blocs énormes dont se composent les murs pélasgiques ne sont pas d'un seul morceau, mais que les anciens Grecs connaissaient une eau merveilleuse qui avait la propriété de coller si bien les pierres que les joints n'étaient plus visibles.

(3) Je ne sais de quels murs Loverdos veut parler.

Digitized by Google

à défendre la plaine; on voit encore les murs de ce fort, construits également à la chaux (1).

» A différentes époques on a trouvé à Krané des statues de marbre mutilées, des pierres gravées et des camées, des lampes de terre cuite, des vases lacrimatoires en verre opaque, des miroirs d'acier, des monnaies grecques ou romaines, d'argent ou de cuivre.

» Au N. de Krané, dans un terrain au bord de la mer, à l'endroit appelé κολόνναις (2), on voit les restes d'une longue construction, avec des piliers quadrangulaires, faits à la chaux, qui servait sans doute de chantier de construction pour les vaisseaux. «

M. Kharalambos Yennatas Tsimaratos, qui demeure à Haya Thekla (presqu'île de Paliki), possède un plan manuscrit (à l'échelle de 0m13 pour 100 pieds vénitiens), fait, dit-il, par un ingénieur anglais, et représentant des restes antiques (peut-être les restes d'un môle?) qu'on voyait autrefois au pied des collines de Krané (3). Ces restes antiques n'existent plus aujourd'hui; on en a pris les pierres pour construire le tribunal d'Argostoli. Sur le plan, il y a une note indiquant que les murs qui y sont représentés étaient faits de grands blocs rectangulaires « hauts de 8 à 10 pieds (4). »

Les vestiges antiques qu'on trouve actuellement dans la vallée de Krania sont de peu d'importance.

Au S.-E. de la lagune de Kotavos, si l'on suit la vallée parallèlement à la chaîne de collines où sont les ruines de Krané, on rencontre bientôt, à peu de distance de ces collines, sur les bords d'un petit ruisseau, les fondements d'un mur épais d'environ 1 pied 1/2 et fait de grands blocs de tuf rectangulaires, unis au moyen de chaux très dure. Un de ces blocs est creusé de façon à former une sorte de cheminée. Tout près de là, sur la surface supérieure d'un autre reste de mur, parallèle au précédent, on remarque deux rigoles, remplies aujourd'hui de terre, l'une toute petite, l'autre de près d'un demi-pied de largeur.

Le premier de ces deux murs est conservé sur une longueur d'en-

(1) Ce sont les murs conservés sur la colline E.

(2) On n'a pas pu sur les lieux m'indiquer cet endroit.

(3) M. Tsimaratos n'a pas pu me dire exactement à quel endroit.

(4) Plusieurs personnes m'ont assuré que, dans le terrain plat qui est au delà de la lagune de Kotavos, on avait trouvé dans la terre des fers qui avaient dû servir à attacher des bateaux.

Digitized by Google

viron 30 pas; au delà on peut en suivre encore le prolongement, dont on rencontre çà et là des traces dans la terre. A quelque distance, ces traces sont coupées par les traces d'un autre mur, perpendiculaire au premier et se dirigeant vers la colline de Krané.

Au pied même de cette colline, on voit en plusieurs endroits une quantité de gros blocs de tuf taillés. C'est de ce côté qu'est le terrain de M. Kondomikhalos, où l'on a trouvé un grand nombre de monnaies (1). Dans ce terrain est aussi un puits antique creusé dans le roc.

Tombeaux. — Au S.-E. des collines qui portent l'enceinte fortifiée de Krané est un ravin, au delà duquel s'élève une autre colline. Sur la pente O. de cette colline, à une faible hauteur au-dessus de la vallée, il y a un endroit nommé Dhrakospilia (caverne du géant). On y voit les restes de plusieurs chambres funéraires. L'une d'entre elles est parfaitement conservée. C'est une chambre rectangulaire, de hauteur d'homme, taillée dans le roc, à plafond plat, avec une porte tournée vers l'O. Dans le sol de cette chambre, à droite en entrant, on aperçoit une cavité rectangulaire, assez grande pour recevoir un corps; vers la gauche, le sol n'est pas à découvert; il est caché par des pierres. — A droite et à gauche de cette chambre il y avait des chambres semblables, aujourd'hui ruinées. De celle de droite il ne reste que le mur de gauche et celui du fond. Sur ce dernier est gravée une inscription, qui est trop effacée et placée trop haut pour que je l'aie pu lire; j'ai cru distinguer les lettres suivantes, mais je ne puis garantir l'exactitude de ma lecture :

Κλα.... χα... οσο
..τω ητηι
χαῖρε

Cette inscription doit être celle qui est publiée dans le *C. I. G.*, 1930 *e*, *Addenda* (2). — De la chambre de gauche, il reste la paroi

(1) En tout un millier, selon M. Antoine Migliaressi, qui croit se rappeler que c'étaient des monnaies de Krané, de Pronnoi, de Leucade, d'Athènes, d'Égine, de Corinthe.

(2) Κλαυδία Ὀνασίμοιο Νη | σιώτου μήτηρ | χαῖρε, d'après une copie de Forchhammer. Ὀνασίμοιο a été changé par Böckh; d'autre part Νησιώτου me paraît suspect (cf. ce que j'ai dit plus haut, p. 12, du passage de T.-Live, 38, 28, 6). Je serais tenté de supposer qu'il y a une inexactitude de lecture, sous laquelle se cache peut-être l'ethnique de Πρώνησος (?).

Digitized by Google

du fond et celles de droite et de gauche; on voit également une fosse rectangulaire dans le sol.

Une autre fosse semblable se trouve à quelques pas en avant des trois chambres, un peu plus bas; elle est taillée dans le rocher, à ciel découvert.

Ces différentes tombes contenaient des ossements.

Dans la partie S.-O. de la vallée de Krania, on a aussi trouvé des tombeaux. Loverdos parle de » différentes tombes ouvertes, faites de tuf, situées sur la route du monastère de Saint-André, et de catacombes, profondes d'un pas et demi, découvertes sur la route de Livatho. On y a trouvé, dit-il, des os humains, un crâne de cheval, une lame d'épée en cuivre, courte, à deux tranchants et avec une pointe. «

Voici ce que j'ai vu par moi-même :

Si l'on sort d'Argostoli par la route qui suit l'O. de la vallée de Krania, on rencontre à peu de distance, là où la route commence à monter, un endroit où l'on remarque, à droite et à gauche, des traces de fosses rectangulaires taillées dans le roc, qui ont été détruites lors de la construction de la route.

Des restes plus importants se voient plus au S.-E., dans la même direction, derrière le village de Mazarakata, situé sur le plateau de Livatho. L'endroit s'appelle 'ς τὰ μνήματα. Au-dessous de la route, à gauche en sortant du village, on aperçoit un espace à peu près circulaire, d'une vingtaine de pas de diamètre, découvert, entouré par des parois de tuf taillées de main d'homme. Au fond de cet espace s'ouvre dans le tuf une chambre rectangulaire de plus de 2^{m} de haut, de 7 à 8 pas de long sur 3 à 4 de large. L'une des parois contient une petite niche en plein cintre, très grossièrement exécutée. Deux portes en forme d'arc surhaussé font communiquer cette chambre avec l'espace circulaire découvert; une troisième donne accès, de l'autre côté, à un couloir taillé dans le tuf, qui monte et conduit au dehors du massif de rochers. Un peu en avant de cette même chambre, on voit un autre couloir parallèle à celui dont il vient d'être question, également taillé dans le roc et faisant communiquer également l'espace circulaire avec l'extérieur. Près de là, il y a peut-être sous les rochers encore une autre chambre, dont l'entrée serait obstruée; du moins, à un certain endroit, l'on voit, à fleur de terre, une ouverture, qui en est peut-être la porte. A l'entrée de l'espace circulaire, on remarque dans le sol plusieurs fosses rectangulaires qui y sont creusées. Enfin, à côté de la chambre qui est conservée, la muraille de tuf présente des cavités où il est facile de reconnaître

Digitized by Google

des traces de niches aujourd'hui détruites. Tout l'espace circulaire qui est maintenant à découvert semble avoir été couvert autrefois et partagé en plusieurs chambres; M. Antoine Migliaressi, avec qui j'ai été voir ces tombeaux, m'a assuré qu'il en était encore ainsi il y a une vingtaine d'années.

Autres endroits du territoire de Kraně où l'on a trouvé des traces d'antiquités.

Au delà du fort Saint-Georges, près de la route de Kateleo, sur une petite colline appelée Κόλυμπος, on a découvert, au dire de M. Antoine Migliaressi, des tombeaux, des restes de constructions, des morceaux de terre cuite.

A Lakithres, près de Phokata (Livatho), on a trouvé des monnaies (1).

En face d'Argostoli, au delà du pont qui traverse la lagune, à Drapano, on a découvert, dans le cimetière grec, un pavé en mosaïque (avec dessins d'ornement), aujourd'hui détruit. Dans le même endroit on aurait trouvé encore, d'après ce qu'on m'a dit : deux statues en marbre (« deux *apôtres* »), qui auraient été envoyées à Athènes; des monnaies byzantines; des os enterrés sous deux tuiles inclinées et appuyées l'une contre l'autre; des fondements de constructions à la chaux. D'après la tradition locale, ce seraient les ruines du monastère de S. Niccolo di Drapano.

Près de la côte S. du district de Livatho, au S.-O. du cap Liakas, est un petit îlot rocheux, appelé *Dhia*. Selon la « tradition », fondée sans doute uniquement sur la ressemblance des noms, il y aurait eu là un temple de Zeus. Il existe sur cet îlot un petit monastère, mais on n'y voit aucun reste antique (2), d'après ce que j'ai entendu dire.

§ 9. — INSCRIPTIONS DE KRANÉ.

1. La plus intéressante est l'inscription archaïque publiée dans

(1) Une quarantaine, selon M. Antoine Migliaressi, qui croit se rappeler que c'étaient des monnaies de Palé, de Pronnoi, d'Athènes, de Philippe et d'Alexandre.

(2) Selon M. Tsitselis, des restes antiques douteux (καί τινας ἀμφιβόλου ἱστορίας πέτρας). Il ajoute que le peuple appelle le monastère actuel ἡ παναγία τοῦ Διός ou ἡ κυρὰ ἀφ' τὸ Δία. Je doute qu'il y ait rien à conclure de ces dénominations.

Digitized by Google

le *C. I. G.*, n° 1928. M. Kharalambos Tsimaratos dit qu'elle a été trouvée vers 1829; il m'en a montré une copie, qui est évidemment celle de Crawfurd, que Böckh a eue à sa disposition (1).

2. *Corpus*, 1930, *e*, *Add.*, cf. plus haut, p. 27.

3. Mazarakata (Livatho), maison de Jean Mazarakis, inscription encastrée dans le mur à droite de la porte :

Χαιρέας
..... -λο
Κλεύμαχ[ε]
χαίρετε

4. Mazarakata, maison d'Antoine Mazarakis, inscription encastrée dans un mur :

Σίμακε χαῖρε
Φίλων χαῖρε

Σίμακος manque dans le dictionnaire des noms propres de Pape.

5. Trouvée à Krané; copie de M. Tsimaratos :

ΙΠΙΕ (?) χαῖρε
παύσας δέκα καὶ ὀκτὼ ἔτη.

6. Stèle en marbre trouvée à Spartea ou Spartia (Livatho); aujourd'hui chez M. Tsimaratos :

Ἡρακλέων Ἡρακλέοντος
χαῖρε
Π]αρρησία Ἡρακλέοντος γύναι
χαῖρε

Au-dessus de l'inscription, fronton; au-dessous, tête de femme (à gauche) et tête d'homme imberbe (à droite), toutes deux de face; le bas de la stèle manque. La femme a sur la tête une espèce de fichu retombant des deux côtés sans être attaché sous le menton, comme en portent encore aujourd'hui les paysannes grecques dans les îles Ioniennes.

(1) Gell, *Probestücke von Städtemauern*, etc., planche XV, donne une représentation d'un mur pélasgique de Céphalonie. En avant du mur, on voit sur la planche deux blocs, dont l'un porte l'inscr. n° 1928 du *Corpus* et l'autre des lettres que je ne peux pas lire.

Digitized by Google

II. PALÉ.

§ 10. — Le territoire de Palé devait comprendre la presqu'île actuelle de Paliki.

Ruines de Palé. — Ces ruines (appelées aujourd'hui Palæokastro ou Douri) (1) sont à une demi-heure au N. de Lixouri, sur une toute petite éminence descendant vers l'E. et vers le S. par une pente assez douce, mais tombant à pic du côté de l'O., où une partie de la colline s'est peut-être éboulée. Les restes antiques qu'on voit sur cette colline sont insignifiants. Loverdos explique que, comme il n'y a pas de carrières dans les environs, les pierres de la ville ancienne servirent à bâtir les maisons voisines et la ville de Lixouri. Ainsi, vers le sommet de la colline, du côté du S., j'ai vu une maison abandonnée, et, un peu plus haut, une petite église ruinée, qui ont peut-être été construites en partie avec des matériaux antiques. Dans les ruines de l'église il y a aussi des fragments d'architecture, entre autres le chapiteau d'un pilastre d'ordre ionique. Vers l'extrémité N. de la crête de la colline, on rencontre un roc où est creusée une fosse rectangulaire (2). Leake a aussi vu sur ce sommet une citerne taillée dans le roc; elle est aujourd'hui comblée. — Sur la pente E. de la colline, on trouve un reste de muraille allant de l'O. à l'E.; hauteur, un peu plus de 2 mètres; épaisseur, environ 1m50. La partie conservée a une dizaine de mètres de long; le mur est formé d'un mélange de pierres et de briques unies avec de la chaux; le revêtement extérieur n'existe plus. Un vieillard dit à Leake que c'était à cet endroit qu'avait été trouvée l'inscription qui est le n° 1929 du *C. I. G.* — Dans les vignes qui sont situées sur la même pente, on a découvert des tombes.

D'après le passage de Polybe (5, 4, 2) cité plus haut, la ville ancienne couvrait cette pente et était protégée à l'E. par la mer, à l'O. par l'escarpement de la colline; une petite partie de la ville s'étendait dans la plaine, au S. ou au S.-E. de la colline.

Au N.-E. du Palæokastro, on voit une petite langue de terre

(1) Ντούρη, sans doute de l'italien *torre*. M. Tsitselis paraît distinguer le Paliokastro de l'endroit appelé Douri, qui est situé, dit-il, près de l'ancienne Palé, et où sont conservés des restes de fortifications romaines et vénitiennes (?).

(2) Selon la tradition populaire, c'est le tombeau du Vasilopoulos, = « fils de roi. » Cette fosse était, m'a-t-on dit, fermée par une plaque sur laquelle il y avait une inscription.

Digitized by Google

s'avançant dans la mer ; c'est l'endroit appelé Καραβοστάσιον. Loverdos rapporte qu'on y a trouvé des restes antiques ; on m'a aussi parlé de fers servant à attacher des bateaux qu'on y aurait découverts dans la terre.

» A mi-chemin entre le Palæokastro et Lixouri, dit Leake, on voit quelques fragments de colonnes doriques, de petites dimensions, et un morceau de corniche, trouvés en creusant les fondations d'une chapelle. Un peu plus près de la ville il y a une catacombe, et à côté trois fosses comme celle qui a été mentionnée précédemment, taillées dans le sommet d'un grand roc. « — Je n'ai point vu la chapelle dont parle Leake. En fait de tombeaux, j'ai remarqué, non loin de Lixouri, à l'E. de la route du Palæokastro, un rocher isolé nommé Dhrakospilia, avec quatre fosses rectangulaires qui y sont creusées (1).

Inscriptions de Palé : C. I. G., 1929. 1930, *b.* — M. Tsimaratos m'a montré une copie d'un fragment d'inscription provenant également, m'a-t-il dit, de Palé :

ἡ πόλις Παλείων
τῆς Κεφαληνίας ἐλευθέρας

Toutefois ce fragment a bien l'air d'être emprunté à l'inscription d'Athènes publiée dans le *C. I. G.*, n° 340.

Le *Jahresbericht* de Bursian de 1878 (1er fasc., p. 70) signale une inscription funéraire archaïque, qui se trouve aujourd'hui à Athènes et qui, dit-il, « provient sans doute de Céphalonie » : Δαμαινέτο(υ) το(ῦ) Παλέος (= ἕως). Elle a été publiée par M. Kirchhoff, *Studien zur Gesch. d. griech. Alphabets*, 3e éd., p. 156.

» Aux environs de Palé, dit Loverdos, les laboureurs trouvent souvent des monnaies antiques ; sous les Vénitiens, on y a découvert divers objets rares, qui ont été emportés par eux. Les tombeaux de Palé sont pour la plupart taillés dans le tuf ; il s'en conserve encore beaucoup dans le district d'Anoï (2). «

(1) Selon M. Tsitselis (au mot Δρακοσπηλιά), il y aurait beaucoup d'autres tombes semblables dans les environs.

(2) Selon Beeskow et M. Tsitselis, qui renvoie à Grasset de Saint-Sauveur, t. III. p. 57, on trouva au siècle dernier, en nettoyant un puits situé en dehors de Lixouri, sur la route de Palé : » un vase de marbre dont le pied était endommagé ; *une inscription où il était question de la mort soudaine d'un jeune homme de dix-huit ans, ami de C. Antonius ;* la tête d'une statue de femme, de la meilleure époque de l'art grec (?) ; des monnaies ; *des tables de bronze avec des*

Digitized by Google

§ 11. Entre Dhematora (au N.-O. de Lixouri) et Monopolata, il y a, paraît-il, des ruines, appelées, au dire de M. Georges Foresti, par les gens du pays τῆς συριᾶς τὸ κάστρο (1). Selon M. Antoine Migliaressi, ces ruines, que je n'ai pas eu le temps d'aller voir, seraient de l'époque byzantine.

Le lexique de M. Tsitselis mentionne encore les noms de localités suivants, qui annoncent peut-être l'existence de restes antiques : Ἑλληνικά (dans le district d'Anoï) ; Λουτρό, à Typaldhata (près de Lixouri, au N.-O.).

Sur la côte S.-O. de la presqu'île de Paliki, près du cap Γερόγομπο (2), au S.-O. du monastère de Κηπούρια, sur une hauteur qui domine la mer, est un endroit appelé τὰ μνήματα, quoiqu'on n'y ait point, paraît-il, découvert de tombeaux. Le sol y est couvert d'une quantité de petits fragments de vases communs ; en creusant un peu on rencontre encore de ces vases ou de petites figurines en terre cuite. On pourrait croire qu'il y a eu là une fabrique ou un dépôt de ces objets. Les moines de Kipouria se servent de la terre de cet endroit pour faire des tuiles ; un peu plus haut, il y a aussi de la terre à vases blanche ; toutefois on ne rencontre pas d'eau dans le voisinage immédiat.

Au N.-E. de Kipouria est le monastère de Taphio. Près de ce monastère on voit un rocher dans lequel sont creusées des fosses rectangulaires ; ces tombes furent découvertes, à ce qu'on me dit, par des Anglais, qui y trouvèrent des os, des bagues, des boucles d'oreilles (3).

En montant derrière le monastère de Taphio, on arrive au creux en forme de cercueil qui a peut-être donné son nom à l'endroit. C'est aussi près de là qu'on montre les restes antiques qui seraient ceux de la ville de Taphos. Ces restes sont tout à fait insignifiants, et l'existence de cette ville ne me semble pas démontrée. Mon guide me fit voir, dans le creux même, à un endroit nommé Λαμοῦτσα (4), une pierre qui aurait servi, dans des temps

inscriptions grecques illisibles. « — M. Tsitselis ajoute que l'inscription funéraire, la tête de femme et divers autres objets antiques furent emportés par le provéditeur Gradenigo.

(1) Ce nom se retrouve en différents endroits de Céphalonie. Les gens du pays ne le comprennent plus, mais τῆς συριᾶς paraît être une corruption de τῆς ὡραίας ou ὡρηᾶς. V. plus loin, § 15.

(2) Γερογόμπος selon M. Tsitselis.

(3) Leake mentionne ces tombeaux.

(4) Τὰ Δαμοῦτσα selon M. Tsitselis.

Digitized by Google

anciens (?), à presser le raisin, avec une rigole destinée à laisser écouler le jus; puis, sur la pente de la colline située à gauche du creux (en montant), à l'endroit nommé Γρύλλους, une citerne; enfin ailleurs des traces de murs faits de pierres taillées, de dimensions très ordinaires et de forme irrégulière, juxtaposées sans ciment, restes qui sont trop peu considérables pour qu'on puisse affirmer s'ils sont antiques ou non. Sur le sommet de la colline, à un endroit nommé Γεραχαριό (1), on a trouvé des tombes; là il y avait aussi, m'a dit mon guide, les ruines d'un παλαιὸ χωριό (?), savoir des restes de murs faits à la chaux, qui furent détruits il y a une vingtaine d'années. La description de mon guide était trop vague pour me permettre de reconnaître s'il s'agissait de ruines antiques ou non. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui l'on ne voit plus rien. M. Antoine Migliaressi, qui pense que c'était là l'emplacement de la ville de Taphos, dit y avoir vu des restes plus considérables que ceux que j'ai trouvés; il ajoute que les gens du pays appellent cette colline χώρα, = « la ville. »

III. SAMÉ.

§ 12. Le territoire de Samé devait comprendre tout le N. de l'île, et le versant E. de la grande chaîne jusqu'au district de Pyryi.

Ruines de Samé.

Samos est aujourd'hui un nom de district; le nom exact du principal village, appelé Samos sur les cartes, est 'ς τὸ γιαλό (= αἰγιαλόν); les ruines de la ville ancienne sont au S.-E. de ce village, sur deux collines séparées par un ravin et se rattachant à la chaîne de montagnes qui forme la presqu'île de Samos; la colline septentrionale est la plus haute (2). Voici comment différents voyageurs décrivent les ruines de Samé.

Goodisson : » L'acropole du S. était la plus considérable. On retrouve encore la plus grande partie de l'enceinte cyclopéenne qui faisait le tour de la colline. L'appareil est en général d'une construction régulière, très massive, avec assises horizontales et joints verticaux. Sur le côté E. de cette acropole un passage en pierre et un vestibule, avec une rainure pour la herse, sont conservés à

(1) Γεραχαριά selon M. Tsitselis.

(2) Au lieu que la petite colline est un simple plateau se détachant en avant de la montagne, la colline septentrionale est isolée, et séparée de la montagne par une petite vallée.

Digitized by Google

peu près en entier (1). Au N.-O., on voit un mur défendant l'approche de l'acropole du côté du ravin qui sépare la colline conique de la chaîne de montagnes.

» La seconde forteresse semble avoir été subordonnée à la précédente (2).

» Un couvent vénitien avait été bâti sur les fondements d'un temple ou d'un autre grand édifice en 1633 (3). La construction nouvelle tombe déjà en ruines, au lieu que l'ancienne muraille est toujours debout.

» Vers la plage on voit des fondations de constructions qui s'avancent de quelque 100 pas sous l'eau. Elles sont toutes en pierre de taille; mais en outre il y a quelques massifs en brique, de l'époque romaine, par exemple les ruines d'un bain. Dans le voisinage on tire de l'eau des fragments de pavé en mosaïque. Entre autres restes antiques on peut remarquer une ligne formée par un mur qui s'étend à quelque 100 pas au S. des cabanes de pêcheurs aujourd'hui appelées Samo. Les gens du pays croient que ce mur faisait partie d'un bassin où l'on conservait les galères samiennes.

» Derrière les ruines, un peu plus haut dans la vallée, est la nécropole. Beaucoup de tombes ont été ouvertes et l'on y a trouvé des bijoux en or, en argent, et une plaque de métal, probablement un miroir. «

Leake : » Les ruines de Samos sont sur la pente N.-O. d'une colline à double sommet, au N. (4) de la rue qui forme la ville (5) actuelle. La ville occupait les deux sommets, le creux intermédiaire, et leur pente jusqu'à la mer. Sur la colline septentrionale les fondations de l'enceinte de l'acropole sont entièrement conservées; en certains endroits les assises de la maçonnerie sont très régulières; les pierres sont ajustées avec un très grand soin; quelques-unes forment des cubes de 6 à 8 pieds de côté. A l'intérieur, le terrain est jonché de débris de poterie. Au milieu sont les ruines d'une grande citerne faite de briques romaines.

» Sur la colline méridionale est bâti le monastère des Ἅγιοι Φανέντες; sur l'un des côtés de ce monastère on voit les restes d'une muraille hellénique.

(1) Goodisson en donne un dessin.

(2) Goodisson a évidemment fait une confusion; ce qu'il dit de l'acropole du S. se rapporte à l'acropole du N., et *vice versa*.

(3) Le monastère des Ἅγιοι Φανέντες, sur la colline du S.

(4) Inexact.

(5) Ce n'est pas une ville, c'est un tout petit village.

Digitized by Google

» L'enceinte de la ville était de deux milles. Le mur du S.-E., qui unissait les deux citadelles, existe encore en partie sur la pente des deux collines ; on retrouve également en plusieurs endroits le côté E. et le côté O. de l'enceinte, comme aussi celui qui était parallèle à la mer. On peut remarquer particulièrement vers l'angle O. un reste de mur d'une construction très régulière et d'un très beau travail ; le milieu de chaque bloc fait saillie, et il y a une assise étroite près du sol, selon l'usage ordinaire dans ce genre de maçonnerie.

» Dans le creux entre les deux collines, on voit beaucoup de fondations anciennes. Près de l'angle O. de la ville, quelques restes de môles, probablement reliés autrefois à celui des murs d'enceinte qui était du côté du rivage, s'avancent dans la mer. Auprès, il y a quelques ruines informes en brique, de l'époque romaine. D'autres ruines de même construction, vulgairement appelées « la *zecca* », ont été vues très loin de l'emplacement de l'ancienne ville, à l'E., près d'une *métokhi* du monastère. Les ruines d'une troisième bâtisse en briques se voient sur le côté O. de l'enceinte antique, derrière la rue moderne ; c'étaient sans doute des bains, à en juger par les ouvertures pratiquées dans les murs.

» Divers tombeaux ont été découverts dans des champs cultivés adjacents à l'emplacement de la ville ancienne, et près de la *zecca*. A ce dernier endroit, un vieux moine se souvient qu'on a trouvé deux pièces d'or (1). »

Loverdos : » L'enceinte a plus de deux milles ; elle embrasse deux collines dont l'une est plus haute que l'autre. Les murs paraissent moins anciens que ceux de Kraně. Ils sont faits de blocs rectangulaires très grands, joints sans ciment. L'un des plus longs, qui se trouve dans la muraille méridionale de la colline la plus élevée, conserve encore la marque du bélier : le coup a fait entrer l'une des extrémités du bloc d'environ 1 pied et demi dans le mur, et a fait sortir d'autant l'autre extrémité hors de la perpendiculaire du mur. Au N.-E. de la colline la plus élevée, immédiatement en dehors de l'enceinte, est un puits peu profond, très ancien. On a récemment trouvé un chemin souterrain allant du fort au puits. — Au pied de la même colline, sur le rivage, il y avait une porte voûtée, taillée dans le roc, qui est à présent murée ; peut-être était-elle l'entrée d'un souterrain conduisant à la forteresse. — Près de là, dans la mer, on voit les restes d'un mouillage (ναύλοχος) pour les vaisseaux.

(1) Certaines parties de cette description me semblent peu claires.

Digitized by Google

» Les tombes de Samos sont de forme rectangulaire ; six plaques en pierre dure ou en brique les ferment dans tous les sens ; quelques-unes portent sur le couvercle le nom du mort, qui est ordinairement une femme (*sic*). Dans beaucoup de tombeaux ouverts en présence de Loverdos on trouva : des monnaies grecques ou romaines ; des vases de terre rouges, jaunes et noirs, de forme et de dimensions diverses, et d'un travail élégant ; des lampes ; des vases lacrimatoires ; quelques miroirs ronds en métal, qui conservaient encore en partie leur poli. Dans une tombe on trouva trois squelettes : l'un avait sur la tête une couronne de myrte ; le cercle de la couronne, ainsi que les feuilles et les baies, étaient en terre cuite dorée, les fils qui soutenaient les baies et les feuilles, en cuivre doré ; la dorure était conservée en partie ; le travail était très fin. Le même squelette, qui était peut-être celui d'un vieux prêtre, portait une ceinture de fer rouillé à beaucoup de replis, et trois bagues d'argent. Les deux autres squelettes, qui étaient à droite et à gauche du précédent, paraissaient être des squelettes de jeunes gens. Près des mâchoires de ces trois squelettes on trouva trois monnaies grecques d'argent ; vers le ventre, il y avait deux grands vases de terre peints ; vers la tête, une boîte ronde d'albâtre et un joli vase de bronze, de dimensions moyennes, dont le pied était dessoudé. Les pierres de ces tombes servirent à paver le marché d'Argostoli (1).

» Sous les Vénitiens et plus tard on trouva à Samos beaucoup d'inscriptions, d'ornements d'or et d'argent, de camées et de pierres gravées d'un travail très fin, de bas-reliefs, de statuettes de bronze ou de pierre, belles et curieuses (?) [ὡραῖα καὶ παράδοξα].

» Au S. de Samos est le district de Pyryi, où l'on voit des restes de fortifications antiques. «

Beeskow : » Les ruines de la grande forteresse sont de construction cyclopéenne ; ce sont de grands blocs taillés, ajustés sans ciment ni crampons. Au contraire les murs de l'autre forteresse sont faits de grands blocs rectangulaires placés de niveau, qui semblent être d'une origine postérieure (2).

» Plus bas, vers le rivage, se trouvent d'anciennes tombes avec des niches taillées dans le roc (3).

(1) Goodisson dit même avoir distingué des lettres sur quelques-unes des pierres qui forment le pavé de ce marché.

(2) Peu clair et peu exact.

(3) Beeskow renvoie à ce propos à l'ouvrage de Christ. Müller sur les îles Ioniennes.

Digitized by Google

» Parmi les antiquités trouvées en cet endroit, les vases de marbre, de bronze et de terre cuite sont une preuve de la perfection de l'ancien art samien. Plusieurs de ces vases, au dire de Grasset de Saint-Sauveur, exhalaient encore une forte odeur de parfum, lorsqu'on les déterra. D'autres ressemblaient à la poterie crétoise (1). Du temps de la domination anglaise on a découvert à Samos et dans les tombeaux beaucoup d'objets divers : des monnaies d'or, d'argent, de cuivre, des patères à libations, des bracelets, des colliers, des bagues, de petits vases. Mais tout ce qui était en métal fut fondu à nouveau. «

Yakovatos : » Il y avait quatre murs d'enceinte. Celui du N., partant du mur occidental de la grande forteresse, allait en droite ligne jusqu'à la mer ; à quelques pas seulement au-dessus d'elle il faisait un angle rentrant. Celui du S. allait de même de la petite forteresse jusqu'à la mer et formait sur toute son étendue trois angles. Deux autres murs, situés à l'E., partaient des deux forteresses et se rencontraient près du torrent qui existe encore (2); à cet endroit il devait y avoir une porte ou un pont. L'enceinte était de 4 milles à peu près.

» On voit encore des restes des quatre murs et des deux forteresses (3). La porte de la grande forteresse, placée vers le N., est également conservée. A quelques pas en dedans vers l'O. était peut-être l'agora (4). La porte de la petite forteresse était vers le S. Il y avait deux sources : l'une au N. de la petite forteresse, à quelques pas en dehors des murs, l'autre au N.-O. (πρὸς ἀργέστην) de la grande forteresse, en dedans des murs, vers le rivage. — La ville avait aussi des puits nombreux. Le principal, qui existe encore et qui a toujours de l'eau, est sur la hauteur, à l'E. de la grande forteresse, à peu de distance en dehors des murs. Il paraît que l'orifice en était couvert et qu'il communiquait par un souterrain avec la grande forteresse ; lorsqu'on le découvrit, il y avait encore des traces de l'entrée de ce passage souterrain.

» Sur une colline au N. de la grande citadelle, on voit des restes antiques, qu'on croit être ceux d'un temple, peut-être d'Apollon.

» En dedans et en dehors de l'enceinte, on a trouvé des tombeaux en divers endroits.

(1) Ici il y a un renvoi à Grasset de Saint-Sauveur et à Christ. Müller.

(2) Dans le ravin entre les deux collines.

(3) Yakovatos ajoute que dans ces murs certains blocs ont plus de 30 pieds de longueur et 12 pieds de largeur (?).

(4) D'après le passage de T.-Live, 38, 29, 10, le « forum » était sur la *petite* colline.

Digitized by Google

» Sur la portion du rivage comprise dans l'enceinte, la ville avait deux ports, dont une partie est maintenant réunie à la terre ferme, pendant que d'autres débris se voient encore dans la mer.

» Entre Samos et Pyryi, sur une colline au bord de la mer, on montre des restes antiques, qui marquent la place d'un temple, peut-être de Poseidon. L'endroit se nomme Palæokastritsa. — On trouve des restes semblables en d'autres endroits du district de Samos.

» La côte située en face du village de Samos, de l'autre côté du golfe, s'appelle encore aujourd'hui Ἑλληνικά; il y a là aujourd'hui des carrières qui existaient peut-être déjà dans l'antiquité.

» Dans les tombes découvertes à Samos on a trouvé : des monnaies, des inscriptions, des ornements d'or et d'argent, des pierres gravées, des bagues, des fragments de poterie, des couronnes d'or, des statuettes de bronze et de marbre.

» En certains endroits on a découvert des puits, auprès d'eux des pavés de mosaïque commune, et, au-dessous, des espaces souterrains dont de petites colonnes en terre cuite supportaient le plafond. C'étaient, à ce qu'il semble, des bains. «

Voici maintenant les restes antiques que j'ai pu voir moi-même :

Sur la pente N.-O. de la petite colline, on rencontre en différents endroits et à différentes hauteurs des traces de divers murs : les uns montent, les autres courent dans une direction horizontale le long de la colline; il y en a qui sont faits de blocs rectangulaires, d'autres sont en appareil polygonal. Ce fait s'explique peut-être par un détail du récit de T.-Live : il dit en effet que, lors du siège de Samé, les habitants de la ville, à mesure que les Romains détruisaient un mur, en construisaient un autre par derrière. Un de ces murs peut être suivi sur toute la pente de la colline; il monte d'abord du N.-O. au S.-E., puis il tourne vers le S.-O., puis, près du monastère des Ἅγιοι Φανέντες, on le retrouve montant du N.-O. au S.-E. et faisant un angle vers l'E., de façon à arriver perpendiculairement à l'un des côtés du monastère. Dans la partie du mur qui est située vers le bas de la pente, l'appareil est rectangulaire (j'ai mesuré un bloc qui avait environ 1m80 de longueur, 1m05 de hauteur, 0m65 d'épaisseur); près du monastère, l'appareil est polygonal.

L'enceinte du monastère est construite sur des fondements anciens, de même qu'une tour qui se trouve à l'intérieur. Dans la partie inférieure des murs l'appareil hellénique est encore conservé :

Digitized by Google

ce sont de beaux blocs rectangulaires (l'un d'eux a 1m28 de longueur, 0m70 de hauteur), généralement bosselés, très bien taillés et ajustés avec le plus grand soin. Par-dessus vient un autre système de construction : les blocs sont moins bien taillés, les joints moins exacts ; de petites pierres sont intercalées entre les grandes, ou bien celles-ci sont unies au moyen de chaux ; en certains endroits des restes de l'ancienne construction mêlés à la nouvelle montrent que celle-ci a été employée pour restaurer le mur grec, ruiné en partie, ce qui pourrait donner à croire que cette réparation a été faite à la suite du siège (1). La partie supérieure des murs est d'un troisième système de construction et date du moyen âge.

D'après le passage de T.-Live, l'agora devait être sur le petit plateau qui est au S.-E. du monastère.

Dans le prolongement du côté S.-E. du monastère, on trouve un mur qui va du S.-O. au N.-E., vers le ravin ; c'est le commencement du mur qui unissait les deux forteresses. L'appareil est rectangulaire, mais les joints ne sont pas tous verticaux ; la grosseur des blocs et le caractère massif du travail contrastent avec l'élégance du mur grec conservé dans le mur d'enceinte du monastère et indiquent une époque beaucoup plus ancienne. Ce mur descendait dans le ravin, puis suivait celui-ci du N.-O. au S.-E., jusqu'à l'angle S.-E. de la grande colline, où l'on rencontre les restes d'un autre mur, qui va rejoindre la forteresse du N. Ce dernier mur est fait de très grands blocs rectangulaires, de forme allongée, superposés en assises horizontales. Un bloc, qui n'est pas, je crois, l'un des plus grands, a 2m90 de longueur, 0m85 de hauteur, 0m65 d'épaisseur. Ces blocs ne forment d'ailleurs que le revêtement de la muraille du côté de l'E. ; du côté de l'O. on ne voit que les restes du blocage intérieur, c'est-à-dire une grande quantité de pierres plus ou moins grosses, mais aucune trace d'un revêtement en maçonnerie régulière (2).

Vers le haut de la colline, sous un mur plus moderne fait à la chaux, qui va du S.-E. au N.-O. en longeant le sommet, on voit des restes d'un mur hellénique ; il y a même un endroit où ce mur est en appareil polygonal. A peu près vis-à-vis des Ἅγιοι Φανέντες,

(1) On montre, dans le mur d'enceinte du monastère, des marques que les gens du pays croient avoir été faites par des boulets de canon ; ce sont peut-être des marques des béliers romains.

(2) C'est dans ce mur qu'on montre le bloc dont parle Loverdos et qui aurait été enfoncé, selon lui, par un coup de bélier. Le déplacement de ce bloc peut aussi bien être attribué à un tremblement de terre.

Digitized by Google

on rencontre les traces d'un mur qui descend dans le ravin ; puis le mur d'en haut, suivant toujours le sommet de la pente, tourne vers le N.; enfin, à l'angle N.-O. de la colline, on trouve les restes d'un autre mur qui descend du S.-E. au N.-O.

Sur la pente S.-O. de la grande colline le sol est jonché de fragments de brique et de terre cuite.

Au pied de la même colline, à l'entrée du ravin, on aperçoit des traces de murs allant vers la colline du S. (1).

Dans le ravin même, sur les deux bords d'un torrent desséché, on voit dans la terre les restes d'un mur fait de grandes pierres de taille juxtaposées sans ciment. Les gens du pays croient que ce sont les restes d'un môle antique.

Au S.-O. du ravin, dans un jardin qui est derrière le village, trois énormes blocs (2) rectangulaires placés à la suite l'un de l'autre marquent la trace d'un mur antique parallèle au rivage ; dans le mur moderne qui fait le fond du jardin sont conservés des blocs plus petits qui formaient un autre mur ancien parallèle au premier. Dans le même jardin, on a trouvé une colonne de granit noir, qui est maintenant dans la mer, tout près du rivage.

Près d'une autre maison, au fond de la rade, on voit un morceau d'une autre colonne d'un granit grisâtre, plus pâle que l'autre.

Le village moderne finit au torrent desséché dont il a été question plus haut. Si, au delà de ce torrent, on remonte vers le N.-E., en suivant le bord de la mer, on rencontre, sur une étendue d'un kilomètre à peu près, des traces de constructions romaines encore enfouies sous terre. Divers murs, tantôt parallèles, tantôt perpendiculaires au rivage, se voient dans l'espèce de talus de terre qui est à droite du chemin, et quelques-uns vont jusque dans la mer, dans laquelle on aperçoit aussi en plusieurs endroits des pierres de taille. En haut du même talus apparaissent également plusieurs murs romains qui sortent du sol. — A un endroit appelé λουτρόν, on peut remarquer, sur le bord de la mer, l'orifice d'un conduit rond en briques, parallèle au rivage, et à quelques pas de là vers le S., en montant du côté de la colline, on voit les ruines d'une construction voûtée encore à demi enfouie. — Au N.-E. de cet endroit, on a trouvé, sur le rivage, un pavage

(1) La stupidité ou la mauvaise volonté de mon guide, qui m'assura qu'il n'y avait aucun reste antique sur le sommet de la colline du N., fut cause que je n'en vis pas davantage.

(2) L'un d'eux a 2m50 de longueur, 1m20 de hauteur, 0m55 d'épaisseur.

Digitized by Google

en marbre blanc et noir fait de morceaux d'environ 2 décim. de côté, et aussi un pavé en mosaïque fait de pierres plus petites (1). En allant encore plus vers le N.-E., on rencontre les traces d'une chambre qui avait également un pavé en mosaïque. Ces divers restes de pavés ont disparu aujourd'hui. — Les ruines romaines appelées *zecca* par les gens du pays se trouvent, d'après ce qu'on m'a dit, à quelque distance au N.-E.; ce nom leur aurait été donné parce qu'on y a découvert, il y a un certain nombre d'années, des monnaies d'argent.

Au S.-O. du torrent, derrière le village moderne, on voit les ruines d'une construction romaine : restes de 5 chambres communiquant entre elles; dans l'une (8 pas de longueur environ, 5 pas de largeur), une espèce de foyer dans le bas du mur; dans une autre (environ 4 pas de longueur sur 3 de largeur), débris d'un pavé en mosaïque : pierres blanches, noires, rouges; dessins d'ornement. Dans les murs, à l'intérieur de plusieurs de ces chambres, une série d'ouvertures quadrangulaires. — Près de ces ruines, il y a un puits qu'on dit être antique.

Au S. du village, une autre construction romaine est conservée en partie; on voit les restes de deux chambres dont les murs ont encore plusieurs mètres de haut. Dans ces murs, on remarque également une série d'ouvertures rectangulaires qui ne semblent disposées suivant aucun ordre régulier. A côté de l'une des deux chambres, mais à un niveau plus élevé, au-dessus d'une masse de terre entassée, de plusieurs mètres de hauteur, on aperçoit d'autres traces de murs dessinant aussi la forme d'une chambre; le sol de cette chambre n'étant pas déblayé, on ne peut dire si la construction avait deux étages ou un seul.

Au S.-O. de ces ruines, dans les vignes, on rencontre encore une petite construction romaine voûtée (de 3 à 4 pas de longueur), presque entièrement enfouie.

Plus haut, vers le S.-E., j'ai vu une fosse rectangulaire, creusée dans une roche.

Dans les vignes autour de la construction voûtée, on a découvert divers tombeaux, entre autres un sarcophage monolithe avec l'inscription ΕκλοΔΗ (?) (2) χαῖρε.

(1) C'est aussi là, je crois, qu'on a trouvé un petit fragment de marbre avec une tête de lion, vue de face, en relief et un seuil de porte (?) en marbre qui se voient aujourd'hui dans le village.

(2) Au dire de M. Zervos, maire de Samos; ΕΚΛΟΔΗ n'étant pas un nom grec, il faut sans doute restituer Ἐκλο[γ]ή.

Digitized by Google

La région où étaient les autres tombeaux est, selon M. Zervos, la partie du ravin qui est située au S.-O. du torrent, du côté de la petite colline. On en a aussi trouvé plusieurs dans le bois qui couvre la pente N.-O. de la petite colline ; M. Zervos se rappelle que l'un de ces derniers contenait des objets très riches ; trois autres étaient situés exactement l'un au-dessous de l'autre et furent découverts l'un après l'autre en creusant.

Chez M. Zervos, maire de Samos, j'ai vu quelques menus objets antiques :

Une monnaie d'argent : tête de femme tournée vers la droite ; raisins et feuilles dans les cheveux ; — revers : devant de vaisseau tourné vers la dr. ; un homme y est assis, tourné à dr., la main droite en arrière, le bras gauche étendu tenant un bâton ; légende : Σαρδαιέων ;

Une balle de fronde en plomb avec l'inscription : ΕΥΓΕΙ [του Σαμαίου], v. Postolaka (1), n° 985 ;

Des fragments de ceinturons en bronze trouvés dans des tombeaux ; sur la boucle de l'un il y a un monogramme que je n'ai pas pu lire ;

Poids (?) en marbre trouvé dans le jardin de M. Zervos ; il m'a semblé voir la trace d'une poignée soudée en deux endroits au moyen de plomb ;

Fragment de bracelet en or : tête de lion creuse d'un assez joli travail ;

Pierre gravée : lion debout sur un chevreuil qu'il a terrassé ; travail grossier.

Inscriptions de Samé.

1. Inscription en l'honneur de Septime-Sévère. Le moulage est à Corfou, au Musée du gymnase. V. mon Mémoire sur Corfou, p. 45.

2. *C. I. G.*, *Addenda*, 1930 *f.*

3. *Ibid.*, 1930 *g.* Le *Corpus* donne ces deux inscriptions comme étant de Krané ; Loverdos les mentionne comme ayant été trouvées récemment à Samos.

4. Ἐκλογὴ (?) χαῖρε, v. p. 42.

5. *C. I. G.*, 1925 *h.* Le *Corpus* donne cette inscription comme étant d'Ithaque. D'après une copie de M. Tsimaratos, elle serait

(1) Κατάλογος τῶν ἀρχαίων νομισμάτων τῶν νήσων Κερκύρας, Λευκάδος, Ἰθάκης, Κεφαλληνίας, Ζακύνθου καὶ Κυθήρων, etc., Athènes, 1868.

Digitized by Google

de Samos. Cette copie donne Κασανδρίς et Κασανδρεύς (par un seul σ), et la faute Παρμενίονος.

6. Copie de M. Tsimaratos.

ΑΥΤΟΜΕΔΑ (?)	Φίλις (ou Φιλίς?)
Σίμα	Κάσσις (= Κάσσιος?)
Ξεννώ	
Φίλων	
Νικίον	

7. Fragment conservé chez M. Tsimaratos, à Haya Thekla :

ΟΛΑΟΣ

8. Chez M. Tsimaratos :

ΛΕΑΙΝΑΙ (= Λέαινα?)
χαῖρε

9. Chez M. Zervos :

ϽΣ
Ν ΘΔιΛΡΑ
ΟΤοΔΙΚΑ
ΣΤΡΑΤοΣ
ΙΣ

Incomplète à gauche ; à droite il ne manque rien, si ce n'est à la ligne 1.

L. 1, M. Zervos se rappelle qu'il y avait ΟΣΤΡΑΤΟΣ ; — l. 2, il faut lire sans doute -νοδώρα ; l. 3, le premier O est douteux ; l. 4, A est peu visible.

10. A Samos, dans une maison particulière :

Ξενοκράτεια

11. Une autre inscription funéraire trouvée à Samos portait, au dire de M. Zervos : Φίλων Φίλωνος.

12. M. Zervos se rappelle avoir vu une pierre où il y avait le commencement d'inscription suivant :

ΑΝΝΕΣ

M. Zervos, ayant appris que mon guide ne m'avait pas fait voir

Digitized by Google

tout ce qui restait de la plus grande des deux citadelles de Samé, me donna les renseignements suivants :

» L'enceinte de la grande citadelle, selon lui, est surtout conservée du côté du S.-O. ; vers le S. ou le S.-E., il reste une porte couverte ; à l'intérieur de la citadelle, il y a une citerne taillée dans le roc, qui communique, dit-on, avec un puits situé dans la petite vallée au S.-E. de la colline. — Au delà de cette vallée est une autre colline nommée Alpovouni, où l'on voit un espace plat pavé de pierres, qu'on croit être l'emplacement d'un temple d'Apollon (1). «

M. Zervos me parla encore de ruines de fortifications antiques (κάστρια) situées du côté de Pyryi. Ce que je vis était insignifiant.

En allant du village 'ς τὸ γιαλό à Zanetata, on passe par une petite éminence appelée 'ς τὰ μάρμαρα. On a trouvé à cet endroit une tête de femme en marbre, qui est aujourd'hui chez M. Tsimaratos, à Haya Thekla. Sur les lieux mêmes, je n'ai vu qu'une citerne, qu'on dit être antique ; des traces de plusieurs murs se coupant à angles droits et faits de grands blocs rectangulaires (l'un a près de 2m80 de long) ; à quelque distance de là, une rigole assez profonde, creusée de main d'homme dans un rocher en pente ; enfin, plus haut, beaucoup de fragments de terre cuite. Les roches qu'on voit sortir de terre à cet endroit sont une espèce de pierre qui se fend naturellement en grandes plaques minces, se détachant par feuilles ; à voir ces roches, on les dirait taillées de main d'homme, et les gens du pays y ont été trompés. On rencontre des roches semblables sur la côte N.-O. de la baie de Samos, près de la route de Samos à Pylaros ; on a voulu y voir des restes de carrières antiques ; l'endroit s'appelle aujourd'hui τὰ 'Ελληνικά, sans qu'on y ait jamais trouvé, à ce que j'ai entendu dire, aucun objet antique.

Après avoir vu les μάρμαρα, je remontai la vallée de Samos du côté de Pyryi, en passant par Zanetata et Zervata. Vers l'extrémité S.-E. de cette vallée, au delà du petit ravin boisé de 'Αγιὰ Τριάς, on rencontre une montagne rocheuse se détachant de la chaîne qui longe la mer et s'avançant parallèlement à la chaîne de Pyryi ; c'est sur les contre-forts inférieurs de cette montagne que je devais trouver les κάστρια de M. Zervos. Mais, sur l'un de ces contre-forts, que mon guide me dit s'appeler 'ς τὰ ἀγρα-

(1) Cette croyance n'a sans doute d'autre fondement que le *nom* de cet endroit. Du reste les monnaies font voir qu'il y avait à Samé un culte d'Apollon.

Digitized by Google

πιδάκι (ἀγραπίδι = poire sauvage), je ne vis aucun reste antique, si ce n'est des morceaux de briques sur la pente N.-E. ; et, sur un autre sommet moins élevé, situé au S.-E. du précédent, je ne trouvai qu'un petit espace plat, entouré de murs assez épais, faits de pierres non taillées, de dimensions ordinaires, empilées les unes sur les autres ; rien n'indiquait que ceci fût ancien.

Tout en haut de la montagne à laquelle ces collines se rattachent il existe, paraît-il, un endroit où M. Zervos dit qu'on a cru reconnaître des restes antiques (?).

Enfin, le *papas* du village de Koulourata, qui se trouve en face de cette montagne, de l'autre côté de la vallée, me parla d'un κάστρο (ou κάστρια) situé dans le district de Pyryi, au-dessus d'une église de Saint-Nicolas. — Le district de Pyryi (τὸ πυργίον, τὰ πυργία?) étant sur la limite du territoire de Samé et du territoire de Pronnoi, il est possible que l'une ou l'autre ville ait eu là un fort pour défendre l'entrée de son territoire.

§ 13. Beaucoup plus intéressants sont des restes de fortifications qu'on voit sur les deux versants de la vallée de Pylaros, qui est la *porte* (πύλη) de la vallée de Samos du côté du N.-O. Ces ruines, qui m'ont été indiquées par M. Georges Phlorias, député de Pylaros, n'ont jamais été décrites, que je sache. J'ai seulement trouvé l'indication suivante dans Petit-Radel, *ouvrage cité*, p. 298 :

« N° LXXI (de la galerie pélasgique). *Mur de Palatia.* »

« Exécuté d'après les dessins de M. Words-Worth. »

« Palatia, ville de l'île de Céphalonie, aujourd'hui en ruines dans l'île de Cefalonia, l'une des îles Ioniennes; parmi ces ruines on voit le mur d'une maison de construction pélasgique. »

Il n'y a jamais eu à Céphalonie de ville de Palatia ; ce nom est le nom moderne d'une ruine pélasgique qu'on rencontre dans la vallée de Pylaros. Ceux qui ont voyagé en Grèce savent que, pour les paysans grecs, toutes les ruines anciennes de quelque importance sont des *palais*, tous les tombeaux où l'on découvre quelque objet précieux, des tombeaux de *rois* ou de *reines*.

L'endroit nommé τὰ Ἑλληνικά ou τὰ παλάτια est situé sur le versant N.-E. de la vallée de Pylaros, à peu de distance du port de Sainte-Euphémie et près de la route qui monte de Sainte-Euphémie à Dhrakaṭa.

Sur un petit plateau situé à une faible hauteur au-dessus de la vallée, on voit les ruines d'une espèce de redoute adossée au rocher naturel. Des restes des trois murs qui la formaient sont conservés ; longueur (dans le sens parallèle à la vallée), environ

Digitized by Google

11 pas; largeur, 7 pas 1/2. La construction était divisée, dans le sens de la largeur, en deux parties presque égales par un mur dont on distingue la trace.

La construction appartient à l'époque de transition entre le système polygonal et le système rectangulaire; les blocs sont en général rectangulaires, mais on en trouve aussi dont la forme est irrégulière à l'endroit où ils sont ajustés l'un à l'autre.

Les blocs sont de dimensions très inégales. Voici les dimensions de quelques-uns : longueur, 1m37; hauteur, 0m86; épaisseur, 0m53; — longueur, 0m65; hauteur, 0m12-13; épaisseur, 0m49; — longueur, 0m90; hauteur, 0m55; épaisseur, 0m63.

La pierre est une espèce de pierre calcaire appelée dans le pays ἀμυγδαλόπετρα, qu'on trouve employée dans la plupart des constructions antiques de Céphalonie.

Les blocs sont travaillés et ajustés avec beaucoup de soin; le devant des blocs qui sont vers le S.-O. est généralement bosselé.

A l'un des angles, le mur de devant a une hauteur actuelle de 3m15 jusqu'à la roche naturelle, sur laquelle il est bâti; celle-ci a encore environ 1 mètre de hauteur.

Dans le mur de devant, on voit deux meurtrières placées sur le même niveau; l'une est détruite en partie; elles se rétrécissent en allant du dedans vers le dehors, et la surface inférieure s'élève dans le même sens, la surface supérieure étant horizontale.

La redoute était adossée à une petite muraille de rochers peu élevée; on reconnaît les traces d'un mur qui avait été construit par-dessus. Un peu plus haut, il y a une grande muraille de rochers parallèle à la petite dont il vient d'être question.

Au S.-E. de la redoute, sur le même petit plateau, on voit d'autres traces de murs.

Sous le plateau, du côté S.-O. et du côté S. de la redoute, on remarque les restes de deux murs presque superposés, allant horizontalement du N.-O. au S.-E.; ils sont faits de grands blocs taillés grossièrement ou même non taillés, ajustés sans beaucoup de soin.

Au S.-E. de la redoute, on distingue les traces d'un mur qui descend la pente, en allant du N.-E. au S.-O., jusqu'à la route.

D'autres restes antiques sont conservés sur le versant S.-O. de la vallée de Pylaros. A une certaine distance au N.-O. du point qui, sur ce versant, fait vis-à-vis aux *palatia* que nous venons de décrire, la vallée de Pylaros s'élargit, parce que la montagne qui la borne au S. tourne brusquement vers le S.-O., formant une petite vallée perpendiculaire à la grande, la vallée de Dhrakopoulata.

Digitized by Google

C'est à l'angle où la montagne tourne vers le S.-O. qu'on trouve des restes pélasgiques. L'endroit s'appelle 'ς τῆ συριᾶ (cf. p. 33 et p. 53), c'est-à-dire 'ς τῆς ὡρηᾶς. A différentes hauteurs sur la pente et de différents côtés, on rencontre des restes de murs dessinant des espaces rectangulaires clos, très petits. Ces murs sont faits de grands blocs en général assez réguliers, ajustés avec moins de soin que ceux des *palatia* (1).

Dans la vallée de Dhrakopoulata, au N.-O. de la montagne qui ferme cette vallée vers le S.-E., on voit les restes d'un grand mur qui va du S.-O. au N.-E., puis, arrivé près de l'angle de la montagne, tourne vers le N.-O. ; il est fait de blocs assez réguliers, taillés et ajustés grossièrement. Ce mur, détruit maintenant dans sa partie N.-O., aboutissait, en formant une courbe, à l'extrémité S.-E. d'un endroit nommé τὸ Ἑλληνικόν ou τὸ παλάτι. On peut reconnaître à cet endroit les traces de l'enceinte d'une grande construction rectangulaire. Longueur, 25 pas; largeur, 10 pas; des restes de trois murs sont conservés ; le quatrième manque; à 8 pas de l'une des extrémités, traces d'un mur intérieur, dans le sens de la largeur.

Au S.-O. de ce *palati* s'étend un espace plat, où l'on trouve des vestiges d'autres constructions bâties également sans chaux.

Dans les vignes qui sont au pied de la pente de *syria*, dans la vallée de Dhrakopoulata, on découvre très souvent des tombes avec des os. Sous un chemin qui suit le bas de cette pente du N.-E. au S.-O., on a trouvé autrefois un tombeau fait de quatre plaques de pierre, et couvert de deux autres plaques. Plus haut, vers Dhrakopoulata, une autre tombe contenait une lampe en terre cuite, sur laquelle il y avait une croix. J'ai vu aussi les restes d'un tombeau à l'angle de la pente de *syria ;* il m'a semblé que c'était une fosse taillée dans le roc, maintenant remplie de terre. A cet endroit, on a trouvé sous terre du charbon, un vase à deux anses et une pierre si grande qu'on n'a pas pu la soulever.

Dans les vignes qui sont au S.-O. du *palati*, j'ai vu un fragment de colonne.

A l'angle de la montagne de *syria*, M. Phlorias m'a fait remarquer un grand nombre de roches en pente, où une foule de petites cavités, dont le bas est horizontal et les parois verticales, ont été creusées de main d'homme. Ces cavités sont disposées sur chaque roche d'une façon régulière. Je ne sais point à quel usage

(1) Voici les dimensions de deux blocs : long. 1m60, haut. 0m65, ép. 0m55 ; — long. 1m60, haut. 0m54, épaisseur maximum 0m80.

Digitized by Google

cette série de niches, qu'elles soient antiques ou non, a pu servir.

Entre *syria* et Sainte-Euphémie, au pied de la montagne, on rencontre plusieurs endroits (par ex. l'endroit nommé Καλανδαριά), où il y a peut-être des traces de murs pélasgiques.

M. Phlorias m'a encore parlé des restes antiques suivants dans la vallée de Pylaros :

Murs pélasgiques entre Hayos Minas et Skalopati, sur la pente de l'Haya Dynati (au N.-O. de Dhrakopoulata), et à Vasilopoulata, sur la même pente, mais encore plus vers le N.-O. ;

Autres murs pélasgiques sur la colline de Saint-Spyridon, près de Dhivarata, village situé vers l'extrémité N.-O. de la vallée de Pylaros, sur le versant N.-E. de cette vallée ; — à Dhivarata, on a aussi trouvé des monnaies romaines ;

A Krini, au milieu de la vallée de Pylaros, dans un terrain appartenant à M. Phlorias, il y a quelques restes d'une construction romaine (sans doute des bains) ;

Des tombeaux faits de pierres grossièrement taillées ont été trouvés dans toute la vallée ;

En creusant les fondations du nouveau monastère de Sainte-Euphémie (1), on a découvert une tombe faite de très grandes briques ; sur l'une, qui était brisée, on voyait la fin de mot ATTA ;

Sur la pente du Καλὸν ὄρος qui est tournée vers Sainte-Euphémie, on a trouvé des vases de terre et des tuiles de très grandes dimensions ; sur la même pente on a aussi découvert des monnaies d'or byzantines ; enfin il faut remarquer le nom de ἱρόν que porte une zone cultivée s'étendant sur cette pente pierreuse, au N. de Sainte-Euphémie ;

De l'autre côté du Καλὸν ὄρος, à Neokhori, on a trouvé une quantité de lampes de terre cuite (2).

§ 14. — ASSO.

Il paraît qu'on n'a jamais découvert à Asso le moindre objet antique (3). L'inscription latine dont j'ai parlé plus haut, p. 12, est

(1) Ce monastère se vante de posséder les présents que les rois mages apportèrent à Jésus-Christ : une espèce de grille en fils d'or, un peu de myrrhe et un peu d'encens.

(2) M. Antoine Migliaressi m'a aussi dit qu'on avait trouvé à Pylaros, dans une vigne, 20,000 monnaies romaines de Jules César et des premiers empereurs jusqu'à Hadrien.

(3) Selon M. Tsitselis, qui renvoie à Coronelli, p. 178, et à M. Chiotis, t. III, p. 146, quelques restes d'une fortification ancienne auraient encore existé à

Digitized by Google

encastrée dans le mur de la forteresse, à droite de la porte d'entrée ; la voici :

Excelsa Ven. resp. princ Pasch Cucon ab
oratorib Ceph exorata. ut fideliss. socios
ab hostium imminenti periç. tueretur Barth
Mauro. insulæ prov. Johan. Mocenese cun [sic]
5 *regni Creta procons. revertenti ac Vinc Cana*[li]
Corcyra prov. et cap. commisit. ut communi
saluti consulentes locum in insula ita mu.
vurarent. ne amplius tyrannicas incurs.
paterentur quapropter admirab. Naxi locum
10 *consid. favente Deo. omnes hic urbem ædifi.*
statuer. cujus quidem operis summam Rafaeli
Raspono viro diligenti ampliss Patres
imposuere. sexto Id. Novemb. MDVIIC.
consiliariis
15 *Scipione Minio et Ambrosio Cornelio*
Post vero obit. Rasp[i] *per exc*[m] *senat. idem Corne*[us]
inv. prov. urbis. fuit deputatus. ipsoq. recen[te]
studio et assiduitate. Petri comitis Cabutii
coll. viri in omnib. integerrimi ejusd. Rasp
20 *succes. adjunctis duob. necessariis Belocuar*[diis]
mœnia ad magis perfectam formam reducta
fuere anno dni. *M D V C*

L'inscription étant placée de telle façon qu'il est très difficile de la lire, je ne garantis pas les noms propres.

Nous avons parlé plus haut de la prétendue ville ancienne de *Nesos*, *Nasos* ou *Naxos* (1) (v. ligne 9 de l'inscription) ; les Vénitiens auront sans doute entendu *Nasso* au lieu de *Asso* (à l'accusatif), et, comme en italien les deux *s* remplacent en général un *x* latin, ils auront traduit *Nasso* par *Naxus*. — Ἄσσος est du reste, comme on sait, un nom ancien ; Ἔρισος peut-être aussi (pour Ἔρεσος ?).

§ 15. — PORTO VISKARDO.

A Phiskardo (Piskardo), on rencontre beaucoup de restes de

Asso lorsque la forteresse moderne fut fondée. Leake parle même d'un morceau de mur grec conservé dans la forteresse moderne ; je ne l'ai pas vu.

(1) Loverdos : « τὸ τοῦ Ἄσου, ὀνομαζόμενον ἀπὸ τοὺς ἀρχαίους Νάξος. »

Digitized by Google

constructions byzantines, entre autres les ruines d'un fort à l'extrémité de la pointe qui est au N.-E. du port, et, au S. du village, devant le monastère actuel, des fondements de murs et un fragment de pavé en mosaïque ; dans la cour du monastère il y a une église byzantine ruinée avec des traces de peintures ; au même endroit s'est aussi conservé un chapiteau byzantin carré.

Les restes antiques sont insignifiants (1).

Sur la pente E. de la colline qui est au S. du village, on voit dans la terre un très grand sarcophage en pierre, qui a une longueur de près de 3 pas ; il contenait des ossements. — Sur la même pente, un peu plus haut, on montre plusieurs petites cellules rectangulaires, tournées vers l'E. et entourées de restes de murs peu épais faits à la chaux ; elles paraissent avoir servi de sépultures, car on les a trouvées remplies d'ossements ; je ne saurais dire de quelle époque elles sont.

A l'O. du village, au S. de la route qui monte à Markandonata, est un endroit appelé 'ς τὸ λαρνί. Sur la pente N. d'une gorge, une espèce de chambre rectangulaire est creusée dans le roc ; l'entrée est vers le S. ; on arrive à la chambre par plusieurs marches larges de 4 pas, également taillées dans le roc ; la chambre est longue d'un peu plus de 2 pas 1/2 (du S. au N.) et large de 1 pas 1/2, sans compter la largeur de deux bancs de pierre qui sont taillés dans le rocher de chaque côté. Dans la paroi du fond, à une certaine hauteur, on remarque une sorte de petite niche quadrangulaire ; on dirait une place pour s'asseoir ; on peut monter à cette niche par un escalier pratiqué dans la pente du rocher, à côté de la paroi de droite ; à gauche de la chambre, un escalier qui correspondait à l'autre est ruiné. Cette chambre a peut-être servi de chambre funéraire ; toutefois elle n'est point couverte. Les gens du pays croient que c'était le trône de la reine Phiskarda, qui, selon eux, a donné son nom au village (2).

Au S. de la chambre, on voit sortir de terre le haut d'une construction byzantine voûtée ; les gens du pays disent que c'étaient les bains de la reine.

Sur la pointe qui est au N.-E. du port de Phiskardo on a découvert des monnaies d'or ; je n'ai pas pu savoir de quelle épo-

(1) Leake parle de ruines *romaines*, « peut-être un temple d'Apollon abritant le côté N. du port et correspondant au temple semblable qui était situé sur la pointe méridionale de Leucade. » Je n'ai rien vu de pareil.

(2) On sait que Viskardo (Phiskardo, Piskardo) tire son nom de Robert Guiscard (ou Wiscard), qui y vint mourir en 1085.

Digitized by Google

que elles étaient. Sur la colline au S. du village on a trouvé récemment une pierre gravée, que j'ai vue ; elle représente Castor et Pollux debout devant leurs chevaux, la lance à la main, et tournés, l'un vers la droite, l'autre vers la gauche.

Une inscription de Phiskardo a été publiée dans le *C. I. G.*, n° 1933. M. Tsimaratos en a une copie un peu différente, qui semble être peu exacte, mais que je reproduirai néanmoins :

Τίτος Φλάβιος Διονίσιος,
ἐνορκίζομέν σοι τὸν σεβάσμιον ὅρκον,
μή ποτε ἀνοίξυ (?) τὸν σορὸν Ὀλυμπιάδος ·
εἴ τις δὲ ἀνοίξει,
ἀποδώτω τὸ φυσικὸν (!) δυνάρια δυσχίλια πεν-
τακόσια, καὶ ὀφέξει λόγον ἀσεβίας.

Une inscription de Panormos, qui a été trouvée dans les îles Ponza et qui a été portée de là chez M. Onofrio Bonghi à Gaëte, est publiée dans le *C. I. G.*, 6190 b.

IV. PRONNOI.

§ 16. Le territoire de Pronnoi devait comprendre le S.-E. de l'île, depuis Pyryi jusqu'à Kateleo.

Les descriptions qu'on a données des ruines de Pronnoi sont très incomplètes.

Goodisson : » Dans toute la plaine de Rakli il y a des traces d'anciennes constructions ; des pierres de taille de dimensions énormes sont éparses çà et là, quelques-unes très enfoncées dans le sol. Sur l'un des pics qui sont au-dessus du village de Koronous, on voit les restes d'une forte citadelle (ville de Pronos) : enceinte cyclopéenne ; à l'intérieur, trois ou quatre citernes creusées dans le roc. «

Loverdos : » Les ruines de Pronos sont sur une colline au-dessus de *Koronoi* (corruption de Pronnoi ?). Les murailles sont faites sans ciment ; l'enceinte est peu étendue, mais la position est très forte. A l'intérieur de l'enceinte on voit diverses ruines ; on peut remarquer un siège taillé dans le roc (tribune pour haranguer le peuple ?). — Les Pronéens, à la différence des autres Céphalléniotes, mettaient leurs morts dans des vases de terre ronds et allongés qu'ils enterraient dans une position horizontale (1). En creu-

(1) On verra plus loin, p. 55, qu'on a aussi trouvé à Koronous des tombes d'un autre genre.

Digitized by Google

sant près de la ville, on a découvert ces sépultures. Les paysans trouvent de temps en temps des monnaies grecques ou romaines. — Près de la rade de Poros il y a des restes de fortifications antiques. «

Yakovatos : » La forteresse de Pronesos était sur le sommet d'une colline située au bord de la mer ; la ville, entourée de murs et rattachée à la citadelle, était sur la pente. L'étendue de l'enceinte était d'un mille à peine ; il en reste peu de traces. — C'est peut-être Héraklès, divinité de Pronos, qui a donné son nom à Ἡράκλειον, aujourd'hui Ἀράκλειον. «

Rakli ou Harakli doit être en effet une corruption de Ἡράκλειον, et l'on voit par les monnaies qu'il y avait un culte d'Héraklès à Pronnoi. — Kiepert, dans une ancienne édition de son *Atlas*, indiquait, avec un point d'interrogation, une ville de *Heracleia*, qu'il plaçait assez loin de *Pronoi*. C'était là une erreur, qui ne se trouve plus sur l'éd. de 1872. Il ne devait pas y avoir à Rakli une ville distincte de Pronnoi, mais bien un sanctuaire d'Héraklès faisant partie de cette ville. La vallée de Rakli était sans doute riante et fertile dans l'antiquité comme elle l'est aujourd'hui. Elle était protégée par deux forteresses, dont l'une, au N., dominait la gorge rocheuse qui déverse les eaux de cette vallée dans la mer, et dont l'autre, au S., commandait les routes de Valtes et de Skala, qui sont les deux entrées de la vallée de Rakli du côté du S. — Aujourd'hui Koronous est le nom d'un district dont font partie les villages de Anninata, Asproyeraka, Kornelo.

La forteresse méridionale était sur une colline escarpée, sur la pente N. de laquelle sont maintenant Kornelo et plus bas, vers le N., Asproyeraka. Les ruines s'appellent aujourd'hui τῆς συριᾶς (selon d'autres τῆς σουριᾶς) τὸ κάστρο (1), ou bien τὸ Παλαιόκαστρο.

Un peu au-dessus de Kornelo, à l'angle N.-O. de la colline, on rencontre les restes d'un mur pélasgique qui monte ; il est fait de

(1) Corruption de τῆς ὡρηᾶς (= ὡραίας) τὸ κάστρο. Les paysans de Koronous ont une danse populaire dont voici les paroles (cf. Passow, *Popularia carmina Græciæ recentioris*, 1860, p. 363-5 ; M. de Voguë a également recueilli près d'Ambélakia en Thessalie une chanson sur un sujet semblable, v. *Revue des Deux-Mondes*, 1er janv. 1879) :

'ς ὅλα τὰ κάστρα πῆγα
κὴ ὅλα τὰ γύρισα ·
σὰν τῆς ὡρηᾶς τὸ κάστρο
κάστρο δὲν ηὕρηκα.

Δίπλοι, τρίπλοι εἶναι οἱ πύργοι 5
κὴ ὅλο σίδερα,
καὶ ἡ πόρταις ἀτσαλένιαις
καὶ τὰ κλειδιά χρυσα.

Digitized by Google

blocs polygonaux (généralement de 5 côtés) ajustés avec beaucoup de soin ; l'un d'eux a 1m70 de long, 0m90 de haut ; le mur lui-même a une hauteur actuelle de 2-3m. Plus loin on trouve une partie du mur où les blocs semblent avoir été empilés les uns sur les autres sans avoir été taillés. Vers le haut de la colline ce mur, qui formait l'enceinte de l'acropole, cesse de monter et suit horizontalement la pente, du côté de l'O., tandis qu'un autre mur pélasgique, dont on peut encore reconnaître les traces, monte vers le sommet. Au même endroit, on voit aussi quelques restes d'un mur fait à la chaux, parallèle au mur d'enceinte et situé un peu plus haut.. Le sommet de la colline est un tout petit plateau. Sous ce plateau, au S.-O. et au S., on aperçoit les restes d'un second mur d'enceinte parallèle au mur d'enceinte inférieur. On retrouve les traces de ce dernier à l'angle S.-E., où il formait une espèce de redoute faisant saillie ; cette partie du mur a dû être construite ou réparée à l'époque romaine, car elle est faite à la chaux. On voit ensuite la continuation du même mur d'enceinte sur la pente

Δὲν ἠμπορεῖ τὸ κάστρο
ποτέ του νὰ παρθῇ,
μήτε μὲ τὴν ἀγάπη
μήτε μὲ τὸ σπαθί.

Τοῦρκοι τὸ πολεμοῦσαν
χρόνους δώδεκα,
κὴ ἄλλους δεκατεσσάρους·
τὰ Τουρκόπουλα.

Ἕνα παιδὶ παιδάκι,
Τούρκου παπᾶ σκυλί·
« Σὰν τί τὸ χάρισμά μου,
τὸ κάστρο νὰ παρθῇ ;

Χίλι' ἄσπρα τὴν ἡμέρα
κὴ ἕνα ἄλογο καλό,
καὶ ἡ κόρη ποῦναι μέσα,
νὰ ντὴ στεφανωθῶ. »

Βάνει μαξιλλαράκι,
ποῦν' ὄντες γιὰ κοιλιά,
βάνει καὶ δυὸ σκαμάκια,
ποῦν' ὄντες γιὰ βυζιά.

Τὸν πύργο, πύργο πάει,
κὴ ὅλο κλαίοντας,
κὴ ὅλο χαμογελῶντας,
καὶ λιανοκρύβοντας.

« Ἀνοίξ' τε μου, νὰ ἔμπω,
τῆς βαριόμοιρης,
ὁποῦμαι 'γγαστρωμένη
παιδὶ 'ς τὸν μήνα μου. »

Ὅσο ν' ἀνοίξῃ ἡ πόρτα,
χίλιοι ἐμβήκανε·
κὴ ὅσο νὰ καλανοίξῃ,
τὸ κάστρο ἐπήρανε.

J'ai reconstitué le texte de cette chanson en choisissant, parmi les nombreuses variantes que j'ai recueillies, celles qui étaient exigées par le sens ou par les règles de la versification ; je crois inutile de donner ici une liste de variantes évidemment fautives : par exemple, vers 16 οἱ Σαρακιανοί, vers 21 χίλια φλωριά του δίνουν, vers 24 γιὰ γυναίκα του. — Vers 8, il faut accentuer κλειδιά χρυσα, et non κλειδιὰ χρυσᾶ ; en effet, le 4e vers de chaque strophe doit rimer avec le 2e et lui correspondre pour la place du dernier accent : σίδερα, κλειδιά χρυσα. Pour la même raison le texte est altéré au vers 34 ; τῆς βαριόμοιρης n'est qu'un vers de remplissage substitué au vrai texte, lequel s'est perdu.

Digitized by Google

E. de la colline, au-dessous des restes d'un mur pélasgique descendant du sommet; le mur d'enceinte forme à cet endroit une autre redoute, située un peu plus bas que celle qui est du côté S.-E.; puis il suit la pente dans une direction à peu près horizontale, pour tourner ensuite vers l'O., de façon à revenir sur la pente N. de la colline. — Tout le haut de la colline, en dedans de l'enceinte inférieure, est couvert de fragments de briques et de vases. Sur le sommet il y a une grande citerne dont les parois paraissent faites (ou réparées?) à la chaux et deux autres qui sont comblées. Au point culminant est une petite chapelle ruinée de Saint-Élie, dans laquelle j'ai vu un tambour de colonne dorique.

Du côté de l'E. ou du S.-E., le sommet où sont les restes antiques que je viens de décrire est séparé par un petit ravin d'un autre sommet moins élevé, nommé Takori. Au S.-E. du premier sommet, dont la pente, à cet endroit, s'appelle 'ς τὰ καστέλλια, on voit un reste de mur très bien conservé traversant l'extrémité S. du ravin et unissant les deux collines. L'appareil est ici rectangulaire; l'un des blocs a 2m70 de long, 1m15 de haut; un autre, 1m75 de long, 1m10 de haut. Le mur remonte ensuite sur la pente de la colline de Takori, où je ne l'ai pas suivi (1).

A l'extrémité N. du même ravin, en haut de la pente qui descend vers Kornelo, j'ai vu deux blocs de tuf taillés, qu'on avait trouvés sous terre, joints avec de la chaux. Les terrains situés sur cette pente appartiennent à M. André Annino, qui me dit qu'en plusieurs endroits on avait rencontré des restes de constructions et des monnaies.

A Kornelo, M. André Annino a trouvé plusieurs tombeaux anciens dans le terrain qui est derrière sa maison. Ces tombes étaient faites de quatre blocs de tuf taillés, avec un cinquième par-dessus; au dedans, il y avait des ossements, des pyramides et des cônes de terre cuite percés de trous, de petits vases, lacrimatoires et autres, des monnaies qui sont aujourd'hui chez M. Antoine Migliaressi. — Dans le même terrain, on voit encore un grand couvercle de sarcophage et des fragments de stèles, savoir deux frontons et le bas d'une stèle sur laquelle il devait y avoir, en bas-relief, un fauteuil vu de face, car il reste deux pieds avec des griffes qui semblent être ceux d'un fauteuil. — On a encore découvert d'autres tombes dans des terrains situés plus haut, à l'O. ou au S.-O. de la maison de M. Annino, et l'on a aussi trouvé

(1) On m'a dit plus tard que dans cette partie du mur était une porte de la forteresse.

Digitized by Google

de grands vases de terre contenant des ossements. Toutes ces sépultures étaient au S.-O. de Kornelo, sur la pente qui est au dessus de la route de Valtes.

Sur la pente S.-E. de la colline de Takori est un endroit nommé 'ς τὸ λιθάρι ou bien ταρναρόπετρα (de ταρναρίζω = balancer). C'est un grand bloc de rocher, ayant environ 1m80 de long, et posé horizontalement sur un autre, lequel est creusé naturellement au milieu et sur l'un des bords. En penchant la pierre supérieure du côté où il y a un espace vide entre les deux blocs, on lui imprime facilement un mouvement d'oscillation qui produit un bruit assez fort, analogue à celui d'un moulin. La croyance populaire est que cette pierre servait, en cas de guerre, à avertir la forteresse de l'approche des ennemis. — Plus à l'E. ou au S.-E., à peu de distance de la ταρναρόπετρα, au-dessus d'une petite vallée, on voit les fondations d'une tour carrée, de belle construction polygonale; c'était sans doute un ouvrage avancé, dépendant encore de la forteresse.

La forteresse qui défendait la vallée de Rakli du côté du N. était sur une colline située à l'O. de la baie de Poros. Le sommet de cette colline, appelé 'ς τὸ ἀπάνω παχνί (sommet A), est au-dessus de la baie même, vers le S.-O.; de là la colline s'abaisse vers le N.-O. et forme, au-dessus de la gorge de Poros, une pointe qui s'appelle 'ς τὸ κάτω παχνί (sommet B). Le sommet A est un petit plateau. Sur le côté S.-O. de ce plateau, on voit les restes d'un mur polygonal (1); à l'angle O. une porte couverte est conservée. Elle a la hauteur d'un homme, environ 1m20 de largeur et 2m50 d'épaisseur; les côtés sont faits de gros blocs polygonaux, qui forment un mur de 0m80 d'épaisseur (dans les joints sont intercalées de petites pierres); en haut la porte est couverte au moyen de trois grands blocs rectangulaires, dont l'un a 1m90 de longueur, 0m75 de hauteur, 0m70 d'épaisseur (2). — Au delà de la porte, le mur polygonal descend vers la gorge, en suivant toujours le haut de la même pente; une partie de ce mur, située plus bas, vers le sommet B, est très bien conservée. A l'E. de la pointe B et tout près de cette pointe, on voit encore des restes de la continuation du même mur. — D'autre part, à l'extrémité S. de la colline A, à l'endroit où

(1) Dimensions d'un des blocs : 1m40 de long, plus de 1 mètre de haut.

(2) Cette porte se trouve dans la galerie pélasgique, v. Petit-Radel, p. 299 : « LXXII. Porte de l'Acropole de Pronœ. Exécuté d'après les dessins de M. Words-Worth. »

Digitized by Google

le plateau se termine, on trouve, outre les ruines du mur qui suit le haut de la pente S.-O., les fondements d'un autre mur, de 3 pas 1/2 d'épaisseur, qui descendait du sommet du plateau. Ces traces de murs s'arrêtent à l'endroit où la pente de la colline, vers le S., devient escarpée (1).

M. Travlos, médecin à Asproyeraka, m'a parlé d'un endroit situé au delà d'Anninata, sur la pente qui regarde la mer, où il y a, m'a-t-il dit, plusieurs κασσελλόπετραις ; c'est le nom sous lequel les gens du pays désignent ces fosses rectangulaires taillées dans le roc qu'on rencontre si souvent à Céphalonie. L'une de ces κασσελλόπετραις avait pour couvercle une plaque de pierre si lourde que l'on n'avait pu l'emporter.

Près d'Anninata est aussi, dit-on, un endroit nommé Ὀλύμπους, où l'on a trouvé des monnaies.

§ 17. D'autres ruines se voient du côté de Skala. Goodisson et d'autres en font mention.

Goodisson parle de fondements et de ruines éparses d'un temple, de tombes creusées dans le roc, de restes de bains romains, avec un petit temple adjacent, en briques.

» Les bains sont sur la rive gauche d'une petite rivière, maintenant à peu près desséchée, mais qui semble avoir été plus grande autrefois. La petite chapelle dépendait des bains ; on peut reconnaître les ruines d'environ huit de ces derniers. Tout autour on trouve des pavés en mosaïque ; celui de la petite chapelle est à peu près entier, car il a été protégé par les débris de la construction, qui l'avaient recouvert... A peu de distance des bains est une ancienne carrière de tuf, d'où proviennent les pierres du temple et d'autres constructions encore. Les ruines du temple sont à un endroit appelé S. Georgio (2), près de la plage. Elles ressemblent à celles du temple d'Apollon à Leucade ; l'un et l'autre temple est au S. de l'île (3) ; l'un et l'autre est en tuf ; dans l'un et l'autre on remarque la même disproportion entre la longueur et la largeur.

(1) Suivant la croyance populaire, toute cette forteresse a été bâtie par les δράκοντες (*géants*).

(2) Ce temple fut découvert à 6 pieds au-dessous de la surface du sol.

(3) Ceci est peu exact ; le temple de Skala n'est pas à l'*extrémité* S. de l'île, comme celui de Leucade. Pour ce qui est de ce dernier, qui était situé sur la pointe S. de Leucade, appelée aujourd'hui cap Doukato sur les cartes et 'ς τὸ κεφάλι par les gens des environs, il n'en restait en 1876 qu'un certain nombre de blocs de tuf rectangulaires, épars sur le sol.

Digitized by Google

Peut-être était-ce le temple de *Zeus Enos* (1)... A trois milles du rivage de Skala, dans la mer, on dit qu'il y a une ville engloutie sous l'eau. Des gens disent avoir passé sur l'écueil et avoir vu dans la mer, par un temps clair, des fondations de constructions en pierre de taille. L'écueil s'appelle καταβω (2). Goodisson a été en barque à l'endroit en question, par un temps où l'on distinguait très bien le fond de la mer; il n'a vu que de longues bandes de rochers, qu'on a pu prendre, dit-il, pour des restes de constructions. «

Loverdos : » En 1812, on a découvert dans la campagne de Gradou (district de Pronoi) un temple ancien, dont une partie fut transformée en église grecque. Les journaux de Malte de l'époque en ont donné la description (3). «

Bursian renvoie, pour le temple de Skala, à un article du major du Bosset, publié dans une revue de Zante et cité par Holland, p. 533 et suiv.

Le cap Saint-Georges est au N.-E. de Skala. Il y avait là, au dire des gens du pays, un temple antique bien conservé, avec son pavé et des colonnes en place ; il était un peu plus petit que l'église actuelle, qui peut avoir, je crois, environ 10 mètres de longueur. Ce temple fut détruit, me dit-on, par les Anglais vers 1811 ou 1812 (4), parce qu'ils voulaient faire des fouilles au-dessous. L'église moderne fut construite à ce moment, et on y employa les grands blocs de tuf rectangulaires avec lesquels le temple était bâti. Aujourd'hui on voit seulement, près de l'église, des tambours de colonnes doriques, dont l'un a 0m58-0m60 de diamètre. Dans l'église, la table de l'autel est supportée par un morceau de colonne, sur lequel est posé un chapiteau dorique. Le morceau de colonne a 1m10 de périmètre, mais les cannelures sont complètement usées (5). Le chapiteau dorique a un abaque octogone ; le haut de l'échine, sous l'abaque, a 2m90 de périmètre ; le gorgerin, seulement 1m30.

(1) Erreur évidente ; s'il y a eu un *temple* de Ζεὺς Αἰνήσιος, il devait être sur la montagne.

(2) Lisez Κάκαβα.

(3) Je suppose que le temple mentionné par Loverdos est celui de Skala ; du moins je n'ai pas entendu parler d'un autre temple découvert dans cette région. L'indication que donne M. Tsitselis, « Γραδοῦ · θέσις ἐν Κατελῃῷ τῆς Κράνης, ὅπου εὑρέθησαν τὸ 1812 λείψανα ἀρχαίου ναοῦ, » doit être inexacte.

(4) Cette date doit être inexacte, v. le passage de Loverdos cité plus haut.

(5) Selon Goodisson, qui en donne un dessin, ce serait un morceau de colonne ionique. Goodisson donne également un dessin du chapiteau dorique.

Digitized by Google

A l'E. de Skala, près de la mer, sont les ruines de l'église byzantine de Saint-Athanase. A l'intérieur de cette église, il y a, paraît-il, un pavé en mosaïque (avec dessins d'ornement), maintenant caché sous les décombres. Dans les environs, on voit des restes de murs faits à la chaux ; on a aussi trouvé, dans le terrain situé au-dessus de l'église, des tombes avec des os et des monnaies. Ces sépultures se composaient toutes de deux tuiles (de 4 pieds de longueur sur 2 pieds de largeur, en moyenne) inclinées l'une contre l'autre. Le mort était couché au-dessous, avec une pierre sous la tête (1).

Au S.-O. de cette église, on rencontre un endroit appelé Palæokastro. Ce sont des carrières de tuf, qui ont été, dit-on, exploitées par les anciens, et dont les grandes masses, taillées à angles droits, ont, en effet, quelque ressemblance avec les ruines d'une forteresse.

Sur le même plateau, on montre un ληνὸς ancien ; c'est une masse carrée, bâtie avec de la brique, des pierres et de la chaux ; c'est là qu'on aurait écrasé le raisin ; auprès, on voit les traces de deux cavités creusées dans le sol, qui auraient servi à recueillir le jus.

Plus au S. est un petit ravin, sur la pente N. duquel on voit les restes d'un fourneau antique, des traces de murs romains, de très grands vases enterrés ; dans l'un d'eux j'ai vu des ossements. Il semble qu'il y ait eu là une fabrique de tuiles et de vases grossiers ; on trouve de la terre à tuiles dans les environs. L'endroit s'appelle λουτράκι ; les gens du pays s'imaginent que les grands vases servaient à prendre des bains.

Les restes d'un autre fourneau antique se voient à quelque distance au S.-O., à l'entrée du plateau que forme le cap Mouda.

Près du cap Mouda s'étend dans la mer, jusqu'à une distance de six milles, dit-on, l'écueil de Kakava ; c'est là que la tradition populaire veut qu'il y ait une ville engloutie (2). Mais Napier, *Colonies*, etc., p. 335, dit que pendant plusieurs semaines une de ses canonnières fut occupée dans ces parages pour placer une bouée et examina le fond de la mer par un temps tout à fait calme ; qu'il croit pouvoir assurer qu'il n'y a là que des rochers et absolument aucune trace de constructions.

(1) D'après la description de Goodisson, ce serait là qu'il aurait cru voir des ruines de bains.

(2) Sur cette tradition, v. encore Porcacchi et Grasset de Saint-Sauveur.

Digitized by Google

De mon côté, je puis dire qu'on m'a montré au cap Mouda de prétendus restes d'un môle antique, qui n'étaient certainement que des bandes de roches naturelles.

Sur la pente O. d'une colline qui est à l'E. de Kateleo (1), près de la mer, à l'endroit appelé δρακοντόμνημα ou 'ς τὰ 'Ελληνικά, on voit des κασσελλόπετραις (fosses rectangulaires) taillées dans le roc et dirigées les unes de l'E. à l'O., les autres du N. au S.; une rigole, également creusée dans le roc, qui est en pente, servait peut-être à l'écoulement de l'eau de pluie.

En bas, j'ai remarqué des traces de murs, de construction romaine, et dans un champ voisin les restes d'un grand sarcophage (2 pas 1/2 de long, 1 pas 1/2 de large).

Non loin de là, derrière l'église ruinée de Saint-Constantin, on a trouvé, sous le niveau actuel de cette église, des restes d'une construction romaine, et un fragment de pavé en mosaïque, qu'on a transporté devant l'entrée de l'église. A côté de l'église on montre un grand sarcophage antique.

L'Ænos paraît avoir fait partie du territoire de Pronnoi. Certaines monnaies de cette ville portent une tête de Zeus couronnée de lauriers, et, au revers, une pomme de sapin, de l'espèce qui est particulière à la montagne de Céphalonie. Si l'on fait l'ascension de cette montagne, on s'assure facilement que l'ἱερὸν de Ζεὺς Αἰνήσιος dont parle Strabon ne pouvait pas être un temple, mais que ce devait être simplement un endroit consacré avec un autel. Le sommet de la montagne est une crête étroite formant cinq ou six pointes aiguës; sur aucune il n'y a de place pour un temple, sans compter qu'il eût été fort incommode de transporter à une pareille hauteur les matériaux nécessaires. Les deux sommets les plus élevés sont vers l'extrémité S.-E. de la crête; sur celui qui est, je crois, le moins élevé des deux et qui est au S.-E. de l'autre (2) (la crête de toute la montagne se termine, au S.-E. de ces deux sommets, par une dernière pointe moins haute), les pierres qui couvrent le sol sont mêlées d'une quantité de petits fragments d'os pétrifiés, où les naturalistes ont cru reconnaître

(1) Ou Katelio, Katoleo.

(2) Ce dernier, c'est-à-dire le point culminant de toute la montagne, s'appelle 'ς τὸ σωρό, 'ς τὸ μέγα σωρό (sans doute parce qu'il est surmonté d'une pyramide de pierres).

Digitized by Google

des os de chèvres, de brebis et de cochons de lait. On croit, d'après cela, que c'était là l'emplacement de l'autel de Zeus Ænésios.

Goodisson et Mousson parlent aussi de ce fait. Je ne sais pas où Goodisson a vu que le sommet de l'Ænos fût un plateau de 60 pas de circonférence. — C'est à tort que Napier, dans son livre sur les colonies, p. 335, affirme qu'il n'y a pas de restes d'os sur l'Ænos. J'en ai vu et j'en ai rapporté.

M. Tsitselis mentionne un endroit situé sur l'Ænos et appelé Κολόννα, où l'on aurait trouvé une espèce de colonne ou fragment de colonne (κιονώδης λίθος), qui était sans doute, dit-il, un reste ancien. Je ne sais quel est cet endroit.

V. COLLECTIONS PARTICULIÈRES.

§ 18. Goodisson parle du musée Valsamaki, à Argostoli. J'ai vu cette collection, qui contenait autrefois, m'a-t-on dit, quelques antiquités, mais qui n'en contient plus maintenant. C'est un cabinet de géologie et de minéralogie ; on y voit aussi des os d'éléphant fossile qui sont, paraît-il, très rares, une collection de zoophytes et une collection de préparations anatomiques en bois ou en cire.

Collection de M. Antoine Migliaressi, docteur en médecine, à Argostoli.

a) Riche collection de monnaies des îles Ioniennes.

Nous ne décrirons que les types ou variétés de types qui manquent dans la collection de l'université d'Athènes, dont M. Postolaka a publié un catalogue (Κατάλογος τῶν ἀρχαίων νομισμάτων τῶν νήσων Κερκύρας, Λευκάδος, Ἰθάκης, Κεφαλληνίας, Ζακύνθου καὶ Κυθήρων,..... δωρηθέντων.. τῷ ἐθνικῷ.... Πανεπιστημίῳ, Athènes, 1868).

KRANÉ.

Argent. 1. Divers exemplaires du n° 902 de Postolaka. En retournant la face de la monnaie, l'arc figuré au revers se présente tantôt horizontalement, tantôt verticalement, tantôt dans une position oblique, etc., selon la manière dont la pièce a été frappée. — Tantôt l'arc est accompagné d'un point, tantôt il est sans point. — L'inscription KPAN manque sur plusieurs pièces. —

Digitized by Google

Enfin, à la différence de la monnaie de Postolaka, l'arc n'est pas ici à l'intérieur d'un creux rectangulaire.

2. N° 905 de Postolaka ; mais autour du pied de bélier il y a : en haut PA, en bas K tourné à gauche.

3. Tête de bélier tournée à droite ; au-dessous, K couché.

Revers : grand H, entouré des lettres K, P, A, N qui sont gravées en bas, à gauche, en haut et à droite de la lettre du milieu ; N et A sont très peu visibles.

Cuivre. 4. Deux exemplaires du n° 910 de Postolaka ; en retournant la face, l'arc qui est au revers se présente dans une position verticale, sur l'un avec la corde à g., sur l'autre avec la corde à dr.

5. Cf. Postolaka, n° 920. Bélier tourné à g. ; — revers : H (couché) ; N à gauche de H, en haut ; K en haut, entre les deux branches de H.

6. N° 915 de Postolaka, mais au revers le K est tourné à g.

7. N° 919 de Postolaka, mais au revers H est couché.

8. N° 910, mais le bélier est tourné à g. ; en retournant la face, on a l'arc dans une position oblique, et il est à l'intérieur d'un creux rectangulaire.

9. Tête d'homme barbu (Poseidon) tournée vers la droite ; — revers : hache à deux tranchants ; — cf. Postolaka, n°s 926, 927.

10. Même type, travail un peu différent.

11. Bélier tourné à g. ; — revers : tête de jeune homme tournée à g. ; à dr. de la tête, arc, dont la corde est tournée vers la droite.

12. N° 917 ou 918, mais au revers monogramme couché, composé de K et de H.

13. Tête tournée à g. ; — revers : arc à l'intérieur d'un creux elliptique.

Plomb. 14. Tête de bœuf, de face ; — revers : tête de femme tournée à droite.

PALÉ.

Argent. 15 et 15 bis. Cf. n°s 930 et suiv. Tête de Déméter couronnée, tournée à dr. ; — revers : Céphale nu, tenant une lance dans sa main gauche, est assis, tourné vers la g., sur une chlamyde étendue sur un rocher. — Autre exemplaire : Céphale est tourné vers la dr. et tient la lance dans sa main droite.

16. Tête de femme tournée à g. ; ses cheveux sont dans une

Digitized by Google

espèce de bonnet; en bas, à droite, monogramme composé de Π et de A.

Revers : Pégase volant vers la g.; entre ses jambes, un koppa.

Monnaie d'alliance entre Palé et Corinthe (?).

17. Autre exemplaire : bonnet différent, ne couvrant pas entièrement les cheveux; à g., en bas, monogramme différent; à dr., en bas, petit rameau.

Revers : comme la monnaie précédente.

18. Autre exemplaire : bonnet différent; à dr. et à g., traces de lettres effacées.

Revers : comme la monnaie précédente.

19. Autre exemplaire : à dr., lettre effacée.

Revers : partie de devant de Pégase tournée vers la g.; en bas, un koppa.

Cuivre. 20 et 20 bis. Tête de Déméter couronnée, tournée à dr.; — revers : Céphale nu, assis, tourné à dr., et tenant un arc de la main gauche. — Cf. Postolaka, n° 942. — Autre exemplaire semblable, si ce n'est qu'ici Céphale a sa main droite posée sur le rocher où il est assis.

21. Tête de Déméter (?) tournée à g.; — revers : Céphale assis, tourné à g., la main g. sur le genou, la main dr. tenant un arc (?).

22. Tête d'homme barbu couronnée, tournée à g.; — revers : Céphale assis, tourné à g., tenant un arc des deux mains.

23. N° 943 de Postolaka; mais au revers l'A du monogramme est différent.

24. Plusieurs variantes du n° 943, où, en retournant la face, le monogramme du revers (Π et A) se présente dans des positions diverses.

25. Autre exemplaire; mais la tête est tournée à dr. et le monogramme est encore dans une autre position.

26. Variantes du n° 949; au revers, le Π avec le grain d'orge qui y est enfermé se présente dans des positions diverses.

27. Variantes du n° 946; au revers, le Π avec le grain d'orge se présente dans des positions diverses. Sur l'une de ces monnaies, il m'a semblé distinguer, à droite du grain d'orge, en haut, un petit A. — Une autre de ces monnaies est remarquable par sa forme.

28. Tête d'homme barbu tournée à dr.; — revers : monogramme composé de Π et de A.

29. N° 945; mais, au revers, le Π avec le grain d'orge et le dauphin se présentent dans une position oblique.

Digitized by Google

PRONNOI.

M. Migliaressi n'a que peu de monnaies de Pronnoi. Elles sont toutes dans le catalogue de Postolaka.

SAMÉ.

Cuivre. 30 et 30 bis. Devant de vaisseau tourné à dr.; — revers : tête de bélier, à ce qu'il semble, tournée à dr.; au-dessous on distingue les lettres αιον. — Autre exemplaire, où on lit αιω (?).

31. Cf. n° 980 de Postolaka. Tête de Pallas tournée à dr.; — revers : Σ^ (?) dans une couronne.

32. Même type, mais la tête est tournée à gauche.

33. Tête d'homme barbu, à ce qu'il semble, tournée à dr.; — revers : Σ dans une couronne.

34. Tête de jeune homme imberbe tournée à dr.; — revers : Σ dans une couronne.

35. Tête d'homme tournée à g.; — revers : comme la monnaie précédente.

36. Tête d'Apollon couronné, tournée à dr.; — revers : comme la monnaie précédente.

37 et 37 bis. Tête d'Apollon couronné, tournée à dr.; — revers : chien assis, tourné à dr. — Cf. Postolaka, n° 971. — Autre exemplaire, où le chien a devant lui un objet allongé qui semble être un fer de lance.

38. N°s 966 et suiv. Plusieurs exemplaires d'un même type : tête de jeune homme tournée à dr.; — revers : chien assis, tourné à dr. — Sur deux de ces monnaies, le chien a un fer de lance devant lui; il y en a une autre où l'on distingue, à gauche du chien, les lettres [Σ?]αμαι.

39. D'autres exemplaires du même type, où la tête est tournée à g.; sur l'un, le chien lève la patte droite de devant.

40 et 40 bis. Tête de jeune homme tournée à dr.; — revers : chien marchant vers la gauche. — Autre exemplaire : le chien court au lieu de marcher.

41. Autre exemplaire; — revers : chien courant vers la dr. (?).

42. Tête de jeune homme tournée à g.; — revers : chien courant vers la g. — Autre exemplaire.

43. Cf. Postolaka, n°s 962 et suiv. Tête de Pallas tournée à g.; — revers : bélier tourné à g. — Autre exemplaire.

44. Tête de Pallas, de face; — revers : bélier debout, tourné à

Digitized by Google

dr. ; traces de lettres : en haut M (?) ; à droite, dans le sens vertical : A(?)IΩN.

45. Autre exemplaire, où à dr. de la tête il y a des lettres effacées, et où le bélier est tourné à g.

46. Moitié de vaisseau tournée à g. ; — revers : Σ^A dans une couronne. — Cf. Postolaka, n°s 976 et suiv.

47. N°s 981 et suiv. Tête de bœuf de face ; — revers : monogramme que je n'ai pas pu lire. — Je ne suis pas du reste tout à fait sûr que ce soit une monnaie de Samé.

47 bis. Sur une autre variante des n°s 981 et suiv. de Postolaka, j'ai cru distinguer, à droite de ΣA, en haut, un petit K (monnaie d'alliance entre Samé et Kraně?).

M. Migliaressi dit qu'il possède en tout 29 monnaies de Palé, 30 de Kraně, 6 de Pronnoi, 36 de Samé.

ITHAQUE.

Cuivre. 48 et 48 bis. Tête d'Ulysse tournée à dr. ; — revers : coq tourné à dr. — Cf. Postolaka, n° 899. — Autre exemplaire semblable, plus petit, lettres effacées à dr. et à g. de la tête.

49. Tête de Pallas tournée à dr. ; — revers : homme debout, un peu tourné à g., la main droite appuyée sur une espèce de bâton ; à g. on distingue ΛIΩN ; peut-être 'Ιθ]ά[κ]ων ? — Cf. Postolaka, n° 896.

CYTHÈRE.

Cuivre. 50. N° 1044 de Postolaka. Tête d'Aphrodite tournée à g. ; — revers : colombe volant vers la dr., entre les lettres K et Υ.

ZANTE.

Argent. 51. Tête d'Apollon couronné, tournée à g. ; — revers : trépied entre Z et A. — Cf. Postolaka, n°s 993 et suiv.

Diverses monnaies de Corfou et de Leucade.

Différentes monnaies grecques, romaines, byzantines, près de 2,000 en tout, au dire de M. Migliaressi.

b) Autres objets :

Balle de fronde en plomb : d'un côté ΕΥΓΕΙ, de l'autre ΤΟΥΣ (= Εὐγείτου Σαμαίου, v. Postolaka, n° 985). — Autre balle de fronde, portant d'un côté ΣΑΙ, de l'autre, à ce qu'il me semble, un monogramme composé de X et de A, puis peut-être la partie supé-

Digitized by Google

rieure d'un Σ (le reste de la lettre a disparu). — Balle de fronde de Cérigotto, avec deux inscriptions que je n'ai pas pu lire.

Pierres gravées : Pénélope et Télémaque (trouvée à Ithaque, dans un tombeau) ;
Hippocrate, avec le serpent autour d'un bâton ;
Hélène ;
Le char d'Achille;
Céphale assis, tourné à g., avec un arbre en face de lui.

Un disque de terre cuite, concave et percé d'un trou ; dessin à la pointe : cheval avec guerrier debout à côté de lui (trouvé à Samos).

Disque de pierre trouvé à Pronnoi; sur l'une des faces, qui est convexe, une foule de petits trous ronds; sur l'autre, qui est plate, l'inscription Φιλότας.

Un grand anneau d'argent (pour le pouce?) trouvé à Kraně.

Une clé trouvée à Samos.

Des figures grotesques en plomb (jouets d'enfants?) trouvées à Samos.

Deux têtes, vues de face, sur deux plaques de plomb plates.

Divers fragments de terre cuite venant des μνήματα situés au-dessus du cap Yerogobo (v. p. 33).

Statuette de terre cuite (homme), venant de Cythère.

Lampe de Samos : grappes de raisin séparées par des feuilles (autres que des feuilles de vigne) ; — au revers : KAAAICTON.

Autre lampe, où est représentée une croix dont le haut semble former une tête de Christ entourée d'un nimbe (?).

Petit bas-relief de Samos : jeune homme debout, nu, le corps dirigé vers la g.; il tourne la tête à gauche et lève le bras droit, le poing fermé; à droite, un chien saute sur son bras gauche, qui est enroulé dans un vêtement ou peau de bête.

Autre petit bas-relief (en marbre), trouvé également à Samos : à g., un cheval, et un homme qui le tient par la bride; tous deux sont tournés vers la dr.; au milieu, un autel avec du feu; à dr., une tête de cheval semblable, tournée vers la g.; la partie de droite du bas-relief manque. Représentation de Castor et Pollux; bon travail (1).

Tête de femme en marbre, trouvée à Samos; le haut de la tête est couvert de draperies tombant des deux côtés.

(1) Selon M. Kavallieratos, ce bas-relief a été découvert à Samos, dans l'église de Haya Marina, à Livatinata (entre Poulata et Vlachata), à un endroit où il y a aussi des tombeaux anciens.

Digitized by Google

Fragments d'un grand vase découvert à Samos; peintures rouges sur fond noir.

De petits vases sans intérêt.

Un morceau de bras d'une statuette en marbre, trouvé à Ithaque, près de Stavros, dans la propriété de M. Metaxa Zani.

Un fer de hache à deux tranchants, provenant d'un tombeau d'Ithaque.

Un cône et plusieurs pyramides de terre cuite, et deux morceaux massifs de terre cuite en forme de petits vases; le tout trouvé à Samos.

Un bas-relief byzantin en marbre : fond doré; saint Jean-Baptiste avec des ailes, tourné vers la g., le bras droit levé, la main gauche tenant un rouleau de papier sur lequel il y a des lettres; il marche sur des rochers; traces de peintures sur ses vêtements; — bon travail.

Une peinture sur bois byzantine : Madone avec l'enfant, qui est vêtu en archevêque.

Ms. sur papier, du quinzième ou du seizième siècle (?) : F. 1 : Λαερτίου Διογένους βίων καὶ γνωμῶν τῶν ἐν φιλοσοφίαι εὐδοκιμησάντων καὶ τῶν ἐν ἑκάστη αἱρέσει ἀρεσάντων τῶν εἰς δέκα τὸ πρῶτον. — F. 315 : ἰδῶν τὸ τέρμα τὴν χάριν θεῶ δίδον [*sic*]. — F. 316 : Λουκιανοῦ ῥήτορος Δημώνακτος βίος. — F. 317 : πρὸς Πλήθωνα ἢ περὶ τῆς Βίβλου. — F. 321 : αἵδέ εἰσιν αἱ γνωσθεῖσαι ἐπαρχίαι ἢ σατραπεῖαι τῆς οἰκουμένης. Εὐρώπης μὲν πίναξ πρῶτος, etc. — F. 323 : les mois avec les figures du zodiaque et leurs signes astronomiques, en grec; f. 323 verso : figure représentant la course annuelle du soleil. — A la fin : Δημήτριος Ἕλλην Λακεδαιμόνιος ἢ Βυζάντιος.

§ 19. *Collection de M. Kharalambos Yennatas Tsimaratos, à Haya Thekla (presqu'île de Paliki).*

a) Monnaies.

PALÉ.

Cuivre. 1. Tête barbue tournée à dr.; — revers : Παλείων dans une couronne de laurier.

KRANÉ.

Argent. 2. Tête d'homme de face; — revers : bélier, le corps dirigé vers la g., la tête retournée à g. sur son dos. Au-dessous un

Digitized by Google

monogramme difficile à lire; au-dessus quelques lettres (je distingue AN). — Je ne suis pas sûr du reste que cette monnaie soit de Krané.

Cuivre. 3. Cf. Postolaka, nº 915. — Tête de bœuf de face; — revers : K.

4. Tête barbue tournée à dr., avec une couronne; à g., monogramme composé de K, P, A; — revers : hache à deux tranchants.

5. Cf. Postolaka, nºs 926 et suiv. Tête barbue tournée à dr.; à g., monogramme composé de K, P, A; — revers : hache de forme différente, avec un manche; au-dessous : [*P*]*rocuti*
L [*f*].

SAMÉ.

Cuivre. 6. Cf. Postolaka, nº 971. Tête d'Apollon couronné, tournée à dr.; — revers : chien assis, tourné à dr., une des pattes de devant levée; devant lui, fer de lance.

Beaucoup d'autres monnaies grecques, romaines, byzantines; — en tout plus de 1000.

b) Manuscrits.

1. Les quatre Évangiles. — Parchemin, deux colonnes par page; ancienne minuscule (antérieur au treizième siècle, à ce qu'il me semble); format petit in-4º (1).

2. Les quatre Évangiles arrangés selon le rite grec; parchemin; antérieur au quinzième siècle, à ce qu'il me semble.

3. Vies de saints. — Parchemin, deux colonnes par page (quinzième siècle?).

4. Psaumes de David. — Parchemin, jolie écriture du quatorzième ou du quinzième siècle (?); dimensions : 0m08 sur 0m06. Incomplet. — Trouvé, au dire de M. Tsimaratos, dans la presqu'île de Paliki, à l'intérieur d'une pierre creusée (?)

5. Logique de Θεόφιλος Κορυδαλεύς. — Vélin; moderne.

6. Vies de saints, par Εὐεργετινός. — Papier; moderne.

7. Livre ecclésiastique contenant, à ce qu'il semble, des considérations religieuses (?). — Papier; treizième ou quatorzième siècle (?). — Provenant du monastère de Kipouria.

(1) M. Tsitselis (au mot Κηπούρια) parle aussi de deux mss. très anciens des Évangiles, sur parchemin, conservés à la bibliothèque du monastère de Kipouria; ils sont ornés, dit-il, d'images dorées (δι' ἐπιχρύσων εἰκονισμάτων) et le texte est accompagné de la notation musicale en usage dans l'Église grecque.

Digitized by Google

8. Lois ecclésiastiques. — Papier ; moderne. — ζριγ, 3e indiction (1).

9. Lois ecclésiastiques. — Papier ; moderne.

10. Fragments de règlements d'église. — Vélin ; quinzième ou seizième siècle (?).

11. Μάρκου Ἐφέσου τοῦ Εὐγενικοῦ κεφάλαια συλλογιστικὰ τῆς αἱρέσεως τῶν ἀκινδυνιαστῶν, περὶ διακρίσεως θείας οὐσίας καὶ ἐνεργείας. — Papier ; moderne.

12. Vies de saints. — Vélin ; peut-être de la même époque que le nº 2 ; parties récrites à une époque plus récente.

13. Μάξιμος ἱερομόναχος ὁ Πελοποννήσιος τοῖς ἁπανταχοῦ εὑρισκομένοις χριστονύμοις λαοῖς, etc. — Vélin ; seizième siècle au plus tôt.

Même ms. : Κάτωνος Ῥωμαίου γνῶμαι παραινετικαί (avec une paraphrase en marge).

Même ms. : γνῶμαι μονόστιχοι ἐκ διαφόρων ποιητῶν (avec notes en marge).

14. Ὁ κανὼν τῆς Χριστοῦ γεννήσεως, ποίημα κυρίου Κοσμᾶ ; — ἕτερος κανὼν ἰαμβικὸς Ἰωάνου μοναχοῦ ; — ὁ κανὼν τῶν θεοφανείων (par Cosmas) ; — τοῦ εὐαγγελισμοῦ (par Jean) ; — τῶν βαΐων (Cosmas) ; — τῆς ἁγίας μεγάλης Βας (Cosmas), etc. — Moderne.

15. Ouvrage de Βικέντιος Δαμοδὸς sur la logique d'Aristote ; — Rhétorique de Μοσχόπουλος. — Moderne. Ce sont deux Céphalléniotes du milieu et de la fin du siècle dernier, v. le livre de Yakovatos.

16. Prologue en l'honneur de Céphalonie, composé à l'époque des Vénitiens ; — Γίπαρις ou Γύπαρις, comédie pastorale ; — κομεδήα ρυδικολοζα του Κατζουμπου ; — 4 intermèdes, dont voici les personnages : dans le 1er, *le roi de Jérusalem*, *le Turc ;* dans le 2e, Γκλαβιος, roi de la mer, et Τζιρθζε ; dans le 3e, Μεδεα, Jason ; dans le 4e, Agamemnon, Ulysse, l'ombre d'Achille, Πύρος ἰὼς του Αχιλεος, Polyxène, Hécube, Calchas ; — le tout en vers populaires rimés ; — moderne.

17. Il sacro tesoro archiepiscopale greco dela Cefalonia Zante et del Thiachi ; — Raccolta di molte decisioni, etc. ; — Catalogo de tutti li prelati greci che sono stati in Ceffalonia, Zante, e Thiachi. — Parchemin, puis papier. — Moderne.

18. Règles ecclésiastiques. — Vélin ; quinzième siècle (?). — Vient du mont Athos, au dire de M. Tsimaratos. — Format in-12.

19. Hymnes ecclésiastiques, entre autres : Κανὼν χαιρετισμὸς εἰς τὴν ὑπεραγίαν θεοτόκον, ποίημα τοῦ εὐσεβεστάτου βασιλέως κυριοῦ Θεοδώρου τοῦ Λάσκαρη (1255-1259). — Papier ; quatorzième siècle (?).

(1) L'an 7113 après la création du monde, c'est-à-dire l'an 1605 de notre ère.

Digitized by Google

20. Lois ecclésiastiques. — Moderne. — Vient du mont Athos, selon M. Tsimaratos.

21. Vies de moines. — Papier; seizième siècle.

22. Artidoro et Erneglida [*sic*], roman italien (1798).

c) Autres objets.

Une petite colonnette ayant servi de pied de table (?) ; — des fragments de statues, entre autres une tête de femme en marbre trouvée à Samos (v. p. 45) ; — différents petits objets en terre cuite ; — un beau canthare à deux anses, blanc, sans peintures, provenant de Kraně; — une ou deux haches apportées d'Ithaque ; — quelques inscriptions, que nous avons publiées plus haut.

M. Constantin Phokas, juge à la Cour d'appel de Corfou, possède, à ce qu'on dit, certaines antiquités trouvées près de la forteresse de Kraně.

On m'a parlé aussi de la collection Katsaïtis, à Lixouri ; je ne l'ai pas pu voir. D'après ce que m'a dit à Sainte-Maure M. Stamatelos, ce serait surtout une collection d'antiquités de Leucade.

J'ai vu à Argostoli, chez M. Kavallieratos, une intéressante statue en marbre, provenant de l'église de Saint-Nicolas, qui est dans la ville.

Elle a environ 0m70 de hauteur. Elle représente un homme nu, une draperie autour des reins, les bras derrière le dos, les mains et les pieds liés à un tronc d'arbre. Cheveux abondants avec des espèces de boucles relevées à droite et à gauche par derrière; jambe gauche dans la position naturelle, jambe droite légèrement pliée au genou ; tête renversée un peu en arrière ; traits contractés par une expression de souffrance; muscles du visage, du cou, de la poitrine, du ventre nettement dessinés ; — bon travail. — Cette statue est sans doute un saint Sébastien.

Digitized by Google

NOMS DES DISTRICTS DE CÉPHALONIE (d'après Cramm).

1 *Anoï*
2 *Argostoli*.
3 *Elio (Elio)*.
4 *Erisso (divisé aujourd'hui en deux dèmes. Asso au Sud, Dhoulikhion au Nord)*
5 *Hirakhion (Rakhi)*.
6 *Thorinia*.
7 *Katoï*.
8 *Koronous*.
9 *Linatho*.
10 *Mizokhoria*.
11 *Omala (Mala)*.
12 *Potamiana*.
13 *Pylaro*.
14 *Pyrgi*.
15 *Samos*.
16 *Skala*.
17 *Tulamias*.
18 *Thinea*.
19 *Valtos*.

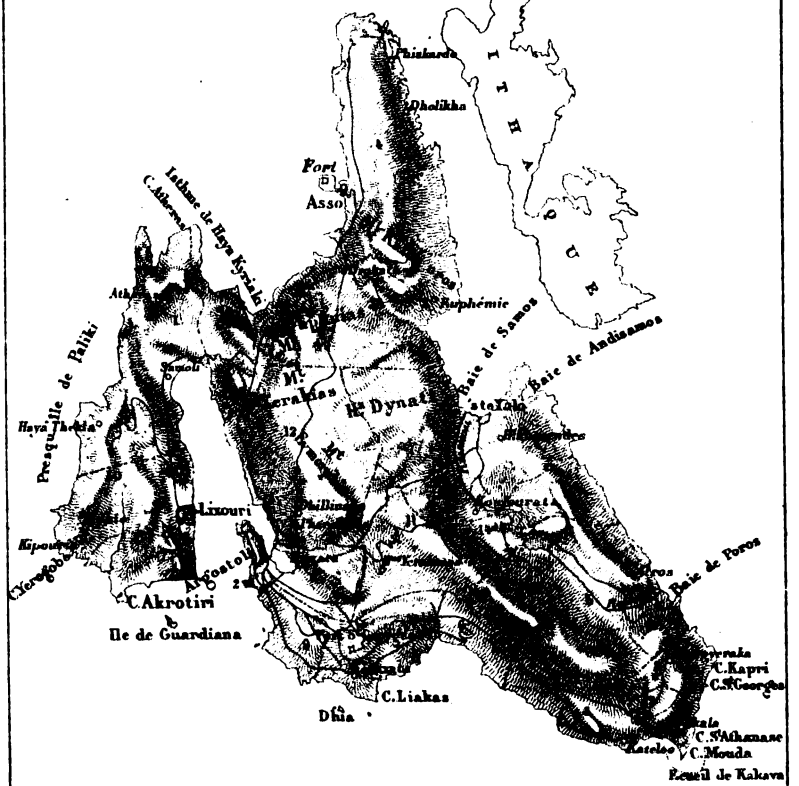

CARTE
DE L'ILE DE CÉPHALONIE
D'après la Carte de Cramm.

(1873)

Echelle de $\frac{1}{1.404.000}$

Limites de Districts

Routes (Quelques-unes sont ruinées)

Gravé par Erhard

E. Thorin, Editeur.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE

DES

ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

FASCICULE TREIZIÈME

DE CODICIBUS MSS. GRÆCIS PII II IN BIBLIOTHECA ALEXANDRINO-VATICANA,
auctore L. DUCHESNE.

Digitized by Google

TOLOSÆ. — EX TYPIS A. CHAUVIN ET FILS, VIA DICTA DES SALENQUES, 28.

Digitized by Google

DE

CODICIBUS MSS. GRÆCIS PII II

IN

BIBLIOTHECA ALEXANDRINO-VATICANA

SCHEDAS EXCUSSIT

L. DUCHESNE

GALLICÆ IN URBE SCHOLÆ OLIM SOCIUS

LUTETIÆ PARISIORUM

APUD E. THORIN BIBLIOPOLAM ET EDITOREM

7, VIA DICTA DE MEDICIS, 7

—

MDCCCLXXX

Digitized by Google

Digitized by Google

MONITUM

Bibliothecam Pii II pontificis privatam post varios casus in manus Theatinorum clericorum venisse et ex eorum domicilio Quirinali S. Silvestri in Alexandrinam Vaticani librariam jussu Clementis XI translatam esse refert gravis testis Assemanius (1) Vaticanæ bibliothecæ præfectus. Ei fidem adhibuit Blumius (2), negavit Dudikius (3), qui etiam Blumium vehementer increpuit eumque obscuritatis arguit et falsi judicii. Verum pace Dudikii dixerim, ipse est qui falsus est. Nullum enim suæ sententiæ affert argumentum nisi codicem quemdam Alexandrinæ bibliothecæ cui præfigitur stemma S. Silvestri *in Capite*, scilicet monasterii monialium S. Claræ juxta viam Latam : unde concludit Dudikius omnes codices Pianos quibus S. Silvestri nomen præscriptum est non ex S. Silvestri *Quirinalis* sed ex S. Silvestri *in Capite* bibliotheca in Vaticanum relatos fuisse.

At enim unicus ille Dudikii codex neque Pianus fuit unquam neque nunc in numero Pianorum computatur, sed pertinuit ad Petavianam bibliothecam et medio ævo fuit conventus Parisini S. Medardi : unde quo tempore et modo venerit in manus mo-

(1) *Bibl. ap. Vatic. codd. mss. Catalogus*, t. I, p. XXIII. Rom., 1756.
(2) *Iter Italic.*, t. III, p. 23, 66, 170.
(3) *Iter Roman.*, t. I, p. 166.

Digitized by Google

nialium S. Silvestri *in Capite*, fateor me ignorare : liber est lectionarius quem forte ad usum chori sacræ illæ virgines adhibuerunt. Nullum igitur evadit Dudikii argumentum. Ceterum bibliothecam græcorum codicum in cœnobio monialium franciscanarum sepultam fuisse quis credat?

Jamvero pernotum est Piccolominios ex quorum stirpe oriundus fuit Pius II, magna benevolentia usos esse cum Theatinis clericis, adeo ut palatium quoddam juxta rudera Pompeiani theatri eis dederint, ubi domus eorum princeps et celebris ecclesia S. Andreæ de Valle magnis surgunt operibus; immo monumenta gentilium pontificum Pii II et Pii III, ex Vaticano in eam ecclesiam transferri jusserunt, ubi omnium oculis obversantur. Nil igitur mirum si codices græci a Pio II collecti in alteram Theatinorum domum nempe Quirinalem dono gentis illius commigraverunt. Ibi certe insignis bibliotheca erat, quam sæculo XVII° Piazza descripsit (1); qui etiam narrat doctum cardinalem Sirletum solitum fuisse in ea domo commorari et codicibus Theatinorum feliciter uti. Post Sirletum claros habuit hospites Lucam Holstenium (2) et Fabricium (3), qui duos ex Pianis nostris codicibus se vidisse testantur *in bibliotheca S. Silvestri in Quirinali*. His testibus, quibus etiam Isaacus Vossius accedere videtur (4), rem confici jam nemo negabit. Sed de his satis.

Relati in Vaticanum Piani codices bibliothecæ Alexandrinæ vel Reginensi adtributi sunt. Latini quidem inter alios ejusdem linguæ dispersi sunt carentque propria notatione : græci vero propriis numeris distinguuntur et eorum collectioni mansit Pii II pontificis nomen. Quinquaginta quin-

(1) *Le opere pie di Roma*, tract. XIII. Romæ, 1698.
(2) *Cod. Barberin.*, 7, apud Gebhardt, *Patrum apostolicorum opera*, fasc. I, 2, p. x. Lipsiæ, 1878. — Cfr. infra, cod. 11.
(3) Fabr., *Bibl. ep.*, t. X, p. 63. — V. infra, cod. 9.
(4) Gebhardt, *l. c.*

Digitized by Google

que sunt numeri vel fuerunt : sed codex LII^{us} quum non compareat amplius, LIV tantum codices inveni, quorum nullum omnino catalogum ne manu quidem scriptum in Vaticano exstare mihi testati sunt pontificiæ bibliothecæ præsides. Ego quum et ipse ad indicem codicum Reginensium, quem suscepit schola nostra, manum admovissem, non inutile credidi notitiam aliquam Pianorum codicum sumere, quam nunc studiosis viris trado non tam fruendam quam perficiendam. Schedulæ sunt, festino calamo exaratæ, quas iterum cum codicibus conferre oportuerat quidem, sed non licuit. Si cui igitur proderint, gaudeat; si cui displicuerint sciat et mihi molestum esse eruditorum oculis tam imperfectum opus subjicere.

Digitized by Google

Digitized by Google

DE

CODICIBUS MSS. GRÆCIS PII II

IN

BIBLIOTHECA ALEXANDRINO-VATICANA

1

Membr. in-f°, fol. 239, sæc. XI.

1. (1) Catena Patrum in librum Job. Præcedunt : ὑπόμνημα Πολυχρονίου, ὑποθέσεις duæ anonymæ et aliud ὑπόμνημα Chrysostomi.

In marginibus citantur auctores, et sæpissime quidem Chrysostomus et Olympiodorus; occurrunt etiam Didymus, Polychronius, Methodius, Athanasius, Cyrillus Hier. Julianus Halicarnassensis etc.

164. Sapientia Salomonis.

176. Sapientia Jesu filii Sirach.

208. Liber Esther.

218. Liber Tobiæ.

226. Liber Judith.

(1) Numeri sunt foliorum nisi aliter notetur.

Digitized by Google

2

Chartaceus in-f°, fol. 386, sæc. XV, olim S. Silvestri.

1. Vita S. Athanasii ab anonymo auctore conscripta : Ἄλλοι μὲν ἄλλα τῶν μακαρίων ἀνδρῶν ὑπομνήματα πρὸς ἀρετῆς ὑπόδειγμα...

26. Athanasii Alex. καθ' Ἑλλήνων. Ἡ μὲν περὶ τῆς θεοσεβείας...

63. Ejusdem epistola de synodis Ariminensi et Seleuciensi : Ἔφθασε μὲν ἴσως...

66 v°. Ejusdem epistola ad Joannem et Antiochum. Ἐχάρην δεξάμενος...

67. Ejusdem ep. ad Palladium presbyterum. Καὶ τὴν παρά σου μόνου...

67 v°. Ejusdem epistola ad Dracontium. Ἀπορῶ τί γράψω...

72. Ejusdem περὶ τῆς ἐνσάρκου ἐπιφανείας τοῦ Θεοῦ Λόγου κατὰ Ἀρειανῶν. Οἱ κακοτέχνως τὰς θείας γραφάς...

84 v°. Ejusdem εἰς τὸ πάθος τοῦ Κυρίου καὶ εἰς τὸν σταυρόν. Καὶ ἐλθόντες εἰς τόπον...

110. Ejusdem εἰς τὸ πάθος τοῦ σωτῆρος. Τῶν μὲν ἀνθρώπων...

113. Ejusdem disceptatio in synodo Nicæna contra Arium. Τῇ τοῦ Θεοῦ προνοίᾳ...

139. Ejusdem contra Arianos liber tertius. Οἱ Ἀρειομανῖται ὡς ἔοικε...

185. Ejusdem epistola encyclica ad episcopos : Ἃ μὲν πεπόνθαμεν δεινά...

191 v°. Ejusdem epistola ad Serapionem episcopum de Spiritu Sancto. Τὰ γράμματα τῆς σῆς ἱερᾶς...

216. Ejusdem ad eumdem contra eos qui dicunt creaturam esse Filium. Ἐγὼ μὲν ἐνόμιζον...

221. Ejusdem epistola catholica : Ὅσοι τὴν ἀσέβειαν συνορᾶτε τὴν ἐπανισταμένην...

222. Ejusdem refutatio Meletii et Eusebii Samosatensis contra ὁμοούσιον insurgentium. Ἄνθρωπος καθ' ὁμοίωσιν...

223 v°. Ejusdem in verbum illud Evangelii : *Qui locutus fuerit contra Filium hominis dimittetur et*, etc. Περὶ δὲ οὗ γράφων ἐδήλωσας...

233. Ejusdem de virginitate. Ἀρχὴ λόγου σωτηρίας...

246. Ejusdem collectio testimoniorum Scripturæ Sacræ de Trinitate. Περὶ πατρὸς ἀναμφίβολον...

269. Gregorii protosyncelli, postea patriarchæ, adversus Marcum Ephesinum. Τὸ μὲν προοίμιον τοῦ αἰδεσίμου Ἐφέσου τοῖς ἀπανταχοῦ γῆς καὶ

Digitized by Google

τῶν νήσων... Afferuntur verba Ephesini, eisque subjungitur confutatio (1).

296 v°. Ἀπὸ τῶν πρακτικῶν τῆς τρίτης συνόδου καν. νθ' · ἡ ἔκθεσις · ἐγὼ Χαρίσιος δέδωκα τοὺς λιβέλλους ὑπογράψας χειρὶ ἐμῇ. Τοὺς νῦν πρῶτον παιδευομένους τῶν ἐκκλησιαστικῶν δογμάτων... Non tantum Canon LIX^us sed et alii exponuntur.

301. Athanasii Alex. contra omnes hæreses. Ἕκαστος τῶν ἁγίων προφητῶν... ἀληθείας ἀκαταμάχητοι.

331. Ejusdem ex epistola de synodis Ariminensi et Seleuciensi. Ἐπειδὴ δὲ οὕτως αὐτοί...

344. Ejusdem contra Arianos apologia pro Dionysio episcopo Alexandrino. Οἱ πάλαι Ἰουδαῖοι...

348. Theodoti Ancyrani episcopi interpretatio symboli Nicæni. Τὸ μὲν ἐν τῇ πίστει (2).

363. Leontii episcopi Cypri (3) contra Judæos. Δεῖξόν μοι, φησὶ, τὰ σημεῖα...

364 v°. Gregorii archiepiscopi Antiocheni sermo in sepultura Domini. Ἐπαινετὸς καὶ οὗτος τῆς ἐκκλησίας ὁ νόμος... (4).

372. Joannis Thessalonicensis sermo de discrepantia evangelistarum in historia resurrectionis. Καθὼς ἐνεχώρει διεσαφήσαμεν... (5).

382. Περὶ τῶν ἁγίων καὶ οἰκουμενικῶν συνόδων τὸ ποῦ καὶ πῶς καὶ κατὰ τίνων ἑκάστη αὐτῶν συνήχθη. Χρὴ γινώσκειν πάντα χριστιανόν...

3

Chartaceus in-f°, fol. 364, sæc. XV, olim S. Silvestri.

A. Basilii Magni in Isaiam prophetam interpretatio. Εὔξατε μὴ γενέσθαι τὴν φυγήν...

B. Origenis, ut aiunt, Philocalia.

Ἐκλογὴν ἡ παροῦσα περιέχει βίβλος γραφικῶν ζητημάτων καὶ ἐπιλύσεων ἐκ διαφόρων βίβλων τῷ Ὠριγένει πονηθεισῶν ἠθροισμένην ὑπὸ τῶν τὰ θεῖα σοφῶν Βασιλείου καὶ Γρηγορίου ἐν πυκτίῳ τε παρὰ θατέρου τούτων Γρηγορίου τοῦ θεολόγου Θεοδώρῳ τῷ τηνικαῦτα ἐπισκοποῦντι τὰ Τύανα ἐπεσταλμένην. In XXIV capitula dividitur quorum tabula præcedit.

(1) Fabric., *Bibl. gr.*, XI, p. 293.
(2) Fabr., X, p. 513. Edid. Combefis. Paris, 1675.
(3) Fabr., VIII, p. 321.
(4) Fabr., X, 249. Combefis, *Auct. nov.*, I, p. 827.
(5) Fabr., X, p. 250 Combefis, *Auct. nov.*, I, p. 791.

Digitized by Google

In fine codicis inscriptum est : Τέλος βίβλου τῶν κατὰ Κέλσου ἡ λεγομένη Φιλοκαλία.

4

Membr. in-f°, fol. 316, sæc. XI. In imo margine fol. 1ⁱ : legitur τοῦ τροπαιοφόρου, quod videtur esse nomen alicujus monasterii vel ecclesiæ.

Gregorii Nysseni opera.
In fronte index legitur sequiori ævo conscriptus.

5

Chartaceus in-4°, fol. 437, sæc. XV, olim S. Silvestri.

A. Nicetæ Serrensis scholia in S. Gregorium Nazianzenum.
1. In serm. I. de Pascha. Ἄκων χειροτονηθεὶς ἱερεὺς ὁ θεῖος, Γρηγόριος, ὥστε λοιπὸν γηράσαντος τοῦ πατρός...
11. In serm. II. de Pascha.
79. In serm. de nova Dominica et vere et in martyrem Mamantem.
98. In serm. de Pentecoste.
129. In serm. de Maccabeis.
148. In serm. de orationibus et in Julianum imp.
163. In serm. de Christi nativitate.
187. In laudationem funebrem S. Basilii.
236. In serm. in sancta lumina.
257. In serm. de amore paupertatis.
280. In serm. de sancto baptismate.
318. In serm. de adventu CL episcoporum.
342. In serm. de plaga grandinis.
B. 360. Argumenta sermonum Gregorii Nazianzeni, diversa ab iis quæ inter scholia præcedentia continentur. Ἄκων εἰς ἱερωσύνην ὁ μέγας οὗτος πατὴρ ἀχθείς...
C. 364 v°. Menses Romanorum, Macedonum, Judæorum et Ægyptiorum. Sequuntur duo folia sine scriptura.
D. Scholia alia, seu ex Nicetianis excerpta.
367. In laudationem funebrem S. Basilii.
393. In serm. in S. Athanasium.

Digitized by Google

417. In serm. ad Gregorium fratrem Basilii.
423. In serm. de martyre Cypriano.

6

Chartaceus in-f°, fol. 118, sæc. XV, olim S. Silvestri.

Heliæ Cretensis scholia in Gregorium Nazianzenum, cum textu.

1. In serm. de ordine in disputationibus servando. Πανήγυρίς τις τῷ λόγῳ ὑπόκειται πολυάνθρωπος ἑορτῆς τινος...
64. In serm. de Herone philosopho Alexandrino.
102. In serm. de ordinatione Eulalii episcopi.
111. In serm. de Nazianzenis timore perculsis.
114. In serm. contra Arianos.

7

Chartaceus in-f°, fol. 94, sæc. XV, olim S. Silvestri.

Anonymi anthologia ex operibus Gregorii Nazianzeni decerpta, et in LX capitulis digesta. Τοῖς τοῦ περιβοήτου Γρηγορίου θεοπνεύστοις καὶ μελισταγέσι λόγοις τοῦ μεγάλου καὶ πολυφαοῦς λαμπτῆρος τῆς θεολογίας...

8

Chartaceus in-f°, fol. 483, sæc. XV, olim S. Silvestri.

Chrysostomi enarrationes in Psalmos CL.

9

Chartaceus in-f°, fol. 141, sæc. XV, olim S. Silvestri.

A. Chrysostomi epistolæ.

Prima inscribitur ἐπισκόποις καὶ πρεσβυτέροις ἐν φυλακῇ οὖσι, et incipit : Δεσμωτήριον οἰκεῖτε καὶ ἄλυσιν περίκεισθε... Ultima ad Κυριακὸν πρεσ-

Digitized by Google

δότερον directa est; incipit vero : Καὶ ἐν τούτῳ ἐθαύμασα σοῦ τὴν ἀγαπήν...

B. 95. Joannis Damasceni περὶ φιλοσοφίας (1); præfigitur epistola ad Cosmam Maïumensem episcopum : Τῷ ὁσιωτάτῳ καὶ θεοτιμήτῳ πατρὶ Κοσμᾷ ἁγιωτάτῳ ἐπισκόπῳ τοῦ Μαϊμᾶ, Ἰωάννης ἐλάχιστος. Τὸ μὲν στενὸν τῆς διανοίας...

98. Incipit περὶ φιλοσοφίας. Φιλοσοφία ἐστὶ γνῶσις τῶν ὄντων ᾗ ὄντα ἐστί...

137 v°. Michaelis Pselli ad imperatorem Ducam quæstiones. Τοῦ Ψελλοῦ πρὸς τὸν βασιλέα κύριον Μιχαὴλ τοῦ Δουκᾶ. Πιστεύομεν εἰς ἕνα πατέρα τῶν πάντων ἀρχὴν καὶ αἰτίαν (2).

10

Chartaceus in-f°, fol. 61 (pag. 122), sæc. XV, olim S. Silvestri.

1. S. Joannis Chrysostomi sermones sex περὶ ἀκαταλήπτου.

p. 104. Ejusdem sermo in psalmum centesimum.

11

Chartaceus in-f°, fol. 406, sæc. XV, olim S. Silvestri.

1. Anastasii Sinaitæ liber qui vocatur Ὁδηγός, 154 constans capitulis. Οἱ μέν φασιν, ὅτι πίστις... χάριν ψυχῆς ἀποτμηθήσεται.

234. Polycarpi martyris ad Philippenses epistola cum epistola Barnabæ solito more conjuncta. Πολύκαρπος καὶ οἱ σὺν αὐτῷ... μετὰ τοῦ πνεύματος ὑμῶν. Ἀμήν.

257 v°. Methodii Patarensis episcopi περὶ τῆς βασιλείας τῶν ἐθνῶν καὶ εἰς τοὺς ἐσχάτους καιροὺς ἀκριβὴς ἀπόδειξις. — Ἱστέον ὅτι ἐξελθόντες.

265. Πεύσεις προσαχθεῖσαι ὑπὸ Κωνσταντίου, Θεοχαρίστου, Ἀνδρέου, Γρηγορίου, Δόμνου, Ἰσιδώρου, Λεοντίου, ἐπισκόπῳ Καισαρίῳ τῷ ἀδελφῷ τοῦ ἁγίου Γρηγορίου ἐπισκόπου Ναζιανζοῦ, ὁπηνίκα ἐκρατήθη ἐν Κωνσταντινουπόλει διδάσκων ἐπὶ ἔτη εἴκοσι. — Οἱ τὴν μεγάλην καὶ εὐρύχωρον... (3).

(1) Fabr., IX, p. 692.

(2) Fabr., X, 63; ibi describitur opus illud et quidem ex nostro codice quem Fabricius se vidisse testatur *in bibliotheca Silvestrina* (v. præf.).

(3) Fabr., VIII, p. 436. Hunc codicem descripsit Lucas Holstenius, cujus apographus servatur in cod. Barberino 7. Ibi secundo folio hæc præscripsit : « *S. Polycarpi episcopi et martyris epistola ad Philippenses. S. Barnabæ epistola* ἀκέφαλος. *Ex msto bibliothecæ S. Silvestri in Quirinali collata cum msto vetustiore*

Digitized by Google

12

Chartaceus in-f° min., fol. 169, sæc. XV, olim S. Silvestri.

Anastasii Sinaïtæ in hexaemeron homiliæ undecim.
Φωνὴ Θεοῦ ἱερὰ ... κ. τ. λ.

13

Chartaceus in-f°, sæc. XV, fol. 279, olim S. Silvestri.

1. Andronici Comneni liber contra Judæos.
Ἡ δογματικὴ τῶνδε τῶν λόγων χάρις
τὴν ἑβραϊκὴν ἐξελέγχουσα πλάνην
τὰς εὐσεβεῖς δείκνυσι τοῖς πιστοῖς τρίβους.
ἔγραψα δ'αὐτὴν Ἀνδρόνικος ἐκ πόθου
ἀδελφόπαις ἄνακτος, Αὐσόνων γένους,
Κομνηνοφυοῦς ἐκ σεβαστοκράτορος.
εἰς γῆν προαχθεὶς καὶ γλυκὺ βλέψας φάος.
Ἐπειδήπερ πολλοὶ τὴν τῶν παρανόμων Ἰουδαίων...

Sequitur dialogus inter Judæos (οἱ Ἰουδαῖοι) et christianos (πρὸς Ἰουδαίους) (1).

138. Michaelis Attaliotæ ἀνθυπάτου καὶ κριτοῦ synopsis legum in titulis XXXVII. Μέλλων ὦ θειότατε βασιλεῦ κατὰ τὸ ἐπιτεταγμένον μοι... Sequitur proœmium ubi de origine et collectionibus romanarum legum agitur. Mox (f° 140 v°) incipit titulus primus Πάντες ἄνθρωποι ἢ δοῦλοί εἰσιν, ἢ ἐλεύθεροι... (2).

201. Sententiæ diversæ de auctoritate legum.

202 v° Novellæ imperatorum.

258. Excerpta e novellis Leonis imperatoris, in capitulis LVI distributa. Θεσπίζομεν ἀπὸ τοῦ νῦν καὶ εἰς τὸν ἅπαντα χρόνον... ὃς ἄγει τοὺς ὑπηκόους.

Vatic. bibl. » Cfr. Gebhardt, *Patrum apostolicorum opp.*, fascic. I. 2. Lipsiæ, 1878, p. x. Gebhardt recte suspicatus est Cunninghamium errasse quum narravit, fonte unde hauserit non indicato, codicem nostrum incendio absumptum fuisse.

(1) Fabr., VII, 730.

(2) Fabr., XI, 193.

Digitized by Google

14

Chartaceus in-f°, fol. 176, sæc. XV, olim S. Silvestri.

Procli Platonici in Parmenidem Platonis libri septem. Εὔχομαι τοῖς θεοῖς... Liber septimus totus cum sexti parte aliqua deest, quum tamen ad utrumque continendum folia alba supersint, sed codex non fuit ad finem usque perductus, neque pergit ultra hæc VI[1] libri verba : ὅσοι τὰ δύο εἴδη τοῦ ποσοῦ τό τε διωρισμένον καὶ τὸ συνεχὲς ἀποφάσκεσθαι...

15

Membr. in-f°, fol. 109, sæc. XIII, olim ////κέλτου Κωνσταντιέως, post S. Silvestri, fine mutilus.

Lexicon anonymum etymologicum. Initium est p. 13 (1) propter interversionem quaternionum :

Ἀρχὴ σὺν Θεῷ τῆς ἐτυμολογίας.

Ἀαρὼν κύριον ὄνομα, ὁ τοῦ Μωϋσέως ἀδελφός.

Ἀβάλε, σχετλιατικὸν ἐπίρρημα, κ. τ. λ.

Codex est palimpsestus. Præter pauca folia scriptura inferior pertinet ad res legales. In medio paginæ textus est juris, quem undique circumdant uberrima scholia; in lembis exterioribus marginum scholia alia sunt, posterioris ætatis, sæculi scilicet XII[1], quum reliqua pertineant ad sæculum XI.

Circa finem, in aliquot foliis, nempe 187, 195, 197, 199, 201, 205, 207, 211, 213, 215, 217 uncialis est inferior scriptura et quidem ea inclini forma quæ passim sæculi IX propria esse judicatur. Fragmenta sunt Pentateuchi cum variis lectionibus in margine, ex Aquila et Symmacho descriptis.

16

Chartaceus in-4°, sæc. XV, vel XVI, fol. 195, olim S. Silvestri.

A. Archimedis opera.

1 v°. περὶ σφαίρας καὶ κυλίνδρου α'.

(1) Numeri sunt paginarum, non foliorum.

Digitized by Google

32. περὶ σφαίρας καὶ κυλίνδρου β'.
42. κύκλου μέτρησις.
44. περὶ κωνοειδέων καὶ σφαιροειδέων.
80 v°. περὶ ἑλίκων.
104. ἰσορροπικῶν α'.
110 v°. ἰσορροπικῶν β'.
117 v°. ψαμμίτης.
125 v°. τετραγωνισμὸς παραβολῆς.

B. Eutocii Ascalonitæ ὑπομνήματα in Archimedem.
136. εἰς τὸ α' περὶ σφαίρας καὶ κυλίνδρου.
145 v°. εἰς τὸ β'.
171 v°. εἰς τὴν τοῦ κύκλου μέτρησιν.
185. εἰς τὸ α' τῶν ἰσορροπικῶν.
188. εἰς τὸ β'.

17

Chartaceus in-f° min., fol. 118, sæc. XV. Cretæ scriptus a quodam Antonio Mediolanensi, anno 1479. Antonii Mylesii fuit, ut verba hæc indicant, in imo folio primo scripta :

Antonii Mylesii et amicorum.

Lycophronis Alexandra cum prologo, scholiis et interlinearibus glossis Joannis Tzetzis. Incipit : Βίβλος μὲν τελέθουσα Λυκόφρονος ᾀσματοκόμπου. Finit : ... κεκαλυμμένα λέγων, ἀπὸ μεταφορᾶς τοῦ λέπους.

Subscriptio :

Λυκοφρονικῆς μονοπροσώπου βίβλου
εἴληφε τέλος τῇ συνάρσει τοῦ Λόγου.

Εὐχαριστῶ σοι, Παράκλητε ἀγαθὲ ὁ παρὰ πατρὸς δι' υἱοῦ ἐκπορευόμενος, ὅτι κατηξίωσας ἐμὲ ἐπιθεῖναι τέλος τῇ παρούσῃ βίβλῳ.

Ἀντώνιος μεδιολανεὺς καὶ τοῦτο ἐν Κρήτῃ ἐξέγραψα ανοθ' μηνὸς μαΐου κζ'.

18

Chartaceus in-f°, fol. 727, sæc. XVI, olim S. Silvestri. Tres codices in unum compacti sunt, a diversis quidem, sed coævis hominibus descripti.

A. ff. 1-256.
1. Catena in Jeremiam, ubi citantur Chrysostomus, Olym-

Digitized by Google

piodorus, Didymus, Theodoretus, Gregorius Thaumaturgus, Origenes, Severus, Apollinaris, Victor presbyter, Isidorus Pelusiota, Hippolytus, Polychronius, Theophilus Alexandrinus, Eusebius Cæsariensis, Demetrius, Cyrillus, Basilius.

194. Catena in Baruch. Citantur Athanasius, Olympiodorus, Origenes, Cyrillus, Eusebius.

206. Catena in Threnos, ex Eusebio, Olympiodoro, Victore, Origene, Severo, Theodoreto.

B. ff. 257-528.

527. Catena in Ezechielem, ex Origene, Apollinari, Basilio, Hesychio, Gregorio Nysseno, Theodoreto, Cyrillo, Polychronio, Severo Antiocheno, Eusebio.

C. ff. 529-727.

529. Catena in Habacuc, ex Theodoreto et Hesychio.

583. Catena in Isaïam ex Basilio, Theodoro Heracleota, Theodoreto, Eusebio, Cyrillo, Severo.

623. Catena in Danielem ex Hippolyto, Eudoxio philosopho, Polychronio, Apollinari, Ammonio presbytero, Chrysostomo, Severo, Origene, Cyrillo, Basilio, Eusebio, Hesychio, Africano.

19

Chartaceus in-4°, fol. 110, sæc. XIV, initio et fine mutilus, pessime a vermibus et aqua habitus. Pertinuit olim ad Manerium quemdam qui nomen suum et numerum 193 in 1° fol. scripsit.

Demosthenis orationes :

1. Ὀλυνθιακὸς γ'. a verbis παραπλησίως, οἷς τὰ μέν, Reiske, p. 36.

2 v°. κατὰ Φιλίππου α'.

11. περὶ τῆς εἰρήνης.

15. κατὰ Φιλίππου β'.

20. περὶ Ἁλοννήσου.

25 v°. περὶ τῶν ἐν Χερρονήσῳ.

34 v°. κατὰ Φιλίππου γ'.

43 v°. κατὰ Φιλίππου δ'.

52 v° ὑπὲρ τῆς τῶν Ῥοδίων ἐλευθερίας.

57 v°. περὶ τοῦ στεφάνου.

96. περὶ παραπρεσβείας... usque ad ἀναλώσας ὥστε τυχεῖν, Reiske, p. 382.

Spatiosæ sunt margines, ad scholia excipienda aptissimæ, quæ

Digitized by Google

tamen non ubique scripta sunt et ad orationem pro corona potissimum occurrunt. Orationibus prologi seu ὑποθέσεις præscripti sunt.

20

Chartaceus in-4°, fol. 152, sæc. XIV. Primum folium sæculo XVII suppletum est. Codex pertinuit olim ad quemdam Joannem de Thomasiis.

Quinque libri Moysis.

In ultimo folio manu posteriori additum est fragmentum nullius momenti περὶ τοῦ μὴ ποιεῖν ἀδελφοποιήσεις.

21

Membr. in-4°, fol. 156, sæc. X, binis columnis scriptus.

Homiliæ :

1. Greg. Nazianz. εἰς τὴν γενέθλιον τοῦ Κυρίου. Χριστὸς γεννᾶται, δοξάσατε...

8 v°. Basilii Magn. εἰς τὴν γέννησιν τοῦ Κυρίου. Χριστοῦ γέννησις ἡ μὲν οἰκεῖα...

15. Procli CP^ani εἰς τὸν πρωτομάρτυρα Στέφανον. Ὡς ἱερὸς ἀληθῶς...

20 v°. Basilii Seleuciensis εἰς τὰ ἅγια νήπια. Πάλιν ὁ γέρων ἐγώ...

25. Amphilochii Iconiensis de S. Basilio. Ἀγαπητοὶ, οὐκ ἦν ἀπεικώς... In fine, p. 48 v°, unciali charactere legitur : ἐτελειώθη ὁ βίος καὶ τὰ θαύματα τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν καὶ ἀρχιεπισκόπου Βασιλείου Καισαρείας Καππαδοκίας διὰ χειρὸς Κονσταντίνου πρεσβυτέρου ἐλαχίστου καὶ ἁμαρτωλοῦ.

46 v°. Chrysostomi εἰς τὰ ἅγια φῶτα. Ἡ πηγὴ τῶν εὐαγγελικῶν...

52 v°. Basilii Magni εἰς τὸ ἅγιον βάπτισμα. Ὁ μὲν σοφός...

62. Greg. Nazianz. εἰς τὰ ἅγια φῶτα. Πάλιν Ἰησοῦς ὁ ἐμός...

71. Συναγωγὴ καὶ ἐξήγησις ὧν ἐμνήσθη ἱστοριῶν ὁ ἐν ἁγίοις πατὴρ ἡμῶν Γρηγόριος ὁ θεολόγος ἐν τῷ αὐτοῦ λόγῳ οὗ ἡ ἀρχὴ · Πάλιν Ἰησοῦς ὁ ἐμός...

76. Ἐπίλυσις τῶν δυνερμηνεύτων λόγων τῶν ἐγκειμένων τοῖς τοῦ θεολόγου εἰς τὸ « Χριστὸς γεννᾶται ». Θεὸς ἦν μὲν ἀεί. ...

78. Μαρτύριον τῆς ἁγίας μεγαλομάρτυρος Παρασκευῆς.

81. Epiphanii Salamin. εἰς τὰ βαΐα. Χαῖρε σφόδρα.

85 v°. Chrysostomi εἰς τὸν Ἰωσὴφ περὶ σωφροσύνης.

89 v°. Ephræmi εἰς τὸν πάγκαλον Ἰωσήφ, haud integra.

91. Μαρτύριον τῶν μ'.

Digitized by Google

97. Theodori Studitæ ἐγκώμιον εἰς τὴν εὕρεσιν τῆς τιμίας κεφαλῆς τοῦ προδρόμου. Τρίτον μήνυμα...

99. Amphilochii Iconiensis de Maria, Anna et Simeone, in die ἀπαντήσεως. Πολλοὶ τῶν μεγάλων.

104 v°. Chrysostomi de filio prodigo. Ἀεὶ μὲν ἀγαπητοὶ τὴν τοῦ Θεοῦ φιλανθρωπίαν...

110 v°. Ephræmi de cruce et pœnitentia et secundo adventu Domini. Πᾶσα ἑορτή...

119. Chrysostomi de expulsu Adami. Ἠκούσαμεν ἀρτίως...

121. Anastasii Sinaitæ, in VI^um^ psalmum, in ingressu jejuniorum. Πρέπουσα ἀρχή...

134. Gregorii Nysseni, in ingressu jejuniorum. Σύνθετον ζῷον ὁ ἄνθρωπος...

145 v°. Chrysostomi de muliere Samaritana. Σήμερον ἡμῖν ὁ Χριστός...

151. Chrysostomi de annuntiatione. Βασιλικῶν μυστήριον.

154. Martyrium Luciæ virginis.

Passim occurrunt scholia unciali charactere descripta.

22 (1)

Membr. in-4°, fol. 92, sæc. XI, fine mutilus. Miscellanæ veterum PP, et acta SS.

1. Μαρτύριον τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Ἀνδρέου. Inc. Ἃ τοῖς ὀφθαλμοῖς ἡμῶν ἴδομεν, f. 1.

2. Μαρτύριον τῆς ἁγίας Βαρβάρας τῆς παρθένου. Inc. Κατ' ἐκείνους καιροὺς, βασιλεύοντος Μαξημιανοῦ, f. 6^b^.

3. Πρᾶξις τοῦ ἁγίου Νικολάου ἐπισκόπου Μύρων. Inc. Ἐγένετο ἐν τοῖς καιροῖς τοῦ βασιλέως Κωνσταντινοῦ, f. 7^b^.

4. Μαρτύριον τῶν ἁγίων Εὐστρατίου, Αὐξεντίου, Εὐγενίου, Μαρδαρίου καὶ Ὀρέστου. Inc. Βασιλεύοντος Διοκλητιανοῦ, f. 18. Desinit: imperf. in-f. 34^b^.

5. Ex commentario, cujus desideratur initium, in Danielem. Inc. Εἴδομεν διὰ τῆς μνήμης τὴν ἱστορίαν, f. 35 ^b^.

(1) De isto codice aliqua dixi in libello *De Macario Magnete et scriptis ejus*, Paris. 1877; sed dum Romæ morarer eum describere omiseram. Quod hic suo loco non desit, id debeo Emo Pitræ cardinali. Is enim, quæ est ejus humanitas, ipse codicem in meum usum excussit et descriptionem, quam hic exhibeo, confecit.

Digitized by Google

6. Περὶ Σωσάννης. Καὶ ἦν ἀνὴρ οἰκῶν ἐν Βαβυλῶνι, f. 41b.

7. Danielis visiones. Ὅρασις α'. Ἐν ἔτει τρίτῳ, f. 44.

8. Scholia in Danielem. Λέγει ὁ ἅγιος Ἐπιφάνιος... Occurrunt nomina Epiphanii, Theodosii grammatici, Hippolyti, Theodoreti, f. 67.

9. Ἀπὸ φωνῆς τοῦ Μάγνητος. Πρὸς τὸν Ἠλίαν... f. 68b.

10. Scholia de vario argumento. Nomina insunt Methodii Patarensis, Severiani, f. 69.

11. Περὶ τῆς τεσσαρακοστῆς. Inc. Γίνωσκε εἶναι τὴν ἀρχὴν τῆς μ^ῆς f. 70.

12. De eodem. Ἐκ τῆς ἐν Νικαίᾳ συνόδου, ἀρχὴ τῶν νηστειῶν, f. 70b.

13. S. Joannis Chrysostomi de eleemosyna. Inc. Ὅταν τῷ εὐδαπανήτῳ, f. 71.

14. Ejusdem de meretrice. Inc. Πάντοτε μὲν ὡς Θεὸς, f. 75; finis desideratur.

15 Ἀκέφαλος oratio in Matth. IV. Inc. ... σας σαλεύσαι, τῆς γὰρ τῆς θεότητος, f. 79.

16. Chrysostomi in parabolam agricolæ. Inc. Ὁρῶ τῇ ποίμνῃ τῶν εὐσεβῶν, f. 84; finis deest.

17. Pantaleonis Diaconi et Chartophylacis Magnæ Ecclesiæ CP. de miraculis S. Michaelis archangeli. Inc. Παρὰ τοῦ ἑνὸς ἑκάστου ἐθνάρχου, f. 85. usque in finem cod. imperf.

23

Membran. in-4°, fol. 59, sæc. XI, initio et fine mutilus.

Homiliarium; ii tituli occurrunt.

1 v°. Chrysostomi de jejunio et eleemosyna. Καλὴ νηστεία καλὴ καὶ ἡ τῶν γραφῶν ἀνάγνωσις. ...

5. Ejusdem de tentatione Christi. Ἐξῆλθεν ὁ Κύριος ἡμῶν. ...

11. Ejusdem de prodigo filio. Ἀεὶ μὲν τὴν τοῦ Θεοῦ φιλανθρωπίαν. ...

15 v°. Leontii Hierosolymitani presbyteri, de Samaritana muliere. Σήμερον ἡμῖν ὁ Χριστὸς τοὺς ἄθλους...

21. Athanasii de cæco nato. Πολυσπούδαστόν ἐστιν πᾶσιν...

27 v°. Chrysostomi de Annuntiatione. Πάλιν χαρᾶς εὐαγγέλια...

28 v°. Ejusdem de quatriduano Lazaro. Ὥσπερ μήτηρ φιλότεκνος...

35 v°. Epiphanii Cyprii εἰς τὰ βαΐα. ...

39 v°. Chrysostomi de concilio a Judæis habito. Ἐοίκασι μὲν οἱ τῆς ἐκκλησίας φίλτατοι...

45. Ejusdem de meretrice et unguento. Πάντοτε μὲν ὁ Θεὸς...

Digitized by Google

49 v°. Ejusdem in sancta feria V^a in qua Salvator pedes discipulorum lavit. Ἔλαιον καὶ φιλανθρωπίαν...

52 v°. Ephræmi de sancta Parasceve et latrone et cruce. Πρώην Ῥεβέκκας...

57 v°. Gregorii Nazianzeni de Pascha. Ἀναστάσεως ἡμέρα καὶ ἡ ἀρχὴ δεξιά...

59 v°. Chrysostomi de Resurrectione. Νῦν τὸ πένθος τῶν νεκρῶν...

Sed et alia esse acephala, propter multorum foliorum deperditionem, nullo modo dubitandum est.

24

Membr. in-4° min., fol. 315, sæc. XI, olim S. Andreæ Romæ.

Gregorii Magni dialogi græce versi.

Γριγορίου τοῦ ἁγιωτάτου καὶ ἀποστολικοῦ πάπα τῆς πρεσβυτέρας Ῥώμης διάλογοι ἱστορικοὶ πρὸς Πέτρον ἀρχιδιάκονον τῆς αὐτῆς ἐκκλησίας περὶ πολειτείας διαφόρων πατέρων ἐν τῇ Ἰταλίᾳ λαμψάντων · εὐλόγησον πάτερ.

Μιᾷ τῶν ἡμερῶν...

Subscriptio :

† ἐγράφη ἡ ψυχοφελεῖς αὕτη βίβλος διαχιρὸς Ἀθανασίου εὐτελοῦς μοναχοῦ εἰς τὴν ναίαν μονὴν τὴν ὑπὲρ ἁγίαν θεοτόκον, καὶ τελειωθῆσα μηνὶ σεμπτεμβρίῳ κα' ἔτους ς φ π' (1072).

† Τὸν δακτίλοις γράψαντα τὸν κεκτιμένον,
τὸν ἀναγινώσκοντα τὴν βίβλον ταύτην,
φύλατται τοὺς τρῖς, ἡ τριὰς παναγία.

† Καὶ οἱ ἐντυγχάνοντες τοῦδε τοῦ τέλους, μέμνησθέ μου, δυσωπῶ, πατέρες θεῖοι.

25

Membran. in-4°, 80 fol., sæc. XI, initio et fine mutilus, binis columnis accurate scriptus.

Basilii magni homiliæ XI de opere sex dierum.

Multis hiat lacunis, quum non tantum initio et fine sed pluribus in locis folia avulsa fuerint.

Digitized by Google

26

Chartaceus in-4° min., fol. 109, sæc. XVI.

A. Catena Patrum in psalmum 118.
B. Catena Patrum in psalmos 124-150.

27

Chartaceus in-4° min., fol. 94, sæc. XV exeuntis, initio et fine mutilus.

Isidori Pelusiotæ epistolæ.

1. Incipiunt ab epistola XI^a libri I, Ἀφελίῳ γραμματικῷ. Εἰ Σωκράτης τῶν ἀττικῶν δογμάτων ὁ νομοθέτης... Sunt epistolæ CCCXLI.

80. Incipit liber secundus in quo XXXI tantum epistolæ occurrunt, pleræque sine numeris : ultima Ἀντιόχῳ inscribitur; incipit : Τίνος ἕνεκεν ἔφης εἶπεν ἡ τῆς ἡμερότητος πηγὴ διὰ τοῦ Ἰεζεκιὴλ περὶ τῶν Ἰουδαίων, οὐ φείσεται ὁ ὀφθαλμός μου... nec ultra procedit ob mutilationem codicis.

28

Membr. in-4°, fol. 54, sæc. XII, initio et fine mutilus, olim S. Silvestri.

Menologium mensis Januarii.

29

Membr. in-4°, fol. 28, sæc. XIII, initio et fine mutilus.

Menologium.

30

Membr. in-4°, fol. 243, sæc. XI, initio et fine mutilus.

Menologium.

Digitized by Google

31

Membr. in-4°, fol. 70, sæc. XII, initio mutilus; aliquot folia circa finem valde lacera sunt.

Menologium.

32

Membr. in-4° min., fol. 49.

Duo sunt codices in unum compacti, unus sæc. XIV, alter sæc. XII.

I (f. 1-28). Ἀκολουθία εἰς μνῆστρα seu Ritus nuptiarum.

II (f. 29-49) initio et fine mutilus : fragmentum menologii.

Imperita quædam manus in folio vacuo 28° scripsit : *Carissimo et mio honorando patri Comneno.*

33

Membr. in-4° min., fol. 158, sæc. XI, olim S. Andreæ Romæ; initio et fine mutilus, binis columnis scriptus.

Evangeliarium secundum dominicas, ferias et festa dispositum.

34

Chartaceus in-8°, fol. 311, sæc XVI, olim τοῦ Ἰωάννου Βαπτίστου Γωλλα (?) ἀπὸ τῆς πιάντις (sic) τῶν ἀρδιανυτῶν τῆς Συκελίας.

Euchologium, quod sequitur (f° 278) πασχάλιον, seu computum festorum mobilium ab anno 1542 ad annum 1592.

Subscriptio (fol. 297 v°). Ἐτελεώθει ἡ παροῦσα δέλτος διὰ χειρὸς κἀμοῦ τοῦ ἁμαρτωλοῦ Γεωργίου ἐκ τῆς Κωνσταντινουπόλεως διὰ συνδρομῆς καὶ ἐξόδου τοῦ τιμιωτάτου ἐν ἱερεῦσιν παπᾶ κυρ. Μανουὴλ τοῦ Ἀτζίδα ἐκ τῆς πόλεως Ῥόδου. Ἐγράφη ἐν τῇ πόλει Μησύνη, ἐπὶ ἔτους ζν' ἐν ἰνδ. ιε', ἐν μηνὶ ἀπριλλίῳ ιη' ἡμέρᾳ τρίτῃ ὥρᾳ β' τῆς νυκτοῦ.

Post subscriptionem sequitur ἀκολουθία εἰς ψυχὴν κρινομένης cum canone quodam Andreæ Cretensis qui sic incipit. Δεῦτε, συνάχθητε

Digitized by Google

πάντες οἱ εὐσεβῶς ἐν τῷ βίῳ ζήσαντες, καὶ θρηνήσατε ψυχὴν ξενωθεῖσαν δόξης τοῦ Θεοῦ, καὶ δουλεύσασαν τοῖς ἐχθροῖς δαίμοσι σπουδῇ.

F° 311 legitur canonicus textus de reconciliatione hæreticorum, emptoris Atsidæ seu Acidæ manu scriptus.

35

Membr. in-8° quadratus, fol. 35, sæc. XII, initio et fine mutilus.

Euchologium.

36

Bombycinus in-8°, fol. 176, sæc. XIV, initio mutilus, pessime a tineis habitus.

Vitæ vel passiones sanctorum.

1. Incipit codex in vita SS. Menodoræ, Metrodoræ et Nymphodoræ martyrum.

6. Vita S. Theodoræ Alexandrinæ. Ζήνων μὲν ἤδη...

29. Martyrium S. Euphemiæ. Διοκλητιανοῦ τὰ Ῥωμαίων...

48. Martyrium S. Theclæ Iconiensis. Ἄρτι τοῦ μεγάλου...

71 v°. Martyrium S. Julianæ. Καὶ ἡ καλλίστη τῶν πόλεων...

84. Martyrium S. Anastasiæ. Ἀναστασία γυναικῶν...

119 v°. Martyrium S. Eugeniæ. Κομόδου μετὰ Μάρκου...

159. S. Basilii Cæsariensis λόγος προτρευτικὸς (*sic*) εἰς τὸ ἅγιον βάπτισμα. Ὁ μὲν σοφός...

37

Chartaceus in-4°, fol. 125, sæc. XV, olim S. Andreæ.

1. Carmen libri dedicatorium a Joanne Eugenico compositum, LVIII constans versibus politicis.

Αὐτοκράτορ κράτιστε, πορφύρας γόνε...
Ἰωάννης σοι ταῦτα θερμὸς οἰκέτης
ὁ Εὐγενικὸς τολμηρῶς προσφθέγγομαι,
ὁ καὶ νομοφύλαξ τιμηθεὶς σῷ κράτει.

3 v°. Appiani sophistæ Alexandrini historiæ Romanæ proœmium. Τὴν Ῥωμαϊκὴν ἱστορίαν...

Digitized by Google

10 v°. Ἀππιανοῦ Ῥωμαϊκῶν Λιβυκή. Καρχηδόνα τὴν ἐν Λιβύῃ... Paginæ 35 v° et 36 v° sine scriptura sunt, ob lacunam quæ inter verba ὑπ' Ἀννίβου σεσωρευμένον et ἀνώμαλον καὶ ἐπίφθονον panditur. Explicit f° 80 v°... μετὰ ἔτη τῆς σκαφῆς ἑκατὸν καὶ δύο.

81. Xenophontis Œconomicus. Ἤκουσα δὲ αὐτοῦ ποτε... φοβούμενος μὴ δὶς ἀποθάνῃ.

38

Chartaceus in-4°, fol. 11, sæc. XV, a latino homine, ut videtur, descriptus; olim S. Andreæ.

2. Epigramma in XII Herculis labores. Πρῶτα μὲν τὸν ἐν Νεμέᾳ Βριαρὸν κατέπεφνε λέοντα.

2 v°. Epigramma in Homerum. Ἐνθάδε τὴν ἱερὰν κεφαλὴν κατὰ γαῖα καλύπτει...

3. Herodoti ἐξήγησις περὶ τῆς τοῦ Ὁμήρου γενέσιος καὶ βιότης. Ἡρόδοτος ὁ Ἁλικαρνασεὺς... ἔτεσιν ἑκατὸν ἑξήκοντα ὀκτώ.

11. Dionis Chrysostomi περὶ Ὁμήρου. Ὁ μὲν Δημόκριτος περὶ Ὁμήρου... ἀνδρῶν καλεῖσθαι.

13. Iliadis Homeri rapsodiæ A-H; præcedunt ὑποθέσεις; inter lineas occurrunt notulæ seu glossæ latino ut plurimum sermone conscriptæ.

39 (1)

Chartaceus in-8°, fol. 256, sæc. XIV et XV.

Sæc. XV. — 1. Ἑρμηνεῖαι εἰς τὴν σύνοψιν τῶν ///ργῶν τῶν νόμων τοῦ ὑπερτίμου Ψέλλου.

Εἰς τὸ · Τόδ' ἕβδομον καὶ ὕστατον. Ἑρμηνεία. Τὸ ἕβδομον βιβλίον τῶν Διγέστων δι' ἰσχυρῶν συμφώνων... finit f° 9 v° verbis καὶ ὁ ἄλλος ὡς ἀνελὼν ὑπόκειται.

Sæc. XIV. — 10. Tabula ordine alphabetico digesta, ad sequens opus sese referens.

Εἰς πόσα διαιροῦνται οἱ ἄνθρωποι πάντες... finit f° 33 v°... περὶ ὠρείων.

34. Incipit synopsis legum sine titulo. Οἱ ἄνθρωποι πάντες ἢ

(1) De cod. isto, cfr. Assemani, *Bibl. orient.*, t. I, p. 596.

Digitized by Google

δοῦλοί εἰσιν, ἢ ἐλεύθεροι ἢ ἀπελεύθεροι... finit f° 226 v°. Οἱ δὲ ἐν Ἀρμενίᾳ ὠρειάριοι καὶ ἀπὸ σίτου καὶ κριθῆς ἐλάμβανον κατὰ τεσσαράκοντα ἕν.

Sæc. XV. — 227. Τὰ ἰδιώματα τῆς ἁγίας Τριάδος. Τὸ ἀγαθόν...

227. Περὶ πηλικότητος μέτρων. [Ἡ] παλαιστὴ ἔχει δακτυλοὺς δ'... Τὸ μίλιον ἔχει σταδίους ζ' ἤγουν πλέθρα μβ' ἤγουν ἀκαίνας υκ' ἤγουν ὀργυιὰς ψ' ἤγουν βήματα αχπ' ἤγουν πήχεις βω' κ. τ. λ.

227 v°. Τοῖς ιβ' ζωδίοις ἐπιγραφὴ αὕτη...

227 v°. Ἐπιφανίου ἐπισκόπου Κύπρου πρὸς Διόδωρον Τύρου περὶ τῶν ιβ' λίθων. Τοῦ μὲν πρώτου...

228. Βύζαν ὁ τὸ Βυζάντιον κτίσας τὴν πόλιν ἀνήγειρε τείχεσι μεγάλοις καὶ πύργοις περικαλλέσιν ἑπτά. Ξένην δέ τις καὶ ἀξιοθαύμαστον οἱ πύργοι οὗτοι τὴν ἐνέργειαν εἶχον. Εἴποτε γὰρ σάλπιγξ ἢ φωνή τις ἑτέρα ἀνθρώπου τυχὸν ἢ ἄλλου ζώου ἢ καὶ λίθου βολῆς ἐντὸς τῶν ἑπτὰ τούτων [τῶν] πύργων ἐπεγένετο, εὐθὺς εἰς τὸν μετ' αὐτὸν ὁ ἦχος διέβαινε, καὶ καθεξῆς διὰ τῶν ἄλλων, μέχρι τοῦ ἐσχάτου παρεπέμπετο καθαρὸς οἷος ἐξ ἀρχῆς ἐξεφωνήθη, εἴτε ἔναρθρος, εἴτε καὶ ἄναρθρος. Ἀλλὰ καὶ ὁ εἷς τῶν πύργων τούτων ὁ καὶ τοῦ Ἡρακλέος καλούμενος τὰ τῶν πολεμίων ἔξωθεν μυστήρια τῶν εἰς πολιορκίαν τυχὸν τῆς πόλεως καθισταμένων εὔηχα ἐποίει τοῖς ἐντὸς καὶ ἀκουστά. Ἵδρυτο δὲ ὁ πύργος οὗτος ἐν τῷ τῆς ἀκροπόλεως λόφῳ, ὃς νῦν κυνήγιον ὀνομάζεται. Καὶ ὕστερον ἐνοχλουμένῳ τῷ Βυζαντίῳ ὑπὸ τῶν ὄφεων διαφθειρόντων αὐτοῖς τὰ ὕδατα, ὁ Τυανεὺς Ἀπολλώνιος ἀπὸ λίθου ξέστου τρεῖς ἀνέστησε πελαργοὺς οἵτινες οὐκ εἴων ἐπιφοιτῆσαι τῇ πόλει τοὺς ὄφεις.

228 v°. Γενεαλογία τῆς Θεοτόκου.

229. Περὶ τῶν κλιμάτων τῆς γῆς ἐν οἷς συμβαίνει αὔξησις καὶ μείωσις τοῦ νυχθημέρου ἐναλλὰξ διὰ τοῦ ἐνιαυτοῦ ἐφ' ἑκάστῳ ἀλλοῖα. Κλίματα ἑπτά....

Desinit hoc fragmentum ante finem, in expositione tertii climatis ad verba : ἐνταῦθα ἡ μείζων ἡμέρα καὶ ἡ νύξ,... f° 229 v°.

Sæc. XV. — 230. Hic alius codicis fragmentum assutum fuisse videtur, in quo continetur opusculum sine titulo de ultimo fine rerum et Christi secundo adventu. Incipit Ἐπειδὴ οἱ μακάριοι προφῆται... explicit f° 251.

252. Τοῦ μεγάλου Παπίου τοῦ Νεστόγγου expositio sacræ liturgiæ. Ἐπειδὴ περὶ τῆς ἱερᾶς καὶ ἀναιμάκτου θυσίας λόγος ἐνέπεσε...

255 v°. Nicephori Xanthopuli (Callisti) versus de imperatoribus Constantinopolitanis a Constantino usque ad Michaelem Palæologum et filium ejus Andronicum.

...τερὸς Μιχαὴλ Παλαιολόγος μέγας
δ]ς λ[ατι]νοὺς ἔξωνε τῆς Κωνσταντίνου.
τ]ῆς εὐσεβείας Ἀνδρονίκος ὁ στύλος,
ἀ]σύκριτος νοῦς ἐξηρημένη φύσις,
λ]αμπρὸς Μιχαὴλ Παλαιολόγος γόνος
ὄντος βασιλεὺς καὶ λόγοις καὶ πρακτέοις,

Digitized by Google

Ἀ]νδρόνικος παῖς συνδρομὴ τῶν χαρίτων,
ο]ὗς παρφυλάττοις εἰς χρόνους ἀπεράντους,
Λ]όγε παλαιὲ παντάναξ παντοκράτορ.

Sequuntur versus de patriarchis Constantinopolitanis.

Κ]αὶ πατριαρχὰς τῆν νέας Ῥώμης βλέπε.
Ἀ]ρχιθύτης πρώτιστος ἐν πόλει μέγας
Ἄ]ριστος ἀνὴρ, ἱερὸς Μητροφάνης
. . . . . .
Ν]ίφων Κυζίκου συμπαθὴς πτωχοτρόφος
Κ]αὶ Ἰωάννης ὁ ποτὲ λογοθέτης.
Κ]αὶ Γεράσιμος ἐκ μονῆς τῶν Μαγγάνων.

256 vo. Tabula dierum nefastorum.

40

Chartaceus in-8o maj., fol. 215, sæc. XIV, in fine mutilus.

A. Matthæi Cantacuzeni enarratio in Canticum Canticorum. Non procedit ultra cap. VII. Ῥυθμοὶ μηρῶν σου κ. τ. λ.

B. (alia manu). Arriani περὶ τῶν Ἐπικτήτου διατριβῶν libri tres in capitula divisi. Initio præponitur epistola Arriani ad Lucium Gellium. Οὔτε συνέγραψα ἐγὼ τοὺς Ἐπικτήτου λόγους οὕτως... Indices capitulorum secundo et tertio libro præscripta sunt, non primo.

Non procedit scriptura ultra hæc verba lib. III, cap. XI : ἀλλὰ ἔστι μὲν αὐτοῦ τὸ σῶμα, ἀλλ' ἦν οὕτως ἐπίχαρι.

41

Chartaceus in-8o, fol. 167, sæc. XIV, olim S. Andreæ.

Demosthenis orationes privatæ.

1. κατὰ Κόνωνος. Ὑβρισθεὶς ὦ ἀ...
9. πρὸς Καλλικλέα. Οὐκ ἦν ἄρα ὦ Ἀ...
14. κατ' Ὀλυμπιοδώρου. Ἀναγκαῖον ἴσως...
23. κατὰ Διονυσοδώρου. Κοινωνός εἰμι τοῦ δανείσματος...
31. κατὰ Ἀφόβου α'. Εἰ μὲν ἐβούλετο...
42 vo. κατὰ Ἀφόβου β'. Πολλὰ καὶ μεγάλα...
46 vo. πρὸς Ἄφοβον. Εἰ μὴ πρότερόν μοι..
57 vo. πρὸς Ὀνήτορα α'. Περὶ πολλοῦ ποιούμενος...

Digitized by Google

64. πρὸς Ὀνήτορα β'. Ὁ παρέλιπον ἐν τῷ...
66 vo. πρὸς Πανταίνετον. Δεδωκότων ὦ ἀ...
77 vo. πρὸς τὴν Λακρίτου. Οὐδὲν καινὸν διαπράττονται...
87 vo. πρὸς Ναυσίμαχον. Δεδωκότων ὦ ἀ...
92. πρὸς Ζηνόθεμιν. Ἄνδρες δικασταί, βούλομαι.
96 vo. ὑπὲρ Φορμίωνος. Τὴν μὲν ἀπειρίαν...
107. πρὸς Ἀπατούριον. Τοῖς μὲν ἐμπόροις...
113 vo. πρὸς Μακάρτατον. Ἐπειδὴ καὶ πρότερον...
129 vo. ὑπόθεσις τοῦ πρὸς Λεωχάρην περὶ τοῦ κλήρου. Ἀρχιάδου τελευτήσαντος... Ἀριστοδήμου ὁ υἱός. Deest ipsa oratio.
130. πρὸς Βοιωτὸν α'. Οὐδεμιᾷ φιλοπραγμοσύνῃ...
137. πρὸς Βοιωτὸν β'. Πάντων ἐστὶν ἀνιαρώτατον...
147. πρὸς Σπουδίαν. Ἀδελφὰς μὲν ἔχομεν...
152. πρὸς Τιμόθεον. Μηδενὶ ὑμῶν ἄπιστον...
163. πρὸς Νικόστρατον. Ὅτι μὲν οὐ συκοφαντῶν...

42

Chartaceus in-8o quadr., fol. 90, sæc. XVI, olim S. Andreæ.

1. Epistolæ Phalaridis. Πολύκλειτος ὁ Μεσσήνιος...
68. Epistola Pythagoræ ad Hieronem. Ἀσφαλὴς ὁ ἐμὸς βίος...
Mithridatæ regis ad consobrinum Mithridaten. Τὰς Βρούτου ἐθαύμασα...
Mithridatæ collectio epistolarum Bruti.
74. Litteræ aliquot sine titulis; deest initium.
83. Exempla epistolarum.
Ἐπιστολαὶ καὶ ἀντεπιστολαὶ ἁπλωϊκῶς καὶ εὐλήπτως συντεθειμέναι, ἵν' εὐχερῶς καὶ εὐλήπτως νοοῖντο παρὰ τῶν ταύτας μανθάνειν προαιρουμένων, βραχυλογίᾳ καὶ ἐπιτομῇ κεχρημέναι, φέρουσαι δὲ ἀκροστοιχίδα τοίανδε · Οὐδὲν γνώσεως ἄσυλος τῶν ἐν βίῳ.

43

Chartaceus in-4o min., fol. 63, sæc. XV, olim Nicolai Brodei, postea Jo. Metelli Sequani (*Nicolas Brodeau de Bles*; infra : *Jo Metelli Sequani ex dono Nicolai Brodei*).

Arriani de Epicteti diatribis. Unicuique libro præscriptus est index capitulorum. Liber tertius terminatur in capite IIIo ad hæc verba : ἀντ' αὐτοῦ πιπρασκόμενον ἐλήλυθεν εἰς τὴν ἐπαρχίαν.

Digitized by Google

44

Membr. in-4° min., fol. 146, sæc. XI, initio mutilus.

Lexicon anonymum, cujus ecce tibi specimen.

ἀρχὴ τοῦ κ στοιχίου.

Κάβαισσος : ὁ ἀπλήρωτος † κάγγανον : ξηρόν †
Καγχάζει : ἀθρόως γελᾷ.
Καγχαλόων : γελῶν † κάδης : ὁ ἁγιασμός †
Καδμείας χῶρα καὶ γυνή † κάκη : ἡ κάκωσις † B
Καδδῦσαι : καταδυνᾶσαι †
Καθάγε : καθώσπερ γε † καθάπαξ : παντελῶς †
Καθαπτόμενος : ὀνειδίζων · ἐπιπλήττων †
Καθαίρεσις : καταστροφή †
Καθαιρήσουσι : καταλήψονται †
Καθεδοῦμαι : καθεσθήσομαι †
Καθέξει : κρατήσει † καθευδοῦνται : καθεσθήσονται † καθειγμένον : κατελθόντα · φθάσαντα † κάθες : χάλασον †
Καθεῖρκτο : ἐγκέκλειστο · πεφυλάκιστο †
Καθηγητὴς : ἐπιστάτης · διδάσκαλος · ἡγούμενος †

Incipit a verbo ἀναθρωσκεῖ et pergit usque ad finem litteræ ω.

45

Bombycinus in-8°, fol. 96, sæc. XIV, initio et fine mutilus.

Constantini Manasses annales metrici. Incipit a versu 522,

Σάρρα χαριτοπρόσωπος καὶ περικαλλεστάτη...

finit in carmine de Joanne Tzimische, ad versum 5887,

καὶ φρυαγμάτων ἔπλησε τοῦτον μυκτηροκόμπων.

46

Membranaceus in-8° min., fol. 94, sæc. XV, pessime scriptus et pallido atramento quod non uno in loco evanuit.

Octoechus.

Palimpsestus est codex, sed scriptura inferior vix attingit sæculum XII.

Digitized by Google

47

Membranaceus parvus fol. 153, sæc. XII.

1. Gregorii Nazianzeni ἀκρόστιχοι παραινετικοὶ κατ' ἀλφάβητον.

1 v°. Ejusdem στίχοι παραινετικοὶ πρὸς νέους κατ' ἀλφάβητον.

2. Ignatii diaconi στίχοι παραινετικοὶ πρὸς νέους κατ' ἀλφάβητον.

2 v°. Τὸ πῶς συνέστη τὸ ἀλφάβητον. Πρῶτον μὲν τῶν παρὰ τοῖς Ἕλλησι..

3 v°. Οὕτω δεῖ γράφειν καὶ τονεῖν τὰ τῶν Ἑλλήνων στοιχεῖα.

4 v°. Hic incipit series capitulorum brevium quæ plerumque versantur circa prosodiam; nullus legitur titulus generalis nullumque apparet auctoris nomen. Incipit : Περὶ στοιχείων. Γράμματά ἐστιν κδ' · ἀπὸ τοῦ ᾱ...

15. Σὺν θεῷ τὰ η' μέρη τοῦ λόγου ἑρμηνευμένα. Ὄνομά ἐστιν μέρος λόγου πτωτικόν...

36. Dionysii Thracis περὶ ποδῶν. Τὸ τῶν ποδῶν ἐπώνυμον...

38 v°. Theodosii grammatici Alexandrini εἰσαγωγὴ καὶ κανόνες περὶ κλίσεως ὀνομάτων.

Αἴας Αἴαντος · τὰ εἰς ᾱς καθαρὸν ὀνόματα...

59. Περὶ ὀρθογραφίας · Δύο σημαίνει τὸ τῆς ὀρθογραφίας ὄνομα...

66 v°. Περὶ πνευμάτων. Πᾶσα πρόθεσις...

73 v°. Ratiocinia quædam, quibus in tres partes æquales dividuntur litteræ alphabeti, quod spectat ad numeralem earum vim. Mox sequuntur vaticinia inepta. Si Kalendæ Januariæ in dominicam vel quartam feriam inciderint erit hiems talis, ver tale, etc.

74 v°. Περὶ μέτρων καὶ σταθμῶν. Σάτον ἐστὶν μόδιος κουμουλᾶτος...

75 v°. Διάλογος χριστιανοῦ καὶ Ἰουδαίου qui factus est Alexandriæ in diebus Cyrilli archiepiscopi. Nomen Christiano fuit Timotheus, Judæo Aquilas. Τῆς ἐπιφανείας τοῦ σωτῆρος ἡμῶν...

139. Κατὰ Ἰουδαίων μαρτυρίαι γραφικαὶ ὅτι ἐν Τριάδι ἡ θεότης ὑπὸ τῶν θείων γραφῶν μυστικῶς κηρύττεται.

147. Notulæ aliquot nullius momenti in Scripturas sacras. Interdum occurrunt quæstiones et responsiones, ut : Τί ἐποίησεν ὁ Θεὸς τῇ πρώτῃ ἡμέρᾳ ; τοὺς οὐρανοὺς κ.τ.λ.

48 (*habet antiquum numerum* 12).

Membranaceus parvus (in-12) fol. 49 (duo folia ultima in charta suppleta sunt), sæc. XI.

Fragmentum homiliarii.

Digitized by Google

1. Chrysostomi in vanam hanc vitam, legenda in die dominica τοῦ ἀποκρέου. Ὅσοι τὰ τοῦ κόσμου μάταια...

10 v°. Ephræmi de his qui in Christo dormiunt, legenda in sabbato τῆς ἀποτυρώσεως. Τί τοῦτο σήμερον, ἀγαπητοί...

24. Joannis Damasceni de his qui in fide dormiunt, legenda in sabbato τῆς ἀπὸ κρέων. Τὰ τῶν βρωμάτων ἡδέα...

49

Chartaceus in-f°, fol. 275, sæc. XV, olim M. Antonii Columnii (*sic*) cardinalis.

1. Βιβλίον κατὰ Ἰουδαίων πάνυ ὡραῖον μετὰ χαριεστάτων λύσεων. Incip. Τὸ κατεσκευασμένον ἐκ διαφόρων νημάτων ἢ χρωμάτων ὕφασμα κίβδηλον ὁ νομοθέτης ὀνομάζων... finit : ἄπορον ἀπαντήσεται.

2 *bis* v°. Ἀναγωγαὶ σύντομοι εἰς τοὺς πρὸ τοῦ νόμου λάμψαντας.

3. Ἀναγωγὴ τῶν κατὰ νομικὸν ἀρχιερέων.

4. Theodoreti Cyrensis episcopi et aliorum patrum solutiones diversarum quæstionum de Scriptura Sacra, secundum ordinem Bibliorum distributæ.

234. Cyrilli Alexandrini et Maximi et aliorum anagogicæ interpretationes in vetus testamentum, collectæ et clarius distributæ.

50

Membranaceus in-8°, fol. 327, sæc. X, olim S. Silvestri.

Novum Testamentum, exceptis evangeliis.

1. Πράξεις ἀποστόλων τὸ βιβλίον καλεῖται... ὅσα οἱ ἀπόστολοι.

1 v°. Ἀποστόλων τὰ ὀνόματά ἐστι ταῦτα... τοῖς ἔθνεσι πανταχοῦ.

Hæc duo manu recentiori, sæc. XI[1]. Nunc incipit scriptura codicis propria.

2. Ἔκθεσις κεφαλαίων τῶν πράξεων... στίχοι ροβ'.

7° v°. Tabula librorum quæ solos continet libros Euthalianæ recensionis, actus scilicet apostolorum, epistolas septem catholicas et Paulinas XIV. Ibi titulus epistolæ ad Hebræos erasus est inter titulos epistolarum ad Thessalonicenses et epistolæ ad Timotheum.

8. Actus apostolorum... στίχοι ᾱφκδ'. Sequuntur epistolæ cum argumentis et titulis capitum secundum morem hujus recensionis. Solos inde numeros versuum excerpsi.

Digitized by Google

Tabula ep. Jacobi. στ. κε'. — Epistola. σμα'.
I Petri epistola. στ. σλε'.
Tab. II Petri epist. στ. ι'.
Tab. I Joann. ep. στ. κϐ'. — Epistola σοδ'.
Tab. II Joann. ep. στ. ε'. — Epistola λ'.
Tab. III. Joann. ep. στ. ς'. — Epistola λϐ'.
Tab. ep. Judæ. στ. ια'. — Epist. ξη'
Ep. ad Romanos. στ. ϡκ'.
Tab. ep. I ad Cor. στ. κς'. — Epist. ωο'.
Tab. ep. II ad Cor. στ. λς'. — Epist. φς'.
Tab. ep. ad Gal. στ. ιθ'. — Epist. σζγ'.
Tab. ep. ad Eph. στ. ις'. — Epist. τιϐ'
Epist. ad Philipp. στ. ση'.
Tab. ep. ad Coloss. στ. ιθ'. — Epist. ση'.
Ep. I ad Thess. στ. ρζγ'.
Tab. ep. II ad Thess. στ. ι'. — Epist. ρς'.
Tab. ep. I ad Timoth. στ. κϐ'. — Epist. σλ'.
Tab. ep. II ad Tim. στ. ιδ'. — Epist. ροϐ'.
Ep. ad Titum. στ. ζ'.
Tab. ep. ad Philem. στ. γ'. — Epist. λζ'.
Tab. ep. ad Hebr. στ. οζ'. — Epist. ψγ'.

228. Ἐκ τῶν Οἰκουμενίῳ τῷ μακαρίῳ ἐπισκόπῳ Τρίκκης Θεσσαλίας θεοφιλῶς πεπονημένων εἰς τὴν ἀποκάλυψιν Ἰωάννου τοῦ θεολόγου σύνοψις σχολικὴ μετὰ τῆς δεούσης ὅσον κατὰ σύνοψιν ἀνελιποῦς αὐταρκείας · Χριστὲ ὁ Θεὸς, σύμπραξον ἡμῖν. Incip. Ὅτι καὶ τοῦτο τὸ σύγγραμμα μύησις τῆς αὐτοῦ... finit : ἡ χρῆσις πρόεισιν.

290. Capita apocalypsis.

293 v°. Ἐκ τῶν Ἀνδρέᾳ τῷ μακαρίῳ ἀρχιεπισκόπῳ Καισαρείας Καππαδοκίας εἰς τὴν Ἀποκάλυψιν πεποιημένων θεαρέστως σύνοψις σχολικὴ παρατεθεῖσα ὑπὸ Ἀρεθᾶ ἀναξίου ἐπισκόπου Καισαρείας Καππαδοκίας. Incip. Ὅτι τὴν πᾶσαν πραγματείαν... finit : ἐχέγγυοι πιστώσασθαι.

294. Apocalypsis, quæ pergit usque ad finem codicis.

51

Chart. parvus (10-8 centim.) fol. 111, sæc. XVI.

Ὡρολόγιον κατὰ τὸν θεσμὸν τῶν μοναχῶν τῆς τάξεως τοῦ ἁγίου Βασιλείου τοῦ μεγάλου.

Digitized by Google

53

Chartaceus in-8°, fol. 42, sæc. XVI.

Nicephori Blemmidæ Geographia συντομωτέρα.

Βουλόμενος δὴ ὡς ἐν συντόμῳ πᾶσαν τὴν οἰκουμένην ζωγραφῆσαι τῷ λόγῳ... τῶν ὕμνων αὐτῶν ἀντάξιος ἡ ἀμοιβή.

Subscriptio :

† Ἐμετεγράφη δὲ ἀπὸ ἕτερον παλαιὸν βιβλίον διὰ χειρὸς Ἰακόβου Ἐπισκοποπούλου ὁ κρής. Jac° Episcopopulo scriphi de mano propria candiotto.

54

Bombycinus in-8°, fol. 463, sæc. XIII, olim S. Silvestri.

Anonymi opus de grammatica. Ἀρχὴ σὺν Θεῷ τῆς κλίσεως τῶν ἐρωτημάτων (lege καὶ τῶν ἐρωτημάτων). Opus enim duobus constat partibus, quarum prima nil est aliud nisi mera nominum, verborum et pronominum flexio, altera vero longe prolixior textus quosdam exhibet ex diversis auctoribus decerptos; subjungitur explicatio grammaticalis cum variis animadversionibus. Incipit :

Κύριε Ἰησοῦ Χριστὲ ὁ Θεὸς ἡμῶν ὁ ἀσπόρως εὐδοκήσας τεχθῆναι ἐκ τῆς ἁγίας θεοτόκου. κ. τ. λ. Sequitur expositio : Δεῖ σε γινώσκειν ὦ παιδίον, ὅτι ἀκτώ εἰσι πάντα τὰ μέρη τοῦ λόγου. Finit f° 458 : ἐσκολόπισε δὲ τὸν Σισάρα βασιλέα Ἀσώρ.

458 v°. Georgii Chæroboschi περὶ τρόπων. Incip. Ποιητικοὶ τρόποι κζ' · ἀλληγορία... Finit : οὕτω ποτὲ καὶ τὰ ὅμοια.

55

Membranaceus valde exiguus (7 centim.), quadratus, fol. 235 (ultimum manu posteriori suppletum), sæc. XI.

Evangelia quatuor. Præscripta est epistola Eusebii ad Carpianum cum canonibus eusebianis. Unicuique evangelio præfigitur tabula capitulorum et imago auctoris; eæ tamen imagines fere omnino evanuerunt.

Rubricata est epistola Eusebii, canones quoque et tabula capitulorum Matthæi. Ceteræ tabulæ et tituli capitulorum in marginibus textus descripti, auro exarati sunt.

Digitized by Google

INDICES

AUCTORES

Amphilochius Iconiensis, cod. 21.
Anastasius Sinaïta, 11, 12, 21.
Andreas Cæsariensis, 50.
Andronicus Comnenus, 13.
Appianus, 37.
Archimedes, 16.
Arethas Cæsariensis, 50.
Arrianus, 40, 43.
Athanasius, 1, 2, 23.
Barnabas, 11.
Basilius Magnus, 3, 21, 25, 36.
Basilius Seleuciensis, 21.
Brutus, 42.
Cæsarius Nazianzeni frater, 11.
Catenæ Patrum, 18, 26.
Constantinus Manasses, 45.
Cyrillus Alexandrinus, 49.
Cyrillus Hierosolymitanus, 1.
Demosthenes, 19, 41.
Didymus, 1.
Dio Chrysostomus, 38.
Dionysius Thrax, 47.
Ephræmus Syrus, 21, 23, 48.
Epigrammata, 38.
Epiphanius Cyprius, 21, 23, 39.

Digitized by Google

Eusebius Cæsariensis, 55.
Eutocius Ascalonita, 16.
Evangelia, 55.
Georgius Chæroboscus, 54.
Grammatica anonyma, 54.
Gregorius Antiochenus, 2.
Gregorius papa I, 24.
Gregorius Mammas, 2.
Gregorius Nazianzenus, 5, 6, 7, 21, 23, 47.
Gregorius Nyssenus, 4, 21.
Helias Cretensis, 6.
Herodotus, 38.
Homerus, 38.
Ignatius diaconus, 47.
Isidorus Pelusiota, 18, 27.
Joannes Chrysostomus, 1, 8, 9, 10, 21, 22, 23, 48.
Joannes Damascenus, 9, 48.
Joannes Eugenicus, 37.
Joannes Thessalonicensis, 2.
Adversus Judæos, 47, 49.
Julianus Halicarnassensis, 1.
Juridica, 39.
Leontius Hierosolymitanus, 23.
Lexica, 15, 44.
Liturgica.
  Acoluthia, 32.
  Evangeliarium, 33.
  Euchologium, 34, 35.
  Horologium, 51.
  Menologium, 28, 29, 30, 31.
  Octoechus, 46.
Lycophro, 17.
Macarius Magnes, 22.
Matthæus Cantacuzenus, 40.
Maximus, 49.
Methodius Alexandrinus, 1.
Methodius Patarensis, 11.
Metrologica, 47.
Michael Attaliota, 13.
Mithridates rex, 42.
Nicephorus Blemmides, 53.
Nicephorus Callistus, 39.

Digitized by Google

Nicetas Serronius, 5.
Novellæ imperatorum, 13.
Œcumenius, 50.
Olympiodorus, 1.
Origenes, 3.
Pantaleo diaconus, 22.
Papias Nestongus, 39.
Phalaris, 42.
Polycarpus, 11.
Polychronius, 1.
Proclus Constantinopolitanus, 21.
Proclus philosophus, 14.
Psellus (Michael), 9, 39.
Scholia anonyma in Greg. Naz., 5.
Testamentum Novum.
Praxapostolus, 50.
Testamentum Vetus.
Pentateuchus, 20.
Libri Deuterocanonici, 1.
Theodoretus Cyrensis, 49.
Theodorus Studita, 21.
Theodosius grammaticus, 22, 47.
Theodotus Ancyranus, 2.
Tzetzes (Joannes), 17.
Xenopho, 37.
Vitæ vel martyria sanctorum :
Andreæ, 22.
Anastasiæ, 36.
Athanasii, 2.
Barbaræ, 22.
Basilii M., 21.
Eugeniæ, 36.
Euphemiæ, 36.
Eustratii, Auxentii, Eugenii et sociorum, 22.
Julianæ, 36.
Luciæ, 21.
Menodoræ, Metrodoræ et Nymphodoræ, 36
Nicolai Myrensis, 22.
Parasceves, 21.
Quadraginta Martyrum, 21.
Theclæ, 36.
Theodoræ Alexandrinæ, 36.

Digitized by Google

POSSESSORES

Manuel Atzidas Rhodius presbyter, 34.
Nicolaus Brodeau de Bles., 43.
M. Antonius Columna cardinalis, 49.
Joannes Golla, 34.
Joannes Manerius, 19.
Joannes Metellus, Sequanus, 43.
Antonius Mylesius, 17.
Joannes de Thomasiis, 20.
Bibliotheca S. Andreæ, 24, 33, 37, 38, 41, 42.
Bibliotheca S. Silvestri, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 28, 50, 54.

AMANUENSES

Antonius Mediolanensis, in Creta, 17.
Athanasius monachus, in monasterio Deiparæ, 24.
Georgius CPanus, Messanæ, 34.
Jacobus Episcopopulus, Cretensis, 53.

ÆTAS

21 sept. 1072. — 24.
Mai 1479. — 17.
18 april. 1542. — 34.
Sæc. IX, 15 (*scriptur. infer.*).
X, 21, 50.
XI, 1, 4, 15 (*script. inf.*), 23, 24, 25, 33, 44, 48, 55.
XII, 28, 30, 31, 32, 35, 46 (*script. inf.*), 47.
XIII, 15, 29, 54.
XIV, 19, 20, 32, 36, 39, 40, 45, 47.
XV, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 27, 37, 38, 39 p., 43, 46, 49.
XVI, 18, 26, 34, 42, 51, 53.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

312 B58 v.10
Recherches pour servir a l'histoire
Fine Arts Library AUN9686
3 2044 033 584 749

Digitized by Google

Digitized by Google